P. STEFAAN MINNAERT

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE
DE L'EVANGELISATION
DU RWANDA

ECRITS DE MONSEIGNEUR HIRTH

TOME II
1906 – 1909

KIGALI – 2019

INTRODUCTION

Dans ce deuxième tome, nous présentons les écrits de Mgr Hirth (1854-1931) pour la période de 1906 à 1909. Tous sont conservés dans les Archives Générales des Missionnaires d'Afrique (A.G.M.Afr.) à Rome.

En ce qui concerne l'auteur, nous avons déjà montré comment il a marqué l'évangélisation de l'Afrique équatoriale en général et du Rwanda en particulier[1]. Néanmoins, il y a encore beaucoup de recherches à faire avant que quelqu'un puisse écrire sa biographie selon les critères de l'historiographie actuelle.

En lisant les lettres de Mgr Hirth pour la période de 1906 à 1909, nous constatons que l'auteur est très occupé par l'administration de son vicariat. Ses voyages pastoraux diminuent dans la mesure où ses forces physiques faiblissent. Il s'intéresse beaucoup à la formation d'un clergé africain. Chaque année, le nombre de ses missionnaires et de son Vicariat augmente. Par contre, ses moyens financiers n'arrivent plus à couvrir ses besoins matériels. La masse de la population s'ouvre au christianisme et à la civilisation occidentale. Par contre, l'élite autochtone s'oppose aux « envahisseurs religieux » parfois avec l'aide de l'administration coloniale allemande.

Au Rwanda, le régime militaire y est remplacé par un régime civil. Le premier résident, le Dr Kandt, s'installe à Kigali en 1907. Celui qui a ouvert les portes du Rwanda aux Pères Blancs, invite maintenant les protestants. Il tente de contrecarrer l'emprise grandissante des Pères Blancs sur la société rwandaise. Par con-

[1] P. STINTZI, *Mgr Hirth. Ein elsässischer Missionsbischof*, Mulhouse, 1932, 208 pp. Voir P. M. VANNESTE, « Mgr Jean-Joseph Hirth », in *Biographie Coloniale Belge*, Tome V, 1958, col. 428-446. Voir aussi S. MINNAERT, *Premier voyage de Mgr Hirth au Rwanda : novembre 1899 – février 1900. Contribution à l'histoire de l'Eglise catholique au Rwanda*, Kigali, Les Editions Rwandaises, 2006, 716 pp.

séquent, ceux-ci se sentent menacés. Ils craignent de perdre l'élite autochtone qui pourrait se convertir au protestantisme. L'avenir de leurs Missions est donc en danger. Les Allemands n'apprécient pas les interventions des Pères Blancs dans la politique locale. En plus, beaucoup parmi eux ne connaissent pas l'allemand, la langue du colonisateur. Il leur faut donc trouver des vocations missionnaires en Allemagne. Au point de vue économique, le pays s'ouvre aux commerçants étrangers, ce qui créera des tensions culturelles. Il faut dire aussi qu'à cette époque les frontières coloniales ne sont pas encore fixées. Le territoire du Rwanda précolonial est convoité à la fois par Léopold II, Londres et Berlin. Les Pères Blancs s'inquiètent devant une telle situation politique peu rassurante. Dorenavant le P. Classe gèrent les affaires des Pères Blancs avec le régime colonial allemand. Mgr Hrth l'avait nomme son vicaire délégué malgré l'opposition de certains missionnaires qui connaissaient trop bien le côté ombrageux de sa personnalité

Pour la période de 1906 à 1909, nous avons pu retrouver cent-trente lettres, rapports et notes de Mgr Hirth. Plus de la moitié des lettres sont adressées à sa famille dont soixante-et-onze à son frère l'Abbé Ernest. Seulement trente-six ont comme destinataire Mgr Livinhac, Supérieur Général. Quatorze lettres sont adressées au P. Loupias et une seule au P. Classe. Nous savons qu'un jour, Mgr Hirth à la retraite, est entré dans la chambre de son successeur pour brûler la correspondance de ce dernier.

Autre chose intéressante, de 1906 à 1909, Mgr Hirth n'est pas le seul maître ecclésiastique dans son vicariat. A côté de lui, il y a un Visiteur permanent, le P. Malet (1872-1950). Celui-ci surveille si les « Constitutions et Règles » des Pères Blancs sont observées. En plus, il doit informer le Supérieur Général de tout ce qu'il a vu et entendu. Inévitablement, cela crée des tensions entre deux hommes ayant des points de vue différents à propos des personnes et des situations. Le Père Malet est aussi chargé de surveiller le Vicariat du Nyanza septentrional de Mgr Streicher (Uganda) et le Vicariat de l'Unyanyembe de Mgr Gerboin, deux Vicariats qui faisaient frontière avec celui de Mgr Hirth. Sa correspondance avec Mgr Livinhac, Supérieur Général des Pères Blancs, nous aide à situer l'œuvre missionnaire de Mgr Hirth dans un contexte beaucoup plus large que celui que nous connaissons. Elle nous permet aussi de constater les différences entre les trois vicariats à cause de la personnalité de leurs vicaires apostoliques qui appliquent les mêmes Constitutions et Règles dans des situations bien différentes. Finalement, nous

voyons que le Père Malet suit l'évangélisation du Rwanda de très près. Une raison de plus pour publier ici sa correspondance avec Mgr Livinhac.

Durant son épiscopat, Mgr Hirth a publié une collection de directives pastorales pour ses missionnaires. Jusqu'à maintenant personne ne les a étudiées. Nous en publions deux, à savoir celle de 1908 et celle de 1909. Elles constituent le testament spirituel de Mgr Hirth. Nous savons que ses directives n'ont pas été suivies par ses missionnaires. Néanmoins, elles nous révèlent que son auteur a été un missionnaire engagé, fidèle aux instructions du Cardinal Lavigerie mais trop exigeant pour ses confrères quant à leur application.

P. Stefaan Minnaert

Historien

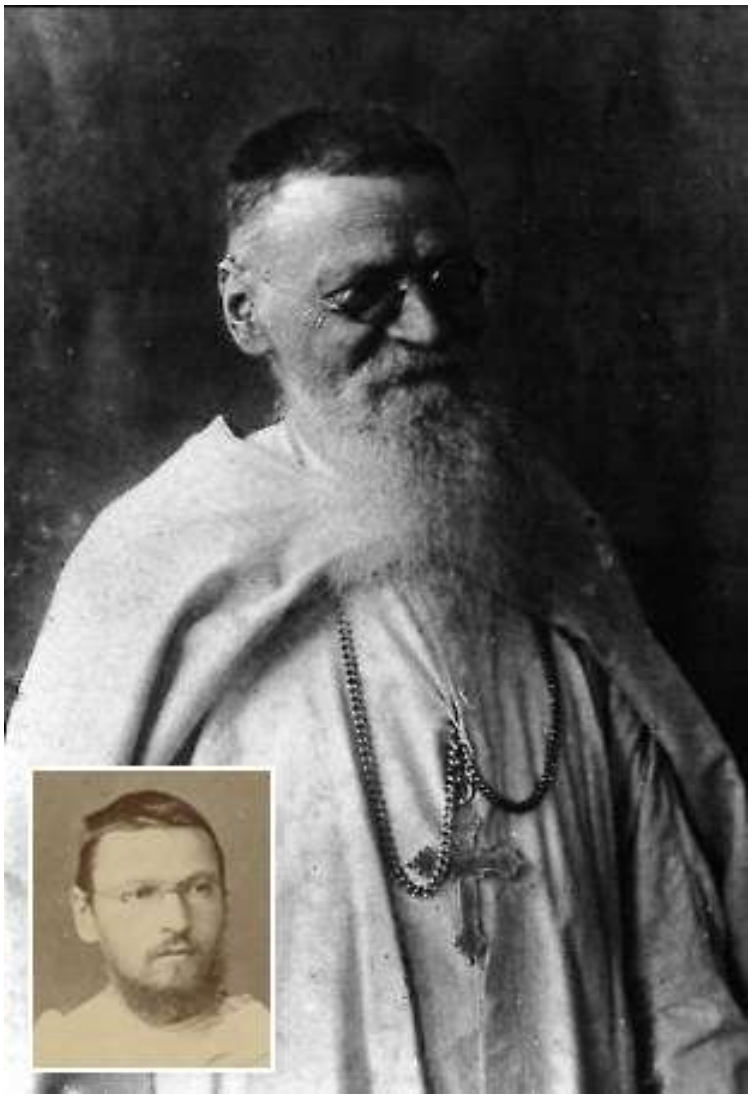

Mgr Hirth (1854-1931)

CONTENU

1. Lettre du 28 Janvier 1906 à Mgr Livinhac 13
2. Lettre du 28 Janvier 1906 au Procureur General 14
3. Lettre du 30 janvier 1906 à son frère, l'Abbé Ernest 16
4. Lettre du 10 février 1906 à sa sœur Virginie 16
5. Lettre du 10 février1906 à son frère, l'Abbé Ernest 17
6. Lettre du 11 février 1906 à Mgr Livinhac 19
7. Lettre du 11 février 1906 à son frère, l'Abbé Ernest 20
8. Lettre du 15 mars 1906 à son frère, l'Abbé Ernest 21
9. Lettre du 20 mars 1906 à Mgr Livinhac 22
10. Lettre du 21 avril 1906 à son frère, l'Abbé Ernest 24
11. Lettre du 25 mai 1906 à Mgr Livinhac 25
12. Lettre du 26 mai 1906 à sa sœur Virginie 26
13. Lettre du 26 mai 1906 à son frère, l'Abbé Ernest 28
14. Lettre du 8 juin 1906 à son frère, l'Abbé Ernest 29
15. Lettre du 26 juin 1906 à son frère, l'Abbé Ernest 30
16. Lettre du 30 juin 1906 à Mgr Livinhac 30
17. Lettre du 30 juin 1906 à Mgr Livinhac 39
18. Lettre du 4 août 1906 à son frère, l'Abbé Ernest 40
19. Lettre du 13 août 1906 à Mgr Livinhac 41
20. Lettre du 15 août 1906 à son frère, l'Abbé Ernest 45
21. Note du 1er septembre 1906 à-propos le diaire de Mibirizi ... 46
22. Lettre du 3 septembre 1906 à Mgr Livinhac 49
23. Lettre du 3 septembre 1906 à son frère, l'Abbé Ernest 50
24. Lettre du 29 septembre 1906 à son frère, l'Abbé Ernest 53
25. Lettre du 30 septembre 1906 à Mgr Livinhac 54
26. Lettre du 25 octobre 1906 à son frère, l'Abbé Ernest 58
27. Lettre du 23 novembre 1906 à Mgr Livinhac 59
28. Lettre du 24 novembre 1906 à son frère, l'Abbé Ernest 61
29. Note du Mgr Hirth du 25 novembre 1906 pour le Père Classe, supérieur de Rwaza 62

30. Lettre du 27 novembre 1906 à son frère, l'Abbé Ernest.....63
31. Lettre du 15 décembre 1906 à sa tante, Sœur Clémentin 63
32. Lettre du 15 décembre 1906 à son frère, l'Abbé Ernest.....64
33. Lettre du 31 décembre 1906 à Mgr Livinhac 65
34. Lettre du mois de décembre 1906 à sa sœur Virginie.....68
35. Lettre du mois de décembre 1906 à son frère Xavier 70
36. Rapport général pour l'année 1905-1906 71
37. Lettre du 31 janvier 1907 à son frère, l'Abbé Ernest.....74
38. Lettre du 31 janvier 1907 à Mgr Livinhac.....76
39. Lettre du 10 mars 1907 à son frère, l'Abbé Ernest 78
40. Lettre du 22 mars 1907 à son frère, l'Abbé Ernest 79
41. Lettre du 25 mars 1907 au Père Loupias 79
42. Lettre du 31 mars 1907 à Mgr Livinhac.....81
43. Lettre du 20 avril 1907 à son frère, l'Abbé Ernest.....83
44. Lettre du 24 avril 1907 à Mgr Livinhac.....84
45. Lettre du 16 juin 1907 à son frère, l'Abbé Ernest 85
46. Lettre du 23 juin 1907 à Mgr Livinhac.....86
47. Lettre du 30 juin 1907 à Mgr Livinhac.....87
48. Lettre du 1er juillet 1907 à son frère, l'Abbé Ernest 91
49. Lettre du 4 juillet 1907 à son frère, l'Abbé Ernest.....91
50. Lettre du 17 juillet 1907 à son frère, l'Abbé Ernest.....93
51. Lettre du 25 juillet 1907 à ses confrères de Rwaza 94
52. Lettre du 19 aout 1907 a son frère, l'Abbé Ernest 95
53. Lettre du 28 août 1907 à son frère, l'Abbé Ernest 95
54. Lettre du 25 septembre 1907 à Mgr Livinhac.....97
55. Lettre du 25 septembre 1907 à son frère, l'Abbé Ernest.....102
56. Lettre du 27 septembre 1907 à Mgr Livinhac.....104
57. Lettre du 31 octobre 1907 à Mgr Livinhac.....105
58. Lettre du 13 décembre 1907 à son frère, l'Abbé Ernest.....109
59. Lettre du 26 décembre 1907 au Père Burtin 111
60. Lettre du 28 décembre 1907 à Mgr Livinhac 113
61. Rapport général pour l'année 1906-1907 116
62. Lettre du 29 décembre 1907 à son frère, l'Abbé Ernest.....117
63. Lettre du 15 janvier 1908 à son frère Xavier 118
64. Lettre du 15 janvier 1908 à son frère, l'Abbé Ernest.....119
65. Lettre du 15 janvier 1908 à sa sœur Virginie 122
66. Lettre du 17 Janvier 1908 à Mgr Livinhac.....123
67. Lettre du 21 janvier 1908 au Père Loupias, ...125
68. Lettre du 15 février 1908 à son frère, l'Abbé Ernest.....126
69. Lettre du 29 février 1908 à son frère, l'Abbé Ernest.....127
70. Lettre du 29 février 1908 à sa sœur Virginie 128

71. Lettre du 3 mars 1908 au Père Loupias.....129
72. Lettre du 27 mars 1908 à Mgr Livinhac.....131
73. Finale de la lettre du 27 février 1908 132
74. Lettre du 31 mars 1908 à Mgr Livinhac.....133
75. Lettre du 31 mars 1908 à son frère, l'Abbé Ernest 138
76. Lettre du 25 mars 1908 au Père Loupias.....141
77. Lettre du 11 avril 1908 à ses confrères de Rwaza 142
78. Lettre du 25 avril 1908 à son frère, l'Abbé Ernest.....145
79. Lettre du 28 avril 1908 au Père Loupias.....145
80. Lettre du 8 mai 1908 à Mgr Livinhac 147
81. Lettre du 10 mai 1908 à son frère, l'Abbé Ernest.....149
82. Lettre du 13 mai 1908 à ses confrères de Rwaza 152
83. Lettre du 26 mai 1908 au Père Loupias.....156
84. Lettre du 29 mai 1908 aux confrères de son vicariat.....157
85. Lettre du 8 juin 1908 à son frère, l'Abbé Ernest 158
86. Lettre du 9 juin 1908 au Père Loupias.....160
87. Lettre du 23 juin 1908 à son frère, l'Abbé Ernest 161
88. Lettre du 30 juin 1908 à Mgr Livinhac.....162
89. Lettre du 20 juillet 1908 à Mgr Livinhac.....165
90. Lettre du 21 juillet 1908 à son frère, l'Abbé Ernest.....167
91. Lettre du 4 août 1908 au Père Loupias.....168
92. Lettre du 12 août 1908 à Mgr Livinhac.....169
93. Lettre du 12 août 1908 à son frère, l'Abbé Ernest 170
94. Lettre du 12 août 1908 à sa sœur virginie.....171
95. Lettre du 6 septembre 1908 à son frère, l'Abbé Ernest.....172
96. Lettre du 7 septembre 1908 au Père Loupias 173
97. Lettre du 25 septembre 1908 à Mgr Livinhac.....175
98. Lettre du 13 octobre 1908 au Père Loupias.....177
99. Lettre du 20 octobre 1908 à son frère, l'Abbé Ernest.....178
100. Lettre du 20 octobre 1908 à Mgr Livinhac.....179
101. Lettre du 20 octobre 1908 au Père Loupias.....181
102. Lettre du 15 novembre 1908 à son frère, l'Abbé Ernest....182
103. Lettre du 1er décembre 1908 à son frère, l'Abbé Ernest...184
104. Lettre du 15 décembre 1908 à sa sœur VIrginie 184
105. Lettre du 15 décembre 1908 à son frère Xavier.....185
106. Morceau d'une lettre perdue du début de
l'année 1909 à son frère, l'Abbé Ernest 186
107. Lettre du 15 janvier 1909 à son frère, l'Abbé Ernest.....188
108. Lettre du 23 janvier 1909 à son frère, l'Abe Ernest.....189
109. Fin de la Lettre du 31 janvier 1909 (?) à son frère,
l'Abbé Ernest 190

110. Lettre du 3 février 1909 à son frère, l'Abbé Ernest 191
111. Lettre du 5 février 1909 à son frère, l'Abbé Ernest.....193
112. Lettre du 23 février 1908 à sa sœur Virginie 194
113. Lettre du 23 février 1909 à son frère, l'Abbé Ernest 194
114. Lettre du 23 février 1909 à son frère, l'Abbé Ernest 195
115. Lettre de février 1909 au Chanoine Erhardt.....196
116. Lettre du 4 mars 1909 à son frère, l'Abbé Ernest 197
117. Lettre du 19 mars 1909 à son frère, l'Abbé Ernest 198
118. Lettre du 30 mars 1909 à son frère, l'Abbé Ernest 199
119. Lettre du 7 avril 1909 au Père Loupias.....203
120. Lettre du 8 avril 1909 à son frère, l'Abbé Ernest.....204
121. Lettre du 17 avril 1909 à son frère, l'Abbé Ernest.....205
122. Lettre du 6 mai 1909 à son frère, l'Abbé Ernest.....206
123. Lettre du 13 mai 1908 à Mgr Livinhac.....206
124. Lettre du 13 mai 1909 à son frère, l'Abbé Ernest.....209
125. Lettre du 21 Mai 1909 à ses confreres.....209
126. Lettre du 29 juin 1909 à Mgr Livinhac 214
127. Lettre du 13 juillet 1909 à son frère, l'Abbé Ernest 216
128. Lettre du 22 juillet 1909 à Mgr Livinhac.....217
129. Lettre du 22 juillet 1909 à son frère, l'Abbé Ernest 220
130. Lettre du 26 juillet 1909 à son frère, l'Abbé Ernest 221
131. Lettre du 30 juillet 1909 à son frère, l'Abbé Ernest 222
132. Lettre du 4 août 1909 à son frère, l'Abbé Ernest 223
133. Lettre du 7 août 1909 à Mgr Livinhac.....223
134. Lettre du 9 août 1909 à Mgr Livinhac.....224
135. Lettre du 9 août 1909 à son frère, l'Abbé Ernest 226
136. Brouillon de la Lettre du mois d'août 1909 à Mademoiselle Schynse 227
137. Lettre du 1er septembre 1909 à Mgr Livinhac.....228
138. Lettre du 3 septembre 1909 à Mgr Livinhac.....229
139. Lettre du 6 septembre 1909 au Père Loupias.....231
140. Lettre du 23 septembre 1909 à son frère, l'Abbé Ernest...232
141. Lettre du 1er octobre 1909 à son frère, l'Abbé Ernest.....233
142. Lettre du 9 octobre 1909 à son frère, l'Abbé Ernest.....234
143. Lettre du 28 octobre 1909 à son frère, l'Abbé Ernest.....236
144. Lettre du 10 novembre 1909 à sa famille 237
145. Lettre du 5 décembre 1909 à son frère, l'Abbé Ernest 237
146. Lettre du 15 décembre 1909 à son frère Xavier.....238
147. Lettre du 15 décembre 1909 à sa sœur Virginie 239
148. Lettre du 20 décembre 1909 au Chanoine Lintzer de Mulhouse (?) 240

149. Lettre du 20 décembre 1909 à son frère, l'Abbé Ernest 241
150. Lettre du 31 décembre 1909 au Père Loupias 242

ANNEXE

1. La correspondace du Père Malet (1906-1908) 245
2. Directoire de Mgr Hirth pour le catéchuménat (1908) 379
3. Directoire de Mgr Hirth pour le catéchuménat (1909) 399

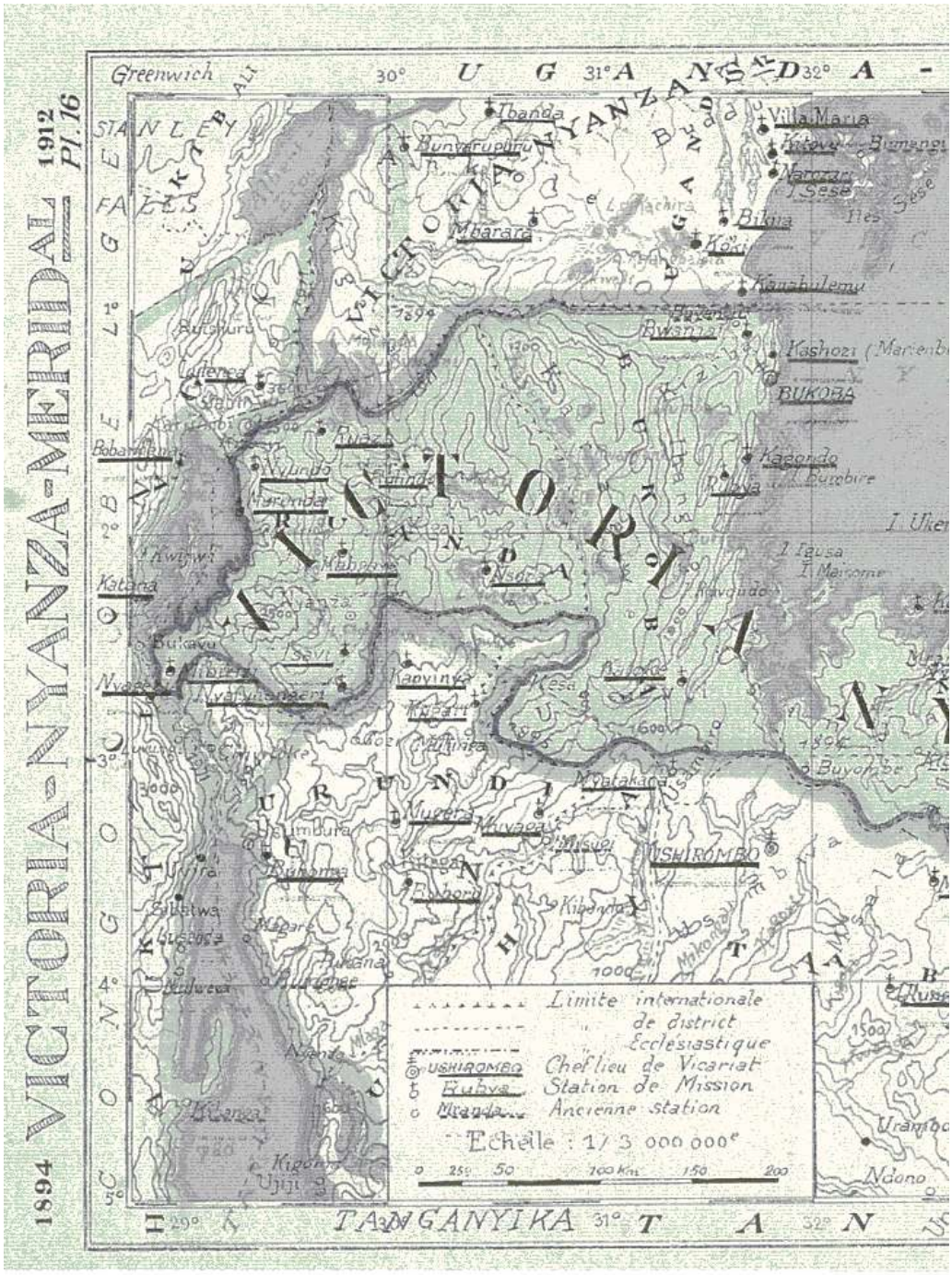

LA PARTIE OCCIDENTALE DU VICARIAT « VICTORIA-NYANZA MERIDIONAL » (1894-1912)

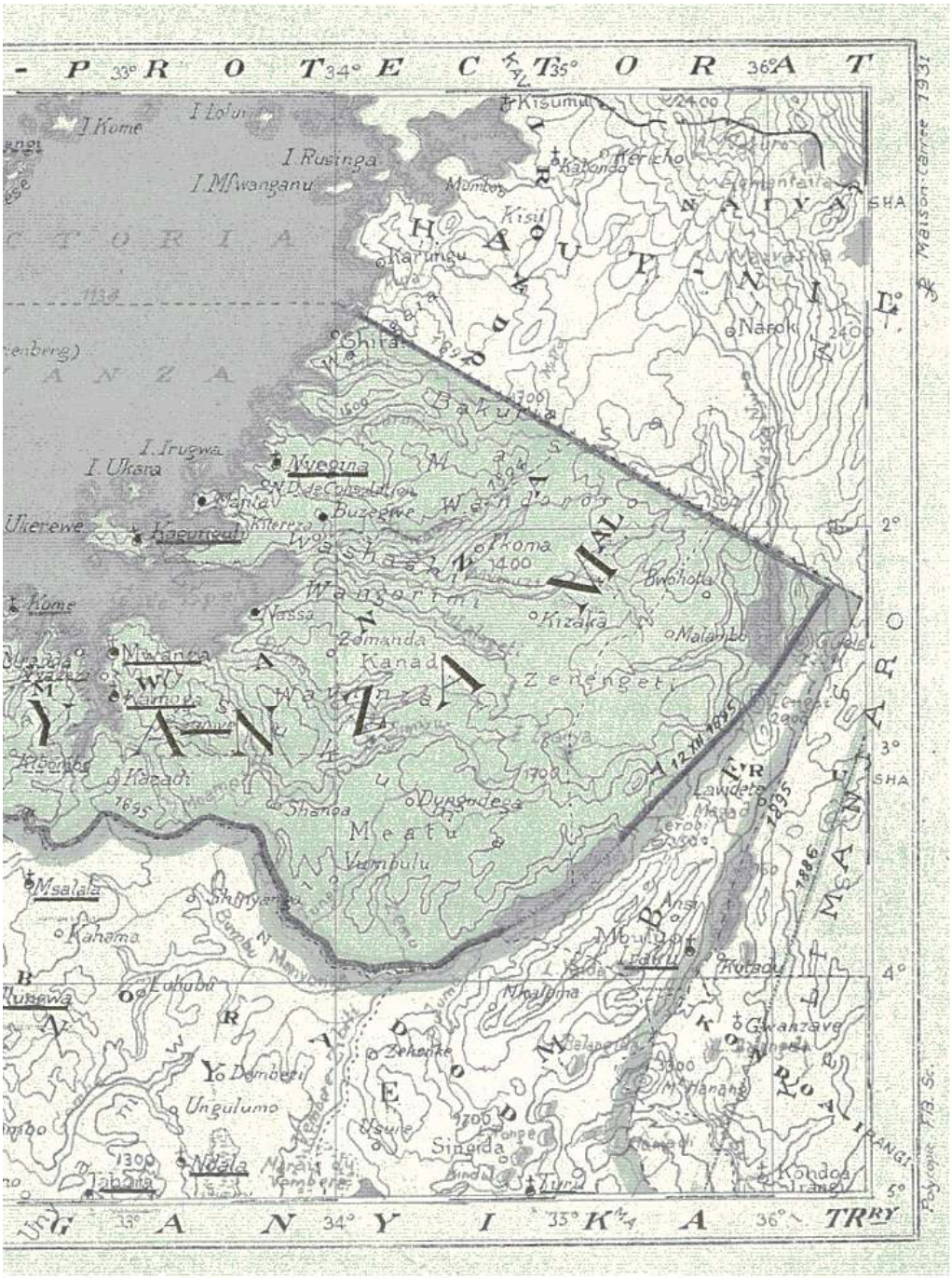

LA PARTIE ORIENTALE DU VICARIAT « VICTORIA-NYANZA MERIDIONAL »
(1894-1912)

MGR LIVINHAC (1846-1922)
SUPERIEUR GENERAL DES PERES BLANCS DE 1890 A 1922

1. LETTRE DU 28 JANVIER 1906 A MGR LIVINHAC[2]

Bukumbi, le 28 Janvier 1906

Monseigneur et très Vénéré Père,

Je n'ai pu écrire mon dernier compte rendu trimestriel, me trouvant en voyage. Celle-ci je la fais en toute hâte pour la confier à Mgr Gerboin [1947-1912] **qui nous quitte à l'instant. Celle que Votre Grandeur m'a fait l'insigne faveur de m'envoyer, m'a été remise hier : c'est la Providence qui l'a fait venir à temps. Aussi je l'en bénis, et lui promets tout de nouveau, dans ma joie sincère, de faire l'œuvre de Dieu selon mes petits moyens.**

Par reconnaissance pour la grande faveur que vous avez daigné me faire, j'espère bien porter davantage encore votre souvenir au Saint Autel, et prier plus généreusement pour la chère Société au moment du Chapitre.

Je me suis permis d'envoyer à ma place notre cher P. Roussez [1867-1935]**, sans avoir aucunement la prétention de le faire entrer au Chapitre**[3].

Mgr Gerboin [1947-1912] avec qui j'ai pu passer quelques jours, et le **P. Sweens** [1858-1950] surtout, pourront vous parler de cette mission ; je me hâte de faire ce que je puis, pendant quelque temps encore ; ma vue qui baisse toujours, est le moyen que le bon Dieu prendra bientôt pour me remettre à ma place.

Après avoir passé 3 semaines au Bukumbi, je voudrais aller passer 3 mois à Ukerewe ; je viens d'y passer 10 jours déjà assez tristes. Ci-joint, une lettre du **P. Léonard** [1869-1953] qui fera voir à Votre Grandeur quelques-unes des misères de cette mission.

A Ukerewe avait dû être envoyé aussi **le P. Fisch** [-?-] ; ne pouvant trouver pour lui nulle part de place ailleurs, je lui avais offert de faire là un dernier essai ; le Père n'a pas cru devoir accepter. En le quittant, je lui ai remis un mot pour Votre Grandeur pour vous expliquer son éloignement de ce Vicariat. Je crois avoir usé envers le Père de toute la patience et la charité dont je suis capable, le mettant successivement inférieur, puis supérieur, sans réussir à rien concilier. Son caractère malheureux ne lui permettait pas d'exercer le ministère avec fruit auprès des indigènes, ni de vivre en commun avec les confrères du Vicariat, même ceux de nationalité allemande. Depuis quelques mois je lui avais demandé de ne plus s'occuper du ministère, espérant calmer ainsi son esprit toujours aigri, mais cela a été sans résultat.

---

[2] Lettre de Mgr Hirth du 28 janvier 1906 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr. (Archives Générales des Missionnaires d'Afrique à Rome), N° 095108.

[3] En marge de la lettre : « n'a pas eu accès ».

Peut-être qu'en dehors de ces climats pourra-t-il se trouver pour lui une situation, où pourront être utilisées les qualités d'ailleurs réelles de ce cher confrère.

Je ferai mon possible pour vous écrire bientôt d'Ukerewe ; j'espère toujours qu'on pourra y faire du bien. Mais en attendant, il n'y a pas eu à Noël le baptême réglementaire, le **P. Roussez** [1867-1935] n'avait pu recruter personne ; il faudra quelques temps pour y former des catéchumènes, même simplement passables.

J'ose demander à Votre Grandeur une bénédiction particulière pour cette mission bien éprouvée.

Daignez agréer, Monseigneur et très Vénéré Père avec l'hommage de mon profond respect, l'expression bien sincère de soumission et d'affection filiale avec laquelle j'ai l'honneur d'être

de Votre Grandeur
l'humble fils et obéissant serviteur
Jean-Joseph
des P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

J'essaierai de vous envoyer prochainement le rapport
de cette mission à la S.C. de la Propagande.

2. LETTRE DU 28 JANVIER 1906 AU PROCUREUR GENERAL[4]

Bukumbi, le 28 Janvier 1906

Mon révérend Père,

Au moment de m'embarquer avec Mgr Gerboin [1947-1912]**, je reçois de Mgr Livinhac autorisation de rester, je suis heureux de le faire. J'aurais été heureux de vous revoir, mais il faudra renvoyer... en paradis sans doute !**

Depuis 18 mois que je n'ai plus revu Muansa, bien des choses ont progressé, ou au moins ont changé. Vous avez dû recevoir plus d'une réclamation au sujet des affaires de douane ; il faudra un peu de temps pour contenter tout le monde.

De mon côté, je constate seulement que <u>la douane est devenue dans les derniers temps à notre égard, aussi exigeante qu'à l'égard des marchands</u>. Nous ne pouvons pas nous plaindre, puisque nous ne prétendons pas avoir des privilèges. Dans tous les bulletins que vous enverrez dorénavant, relatant le contenu des colis expédiés, veuillez faire indiquer <u>tout le détail</u> des objets que renferment les colis. Ci-joint un spécimen de ce que l'on demande en matière de déclaration de douane : c'est la loi pour tous, telle que je l'ai lue. Pour le moment, <u>nos relations avec les autorités de Muansa et</u>

[4] Lettre de Mgr Hirth du 28 janvier 1906 au Procureur général (?), A.G.M.Afr., N° 095109.

de Bukoba souffrent beaucoup, parce que nous n'avons pu suivre encore la loi, que les colons subissent depuis bientôt deux ans. Si le **P. Langemeyer** [1876-1946] ne peut suffire à la besogne, veuillez le faire savoir à **Mgr Livinhac**, mais je vous prie, aidez-nous à rétablir au plus tôt les bonnes relations avec nos autorités : nous ne pouvons nous en passer.

Merci d'avance pour le bien que vous ferez à notre mission, et veuillez agréer, mon révérend et bien cher Père, l'expression de mes sentiments bien affectueusement dévoués en N.S.

J. Hirth
Vic. ap. Ny. M.

SPECIMEN DE DECLARATION[5] :

Société des Missionnaires d'Alger
Vicariat Apostolique duNyanza méridional

Nombre, désignation mode d'emballage* des marchandises	Espèce des (Dénomination objets) Objets, leur nombre ou mesure	Poids net de chaque objet en livres	Valeur de chaque objet
1 Caisse P/B M 123 * indiquer si c'est une caisse, ballot, colis, etc.	seaux 2 mèche de lampe, 10 m. couteaux 1 douz. rasoirs 3 crayons 2 douz. produits de pharmacie réveille matin montres 6 clous 1 paquet chocolat thé 2 boîtes toile pour culte images 2 chapelets 1 douz. livre imprimés 25 Etc.	6 2 3 ½ ½ 2 3 1 ½ 5 2 2 5 1 1 10	6 3 8 1 50 5 6 60 2 2 2 4 4 5 8

[5] Spécimen de déclaration, A.G.M.Afr., N° 095107.

3. LETTRE DU 30 JANVIER 1906 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[6]

Muansa, 30 Janvier 1906

Mon bien cher frère,

J'allais m'embarquer demain pour Mombassa et Marseille ; mais voici que le courrier me remet de notre Supérieur Général l'autorisation de rester au Nyansa pour pourvoir à certains besoins urgents de nos stations. La bonne Providence fait toujours bien ce qu'elle fait ; bénissons-la.

Votre lettre, en réponse à la première, annonce que je vous faisais d'un voyage probable en vue du chapitre de la Société, m'est arrivée par ce même bateau. Mais il me faudra attendre le prochain bateau pour y répondre. Je vais passer quinze jours au Bukumbi.

Vous pourrez, mon bien cher frère, reprendre dorénavant en toute liberté, vos envois d'argent et autres dons ; le tout à mon adresse à Marienberg.

Il sera mieux cependant de mettre les messes à part et de les envoyer directement au **Procureur à Marienberg**. C'est que de plus en plus, je suis en voyage ; vous éviterez ainsi les retards.

Ne m'en voulez pas si je ne viens pas vous voir au pays ; s'il faut qu'on se revoie, Dieu saura bien arranger toutes choses. **Pour cette fois, il lui a plu de me faire éviter un tour en pays civilisé, c'était pour moi un vrai cauchemar.**

Que le bon Maître vous donne toujours plus de succès dans vos quêtes ; c'est vous qui nous amenez ces chers Nègres au baptême.

Je vous embrasse tous encore bien affectueusement en N.S.

Jean-Joseph

4. LETTRE DU 10 FEVRIER 1906 A SA SŒUR VIRGINIE[7]

Bukumbi, 10 Février 1906

Ma bien chère sœur Virginie,

---

[6] Lettre de Mgr Hirth du 30 janvier 1906 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096252. L'abbé Ernest Donat Hirth est né à Spechbach-le-Bas le 21 novembre 1868. Il était un des fils de Joseph Hirth (1821-1900), enseignant, secrétaire de la commune et sacristain de la paroisse, et de Mme Catherine Sauner (1829-1917), fille de Jean Sauner (1800-1868), laitier et maire du village. Il fut ordonné prêtre à Strasbourg le 10 août 1894. Il fut nommé Vicaire d'abord à Ensisheim (le 4 septembre 1894) et puis à Mulhouse Ste Marie (le 21 septembre1899). Le 18 janvier 1904, est promu Aumônier des Sœurs du Bon Pasteur de Mulhouse-Modenheim. Il est nommé Curé d'abord à Stetten (le 1 octobre1918), et puis à Oberlarg (le 12 avril 1927) où il meurt le 5-12-1933 (Archives du diocèse de Strasbourg).

[7] Lettre de Mgr Hirth du 10 février 1906 à Virginie Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096254.

Vous avez dû trouver assez singulier que je ne vous aie jamais parlé du dernier envoi de bas que vous m'avez fait il y a … une petite éternité. C'est que je ne l'avais jamais reçu : ces jours derniers seulement on a déniché la petite caisse au fond du magasin d'un commissionnaire indien.

Cela vous prouve que bien des choses par chez nous ne marchent pas selon l'ordre. La Providence veille d'autant plus sur nous. Elle avait vu sans doute que je n'avais pas usé encore tout ce que cette bonne maman m'avait envoyé par le passé : cependant, croyez-le, je fais mon possible pour les user, et cours autant que je puis.

Votre envoi était encore en assez bon ordre. Il y avait une belle nappe qui va passer de suite à mon autel portatif, et onze paires de bas de laine blanche. La douzième, si vous l'y avez mise, a dû être adjugée ailleurs à quelque pauvre qui en avait plus besoin que moi. Il ne faut pas trop vous plaindre ; je m'étais même résigné à la perte toute du colis, et n'osais pas vous le dire.

Dorénavant n'envoyez pas sans me demander ; je suis tellement pourvu encore de violet, de noir, de coton, de laine, que j'espère bien laisser une bonne provision à mon successeur, même s'il ne vient que dans quelques années.

Mille mercis encore une fois. Je vais me creuser la tête ces jours-ci pour vous dire par quoi vous remplacerez les envois de bas.

En attendant j'ai trouvé si commode ces bas élastiques que j'ai commencé de suite à les mettre, et promet de les user avant tous les autres.

Si c'est la chère maman qui y a mis la main, c'est qu'elle a encore de bons yeux que je lui envie.

Merci mille fois à vous tous et à la bienfaitrice de la nappe.

J'écris à la course, ce qui vous prouve que la santé est des meilleures.

Priez beaucoup pour moi, qui vous le rends de mon mieux.

Toujours bien affectueusement à vous tous dans le Seigneur.

Jean-Joseph

5. LETTRE DU 10 FEVRIER1906 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[8]

Bukumbi, 10 Février 1906

Mon bien cher frère,

Par un simple billet je vous ai déjà accusé réception de votre dernière d'Octobre. Je quitte cette station dans deux jours, et j'irai passer 3 mois dan celle d'Ukerewe, où je prendrai le

[8] Lettre de Mgr Hirth du 10 février 1906 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096255-096256.

temps de me remettre un peu au courant de toute la petite correspondance reçue de par tout dans les 3 derniers mois.

En attendant vous saurez que je veillerai avec soin aux envois que vous m'annoncez ; je tarderai à vous en accuser réception, mais c'est parce que les choses elles-mêmes tardent à venir.

Rassurez-vous au sujet de Helden [*nom illisible*] du **curé Deny** : tout passera bien.

La fameuse indemnité des 200 000 m'a été payée, mais l'Uganda a dû partager aussi avec le vicariat du Haut-Nil, de sorte que mon pauvre Méridional n'a eu qu'une assez petite part. C'était cependant beaucoup pour de pauvres gens qui n'attendaient plus rien. Gratias Déo[9] !

Notre insurrection n'est pas apaisée, mais il est difficile de vous en parler par lettre ; en attendant Dieu continue à nous garder ; nous ne sommes pas en danger.

Je suis en relation avec **Mademoiselle Schynse**[10] qui chaque année nous fait un envoi assez généreux. C'est un 1/5 ou 1/6 de ce qu'elle nous envoyait par le passé, mais c'est plus que je n'aurais osé espérer. Ces jours-ci encore, je vais lui parler de la tombe se son frère missionnaire décédé au Bukumbi.

D'Ukerwe je vous enverrai un petit mot pour les derniers bienfaiteurs que vous me signalez.

Le gros travail que cause la visite à fond de nos chrétientés me fait faire parfois des oublis, et cause des retards que vous m'excuse-rez.

Adieu encore, songez souvent à nos chers chrétiens qui prient aussi pour vous.

Toujours bien affectueusement vôtre

Jean- Joseph

---

[9] « Merci à Dieu »

[10] Mademoiselle Schynse était la sœur du Père Schynse, Missionnaire d'Afrique, mort à Kamoga en 1891. Elle avait fondé « la Société des Dames et des Demoiselles catholiques pour le secours des Missions » qui fut le principal soutien des Missionnaires d'Afrique en Allemagne. Son siège administratif était à Trèves. La Baronne de Poelnïtz la présida en 1899 (A.G.M.Afr., *Lettre du Père J. Froberger du 11 mai 1899 à Mgr Livinhac,* N° 42001-42002). Le Père Froberger appela Mademoiselle Schynse « une femme intelligente et énergique (…) mais sans jugement pratique (…). Elle n'est satisfaite que si elle peut commander entièrement et que tous lui obéissent aveuglement (…). Elle a gâté déjà plusieurs affaires (…). Elle m'a dit une fois que c'était elle qui avait obtenu ma nomination » (A.G.M.Afr., *Lettre du Père J. Froberger du 23 juin 1900 à Mgr Livinhac,* N° 42033).

6. LETTRE DU 11 FEVRIER 1906 A MGR LIVINHAC[11]

Bukumbi, le 11 Février 1906

Monseigneur et très Vénéré Père,

Les difficultés qui augmentent toujours à la douane de Muansa m'obligent d'envoyer ce mot à Sa grandeur. **Mgr Gerboin** [1947-1912] aura pu voir les choses sur place à Mombasa et renseignera de son côté. Ce sont les circonstances nouvelles, les nouvelles réglementations, bien plus sans doute que les oublis des missionnaires, qui sont causes des difficultés. Mais il n'en est pas moins vrai que celles-ci ont troublé déjà beaucoup nos relations avec les autorités, et puis elles seront causes de pertes matérielles, entre autres celle du privilège d'être remboursé jusqu'ici des frais de douane jusqu'à concurrence de 12.000 fr. pour les 3 Vicariats.

J'étais insuffisamment renseigné jusqu'ici, sinon j'aurais pris sur moi d'aviser plus tôt à la situation. Les colis arrivent par centaines à Mwansa pour l'Unyanyembe, le Haut-Congo, le Tanganika, et les papiers manquent pour les retirer. Par ailleurs, les agents indiens se montrent incapables, et le gouvernement de la colonie, depuis la révolte qu'on voudrait leur attribuer, mème campagne contre eux pour les exclure des affaires. Le dernier vapeur a déchargé encore 240 charges d'étoffes qui restent sans abri sur les quais, faute de local, et nous n'avons pas de déclaration de douane pour les retirer. J'ai nommé **P. Schneider** [1868-1950] Procureur provisoirement pour les 3 Vicariats sus-nommés (Le Nyansa Méridional a centralisé tous ses arrivages à Bukoba, sauf quelques rares caisses personnelles). Il faudra que du Bukumbi on se rende au Muansa à chaque bateau donc 2 fois par mois, et chaque fois pour 2 ou 3 jours. Un 5e missionnaire, **P. Knoll** [1880-1951], a déjà été appelé au Bukumbi, d'autant plus que le **P. Barthélemy** [1872-1943], supérieur, a besoin de changer d'air pendant quelques mois.

Votre Grandeur voudra bien nous dire s'il faut fonder à Muansa une résidence fixe : nous y possédons en ville même 3 hectares de terrain, une chapelle (20 m.) suffisante pour 10 ans, car les baptêmes ne promettent pas d'être nombreux. Il n'y a pas beaucoup d'avantages pour le Vicariat même dans une pareille fondation, mais s'il la faut pour le bien général, nous aurons soin de nous attacher aux indications de Sa Grandeur. J'ai entendu qu'on avait proposé de fonder à Daressalam ; sans rien vouloir discuter, je crois devoir dire à distance, je n'en vois pas l'utilité avant qu'existe le chemin de fer qu'on parle de construire vers l'intérieur et Tabora. **Si c'est pour les relations avec le Gouverneur, j'ai constaté qu'il faut s'arranger**

[11] Lettre de Mgr Hirth du 11 février 1906 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095110.

sur place avec chacun de nos commandants des stations militaires en détail ; faire intervenir le Gouverneur dans nos affaires et difficultés locales, c'est chaque fois les augmenter.

En disant cela en toute simplicité, je ne voudrais pas avoir l'air de plaider surtout pour une fondation au Muansa qui longtemps encore n'aura d'autre charme que celui du devoir à accomplir.

Daignez agréer, Monseigneur et très Vénéré Père, l'expression des sentiments de profond respect et d'affection filiale avec laquelle je reste de Votre Grandeur l'humble fils et obéissant serviteur

J. Hirth
Vic. ap. Ny. M.

7. LETTRE DU 11 FEVRIER 1906 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[12]

Bukumbi, 11 Février 1906

Bien cher frère Ernest,

Je spécule sur votre grande bonté et générosité : si je vous ennuie, vous n'avez qu'à me jeter au panier.

Ce que vous avez envoyé en fait de ***Blechmusik Instrumente***[13] a suffit en Juin 1905 pour produire bon effet lors de la visite du **Graf von Götzen**[14]. C'était un peu maigre, mais suffisant pour un commencement. Il paraît que maintenant il serait facile de faire un peu mieux, et de soutenir la réputation de notre école sans frais considérables. Il faut vous dire que l'effet moral produit par la musique sur les élèves et sur tous ceux qui les entourent est des plus consolants.

Vos premiers instruments envoyés sont encore en bon état, sauf 2 trompettes faussées dès les premiers jours et 2 ou 3 autres qui ne feront pas de vieux jours. Il fallait s'y attendre avec des instruments

---

[12] Lettre de Mgr Hirth du 11 février 1906 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096257.

[13] « Des instruments pour un concert de casseroles ».

[14] Le comte Gustav Adolf von Götzen (1866-1910) appartient à la noblesse allemande. Après ses études secondaires, il s'engage comme lieutenant dans la garde des Uhlans. Début 1891, il opte pour une carrière diplomatique. De mai à septembre 1891, il visite la région du Kilimandjaro. Début 1892, il s'inscrit à l'Académie militaire de Berlin pour approfondir sa formation militaire. De juin à juillet 1892, il explore la région située entre les villes actuelles d'Istanbul et d'Ankara en Turquie. Puis, il traverse l'Afrique d'Est en Ouest. Il explore le Rwanda du 2 mai au 26 juin 1894. C'est alors qu'il rencontre le *Mwami* Rwabugiri. De retour en Allemagne, fin 1895, il publie le récit de son voyage « Durch Afrika von Ost nach West – A travers l'Afrique de l'Est à l'Ouest ». Mgr Hirth consultera ce récit avant de se rendre au Rwanda fin 1899. Dès son retour en Allemagne, le Comte von Götzen reprend sa carrière diplomatique. Le 12 mars 1901, il est promu gouverneur impérial de « Deutsch-Ostafrika ». Il reste en fonction jusqu'en avril 1906. Malade et épuisé, il rentre en Allemagne. Il meurt le 1er décembre 1910 à Berlin à l'âge de 44 ans (R. BINDSEIL, *Le Rwanda vu à travers le portrait biographique de l'officier, explorateur de l'Afrique et gouverneur impérial Gustav Adolf von Götzen (1866-1910)*, Berlin, 1992, pp. 30-184).

d'occasion. Les instruments à ventile, système allemand, sont d'autre part trop délicats pour ces pays ; il ne faudra rien que des instruments avec pistons, système français, ce qui peut suffire pour des oreilles communes. Voudriez-vous m'envoyer les 6 instruments de la liste ci-jointe avec les 2 clarinettes manquées ? Le tout en B.

Sur une seconde liste, je vous demande quelques accessoires pour les instruments que vous a fournis Baumgärter en 1904.

Faites-vous choisir 6 instruments neufs et solides, pas durs pour le souffle.

Le tout pourrait être réuni dans une caisse ou deux que vous feriez bien de faire adresser directement au **P. Procureur des Pères Blancs à Mombasa** (via Hambourg ou autre). Mais n'oubliez pas d'envoyer à temps au Procureur la liste précise des instruments, avec leur valeur réelle ; la douane exige cela absolument (sinon la mission n'est pas remboursée pour ces frais de douane).

Ne craignez pas, mon bien cher frère de prendre pour payer la note sur les envois d'argent que vous faites de temps en temps à mon adresse ; il suffit que dans vos lettres vous m'indiquiez la chose de manière que ni les intentions de messes ni les rachats ne soient retardés ou n'avaient à souffrir.

Merci d'avance, mon bien cher frère et que le bon Maître continue à vous bénir.

Je reste dans le Seigneur votre toujours bien affectueusement dévoué frère

Jean-Joseph

8. LETTRE DU 15 MARS 1906 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[15]

Ukerewe, 15 Mars 1906

Mon bien cher frère Ernest,

Par le dernier courrier je vous ai expédié deux paquets de photographies, au lieu d'un ; il y avait 70 + 63 photographies.

Depuis, m'est arrivé un nouvel envoi de 33 photographies que je vous expédie aujourd'hui. J'avais demandé ces photographies à notre Frère photographe qui pour le moment se trouve au Ruanda ; c'est lui qui est architecte et entrepreneur de la grande église que l'on voudrait bâtir à Issavi. C'est ce qui vous explique comment ces photographies vous donnent exclusivement des sujets du Ruanda.

D'ici longtemps je n'oserai rien demander à notre photographe qui s'est évertué à me faire pendant des mois des souvenirs pour mon voyage… manqué.

---

[15] Lettre de Mgr Hirth du 15 mars 1906 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096259.

Je suis toujours encore à Ukerewe. La chrétienté compte environ 1 500 néophytes. Il y a bien des choses à apprendre à ces pauvres gens ; il faut même leur apprendre à se marier… chrétiennement ; c'est ce qu'ils savent le moins. Priez beaucoup pour nous et recevez dans le Seigneur mes embrassements fraternels

Jean- Joseph

9. LETTRE DU 20 MARS 1906 A MGR LIVINHAC[16]

Ukerewe, le 20 Mars 1906

Monseigneur et très Vénéré Père,

Les PP. Brard [1858-1918] et Roussez [1867-1935] pourront fournir cette fois de vive voix tous les détails que désire Votre Grandeur sur le Nyansa Méridional. Rien de particulier ne s'est passé depuis leur départ.

Les troubles qui ont agité une grande parie de l'Est africain allemand semblent se calmer pour le moment. Nous n'étions pas sans inquiétudes pour nos stations du Ruanda. Ce qui, après Dieu, nous donnait un peu de confiance cependant, c'était précisément le nombre même, déjà respectable, de nos missionnaires actuellement présents au Ruanda. Dorénavant, et grâce à la dernière fondation que Votre Grandeur a bien voulu autoriser au centre du pays, nos stations seront assez bien reliées ensemble et pourront communiquer facilement. Mais il semble que ce ne soit pas le moment encore pour les Sœurs de songer à s'établir au Ruanda, comme elles le désirent ; il faudra sans doute laisser d'abord le gouvernement s'implanter dans le pays avec des forces suffisantes, ce qui ne se fera pas sans provoquer peut-être quelque bagarre : on veut partout se hâter tellement de les lever de gros impôts ; les musulmans surtout, indiens et autres, qui ont plus de liberté que nous pour propager leur religion, répandent tellement la haine du Blanc, que sur tous les points on peut s'attendre un jour ou l'autre à des soulèvements. Dieu nous garde !

Nos cinq stations de la côte Ouest du Nyansa se développent assez bien. Dans l'Ussuwi la situation promet de s'arranger peu à peu, et les missionnaires y font maintenant assez régulièrement les baptêmes trimestriels ; ces baptêmes sont peu nombreux. Seule la station située chez **le chef Kahigi** à six lieues au Sud de Bukoba, ne voit pas bien encore comment avancer. On y prépare en ce moment un premier petit baptême de gens du pays même ; mais on n'est pas sûr, que le roi toujours servilement renseigné par ses Baganda, n'y mette son veto au dernier moment.

---

[16] Lettre de Mgr Hirth du 20 mars 1906 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095111-095112.

De nos trois stations du Sud du lac, c'est Komé qui pour le moment se développe le mieux, quoique le chiffre de ses baptêmes soit bien modeste. Au Bukumbi la mission avance aussi, mais bien lentement à notre gré ; peut-être y pourrais-je aider un peu au bien, si j'y retournais pour quelques mois, mais cela ne pourra se faire que vers Noël de cette année, si c'est la volonté de Dieu.

J'aurais voulu profiter du temps qu'a bien voulu me donner ici Votre Grandeur, pour éloigner les dernières difficultés qui empêchent encore le bon progrès de nos stations de la rive Ouest ; mais j'ai dû céder aux instances des confrères d'Ukerewe, et je passerai d'abord quatre mois dans cette mission.

J'essaierai de me rendre mieux compte pourquoi cette mission a eu dans les derniers temps tant de misères avec ses chrétiens, et si peu de succès pour les conversions. La population de l'île semble offrir cependant autant et plus de ressources que plusieurs de nos autres stations.

Au sujet du matériel, les confrères pressent depuis quelque temps pour qu'on essaie des cultures dans l'une ou l'autre de nos stations du Sud : ce serait pour essayer de nous procurer des ressources ; il y aurait le coton, le caoutchouc... Mais ces cultures ne peuvent être faites avec profit que là où elles se font un peu en grand. Les petits essais que l'on a faits semblent assez favorables ; faut-il tenter des essais plus sérieux ? Et dans ce cas, le Vicariat peut-il enlever un missionnaire prêtre presque totalement au ministère et le charger de la direction d'une exploitation agricole ? Le Vicariat manque de Frères pour ce genre de travail ; ne faudrait-il pas un Frère bien doué, et de préférence de nationalité allemande, ou au moins hollandaise ?

Nous laissons à Votre Grandeur le soin de trancher ces questions.

Au sujet des Frères, j'ai la satisfaction d'annoncer que le Frère Herménégilde[17] [1876-1962] **depuis son changement de station en Octobre, manifeste de très bons sentiments, ainsi que le P. Réant** [1878-1908]**, transféré au Kissaka. Le Frère demande à émettre au 1er Novembre son serment à perpétuité ; pourra-t-il le faire, si cette année-ci aucune difficulté ne survient, ou bien devra-t-il attendre même dans ce cas, à cause des grosses difficultés qu'il a éprouvées avec son supérieur en 1905 ? Le P. Sweens** [1858-1950] **connaît bien ce Frère ; moi-même je vois autant de raisons pour que contre.**

En terminant, j'ose prier Votre Grandeur de vouloir bien faire cette année encore, à cette mission, la charité de quelques dignes

[17] Dans les textes en français, le nom du Frère est écrit avec des accents aigus. Mais en allemand, son nom n'a pas d'accents

recrues, si la chose peut se faire ; il y a autour de toutes nos stations tant d'âmes de bonne volonté !

Tous les missionnaires de ce Vicariat redoublent de prières pour que le divin Esprit daigne assister nos Vénérés Pères du Chapitre ; tous aussi offrent d'avance leur plus affectueuse soumission à toutes les décisions.

Daignez bénir encore, Monseigneur et très Vénéré Père, notre petite volonté, nous assurer le secours de vos prières, et agréer dans le Seigneur le nouvel hommage de profond respect et de soumission filiale ave lequel je reste de Votre Grandeur

l'humble fils et obéissant serviteur
Jean-Joseph
des P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

10. LETTRE DU 21 AVRIL 1906 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[18]

Ukerewe, 21 Avril 1906

Mon bien cher frère Ernest,

Cette fois grâce, à vos longs détails du 28 Décembre, je connais un peu toute la petite famille des neveux et nièces : ça grandit vite, et s'il plaît à Dieu que ce soit en sagesse et en grâce, sa bonne Providence trouvera bien dans le nombre quelque âme assez généreuse pour une vocation plus élevée. Puissiez-vous, avec la chère Virginie, bien les prêcher toujours, parents et enfants de paroles et d'exemples.

Tous les noms que vous m'avez indiqués ont passé dans mon bréviaire, avec mention spéciale du cher séminariste de Zillisheim que je recommanderai plus souvent au bon Maître. Vous vous chargerez de le lui dire.

La pauvre famille de Marie vous donne beaucoup de soucis ; je tâcherai de prier pour elle plus souvent encore : c'est tout ce que je peux faire, si je le faisais bien !

Je ne vous donne pas de nouvelles de nos missions, qui vont leur petit train. Celles du Sud ne gagneront guère dorénavant pour la foi, car cette année-ci, on commence dans le coin le plus Sud-Est du Nyansa, à faire des fouilles pour exploiter les mines d'or. On ne connaît pas suffisamment encore la richesse de ces mines, mais il y a paraît-il déjà des milliers de Noirs (toute notre jeunesse) sur les chantiers. Nous n'en serons guère plus riches d'aucune manière si nous avons l'or dans notre voisinage. Un autre prospector[19] prétend

[18] Lettre de Mgr Hirth du 21 avril 1906 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096260

[19] Prospecteurs

en avoir découvert sur la côte Ouest du lac, à 10 Kilom. de notre Séminaire ; demandez donc au bon Dieu de ne pas trop nous envoyer pareille bénédiction.

Dans un mois je compte rentrer à Marienberg ; d'ici-là j'espère que vous vous serez décidé à rependre vos envois d'argent. Je suis passablement à sec.

Merci d'avance et que le bon Dieu bénisse ce que vous faites pour aider à nos conversions. Mes embrassements bien affectueux à la chère maman et à tous les nôtres.

Votre toujours bien affectionné frère

Jean-Joseph

Dans les quelques timbres, il y a en a au moins un de valeur : 2 roupies.
Voudriez-vous me faire adresser le Kolonialblatt et la Kolonial Zeitung à Marienberg bei[20] Bukoba au lieu du Bukumbi. C'est parce que cela leur fera moins de retard ; et même moins de pertes.

11. LETTRE DU 25 MAI 1906 A MGR LIVINHAC[21]

Ukerewe, le 25 Mai 1906

Monseigneur et très Vénéré Père,

Cette lettre est pour annoncer à Votre Grandeur le voyage à Daressalam du **P. Jos. Barthélemy** [1874-1956], supérieur du Bukumbi. Le voyage est fait sur la demande et aux frais du Gouvernement.

En 1905, le Père fut invité par ordre de la côte à servir d'interprète au Muansa, au cours de quelques procès intentés à des Blancs et pour lesquels était venu le juge de la côte. Un des prospectors condamnés en a appelé, et le même procès va être repris en Juin à Daressalam même, où doivent se rendre tous les témoins de 1905 ainsi que les interprètes.

Je n'ai pas cru devoir empêcher ce voyage, pour la raison spécialement que le Gouverneur, comte de Götzen, dans sa visite à Marienberg en Juin 1905, m'avait demandé directement, de vouloir bien, quand le Gouvernement en ferait la proposition, permettre à ceux de nos missionnaires qui savent la langue, de servir aussi d'interprètes dans certains cas plus graves, où les Blancs sont en cause. Le cas ne s'est présenté que cette fois encore.

Le Père pourra être assez vite de retour, à moins que Votre grandeur ne voie des raisons pour le retenir à Mombasa.

Ce même Père, ayant eu assez souvent la fièvre pendant son séjour de près de 7 ans sans interruption au Bukumbi, avait été averti déjà qu'il irait passer à Rubya d'Ihangiro, 3 mois de la saison sèche pour changer un peu d'air. A son retour de la côte, il viendra ache-

[20] Traduit de l'allemand : « près ».
[21] Lettre de Mgr Hirth du 25 mai 1906 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095113.

ver, s'il y a lieu, ses 3 mois sur la côte du Kiziba. Depuis toute cette année 1906, les Pères sont cinq au Bukumbi.

Dans deux jours, je compte m'embarquer au Muansa et faire route avec le Père jusqu'a Bukoba. Vers la fin de Juin, je pourrai écrire à Votre Grandeur quelques détails sur la mission d'Ukerewe, où je viens de passer 3 mois et demi.

D'après tout ce que j'y ai entendu, il semble que le cher **P. Roussez** [1867-1935] serait parti d'ici bien plus fatigué que je ne pensais, et l'anémie devait être plus grande que le Père ne laissait paraître. Je crois devoir dire cela à Votre Grandeur à cause des grandes instances que le Père promet de vous faire pour retourner au plus tôt dans sa mission. Si vous permettez, nous attendrons ici volontiers pour son retour que les forces lui soient bien revenues ; son absence dût elle même se prolonger.

En écrivant ces lignes précisément au jour anniversaire où Votre Grandeur me conférait les grâces de l'Episcopat, je me prosterne une fois de plus à vos pieds pour vous offrir mes bien humbles hommages de filiale affection et soumission, mais surtout pour supplier Votre Grandeur d'intercéder pour moi auprès du Seigneur, afin que ces grâces ne s'élèvent pas contre moi, au jour de la reddition des comptes.

Daignez m'assurer jusqu'à la fin, Monseigneur et bien Vénéré Père, le secours de vos prières, comme je renouvelle de mon côté l'hommage le plus respectueux et le plus affectueux de mes sentiments d'entière soumission dans lesquels j'ai l'honneur d'être

de Votre Grandeur
l'humble fils et obéissant serviteur
Jean-Joseph
des P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

12. LETTRE DU 26 MAI 1906 A SA SŒUR VIRGINIE[22]

Mission d'Ukerewe, 26 Mai 1906

Ma bien chère sœur Virginie,

Vous m'avez excusé depuis longtemps déjà en voyant que mes lettres devenaient de plus en plus rares et courtes ; il n'est pas besoin de vous dire que je me fais vieux plus que vous ne pensez peut-être ; et puis je suis si rarement chez moi, que j'en suis même à me demander si j'ai encore un chez moi. Depuis novembre dernier je suis loin de Marienberg, où j'aurais au moins une chambre un peu fermée ; tandis que partout ailleurs, je gémis un peu des grands

[22] Lettre de Mgr Hirth du 26 mai 1906 à Virginie Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096261.

vents auxquels on est exposé nuit et jour. Consolez-vous, je retourne à Marienberg pour quelques jours ; j'aurais le plaisir d'y trouver accumulée bien de la besogne en retard, et qui ne peut se faire en voyage.

Votre dernière lettre de Décembre m'a enfin apporté la liste des chers neveux et nièces, et depuis ce temps, elle n'a pas quitté mon bréviaire ; je vis avec ces chers enfants. Soyez-leur une bonne maman toujours ; je sais ce qu'il leur faut de soins pour les mettre en bonne voie de gagner le Paradis. De temps en temps, souvenez-vous aussi de ma petite famille à moi, de petites négresses et petits nègres, que vous m'avez aidé à racheter par tous les dons envoyés depuis des années ; ces pauvres ne sont peut-être pas toujours aussi gentils que les vôtres et il faut de la patience aussi pour en tirer quelque chose de bon. Je tâcherai de vous les amener en Paradis, où vous serez bien surprise de vous trouver en si drôle de famille.

Comme il n'y a rien de bien nouveau à vous annoncer, je vous demande de ne pas manquer d'offrir de ma part à la bonne **Mère Clémentin**[23] [1836-1918], mes meilleurs vœux de bonne et sainte fête, à l'occasion de la Sainte-Madeleine. Elle voudra bien m'excuser si je ne puis lui écrire, et prierai d'autant plus pour ce pauvre vieux qui use ses jambes à pérégriner sur cette terre. A votre cher sœur **Marie Madeleine** vous offrirez des vœux bien affectueux aussi en mon nom, si vous croyez que cela puisse faire plaisir. Dites à Marie Madeleine de **Xavier** que le jour de sa fête elle prie au moins trois fois plus pour moi que les autres jours ; sa bonne patronne se chargera de l'en récompenser.

A l'occasion, rappelez-vous au souvenir de tous les autres frères et sœurs**, Catherine**, **Xavier**, **Julie**, ainsi qu'à tous les cousins et autres parents et bienfaiteurs.

Je termine par un dernier souvenir plus affectueux encore à la bonne et chère maman. Je demande au Ciel qu'elle puisse nous continuer longtemps encore la charité de ses prières et de ses bons exemples.

---

[23] Sœur Clémentin Sauner (1836-1918), née Marie Madeleine Sauner, est la fille de Jean Sauner (1800-1868), laitier et maire de Spechbach-le-Bas (de 1846 à 1868), et de Madeleine Wolff (1800-1846). Elle naît le 28 novembre 1836. Sa sœur cadette, Catherine Sauner (1829-1917) épousera Jean Hirth (1821-1900), instituteur à Spechbach-le-Bas. Marie Madeleine Sauner sera la tante et la marraine de Mgr Hirth qui l'appellera « ma seconde Mère » (Lettre de Mgr Hirth du 10 décembre 1910 a son frère, l'Abbe Ernest, Casier 303, N° 096414). Marie Madeleine entre chez les Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé. Le 7 avril 1870, elle prononce ses premiers vœux. A cette occasion, elle reçoit le nom de Sœur Clémentin. De 1909 à 1918 elle réside à la Maison-Mère à Ribeauvillé. Elle meurt le 20 octobre1918. Sa Congrégation, fondée en 1783, était majoritairement implantée en Alsace où elle avait de nombreuses écoles. En 1904, elle comptait 1895 membres. A l'époque de Mgr Hirth, elle s'opposa avec vigueur à la germanisation de l'Alsace, annexé par l'Allemagne en 1871(Archives des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé).

Adieu encore, ma bien chère Sœur, je reste dans le Seigneur votre toujours bien affectionné frère

Jean-Joseph
Vic. ap. Ny. M.

13. LETTRE DU 26 MAI 1906 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[24]

Ukerewe, 26 Mai 1906

Mon bien cher frère Ernest,

Depuis assez longtemps je n'ai pas eu de vos nouvelles ; peut-être m'attendent-elles à Marienberg où je serai sous peu.

De nos missions, rien de bien particulier à vous signaler ; l'insurrection doit être à peu près terminée ; elle n'a gagné cette fois que le tiers Sud de la colonie, où les pauvres gens l'ont payé cher. Qui sait jusqu'où elle atteindra une autre fois ! Nos Nègres se dégourdissent vite en contact de certaine civilisation ; les musulmans surtout qui nous envahissent sous toutes les formes, font un mal incalculable à la religion sans doute, et plus encore au gouvernement qui indirectement les patronne, et contre lequel les indigènes sont poussés par eux à la révolte. A partir du 1er Juillet, nous aurons, en place du gouvernement militaire, le gouvernement civil, au Mwansa d'abord, puis bientôt à Bukoba ; on ne peut prévoir encore qui est-ce qui y gagnera.

Dans tout le Sud et Sud-Est du Nyansa, nous avons des prospectors à la recherche de l'or ; on fait même des fouilles préparatoires en deux ou trois endroits, où notre jeunesse chrétienne va aussi se fourvoyer ; mais il est difficile de savoir au juste les richesses de nos mines de ces régions.

En attendant je dois vous dire que de Mombasa on m'a annoncé un déficit de 615, 15 [francs ?] dans ma caisse personnelle. Comme je suppose que vous avez repris vos envois d'argent par mandats internationaux à Marienberg, je vous prie de vouloir bien envoyer environ 7 ou 800 francs tout d'abord au **P. Procureur des Pères Blancs à Mombasa** pour la caisse personnelle de **Mgr Hirth** (à mesure que l'argent vous arrive). Vous n'avez pas à donner au Procureur d'autres explications. Celles-ci vous me les adressez à Marienberg ; peu importe à quelles intentions répond cet argent, vos intentions seront également remplies de suite, que ce soit pour messes, pour rachats, ou autres. Donc envoyez avant la fin de l'année, l'argent que vous avez sous la main. Je vous demande cela afin que je n'aie pas besoin

[24] Lettre de Mgr Hirth du 26 mai 1906 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096262.

de renvoyer de Marienberg à Mombasa ce qui a couru une fois déjà les risques du voyage à l'équateur. Je suppose que vous n'envoyez aucun colis à Mombasa, ni petit, ni grand, sans envoyer en même temps au Procureur le détail précis de ce que renferme le colis, avec le poids et la valeur de chaque article ; c'est exigé par la douane allemande qui menace de nous faire perdre sans cela le privilège du remboursement.

Prions toujours beaucoup pour la chère famille et la pauvre mission du Nyansa. J'embrasse bien affectueusement tous les nôtres et la bonne maman surtout, et reste tout vôtre.

Jean-Joseph

Je vous ai demandé de vouloir bien faire changer l'adresse ci-jointe.

14. LETTRE DU 8 JUIN 1906 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[25]

Marienberg, 8 Juin 1906

Mon bien cher frère Ernest,

J'ai hâte de vous annoncer que j'ai reçu bien intact le colis postal renfermant une trentaine de cahiers blancs pour musique ainsi que la série entière de 16 morceaux pour musique militaire ; vous direz à Virginie que la nappe d'autel et le reste, images, etc... s'y trouvaient bien aussi. Mille affectueux remerciements à vous et aux chers bienfaiteurs.

Je vous ai fait cette année bien des demandes déjà, mais vous n'avez qu'à vous mettre à votre aise pour toutes ces demandes dont aucune n'est très pressée.

Pour l'envoi de l'argent surtout, ne vous préoccupez pas. Envoyez jusqu'à l'extinction de mes dettes à Mombasa, comme je vous ai dit, n'importe quel argent. D'ici, il ne me sera pas difficile de spécifier à notre Procureur dans quelle caisse sera versé cet argent. Pour les intentions de messes continuez à les adresser à Marienberg.

Hâtez-vous de m'écrire pendant que je suis encore à ce dernier endroit ; je ne m'éloignerai guère avant que les nouveaux confrères qu'on attend vers Septembre de chaque année, nous soient arrivés ; donc vos lettres m'arrivent plus vite.

Adieu encore et mille fois merci dans le Cœur du Bon Maître.

Toujours bien affectueusement vôtre

Jean-Joseph

---

[25] Lettre de Mgr Hirth du 8 juin 1906 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096263.

15. LETTRE DU 26 JUIN 1906 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[26]

Marienberg, 26 Juin 1906

Mon bien cher frère Ernest,

En rentrant à Marienberg, j'ai trouvé votre envoi si considérable de Mai au **Procureur de Marienberg**. Que le bon Maître veuille bien multiplier sur vous et tous les chers bienfaiteurs ses grâces les plus abondantes. Je voudrais en retour de tant de bienfaits pouvoir vous écrire longuement encore comme par le passé, mais les occupations sont devenues tellement nombreuses !

Au sujet du mandant qui vous préoccupe, j'ai été surpris de constater qu'on avait oublié à Marienberg de s'en préoccuper, comme de droit. J'ai donc dû constater d'abord dans les comptes que ce mandat du 7 Novembre 1905 n'a pas été perçu. On a demandé de suite à la poste de Bukoba, et celle-ci répond que ce mandat de 137 roupies (182, 68 m) n'a jamais été ni vu ni payé. Faites donc sans retard des démarches à Mulhouse, puisque c'est vous qui devez avoir le récépissé.

Je vous prie de m'en parler de suite et avant qu'il y ait de prescription contre nous.

Soyez rassuré au sujet des intentions de messes dont cette somme représentait les honoraires ; elles sont toutes acquittées déjà, et les confrères ont perçu les honoraires qui leur sont toujours payés sur la caisse du Vicariat ; c'est celle-ci qui dans ce cas subit la perte de 137 roupies si le mandat n'est pas retrouvé.

Peut-être pourrons-nous nous entendre pour nos envois futurs, quand le moment sera venu pour moi de faire une nouvelle absence.

Je vous embrasse encore tous bien affectueusement en N.S.

Jean-Joseph

P.S. : Je n'ai pas de nouvelle encore d'un renfort de missionnaires en cette année. Mais vous saurez chaque année par Trèves, s'il y a une caravane vers Juillet, Août, et dans le cas où il y avait quelque compatriote assez sûr pour vous en ces sortes de caravanes, vous pourriez bien confier vos commissions.

16. LETTRE DU 30 JUIN 1906 A MGR LIVINHAC[27]

Marienberg, le 30 Juin 1906

Monseigneur et très Vénéré Père,

Votre Grandeur a eu la bonté de m'envoyer encore quelques encouragements à la date du 7 Avril. Dieu sait quelle con-

[26] Lettre de Mgr Hirth du 26 juin 1906 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096264-096265.

[27] Lettre de Mgr Hirth du 30 juin 1906 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095114-095117.

solation c'est chaque fois pour moi que de pouvoir me soumettre à vos directions. Pour le moment, nous attendons tous avec impatience et pour nous y confirmer les nouvelles décisions du Chapitre.

Dieu a constitué à bénir le Nyansa Méridional pendant ces trois mois. Cependant si certaines misères disparaissent, d'autres plus nombreuses semblent surgir, ces jours-ci en particulier. Sous peu pourront être expédiées les statistiques et rapports pour l'année ; elles vous parleront un peu des bénédictions surtout. Dans cette lettre, permettez-moi de m'appuyer un peu davantage sur les petites misères, autant que la conscience me fait un devoir de le faire ; j'essaierai cependant de faire le moins de peine possible à votre cœur toujours si paternel envers tous les missionnaires.

Ruanda. – A Rwasa du Mulera, le **P. Classe**[28] [1874-1945] a eu de nouvelles difficultés avec un de ses confrères : cette fois c'est le P. Dufays [1877-1954] qui semble avoir cédé à l'esprit de contradiction, et entêté quelquefois à vouloir faire la mission à sa manière. Je n'ai pas eu de reproche à faire en cela au **P. Classe** [1874-1945].

A Nsasa du Kissaka, le **P. Réant** [1878-1908] qu'il a fallu enlever en Septembre 1905 de Ruasa, donne de nouvelles inquiétudes ; il est cause en partie que la charité ne va guère dans la communauté ; il

[28] Mgr Léon Classe (1874-1945), né en 1874 à Metz, étudié chez les Sulpiciens avant d'entrer chez les Pères Blancs en 1896. Pendant quelques mois, il est secrétaire de Mgr Livinhac, Supérieur Général dont il sait gagner la confiance. Il est ordonné prêtre en mars 1900. Le 10 novembre, en compagnie du P. Loupias, il s'embarque pour le Vicariat du Nyanza méridional. Le 25 avril 1901, il fonde la paroisse de Nyundo dont le P. Paul Barthélemy sera le premier supérieur. En décembre 1903, il fonde la Mission de Rwaza en utilisant une violence inouïe qui suscite beaucoup de critique parmi ses confrères. Entretemps il est devenu l'homme de confiance de Mgr Hirth. En 1906, il est nommé supérieur de Save et en octobre 1907, il est nommé vicaire délégué de Mgr Hirth au Rwanda. En avril 1908, il s'installe à Kabgaye qui devient la capitale de l'Eglise catholique au Rwanda. En décembre 1912 le Rwanda et le Burundi sont unis dans le Vicariat du Kivu dont Mgr Hirth est le premier et dernier vicaire apostolique. En 1913, lors d'une visite à Buhonga, le P. Classe rencontre le P. Déprimoz. Les deux se lient d'amitié. Le P. Classe fera de lui son coadjuteur en 1942. Après la défaite de l'Allemangne en 1916 et sa rencontre avec le général belge Malfeyt, il collabore étroitement avec les Belges. En 1922, il est nommé premier vicaire apostolique du Rwanda et ordonné évêque à Anvers par le cardinal Mercier, primat de la Belgique. Après son ordination, il rentre au Rwanda où il fait une tournée triomphale en compagnie de son ami, le P. Déprimoz. Depuis lors, il contribuera largement à l'évangélisation du Rwanda en s'appuyant sur l'administration coloniale belge. Il était l'homme le mieux informé du pays grâce à un réseau d'informateurs personnels. Son coup de maître fut la destitution du *Mwami* Musinga, en 1931, et l'intronisation du *Mwami* Rudahigwa (1912-1959), qui était son fils spirituel. A partir de ce moment-là, les Banyarwanda se convertissent en masse au catholicisme. Mgr Classe meurt à Bujumbura le 31 janvier 1945. Les Balera l'avaient surnommé « Nyambo » parce que dans ses relations il était select comme les vaches de choix. C'était un homme à la fois aimé par certains et détesté par d'autres. Les historiens n'ont pas encore étudié sérieusement ce missionnaire qui a marqué l'histoire du Rwanda d'une manière irréversible. (P.M. VANNESTE, « Mgr Léon Classe », in *Biographie Coloniale Belge*, Tome V, 1958, col. 146-158).

tournera la tête, je crois au **P. Tribout** [1876-1950], qui avait du mal déjà à vivre avec le **P. Pouget** [1858-1937]. Le **P. Réant** [1878-1908] ne peut arriver à aimer les Nègres qu'il traite parfois à coups de pied au catéchisme ; lui-même aurait dit qu'il ne pensait pas passer plus de 2 ou 3 ans dans ces missions ; il ne veut s'imposer aucune fatigue pour le ministère. Avec cela, lorsque, m'écrit son supérieur, jusqu'à s'égarer gravement à conseiller par exemple à des fiancés d'essayer le mariage avant de demander qu'on les unisse.

A Nsasa encore, il y ce cher **P. Pouget** [1858-1937], qui donne lui-même les plus grands soucis pour sa manière de faire. Votre Grandeur sait quelle est la vertu et la douceur de caractère de ce missionnaire ; mais est-il bien à sa place comme supérieur ? Avec sa manière de pratiquer la bonté, il se laisse embarrasser dans la politique et l'administration du pays, de sorte que je m'attends ces jours-ci à recevoir une sommation du Gouvernement m'enjoignant d'éloigner le Père de son poste. Cette manière de faire nuit même à nos autres stations du Ruanda, ainsi qu'aux relations avec les grands. A cause de la faiblesse du Père avec ses chrétiens, le Kissaka menace de suivre Ukerewe, et cependant, il y avait là tant de bons éléments, et tant de facilités pour les conversions !

A Isavi, je crois que la mission marche assez bien ; mais le Supérieur, P. Loupias [1872-1910]**, a, à son tour, une telle tendance à dominer un peu par « la terreur » (comme on dit par là), que certains plaintes sont venues déjà.** Cette chère mission aurait bien besoin cependant de connaître un autre régime.

NYUNDO (1907)

De Nyundo au Bugoye, rien de particulier, sinon grands progrès toujours, si les baptêmes sont, du moins assez éprouvés.

Rien de Marangara, où le **P. Lecoindre** [1878-1960] avec le **P. Debrosses** [1878-1938] et le **Fr. Fulgence** [1874-1916] sont depuis le 9 Mai. Le **P. Desbrosses** a eu un excès de bile pendant 3 mois, ce qui l'a affecté un peu.

A Mibirisi, au Sud du Kivu, le **P. Zuembiehl** [1870-1955] a eu des altercations assez vives avec le Commandant du district. On reproche au Père de vouloir se passer un peu du Gouvernement pour

se faire justice lui-même ; puis en Mai, le Père a eu la malchance de recevoir comme visiteur de passage à la mission, un compétiteur au trône de l'Urundi, donc personnage politique, poursuivi par le Gouvernement. Le Commandant semble avoir guetté l'occasion de cette visite pour s'emparer plus sûrement du prince nègre. Les missionnaires de Mibirisi ont bien laissé faire l'autorité, qui malgré tout, a trouvé moyens de faire tuer 8 hommes à la porte même de la mission. La faute retombe sans doute sur l'officier, connu partout d'ailleurs comme grand duelliste, mais aussi, aux yeux du pays, c'est bien plus qu'un affront à la mission, c'est comme une déclaration de guerre.

En ce moment même, revient du Ruanda où il était fixé de nouveau depuis Juin 1905, **le Docteur Kandt**[29] [1867-1918], un civil, appelé à la côte pour se faire investir définitivement de la charge de Résident au Ruanda (Vers Octobre viendrait aussi, le Résident civil du district de Bukoba). Avec le Docteur Kandt [1867-1918], qui n'est rien moins que militaire, nos missionnaires ne seront que médiocrement rassurés au Ruanda, d'autant plus que d'après une nouvelle loi, chacun de nos fusils à cartouches, si même on nous les laisse, devra payer 2 roupies par an, sinon il faudra les détruire dès le 31 Août de cette année 1906. Plaise à Dieu, que les errements du Gouvernements ne compromettent pas trop tôt les fruits de nos travaux dans le Ruanda !

Dans le district de Bukoba, à part le cas du **Fr. Alphonse** [?-?], les choses vont comme à l'ordinaire ; elles vont moins bien pour **Mgr Gerboin**[30] [1947-1912].

Chez le puissant **Kahigi**, il y a toujours le minimum de liberté ; le gouvernement dit qu'il s'en désintéresse. Daressalam cependant vient de rejeter officiellement une pétition du **Bishop Tucker** [1849-

[29] Le Dr Richard Kandt (1867-1918) est un militaire et explorateur allemand. Il fut le premier Européen à s'installer au Rwanda. En 1899, il ouvrit les portes de ce pays aux Pères Blancs après sa rencontre avec l'aventurier britannique, Ewart Grogan.

[30] Mgr François Gerboin, né en 1847 à Laval (Mayenne en France) entre chez les Pères Blancs en 1872, c.-à.-d. quatre ans après leur fondation. Il est ordnné prêtre en mai 1874. Ensuite il travaille dans plusieurs Missions de Kabylie. En 1883, il est nommé maître de novices. L'année suivante, il devient asssistant général et secrétaire du Conseil Général. En 1890, il est nommé en Afrique équatoriale pour y faire renaitre le provicariat de l'Unyanyembé. A cemoment-là, il avait quarant-trois ans. Il fonde les premières Missions au Burundi. En 1897, il est nommé vicaire apostolique de l'Unyanyembe et ordonné évêque par Mgr Hirth à Kamoga. En réalité, il était trop âgé pour assumer une telle charge. Il laisse donc à chacun de ses missionnaires la liberté de prendre des initiatives. Il était très aimé par ses confrères. Il était un ami du Dr Richard Kandt. Grâce à cette amitié, ce dernier donnera aux Pères Blancs sa propriété à Tabora pour fonder une mission et il leur ouvrira les portes du Rwanda pour fonder des Missions. Mgr Gerboin meurt à Ushirombo en 1912, probablement d'un cancer d'estomac (*Notices nécrologiques*).

[30] En marge de la lettre : « n'a pas eu accès ».

1914] demandant de nouveau à établir ses ministres au Sud de la Kagera ; on m'a communiqué ce refus confidentiellement, on ne voit pourquoi. Les protestants n'en continuent pas moins à répandre ici leurs livres et leurs cadeaux ; la question menace de se résoudre bientôt par un envoi des ministres allemands.

Dans l'Ussuwi, le **P. Huwiler** [1868-1954] a pu établir enfin d'assez bonnes relations avec son roi, et la mission marche d'une manière normale, quoique assez lente. Mais des difficultés ont surgi entre la mission d'Usambiro – Unyanyembe et le chef de Bukoba. Le **P. Bedbéder** [1869-1948], il y a quelques mois, aurait empêché par la force, un chaouch[31], de remplir la mission à lui confiée, d'enchaîner quelques Nègres fixés dans le voisinage des Pères. La question a été renvoyée au tribunal civil de la côte, et voici que dans les premiers jours de Juillet doit arriver à Bukoba, le juge de 1ère instance de la colonie. On dit que le minimum de la condamnation du Père sera de payer tous les frais, et puis de quitter au moins sa station, sinon tout l'Ost-Afrika allemand. **On m'a bien promis que le jugement aurait lieu à huit clos, mais tous les chefs indigènes du district n'en parlent pas moins déjà du procès du Mufransa**... encore un progrès pour nos œuvres !

Notre pauvre **Fr. Alphonse** [?-?] m'a bien surpris, en me disant trop tard qu'il avait écrit à Votre Grandeur, sous une impression de découragement. Le Frère est venu me trouver à Marienberg, il dit qu'il comprend sa faute et qu'il reprendra courage. Il faudra toujours pour garder ce Frère que son Supérieur s'applique à faire en tout, la volonté du frère ; la piété de celui-ci est trop faible pour que nous soyons certains de le garder ; et les colons font de la propagande à leur manière.

Dans ce même endroit de Rubia, la mission, au reste, commence bien avec le **P. Smoor** [1872-1953] ; le séminaire, de son côté nous donne déjà des soucis. Le **P. Riollier** [1876-1938] qui s'en occupe est des plus dévoués, mais la tâche de directeur semble un peu au dessus de ses moyens. Je compte aller y passer deux mois.

Dans ce district de Bukoba, le roi Kahigi reçoit de plus en plus d'autorité et de pays, au dépens de tous ses voisins ; il a même déjà tout le Karagwe et une petite partie du Ruanda ; on est résolu d'en faire un grand sultan, comme ceux du Ruanda, de l'Uganda...

En attendant, ce roi montre de plus en plus de sympathies pour l'islam, dont les croyants d'ailleurs augmentent rapidement dans toutes ces régions.

La mission a cru devoir acquérir deux hectares de terrain sur le bord de Bukoba-ville.

---

[31] Un officier des services publics.

On vient d'informer Marienberg que les dix députés du parlement allemand qui visitent la colonie arriveront à Bukoba vers la fin de Juillet ; quelques-uns du centre voudront voir Marienberg, s'ils en ont le temps. Le nouveau Gouverneur, **le baron von Rechenberg** [1861-1935], sera à Bukoba aussi vers Septembre.

Dans le Sud, il y a la mission de Kome où la communauté des 4 missionnaires est aussi en souffrance. Il y a là le **P. Van Thiel** [1865-1911], ancien supérieur de station, qui ne peut se faire à sa position actuelle de second, malgré les ménagements pris avec lui. Encore tout dernièrement cependant, on m'a déconseillé de le remettre supérieur.

Au Bukumbi les santés sont bonnes, la charité aussi, mais les progrès de la mission assez lents. Au sujet de la fondation d'une procure à Muansa, nous attendons une indication de Votre Grandeur, pour la suivre de notre mieux.

Sur Ukerewe, dont on vous a parlé, j'hésitais depuis longtemps de me prononcer ; pour y voir un peu, j'ai fait un séjour de 4 mois. Vous savez combien je suis lent, et combien je connais peu les hommes. Votre Grandeur me demande

1) s'il est vrai que cette mission s'en va à la dérive surtout dans les derniers temps ;

2) si le supérieur s'est montré incapable de diriger une mission ;

3) si les confrères exagèrent l'état ?

Pour le (1) il faut rappeler que pendant cinq mois, sous le **P. Bd.**[32], premier supérieur, les gens venaient au catéchisme par réquisition, en masse, le roi en tête ; on parlait alors déjà de 5 ou 6000 catéchumènes. Puis les Bagandas à gages qui les amenaient furent licenciés sous le P. **Hautt.**[33] ; mais il eut le tort alors de faire peu de catéchismes et beaucoup de baptêmes, alors que les motifs qui amenaient toute la jeunesse du pays, n'étaient pas toujours ceux de la foi. Avec le **P. Rouss**[34] la faiblesse succéda à la force ; les baptêmes d'adultes s'arrêtèrent peu à peu ; et cette année pendant mon séjour, il a fallu glaner à la hâte quelques enfants oubliés, pour avoir un chiffre quelconque dans la statistique, et ne pas trop faire parler de cette mission (Le rapport fait déjà pour la Chronique de Mars 1907, est assez optimiste, à dessein ; cependant tout y est vrai – il suivra par le prochain courrier).

Les néophytes d'Ukerewe, à part les 250 à 300 assez rapprochés de l'église, sont bien peu fervents, et attendent volontiers qu'on leur porte les sacrements chez eux. Cependant de vrais apostats, il n'y en a presque point sur 1420 néophytes. Ce qui est plus grave, c'est plus

[32] L'abréviation « Bd. » est expliquée par une annotation en crayon : « Brard ».
[33] Il s'agit du P. Hauttecœur [1852-1940].
[34] S'agit-il du P. Roussez ?

de 50 mariages en désordre. Jusqu'ici il y avait encore chaque année de 4 à 500 baptêmes in extremis, mais la manière même dont ils se font ne prouve pas toujours le motif de foi, d'aucun des 2 côtés. Malgré cela, Ukerewe me parait celle de nos missions où les conversions seraient plus faciles à obtenir.

(2) **Le P. R.**[35] s'est montré toujours un homme d'une vertu extraordinaire. Mais comme supérieur, il me semble maintenant acquis qu'il ne pourra pas diriger une mission, même petite ; il est d'une faiblesse excessive, et nos indigènes savent en abuser, quand cela se présente. Les confrères refusaient catégoriquement vers la fin de partager la responsabilité des quelques baptêmes d'adultes, qu'il faisait faire, disaient-ils, sans préparation ; le Père avait toujours trop bon cœur pour pouvoir obtenir qu'on assistât aux catéchismes. Les règlements écrits n'y pouvaient rien. On dit aussi que beaucoup de gens étaient admis trop facilement aux sacrements ; que généralement, on ne peut entendre ce que dit le Père au confessionnal, à cause de sa voix trop sourde. Il y avait jusque dans ces derniers temps des jeunes gens qui abusaient du Père comme catéchistes, et qui ont fait grand tort à la religion ; ils sont abolis.

Pour le matériel, c'est le délabrement ; même mes chefs de Muansa et de Bukoba en ont beaucoup parlé ! Le grand troupeau qui devrait être suffissant aujourd'hui pour fournir le budget de deux stations, est en partie dispersé et perdu pour la mission. Avec les sommes considérables que le Père mettait de son fond personnel, on peut compter de 2 à 3000 roupies inutilement jetées pendant chacune des dernières années ; et les Nègres n'en sont pas devenus meilleurs. Puis depuis que le P. a quitté l'île, les missionnaires et les Noirs se scandalisent des lettres, quelquefois 2 ou 3, que reçoit un petit jeune homme par chaque courrier. Le cher Père est conduit par le cœur, mais cela dépasse les limites. Avec cela, la vie de communauté devient même impossible disent les confrères ; les Noirs exploitent cette faiblesse contre les confrères, et le Père n'était pas deux mois à Bwanja, où je lui avais demandé de se fixer, que déjà l'union était troublée pour les mêmes causes.

(3) Il faut dire cependant aussi que 2 sur 3 des confrères d'Ukerewe n'ont pas fait leur devoir. Le **P. Hurel** [1878-1936] est porté à critiquer et à exagérer beaucoup. Lui-même fait bien peu pour le ministère et même pour le matériel ; il est rien moins qu'édifiant surtout ; il est bien à craindre qu'il ne reste ainsi, aussi longtemps qu'il tiendra avec nous. Le **P. Conrads** [1874-1940] ne s'intéresse pas aux conversions, et à part le minimum qu'il croit devoir accorder au ministère, donne tout son temps et ses soins à ses collections ou aux préoccupations matérielles de son choix. Les catéchumènes fondent

[35] L'abréviation « R. » est expliquée par une annotation en crayon : « Roussez ».

entre ses mains quand on lui confie un catéchisme ; les néophytes, eux, s'éclipsent. Il faut ajouter que pour les relations avec les autorités européennes, le Père est souvent très embarrassant ; il ne s'occupe pas de son supérieur. Si ce Père, jusqu'à ce jour est resté, c'est que nous avons pu nous accommoder à sa volonté. Cela durera-t-il ?

Le **P. van Heeswijk** [1874-1912] est un excellent missionnaire, mais poitrine faible, avec bégaiement très prononcé ; il ne me semble pas fait pour diriger.

Tout le mal arrivé dans cette pauvre mission serait encore réparable, si on pouvait s'y mettre. Le **P. Léonard**[36] [1869-1953] sera-t-il le supérieur qu'il faut ? **Il est à craindre qu'il ne sache pas gagner assez la confiance et l'affection.**

Ne pensez-vous pas, Monseigneur et très Vénéré Père, que les supérieurs font défaut en ce Vicariat ? et ne devient-il pas clair surtout que vous ne pouvez compter sur moi pour les former. Les **PP. van Thiel** [1865-1911], **Buisson** [1867-1933], **Backhove** [1873-1909], ont été essayés et ont dû être enlevés. Par ailleurs, quelle difficulté insurmontable pour moi de faire vivre ensemble 4 missionnaires, là surtout où ils ne savent pas trouver de quoi s'occuper !

Et le cher **P. Roussez** [1867-1935], où le placer dorénavant ? Grâce aux cancans qui ont fait le tour de la mission, il n'a ni l'estime ni l'affection que je croyais d'abord. Je ne refuse nullement cependant de le recevoir de nouveau ; peut-être que l'anémie a été cause en partie de son état. Je ne le demande pas non plus, si Votre Grandeur veut l'utiliser ailleurs ses aptitudes réelles, et sa haute vertu.

Dans toutes mes lettres, j'essaie de décrire à Votre Grandeur, la situation aussi clairement que possible. Je ne puis m'empêcher d'ajouter que sur la côte de Bukoba, et au Ruanda en particulier, les progrès des chrétientés peuvent être très considérables, mais dépendent de la valeur surtout des supérieurs que la Société pourra y envoyer. Après cela je dois laisser à votre charité et à la grâce de Dieu de faire le reste. Je ne puis insister davantage, sachant trop bien que je reste moi-même devant Dieu le grand obstacle à l'envoi de ceux que la Providence destine pour nos missions.

Voici quelques questions pour terminer.

---

[36] Mgr Henri Léonard, né le 5 décembre 1869 à Œutrange (ancienne commune française de la Moselle), entre chez les Pères Blancs en 1890. Il est ordonné prêtre et en 1895. De 1896 au 1901, il travaille dans le Vicariat du Nyanza septentrional. Puis il rentre en Europe pour des raisons de santé. Il retourne en Afrique chez Mgr Hirth en 1903. En 1909, il est nommé supérieur régional du Nyanza méridional et de l'Unyanyembe. Trois ans plus tard il est nommé vicaire apostolique de l'Unyanyembe. Il dirige ce vicariat jusqu'en 1927. Cette année-là, il donne sa démission. Il meurt à Alger le 15 mai 1953 (*Notices nécrologiques*).

1) Devenons-nous essayer de faire dorénavant les retraites annuelles, partie au moins en commun ? La chose semble matériellement possible à partir de 1907, en groupant les Pères du Ruanda à Marangara, et ceux des bords du Nyansa à Rubia ou à Marienberg. Serait-il bon de le faire, même si aucun missionnaire ne peut donner les exercices ? Je n'en vois pas en effet. Ou bien Votre Grandeur voudrait-elle désigner celui des confrères qu'elle juge plus apte ? Après avoir passé de Noël à Pâques 1907 au Bukumbi, je comptais aller au Ruanda de Juin à Septembre 1907 pour donner la confirmation (les dernières y datent de Décembre 1904). Après la retraite de Marangara, il y aurait le temps encore pour celle de Rubia en Octobre.

2) Bukoba promet de s'agrandir aussi dès que le Ruanda sera réouvert au commerce. La mission vient d'y faire l'acquisition de 2 hectares de terrain ; la création d'un pied à terre et d'un petit magasin devient nécessaire. Cependant je ne voudrais pas me hâter d'y placer des missionnaires à poste fixe, malgré environ 150 bons néophytes bazibas, et 200 Bagandas chrétiens dévoyés. Il faudra s'établir plus tard, et ouvrir une école avec cours d'allemand, si on ne veut pas que le gouvernement envoie davantage ses maîtres musulmans, puis protestants. Le Commandant nous a même déjà demandé si nous accepterions d'éditer bientôt un journal en ruziba, comme il y en a en kiswahili à la côte, en ruganda à Entebbe ; on veut copier Entebbe pour tout. Votre Grandeur croit-elle que nous devions nous presser un peu plus pour nous établir à Bukoba-ville ? On y ferait du bien avec la bonne population si agglomérée des environs.

3) Le **P. van Thiel** [1865-1911] est dans ce Vicariat depuis 1894 sans interruption. Sa santé s'est bien maintenue ; mais peut-on lui offrir néanmoins de faire le voyage de Maison Carrée ?

4) Comment pourrait être réglée d'une manière plus précise la question des petits cadeaux des missionnaires aux indigènes ? Il semble qu'il y ait abus en ce Vicariat. Tout le monde veut en faire un peu à son gré, même des Frères font des commandes d'étoffes à leur compte. Il en résulte que les missionnaires se jalousent et de divisent ; les fidèles aussi. De plus, ceux-ci deviennent exigeants et font du mauvais esprit ; le bien de la mission et des particuliers s'en va en pure perte à tout le moins ; il s'est trouvé des missionnaires qui enlevaient furtivement des valeurs au magasin de leur station. Les inférieurs se croient humiliés de ne pouvoir jamais faire de largesses et par ailleurs, certains supérieurs semblent céder trop facilement au plaisir de donner, non tant les biens de la mission que leur bien particulier. Faut-il obliger les supérieurs à ne donner que les aumônes qui s'imposent, et les inférieurs à ne rien donner du tout de leur

propre chef ? Ce qui me paraît la seule solution possible, en cette matière qui s'aggrave ici d'une façon un peu inquiétante.

5) Le Vicaire apostolique peut-il et doit-il obtenir que jamais aucune femme n'entre dans la chambre du missionnaire ? Dans ce Vicariat, le Supérieur est autorisé à voir les femmes catéchumènes ou néophytes, pour leurs petites questions courantes, soit sous la véranda ouverte de la maison soit sous un hangar ouvert, placé sur la cour extérieure.

Les missionnaires ont la tendance toujours de revenir aux petits boys personnels. Peut-on obliger de ne prendre comme domestiques de la communauté que des gens de 20 ans au moins ?

6) Jusqu'à quel point le Vicaire apostolique doit-il intervenir dans le choix des revues périodiques que reçoivent les missionnaires ? Il y a des confrères qui perdent quasi tout leur temps en lectures, et qui usent surtout des revues qui peuvent leur nuire. Le danger ici semble plus grand qu'en Europe ; on n'effleure pas seulement, on étudie ces revues pour tuer le temps. Il y a en allemand : « Hochland » qui a, dit-on, des idées bien avancées, bien hasardées. « Die Woche », très mondaine. En français, plusieurs ont la revue littéraire pittoresque, que l'on dit rédigée pour l'autre sexe. Un autre lit l'Illustration et surtout Huysmans.

Le Chapitre peut-être aura répondu déjà en partie à ces questions.

Que Votre Grandeur daigne se souvenir encore de cette mission dans ses prières et l'envoi du nouveau renfort et veuillez agréer avec l'expression de toute ma reconnaissance, l'hommage des sentiments de profond respect et d'affection filiale avec lesquels je suis

de Votre Grandeur
l'humble fils et obéissant serviteur
J.-J. Hirth
des P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

Ci-joint un cas qu'on m'a rapporté
à ma rentrée à Marienberg.

17. LETTRE DU 30 JUIN 1906 A MGR LIVINHAC[37]

Marienberg, le 30 Juin 1906

Monseigneur et très Vénéré Père,

Votre Grandeur voudra bien lire ou faire lire le court rapport que j'ai cru pouvoir joindre à la statistique destinée à la Chronique ; il n'y aura sans doute pas opportunité de le livrer à la publicité. A cette occasion, permettez que je vous exprime la surprise que j'ai éprouvée

[37] Lettre de Mgr Hirth du 30 juin 1906 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095118.

l'année dernière en voyant reproduit intégralement tous les chiffres de cette statistique, dans le bulletin « officiel colonial » allemand. Les Pères Blancs étaient la seule Société qui eût fait publier dans cet organe si gouvernemental et si protestant, la liste complète de toutes les confessions entendues. Les autres Sociétés n'avaient que parlé de leurs écoles surtout et un peu des baptêmes… Je me permets seulement d'indiquer la chose à Votre Grandeur, sans rechercher les raisons. Les rapports aux deux Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance sont à compléter encore pour les chiffres des recettes.

Je fais remarquer aussi à Votre Grandeur que dans le rapport annuel d'Issavi j'ai cru devoir remplacer le terme de plusieurs « milliers », qui désignait les catéchumènes se réunissant le dimanche à la mission. C'est parce qu'à ce moment la chose ne doit plus se faire ; c'est donc plusieurs centaines qu'il faut dire. Une fois de plus j'ai interdit catégoriquement à Isavi de réunir de pareilles foules qui ne viennent pas spontanément. Ce qui met la mission à tout le moins en conflit avec tous les chefs, ne serait-ce que pour la raison que ceux-ci perdent ainsi ordinairement tous ces milliers-là de journées de corvée.

Daignez agréer encore, Monseigneur et très Vénéré Père, l'hommage des sentiments les plus respectueusement et les plus affectueusement dévoués dans lesquels je reste de Votre Grandeur

l'humble fils et obéissant serviteur
Jean-Joseph
P. Bl.

18. LETTRE DU 4 AOUT 1906 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[38]

Marienberg, 4 Août 1906

Mon bien cher frère Ernest,

Il me semble qu'il y a longtemps que j'attends de vos nouvelles, et je n'en reçois point. Je n'ai de réponse à aucune des lettres que je vous ai écrites depuis Février. Il est vrai que je m'étais permis de vous demander bien des choses sans me douter de l'embarras que j'allais sans doute vous causer. Mais je compte bien que vous ne serez pas gêné pour me mettre au panier à chaque fois que je suis trop importun.

Par celle-ci je vous accuse réception du mandant n° 189, 12 roupies correspondant au 252 m[arks] 17 pour [*illisible*] du 6 Juin 1906.

[38] Lettre de Mgr Hirth du 4 août 1906 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096266.

Puisse le bon Maître multiplier sur vous et toute la famille ses grâces, à mesure que vous multipliez vous-mêmes les bienfaits à l'égard du pauvre missionnaire.

Mille mercis aussi à tous les bienfaiteurs qui vous aident à nous faire la charité.

A l'équateur rien de bien nouveau. Il paraît que cette année, le renfort de jeunes missionnaires sera bien minime ; il n'y a plus rien en caisse sans doute pour leur payer le voyage ; et cependant la statistique de l'année que suis en train de faire, semble faire voir que plus que jamais le temps de la moisson est venu. Nos baptêmes augmentent assez rapidement… vont-ils s'arrêter, parce qu'ils n'y aura plus de missionnaires pour verser l'eau…

Faites prier beaucoup pour nous.

La révolte de l'an dernier n'est pas apaisée sur tous les points, et elle commence à l'Est du Nyansa depuis un mois. Il ne nous restera bientôt plus que notre coin du Nord-Ouest, dont je ne réponds pas précisément. Ce ne sont pas les musulmans dont on nous inonde de plus en plus qui aideront la paix. En ce moment celui de nos supérieurs qui gémit le plus c'est le pauvre **P. Meyer Aloys** [1873-1965] (poste de Kagondo) qui vit sous un chef (**le roi Kahigi**) qui ne laisse pas la moindre liberté à ses sujets de fréquenter la mission ; et cela à une journée de Bukoba, et au su de tout le monde. Dites cela à l'occasion, mais tout bas.

Encore une fois priez beaucoup pour nous, afin que le bon Dieu nous pardonne, car on se fâche bien quelquefois, quand ça va par trop mal.

Je recommande au bon Maître votre personne et tous les nôtres et me dis encore votre bien affectionné frère

Jean-Joseph

Voudriez-vous l'envoyer de suite par la poste l'***Ersatzteil***[39] dont on vous parle ci-joint. Et puis un peu plus tard les morceaux indiqués ci-contre. Il paraît que les musiciens sont enchantés des premiers morceaux qu'ils ont trouvés dans cette Lyre ; ils vous envoient leurs meilleurs sons et remerciement.

Prière encore d'indiquer le changement des adresses ci-jointes, si ce n'est fait déjà.

19. LETTRE DU 13 AOUT 1906 A MGR LIVINHAC[40]

Marienberg, le 13 Août 1906

Monseigneur et très Vénéré Père,

[39] Manière de livrer les commandes.

[40] Lettre de Mgr Hirth du 13 août 1906 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095119-095121.

Avec les différents rapports qu'envoient par le P. Secrétaire général à votre Grandeur nos Supérieurs de stations, et que je tiens à expédier au plus tôt pour vous renseigner plus au complet sur nos missions, j'ajoute quelques mots avec le seul désir de faire connaître le plus possible nos œuvres et les chers confrères qui s'y dévouent. A la date du 30 Juin dernier avaient été envoyés à Votre Grandeur les détails qu'elle demandait sur Ukerewe.

Plutôt que de faire pour la chronique un long rapport général sur nos stations, j'ai cru que cette année encore, il serait bien préférable de laisser parler chacun de nos supérieurs.

A Marienberg, il semble que nous n'ayons pas encore tous les succès que nous devrions avoir ; il me paraîtrait possible de réaliser presque cent baptêmes d'adultes de plus par an, si nous étions un peu plus soucieux du devoir ; mais on laisse aller un peu les choses ; même l'exactitude aux exercices spirituels est souvent encore en défaut.

On peut dire la même chose pour Bwanja.

A Kagondo, peut-être qu'un supérieur bien habile saurait gagner un peu **Kahigi** dont la puissance grandit tous les jours, et qui gouverne tout le Karagwe, avec une petite partie même du Ruanda. Avec le **P. Meyer** [1873-1965], il y a là le **P. Vekemans** [1874-1954] qui est d'une véhémence de caractère qui fait toujours craindre quelque conflit, et qui cependant ne peut être placé ailleurs.

Les Baganda sont une des plus grandes difficultés de ces 3 stations surtout ; mais il est convenu entre les missionnaires que l'on éviterait le plus possible de se plaindre à leur sujet.

Au Sud de l'embauchure de la Kagera, les **teachers**[41] protestants du **Bishop Tucker** [1849-1941] ont gagné cette année plus de 500 adhérents.

Rubia est heureuse avec le **P. Smoor** [1872-1953] qui jusqu'ici a les sympathies de tous et travaille beaucoup. Pour le Séminaire, il faudra trouver cette année un confrère sachant tirer des élèves meilleur parti encore que n'a pu faire le **P. Riollier** [1876-1938], dont le dévouement cependant est exemplaire depuis 3 ans qu'il s'en occupe.

A Katoke – Ussuwi, le **P. Huwiler** [1868-1954] a déjà pu gagner beaucoup. Cette mission a maintenant de bonnes relations avec toutes les autorités et recrute quelques catéchumènes ; elle est entrée enfin dans une vie normale.

Les 3 stations du Sud vont nous donner plus de préoccupations que par le passé. Le **P. Léonard** [1869-1953], d'abord tout déconcerté à Ukerewe, a, sur ma demande, recommencé jusqu'à trois fois son rapport de cette année pour ne pas trop scandaliser les confrères en semblant critiquer son prédécesseur.

---

[41] « Les enseignants ».

Pour le Bukumbi, il est toujours un peu difficile de trouver des santés qui puissent s'y faire, et voici qu'il faudra enlever sans doute complètement le Père qui y a fait fonction de Supérieur depuis 6 ans. Le **P. Barthélemy J**. [1874-1956] dont j'avais dit à Votre Grandeur le voyage à Daressalam a eu à son retour à Entebbe un nouvel accès d'hématurie qui l'a retenu plus d'un mois en Uganda. Sa vie semble dorénavant bien menacée s'il retourne au Bukumbi, et je ne vois absolument personne pour prendre sa place.

A Kome, le P. Supérieur est un peu porté à se laisser abattre ; les difficultés ne sont pas petites en effet, et quelquefois dans sa communauté même.

Au Ruanda, on ne voit pas bien ce que nous réserve l'avenir. Humainement parlant, nous devrions être en bien meilleures relations avec le roi et tous ses grands qui ne font qu'un. Tous les confrères sont persuadés qu'à l'arrivée du Résident en titre, qui doit venir se fixer à la capitale avec 200 hommes de troupe, dès que la révolte sera complètement apaisée dans l'Ost-Afrika allemand, le roi cherchera à présenter les missionnaires comme soutenant ses sujets contre lui. Ces jours derniers, nous avions à Marienberg le même jour les trois Résidents de Bukoba, Urundi et Ruanda (ce dernier est provisoire). Pendant une heure et demie, j'ai été obligé de subir les doléances au sujet du Kissaka surtout, d'Issavi et de Mibirisi. Dans ce dernier endroit, c'est une antipathie personnelle contre le **P. Zuembiehl** [1870-1955] supérieur, qui s'est bien permis quelque immixtion imprudente quoique bien intentionné de sa part ; je crois que le conflit s'apaisera assez vite pour Minirisi.

A Issavi, c'est le malheureux système de recrutement du catéchuménat qui met toujours encore un peu la mission en hostilité avec les chefs, ainsi que les exigences parfois des néophytes. Ceux-ci voudraient un peu trop vite être exemptés des corvées qui les ennuient et sont trop arbitraires ; les pauvres le mériteraient bien, mais cela ne saurait se faire brusquement. Et puis au sujet du recrutement, voici encore ce qu'écrit, le 21 Juin dernier, le **P. Loupias** [1872-1910]**,** que j'avertis par chaque courrier : « Les catéchistes d'Issavi ont vu faire les Baganda, et ils font à peu près comme eux, quelques coups de bâton et quelques cruches de pombe[42] en moins. (On n'a jamais écrit ce qu'ont fait ces Baganda). Je fais remarquer sur remarques, *sed in vanum*[43]… le **P. Br.**[44] avait désigné quelques individus plus dévoués ou plus actifs pour surveiller la chrétienté de leur colline et y maintenir un peu de ferveur parmi les catéchumènes. Ces jeunes gens ont pris leur rôle au sérieux, trop au sérieux, à mon

[42] De la bière locale.
[43] Mais en vain.
[44] Le Père Brard.

avis. La colline semble leur propriété exclusive ». Le **P. Verfürth** [1878-1948] d'Issavi encore, écrit le 22 Juin : « Ce malheureux système ***murungu***[45] d'autrefois ne veut pas lâcher pied ici ; beaucoup font trop de zèle sur des collines où ils sont étrangers ». Au Ruanda, le murungu est au ***Mufransa***[46] ce que le ***mserkali***[47] est à peu près au ***Mudachi***[48]

Ma grande préoccupation est de lutter contre un système si déplorable, et que les jeunes missionnaires surtout sont trop disposés à employer. Si le bon Maître me vient en aide, j'espère l'été prochain avoir un peu plus de succès au Ruanda que par le passé, d'autant plus qu'en pratique déjà quelques-uns des Supérieurs font tout autrement.

A Nsasa – Kissaka, l'état des choses est moins bon encore. Le cher **P. Pouget** [1858-1937] avec le meilleur cœur du monde ne peut plus contenter personne, ni les chefs noirs ou blancs, ni les confrères, qui de tout le Ruanda critiquent sa manière de faire et de le compromettre. Un déplacement guérirait tout, mais je ne vois qui mettre ; daigne Votre Grandeur me donner des indications. Trop de cœur fait que le Père écoute tout le monde, et, dit-on, soutient trop certains mauvais esprits contre leurs chefs légitimes, au point que sur plusieurs points et à plusieurs reprises, le chef de district européen a dû publiquement lui donner tort en paroles et par les faits. Peu s'en est fallu qu'on imposât dernièrement un petit poste militaire pour contrôler dans leur propriété même les mouvements des missionnaires. Les confrères disent que les néophytes sont bien peu instruits et abusent souvent de la confiance de leur supérieur. Eux surtout auraient essayé de s'affranchir trop souvent des corvées. Le délabrement physique de la station répond assez bien au reste. Il faut dire que le Père peut compter bien peu sur ses aides ; lui-même ne pourra jamais changer sa manière de faire et de diriger.

A Ruasa du Mulera, et à Mibirisi, Sud du Kivu, j'ai cru devoir autoriser dès leur 3e année le baptême de quelques sujets choisis, et préparés durant deux ans par des instructions presque quotidiennes.

J'avais indiqué cela à Votre Grandeur pour ces stations qui sont sûres d'avoir ces néophytes tous les jours à la messe et à l'instruction. On avait fait cela aussi pour Nyundo et les autres stations qui s'en sont bien trouvées.

---

[45] Recrutemen des catéchumènes par la force.
[46] Français.
[47] Soldat.
[48] Allemand.

Le **P. Classe** [1874-1945], dans son rapport, semble bien juger la situation au Ruanda. La capitale dorénavant peut devenir fixe, car le Résident a assuré qu'il s'établirait dans les proches environs. Dès lors, il y faudrait un collège sérieux pour y instruire les fils des chefs batusis, sinon toute la classe dirigeante échappe à l'action des missionnaires, et devient la proie des musulmans ou des ministres hérétiques qui ne manqueront pas de s'implanter à leur tour.

En terminant, je me crois obligé de communiquer à Votre Grandeur que le mois dernier ont été jugés à Bukoba où ils étaient cités, le **P. Bedbéder** [1869-1948] et son **Fr. Eloi** ; le juge de 1ère instance était venu à cet effet de la côte ; la séance cependant n'a pas été publique. L'intervention du Père qui a empêché un *chaouch*[49] et ses hommes de remplir aux environs de sa mission un mandat d'arrêt contre des indigènes, ne pouvait aboutir qu'à une condamnation. Il y a eu 300 marks d'amende pour le Père, 50 pour le Frère ; l'arme qui avait tiré, a été confisquée ; les frais sont à payer.

Avec beaucoup de prudence et de tact, la mission de l'Usambiro pourra cependant se relever de ce mauvais coup ; mais en attendant même nos stations du Nyansa Méridional souffriront de ce malheur arrivé, car les chefs indigènes sont toujours au courant de tout.

Que Votre grandeur veuille encore nous bénir, et nous obtenir du Ciel les nombreuses grâces dont nous avons besoin.

Daignez agréer encore, Monseigneur et très Vénéré Père, l'expression des sentiments de respect profond et d'affection filiale avec lesquels j'ai l'honneur d'être de Votre Grandeur

l'humble fils et obéissant serviteur

Jean-Joseph

P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

20. LETTRE DU 15 AOUT 1906 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[50]

Assomption, 1906

Mon bien cher frère,

Je ne prends que le temps de vous dire que j'ai reçu votre longue et bonne lettre du 12 Juin dernier avec la liste aussi des instruments de musique que vous avez bien voulu nous envoyer. Merci comme toujours dans le Seigneur.

Il me faut renvoyer à la quinzaine pour vous écrire. N'attendez pas cependant une longue lettre, car le temps me manque de plus en plus.

---

[49] Un officier des services publics.

[50] Lettre de Mgr Hirth du 15 août 1906 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096267.

Je deviens toujours plus lent, et cependant plus je suis lent, plus on me fait courir.

Nous venons de faire une magnifique procession à la belle chapelle ogivale que Marienberg à bâtie cette année à la Reine des océans. On y a porté votre belle statue de Lourdes, et tout le peuple chantait, chantait… Vous auriez presque pu nous entendre.

C'est que Marienberg compte maintenant 1 555 néophytes. Le Vicariat en compte 6 523, et dans l'année on y a fait 2 685 baptêmes dont 967 d'adultes.

C'est le moment de nos statistiques ; si possible je vous donnerai encore quelques chiffres dans la prochaine pour vous faire voir que nous ne perdons pas notre temps et que nous essayons de faire fructifier vos chères aumônes.

Je vous embrasse bien affectueusement dans le cœur de notre bonne Mère

Jean-Joseph

21. NOTE DU 1ER SEPTEMBRE 1906 SUR LE DIAIRE DE MIBIRIZI[51]

Note sur le diaire ci-joint de Mibirisi (Sud Kivu)

Il semble qu'il n'y a aucune opportunité à livrer ce journal à la publicité, même dans la Chronique. Il s'agit de la première partie du diaire.

Les confrères de Mibirizi s'étaient attiré depuis quelques temps l'aversion du Capitaine-Résident et avaient excité sa susceptibilité par un oubli des lois de la colonie, plus ou moins prémédité.

Puis ils se sont laissés tromper en recevant chez eux un chef poursuivi depuis assez longtemps au su de tout le monde pour cause politique, compétition au trône.

Tout cela cependant n'excuse pas la manière d'agir du Résident.

Les pauvres missionnaires achètent parfois bien cher la petite expérience nécessaire pour diriger une mission.

Marienberg, 1er Septembre 1906 J. J. Hirth

Diaire : Mibirisi, le 30 Juillet 1906.

8 Avril. – Un homme du Mwezi Mdogo de l'Urundi vient annoncer au R.P. Supérieur que son maître est en route pour nous rendre visite. Il dit entre autres choses que le Mwezi Mdogo a reçu du chef du district la permission de revenir sur ses collines ; il assure qu'il n'a aucune autre intention que celle de rendre visite au R.P. Supérieur ; qu'il ne sera accompagné que de 5 hommes.

[51] Note de Mgr Hirth du 1er septembre 1906 sur le diaire de Mibirizi. A.G.M.Afr., Casier 303, N° 097438.

9 Avril. – Le Mwezi vient ce soir ver 4 heures. Il n'est accompagné que du peu de monde qu'il a annoncé ; il proteste qu'il est venu uniquement pour rendre visite au R.P. Supérieur ; qu'il n'est pas en fuite ; que s'il voulait fuir il lui serait facile d'aller au Congo qui est tout près d'ici, et où il a des amis. Il dit qu'il est prêt à se rendre à Usumbura ; il n'est pas un révolté ; s'il ne se rend pas à Usumbura c'est uniquement parce qu'il craint Mr von Gravert.

Comme il fait assez tard le R.P. Supérieur lui permet de passer la nuit sur la colline ; bientôt d'autres hommes viennent ; ils portent des nattes et des vivres. Le Mwezi lui-même loge chez Ndamutse à 300 m. environ de chez nous. Il peut avoir 20 personnes avec lui.

10 Avril. – Ce matin à 5 heures déjà Kisazi, le remplaçant du grand chef d'ici, est sur notre cour. Il attend impatiemment que nos portes s'ouvrent. Dès que le R.P. Supérieur paraît, il lui dit qu'il veut s'emparer du Mwezi ; que ce brave homme est poursuivi ; que tous les batwale[52] ont reçu ordre de Musinga et par un soldat de s'emparer de la personne du Mwezi. Il dit que cet ordre vient de Mr von Gravert, chef de district. C'est étrange que la mission n'ait pas été informée que le Mwezi Ndogo est poursuivi ; c'est d'autant plus étrange que le chef de district sait que nous sommes en relation avec ce personnage. « Si Vous avez reçu ordre de Mr von Gravert de prendre le Mwezi faites ce qui Vous est commandé ; mais ne tuez pas d'hommes et tâchez de prendre le Mwezi ailleurs qu'ici ».

Kisazi se mit de suite à l'œuvre. Dès hier au soir, la colline avait été assiégée et cela à notre insu, pour empêcher toute fuite. Les gens de Kisazi sont très nombreux ; ils s'en vont à la demeure de Ndamutse ; prennent à plusieurs le Mwezi par les bras et le déclarent prisonnier. Les gens du Mwezi veulent nous appeler au secours par un coup de Makwa qu'ils portaient avec eux. Nous sortons de la méditation. On nous annonce que déjà 4 hommes du Mwezi sont tués ; quelques instants après on nous annonce que d'autres encore sont tombés. Plusieurs se cachent dans les bananeraies, d'autres se réfugient dans notre cour. En moins d'une demi-heure le convoi put se mettre en route ; le Mwezi était prisonnier.

Après le saint Sacrifice nous avons la douleur d'apprendre que 9 hommes étaient morts ; c'est-à-dire 8 du Mwezi et 1 de Kisazi. Ce dernier avait été tué par mégarde par ses propres camarades. Ce massacre n'est certainement pas glorieux pour Kisazi ; les Barundi se vengeront durant de longues années encore sur les sujets de Mugezi. Plus d'un homme de Mugenzi sera descendu plein de vie et de santé dans la plaine d'Usumbura et n'en reviendra plus jamais.

Cette fatale issue de la visite du Mwezi nous déchire le cœur ; il y a d'abords les morts, puis notre estime auprès des gens qui est en souffrance ; ils nous accusent de trahison. L'autorité cherchera, mais ici à tort de nous incriminer ; peut-être de mettre le meurtre de ces braves gens sur notre dos, pour que nous n'osions pas trop le mettre sur le sien. Monsieur le chef du district nous écrit dans une lettre un mois après l'événement : « je ne puis m'empêcher d'avoir ce sentiment que les morts auraient pu être épargnés ». Comment ? Certainement personne n'aurait été tué si **Mr von Gravert nous avait avertis qu'il y avait un *Haftbefehl*[53] lancé contre le roi de l'Urundi.**

[52] « Les chefs ».
[53] « Ordre de faire prisonnier ».

Nous aurions pu avertir sa majesté de ne pas venir à la mission. Et si malgré notre avertissement, elle eut voulu venir quand même, nous aurions pu la déclarer prisonnier et cela sans la moindre apparence de trahison, ni aux yeux du Mwezi ni aux yeux de la population qui nous entoure ; car nous aurions pu prévenir cette dernière de ce que nous sommes obligés de faire si le roi de l'Urundi vient ici, et nous aurions pu nous en emparer sans coup férié. Si donc il y a faute quelque part ce n'est pas chez les missionnaires qu'il faut la chercher mais bien chez ceux qui n'ont pas averti les missionnaires de leurs ordres. Il y a certains milieux où l'on parle à étourdir des sourds de protéger « ***das Ansehen der Missionäre*** »[54] et où l'on a réellement reçu ordre de le faire ; mais où l'on n'a rien de plus à cœur que de diminuer cet « ***Ansehen*** » ***per fas et nefas***[55].

Voilà une bien grande épreuve pour notre chère Mission de notre Dame de bon Conseil et de bien grandes peines pour les missionnaires mais ***fiat Voluntas Domini***[56] : du mal il sait faire naître le bien.

Le R.P. Supérieur avertit de suite le poste d'Ishangi du cas qui s'est produit dans la matinée. Il demande si réellement les autorités ont lancé un « ***Haftbefehl*** » (ordre de faire prisonnier) contre le Mwezi », fait dont tous les chefs d'ici sont avertis mais que les missionnaires ignorent. Nous ne recevrons probablement jamais de réponse à cette demande : dans n'importe quel sens qu'elle tombe, elle pourrait être compromettante, non pas pour nous, mais pour d'autres.

Le soir, Monsieur le sous-officier Klingler vient en toute hâte à la mission avec 12 soldats, fusils chargés. Il ne veut pas que nous soyons avertis de son arrivée. Comme salutation il nous demande : « Wo ist der Mwezi, who ist der Mwezi ? Où est le Mwezi, où est le Mwezi » ? Il a l'ordre de le prendre et de l'envoyer à Ishangi. Il n'y a pas moyen de tirer une réponse de cet homme. Il dit « oui et non tout de suite après ; puis aux deux, il ajoute, je ne sais pas ». Il a reçu ses ordres, mais ô franchise militaire qu'es-tu donc devenue ?

Mr Klingler se rend à minuit au Kimpagiro ; à 1 heure il part de la mission ; il demande à ce que les Batusi lui livrent Kilima, c'est le nom du Mwezi. Ils le lui livrent après un temps et des délibérations bien longues.

[15 Avril. – Nous avons le bonheur de conférer le Saint Baptême à 18 adultes et deux enfans. Notre ***pussillus grex***[57] grandit en nombre ; puisse-t-il aussi croître tous les jours aussi en qualité.][58]

27 Avril. – Visite de Monsieur le docteur Leutpold ; il ne passe qu'une heure environ à la mission ; c'est à dessein qu'on ne parle point de l'évènement du 10 Avril.

5 Mai. – Visite de la Commission Géographique du Congo.

13 Mai. – La Réponse à la lettre du 10 Avril arrive enfin. **Monsieur von**

---

[54] « La réputation des missionnaires ».
[55] « La réputation dans le bien et dans le mal ».
[56] « Que la volonté du Seigneur soit faite ».
[57] « Petit troupeau ».
[58] Ce passage a été barré dans le texte pour une raison que nous ignorons. Tenant compte du fait que le poste de Mibirizi a été fondé fin décembre 1903, il est clair que les premiers chrétiens de ce poste n'ont pas suivi un catéchuménat de 4 ans, demandé par le Cardinal Lavigerie dans ses instructions.

Gravert y déclare qu'il n'a à répondre de son « ***thun und lassen*** »[59] à d'autres qu'à ses supérieurs.

22. LETTRE DU 3 SEPTEMBRE 1906 A MGR LIVINHAC[60]

Marienberg, le 3 Septembre 1906

Monseigneur et très Vénéré Père,

J'ai le grand regret de vous écrire aujourd'hui encore des choses qui vous feront de la peine. Précédemment déjà Votre Grandeur avait été informée que le **P. Bedbéder** [1869-1948], supérieur de l'Usambiro-Unyanyembe avait été jugé et condamné à Bukoba pour ce que le gouvernement appelait : une intervention à main armée à l'effet d'empêcher celui-ci d'exercer ses fonctions. Le cher confrère semble ne pas comprendre la grave imprudence de son acte précipité, et se fait fort toujours de ses droites intentions.

Malheureusement, depuis ce jugement du 3 Juillet, la polémique continue entre lui et le Résident de Bukoba, et en dernier lieu le Père m'a impliqué moi-même dans son conflit, à propos de l'incendie de notre station de Buyango en Janvier 1903, qu'il accuse le Résident de n'avoir pas empêché, alors que cependant il était prévenu du danger que courait la mission. Le Père avait recueilli en passant dans quelques-unes de nos stations des bruits qu'il transforme en accusation officielle.

J'ai cru devoir désapprouver entièrement le Père dans ma réponse au Résident qui me somme de lui donner une déclaration précise au sujet de Buyango ; mais malgré tout, il est possible que la chose soit poursuivie judiciairement, et Votre Grandeur apprendra peut-être que j'ai passé au tribunal à mon tour. Nous n'avons nullement les pièces et preuves nécessaires pour plaider en bonne et due forme un procès de ce genre.

Depuis cinq ans, nous avions pu, dans tout ce district en particulier, à force de patience et de ménagement, vivre en bons termes avec ce Résident, qui malgré tout ou après tout, a beaucoup fait pour nos œuvres ; et voilà que ces tristes histoires vont faire reculer peut-être pour des années l'œuvre de Dieu.

La mission de l'Usambiro aurait pu être sauvée, je crois si le cher confrère avait pu suivre les conseils qu'il a reçus de plusieurs missionnaires de Marienberg pendant dix ans ; mais maintenant après les nouvelles difficultés, elle aura à passer de bien mauvais jours, car les chefs indigènes ne sont que trop au courant de ce conflit désastreux.

---

[59] « De ce qu'il fait et de ce qu'il ne fait pas ».
[60] Lettre de Mgr Hirth du 3 septembre 1906 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095122.

Que Votre Grandeur veuille bien nous pardonner la peine que nous lui faisons par nos maladresses surtout.Ci-joint les duplicata des trois rapports envoyés par le dernier courrier.

Daigne le Ciel continuer sa protection à Votre Grandeur ! daigne la bonne Mère nous donner une soumission bien filiale à toutes ses directions !

Veuillez nous bénir encore, et agréer, Monseigneur et très Vénéré Père, l'expression des sentiments de profond respect et d'affection filiale avec lesquels je suis de Votre Grandeur

l'humble fils et obéissant serviteur

Jean-Joseph

P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

23. LETTRE DU 3 SEPTEMBRE 1906 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[61]

Assomption, 1906

Mon bien cher frère,

Je vous ai déjà dit que j'avais reçu votre bonne et longue lettre du 12 Juin ; je comptais bien pendant les 15 à 20 jours qui me séparaient alors du bateau suivant avoir le temps de vous parler un peu de nos missions, mais comme j'ai ma petite part aussi du ***servus servorum***[62], je n'ai pu cette fois encore tenir parole. Cela viendra quand même une fois, si le bon Dieu le veut.

Veuillez faire savoir en attendant à la bonne **Mère Clémentin** [1836-1918], à la Révérende Mère Supérieur de Ribeauvillé que je ne manquerai pas de les remercier directement de leur grande générosité envers cette mission. Elles contribuent pour une bonne part à multiplier nos néophytes qui prient pour elles et le couvent.

Vous me dites un mot de l'effet produit par tout le paquet de lettres que j'ai pu vous faire distribuer l'an dernier : c'est le bon Dieu qui ajoute sa grâce quand il lui plaît. Je crains que cette année-ci je ne trouve pas un moment pour faire de même car vers Octobre, je dois m'absenter pour 2 mois ; puis nouvelle absence de Noël à Pâques ; puis fin Mai, 4 mois au moins au Ruanda… Vous voyez ce qui peut rester des douze mois de l'année si tant est que le bon homme même y tienne car maintenant, quand je suis hors de mon petit chez moi, où je ne suis presque jamais, je suis tellement accablé d'affaires, et lassé, que forcément je renvoie toujours tout ce qui n'est pas absolument urgent.

---

[61] Lettre de Mgr Hirth du 3 septembre 1906 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 09626-09670. En marge de la lettre : « Le courrier emporte un rouleau de photographies ».

[62] « Le serviteur des serviteurs »

Aux chers bienfaiteurs principaux aussi, je voudrais pouvoir écrire, mais quand sera-ce ? Je croyais avoir écrit il y a quelques mois à **l'aumônier Würker**, mais pas de réponse encore.

Le ***Kolonialblatt***[63], avec votre nouvelle adresse qui cette fois est au moins respectueuse, m'arrive maintenant un mois plutôt. Merci pour les 2 petits extraits de journaux ; je voudrais quelquefois que vous les multipliez ; faites-vous-les envoyer par un confrère s'il faut. Voici la raison c'est que par ici je ne puis recevoir que les feuilles qui cherchent à couvrir ou à pallier au moins toutes les sottises qui se font par nos gouvernementaux, de sorte que dans nos parages reculés, nous ne savons absolument rien que ce que nous voyons de nos yeux. Pour avoir même des nouvelles de la révolte, il nous faut les chercher dans les journaux d'Europe.

Il ne faut pas être surpris si le missionnaire est extrêmement réservé pour parler de ce qu'il voit par ici ; c'est que s'il a le malheur de dire trop haut ce qui déplaît, on a par ailleurs tant de moyens ici, de lui rendre le séjour absolument insupportable, de ruiner toutes ses œuvres par quelques mauvaises paroles seulement, de faire un immense tort même à la Société entière à laquelle il appartient...

Si ce n'étaient pas toutes ces raisons-là, combien de fois on aurait crié, que dans ces régions il n'y a que trop de ces gens qui au lieu d'aider au bien, font sottement tout leur possible pour l'empêcher ; les catholiques d'Allemagne leur paient de gros traitements, et tout cela pour empêcher trop souvent l'action du missionnaire, et rendre ses sueurs inutiles, et lui faire perdre les maigres ressources que ses amis lui procurent pour sustenter sa faim.

On dirait que bien des gens travaillent de parti pris à exterminer de toutes manières les pauvres Noirs pour lesquels nous nous dévouons. En ce moment, on introduit dans cette région du Nyansa qui ne s'est pas encore révoltée, un impôt formidable, et que nos Noirs ne peuvent absolument pas payer.

Avec tout cela, les musulmans s'introduisent de partout, et leur grand travail on dirait, c'est de rendre les Blancs aussi odieux que possible.

Le denier vapeur a amené pour un jour à Bukoba 7 députés dont **Messieurs Schwartz et Kahlkopf** du Centre, dit-on. J'avais prié qu'on insistât que ces deux au moins visitent Marienberg ; et comme ils avaient débarqué au coucher du soleil, j'envoie le lendemain dès 4 ½ [h] du matin un missionnaire leur porter encore une invitation de vive voix. Mais ces Messieurs ne purent venir. On les conduisit, en bloc chez un petit sultan indigène à 13 Km. de Bukoba (Marienberg est à 10 Km.). Chez ce sultan, qui la nuit avait réuni tout son peuple,

[63] Nom d'une revue coloniale allemande.

on exécuta des danses indigènes, où on fit briller surtout le costume national des filles non-mariées, qui consiste en une unique petite ceinture d'herbes flottantes, larges d'un travers de main, qu'elles se mettent aux reins. Pour clore des danses, on présenta tout le cortège des sorciers du pays avec tout leur attirail dégoûtant d'amulettes et de cornes bourrées de sortilèges ; on les admira beaucoup ; le peuple répandit même qu'ils furent félicités, on leur jeta en effet de la monnaie de billon, et leur chef reçut un backchich[64] de 2 roupies. On eut soin de ne pas faire paraître aucun chrétien surtout… cela aurait pu troubler la fête et enlever sans doute la couleur locale.

Voilà tout ce que nos fameux députés ont vu de tout le district de Bukoba. J'aurais pourtant volontiers parlé de ce pays à quelques-uns d'entre eux.

Attendons plutôt l'éternité ; la comédie de ce monde sera alors finie, et si le bon Dieu est bon, il aura compassion alors des pauvres qui maintenant souffrent et travaillent, pour le roi de Prusse sans doute, mais aussi un peu pour le bon Maître.

Ces jours-ci je risque de passer en justice pour quelques paroles trop hautes qu'a dites un confrère. Ce sera du nouveau pour moi ; je tâcherai de briller !

Cela suffit pour le moment. Priez beaucoup pour nous, car nous sommes bien loin du pays de la vérité, bien loin de la justice aussi.

De Trèves j'ai reçu quelques objets, linge d'église, petite bannière, provenant de Mulhouse. La magnifique pierre d'autel est là aussi, et vous voudrez bien remercier Mr le Curé en attendant. Pas de nouvelles encore des instruments de musique, ni du colis postal de livres… mais cela peut s'expliquer par un changement survenu heureusement dans le personnel de la procure de Mombassa. Ce n'est pas facile de trouver un Procureur répondant à tous les désirs.

Vous me demandez encore ma photographie… Je trouve que vous n'en avez que trop. Cependant si possible je vous satisferai quand j'aurai l'occasion d'aller trouver notre Frère photographe qui en ce moment construit l'église d'Issavi. C'est un petit voyage de 20 jours, en ligne droite, et il y a de fameux marais ; il peut se faire que je ne fasse pas bonne figure en le trouvant.

Si je continue à vous envoyer des timbres, c'est que j'ai pensé que vous pourriez quelquefois les donner aux amis et bienfaiteurs.

Adieu encore et que le bon Jésus bénisse toujours plus abondamment la chère famille, la vieille maman tout d'abord ; qu'il bénisse vos travaux et ceux des bienfaiteurs.

Je reste votre frère bien affectionné

Jean-Joseph

---

[64] « Récompense ».

24. LETTRE DU 29 SEPTEMBRE 1906 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[65]

Marienberg, le 29 Septembre 1906

Mon bien cher frère Ernest,

Avant de partir de nouveau pour deux mois, je vous accuse réception du dernier envoi de messes du 4 août 1906.

Pendant ma retraite sont arrivées aussi vos deux caisses ; l'une a été expédiée telle que au Séminaire où je verrai les nouveaux instruments. L'autre m'a apporté bien intact le paquet en toile cirée renfermant le beau châle, les veilles méthodes de musique qui dans le vieux temps m'avaient coûté tant de larmes, et puis surtout les deux biographies que vous m'avez recommandées.

Sitôt que je trouverai un moment, je dirai ma reconnaissance à la bonne bienfaitrice du châle précieux. En attendant j'ai livré celui-ci à nos Sœurs de Marienberg qui en décoreront notre église ; idem le beau linge d'autel y joint.

Quant aux biographies, celle de Sœur Marie du Divin Cœur surtout, ce ne peut qu'être ce divin Cœur même qui vous a inspiré de me les envoyer.

Je me propose de l'étudier, et malgré mes pauvres yeux, j'ai pris sur mes nuits déjà pour le parcourir. En m'envoyant de pareils livres, vous me prouverez plus d'affection et me ferez plus de bien que par tout le reste. Mais enfin, puisque tout est bon dans vos envois, je prie le bon Maître de vous permettre longtemps d'user de largesses envers cette pauvre mission.

Reçu aussi par la poste, méthodes de clarinette et d'harmonium.

Je vous envoie en boîte recommandée six ailes d'oiseau, rare, paraît-il. Je ne sais si vous pourrez faire plaisir avec cela à quelque coquette. Des 3 photos que j'ai mises dans la même boîte, l'une représente notre petite chapelle de pèlerinage dans laquelle on a logé votre statue de Lourdes, à Marienberg même ; les 2 autres, représentent l'église en construction à Issavi (Sacré-Cœur) au Ruanda.

Que le bon Dieu vous conserve la bonne santé, vous et toute la chère famille. Ne manquez pas une fois surtout de me parler de cette chère maman que je recommande à la bonne Mère du Ciel dans toutes mes prières. Je l'embrasse bien affectueusement ainsi que vous tous dans le Seigneur.

Votre bien affectionné

Jean-Joseph

---

[65] Lettre de Mgr Hirth du 29 septembre 1906 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 09672.

* LETTRE DU P. JOSEPH BARTHELEMY DU 18 SEPTEMBRE A L'ABBE ERNEST HIRTH[66]

Marienberg, le 18 Septembre 1906

Monsieur l'abbé,

Je viens par la présente vous accuser réception et vous remercier de votre envoi d'intentions de messes du 4 août 1906 c.a.d. 362 intentions pour 438 M. 70.

Sa Grandeur Mgr le vicaire apostolique se porte bien. Actuellement il fait sa retraite annuelle et au sortir de retraite il compte aller visiter les station les plus proches de Marienberg.

Veuillez agréer, Monsieur l'abbé l'hommage de mon profond respect.

Jos. Bartélemy
Miss d'Afr. P.B.

25. LETTRE DU 30 SEPTEMBRE 1906 A MGR LIVINHAC[67]

Marienberg, le 30 Septembre 1906

Monseigneur et très Vénéré Père,

A cette époque de l'année pendant 3 mois environ, Bukoba n'est touché par les vapeurs que tous les cinq semaines : c'est ce qui explique le retard de cette lettre.

Au nom de tous les missionnaires du Vicariat, que Votre Grandeur veuille agréer tout d'abord l'hommage de la plus affectueuse reconnaissance pour l'envoi d'un **Visiteur permanent[68]**. Puissions-nous tous le recevoir dans le même esprit de charité qui vous a poussé à nous l'envoyer ; pour ma part, j'essaierai de lui faciliter le travail selon mon pouvoir.

Bien sincères remerciements aussi pour l'envoi du **P. Lavergne** [1880-1960] et du **Fr. Paulin** [1872-1912], arrivés en bonne santé le 10 dernier ; malgré toutes les peines que nous ne cessons de vous faire, vous voulez bien encore nous trouver des auxiliaires. Que Dieu daigne récompenser votre charité !

Cette fois encore, le rapport offrira peu de consolation. Par cet exposé, je prouverai malgré moi une fois de plus que je ne suis guère apte à diriger les confrères. Que Dieu y pourvoie ; je ne puis que promettre de mon côté d'agir toujours selon que Dieu me donnera de comprendre vos instructions ; le reste, je dois le laisser à la Providence.

---

[66] Lettre du P. Joseph Barthelemy du 18 Septembre à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., N° 09571.

[67] Lettre de Mgr Hirth du 30 septembre 1906 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095123-095124.

[68] Il s'agit du P. Joseph Malet (1872-1950).

Il y a d'abord quelques changements qui ont dû se faire avant qu'on soupçonnât l'arrivée d'un Visiteur. Ces changements se sont faits de concert avec le **P. Couffignal**[69] [1872-1937] que j'ai toujours consulté pour cela depuis deux années. Ils étaient amenés par la maladie du **P. Jos. Barthélemy** [1874-1956] d'un côté, et la situation de Nsasa de l'autre.

Le **P. Jos. Barthélemy** [1874-1956] à la suite de sa nouvelle hématurie purgée à Ntebe, semblait exposé à une rechute trop certaine s'il retournait de suite au Bukumbi ; il a accepté de rester une année à Marienberg ; ce cher confrère ne craint pas le travail. **P. Schneider** [1868-1950] est désigné comme supérieur intérimaire du Bukumbi ; j'ai l'intention aussi d'y aller passer au moins Janvier et Février. Il a ainsi fallu renvoyer au Bukumbi, **P. Vekemans** [1874-1954] dont le zèle est grand toujours, mais c'est, en attendant, un zèle qui retarde une mission plus qu'elle ne l'avance. **P. Müller** [1872-1938] est désigné pour venir de cette station, prêcher la retraite aux Sœurs de Marienberg vers Décembre. Dans ces nouvelles conditions le Bukumbi qui avait déjà bien de la peine à avancer, aura de la peine même à rester stationnaire.

Kome avance très lentement, le supérieur se dit assez mal secondé.

A Ukerwe, le **P. Léonard** [1869-1953] n'a pu gagner encore la confiance des gens. Le bon mouvement qui s'était produit aux environs de Pâques dernier, a disparu de nouveau, m'écrit-on ; donc, mission toujours encore arrêtée. On croit pouvoir sauver cependant la majeure partie des chrétiens dispersés un moment sur le continent au loin ; on pourra les grouper sur un seul point assez à portée des missionnaires.

Côte Ouest. Il fallait un missionnaire au Séminaire ; on a cru que le **P. Klein** [?-?] aurait les dispositions ; il a été remplacé dans l'Ussuwi par le **P. Hugonnet** [1850-1933] de Bwanja ; c'est sur sa demande pressante que celui-ci a quitté Bwanja où il est remplacé par le **P. Hautmann** [1878-1957]. Ce dernier est sur le point d'être repris plus sérieusement de la poitrine. Le **P. Lavergne** [1880-1960], nouveau venu, remplace le **P. Vekemans** [1874-1954] à Kagondo. Le **Fr. Paulin** [1872-1912] reste à Marienberg provisoirement.

Sur la station de l'Ussuwi, plus rien à faire remarquer ; elle a de bons rapports avec tous, et arrive à faire ses petits baptêmes réguliers. Rubia va bien sous le **P. Smoor** [1872-1953]. Kagondo attend toujours un peu de liberté de son roi. Bwanja va à moitié. Le gros ennui dans les derniers temps et que nos relations avec le Résident de Bukoba se sont gâtées à la suite de plusieurs affaires **Bedbéder** [1869-1948]. On ne sait encore quelle suite aura la dernière accusation dans

[69] Le P. Couffignal quitte les Pères Blancs en 1908.

laquelle le Père a impliqué aussi les missionnaires de ce Vicariat. Il faut ajouter à cela que dans Bukoba circulent bien des bruits sur le compte des Pères Blancs. L'incident **Astrux** [-?-] n'a pu manquer d'être connu ; de plus on répand que le **P. Conrads** [1874-1940] a été éloigné de Marienberg pour certaines causes. C'est une dame protestante qui favorise ces bruits, et qui vient d'y ajouter qu'elle était chargée au reste de négocier une union entre l'ex-supérieure des Sœurs de Marienberg et un capitaine de passage, qui est rentré depuis en Europe. Cette dame s'offre même à montrer des lettres. Il y a tant de raison de croire que c'est une pure calomnie. Mais enfin les cancans courent les rues, et le fait est que cette pauvre Sœur était rien moins que prudente.

Au Ruanda, on a cru bien faire pour secourir Nsasa, en y envoyant **le P. Embil** [1875-1938], ce qui a obligé à envoyer le **P. Tribout** [1876-1950] à Marangara, et le **P. Desbrosses** [1878-1938] à Ruasa. Les relations ne sont pas améliorées entre la mission de Mibirisi et le Résident du Ruanda ; la chose est même plus grave que je n'avais indiqué d'abord. Comment faire, si cela arrive jusqu'à nécessiter aussi le changement du supérieur ?

Sur Nsasa, j'ai le regret de devoir ajouter encore à mon dernier rapport. Le Résident dans une visite qu'il vient de faire au **P. Classe** [1874-1945], en a dit plus long qu'il ne m'avait dit deux mois auparavant. Je recopie simplement la lettre du **P. Classe** [1874-1945], qui lui-même prétend ne citer que les paroles même du capitaine Résident : « Le roi a pris Kissaka en haine. Le Père[70] s'immisce dans les affaires du roi avec les chefs, empêche les uns d'exécuter les ordres du roi, en a fait lier d'autres ; le capitaine n'a pas voulu porter plainte au gouvernement. Le Père en soutient d'autres contre le roi, empêche l'exercice de l'autorité des chefs vis-à-vis de leurs Bahutu, prend toujours le même parti à tort, des Bahutus contre les chefs, veut régler toutes les questions du gouvernement indigène, même la question des bananeraies. Au Kissaka, chefs et Bahutu ont perdu le respect du Blanc. A chaque visite (du capitaine) au Kissaka les shauri[71] ne finissent jamais et se tournent toujours contre le Père (Au **P. Classe**, [1874-1945] **le Résident** a dit encore : " Cette mission est un grave danger pour les autres missions ". C'est sans doute à cause des mesures exceptionnelles que va prendre le gouvernement envers les chrétiens, non soumis à leurs chefs ; ces chrétiens trompent aussi le **P. Pouget** [1858-1937]. Le Père sacrifie toujours l'intérêt particulier d'un individu à l'intérêt général de la mission et des missions. C'est une mission où l'on ne fait rien, où il n'y a personne. (Il paraît de fait que dans les derniers temps la mission est bien désertée). Le Père se

[70] « Pouget ». Le nom a été ajouté en crayon.
[71] Les plaintes.

plaint toujours de n'avoir pas d'ouvriers, voudrait une réquisition officielle**. Mr von Grawert**[72] [1867-1918], le Résident a voulu cependant y consentir une fois, mais a dû rejeter le texte kinyaruanda du Père, non conforme au texte français (il s'agissait d'une explication à donner par le capitaine au roi à ce sujet ; il avait demandé la chose écrite au Père, et prétend que le Père a usé de supercherie. **A toutes nos stations, il a toujours été défendu par le Vicaire apostolique de réquisitionner des travailleurs).** Il y a aussi des affaires de cheti (passeports à des marchands ?) malencontreuses. C'est, dit le Résident, une situation qui ne peut durer sans danger, qui aliénera le roi et les chefs, déjà fort indisposés, qui finira par nécessiter l'intervention du gouvernement. Nous avons été tous deux, ajoute **le P. Classe** [1874-1945], toute une après-midi sur ce sujet et je ne faisais guère qu'écouter ».

Je n'avais jamais demandé de renseignements au **P. Classe** [1874-1945] sur le Kissaka. Après cela **Votre Grandeur s'expliquera mieux, pourquoi sous le prétexte d'arrêter les marchands, le gouvernement de Daressalam vient de nous défendre officiellement de fonder de nouvelles stations au Ruanda.**

D'autres supérieurs, et d'autres confrères depuis près de deux années me parlent dans le même sens. Parmi les missionnaires du Kissaka, le **P. Tribout** [1876-1950] seul me disait en partie la mauvaise situation ; le **P. Buisson** [1867-1933] juge qu'il ne doit pas écrire ces choses, mais se réserve de les dire de vive voix ; le **P. Réant** [1878-1908] dans sa dernière lettre dit qu'on ne peut baptiser dans de telles conditions. Dans les lettres précédentes, il semblait indiquer suffisamment que les confrères se plaignent des chrétiens et catéchumènes de Nsasa, bien plus encore que des relations de cette mission. Jusqu'ici je n'ai pas eu le talent de me faire comprendre au **P. Pouget** [1858-1937], ce cher confrère a fini par croire que j'en veux à son bon cœur, à ce qu'il appelle sa douceur à l'égard de tous.

Comme il nous semble au **P. Couffignal** [1872-1937] et à moi, qu'il y a urgence, je vais proposer au **R.P. Malet** [1872-1950] de nous faire si possible une courte visite à Marienberg, ou sinon d'agréer que le **P. Pouget** [1858-1937] soit remplacé par le **P. Embil** [1875-1938] ou le **P. Verfürt** [1878-1948]. Mais dans ce cas où placer le **P. Pouget** [1858-

[72] Le Capitaine Werner von Grawert [1867-1918] était le fils d'un général allemand. En 1903, lors d'un duel, il tua un officier de réserve, Dr. Aye. Condamné à deux ans de prison, il n'accomplira jamais sa peine. Il fut envoyé dans la colonie « Deutsch-Ostafrika. » De 1904 à 1906, il était Commandant du district de Bujumbura et de 1906 à 1907, Résident du Burundi et du Rwanda. Il mourut en France le 18 octobre 1918 quelques semaines avant la fin de la Première Guerre Mondiale (http://www.ahnenforschung-grawert.-de/familiengeschichte/index.php/die-von-grawert-s).

1937] et même le **P. Buisson** [1867-1933] ? Je ne vois pas quel supériorat peut leur être confié, tout en rendant un sincère hommage à leur vertu plus qu'ordinaire.

Plaise au bon Maître de ne pas trop éprouver notre pauvre Ruanda, que je me permets de recommander spécialement à vos prières.

Daignez agréer, Monseigneur et très Vénéré Père, l'expression des sentiments de profond respect et d'affection filiale avec lesquels j'ai l'honneur d'être de Votre Grandeur

l'humble fils et obéissant serviteur

J. Hirth des P. Bl.

26. LETTRE DU 25 OCTOBRE 1906 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[73]

In itineribus[74], le 25 Octobre 1906

Mon bien cher frère Ernest,

Votre lettre du 3 Septembre m'a rejoint à notre Séminaire de Rubia. Peu s'en est fallu que d'autres à ma place aient dû se charger de vous écrire ; le 4 Octobre (31e anniversaire de mon arrivé en Afrique) je fis en sortant de la mission du **P. Meyer** [1873-1965] une chute d'âne si bien réussie, qu'après 3 semaines le bras gauche me refuse encore tout service : rien n'a été fracturé cependant, soyez donc sans inquiétude. Après 2 ou 3 semaines on n'y pensera plus, tout sera passé. Remerciez le bon Maître qui veut par conséquent qu'on travaille encore et qu'on aille jusqu'au bout. Voilà un periculum[75] que Saint Paul avait oublié d'ajouter à sa liste quand il énumérait tous ses pericula de terre et de mer…

Je guette encore le moment où je pourrai vous écrire avec quelques détails, mais ce n'est pas encore aujourd'hui ; je me compte de vous répéter que votre demande que nous avons bien reçue, et en bon état, tout ce que vous nous avez envoyé dans l'année. Tous les instruments de musique avec méthodes et envois de cahiers de musique sont là ; les instruments jouent même déjà et vous envoient leurs plus gracieuses notes de remerciements. Il paraît que nous sommes menacés encore en Janvier et Février d'une visite du nouveau **gouverneur Freiherr von Rechenberg**[76] [1861-1935].Vos robes – **Winterer** – expédiées par Trèves, voyageront lentement, c'est l'habitude de Trèves. Reçu aussi votre envoi de messes du 5 Septembre.

---

[73] Lettre de Mgr Hirth du 25 octobre 1906 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 09673.

[74] « En voyage ».

[75] « Danger ».

[76] Freiherr von Rechenberg (1861-1935) fut le premier gouverneur de Deutsch-Ostafrika installé à Daressalam après la révolte des Maji- Maji (1905). Il exerça cette fonction de 1906 à 1912.

Je n'ai pas oublié que je dois encore à quelques bienfaiteurs, ainsi qu'à **Mr Winterer**, un mot de remerciement. Ça viendra…

Mais… patience ; tout le monde me tiraille un peu. Il reste toujours ce pauvre mandat du 182 m du 7 Novembre dernier dont je n'ai pas de nouvelles.

Prions beaucoup les uns pour les autres, et aimons le Sainte Volonté du bon Maître.

Toujours bien affectionné votre
Jean-Joseph

27. LETTRE DU 23 NOVEMBRE 1906 A MGR LIVINHAC[77]

Marienberg, le 23 Novembre 1906

Monseigneur et très Vénéré Père,

Le **R.P. Visiteur** [Malet] ayant bien voulu venir faire un court séjour de 3 semaines à Marienberg, je saisis l'occasion pour remercier encore Votre Grandeur de la charité si particulière qui nous a poussé à envoyer enfin à ces missions un secours si nécessaire. C'est par le vapeur qui amenait le **P. Visiteur** [Malet] qu'arrivait aussi une sommation des plus sèches du nouveau gouverneur de la colonie exigeant le changement immédiat du **P. Pouget** [1858-1937] du Kissaka, sous peine de se voir intenter un procès en règle pour « immixtion intempestive dans les affaires du gouvernement et la justice locale ». Dans plusieurs de mes lettres précédentes, Votre Grandeur avait été informée en partie au moins de ces accusations, comme aussi des plaintes des missionnaires. Le Père a eu le tort souvent de se laisser abuser par ses chrétiens ; en ce moment le roi du Ruanda ainsi que les chefs du Kissaka sont bien montés contre notre mission, et on s'aperçoit déjà qu'ils font partager leurs sentiments au Résident européen qui a enfin obtenu de se fixer auprès du roi avec une forte troupe.

Le **P. Visiteur** [Malet] après avoir pris connaissance de toute la correspondance des missionnaires avec le Vicaire apostolique dans ces derniers temps a cru qu'il y avait urgence à confier toutes les relations des confrères du Ruanda avec les autorités européennes et indigènes à un seul missionnaire, et a appelé pour cela le **P. Classe** [1874-1945] à Issavi. **P. Loupias** [1872-1910] quitterait Issavi pour aller à Ruasa ; **P. Embil** [1875-1938] déjà au Kissaka est nommé supérieur de Nsasa, et le P. Pouget [1874-1945] se rend à Issavi.

Le **Docteur Kandt** [1867-1918], vice-résident au Ruanda, voyant combien l'instituteur placé par les missionnaires d'Issavi à la capitale

[77] Lettre de Mgr Hirth du 23 novembre 1906 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095125-095126.

est en défaveur auprès du roi, menace de demander un instituteur au gouvernement si la mission ne peut fournir un sujet plus apte. **Sur la demande même de ce Vice-Résident, les missionnaires devraient faire à la capitale des stages assez longs en attendant une fondation permanente ; il reconnaît ces stages nécessaires pour faire marcher cette école des nobles ; il promet même son appui pour établir là une mission permanente.**

Comme il semble bien nécessaire pour sauver nos missions du Ruanda de leur obtenir une tolérance au moins suffisante, tous les confrères disent qu'une station permanente à la capitale et à côté du Résident est devenue indispensable maintenant. Le **P. Classe** [1874-1945] semble l'homme le plus apte à occuper ce poste, et à diriger seul toutes les relations avec les autorités. Il faudrait avec lui un bon sujet de nationalité allemande ; aucun des P. allemands actuellement dans le Vicariat ne semble avoir les qualités pour ce poste ; les Alsaciens qui peuvent l'allemand sont assez rares en général.

Cette mission de la capitale du Ruanda peut devenir consolante aussi, si Dieu appuie de sa grâce les qualités naturelles du supérieur désigné, car même les Batussis se laisseront plus ou moins entamer par la religion. Mais supposé même qu'il n'y eut pas beaucoup de conversions, la mission aura beaucoup à faire avec les chrétiens que les corvées et les affaires attireront à la capitale.

Dès que le **R.P. Visiteur** [Malet] sera rentré en Uganda, je compte repartir pour Rubia-Séminaire, à moins qu'il se confirme que le nouveau gouverneur visite Bukoba en Janvier. Nos jeunes séminaristes ont bonne volonté, mais il semble que les missionnaires Directeurs aient besoin surtout de se former à ce ministère spécial pour lequel si peu de confrères montrent des aptitudes.

Ces jours derniers, nous avons cru devoir inviter le Résident de Bukoba à faire une visite officielle de notre « Ecole » de Rubia où l'allemand est enseigné depuis un an. Le Résident a fait passer 1 h.½ d'examen aux élèves et a fait son rapport au Gouvernement en vue d'une prime à faire décerner à la mission. Notre enseignement est aussi signalé officiellement ; il peut en résulter quelque bien, sinon pour le séminaire, du moins pour le reste de la mission. Pour le reste, nos relations avec le chef de Bukoba sont bien moins bonnes dans les derniers temps ; j'ai dû même menacer d'abandonner la mission de Kagondo chez **Kahigi**, ce qui a eu pour résultat un peu plus de liberté pour les gens qui voulaient « venir travailler ».

Par ce courrier, je suis obligé d'écrire à Mr le Directeur de la Sainte-Enfance d'Aix la Chapelle. En Août, il a envoyé lui aussi les feuilles pour rapport annuel, et il demande qu'on lui expédie dorénavant directement en double ces rapports de l'année sous peine de voir nos mission en pays allemand moins favorisées à l'avenir. Il rap-

pelle que c'est grâce au Conseil d'Aix la Chapelle que le Nyansa-Sud a obtenu cette année l'allocation de 21.000 frs.

Je suis obligé de répondre que pour l'exercice courant, je vous avais tout adressé à Maison Carrée pour le P. Provincial de Trèves au besoin. Votre grandeur voudrait-Elle me dire ce qu'il y a à faire pour 1907 ? En l'absence d'autre indication, il sera envoyé des duplicata au P. Provincial de Trèves directement de Marienberg.

Cette lettre devant arriver vers le renouvellement de l'année, je prie Votre Grandeur de vouloir bien agréer en même temps au nom de tous les missionnaires du Vicariat, l'hommage des vœux les plus sincères et les plus affectueux. Nous prions le bon Maître de vouloir bien La soutenir dans les difficultés et bénir ses travaux et fatigues ; nous offrons notre soumission la plus empressée et sollicitons, avec nos meilleures prières, une nouvelle bénédiction s'étendant à toute l'année qui s'ouvre.

Daignez agréer, Monseigneur et très Vénéré Père, l'expression des sentiments de profond respect et d'affection filiale avec lesquels j'ai l'honneur d'être de Votre Grandeur

l'humble fils et obéissant serviteur
Jean-Joseph
P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

Le **P. van Thiel** [1865-1911] me fait envoyer deux travaux de sa plume au P. Secrétaire. Votre Grandeur voudra sans doute se rendre compte de ce que le Père dit sur les mariages nègres.
24 Novembre. Au dernier moment, le **P. Visiteur** [Malet] conseille de faire refaire ces mêmes travaux sous une nouvelle forme par le **P. Roussez** [1867-1935]. Les manuscrits de **P. van Thiel** [1865-1911] seront donc expédiés un peu plus tard.

28. LETTRE DU 24 NOVEMBRE 1906 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[78]

Marienberg, le 24 Novembre 1906

Bien cher frère Ernest,

Ces jours-ci encore j'ai dû songer à tout autre chose qu'à vous écrire ; j'aurais tant voulu le faire cependant et vous envoyer un petit mot pour chacun à l'occasion de Noël. Que les bons anges d'un chacun fassent cela pour moi. En attendant je vous souhaite à tous collectivement la plus sainte des années, une année toute selon Dieu, avec suffisamment de sacrifices pour prouver votre amour au bon Maître, pas trop cependant pour ne pas trop

[78] Lettre de Mgr Hirth du 24 novembre 1906 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 09674.

décourager notre pauvre infirmité humaine. Que Marie notre bonne Mère et avocate, vous bénisse tous, frères et sœurs, la bonne maman surtout, tous les chers petits neveux et nièces, tous les bienfaiteurs et donateurs de cette mission.

J'avais élu séjour à 3 jours d'ici, à 75 Kilom. environ, à notre jeune séminaire de Rubia et j'y retourne. Un **Visiteur permanent** nous ayant amené 4 nouveaux confrères, je suis venu les voir à Marienberg pour quelques jours. Ce **Visiteur** surtout me soulagera beaucoup : c'est que nous sommes devenus 70 missionnaires déjà dans le Vicariat depuis 11 ans. Je vous dirai même – à vous seul – que tout est préparé pour que j'aie un quasi auxiliaire dans un an ; le monde n'en saura rien. Cela prouve simplement que l'on me juge assez vieux déjà pour avoir besoin de secours. Dieu fait bien les choses.

Le dernier courrier m'a apporté un petit paquet Ersatzteile für Trompete. C'est parfait, paraît-il et j'ai trouvé un confrère **P. Klein** [?-?], un Dijonnais de l'Alsace, qui s'y entend bien pour soigner nos ou vos instruments de musique.

Adieu encore, je vous embrasse en grande hâte et me recommande à vos prières en restant votre toujours bien affectionné

Jean-Joseph

Pas de nouvelles encore du 182 m. de Novembre 1905 ?

29. NOTE DU 25 NOVEMBRE 1906 POUR LE PERE CLASSE, SUPERIEUR DE RWAZA[79]

Marienberg, le 25 Novembre 1906

Le P. Supérieur de N.D. de l'Assomption-Ruasa est délégué pour administrer le Sacrement de Confirmation aux néophytes moribonds et aux baptisés in extremis dont les bonnes dispositions ne sont pas douteuses, et qui ont une certaine connaissance de ce Sacrement, avec les intentions de le recevoir. Les petits enfants ne sont pas exceptés.

Dorénavant les bans de mariage devront être publiés deux dimanches ou jours de fêtes consécutives.

Jean-Joseph
Vic. ap. Ny. M.

[79] Note du Mgr Hirth du 25 novembre 1906 pour le Supérieur de Rwaza, A.G.M.Afr., N° 098019.

30. LETTRE DU 27 NOVEMBRE 1906 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[80]

Marienberg, le 27 Novembre 1906

Bien cher frère Ernest,

Si j'avais pu savoir deux heures plus tôt le jubilé de Mr le **Chanoine Winterer** à Noël, j'aurais pu arriver à temps avec mes hommages de félicitations.

Je paie deux roupies à un exprès pour vous faire arriver celle-ci. Au moins avec le moins de retard possible. Veuillez offrir vous-même ma lettre avec les regrets de venir le dernier

T. à V.
J.

31. LETTRE DU 15 DECEMBRE 1906 A SA TANTE, SŒUR CLEMENTIN[81]

Marienberg, le 15 Décembre 1906

Ma révérende Mère et bien chère tante,

Les soucis de nos missions ne me laissent plus le temps de vous écrire comme par le passé ; cependant l'affection grandit toujours, et bien souvent je me retrouve en esprit avec vous devant Notre Seigneur. Il veut bien vous faire commencer une nouvelle année encore ; je le prie de vous rendre mille fois, tout le bien que vous avez cherché à me faire pendant cette année écoulée ; je lui demande de plus de bénir plus que jamais de ses meilleures bénédictions le temps nouveau que sa bonté vous donne, pour vous aider en ce pauvre monde à l'aimer toujours davantage.

Vous avez voulu dans ces derniers temps une lettre. Vous me comblez de votre générosité en me faisant de nouveaux dons en faveur de nos œuvres de conversions ; je prie la Sainte Vierge de vous récompenser dignement. De votre côté, ma bonne mère dans le Seigneur, priez plus que jamais pour le missionnaire et ses néophytes. Depuis bientôt 12 ans que je vous ai quitté pour la dernière fois, afin de venir créer ces nouvelles missions, le bon Dieu n'a pas cessé de nous donner ses bénédictions. De deux stations que nous avions alors avec quelques dizaines de pauvres chrétiens seulement, nous sommes montés maintenant déjà à 14 stations centrales, avec une 50e de stations annexes. Nos néophytes baptisés sont devenus plus de 7 000 déjà ; les catéchumènes sont environ 12 000. Dans l'année

---

[80] Lettre de Mgr Hirth du 27 novembre 1906 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 09675.

[81] Lettre de Mgr Hirth du 15 décembre 1906 à la Sœur Clémentin Sauner, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096276.

nous avons fait 2 685 baptêmes, dont 967 de grandes personnes, et il est à espérer que chaque année nos baptêmes iront en augmentant, si le bon Dieu continue à nous soutenir de sa grâce et des aumônes des fidèles d'Europe. Nous voudrions baptiser encore beaucoup plus d'enfants moribonds, mais sur ce point, le démon surtout met toute son adresse à nous les cacher ; nous n'avons pu en trouver que 1 322 dans l'année. Grâce aux bonnes aumônes que votre Congrégation a jointes encore aux vôtres, nous avons pu augmenter le nombre d'esclaves rachetés, et cette année nous avons augmenté nos orphelinats de 54 rachats ; ce sont des filles surtout. Ah ! quelle bonne œuvre font vos sœurs quand elles veulent bien nous aider à racheter ces enfants, qui chez nous arrivent tous au baptême, tandis qu'entre les mains des musulmans, ils sont si malheureux en ce monde et en l'autre.

Je crois, ma bien chère mère en Jésus Christ que nous ne nous reverrons plus en ce monde ; je me fais bien vieux, un peu avant le temps. Mais je mourrai content si je sais que vous restez encore un peu pour prier pour ma pauvre âme. Savez-vous qu'après avoir tant couru après les autres pour leur assurer le salut, je cours grand risque par ma négligence d'être oublié de N.S. Vos prières me donnent un peu de confiance. Multipliez-les.

Mille mercis encore, et adieu dans le Seigneur.

Votre filleul toujours affectionné

Jean-Joseph

32. LETTRE DU 15 DECEMBRE 1906 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[82]

Marienberg, le 15 Décembre 1906

Mon bien cher frère Ernest,

En voyant tous les petits billets ci-joints vous comprendrez comment il se fait que vous allez vous priver encore de détails sur nos missions. Je ne désespère pas pourtant de pouvoir vous écrire. Ce sera peut-être du Séminaire de Rubia, où je suis obligé de faire encore un petit séjour ; de là, il faudra aller passer un assez long temps dans nos stations du Sud du lac.

Je vous laisse le soin d'expédier comme vous l'entendez les lettres ci-jointes ; vous pouvez changer d'adresse, celles aux bienfaiteurs. S'il y en a d'autres à faire, dites-le-moi bien vite ; dites-moi aussi ce qu'il faut leur dire qui puisse les intéresser. A notre sœur Marie, j'expédie directement, comme vous me l'avez dit. J'envoie aussi au

[82] Lettre de Mgr Hirth du 15 décembre1906 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 09677-09678.

curé Wirth de Spechbach. Pour Mr le **Chanoine Winterer**, je vous ai envoyé un pli ces jours-ci. Vous remarquerez qu'aucune des lettres ci-incluses n'est fermée.

Je ne sais si je vous ai accusé réception d'un mandat de 189, 12 r du 6 Juin 1906. Il vient d'en arriver deux de 542, 70 r et 180 r des 3 et 25 Octobre 1906. Mille mercis encore que le bon Dieu bénisse votre grande bonne volonté ! je vous ai dit aussi que j'ai reçu un petit paquet Ersatzteile pour Trompete. Les caisses n'arrivent pas vite avec les robes et autres que vous y avez fait mettre.

Si je ne vous envoie pas de timbres d'ici longtemps, c'est que d'autres bienfaiteurs me les réclament.

Que le bon Maître bénisse une fois de plus pour vous tous et pour maman en particulier, cette nouvelle année.

Toujours bien affectionné à vous

Jean-Joseph
Vic. ap. Ny. M.

J'oubliais d'ajouter que j'ai reçu votre bonne lettre d'Avril – Juin 1906 ainsi que celle de la très Révérende Mère. Je ne puis que vous remercier une fois de plus de m'avoir fait la part si grande, dans le partage de ce qui vous restait de biens ; ce n'est pas à moi au reste que vous avez donné cela, c'est au bon Maître et à ses pauvres Noirs, si abandonnés.

T. à V.
J.

33. LETTRE DU 31 DECEMBRE 1906 A MGR LIVINHAC[83]

Rubia, le 31 Décembre 1906

Monseigneur et très Vénéré Père,

Chacune de vos lettres si paternellement affectueuses est un puissant encouragement toujours pour nous tous. C'est ainsi que j'ai reçu votre dernière d'octobre. Votre Grandeur dorénavant pourra se reposer un peu de ses sollicitudes à notre sujet sur le **P. Malet** [1872-1950], visiteur, car nous nous ferons un devoir au besoin même si naturellement nous n'y étions déjà portés, à nous soumettre à ses avis, et à prévenir même ses désirs. Il restera toujours nos maladresses que le bon Dieu seul peut mettre de côté ; daignez, Monseigneur et très Vénéré Père, le lui demander souvent pour moi.

Dans les derniers jours de Novembre, Votre Grandeur a été renseignée sur le bien produit à Marienberg par la petite visite du **P. Malet** [1872-1950] ; depuis ce temps, il n'y a rien eu de saillant. Le **P. Roussez** [1867-1935] est occupé pour le moment à différents tra-

[83] Lettre de Mgr Hirth du 31 décembre 1906 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095127-095128. En marge de la lettre « Répondue le 7 mars 1907 ».

vaux. J'ai cru devoir retourner pour quelques semaines à Rubia. Comme le **P. Riollier** [1876-1938] ne peut plus suffire à diriger le séminaire, on a pensé que le P. Meyer [1873-1965], supérieur de Kagondo pourrait en être chargé ; mais cela ne peut se faire qu'en Mai au plus tôt. La mission de Rubia a fait à Noël un premier baptême de 13 adultes ; ceux-ci ont en deux années complètes le catéchisme. Ils demeurent à quelques minutes seulement de la station ; ils seront à la messe et à l'instruction tous les jours. Le **P. Smoor** [1872-1953] s'est beaucoup occupé d'eux et se dépense sans compter ; là où il semble faire erreur c'est en allant puiser des idées dans certains auteurs universitaires que j'ai d'ailleurs signalés au **P. Visiteur** [Malet].

La station de Kagondo, au pays de **Kaïgi**, se trouvant à 6 Km. seulement d'un bras du lac, les Sœurs auraient intention d'acquérir aux environs une propriété de 100 ou 150 hectares pour essayer une plantation de café ; l'entreprise peut donner un bénéfice quelconque si elle est bien dirigée. Je compte que les Sœurs, se mettant elles-mêmes en avant, feront tous les frais de leur établissement, car, comme œuvres de mission, elles n'y auraient guère à travailler que sur les païens pendant assez longtemps encore. Le Vicariat ayant tant de charges par ailleurs, on ne voit pas ici qu'il puisse fournir plus que l'aumônier. **Votre Grandeur se rappelle peut-être qu'il a été question d'une station à établir au Muansa, d'une station à établir à la capitale du Ruanda ; les confrères, plus pressés que moi, croient que les deux sont même urgentes ; c'est plus de dépenses qu'il n'en faut pour nos moyens actuels.**

Quant aux trois stations du Sud, je suis en route pour aller les visiter, et en parlerai prochainement avec détails. J'avais mentionné précédemment à Votre Grandeur des essais de cultures à Ukerewe : ci-joint je me permets d'ajouter une question que je vous prie de vouloir bien livrer à quelque confrère, s'il y a lieu, pour obtenir réponse sitôt que cela se pourrait.

Au Ruanda, les derniers changements signalés ont été effectués. La translation du **P. Classe** [1874-1945] à Issavi pourra avoir de bons résultats, si le Père peut trouver toujours la fermeté nécessaire. Votre grandeur voudra bien au besoin le prémunir contre certaine tendance que je lui trouve plutôt à être un peu faible. **Par contre le P. Loupias** [1872-1910]**, malgré tout, a trop suivi le système de son prédécesseur à Issavi.** Voici plutôt quelques passages des lettres du **P. Classe** [1874-1945] à Issavi qui parlent de notre situation au Ruanda : « Ce que le roi veut, c'est que les chrétiens et les catéchumènes restent siens. Il a été flatté de ce que mes porteurs chrétiens lui faisaient kukoma mashi (salut royal) : " Je suis encore leur roi, dit-il ". Depuis longtemps, paraît-il, cela ne se faisait plus. Il voudrait que l'on ne mît pas la main sur ses chefs, que l'on ne se posât pas comme maîtres du Ruanda (visite au roi, 11 Décembre)… Le bon

Dieu peut seul nous éclairer. Actuellement il nous faut absolument nous remettre dans les bonnes grâces de ces MMrs, puis du Roi. Nsasa, Mibirisi, Issavi, sont bien mal notées. Toujours, les chefs, nous les avons laissés à l'écart. On a trop dit : un chrétien vaut mieux que dix Batusis » (même lettre).

(Lettre du 21 Décembre). « Les grands me semblent cordialement nous détester. A cela plusieurs raisons : 1) les Européens exaltent le roi à leur détriment (de ces chefs), il devient leur maître – 2) quelques malheureuses histoires (à Issavi) qui ont gravement froissé leur orgueil – 3) le manque d'entente entre nos diverses missions – 4) le sentiment qu'ils prennent de notre impuissance, par opposition aux autorités allemandes, après nous avoir craints trop puissant – 5) les humiliations éprouvées per plusieurs stations du fait de démêlés avec l'autorité ». « Pour la mission, je ne dis rien encore ; mais il y a de-ci de-là un genre murungu (nom des suivants du Blanc, soldats et autres) qui ne me plaît guère et qui, s'il ne cesse, nous attirera bien des misères, des déconvenues et des défaites. Je ne puis m'imaginer que c'est en frappant ou bousculant, en jouant au chef que certains soi-disant catéchistes doivent instruire ; heureusement ce n'est pas général, mais il y a trop de collines où c'est cela. Cette semaine à Mara, un catéchiste de cette colline, s'est fait à moitié assommer par un pauvre diable qu'il rossait parce qu'il ne se faisait pas instruire. La chose semblait si naturelle au pauvre chrétien qu'il tombait des nues devant mon accueil peu flatteur. Si Mara, Lubona, … ont toujours des difficultés, c'est en grande partie à cause de cela,… A Issavi aussi une chose me frappe, sauf les chrétiens et ceux qui se font instruire, tous les autres regardent d'un air qui ne me va guère, sont muets comme des carpes et ne saluent pas ».

Enfin le P. Classe [1874-1945] **m'annonce qu'il va pouvoir abolir ce catéchisme du Dimanche aux païens qui réunissent mille et même quelquefois deux mille hommes, amenés à la mission par les catéchistes (!) sus-dit**[84].

Les communications entre Issavi et Mibirisi – Sud Kivu, ont été rompues pendant plusieurs mois pour caravanes et courriers, et Mibirisi a eu des démêlés avec le Résident de [*illisible*] de chef surtout depuis plus d'un an. Les violences exercées le long de la route par les chrétiens d'Issavi avaient amené cet état de choses.

On vient d'apprendre que le Gouverneur de Dar-essalam visiterait Bukoba au mois d'Août, avec le Directeur même des colonies ; cela retarderait le voyage que je projetais à ce moment-là au Ruanda. Si je m'absentais, ne dirait-on pas que c'est pour évi-

[84] Dont on vient de parler.

ter une visite du Gouverneur à Marienberg ; et puis, ne dois-je pas en conscience essayer un mot pour changer le sort de nos malheureux pays de tout le Kiziba et de tout le Ruanda bientôt, qui succomberont rapidement sous le poids des impôts et du manque de liberté.

Enfin, il paraît, Monseigneur et très Vénéré Père, que je vous ai fait de l'embarras encore pour un manuscrit à faire imprimer ; que Votre grandeur veuille bien me le pardonner ! Cela est bien arrivé contre mon intention, puisque j'avais demandé qu'on l'imprimât ailleurs. C'était un livre de prières auquel plusieurs missionnaires avaient travaillé toute une année, et qu'attendaient quelques milliers de chrétiens du Ruanda ; cela fera deux années de retard, même si le travail est repris. Le manuscrit nous a été retrourné avec promesse d'explications. ***Sit nomen Domini benedictum !***[85]

Daigne Votre Grandeur continuer à prier pour ces chers chrétiens et pour leurs missionnaires ; ceux-ci de leur côté promettent de prier le plus possible pour que la miséricorde divine vous soutienne dans les grandes épreuves de l'heure présente.

Daignez, agréer Monseigneur, et très Vénéré Père, l'expression des sentiments de profond respect et d'affection filiale avec lesquels j'ai l'honneur d'être de Votre Grandeur

l'humble fils et obéissant serviteur
Jean-Joseph
P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

34. LETTRE DU MOIS DE DECEMBRE 1906 A SA SŒUR VIRGINIE[86]

Marienberg, Décembre 1906

Bien chère sœur Virginie,

Autrefois il m'était possible encore de vous écrire assez souvent, maintenant c'est à peine si je puis vous envoyer un mot tous les ans. Laissez-moi au moins vous souhaiter une fois encore des jours heureux en Dieu et saints devant Notre Seigneur, autant qu'il nous est possible sur cette pauvre terre ; la bonté divine nous laisse ici-bas parce qu'elle prend plaisir à user de miséricorde envers ses petits serviteurs. Courage encore pendant quelques temps, ma bien chère sœur Virginie, soignez beaucoup pour votre chère âme ce

[85] « Beni soit le Nom du Seigneur ».
[86] Lettre de Mgr Hirth du mois de décembre 1906 à Virginie Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096279.

soin doit passer avant tout le reste ; c'est en mettant tout votre soucis à l'orner et à l'embellir de grâces et de vertus, que vous glorifierez davantage note bon Maître. Je sais que vous prenez de plus en plus soin aussi de cette chère et vénérée maman qui sur cette terre nous a donné à tous, tout ce qu'elle pouvait nous donner d'affection et de sollicitudes. Aujourd'hui vous saurez lui rendre tout cela, non pas en votre nom seulement, mais en mon nom aussi, qui n'ai pas la consolation de le faire moi-même, et au nom de ceux des nôtres qui quelquefois seraient portés à oublier tout ce que ces vénérés parents ont fait de sacrifices pour nous obtenir une digne éducation. Ne m'oubliez pas je vous prie auprès de tous nos frères et sœurs ; aidez-les à bien rendre à Dieu tous leurs devoir ; aidez-les toujours aussi dans l'éducation des enfants. Je viens de repasser devant Dieu la liste de tous ces chers neveux et nièces ; elle est longue déjà, et vous avez beaucoup à faire si vous voulez intervenir auprès d'un chacun, pour lui apprendre qu'ici-bas le chemin du vrai bonheur se trouve uniquement dans le service généreux que nous offrons à Dieu de tous les instants de notre vie. Auprès de la chère **Mère Clémentin** [1836-1918], et de tous les bienfaiteurs de notre famille et de cette mission, je vous charge encore de vous faire l'interprète de mes meilleurs sentiments de reconnaissance. Avec notre cher **Abbé Ernest** [1868-1933], j'apprends régulièrement, toutes les aumônes et dons qu'ils veulent bien me faire parvenir. Dieu connaît tout cela et ne manquera pas un jour de donner ses meilleures récompenses.

N'attendez pas beaucoup de nouvelles de moi dorénavant ; le peu de forces qui me restent, je continue à les employer à soutenir nos différentes missions que le bon Dieu bénit toujours. Priez beaucoup et faites prier tous vos amis ; c'est par la prière fervente que vous aiderez aux conversions. Nos néophytes en retour prieront tous les jours pour vous. Je laisse aux Bulletins imprimés de vous dire combien de milliers de communions ils ont faites ; vous y avez votre bonne part.

Encore une fois encouragez beaucoup tous nos chers parents et bienfaiteurs à ne pas perdre leur temps, pendant le peu de jours que nous passons ici-bas.

Je vous bénis dans le Seigneur et vous mendie de nouvelles prières.

Jean-Joseph

35. LETTRE DU MOIS DE DECEMBRE 1906 A SON FRERE XAVIER[87]

Marienberg, Décembre 1906

Mon bien cher frère Xavier,

On ne me laisse guère ni le temps ni la force de vous écrire dorénavant ; si j'essaie aujourd'hui encore de vous envoyer ce tout petit mot c'est pour vous dire qu'en Dieu, je vous reste toujours aussi uni que possible, quoique depuis tant d'années, je ne vous aie pas revu.

Voici une nouvelle année que Dieu vous donne ; il veut vous aider à réparer tout le passé, et à vivre sérieusement pour lui, et non plus pour la terre. Il faut accepter généreusement, mon bien cher Xavier, ce don que Dieu vous fait avec une si grande bonté ! **Il faudra vous trouver heureux dorénavant de ne plus vivre que pour donner une bonne éducation à vos enfants, par vos leçons toujours répétées et surtout par votre exemple.** Votre chère **Marie Madeleine** doit être grande déjà ; rappelez-vous bien souvent, que c'est vous, en tout premier lieu, qui devez l'aider à se sauver et à aller en paradis, et non pas à se perdre dans des souffrances qui ne finiront jamais. Mon bien cher **Xavier**, si vous comprenez bien ce que Dieu demande de vous maintenant, vous ne vous laisserez pas aller à une seule faute en présence de vos enfants ; vous ne manquerez pas non plus un seul jour sans leur donner vous-même de bons enseignements. Quand j'apprendrai que vous faites cela avec beaucoup de patience et de soins paternels, je serai heureux, et je me sentirai encouragé à prier pour votre propre salut. **Si vous étiez tenté encore de boire quelquefois une bouteille de trop, vous pourriez guérir facilement ; vous n'aurez qu'à m'envoyer au Nyanza la valeur de tout ce que vous avez ainsi jeté d'argent pour votre perte, vous rachèteriez aussi vos fautes, et obtiendrez plus vite du bon Dieu le remède pour vous en guérir.** Je vous souhaite bon courage, bien cher frère ; allez souvent avec notre chère Rosalie faire quelques communions en plus pour votre pauvre frère missionnaire, afin que Dieu donne bénédiction à son travail.

Je vous embrasse tous bien affectueusement

Jean-Joseph

---

[87] Lettre de Mgr Hirth du mois de décembre 1906 à Mr Xavier Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096280.

36. RAPPORT GENERAL POUR L'ANNEE 1905-1906[88]

STATIONS EN FIN 1906

Noms des stations	Date de fondation	Maison des Soeurs
1.-Dixtrict de Bukoba		
Marienberg (N.-D. 7 Doul.)…..……Kyamtwala	16 fév. 1892	Juillet 1902
Bwanja (1) (N.-D. de la Paix)..……Kiziba	fév. 1902	
Kagondo (Imm. Conc.) ……Kyanja	mai 1903	
Rubia (2) (La Présentation……...Ihangiro	nov. 1904	
Katoke (3) (N.-D. de Lourdes)…..…UssuwI	12 nov. 1897	
2.-Dixtrict de Muansa		
Kamoga (Notre-Dame) ……...Bukumbi	18 avril 1883	
[Kagunguli] (N.-D. de l'Esp.) …..…Ukéréwé (île)	nov. 1895	
Msigo (N.-D. du Perp. Sec.) ……....Kome (île)	avril 1900	
3.-Dixtrict du Ruanda		
Issavi (Sacré-Cœur) ……..… Ruanda	fév. 1900	
Nasasa (4) (Reine des Saints) ……Kissaka	1 nov. 1900	
Nyundo (Ste-Marie du Kivu) …..…..Bugoyé	1901	
Ruasa (5) (Assomption) ……..….....Mulera	21 nov. 1904	
Mibirisi (N.-D. du Bon Cons.) .....Kinyaga	déc. 1903	
Marangara (Imm. Conc.) …..……...Ruanda	9 mai 1906	

(1) C'est l'ancienne station de Buyango fondée en février 1902, transférée à Bwanja en septembre 1905.
(2) C'est à Rubia que se trouve le petit séminaire ; installé précédemment (1903) à Kyegoromora (Kagondo), il n'y fut maintenu que pendant un an, et transféré alors à Rubia, décembre 1904. Il compte en tout environ 3 ans d'existence.
(3) Katoke : c'est l'ancienne Kassassa. Nom changé par ordre du roi à la suite de la mort de sa fille Kassasa. Déjà en fin novembre 1896 on avait fait un essai de fondation en cet endroit.
(4) Cette mission est désignée une fois dans la Chronique sous le nom de Sainte-Croix de Kissaka.
(5) Les missionnaires arrivèrent à Kirouri Le 21 novembre 1904 ; il leur fallut ensuite quelques jours de recherches pour découvrir l'emplacement convenable à la nouvelle station.

La Mission a encore fait un petit pas en avant pendant cette année ; grâce en soit rendue au Bon Maître.

Aucun accident particulier n'est survenu, et le bien a pu se faire sans bruit ; il en sera d'autant plus solide.

Dans les premières années d'une mission, c'est sur l'instruction qu'on fait porter tous ses efforts ; c'est le rôle de Jean-Baptiste qu'exercent surtout les missionnaires, et ce rôle est modeste de soi et sans éclat.

[88] Rapports Annuels, N° 1, 1905-1906, Missionnaires d'Afrique, Alger, 1907, pp. 149-151.

Les stations du Vicariat sont presque toutes de fondation très récente, puisqu'il n'y en a que quatre qui ont vu la fin du siècle précédent. Sur plusieurs il est permis de fonder bon espoir de succès réguliers et même relativement abondants, si aucun accident ne se produit. Ce sont celles où les premiers néophytes ont été davantage imprégnés de grâces et ont mieux compris leur rôle de précurseurs dans la foi et de colonnes de la future petite chrétienté.

Là où, dès l'abord, on avait cru devoir engager des catéchistes, qui ne pouvaient avoir tout au plus de leur rôle que la solde régulière, les choses, après un premier succès apparent, ont moins bien tourné.

Le catéchiste, pas plus que le prêtre, n'est quelque chose qu'on improvise. Il faut, dans le missionnaire qui le forme, une idée très juste de ce que demande l'Eglise à ceux qu'elle envoie comme catéchistes, et puis à ceux-ci même, une grande abnégation et une longue formation pratique.

Le Vicariat du Nyanza Méridional n'a pas de ces catéchistes encore, voilà pourquoi l'œuvre n'avance que lentement ; mais parmi les néophytes qui montrent le plus de vertus et d'aptitudes, nous avons hâte de discerner ceux que la grâce de Dieu semble désigner pour ce noble ministère. En attendant, chaque chrétien convaincu remplit de son mieux le rôle de catéchiste autour de lui.

Les difficultés ont été celles signalées chaque année. Dans le district de Bukoba, où la constitution du pays, appliquée par des chefs indigènes hostiles au fond, est le plus grand obstacle à la religion, il y a encore bien peu de liberté ; chez Kahigi, sultan du Kyanja et du Karagwe, il n'y a même point de liberté du tout. Ce chef prétexte toujours que le seul fait de fréquenter les missionnaires sans son autorisation préalable constitue un acte de désobéissance envers sa Majesté. A Notre-Dame de Lourdes de l'Ussuwi, c'était la même chose jusque vers la fin de 1905 ; cela a changé un peu depuis.

Cependant tous nos chefs indigènes sont officiellement d'une courtoisie parfaite.

Les stations du Sud du Nyanza surtout rendent grâce à Dieu de ce que l'insurrection de 1905 ne les ait pas atteintes. Il y a eu des baptêmes en assez petit nombre, comme par le passé ; mais tout ce qu'il y a de tant soit peu éveillé parmi la population, ou de non éclopé, se trouve toujours sur les grands chemins, courant après les distractions, encore plus qu'après la fortune. A Kome, on s'abrutit dans le jus de bananes.

Au Ruanda, on ne peut prévoir ce qui attend nos missions dans un avenir assez prochain. Le grand chef du pays et les sous-chefs se contentent en général en ce moment de tenir éloignés de la religion ; mais quand les petits marchands l'an prochain, pourront s'établir à la suite du Gouvernement et de ses 200 hommes de troupes, dans ce pays absolument fermé pour le moment, il n'est pas impossible que

les influences musulmanes et autres, plus ou moins hostiles à la religion, ne déterminent les chefs à entraver notre œuvre. Que Dieu donne la sagesse au missionnaire, et lui inspire toujours bonne politique !

La bonne Providence qui a conservé cette année encore la santé aux missionnaires du Nyanza Méridional, veut sans doute la conversion de nos deux millions de païens. Nos néophytes sont maintenant 6 523, de 5 197 qu'ils étaient en 1905. Il n'y a eu encore que 1 322 baptêmes in extremis ; cela s'explique par les vaines craintes surtout de païens envers la religion ; mais ces baptêmes témoignent en faveur de la foi des néophytes, car une remarque a été faite par presque tous les missionnaires : ce ne sont pas les baptiseurs salariés qui ont surtout fait ces baptêmes, ce sont les bons néophytes, chacun dans son entourage.

Au Ruanda a pu être fondée une sixième station, cette fois enfin au centre du pays ; les cinq autres font couronne autour d'elle. Une école a pu être créée aussi à la capitale, avec l'agrément du roi d'abord, puis des autorités militaires.

Quant aux écoles dans les annexes des centres de mission, si le nombre des élèves a diminué, c'est parce que l'on n'a pas cru devoir maintenir plus longtemps les écoles ouvertes en 1903. Il n'y avait bénéfice pour personne, ni pour le Gouvernement, ni pour la mission, ni pour les indigènes. Nous en sommes revenus au chiffre d'élèves de nos écoles non obligatoires d'autrefois.

Convenons pour terminer qu'après la grâce de Dieu et le dur labeur du missionnaire, ce qui a contribué beaucoup aussi aux petits progrès réalisés, ce sont les bonnes relations que les missionnaires ont pu entretenir avec toutes les autorités du pays, même les autorités indigènes les plus hostiles au fond. Depuis que le comte Gouverneur von Götzen a bien voulu honorer Marienberg de sa visite en 1905, plusieurs autres personnages ont fait à leur tour le petit voyage de 10 kilomètres, qui sépare Marienberg de Bukoba. Ainsi tout dernièrement, nous recevions le même jour les trois résidents de l'Urundi, du Ruanda et de Bukoba.

Sans doute le bon Maître n'a besoin d'aucun secours humain, mais enfin là où les circonstances extérieures sont plus favorables, là aussi la grâce agit plus facilement.

Nous prions Marie Immaculée, Patronne de nos stations, de les bénir toujours plus abondamment.

J. J. Hirth

37. LETTRE DU 31 JANVIER 1907 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[89]

Rubia, le 31 Janvier 1907

Mon bien cher frère,

A défaut de lettre, agréez encore ce simple bulletin d'affaires. Je m'étais pourtant retiré ici avec nos chers séminaristes pour 1 mois ½, afin de me remettre à flot pour quelques travaux en retard. Je comptais aussi vous donner quelques détails sur nos missions, mais… je m'embourbe de plus en plus dans les monceaux de paperasses, et dans les sollicitudes surtout que donnent toutes nos stations. En paradis nous causerons longuement ; mais en attendant, que deviendront nos pauvres missions, si vous n'en entendez plus parler et si par suite vous ne trouvez plus de quoi les secourir ? S'il le faut, mettez quelques-uns des pfenning que vous ramassez, à vous procurer les revues qui parlent un peu de nos missions puisque vous ne pouvez plus compter sur ma prose.

Merci pour votre bonne lettre du 15 Novembre ; je réponds à quelques points. D'abord vous saurez que le mandat perdu (182 m [marks] du 7 novembre 1905 a été payé par Bukoba à la mission ; c'est réglé. Pour les 3 autres de Février à Mai 1906, attendez mon retour à Marienberg dans 6 semaines. Tous ces embarras viennent en partie de l'inexpérience de nos procureurs ; et puis mes courses ininterrompues ne me permettent plus de rien suivre. Reçu aussi et vu les détails de vos listes de messes d'Octobre et Novembre 1906. Tenez compte si possible de la liste d'avis ci-jointe, et mettez une grande précision et clarté dans ces listes. Je ne puis vous parler du compte-rendu « Bon Pasteur » ni de la musique annoncée, je ne l'ai pas encore. Ne faites pas composer le morceau « Großer Gott » ni autres ; on a de quoi faire sur place. Assez de musique pour le moment. Prenez note cependant d'un petit « Cours de Solfège » (notation moderne ordinaire, texte allemand ou sans texte, mais non français et non plain chant). Quand vous en trouverez gratis ou quasi gratis, une 30e d'exemplaires, identiques, vous me ferez plaisir ; peu importe que ce soit vieux ; ne prenez pas un trop grand format ; puis une brochure de 20 pages suffirait.

Continuez aussi à chercher toujours les livres latins que vous promettez de me trouver.

Merci encore pour le livre précieux de Frère Marie No… [*illisible*] ; je l'ai lu deux fois déjà et continuerai. Nous avons le **curé d'Ars** [1786-1859] et **Don Bosco** [1815-1888].

Vous me demandez ce que veut dire « parler tout bas », cela veut dire que vous pourrez raconter les misères de nos pays à ceux qui

[89] Lettre de Mgr Hirth du 31 janvier 1907 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096281-096283. En marge de la lettre : « n° 1 ».

ont besoin de le savoir, qui peuvent nous rendre service, mais qui auront assez de sagesse pour ne pas nous faire grand tort, sous prétexte de nous rendre service.

Je n'ai qu'un petit écho de toute la compagne Erzberger, mais ici sur place, et pour le moment, cela nous arrête plus que cela nous avance et cependant il est bien connu du gouvernement que les Pères Blancs n'ont fait ni rapports ni dénonciations. Vous ne saurez croire jusqu'à quel point le bien est difficile par ici ; par la bêtise humaine de nos gouvernants bien plus que par leur malice. Dans le doute s'il faut parler ou non garder plutôt le silence. Nous perdrons plus d'âmes en parlant, qu'en gardant le silence : c'est ma conviction ici sur place.

Je vous remercie une fois de plus, mon bien cher frère, de tout ce que vous faites pour nous, et vous charge de remercier tous les chers et vénérés bienfaiteurs.

Dites à la bonne maman que je ne manque pas dans mes pauvres sacrifices de l'associer à vous dans mon memento ; qu'elle veuille bien offrir les souffrances par lesquelles le bon Dieu achève de la purifier, pour son pauvre enfant qui ne la verra plus ici-bas. Chaque souffrance donnée à Dieu par cette bonne mère nous vaudra ici de nouveaux fruits de conversion.

Mille choses affectueuses à tous les chers parents et amis.

Je vous embrasse tous de cœur en N.S.

Jean-Joseph

AVIS POUR LES FUTURS ENVOIS D'INTENTIONS DE MESSES ET D'ARGENT

A. Messes :

1) Envoyer régulièrement une fois par mois et adresser sans mettre de nom propre à Mgr Le Vicaire apostolique, Marienberg – Bukoba (via Suez – Mombassa) Ost-Afrika.

2) La liste des messes ne renferme que les indications nécessaires selon la formule ci-jointe. Les autres détails sont ajoutés soit au verso, soit sur une autre feuille.

3) Si possible n'annoncer que les messes dont le taux est fixé. S'il en vient d'autres, **le Procureur de Marienberg** les met à 1, 25 mark, mais cela crée beaucoup d'inconvénients. Les messes à taux inconnu ne pourraient-elles pas rester dans votre registre et attendre que vous fixiez vous-même ce taux ?

4) Tout le détail des rachats, des sommes données sans charge, soit pour l'œuvre, soit pour Monseigneur personnellement, il suffit de l'adresser à Monseigneur, mais alors nominalement : **Mgr Hirth**. Idem pour tous les noms des bienfaiteurs plus insignes.

B. Argent[90]

1) toutes les sommes, soit pour messes, soit pour rachats, soit dons personnels, ou pour l'œuvre seront adressées de préférence d'ici nouvel au **P. Puel** [1872-1932], **Procureur des Pères Blancs à Mombassa**. Cependant ces sommes peuvent être envoyées aussi à **Mgr Hirth** à Marienberg. Sur le mandat même il suffirait d'indiquer au **Procureur de Mombassa** que l'argent est destiné à **Mgr Hirth**.

2) A Monseigneur, il suffit d'indiquer la date et la quantité de l'envoi d'argent quand il est fait (plutôt par lettre que par carte postale) et Monseigneur vérifie l'envoi dans les 6 mois, quand il reçoit les comptes de la procure pour son Vicariat.

3) A Monseigneur seul est spécifiée par lettre la destination des sommes envoyées.

Rubia, le 31 Janvier 1907

J.

38. LETTRE DU 31 JANVIER 1907 A MGR LIVINHAC[91]

Rubia, le 31 Janvier 1907

Monseigneur et très Vénéré Père,

Avant de quitter demain Rubia pour me rendre surtout au Bukumbi où quelques confrères m'appellent, je tiens à remercier Votre Grandeur de l'envoi de sa bonne lettre du 7 Décembre ainsi que des décisions du Chapitre. Nous les recevons avec toute l'affection et le respect qu'elles méritent. Dans ma prochaine, je compte pouvoir vous rapporter en détail ce que nous faisons sur certains points précis dans cette circulaire. Je crois pouvoir dire que les décisions mentionnées nous ont trouvés à peu près déjà à la règle.

Je laisse au **R.P. Visiteur** de vous parler bientôt de certains embarras qui nous sont survenus depuis peu : Votre Grandeur constatera sans doute que c'est moi qui deviens caduc.

Quant au rapport à faire au Gouvernement (allemand) chaque année, je l'ai bien fait, je crois, trois ans de suite, puis il y a deux ans, j'ai cru devoir envoyer une simple note au Gouverneur, lui disant que pour éviter même l'apparence d'une critique indirecte des autorités locales, je croyais faire mieux de m'abstenir en attendant de tout nouveau rapport. On verra comment il sera possible de re-

[90] En marge de la lettre : « si j'envoie à Marseille, que ce soit tout au compte personnel de Mgr Hirth : cfr. le 31/01/07 ».

[91] Lettre de Mgr Hirth du 31 janvier 1907 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095129-095130.

prendre ; la chose est difficile aussi, parce que je n'ai pu trouver encore le secrétaire allemand assez souple.

De Belgique (Anvers) le bienfaiteur qui nous a aidés à fonder la dernière station du Ruanda me répond à une de mes lettres qu'il nous offre encore 24.000 frs. si nous pouvons accepter de relier maintenant toutes nos stations à Marangara par des annexes – douze – qui porteraient le nom des 12 Apôtres. Je me hâte de lui promettre la chose, si de son côté, il veut nous donner une certaine latitude, et du temps surtout.

Mais permettez, Monseigneur et très Vénéré Père, que je vous adresse la prière de faire verser au Vicariat la somme intégrale, si cela peut se concilier un peu avec nos Constitutions ; nous accepterons avec reconnaissance n'importe quelle décision de Votre Grandeur à ce sujet. Je demande au **P. Pilven** [1874-1908] de vous adresser la même supplique ; Votre grandeur sait nos grands besoins au Ruanda surtout, Elle voudrait bien excuser ma demande, même si elle se présente en ce temps de persécution où les œuvres générales de la Société créent aux vénérés supérieurs tant de soucis.

Une seconde demande : j'apprends qu'à Mombasa on peut disposer de certains ornements en faveur des missions qui sont dans le besoin. Ce Vicariat d'après moi a le strict suffisant ; les confrères souvent me disent que c'est ultra pauvre. Si notre Grandeur désire nous venir en aide, elle voudra bien me le faire savoir, ou le faire savoir au **P. Procureur** de Mombasa. Tous les missionnaires vous offrent d'avance leur reconnaissance.

J'écris au **P. Visiteur** [Malet] aussi pour lui dire que s'il le juge à propos – il connaît nos missionnaires bien mieux que moi – il suggère l'idée au Conseil de nous envoyer parmi les recrues de la fin de l'année, un jeune missionnaire qui aurait des aptitudes spéciales pour former des séminaristes ; leur donner la petite science n'est pas le plus difficile.

Le **P. Pouget** [1874-1945] m'écrit d'Issavi que jamais il ne s'était mieux trouvé que depuis qu'il est déchargé. Lui au moins semble ne pas me garder rancune. Si votre Grandeur voulait bien m'en faire autant surtout, en me déchargeant un peu, je crois que ce serait un bonheur pour tous aussi.

En attendant, qu'Elle veuille bien demander pour nous tous la patience avec une nouvelle abondance de bénédictions du Ciel sur nos travaux.

Daignez agréer, Monseigneur et très Vénéré Père, l'expression des sentiments de profond respect et d'affection filiale avec lesquels j'ai l'honneur d'être de Votre Grandeur

l'humble fils et obéissant serviteur

Jean-Joseph

P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

39. LETTRE DU 10 MARS 1907 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[92]

Bukumbi, le 10 Mars 1907

Mon bien cher frère Ernest,

Encore une station que je quitte sans avoir pu vous écrire : cependant j'avais bien compté que les 25 jours que je devais passer ici, je trouverais un moment : ce moment les confrères et puis les Nègres me l'ont volé… il n'y a qu'à vous résigner une fois de plus. Aussi bien il y avait tant à faire par ici !

Demain, je me rends à Mwansa : c'est pour une naissance encore. On doit fonder enfin une procure depuis longtemps réclamée par les confrères de 3 Vicariats. J'ai hésité longtemps car, en fait de mission ce ne sera guère consolant ; la ville devient de plus en plus musulmane, même sans notre gouverneur catholique !

Depuis 3 ans, il y a là une petite chambre servant de chapelle de secours ; à part cela, tout le reste est à créer, et dans un endroit semblable, cela va nous coûter cher. Les Indiens qui nous inondent ont rendu les Noirs d'une exigence et d'une insolence !!

Il peut se faire que dans l'année nous soyons obligés de faire une autre fondation de ce genre dans ce Vicariat ; ce sont de gros travaux, de plus grosses dépenses encore, et tout cela sans beaucoup de fruit direct pour les âmes, et sans consolation pour le missionnaire. Mais enfin s'il le faut… il n'y a qu'à se résigner.

Ces fondations tombent mal, et au moment où de partout nos ressources pécuniaires diminuent ! Priez pour nous, et que le bon Dieu agrée nos sacrifices.

Dans quelques jours je serai rentré à Marienberg, d'où je vous répondrai peut-être à votre longue lettre du 9 Janvier. Merci à Virginie pour sa lettre de Décembre dernier.

Dites que le **P. Aloys Meyer** [1873-1965] va bien – je vais le mettre après Pâques supérieur du Séminaire.

Je vous embrasse bien affectueusement dans le Seigneur, la bonne maman surtout.

En union de prières et de sacrifices votre toujours affectionné frère

Jean-Joseph

---

[92] Lettre de Mgr Hirth du 10 mars 1907 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096284. En marge de la lettre : « n° 2 ».

40. LETTRE DU 22 MARS 1907 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[93]

Marienberg, le 22 Mars 1907

Mon bien cher frère Ernest,

A peine rentré à Marienberg, où Pâques m'a ramené pour quelques jours, j'ai tenu à vous calmer au sujet des envois d'argent. J'ai trouvé que tous les envois de Février à Juin 1906 avaient bien été récupérés :

Du 16 Février 06	721 m
Du 30 Mars 06	266 m
Du 1er mai 06	800 m
Du 4 mai 06	800 m
Du 4 mai 06	400 m
Du 6 Juin 06	252 m

Continuez à envoyer les mandats à Mombasa pour la caisse personnelle de Mgr Hirth sans spécification.

Toujours bien affectueusement reconnaissant

vôtre

Jean-Joseph

Au **P. Procureur de Marienberg**, vous envoyez spécification des intentions de messes seulement, et à moi personnellement vous expliquez tout le reste. Bien affectueux souvenir à la chère maman et à tous les nôtres en cette fête des Sept-Douleurs.

41. LETTRE DU 25 MARS 1907 AU PERE LOUPIAS, SUPERIEUR DE RWAZA[94]

Marienberg, le 25 Mars 1907

Mon bien cher Père,

Rentré depuis peu de jours après une absence de plus de 3 mois, j'ai hâte de répondre quelques lignes au moins à votre dernier du 14 Janvier.

Tout d'abord, que le bon Maître vous donne les meilleures joies de Pâques, avec toutes les consolations possibles de la part de vos néophytes !

Le **P. Roussez** [1867-1935] répond à votre cas.

Vous me demandez dispense d'interpellation (sur des 20 cas extr.) pour un second cas que vous ne spécifiez pas beaucoup ; mais d'après ce qu'il me semble, le motif pour lequel il me faudrait dispen-

[93] Lettre de Mgr Hirth du 22 mars 1907 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 09685. En marge de la lettre : « n° 3 ».

[94] Lettre de Mgr Hirth du 25 Mars 1907 au Supérieur de Rwaza, A.G.M.Afr., N° 098020-098021.

ser de l'interpellation, n'est pas de ceux qui donnent droit à ces 20 exceptions (J'ai bien pu faire erreur pour le cas d'Issavi). Revenez-y à nous expliquer le cas (sur feuille à part) et en attendant, laissez dans la bonne foi. Mais probablement que nous n'avons pas le pouvoir de revalider ces sortes de mariages, le **P. Roussez** [1867-1935] va poser la difficulté à Rome par le prochain courrier.

Les enfants de votre ***butore***[95], d'après ce que vous me dites, devront être écoulés ; que cela se fasse non en bloc, mais peu à peu et sans des prétextes suffisants pour ne décourager personne et ne pas produire le mauvais esprit. Ces enfants travaillent pour la maison, ont dû gagner de quoi s'établir ; vous pouvez donc leur payer ce qui leur revient, sans écouter certain confrère qui serait disposé peut-être à les traiter plutôt selon son antipathie. Il ne faut pas que la passion s'en mêle quand on veut procurer le bien des âmes ; une bonté vraie et une grande charité feront plus de bien que beaucoup d'exécutions. Si mon petit conseil vous arrive trop tard pour la situation, vous retiendrez le principe pour le rappeler à l'occasion aux confrères.

Il nous faut quelques pensionnaires ; ce devrait être à partir de maintenant des enfants originaires de plus de 8 au 12 Kilom. de la mission ; prenez-en toujours le moins possible. Un domestique ou deux suffisent pour la maison : que ce soient de grandes personnes.

Ce que vous me dites de vos médaillés me paraît croire qu'ils ne sont guère médaillés pour la religion mais plutôt pour d'autres motifs bien humains ou bien injustes. Donnez une idée juste de notre religion à ceux qui veulent l'embrasser ; le reste vous fera grand tort, comme vous l'éprouverez mieux plus tard.

Si vous m'aviez dit combien de familles vous comptez sur votre propriété, il m'eût été plus facile de vous répondre au sujet de l'impôt à ramasser. Presque partout où la chose en vaut la peine, les autres stations du Vicariat chargent leur nyampara de ramasser l'impôt, lequel est remis ensuite soit à la station militaire par ce nyampara, soit au chef indigène. Sous prétexte de mettre plus d'ordre et de régularité dans la collection de l'impôt, il me semble que vous pourriez prendre ce dernier parti tout en sauvant le prestige du Blanc.

Au reste, il faut que vos gens s'habituent à payer comme les gens du chef ; je ne voudrais pas qu'ils s'acquittent de leur impôt envers nous par des corvées. Le gouvernement n'admet pas que nous recueillions un impôt pour le garder nous-mêmes. Donc payez aux gens de votre propriété leur travail, et eux ils auront aussi de quoi payer l'impôt : c'est ce que nous faisons ailleurs.

J'ai reçu vos comptes et commandes du 14 Janvier.

---

[95] « Le groupe des élus pour le baptême ».

Adieu encore et me croyez mon bien cher Père, votre toujours bien affectionné, vôtre

Jean-Joseph

La procure du Muansa est fondée avec **P. Langemeyer** [1876-1946], supérieur, **P. Bourget** [1879-1937], **Fr. Marie** [1853-1915].

42. LETTRE DU 31 MARS 1907 A MGR LIVINHAC[96]

Marienberg, le 31 Mars 1907

Monseigneur et très Vénéré Père,

La dernière lettre à Votre Grandeur était datée de Rubia. Depuis ce temps ont été visitées les stations de Kome et du Bukumbi. A Kome, il n'y a pas grand progrès dans les dernières années ; cependant les chrétiens sont dociles et les mariages ne font pas trop de difficultés. **Le P. Cadillac** [1871-1926] voudrait se voir secondé un peu plus par ses confrères ; il eût été bien pour cette mission que le **P. van Thiel** [1865-1911] pût être placé à Mombasa comme votre Grandeur l'avait agrée, mais au dernier moment s'est imposé l'envoi du **P. Backhove** [1873-1909] à ce poste, comme le **R.P. Visiteur** [Malet] l'aura écrit.

Au Bukumbi, la mission avance de moins en moins ; les chrétiens sont même assez découragés : cela semble tenir à la direction donnée depuis quelques années par le supérieur de la station. On n'est pas assez condescendant pour les indigènes, et il n'y a aucune apparence de voir changer la situation. Le **P. Jos. Barthélemy** [1874-1956] va retourner dans quelques jours dans sa mission après avoir passé une année à Marienberg pour changer d'air, et voir pratiquer aussi une autre manière de faire.

Je n'ai pu me rendre à Ukerewe où d'ailleurs j'avais passé 3 mois en 1906 ; le **P. Léonard** [1869-1953] a pu y faire un peu de bien déjà pour relever la mission, mais il est à peu près seul pour ce travail. Le **P. van Heeswijk** [1874-1912] s'affaiblit beaucoup pour la santé ; le Docteur consulté dit que c'est l'estomac qui est délabré.

Bukumbi et Ukerewe ont commencé à réaliser sur place cette année leur budget, frais ordinaires, Ukerewe avec les revenus du troupeau surtout, et Bukumbi avec les fruits et les légumes vendus à Muanza. Kome a fait de même presque la moitié de son budget ordinaire avec son troupeau. Les autres stations du Vicariat n'ont presque rien produit encore.

La fondation de la station – procure de Muansa s'est faite avec l'arrivée du **P. Langemeyer** [1876-1946], à qui s'est adjoint le **P. Bourget** [1879-1937] du Bukumbi et le **Frère Marie** [1853-1915] de Kome. Au

[96] Lettre de Mgr Hirth du 31 mars 1907 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095131.

Bukumbi restent quatre missionnaires prêtres. Il n'y a pas eu moyen pour le moment de mettre à Muansa un Père de langue allemande avec le Supérieur.

Quant à la construction de cette procure, et à l'entretien des missionnaires, j'ai prié le **P. Visiteur** [Malet] de prendre l'initiative de la répartition des frais, ils seront considérables, car tout est bien cher. Le **Frère Adrien** [1860-1932] de Marienberg, le seul qui soit disponible et qui puisse faire une construction assez régulière, est désigné pour cette construction en Juin.

A Marienberg, le changement du **P. Couffignal** [1872-1937], supérieur, est devenu nécessaire ; il permutera dans le courant du mois d'Avril avec le **P. Léonard** [1869-1953], et l'arrivée de ce dernier fera grand bien à Marienberg, mais après quelque temps seulement, car les gens sont un peu prévenus contre lui. Outre le **P. Kuijpers**[97], il y aura avec lui le **P. Klein** [?-?] qui doit venir de Rubia, et le **P. Knoll** [1880-1951] ramené du Bukumbi. Aucune année encore, on n'avait fait tant de mutations dans le Vicariat, mais elles étaient bien nécessaires, et puis deux fondations sont survenues à la fois. A Kagondo, le **P. Verfürth** [1878-1948] a pris la place du **P. Meyer** [1873-1965] nommé supérieur du séminaire de Rubia ; j'espère grand bien de cette nomination pour l'œuvre à lui confiée, et qui lui était réservée depuis longtemps déjà. Le **R.P. Malet** [1872-1950] propose maintenant le **P. Smoor** [1872-1953] comme supérieur d'Issavi, lorsque le **P. Classe** [1874-1945] devra quitter pour fonder l'école de la capitale ; il est impossible d'en trouver un autre. Alors le **P. Meyer** [1873-1965] serait chargé à la fois du Séminaire et de la mission de Rubia ; c'est trop, aussi longtemps qu'on n'aura pu lui adjoindre pour la mission un second qui ait déjà une certaine expérience. Dans l'Ussuwi, **le P. Hugomet** [?-?] donne bien de soucis, mais la mission marche.

Au Ruanda, il faut signaler la bénédiction de la nouvelle église d'Issavi ; la chrétienté a souffert pendant la construction, mais les confrères promettent de réparer le temps perdu. Malheureusement il faut rebâtir à neuf toute la station dont l'état de délabrement scandalise tout le monde. Un nouveau retard est survenu encore, paraît-il, pour la prise de possession du pays par **le Résident** ; la Providence le permet peut-être pour le bien de la mission.

Les santés sont bonnes par tout le Vicariat, sauf l'unique exception signalée.

Je remercie tout particulièrement Votre Grandeur des lettres si affectueuses qu'elle a bien voulu m'envoyer en Janvier et en Février, et je suis heureux de joindre à celle-ci l'expression de mes vœux les plus sincères à l'occasion de la Saint Léon. Que le bon Sauveur

---

[97] « Le P. Roussez a été bien occupé jusqu'ici avec les questions de mariages, et les travaux de révision des textes… ».

daigne par l'entremise de Saint Léon, bénir les travaux de Votre Paternité, et donner fécondité aux sollicitudes dont vous entourez tous vos enfants. Les peines, les tribulations ne diminuent guère dans ces dernières années, mais Jésus saura un jour multiplier les consolations et la gloire bien au-dessus de toutes les amertumes. Offrant au Seigneur tant de nouveau nos prières et notre affectueuse soumission, j'ose prier aussi Votre Grandeur de bénir particulièrement ses fils du Nyansa Méridional et leurs œuvres.

Daignez agréer, Monseigneur et très Vénéré Père, l'expression des sentiments de profond respect et d'affection filiale avec lesquels j'ai l'honneur d'être de Votre Grandeur

l'humble fils et obéissant serviteur
Jean-Joseph
P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

43. LETTRE DU 20 AVRIL 1907 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[98]

Marienberg, le 22 Mars 1907
b. Bukoba via Mombasa

Mon bien cher frère Ernest,

Quand le petit vapeur arrive, environ tous les 15 jours, je suis de plus en plus embarrassé ; je voudrais bien vous écrire pour vous dire tout mon bonheur de recevoir vos bonnes lettres avec les bienfaits qu'elles m'annoncent chaque fois ; je voudrais bien aussi vous parler de vos missions pour vous faciliter vos quêtes ; je voudrais encore remercier directement tous les bienfaiteurs dont vous me donnez la liste,… Mais quand est-ce que la Providence me donnera la consolation de faire un petit minimum au moins de tout cela ?

En attendant, ces jours-ci je croyais bien que j'allais cesser même de vous écrire ; le bras était passablement rhumatisé… puis, il a bien voulu consentir à reprendre la besogne pour quelques jours encore. Le bon Dieu n'a pas voulu encore me donner le repos.

Votre lettre du 4 Février est venue s'ajouter à celles du 30 Janvier et du 9 Janvier, qui sont toujours devant moi pour me rappeler de vous écrire. Merci au bon Maître qui vous conserve tous si bien et maman surtout ; elle veut donc rester assez pour m'enterrer !

Voilà plusieurs fois que vous réclamez « accusé de réception » de certaines sommes ; la chose a dû être faite plusieurs fois ; nos lettres se perdaient-elles en route ? Je ne vois pas encore qu'on pourra vous envoyer la photographie des enfants de **veuve Kessler.**

---

[98] Lettre de Mgr Hirth du 20 avril 1907 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096286. En marge de la lettre : « N° 4 ». Notons ici que la lettre qui porte le numéro « 5 » a disparu.

On m'a remis déjà la liste des objets expédiés par vous en 4 colis ; sitôt que les colis seront là, je vous en reparlerai ; les vieux souvenirs des chers parents me seront surtout sensibles.

N'envoyez plus d'argent qu'à Mombasa, d'où nous pourrons l'avoir dorénavant assez facilement.

Les intentions de messes, sans autre détails : envoyez-les au **Procureur de Marienberg** et tout le reste des explications de toutes vos sommes envoyées ne le transmettez qu'à moi seul, et ne vous fatiguez pas inutilement à écrire à Mombasa et au **Procureur de Marienberg** l'emploi des sommes. En rentrant à Marienberg, après mon voyage, je repasse ordinairement tous vos envois.

Mon dernier billet à vous du 22 Mars portait le N° 3 par oubli sur l'enveloppe seulement.

Pour les envois d'argent à Mombasa, **le Procureur** m'annonce quand ils lui sont faits, je lui laisse le soin de vous accuser chaque fois réception.

Que le bon Dieu vous donne ses meilleures bénédictions à vous et à tous les bienfaiteurs. Qu'il veuille bien continuer ses grâces à la chère maman et à toute la famille, Virginie surtout.

Je reste votre toujours bien affectionné

Jean-Joseph

44. LETTRE DE MGR HIRTH DU 24 AVRIL 1907 A MGR LIVINHAC[99]

Marienberg, le 24 Avril 1907

Monseigneur et très Vénéré Père,

Par votre dernière du 7 Mars, Vous avez bien voulu nous parler du manuscrit Ruanda qui nous avait été retourné. Tous les missionnaires du Ruanda sont particulièrement reconnaissants à Votre Grandeur d'avoir bien voulu prendre ce soin ; le manuscrit en question vient d'être renvoyé au Ruanda, et cette fois, j'espère contrôler un peu le travail quand il me sera retourné ; ce sera dans les 2 ou 3 mois.

En attendant, on avait préparé le petit catéchisme en Ruanda, et je me permets de l'envoyer au P. Directeur de l'imprimerie à Maison Carrée avec demande au Père de le soumettre à Votre Grandeur, qui donnera si Elle le juge à propos, l'autorisation nécessaire.

Ce courrier emporte aussi un travail très intéressant du **P. Loupias** [1872-1910] **sur quelques traditions des gens du Ruanda, relatives à la création et à l'origine des Batussis.**

---

[99] Lettre de Mgr Hirth du 24 avril 1907 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095132. En marge de la lettre : « Répondue le 7 juillet ».

A Trèves, j'ai expédié à la hâte une 20e de cahiers d'écriture qu'on demandait au dernier moment pour l'exposition coloniale de Berlin.

Le **P. Malet** [1872-1950] dit qu'il a expédié à Votre Grandeur un petit directoire pour le catéchuménat, que les missionnaires me demandaient, et que j'ai voulu soumettre d'abord à son approbation : c'est ce qui se fait dans nos stations, mais non encore dans toutes. C'est bien à dessein que j'ai indiqué aussi clairement que possible, ce qui me paraît plus pratique, lui donnant toute liberté de vous signaler surtout ce qui est défectueux dans les principes ou l'application.

Mgr Gerboin [1947-1912] me communique une lettre du Vicaire apostolique de Bagamoyo, **Mgr Vogt**, qui propose d'enlever au Nyansa Méridional, un territoire dans la pointe la plus orientale de ce Vicariat. Il aurait la forme d'un triangle dont la base est sur la ligne de frontière anglo-allemande vers le Kilimanjaro ; les 2 côtés seraient à peu près égaux et la pointe (sommet) est tournée vers le Sud. Les monts Ngai et Gelei qui ne me sont connus que par le décret de Juillet 1894 seraient aussi tout entiers dans le Vicariat de Bagamoyo. Personne ici n'a connaissance de ce coin de terre ; je ne puis qu'écrire à **Monseigneur Vogt** d'en vouloir bien référer à Votre Grandeur et à la Propagande.

Veuillez agréer, Monseigneur et très vénéré Père, l'hommage des sentiments de profond respect et d'affection filiale avec lesquels j'ai l'honneur d'être de Votre Grandeur

l'humble fils et obéissant serviteur
J. Hirth
P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

45. LETTRE DU 16 JUIN 1907 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[100]

Marienberg, le 16 Juin 1907

Mon bien cher frère,

Toujours pas de lettre pour vous. Depuis un mois nous avons eu tellement de grosses visites, qui nous ont pris le temps et bien des soins.

L'illustre Docteur Robert Koch qui cherche à combattre la terrible maladie du sommeil, puis les fêtes à Bukoba pour le passage du duc de Mecklenburg. Celui-ci est venu aussi à Marienberg avec sa longue suite de Docteurs ès varia.

Heureusement que votre fanfare était là pour faire honneur aux fêtes.

---

[100] Lettre de Mgr Hirth du 16 juin 1907 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096287. En marge de la lettre : « N° 6 ».

Le plus clair résultat de tout ce mois d'embarras, c'est que nous avons fait notre devoir devant Dieu… devant les hommes, la reconnaissance nous l'attendons encore.

Par ce courrier, je vous envoie une 10e de photos et un paquet contenant 2 petites histoires saintes du Ruanda, avec 2 livres de prières de Marienberg. Donnez-les aux bienfaiteurs amis des langues.

Mes embrassements à la chère maman et à toute la famille et me croyez toujours bien affectionné vôtre

Jean-Joseph

46. LETTRE DU 23 JUIN 1907 A MGR LIVINHAC[101]

Marienberg, le 23 Juin 1907

Monseigneur et très Vénéré Père,

Votre Grandeur a bien voulu donner à ce Vicariat une nouvelle marque de sa bienveillance paternelle en nous envoyant du renfort dans la personne du **P. Maillot** [1866-1937]. Celui-ci est arrivé en bonne santé le 19 dernier. Pour le moment il fallait un secours assez pressé à l'école de Rubia ; c'est là que le Père s'est rendu avec l'agrément du **R.P. Malet** [1872-1950]. Le **P. Moyse** [1878-1961] a été rappelé de Kagondo et part dans deux jours pour Issavi. Il part seul, car le Père allemand attendu avec **P. Maillot** [1866-1937], Votre Grandeur sans doute n'a pu l'envoyer. C'est le bon Maître qui arrange ainsi les choses. Ce Père avait d'avance sa destination déjà pour l'école d'allemand à fonder à la capitale du Ruanda. Si pressée que nous paraisse cette fondation du Ruanda, au **P. Visiteur** [Malet] encore plus qu'à moi, le Conseil du Vicariat n'a pu trouver sur place aucun sujet allemand pour la commencer avec le **P. Classe** [1874-1945]. Elle devra sans doute attendre.

Depuis un mois sont partis de Bukoba deux révérends allemands, « appelés, comme m'écrit le chef de Bukoba, par le Résident même du Ruanda, avec l'agrément du gouverneur », pour aller s'établir au Ruanda. Ils ne manqueront pas de fonder sans doute une station – procure à Bukoba. Nous n'avons pu savoir encore s'ils se placeront à la capitale même du Ruanda ; dans ce cas, il est probable qu'on refusera à nos missionnaires de s'y établir.

La procure du Muanza fonctionne et tout le monde semble s'en féliciter. De Marienberg vient de partir le **Frère Adrien** pour construire la maison des missionnaires. Mais je crois devoir faire remarquer à Votre Grandeur que pour le moment il manque quelqu'un au per-

[101] Lettre de Mgr Hirth du 23 juin 1907 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095133. En marge de la lettre : « Répondue par le bateau du 6 août ».

sonnel de Muanza. Le Supérieur n'a pu cacher sa nationalité de hollandais ; le 2e du poste est français. Il y a le gros inconvénient que le Père hollandais ne peut se faire accompagner dans ses visites chez les autorités allemandes ; un ***socius***[102] français est mal vu. Le **P. Langemeyer** [1876-1946] parle bien l'allemand et peut bien suffire comme Supérieur ; le **P. Bourget** [1879-1937], 2e, devrait bien maintenu pour le moment ; il est seul à parler Kigwe ; mais il faudrait un 3e qui serait sujet allemand. Un Père serait préférable à un Frère ; au moins faudrait-il un Hollandais parlant assez l'allemand. Le **Frère Adrien**, devenu très délicat de santé, ne pourra guère être maintenu à Muanza plus de 3 ou 4 mois. Il ne serait guère admis qu'un Frère accompagnât le Supérieur dans certaines visites. Le **P. Malet** [1872-1950] a constaté qu'aucun des missionnaires actuels du Vicariat ne pourrait être trouvé pour cette station de Muanza.

Votre Grandeur voudra bien prendre en considération nos besoins, s'il en est temps avant le départ du nouveau renfort.

Ces deux fondations au reste nous sont pénibles à tout point de vue ; mais c'est pour cela que Dieu sans doute voudra les bénir, tout y est de lui. J'ose prier Votre Grandeur de vouloir bien les bénir aussi et obtenir aux missionnaires les grâces dont ils ont besoin. Je compte écrire à la fin du mois.

Daignez agréer en attendant, Monseigneur et très Vénéré Père, avec l'expression de notre bien sincère reconnaissance pour le renfort envoyé, l'hommage des sentiments de profond respect et d'affection filiale avec lesquels j'ai l'honneur d'être

de Votre Grandeur
l'humble fils et obéissant serviteur
Jean-Joseph

47. LETTRE DU 30 JUIN 1907 A MGR LIVINHAC[103]

Marienberg, le 30 Juin 1907

Monseigneur et très Vénéré Père,

Il y a quelques jours, le 21 dernier[104], j'annonçais à Votre Grandeur l'heureuse arrivée du **P. Maillot** [1866-1937] ; je rappelais en même temps les besoins de l'école en projet à la capitale du Ruanda, ainsi que le besoin d'un missionnaire de langue allemande à la procure de Muanza. J'oubliais de signaler qu'à Munaza, une école Kiswahili-allemande ouverte de suite, serait de toute convenance,

[102] Un compagnon de voyage.
[103] Lettre de Mgr Hirth du 30 juin 1907 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095134-095135. En marge de la lettre : « Détails sérieux sur maladie du sommeil et autres points ».
[104] En réalité la lettre mentionnée date non pas du 21 mais du 23 juin.

maintenant surtout que le gouvernement n'a pas encore la sienne ; mais pour tenir cette école, un maître noir ne peut suffire, le gouvernement ne tient compte que des écoles où le maître enseignant est un Européen.

Que dire à Votre Grandeur de nos trois autres stations du Sud ? Kome progresse bien, mais lentement, en partie à cause de l'entente qui n'est pas suffisante dans la direction. Pour ce qui est du Bukumbi et d'Ukerewe, je perds un peu courage.

Au Bukumbi depuis trop longtemps on a voulu trop mener in virga ferrea[105], de pauvres gens que la bonté seule avait attirés. Ceux-ci se sont dispersés, ont perdu surtout la confiance en leurs missionnaires, de sorte que, dirigeants et dirigés semblent assez découragés. Si du moins, les confrères pouvaient reconnaître leur erreur, et accepter une direction !

Pour Ukerewe, on pouvait espérer que la mission se relèverait avec le **P. Léonard** [1869-1953], mais celui-ci devenait nécessaire à Marienberg. Et maintenant, avec le **P. Malet** [1872-1950] et avec les Pères du Conseil du Vicariat, on est dans de grandes anxiétés au sujet du nouveau Supérieur, **P. Couffignal** [1872-1937] ; toute sorte de bruits circulent sur son compte partout où il passe. Que faire ? Et quelle mission peut prospérer dans de telles conditions ; avec lui, un confrère **(P. Conrads** [1874-1940]**)** qui ne s'occupe nullement de mission, et fait même mieux de ne pas s'en occuper avec son caractère ; un autre, le **P. Hurel** [1878-1936] qui jusqu'ici n'a rien pu faire de bon avec son genre ; on croit que mieux vaudrait qu'il n'y fût pas ; enfin un 3e, **P. van Heeswijk** [1874-1912], excellent missionnaire, mais d'une santé très faible ; il n'a que peu d'autorité sur les gens.

Marienberg depuis quelque temps a ses baptêmes trimestriels réguliers d'une 50e environ, mais le nouveau supérieur aura beaucoup à faire à mettre un peu d'ordre dans la chrétienté. **Dans beaucoup de nos stations, les gens ont été gâtés par les cadeaux ; et maintenant quelques confrères en reviennent aux prêts, qui ne sont que des cadeaux déguisés, et qui ne font pas moins tort à la religion et à la charité.**

Quelques grosses visites reçues nous ont fait perdre depuis deux mois beaucoup de temps. Nous avons eu le passage à Marienberg de l'illustre Docteur Koch, à la recherche aussi d'un sérum contre la maladie du sommeil. Il a quitté Sese, a fondé un sanatorium à 4 lieues au Nord de Marienberg, où reste stationné un des Docteurs de son expédition : celui-ci héritant de suite de la réputation du Docteur Koch, a campé autour de lui 200 malades déjà. En pays allemand, vers la frontière du 1er degré, on croit qu'un 10e de la population est prise déjà par la maladie. La

[105] Avec une verge de fer (c'est-à-dire d'une manière très dure).

grande cause en est que tout ce qui peut courir, fuit ce pays pour aller se cacher en Uganda, et cela depuis 2 ou 3 ans surtout que l'on organise ici les « *Residentur* »[106]. A son passage à la mission, le Docteur Koch m'a intervieuwé en règle pour entendre de la mission la cause du grand progrès de la maladie, dans un pays cependant qui ne produit pas la mouche qui colporte cette maladie. Je n'ai pu manquer de lui dire ce que tous les missionnaires se répètent toujours : qui au lieu de voir diminuer [*illisible*] le pays est tué par les impôts, les corvées arbitraires, le gouvernement de plus en plus tyrannique des chefs indigènes leur puissance absolue, se voient favorisés, encouragés de toute manière dans leur tyrannie et leur haine de la vraie civilisation.

Dans les dernières années, un dixième peut-être de la population a disparu, et peu rentrent. Au Kiziba proprement dit, les missionnaires ont compté de 2 à 3 fois plus de femmes que d'hommes. Le **Docteur Koch** [1843-1910] nous mettra peut-être dans une mauvaise situation ; il prendra peu de détour pour faire ses révélations.

Peu après lui arrivait à Bukoba **le duc de Mecklenburg**[107], un cousin de l'Empereur ; il fallut des missionnaires au port déjà pour le recevoir ; la musique de Rubia avait été demandée par le Résident. Le lendemain je dus figurer moi-même au défilé de tous nos petits sultans indigènes portés pour la circonstance sur une sedia en guise de trône ; le duc eut soin de me faire remarquer que parmi les quelques centaines d'hommes qui suivaient chaque sultan, il n'y avait guère que des enfants presque et des vieillots, et à plusieurs reprises le duc revenait sur cette absence totale de gens valides. Je crus devoir laisser aux officiers de la station de donner leurs raisons.

Le duc à son tour accepta l'invitation de faire avec plusieurs des Docteurs ès-sciences de son expédition, le voyage de Marienberg. Il eut l'air satisfait des quelques constructions, des ateliers et des petites cultures ; heureusement qu'il y avait la fanfare. Je crois que tant que celle-ci pourra fonctionner, surtout si elle le fait comme maintenant sous la direction des noirs seuls, la mission sera assez bien vue de nos autorités, et on nous pardonnera de baptiser et de « faire chanter des psaumes ».

Pour le moment je suis bien embarrassé : pourrons-nous vivre dorénavant en paix avec nos Résidents de Bukoba et du Ruanda. Ce système de Résidence ruinera ces pays, et très rapidement. Faut-il en parler ? Nous nous exposons à toutes les haines, et celles-ci peuvent tuer nos œuvres ; faut-il se taire ? C'est un crime, me dit-on, et

---

[106] Les Résidences.

[107] Adolphe-Frédéric de Mecklembourg, duc de Mecklembourg-Schwerin (1873- 1969), est un membre de la maison grand-ducale de Mecklembourg-Schwerin. Il a exercé plusieurs fonctions importantes durant sa vie.

bientôt une ruine bien plus totale de nos œuvres. Si les choses continuent ainsi, dans 20 ans, il ne nous restera pas sur les bords du lac un tiers de la population.

Son Excellence le Gouverneur, avec qui j'ai évité depuis une année de correspondre, me fait demander par les Bénédictins de Daressalam des nouvelles des progrès des musulmans dans ce pays-ci. Comment lui dire que c'est surtout grâce au gouvernement que les musulmans se multiplient si rapidement que ce sont les soldats et suivants des stations militaires surtout qui se font les propagateurs de la circoncision ?

Nos stations de Bwanja, Kagondo, Rubia, Ussuwi, font quelques progrès sans doute ; mais si la liberté existait les baptêmes seraient facilement cinq fois plus nombreux. A Bwanja, le **Frère Joseph** [1863-1946] depuis 3 mois a de la peine à rester à côté du **Père Hautmann** [1850-1933] ; on ne voit pas moyen de faire un changement.

Le **P. Roussez** [1867-1935], notre théologale toujours bien occupé, m'accompagnera quelques semaines dans les stations sur la côte Ouest du lac.

Dans l'Ussuwi aussi le **P. Hugonnet** [1850-1933 a beaucoup de peine à rester avec le **P. Huwiler** [1868-1954].

Nous nous promettons tous beaucoup de bien de la retraite commune que le **P. Visiteur** [Malet] veut bien venir nous prêcher à Rubia en Septembre.

Pour le Ruanda, je suis enfin un peu soulagé ; le **P. Classe** [1874-1945] m'y remplacera et fera office de Vicaire général ; **le P. Malet** [1872-1950] a bien voulu me dispenser de m'y rendre de nouveau. Tous les confrères seront heureux de ce choix, et les œuvres ne pourront que gagner. Il y a de bonnes nouvelles de toutes les stations, sauf de Mibirisi au Sud du Kivu, où la direction laisse toujours à désirer ; cette station a toujours de la peine à s'entendre avec ses voisines, et le bon esprit en souffre.

Que Votre grandeur veuille bien faire tout ce qui dépend d'Elle pour sauver ce pays de l'hérésie qui vient de s'y introduire. Les deux ministres qui s'y sont rendus sont d'anciens missionnaires protestants qui ont plusieurs années de mission dans l'Usambara ; ils se sont rendus au Ruanda avec maçons et menuisiers, teachers[108]… pour pouvoir sans doute commencer de suite leurs œuvres avec quelque succès. Combien je serai heureux si Votre Grandeur par une lettre peut-être à tous les confrères du Ruanda, ou une distinction particulière accordée au **P. Classe** [1874-1945], pouvait concilier à celui-ci la plus grande soumission et confiance de tous envers leur nouveau Supérieur.

[108] « Enseignants ».

Je crois que dorénavant Votre Grandeur pourra envoyer de nouveaux renforts à ce Vicariat avec plus de confiance que par le passé ; nous avons le **P. Malet** [1872-1950] que tous les bons missionnaires affectionnent ; il y a à côté de moi **P. Classe** [1874-1945] et **P. Léonard** [1869-1953] qui feront ce que je ne pourrai pas faire moi-même. Si le bon Maître voulait bien m'accorder dans un coin de station quelques jours encore pour me recueillir, je lui en serais bien reconnaissant, je crois, et à Votre Grandeur aussi.

Daignez, Monseigneur et très Vénéré Père, nous bénir encore et agréer l'expression des sentiments de profond respect et d'affection filiale avec lesquels j'ai l'honneur d'être de Votre Grandeur

l'humble fils et obéissant serviteur

Jean-Joseph

P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

48. LETTRE DU 1ER JUILLET 1907 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[109]

Marienberg, le 1er Juillet 1907

Mon bien cher frère Ernest,

Je me sauve de Marienberg où on ne me laisse plus respirer tant il y a de besogne. J'essaie d'aller me cacher à Rubia Séminaire ; peut-être m'y laissera-t-on au moins prier un peu.

La santé va toujours petitement.

Ci-joint un petit paquet de photographies pour les bienfaiteurs ; une petite explication se trouve dans le paquet même. Un 2e paquet renferme une croix de nos chrétiens, comme ils les placent dans leurs huttes. Mes affectueux embrassements à toute la chère famille. Priez pour votre frère toujours bien affectionné.

Jean-Joseph

49. LETTRE DU 4 JUILLET 1907 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[110]

Marienberg, le 4 Juillet 1907

Mon bien cher frère,

Je quitte pour 2 ou 3 mois au moins, mais ne compte aller qu'à 3 journées au Séminaire. Peut-être m'y laissera-t-on prier un peu, et me recueillir sur mes vieux jours.

---

[109] Lettre de Mgr Hirth du 1er juillet 1907 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096288. En marge de la lettre : « N° 7 ».

[110] Lettre de Mgr Hirth du 4 juillet 1907 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096289. En marge de la lettre : « N° 8 ».

A l'instant m'arrivent vos lettres du 16, 23 et 30 Mai. Quelle bénédiction !! Et combien m'ont touché votre zèle et votre patience à la fois à nous trouver tant des ressources. Que le bon Jésus bénisse toujours plus votre ministère et vous remplisse de ses meilleurs grâces, vous et les généreux bienfaiteurs !

Je promets bien de prier beaucoup aux intentions de ces dévouées Sœurs du Bon Pasteur que vous m'avez fait connaître par la Sœur Marie des D. Cn. ; mais si vous saviez combien pauvres sont nos prières : j'ai plus confiance dans celles de nos néophytes, et les leur demande à cet effet.

Toutes mes affaires étant bouclées pour le départ, je ne puis vous satisfaire qu'en partie pour les récépissés ; je n'ai retrouvé pour le moment que quelques lettres du **Procureur de Mombasa**. Pour être complet, j'attends les comptes semestriels qui me seront envoyés bientôt de Mombasa. Je fais transcrire de suite les 60 messes pro defuntis[111] dans le registre des messes à acquitter.

N'envoyez plus d'argent à Mombasa, mais adressez tout à Marseille, si cela vous va mieux.

Gardez en attendant l'argent pour messes grégoriennes que vous a versé la personne en bonne santé, qui demande les messes pour elle-même, et ne nous demandez ces messes que lorsque la personne sera morte.

Merci pour les découpures de journaux, je les emporte pour la route.

Est-ce que vous n'affranchissez pas trop vos lettres qui portent 20 pfennigs chaque fois pour des plis de moins de 20 grammes et 40 pour 25 grammes ? Ou bien mes lettres que vous envoie vous arriveraient-elles taxées quand je ne mets que 7 ½ Heller pour 20 grammes ou 15 Heller pour 20 – 200 grammes ?

J'ai hâte d'éteindre ma pauvre bougie, car mes yeux ne sont pas vaillants à pareille lumière.

Que le bon Maître vous bénisse encore. Qu'il bénisse la chère maman, Virginie et toute la famille. Qu'il bénisse et augments encore les chers bienfaiteurs.

Toujours bien affectionné vôtre

Jean-Joseph

Si je ne vous ai pas parlé chaque fois des envois d'argent de Mombasa, c'est que je croyais que cela se faisait de Mombasa.

---

[111] « Pour défunts ».

50. LETTRE DU 17 JUILLET 1907 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[112]

Rubia, le 17 Juillet 1907

Mon bien cher frère Ernest,

Je devais aller à une dizaine de journées seulement de Marienberg et voir en passant les stations, confirmer, mais à la 2e journée me vois arrêté, c'est parce qu'on annonce à Bukoba la visite de deux Excellences **Dernburg**[113] [1865-1937] et **von Rechenberg** [1861-1935], et il me semble qu'on l'interpréterait mal si je les manquais.

Le **Procureur de Mombasa** me dit qu'il a reçu vos derniers 28 b. st. – 7 – 9. Mille mercis encore. J'ai arrêté au passage votre lettre d'explications au **P. Jos. Barthélemy** [1874-1956], mais n'ai pu la lire encore. Les 60 intentions en retard se disent en ce moment.

Le même courrier m'apporte cession officielle du Gouvernement d'une prime pour notre école de Rubia (examen subi en Octobre dernier). La prime consiste en 200 Roupies sonnantes et 150 livres classiques, représentant également 200 Roupies environ. **Von Steumer** notre Résident avait donné personnellement déjà 50 Roupies. Me voilà en assez vilaine posture, car je vais être en conflit avec ce dernier depuis quelques jours que j'ai dénoncé au Gouverneur notre manque de liberté. *Deus providebit*[114] ! Priez pour nous.

P. Froberger[115] [1871-1931] m'écrit même que les Excellences feront visite à Marienberg ; je crois que non en tout cas vous sauverez encore la situation avec votre *Blechmusik*[116].

Toujours bien affectionné reconnaissant et vous embrassant tous de cœur

Jean-Joseph

---

[112] Lettre de Mgr Hirth du 17 juillet 1907 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096290. En marge de la lettre : « N° 9 ».

[113] Bernhard Dernburg (1865-1937) fut secrétaire des Affaires coloniales et Chef du Service Colonial Impérial de 1907 à 1910, puis Ministre Fédéral des Finances et Vice Chancelier de l'Allemagne en 1919.

[114] « Dieu pourvoira ».

[115] Le Père Joseph Froberger (1871-1931) est un Alsacien originaire du diocèse de Strasbourg. En 1892, il entre au noviciat des Pères Blancs. Quatre ans plus tard, le 25 septembre 1896, il prononce son serment missionnaire. Il est ordonné prêtre le 14 août 1898. Puis il commence sa vie missionnaire comme professeur au noviciat à Maison-Carrée. En mai 1899, Mgr Livinhac le nomme supérieur de la maison des Pères Blancs à Trèves en Allemagne. Il est chargé de la revue *Afrika-Bote* et de la formation des jeunes Allemands qui désirent devenir missionnaires. Mgr Livinhac lui confie aussi la tâche de s'occuper des intérêts de la Société en Allemagne : développer ses liens avec le gouvernement allemand et avec les autorités de l'Eglise catholique. En février 1905, il est nommé vice-provincial des Missionnaires d'Afrique en Allemagne. Six ans plus tard, en juillet 1911, il présente sa lettre d'exclaustration et en décembre de cette même année il est incardiné au diocèse de Strasbourg. Il meurt le 1er octobre 1931.

[116] « Concert de casseroles ».

51. LETTRE DU 25 JUILLET 1907 A SES CONFRERES DE RWAZA[117]

Rubia, le 25 Juillet 1907

Bien chers confrères,

La retraite prochaine vous fournissant l'occasion de vous trouver réunis en assez grand nombre à Issavi, il a semblé utile de traiter en commun certaines questions dont vous trouverez ci-joint le titre.

Veuillez étudier d'avance la meilleure solution de ces questions ; elles pourront être ensuite discutées préalablement dans des commissions spéciales, puis réglées dans des séances communes.

D'autres questions peuvent être posées encore par chacun de vous ; mais pour que ces questions puissent être préparées, vous êtes priés de les soumettre à temps au **R.P. Classe** [1874-1945].

Veuillez agréer, bien chers confrères, l'expression de mon affectueux dévouement

Jean-Joseph
Vic. ap.

I. Du Catéchuménat

1° De l'admission et de l'inscription des catéchumènes.
2° De la durée et des degrés du catéchuménat
3°Des exercices religieux des catéchumènes et de leur formation à la piété et aux bonnes mœurs

II. De certaines classes de néophytes

1° Des enfants : confession et première Communion.
2° Des jeunes gens : leur formation intellectuelle et morale et leur préservation avant le mariage.
3° Des fumeurs de chanvre et des buveurs d'alcool.

III. Des sacrements et des confréries

1° Pénitence : pénitence ou satisfaction sacramentelle. Est-il opportun avec nos néophytes d'être plutôt sévère dans l'imposition des pénitences sacramentelles ?
2° Eucharistie : communion fréquente et quotidienne. Viatique.
3° Mariage : ***De debito conjugali et onanismo***[118]. De *arbortu voluntario et involuntario*[119]. ***De infanticidis involuntariis***[120].
4° Rosaire : Est-il opportun de déconseiller l'usage de le réciter en marchant, par exemple en se rendant à la messe le matin ?
5° Scapulaire : Est-il opportun de maintenir et de développer les confréries du scapulaire du Carme déjà existantes ? d'en créer de nouvelles ? Quelles conditions demander pour l'admission.

---

[117] Lettre de Mgr Hirth du 25 juillet 1907 à ses confrères de Rwaza, A.G.M.Afr., N° 098023-098024.
[118] « Sur le devoir conjugal et sur l'onanisme ».
[119] « Sur l'avortement volontaire et involontaire ».
[120] « Sur les infanticides involontaires.

52. LETTRE DU 19 AOUT 1907 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[121]

Marienberg, le 19 Août 1907

Bien cher frère Ernest,

Je viens de recevoir deux plis de vous avec intentions. De Marseille on me dit que vous avez envoyé encore 2 000 et 99 francs. Que le bon Dieu vous le rende !

J'ai dû faire 70 Kilom. dans les 24 h. pour recevoir leurs Excellences **Dernburg** [1865-1937], **von Rechenberg** [1861-1935], et 15 autres Européens, colons, reporters et Compagnie de la suite des Excellences. Tout ce monde est venu passer une demi-journée à Marienberg même.

Je vous en parlerai. A bientôt donc une lettre. Tout affectionné à vous tous

Jean-Joseph

53. LETTRE DU 28 AOUT 1907 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[122]

Rubia b. Bukoba, le 28 Août 1907
en la Saint-Augustin[123], vieille fête de famille

Mon bien cher frère Ernest,

Ce n'est toujours pas la lettre que je compte vous envoyer depuis une année bientôt, mais néanmoins j'espère y arriver bientôt, et écrire même un peu aux bienfaiteurs. On me dit bien de ménager un peu mes yeux, non pas qu'ils soient malades, mais parce qu'ils n'y voient plus guère ; je suis devenu un peu comme les vieux hiboux. Ne vous alarmez pas surtout, cela ira toujours aussi longtemps que le bon Dieu voudra. Avez-vous reçu mon dernier billet non numéroté de Marienberg ?

Imaginez-vous que je n'ai pu avoir des nouvelles précises de l'arrivée des **Dernburg** [1865-1937] – **von Rechenberg** [1861-1935] que 24 h. avant leur entrée au port ? et je me trouvais à 70 Kilom. C'est que si nous avons le télégraphe, celui-ci a son dernier bureau à 150 Kilom de Bukoba. Mais enfin j'étais au port quand même pour recevoir les deux Excellences.

---

[121] Lettre de Mgr Hirth du 19 août 1907 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096291.

[122] Lettre de Mgr Hirth du 28 août 1907 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096292. En marge de la lettre : « N° 10 ».

[123] Mgr Hirth fait référence à son frère Augustin, décédé en 1876. Monseigneur était alors novice chez les Pères Blancs. Saint Augustin était aussi le patron de sa paroisse natale.

Elles ont eu du retard pour aborder et ne sont venues qu'au milieu de la nuit à Bukoba ; pour moi qui ne tenais pas à coucher dans la brousse, j'étais rentré à Marienberg.

Ces hauts personnages n'avaient que deux jours à passer à Bukoba ; dès le premier ils faisaient les 10 Kilom. qui les séparaient de Marienberg, et vinrent passer 2 heures à la mission ; ils y ont tout vu et examiné, et on a dit passablement de banalités. C'est votre fanfare qui a fait surtout les frais de la fête, et je vous bénis une fois de plus de nous l'avoir envoyée. Il y avait bien une quinzaine de Messieurs dans la suite des Excellences, délégués des maisons industrielles d'Allemagne, colons de l'Ost-Afrika, et même reporters de journaux. Je n'ai su qu'après coup qu'il y en avait même un d'un journal de Strasbourg[124].

Il faudra cependant que vous priiez bien le bon Maître si vous voulez que de pareilles visites augmentent beaucoup de conversions même indirectement. On a dû nous prendre parmi tout ce beau monde pour des sauvages Blancs, dignes des Noirs de la brousse. Qu'y faire ? Et je dirais presque comme Nicodème, comment rajeunir ?

Dès le lendemain du départ de nos nobles hôtes, je me remis dans mon hamac-litière et me fis reporter im Eilmarsch[125] à Rubia. Je sens le besoin de vous dire que je voyage aussi en hamac pour la 2e ou 3e fois déjà, c'est supportable encore, quoiqu'on en sorte… moulu. Quant à trotter à pied, le temps a passé ; les jambes refusent après une heure ou deux… Et puis les montures, cela coûte cher, et s'acclimate ici difficilement. Ce sont les chers enfants de la fanfare qui ne sont pas contents après pareilles courses ; il leur faut tout faire à pied, et quand c'est la nuit dans les pierres du chemin, les doigts de pied s'en trouvent assez mal.

Le vapeur a emporté les Excellences à Mwansa, d'où elles partiront par terre sur Tabora, et rentreront par Morogoro, endroit où doit aboutir dans une année le tronçon du chemin de fer central qui commence à Dar-essalam. Ce voyage, dit-on, emportera sans tarder le vote du Reichstag pour tout le reste de la voie ferrée à Tabora d'abord, puis dans les 3 directions du Sud, de l'Ouest et du Nord… C'est possible, mais ce ne sera plus pour les vieux. En attendant nos Noirs ne s'en trouvent guère mieux, et puis quand l'Ost-Afrika aura des chemins de fer, peut-être qu'elle n'aura plus guère de Noirs, le train qu'on y va. Si au moins, on nous permettait auparavant de les baptiser !

Ne manquez pas de m'envoyer les extraits des journaux à propos ce voyage. Merci pour les derniers de Mai-Juin. Vous avez eu un ou-

[124] En marge de la lettre : « Strasburger Post sans doute ».
[125] « En marche forcée ».

bli ; vous m'avez fait parvenir le 1er numéro d'une prétendue lettre du Bischof Hirth (11 Mai 07) et ne m'avez envoyé ni la Fortsetzung[126] ni le Schluss[127] de cet [*illisible*]. J'aurais pu voir cependant si j'avais eu le tout, ce qui peut intéresser de préférence vos lecteurs. Tant pis pour vous. Quand j'aurai terminé mes rapports de l'année pour les Œuvres qui nous soutiennent, je vous enverrai les dernières statistiques : ce sera sous peu, s'il plaît à Dieu.

Je demande au **Docteur Froberger** [1871-1931 de m'envoyer des opuscules latins de livre de lecture pour nos latinistes, et ap. [?] allemands pour les germanisants. Joignez-y les vôtres si vous en avez trouvé. Je lui ai dit que s'il y avait lieu vous étiez prêt à payer les frais de cet envoi. Vous prendriez sur l'argent que vous m'envoyez. Continuez les envois à Marseille seul.

Mes plus affectueux remerciements au cher **curé Brüchlen** surtout. Mes embrassements bien plus affectueux encore à vous et à toute la chère famille.

Toujours bien affectionné vôtre

Jean-Joseph

54. LETTRE DU 25 SEPTEMBRE 1907 A MGR LIVINHAC[128]

Rubia, le 25 Septembre 1907

Monseigneur et très Vénéré Père,

Ci-joint sont envoyés à Votre Grandeur les rapports aux œuvres avec prière de vouloir bien faire compléter les tableaux pour certains chiffres qui me manquaient. Un exemplaire du rapport à la Sainte-Enfance est envoyé directement à Aix la Chapelle selon votre lettre du 27 Janvier 1907.

Notre Vicariat avance bien petitement, et ce que nous faisons ou obtenons comme résultat, est bien peu de chose en comparaison de tous les sacrifices que la Société fait pour nous. Dans les derniers temps, vous nous avez envoyé en effet de nombreux et généreux missionnaires : <u>ce qui manque toujours c'est la direction surtout</u> ; nous ne savons pas assez utiliser les bonnes qualités de ces chers confrères que vous nous envoyez ; en attendant cependant, quelques uns de nos supérieurs unissent de plus en plus l'expérience à la bonne volonté, plusieurs autres par contre se montrent encore assez peu à la hauteur de leurs fonctions.

---

126 « La suite ».

127 « La fin ».

128 Lettre de Mgr Hirth du 25 septembre 1907 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095137-095138.

Votre Grandeur au reste se rassurera un peu à notre sujet en se rappelant que le **R.P. Malet** [1872-1950] est au milieu de nous. Le cher Père est toujours infatigable, et les missionnaires sont heureux de lui donner leur confiance. En ce moment, une vingtaine se réunissent à Rubia pour bénéficier de la retraite que le Père veut bien nous prêcher. Les confrères du Ruanda auront ce même bienfait le mois prochain à Issavi.

Voici quelques détails pour compléter un peu la statistique. Au Sud, Ukerewe a été depuis plusieurs années obstinément arrêté. En Août Dieu lui a fait, une grande grâce ; son roi païen est mort et a été remplacé par son fils Gabriel, chrétien sérieux et modèle jusqu'ici, âgé de 45 – 50 ans. Tout permet d'espérer que si nous travaillons bien, les baptêmes pourront reprendre ; mais pour ramener quantité de néophytes égarés il faudra beaucoup de travail et de patience. On continue à Ukerewe la culture du coton avec quelque espoir de succès. Il y a cette année un champ de 35 hectares. Malheureusement dans cette mission, le **P. Hurel** [1878-1936] a dû être changé comme vous dira le **P. Malet** [1872-1950].

A Muansa, la maison des missionnaires, 12 petites chambres, va être achevée ; c'est tout ce que l'on pourra faire cette année. **Frère Pascal** [1878-1941] est placé là. J'exprime à Votre Grandeur toute ma reconnaissance pour nous avoir laissé le **Frère Paulin** [1872-1912] dans ce Vicariat ; je crois toujours encore que c'est pour le plus grand bien de ce Frère.

Au Bukumbi, rien de nouveau à signaler ; cette mission reprendra lentement et difficilement ; les néophytes viennent assez bien, quoique plusieurs cependant restent encore éloignés des missionnaires. Mais les catéchismes surtout sont rares, et puis les environs de la mission se sont dépeuplés. Pendant plusieurs années les missionnaires eux-mêmes y sont allés trop énergiquement ; ils commencent à le comprendre aujourd'hui.

A Kome, les résultats sont meilleurs cette année et promettent encore d'augmenter, si les colons ne s'emparent pas de toute l'île pour la couvrir de caoutchouc ; les ouvriers, il est vrai manqueront, car nos colons n'y vont pas doucement.

Buhingo, l'annexe de Kome a brûlé sa chapelle en briques. Mais déjà depuis une année nous travaillons à ramener dans Kome même les 25 chrétiens du continent. Depuis 3 ans, on avait cessé de baptiser sur le continent. Pour le moment, il ne nous est pas possible encore de conserver dans la foi, des chrétiens avec lesquels les rapports sont si difficiles. Partout nous concentrons nos efforts autour des environs plus rapprochés de nos stations ; de cette manière seulement nous obtenons la persévérance. Ce n'est que plus tard que nous pourrons baptiser un peu plus loin quand nous aurons déjà un noyau solide.

Nos missions du Sud qui trouvent une grande partie déjà de leur subsistance dans les troupeaux, sont menacées de graves pertes cette année ; la peste bovine s'est déclarée de nouveau.

A Marienberg, viennent d'arriver les nouveaux confrères, sauf le **P. Dennefeld** [1870-1925]. Je remercie encore Votre Grandeur de nous avoir envoyé ce grand renfort, et je prie Dieu que tous persévèrent dans leur bonne volonté. Dans quinze jours, les placements pourront être faits ; 3 ou 4 sont destinés au Ruanda.

A Marienberg l'année a été assez bonne pour les baptêmes, mais on ne fait pas assez de travail pour le recrutement des catéchumènes, et nous sommes menacés de reculer d'autant plus que les musulmans gagnent eux-mêmes davantage. Le **P. Roussez** [1867-1935] m'a accompagné pour la visite de Kagondo et de Rubia, et il a été chargé seul de celle de Katoke-Ussuwi où il a donné la confirmation. Nous ne savons encore pas à quel endroit le télégramme de Votre Grandeur aura rejoint le **Frère Paulin** [1872-1912]. Il nous tarde de ramener à Marienberg le **Frère Adrien** [1860-1932] qui depuis 3 mois au Muanza a beaucoup de fièvres : ce Frère est bien affaibli, et ne peut supporter un déplacement.

La mission de Marienberg, le 18 Août, a reçu la visite de Son Excellence le Directeur des Colonies de Berlin, accompagné de Son Excellence le Gouverneur de l'Ost-Afrika, de quelques représentants des maisons industrielles d'Allemagne et même de quelques reporters de journaux... une quinzaine de personnes ou plus, formant la suite des Ministres des Colonies. Avons-nous gagné beaucoup dans l'estime de ces gens... d'un autre monde ?

De Saint-Charles, la Révérende Mère Supérieure m'a demandé de vouloir bien leur négocier un terrain auprès de notre mission de Kagondo pour une plantation de café ; mais jusqu'à ce moment nous n'avons rien pu obtenir. Il paraît qu'il y a encore de nouveaux règlements à ce sujet. Depuis la dernière insurrection le gouvernement ne veut de lui-même rien laisser enlever aux chefs de leurs propriétés (et dans ce district le chef indigène est seul reconnu comme propriétaire, non les particuliers) ; on nous louerait bien du terrain en friche, mais ces terrains-là sont tellement mauvais que les cultures seraient sans bénéfice. Il y a bien dans le pays de chacun de nos chefs plusieurs milliers d'hectares de bonnes bananeraies inoccupés, parce que les gens ont émigré pour fuir la tyrannie de corvées, mais en attendant aucune loi ne permet de nous concéder ces terrains. Nous ne voyons pas comment aboutir pour le moment. En octobre cependant il me sera possible de donner une réponse définitive aux Sœurs.

La mission de Bwanja a fait quelques progrès cette année ; mais les gens, comme au reste dans tout le district de Bukoba ont si peu de liberté, que les chrétiens eux-mêmes ont de la peine à remplir

leurs devoirs. Le roi du pays a tellement entendu les objections des protestants contre la religion qu'il est aujourd'hui à se moquer de tout et des Blancs surtout.

Pour Kagondo, il a fallu trouver un supérieur très souple et assez habile pour ne pas se brouiller avec **Kahigi**, malgré toutes les tracasseries que celui-ci nous suscite. Les pauvres gens sont tellement fatigués du régime du pays, qu'ils se feraient bien volontiers instruire de la religion s'ils avaient quelque liberté de venir à la mission. Malgré tout, on a fait cette année les premiers baptêmes de gens des environs. Chez **Kahigi**, il y a toujours beaucoup de Baganda déchristianisés et irréductibles ; on en compte peut-être de 2 à 3000 dans le pays, c'est-à-dire de 500 à 800 familles ; ces pauvres gens ont donné aux chefs des idées bien fausses de notre religion, c'est un des motifs de son attitude envers la mission.

Cette année-ci les 2 ou 3 premiers colons s'établissent aux environs de Bukoba ; pour eux on a bien trouvé du terrain. Ils ont même trouvé, paraît-il, les ouvriers qui cependant manquent à la mission. Mais quel sera le succès ? Ces colons passent un contrat avec le chef indigène qui est seul payé, et qui fournit quelques centaines de travailleurs. Près de Kagondo, le chef a levé ainsi de 500 à 800 femmes, et celles-ci travailleront pour rien pendant des mois. Jusqu'où cela ira-t-il ? et ne serons-nous pas bientôt dans le désert ? On essaie surtout le café et le sisal, sansevière.

A Katoke de l'Ussuwi, la mission a fait à peu près cette année tout ce qu'on pouvait attendre d'elle. Les relations maintenant sont bonnes avec tous, grâce au **P. Huwiler** [1868-1954]. Mais depuis deux mois, le **P. Portet** [?-?] a dû quitter, comme je laisserai au **P. Malet** [1872-1950] le soin de le dire à Votre Grandeur. Le **P. Riollier** [1876-1938] a dû le remplacer provisoirement. Le **P. Hugonnet** [1850-1933] est de ce poste, et il nous donne à tous beaucoup de soucis. Comment ce missionnaire pourra-t-il se conserver ?

Rubia ne se développe pas très bien avec le **P. Smoor** [1872-1953], comme on le voit maintenant ; le Père n'a pas le don d'attirer ; est-ce qu'il réussira mieux dans une station déjà plus ancienne ? Il y a quelques baptêmes pour le moment, mais le catéchuménat laisse à désirer ; il ne suffit pas de commander pour que les recrues consentent à y venir ?

Que Votre Grandeur ne me dise pas que je ne fais que gémir, si j'ajoute que le Séminaire de Rubia ne marche guère encore. Il me semble que le bien y serait relativement facile et cependant nous n'avons pas avancé beaucoup encore. A la fin de 1906, le chef de Bukoba a été invité par la mission pour venir faire passer un examen aux élèves sur toutes les matières, sauf le latin qui ne figure pas dans les programmes communiqués au gouvernement de Daressalam. Le rapport du Résident a été assez favorable puisque le gouver-

nement y a répondu par une prime de 200 roupies avec une offre de 150 exemplaires de classiques valant encore 200 roupies aussi. Ces derniers temps j'ai cru pour plusieurs raisons devoir introduire la langue allemande comme langue courante de l'établissement ; la chose au reste me paraît aussi facile que le français à Sainte-Anne de Jérusalem. Il y a des ressources dans nos élèves tant pour l'intelligence que pour la bonne volonté ; mais j'ai trouvé jusqu'ici peu d'aptitudes dans les missionnaires pour la direction ! On songe au **P. Dennefeld** [1870-1925], mais il lui faudra sans doute du temps, car il faut connaître les élèves d'ici et ne pas les aborder avec certaines idées préconçues.

Le **P. Visiteur** [Malet] croit devoir nous encourager malgré nos premiers insuccès ; il vous parlera mieux que moi de ce qu'il y a de fait déjà, et veut même envoyer des devoirs au **P. Michel** [1855-1926]. On voudrait réunir ici une 100e d'élèves environ et les bâtiments sont faits ad hoc ; la Providence saura bien le trouver s'il y a dans ce nombre un élu pour le sacerdoce. Si vous le permettez, je donnerai à cette œuvre mes dernières forces.

D'après certains, nous sommes bien menacés d'avoir les protestants aussi sur ce plateau ; il y a ici de quoi tenter les ministres. Si au moins nous pouvions fonder encore une station à 4 heures au Nord de Rubia ; il y a là la population la plus dense de toute cette région du lac.

Du Ruanda, je donnerai un peu moins de nouvelles, je compte un peu sur le **P. Classe** [1874-1945] en attendant le **P. Malet** [1872-1950]. Deux stations de ministres s'y trouvent déjà, et le Résident, **Docteur Kandt** [1867-1918], va enfin à la fin du mois rejoindre ces derniers qui sont entrés dans le pays sur sa demande formelle. Il est à peu près sûr que ce Résident fera son possible pour attirer toute la classe des Batutsis aux ministres protestants. Que Dieu garde alors nos chers néophytes bahutu ! Il y a une station de ministres au lac Muhazi, et une autre paraît-il à 10 km à l'Ouest de la capitale. A la capitale même le **P. Classe** [1874-1945] a bâti une école en briques avec 3 chambres au besoin. Si le Résident se fixait à la capitale, il est à présumer qu'on n'osera pas nous défendre de nous y fixer aussi. Mais si **le Résident** ne s'y met pas, et que la mission s'y mette même avec l'assentiment extérieur de ce Résident, **le roi** sans doute ira porter ses pénates ailleurs. Il est cependant en très bonnes relations avec **P. Classe** [1874-1945] et **P. Lecoindre** [1878-1960], mais il a peur de tous les Blancs au fond. **P. Malet** [1872-1950] compte prendre avec lui 3 des nouveaux missionnaires, et peut-être aussi le **P. Smoor** [1872-1953] qui rentrerait au Ruanda où il a passé 3 ans déjà.

Issavi et Nyundo avancent également pour les baptêmes. Mais tout Issavi doit être renouvelé pour les constructions et Nyundo prépare une église définitive pour 2000 personnes : c'est tout ce que l'on

peut faire. Que ne peut-on donner aux chrétiens le temps consacré à ces constructions !

Ruasa va assez bien ; mais on craint que le **P. Loupias** [1872-1910] ait trop de poigne.

Nsasa et Mibirisi vont assez mal ; depuis 18 mois Nsasa n'a presque pas de baptêmes, et restera encore assez longtemps sans les avoir ; pourvu que les ministres protestants établis à côté n'héritent des tristes chrétiens de cette station.

Marangara a commencé très bien avec le **P. Lecoindre** [1878-1960] ; mais le cher confrère est mal secondé par le **P. Tribout** [1876-1950]. Celui-ci fait même du tort, croit-on au cher **Frère Fulgence** [1874-1916].

Par un des prochains courriers seront envoyés au P. Secrétaire les rapports annuels que font les Supérieurs pour la Chronique ; ces rapports feront mieux connaître encore la situation.

Si Votre Grandeur et nos Vénérés du Conseil veulent bien continuer à nous envoyer cette année encore de bonnes recrues, elles seront les bienvenues. Le P. Malet [1872-1950] **voudrait des missionnaires au camp des malades du sommeil du Kiziba, à quelques minutes du 1er degré. Moi-même, je souhaiterais une station encore sur ce plateau du Kyanja ; il est très sain et couvert de la population la plus dense et la plus avenante. P. Classe** [1874-1945] **réclame avec raison pour le Ruanda surtout.**

Daignez, Monseigneur et très Vénéré Père, bénir nos travaux, et dans la mesure du possible répondre à nos désirs nouveaux, si du moins vous les agréez. En attendant, daignez recevoir encore l'expression des sentiments de profond respect et d'affection filiale avec lesquels je reste de Votre Grandeur

l'humble fils et obéissant serviteur
J. J. Hirth
des P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

55. LETTRE DU 25 SEPTEMBRE 1907 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[129]

le 25 Septembre 1907

Mon bien cher frère Ernest,

Il y a quelques temps je vous ai promis plus que je n'ai pu tenir. Il ne m'a pas été possible de vous écrire encore ni d'écrire aux chers bienfaiteurs. Quel dommage que nos journées ici n'aient pas dix fois 24 heures, et encore cela ne suffirait pas... Il m'est venu bien de la besogne inattendue, et me voilà acculé à la retraite générale ; c'est

[129] Lettre de Mgr Hirth du 25 septembre 1907 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096293. En marge de la lettre : « N° 11 ».

pour la première fois que nous essayons de nous réunir pour cela, et nous avons un **P. Visiteur** [Malet] de la Société qui nous la prêche.

Mais la joie de la réunion ne sera pas bien complète. On n'a pu réunir guère plus que le quart des missionnaires. Toutes nos stations du Ruanda sont trop loin et auront leur retraite à part en Novembre ; dans les stations plus rapprochées du Nyanza, il a fallu laisser chaque fois deux missionnaires pour garder la maison ; ce n'est pas de trop quand les stations se trouvent à plusieurs journées les unes des autres.

Après la retraite, qui doit finir à Rubia pour le 6 Octobre, il y aura quelques conférences synodales : c'est pour la première fois aussi que nos supérieurs de stations se voient ainsi réunis. Espérons que le bien de la mission s'en accroîtra d'autant !

Cette année-ci pour la première fois, je ne fais pas de ces longs voyages de plusieurs mois. J'ai pu obtenir qu'un des missionnaires, délégué comme vicaire général, me remplaçât au Ruanda. Cela vous prouve qu'on se fait vieux. Priez pour les vieux.

Dans 2 ou 3 jours, nous arrivent 6 ou 7 nouveaux, conduits, je crois, par le **P. Marcel Dennefeld** [1870-1925] de Hochfelden. Je serai heureux de revoir ce cher ami. Pourvu qu'il tienne bon. Me donnera-t-il de vos nouvelles ?

Encore une demande, mon cher confrère : la plus forte pièce de notre Blasmusik[130], le Helikon[131], a perdu son embouchure ; on m'a déjà envoyé de quoi la remplacer, mais la nouvelle embouchure ne tire maintenant de l'instrument que la moitié des sons. Ne voudriez-vous pas nous retrouver chez **Baumgartner** même qui nous a fourni, je crois, le premier envoi d'instruments, deux embouchures du Helikon, assez grandes surtout, et si possible telles qu'était la première envoyée ?

Vous ferez grand plaisir en envoyant de suite par la poste à mon adresse. Merci encore.

Prions toujours beaucoup les uns pour les autres. Vous exprimerez encore à toute la chère famille mes plus affectueux sentiments et direz à la chère maman en particulier et à notre Virginie que je suis spécialement avec vous trois dans mes pauvres prières et sacrifices.

Je vous embrasse tous en N.S.

J. J. Hirth
Vic. ap. Ny. M.

De Marseille au 6 Août, on m'annonce vos 1 239, 85 francs.
Par ailleurs, Mgr Livinhac n'oublie pas de me dire qu'il vous a vu à Altkirch.

---

130 Musique jouée par des cuivres.

131 « Hélicon » en français. L'hélicon est un instrument de musique à vent en cuivre, de la famille des tubas.

56. LETTRE DU 27 SEPTEMBRE 1907 A MGR LIVINHAC[132]

Rubia, le 27 Septembre 1907

Monseigneur et très Vénéré Père,

La lettre du 10 Août par laquelle Votre Grandeur a bien voulu encourager encore nos œuvres, portait en post-scriptum : « On désire vous voir en Alsace et ailleurs. Un voyage serait du reste très utile à votre mission et à votre chère santé ». La grande charité qui a porté Votre Grandeur à écrire ces lignes m'est bien connue ; permettez-moi, Monseigneur et bien vénéré Père, une courte réponse.

La sincère affection que j'ai toujours portée à Votre Grandeur et aux vénérés Supérieurs majeurs, me rendrait sans doute ce voyage bien consolant, mais aussi par ailleurs bien des raisons font que je le redoute autant que chose du monde. Le voyage me paraît sans avantage pour personne et même nuisible pour beaucoup.

Il me paraît bien clair que je ne puis rien faire en Europe, ni pour la Société ni pour le Vicariat. Bien loin de savoir assez d'allemand pour traiter quelque affaire, je ne puis ni écrire cette langue ni parler devant des personnes respectables, même en privé ; c'est la vérité.

Quant à la santé, elle est trop débile pour qu'elle puisse gagner beaucoup ; elle perdra plutôt à un pareil voyage. Tout le monde ici peut le constater. Les yeux ne sont pas souffrants, mais ils s'éteignent, et cela ne revit pas. Ce n'est pas un grand mal au reste.

Le **P. Malet** [1872-1950] a bien voulu me donner des aides ; on n'a guère besoin de ma personne ici dorénavant et j'embarrasserai de plus en plus. Cependant il y a l'œuvre du Séminaire qui est tout entière à faire ; je croyais pouvoir y donner quelques soins dorénavant ; l'œuvre est difficile pour les jeunes confrères. Il me semblait que Dieu m'y appelait. Votre Grandeur voudra bien m'y laisser, si Elle m'y croit utile.

Le Paradis n'est pas tellement loin ; il ne faut pas perdre le temps. Faut-il qu'un pareil voyage m'en raccourcisse encore le chemin ?

Votre Grandeur voudra bien m'obtenir malgré toutes mes aversions personnelles la grâce de me conformer toujours à la volonté de Dieu.

Daignez agréer, Monseigneur et très Vénéré Père, l'hommage des sentiments de profond respect et de soumission filiale avec lesquels j'ai l'honneur d'être de Votre Grandeur

l'humble fils et obéissant serviteur
Jean-Joseph
des P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

---

[132] Lettre de Mgr Hirth du 27 septembre 1907 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095139.

57. LETTRE DU 31 OCTOBRE 1907 A MGR LIVINHAC[133]

Rubia, le 31 Octobre 1907

Monseigneur et très Vénéré Père,

Je suis bien en retard pour remercier Votre Grandeur de la faveur qu'elle nous a faite cette année pour la première fois de nous réunir à plusieurs pour faire la retraite annuelle. Le P. Malet [1872-1950] **a bien voulu nous la prêcher avec grand fruit, j'ose l'espérer, pour tous.**

Après cette retraite à laquelle ont pris part 18 confrères, il a été conféré en synode pendant 3 jours avec les différents représentants de nos stations des bords du Nyansa ; puis le **P. Malet** [1872-1950] est parti pour Issavi, où seront réunis pour les premiers jours de Novembre 14 confrères encore, les supérieurs en premier lieu. Deux autres confrères ont fait leur retraite à Rubia sans le **P. Malet** aussi vers la mi-Octobre ; enfin dix ou onze, dont 5 Frères doivent faire leur retraite à Marienberg avec le **P. Roussez** [1867-1935], vers la fin de Novembre.

Ci-joint sont expédiés à Votre Grandeur les duplicata des statistiques et rapports aux Œuvres envoyés en Septembre dernier, c'est-à-dire 1) rapport à la Propagation de la foi, 2) rapport à la Sainte-Enfance, 3) Statistique à la Société.

Par ce même courrier du 31 Octobre sont expédiés directement au P. Secrétaire Général 1) un long travail du **P. van Thiel** [1865-1911] sur les Bahinda de l'Usinja ; je ne sais s'il sera assez intéressant pour être communiqué à l' « Anthropos », selon les désirs du Père. 2) Les rapports de nos Supérieurs de station destinés au supplément annuel de la Chronique. Le **P. Malet** [1872-1950] qui a pu prendre connaissance des ces rapports m'a suggéré quelques corrections que j'y ai faites de manière cependant à permettre à Votre grandeur de remarquer certaines divergences de mes vues avec plusieurs des confrères qui ont fait ces rapports. Le **P. Visiteur** [Malet] trouve ces rapports en général un peu noirs et pessimistes ; peut-être que Votre Grandeur voudra elle-même faire ajouter d'autres corrections encore.

Ce rapport, mieux que mes explications, éclairera sur nos missions. Plusieurs confrères pensent que le **P. Embil** [1875-1938] à Nsasa surtout, voit trop les défauts de sa mission ; quoique cette chère station du Kissaka soit complètement arrêtée, précisément au moment où les protestants s'établissent à côté, elle offre cependant bien des ressources encore ; tout dépend des missionnaires.

A Nyundo, la mission a l'air prospère ; mais le Supérieur, **P. Paul Barthélemy** [1872-1943], se trouve dans une situation de plus en plus

[133] Lettre de Mgr Hirth du 31 octobre 1907 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095141-095143. En marge de la lettre : « Répondue le 2 janvier 1908 ».

fausse. **Par principe, il a essayé trop de gagner du monde en prêtant appui aux pauvres serfs contre leurs chefs batusis ; les missionnaires ne peuvent concevoir maintenant d'autre genre, et les néophytes manquent de soumission aux pouvoirs établis. Tant que les missionnaires eux-mêmes ont pu s'imposer au pays comme juges, cela passait sans provoquer trop de réclamation. Mais depuis deux ans une station militaire s'est installée à 8 Kilom. de la mission ; elle se réserve tout pouvoir de juger, et appuie en toute occasion l'autorité des chefs batusis contre leurs chrétiens qui voudraient regimber contre les petites vexations. La situation devient de plus en plus difficile pour la mission, et les chrétiens toujours condamnés se découragent un peu.**

A Ruasa, on a beaucoup trop de poigne depuis une année. On risque de rendre ainsi les chrétiens hypocrites et de les détacher du missionnaire et de la religion. Partout, nous sommes bien en retard pour apprendre la lecture à nos néophytes ; même maintenant que nous avons deux stations déjà de ministres, plusieurs missionnaires encore ne peuvent concevoir la nécessité de l'école.

Notre pauvre station de Mibirizi est assez mal engagée ; les relations sont toujours assez mauvaises avec les chefs ; les missionnaires de la station voient eux-mêmes que depuis plus d'une année le catéchuménat est complètement arrêté, sans comprendre cependant la cause de cela. J'ai essayé d'être aussi clair et précis que possible dans les directions données, mais sans succès. **Les confrères voudraient changer le régime du pays, en commençant même par le roi, et ne peuvent voir qu'il faudrait plutôt se plier aux difficultés et les tourner.**

Je ne signale rien de particulier au sujet des rapports du district de Marienberg. A Kagondo cependant, il faut remarquer que la liberté est presque nulle encore de la part du **chef Kahigi**. Grâce cependant à toutes sortes de précautions, il se produit en ce moment un mouvement vers le catéchuménat : on dirait que les gens y viennent précisément parce que cela leur est défendu.

A Bwanja, l'action des missionnaires est bien faible ; on devrait réaliser dans cette station deux fois plus de bien. Les néophytes ne reçoivent pas de formation surtout, et dans peu d'années, il est à prévoir bien des défections.

Pour Marienberg, on a essayé de trouver dans le P. Samson [1880-1961] **un missionnaire qui se donnerait un peu de peine pour avoir des catéchumènes. Le Supérieur ne peut pas tout faire, et il est presque inexplicable comment dans toutes nos stations, on veut tout laisser faire au Supérieur, sous prétexte de rester dans l'ordre. Cela vient sans doute de l'inexpérience.**

Au Sud, Ukerewe a été signalé dans les dernières lettres. **La Providence en donnant à cette île un bon chrétien comme roi, nous a offert une occasion unique pour convertir l'île entière.** Il est à craindre que nous ne sachions pas profiter de cette occasion. Là où on ne peut arriver à observer même certains points essentiels des Constitutions, il ne faut pas attendre des conversions.

Enfin, je signale à Votre Grandeur le rapport du Bukumbi. C'est un plaidoyer. Je le crois presque complètement faux. Cette pauvre mission n'est plus qu'une ruine complète au spirituel, et il ne nous a pas été possible même de changer de station ceux qui ont causé cette ruine ; ailleurs ce serait bientôt la même chose. Les missionnaires se sont rendus odieux au chef indigène, et par le fait à toute la population. Beaucoup de chrétiens même sont sortis du pays ; les païens désertant les environs de la station. **Malgré toutes les défenses, les missionnaires dernièrement encore ont voulu forcer le chef indigène à proposer aux villages des nyamparas[134] chrétiens ; ce serait un malheur pour la religion. Le chef refuse, et est soutenu en cela par la station militaire de Muanza.**

Après tout cela, je n'ai pas besoin de signaler à Votre Grandeur combien je suis peu heureux dans la formation des supérieurs de stations. Je n'ai voulu signaler ici cependant que les stations les plus en souffrance. Presque partout cependant dans ce Vicariat le bien paraît pour le moment très facile à faire ; il semble que nous devrions avoir un beaucoup plus grand nombre de conversions. Nos néophytes devraient être beaucoup mieux formés, si nous voulons les faire persévérer. Que Dieu nous garde ! Il le fait tous les jours, car c'est déjà un grand miracle qu'il n'y ait pas plus de misères à signaler à chaque nouvelle lettre. Daignez prier beaucoup pour une mission si riche en espérances, et daignez aussi Monseigneur et bien Vénéré Père, envoyer des dignes supérieurs. Je crois que **le P. Visiteur** ne manquera pas de s'associer à ma demande quand il aura fait le tour du Vicariat.

D'autres difficultés semblent s'annoncer aussi depuis quelque temps. Les Ministres et Gouverneurs qui nous ont visités cette année semblent avoir laissé derrière eux un esprit assez hostile envers tout ce qui tient même à la religion. Il devient de plus en plus clair que les écoles on veut les rendre neutres, c'est-à-dire athées ; pour cela, on impose peu à peu à toutes les stations militaires et à tous les chefs indigènes plus considérables des instituteurs formés par le gouvernement. Ils sont tous musulmans ou musulmanisés quant aux manières et aux mœurs. Nos pauvres Nègres ne pouvant pas concevoir qu'on soit athée et se trouvant cependant empêchés, par la pression exercée, de se faire chrétiens, même protestants, se feront nécessai-

[134] Ce mot kiswahili signifie : subalterne ou responsable.

rement musulmans. Nos écoles de la mission tombent l'une après l'autre, depuis que le gouvernement rend les sciences obligatoires. J'hésite à en ouvrir une à Muanza ; elle occasionnerait de grands frais pour entretenir le maître, et personne n'y viendrait. On ne voit plus même comment faire pour ouvrir celle de la capitale du Ruanda.

Ci-joint sont envoyés à Votre Grandeur les derniers placements que le **P. Malet** [1872-1950] a dû transmettre déjà. Le Père a dû donner aussi les motifs de certaines mutations. Pour le Ruanda 2 ou 3 mutations seront faites encore lorsqu'on pourra faire la fondation prévue à la capitale ; elles n'ont pu être indiquées sur cette liste qui est celle encore de 1906.

Marienberg et Bwanja s'entreaident pour entretenir une mission volante au camp des malades du sommeil qui se trouve à 4 heures au Nord de chacune des 2 stations. Il y a environ 400 malades.

Les Sœurs Blanches ont fait des démarches à Bukoba pour obtenir à Kagondo un terrain où aurait pu être faite une plantation de café ; je n'ai pu obtenir d'aucune manière une cession de terrain, ou un achat fait à Kagondo. Pour avoir un terrain propice, en dehors des collines par trop sablonneuses et incultes, il aurait fallu exproprier quelques familles indigènes ; or le gouvernement s'y refuse, depuis la dernière insurrection dans le Sud de la colonie. Dans ce district, ce ne peut guère être qu'un prétexte qu'on met en avant ; tous les jours, les chefs indigènes continuent à exproprier leurs sujets. Nous n'avons pas désespéré de trouver ailleurs qu'à Kagondo un terrain pour café, mais il faudra quelques mois avant d'avoir une solution précise de la question.

En attendant, j'ai cru pouvoir offrir à la Révérende Mère de faire une fondation au Ruanda, où le P. Classe [1874-1945] **et le P. Pouget** [1874-1945] **la désirent beaucoup. La question de l'aumônier à trouver aux Sœurs m'offre plus les mêmes difficultés que par le passé.**

Il ne m'a pas été possible d'envoyer à Votre Grandeur certains travaux ethnographiques qu'avait promis le **P. Hurel** [1878-1936] ; celui-ci les a envoyés déjà au P. Supérieur du Scolasticat et pour le moment, n'a pas le désir de continuer. Le **P. Maillot** [1866-1937] voudra bien le faire parvenir à Maison Carrée.

Daignez, Monseigneur et très Vénéré Père, l'expression des sentiments de profond respect et d'affection filiale avec lesquels j'ai l'honneur d'être de Votre Grandeur l'humble fils et obéissant serviteur

Jean-Joseph
P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

Nyanza Méridional – Placements faits à l'issue de la retraite : Octobre 1907[135]

Marienberg P. Léonard sup. P. Roussez P. Huwiler (économe du Vicariat. P. Portet P. Klein P. Samson Fr. Adrien Fr. Paulin **Bwanja** P. Brossard sup. P. Hautmann P. Trémolet Fr. Joseph **Kagondo** P. Verfürth P. Lavergne Fr. Balthazar **Rubia-Mission** P. Meyer P. Hurel Fr. Alphonse	**Rubia-Séminaire** P. Dennefeld P. Lody P. Ulrich **Katoke** P. v. Heeswijk P. Hugonnet P. Lebaut **Muanza** P. Langemeyer P. Bourget Fr. Pascal **Bukumbi** (Kamoga) P. Jos. Barthélemy P. Schmeider P. Müller P. Vekemans **Ukerewe** P. Couffignal P. Van Thiel P. Conrads P. Riollier P. Maillot	**Kome** P. Cadillac P. Gorodon P. Kuijpers Fr. Marie **Isavi** P. Classe P. Smoor P. Pouget P. Schumacher P. Moyse P. Durand Fr. Pancrace **Nsasa** P. Embil P. Buisson P. Réant P. Knoll	**Nyundo** P. Paul Barthélemy P. Weckerle P. Delmas P. Gilly Fr. Alfred Fr. Anselme **Ruasa** P. Loupias P. Dufays P. Desbrosses **Mibirisi** P. Zuembiehl P. Cunrath Fr. Herménégilde **Marangara** P. Lecoindre P. Tribout Fr. Fulgence J. Hirth des P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

58. LETTRE DU 13 DECEMBRE 1907 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[136]

Marienberg, le 13 Décembre 1907

Mon bien cher frère Ernest,

Dans le dernier billet que je vous ai envoyé, je me préoccupais bien que pendant longtemps je ne trouverais une minute pour vous écrire. Mais maintenant ma situation se prolonge au-delà de toute précision. C'est le travail qui s'accumule ; ce sont les difficultés qui augmentent ; il ne faut pas m'en vouloir. La santé est aussi bonne

[135] Nyansa Méridional : Placements faits à l'issue de la retraite d'octobre 1907, A.G.M.Afr., N° 095140.
[136] Lettre de Mgr Hirth du 13 décembre 1907 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096295. En marge de la lettre : « N° 12 ».

qu'elle peut l'être. Il faut remercier le bon Maître qui nous permet de travailler aussi longtemps que les forces peuvent le permettre.

Je promets encore de vous écrire avec quelques détails pour les bienfaiteurs ; j'écrirai aussi de nouveau à la chère famille, dussé-je renvoyer même à Pâques.

En attendant recevez pour vous, pour les chers parents et tous les bienfaiteurs l'expression de mes plus affectueux souhaits de bonne et sainte année dans le Seigneur.

Je recommande spécialement à la Mère du Ciel notre bonne maman qui vous embrasserez pour moi.

Toujours bien affectionné vôtre

Jean-Joseph

* LETTRE DU P. DENNEFELD DU 21 NOVEMBRE 1907 A L'ABBE ERNEST HIRTH[137]

Rubia, 21 novembre 1907

Révérend et cher Monsieur l'aumônier,

Monseigneur votre frère vous a-t-il déjà donné de ses nouvelles depuis que je suis arrivé ici, c'est-à-dire, depuis le 5 Octobre ? Je ne le sais pas d'une manière certaine, mais il me semble bien. En tout cas j'ai remis à sa Grandeur la somme de 100 marks que vous aviez voulu me conférer en même temps que les autres aumônes que j'avais reçues pour sa mission de divers côtés. Elle a du reste reçu quelques temps après votre lettre lui annonçant l'envoi en question. Elle vous aura déjà écrit elle-même que je lui ai fidèlement [*illisible*] également et rapporté les sentiments et les nouvelles de la chère famille de Modenheim.

Je me trouve donc ici à Rubia, chargé du séminaire indigène ; deux autres Pères sont mes aides dans cette œuvre. Mais c'est Monseigneur lui-même qui en est le soutien et le directeur principal ; il a fixé sa résidence habituelle dans notre station. Aussi bien l'évêque doit-il surveiller de près son séminaire ! Depuis un mois seulement il s'est déchargé sur moi de la petite méditation et de l'examen particulier à faire aux élèves ; la lecture spirituelle au contraire est encore son travail ; cette dernière devant se faire encore pendant quelques temps dans la langue du pays, alors que les deux autres exercices se font en allemand. C'est de cette langue aussi que nous nous servons pour faire nos classes. Monseigneur consacre encore toujours plusieurs heures par jour aux élèves, soit à l'ensemble en visitant les classes, en surveillant la musique instrumentale, soit aux particuliers, en les recevant en directions. Le temps n'est jamais assez élastique pour sa Grandeur. Surtout durant les derniers mois il y eut une recrudescence de travail par suite des diverses retraites générales tenues ici, au Ruanda et à Marienberg, et des deux premières réunions synodales qui ont suivi les retraites de Rubia et du Ruanda.

---

[137] Lettre du P. Dennefeld du 21 novembre 1907 à l'Abbé Ernest Hirth, Casier 303, N° 096294.

Sa Grandeur n'est pas logée mieux que l'un de nous ; il n'y a aucune différence entre Elle et le plus simple missionnaire. Sa chambre n'est séparée de la mienne que par le réfectoire ; elle dit la messe dans une chambre contiguë à celle qu'Elle habite. Les autres Pères – quatre dont deux s'occupent exclusivement de la chrétienté naissante de la région et le **Frère Alphonse** [?-?] habitant dans la construction en face de la nôtre, séparée est-elle par un carré de 30 mètres environ.

J'ai trouvé Sa Grandeur en bien meilleur état que je ne l'avais espéré. Je la trouve plus solide et moins fatiguées qu'il y a douze ans ; la barbe seule a pris une couleur plus grise. Pour la ménager on a mis trois Pères à Marienberg : **Léonard** [1869-1953], **Roussez** [1867-1935] et **Huwiler** [1868-1954] qui seront pour ainsi dire les vicaires généraux. Le 1er pour la généralité des choses, l'autre in spiritualibus, le 3e in matérialibus. Avec cela, j'espère que la Divine Providence conservera Monseigneur encore longtemps à son vicariat ainsi qu'à l'affection de sa famille.

Veuillez présenter Révérend et cher Monsieur l'aumônier, mes respects à votre chère famille et à Mère Supérieure de votre communauté. La vénérable maman sera guérie, je pense, de son mal de pied. Et la bonne vieille tante de Ribeauvillé se sera de nouvelles réfugiée dans la paix et le silence de son cloître ? Veuillez croire à ma reconnaissance bien affectueuse en Notre Seigneur

M. Dennefeld

59. LETTRE DU 26 DECEMBRE 1907 AU PERE BURTIN[138]

Marienberg, le 26 Décembre 1907
p. Bukoba, Afrique orientale allemande

Mon révérend et bien cher Père,

Je suis bien en retard pour vous annoncer un petit rapport à la Sainte Congrégation de la Propagande qui a été adressé pour vous à Maison Carrée : vous voudez bien le présenter, s'il vous arrive. Il y a

[138] Lettre de Mgr Hirth du 26 décembre 1907 au Père Burtin, A.G.M.Afr., N° 095144-095145. Le Père Louis Burtin (1853-1942), de nationalité française, entra chez les Pères Blancs en 1877. Lui et son ami, le futur Mgr Hirth sont ordonnés prêtres le 15 septembre 1878 par Mgr Lavigerie. Après son ordination, il travaille pendant huit ans en Afrique du Nord. En 1886, Mgr Lavigerie l'envoie à Rome pour y fonder une procure. Il s'installe d'abord dans une maison située près de l'église Saint-Nicolas des Lorrains, puis il déménage dans le « Palazzo Massimo » des Jésuites. Finalement, il l'installe dans une maison voisinant avec le palais de la Congrégation de la Propagation de la Foi. C'est là qu'il accueillera Mgr Hirth en 1895. De 1886 à 1938, il assure le lien entre les Pères Blancs et le Vatican. Il présente les demandes de divisions des Vicariats, ainsi que les candidatures pour ces circonscriptions. Parfois, sur les indications de ses supérieurs, il influence la promotion d'un candidat pour une charge épiscopale. Les Papes, de Léon XIII à Pie XII, lui témoignent leur confiance. Il réussit à gagner les sympathies de plusieurs personnalités, entre autres celles de la Comtesse Ledochowska, grande bienfaitrice des Pères Blancs. A l'ambassade de France, il a ses entrées libres. Il meurt à Rome le 28 février 1942 (*Notices nécrologiques*).

aussi plusieurs demandes à différentes Congrégations si elles vous parviennent, veuillez nous obtenir réponse.

Et puisque vous êtes constitué à Rome pour procurer de toutes grâces pour nos missions, me permettrez-vous de vous demander de nouvelles prières en faveur de toutes nos stations ?

Me permettez-vous aussi de vous charger de toute votre reconnaissance auprès des différentes Congrégations qui nous ont aidés à faire un peu de bien, auprès de la Sainte Congrégation de la Propagande surtout. Par la statistique de 1906-1907, vous verrez que le bon Maître nous a beaucoup aidés cette année encore ; sur les 3 281 baptisés il y en a 1 297 d'adultes et 613 d'enfants de néophytes. Nos néophytes sont au nombre de 8 277. **Cependant les difficultés augmentent rapidement, plusieurs de nos stations sont même devenues stationnaires, un peu par manque d'expérience, il est vrai, de la part de ceux qui les dirigent. Mais il y a l'athéisme du gouvernement de plus en plus hostile à nos œuvres ; c'est un parti pris de soutenir le paganisme dans sa lutte contre la religion. Les musulmans profitent de la situation pour faire des progrès rapides ; dans ces pays ils ne peuvent être que militants toujours. Les écoles prétendues neutres du gouvernement sont toutes en faveur des musulmans.**

C'est à cause de cela précisément que le P. Malet [1872-1950]**, notre cher et vénéré Visiteur, pousse de toutes ses forces à développer les missions du Ruanda surtout, que les missions protestantes viennent d'envahir à leur tour**. On voudrait fonder là de suite plusieurs stations nouvelles, et en ce moment même s'ouvre une école à la capitale spécialement destinée à la jeune noblesse. Elle forme une caste séparée, et est seule admise à gouverner le pays.

Veuillez auprès de Saint Pierre, nous obtenir beaucoup de grâces d'abord, puis de dignes supérieurs de missions, beaucoup de confrères dévoués, beaucoup de ressources aussi. Au Ruanda, il reste toujours beaucoup de rachats d'esclaves à faire. **De Rome, j'ai reçu, il y a un mois, tout un questionnaire au sujet de l'esclavagisme dans le Vicariat ; mais on aurait voulu avoir réponse pour Décembre déjà. Ce questionnaire a bien été transmis au P. Classe** [1874-1945]**, Vicaire général pour le Ruanda, mais il sera bien difficile d'y répondre officiellement. La moindre révélation à ce sujet nous met en conflit immédiat avec nos autorités et par le fait même arrête nos œuvres.**

A l'occasion des fêtes de Noël qui nous ramènent une nouvelle année, je suis heureux une fois de plus de vous offrir toute la reconnaissance des missionnaires pour l'affectueuse sollicitude dont vous nous entourez toujours. Puisse le bon Maître en retour pendant l'année nouvelle vous combler encore de ses meilleures grâces, et bénir votre personne, vos confrères et toutes vos œuvres.

Je n'ai pu vous remercier encore pour le colis de livres latins que vous avez bien voulu procurer à nos élèves du Séminaire. Ces livres sont arrivés et remplissent leur but. Mais l'étude du latin subit un moment d'arrêt ; il a fallu en venir à mettre l'allemand comme langue d'enseignement. Cela augmente beaucoup le travail, mais nos cinquante élèves y vont gaiement quand même.

Veuillez agréer, mon révérend et bien cher Père, la nouvelle expression de toute ma reconnaissance avec celle de mes sentiments les plus respectueusement et les plus affectueusement dévoués en N.S.

J. J. Hirth
P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

60. LETTRE DU 28 DECEMBRE 1907 A MGR LIVINHAC[139]

Marienberg, le 28 Décembre 1907

Monseigneur et très Vénéré Père,

Les deux dernières lettres à Votre Grandeur étaient du 30 Octobre et du 10 Novembre[140]. Depuis lors, rien de bien particulier ne s'est passé dans le Vicariat. Tous les confrères du Ruanda sont heureux de recevoir la visite du **P. Malet** [1872-1950], après avoir pu faire tous leur retraite en commun à Issavi et à Marangara. **Le P. Visiteur** [Malet] **propose de transférer à Marangara le P. Classe** [1874-1945]**, Vicaire général pour le Ruanda** ; il est si enthousiaste aussi de tout le pays, qu'il entre sans hésiter dans les vues du **P. Classe** [1874-1945], et voudrait là 2 ou 3 fondations. Comment ferons-nous ? Déjà maintenant, deux ou trois supérieurs sur les six en fonction suffisent difficilement à leur tâche, et puis les ressources vont nous manquer précisément pour la raison peut-être que le Vicariat a maintenant un Econome qui promet d'être plus large pour les budgets.

Quoique nos missions du Ruanda aient bonne apparence de prospérité pour le moment, je ne puis être sans inquiétude pour l'avenir. Nous avons trop usé des moyens humains dans les commencements pour imposer la foi aux premiers ; ceux-ci maintenant manquent du zèle nécessaire pour propager la foi ; plusieurs même auront de la peine à garder la foi pour eux. A Nsasa même, le **P. Embil** [1875-1938], Supérieur, prétend qu'il ne peut faire de baptêmes, parce qu'il n'a pas de catéchumènes du tout ; on croit qu'il exagère cependant.

---

[139] Lettre de Mgr Hirth du 28 décembre 1907 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095146-095147.

[140] Cette lettre est introuvable.

Dans la région de Bukoba, nous luttons toujours avec bien peu de succès contre le despotisme des petits sultans qui grandit encore depuis qu'il y a un Résident. La même chose arrivera jusqu'à un certain point au Ruanda. Avec cela je viens de tomber paraît-il, en défaveur à notre Résident, parce que j'ai oublié à dessein de l'inviter officiellement à faire passer un examen à nos élèves de Rubia comme en 1906. J'ai compris aussi combien le gouvernement tient à imposer son contrôle, même à notre Séminaire. Il peut se faire qu'en 1908, la visite de celle école soit même imposée au Résident par le Gouverneur ; dans ce cas je ne vois pas comment résister à la force.

Nos petites écoles dans ce district sont même entièrement touchées ; elles ne pouvaient pas réussir en effet avec les tendances ouvertement athéistes de nos gouvernants actuels sous le nouveau ministère. Le gouvernement ouvre peu à peu des écoles « neutres », dont les maîtres sont en général musulmans. Tout le profit de ces écoles va aux musulmans dont le nombre et l'influence grandissent très rapidement. Il est bien prouvé cependant que ce sont les musulmans qui étaient les fauteurs de la dernière insurrection.

Malgré toutes les démarches faites depuis six mois, on n'a pu obtenir encore pour les Sœurs une propriété pour cultures dans ce district. Les baptêmes dans les stations ont avancé un peu quand même ce trimestre ; il y en a environ cent pour Noël dans les 5 stations. Le P. Roussez [1867-1935] **avec un socius est allé deux fois déjà passer huit jours au camp de 400 malades du sommeil ; le cher Père ne rêve que de s'y dévouer tout entier, si on pouvait l'y laisser.** A Rubia, le **P. Dennefeld** [1870-1925] est toujours plus ou moins souffrant ; il s'habitue si lentement aux Nègres, que jusqu'à ce jour, il n'a guère pu leur être utile.

Avec toutes les difficultés que font nos chefs surtout, ces missions auraient plus de succès encore, si les chers confrères avaient l'expérience des difficultés spéciales qu'il faut savoir tourner au lieu de les heurter de front. Le **P. Brossard** [1872-1942] de Bwanja, accusé par son roi s'est vu condamner en jugement public par la Résidence.

Dans le Sud, nos deux plus grandes missions vont moins bien encore. Kome seul fait ses petits progrès réguliers sans bruit. Mais Ukerewe et le Bukumbi nous donnent de grandes inquiétudes depuis quelques mois surtout. Le **R. P. Malet** [1872-1950] a parlé à Votre Grandeur du Supérieur d'Ukerewe. Quel malheur que cette île manque maintenant le moment de la grâce ! Elle vient d'obtenir un roi, très chrétien celui-là, et un des meilleurs chrétiens de l'île, et cependant rien ne se fait pour créer même un catéchuménat. On s'amuse au matériel, mais sans ordre et sans profit jusqu'à ce moment.

Au Bukumbi, le **P. Vekemans** [1874-1954], ne peut même pas convenir des violences qu'il commet, et qui détournent païens et chrétiens de la religion ; il entraîne même son supérieur, qui d'ailleurs avait déjà trop les mêmes tendances, et cependant aucun de ces deux missionnaires ne peut être placé ailleurs ; le mal ne serait que plus grand ailleurs. Il faut donc patienter, et prier beaucoup.

Votre Grandeur voit si ce Vicariat a besoin de bons Supérieurs, et de missionnaires ayant le jugement droit avec la docilité nécessaire. J'ose recommander au vénéré Conseil tous nos besoins que le **P. Visiteur** [Malet] d'ailleurs est mieux qualifié pour plaider.

Les Frères aussi ne peuvent suffire. D'abord le Frère Paulin [1872-1912] ne peut se remettre depuis plus de deux mois de la malaria qu'il est allé chercher au Sud. A Rubia, il y a le **Frère Alphonse** [?-?] qui semble faire des efforts encore, mais qui malgré toutes les concessions qu'on lui fait, trouve les Constitutions toujours plus dures. On croit même que sa manière de faire a beaucoup nui déjà à cette jeune mission. A Muanza, le **Frère Pascal** [1878-1941] qui ne nous est arrivé que depuis 3 mois, aurait déjà la nostalgie, écrit son supérieur, **P. Langemeyer** [1876-1946] ; cependant il n'a eu qu'une seule fois un peu de fièvre. Le coton d'Ukerewe – 35 hectares en 1907 – promet d'être un peu rémunérateur avec un bon Directeur pour cette culture ; mais non avec le **P. Conrads** [1874-1940] quoiqu'il se donne absolument et beaucoup trop à tout ce matériel.

Que Votre Grandeur veuille bien me pardonner s'il n'est question cette fois que de misères et de difficultés. Ce rapport sera plus complet s'il est rapproché des statistiques envoyées il y a 3 mois, et qui donnaient les petites consolations.

Pendant ces fêtes de Noël, je prie tout particulièrement le Divin Enfant de donner à Votre Paternité pour l'année nouvelle, non seulement toutes les grâces nécessaires dans la plus large mesure, mais encore toutes les consolations que peuvent procurer au Père de famille la docilité empressée et affectueuse de tous ses enfants.

Daignez bénir particulièrement les œuvres de ce Vicariat et continuer aux missionnaires qui y travaillent le secours de vos prières.

Daignez agréer aussi, Monseigneur et très Vénéré Père, l'hommage des sentiments de profond respect et de soumission filiale avec lesquels j'ai l'honneur d'être de Votre Grandeur

l'humble fils et obéissant serviteur

Jean-Joseph

P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

61. RAPPORT GENERAL POUR L'ANNEE 1906-1907[141]

I. – Quels progrès signaler cette année ? Comme par le passé, il n'y a rien eu de très saillant. La Société a bien voulu augmenter le nombre des missionnaires du Vicariat ; la Providence de son côté s'est plu à envoyer les ressources dans les mêmes proportions ; il a bien fallu ainsi que tous les chiffres représentant les totaux de nos œuvres, fussent un peu plus élevés. Dieu a même envoyé un bienfaiteur extraordinaire à nos missions du Ruanda ; que sa bonté le récompense !

Aucune maladie grave n'est survenue dans le personnel. Quelques stations ont bien éprouvé des changements de missionnaires qu'on aurait voulu leur épargner, mais la chose n'est pas toujours facile, surtout lorsque la Providence offre de nouvelles fondations à faire. Il y a eu celle de Muanza dans l'année, et une autre se prépare sur un autre point, si le Gouvernement veut bien s'y prêter, car tout dépend de lui.

Les stations qui font le plus de progrès, sont celles qui ont fait tout d'abord de meilleurs chrétiens. Quand les néophytes de quelques autres stations auront compris qu'il faut « prier » pour Dieu et uniquement pour Dieu, ils s'occuperont à leur tour de sauver leurs frères.

Il faut signaler dans toutes les stations, un progrès notable dans la fréquentation des sacrements ; le bon Dieu bénira cette augmentation de ferveur.

L'école-séminaire se fonde peu à peu ; il est bien difficile de faire aboutir de suite une œuvre si nouvelle ; l'expérience nous manque pour tirer quelquefois bon parti des jeunes aspirants à une vocation supérieure. Nous nous donnons cependant à l'espérance, quoique nous n'ayons pas fait beaucoup encore dans ces trois premières années d'essai ; notre espérance nous vient surtout de ce que Dieu, qui a besoin de cette œuvre, saura en prendre soin.

II. – Nos difficultés. Dans ce Vicariat comme partout, elles semblent plutôt augmenter que diminuer. Ne nous plaignons pas trop de nos néophytes : ils sont presque tous jeunes encore dans la foi, et ils ont toute la générosité du jeune âge. Quant aux catéchumènes, partout il devient plus difficile de les recruter et de les faire persévérer : ils sont sollicités de tant de manières à mettre leurs espérances ailleurs qu'en religion ! Les Indiens et les musulmans de toute couleur, qui arrivent si nombreux, accaparent la jeunesse, et tout ce qui est plus intelligent court après eux. C'est en grande partie pour échapper aux corvées et aux servitudes qui asservissent la classe pauvre,

[141] Rapports Annuels, N° 2, 1906-1907, Missionnaires d'Afrique, Alger, 1908, pp. 119-121.

que les jeunes gens cherchent loin de leurs parents et de leur pays, un peu de liberté.

Les musulmans font beaucoup de propagande et ils la font avec succès. N'a-t-on pas vu des sous-officiers noirs de la milice indigène faire le métier de marabouts, et se faire un privilège du droit de circoncire ? Tout semble indiquer que la propagande se fait méthodiquement, et reçoit une direction qui vient de plus haut.

Il y avait déjà dans le Vicariat une station de ministres anglicans ; cette année, une deuxième Société est venue ; ce sont des ministres allemands introduits au Ruanda par le Résident lui-même. Dans tous nos pays, les objections contre nos croyances catholiques se répandent rapidement. La mission protestante qui vient d'être fondée s'est mise le plus près possible de notre station du Kissaka, à une lieue seulement.

Nos écoles ont assez peu de succès, la liberté n'est pas donnée aux enfants pour y venir, dans tout l'ouest du Nyanza en particulier. Le Gouvernement revendique d'ailleurs pour lui surtout le droit d'instruire ; ses instituteurs noirs viennent toujours plus nombreux de la côte, et leur école est rendue obligatoire ?

Dans le district de Bukoba, on remarque dans les dernières années une dépopulation effrayante ; les gens émigrent, ils sont fatigués de la tyrannie des chefs, qui ne fait qu'augmenter. Dans les environs de Marienberg et de Bwanja, les médecins ont trouvé plus de 2 500 malades du sommeil.

Si Dieu pouvait se contenter au moins de ces victimes, et sauver le reste de la population en leur faveur !

J. J. Hirth

62. LETTRE DU 29 DECEMBRE 1907 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[142]

Le 29 Décembre 1907

Mon bien cher frère Ernest,

Pendant ces fêtes de Noël je renouvelle souvent au Seigneur les vœux et souhaits que je vous ai envoyés – si concis – ces jours derniers.

Je viens de recevoir votre 19 Novembre. Je vous avise de suite parce que vous m'y parlez d'un petit in 8° contenant les feuilles écrit en latin, don de Mr **le curé Wirth**. Je n'ai jamais reçu de lettre de vous faisant allusion à cet ouvrage.

Mais dans le courant de janvier, je compte revoir vos lettres de l'année que j'ai toutes ; et puis on verra si c'est moi qui ai fait ce

[142] Lettre de Mgr Hirth du 29 décembre 1907 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096296. En marge de la lettre : « N° 13 ».

nouvel oubli, ou bien si c'est **l'abbé Ernest** [1868-1933], ou enfin s'il faut accuser la poste, que j'accuse d'ailleurs de bien d'autres choses. J'ai bien fait de ne pas vous parler beaucoup du **Ministre Dernburg** [1865-1937], car je suis tombé paraît-il, en suspicion. On m'ouvre toutes les revues, même nos bulletins et nos rapports de la Société des Pères Blancs les plus secrets.

P. Dennefeld [1870-1925] est là à côté de moi au Séminaire : mais nous a apporté une bien petite santé, par contre beaucoup de vertu. Il nous édifiera au moins, ce qui était bien nécessaire. Si vous saviez comme on devient sauvage avec les sauvages ! Mais avec sa tournure d'esprit, il mettra bien du temps pour devenir ici un homme pratique. Il souffrira de toutes manières ; c'est par le sacrifice qu'il aidera davantage aux conversions.

Vous me dites que vous avez payé mon Kolonial Zeitung. Depuis 3 mois je voulais vous dire de ne pas me réabonner à la « Deutsche Kolonial Zeitung ». Il y a si longtemps que je ne puis plus y jeter les yeux. Ne renouvellez donc pas pour 1908-1909.

Par contre, veuillez le continuer encore le Kolonialblatt dont j'ai besoin pour les archives.

Merci encore pour votre charité à laquelle je ne cesse d'avoir recours sous toutes les formes.

Que le bon Dieu bénisse encore votre ministère et toute la chère famille.

Votre frère bien affectueusement vôtre

Jean-Joseph

Mes embrassements à la chère maman.

63. LETTRE DU 15 JANVIER 1908 A SON FRERE XAVIER[143]

Marienberg, le 15 Janvier 1907

Mon bien cher frère Xavier,

Je ne sais pas si mes lettres vous sont agréables, mais pour moi elles me font du bien dans mes vieux jours. Je vous suppose toujours sur terre, travaillant beaucoup à faire produire à vos champs la nourriture de la chère famille. Bien souvent, j'envie votre sort, et je me prends à regretter de vous avoir quittés. Chez vous, j'aurais été, il me semble, plus tranquille ; on m'aurait laissé quelquefois au moins me recueillir devant Dieu ; mais ici, dans nos missions nul repos, nulle tranquillité, pas même pour prier.

Il faudra que le bon Dieu soit indulgent s'il veut nous donner son paradis quand même ; s'il veut bien à la place d'autres mérites, accepter nos souffrances et nos ennuis de tous les jours, nos longues

[143] Lettre de Mgr Hirth du 15 janvier 1908 à Mr Xavier Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096297.

courses après les brebis perdues, oh ! alors cela ira bien, j'espère avoir suffisamment à Lui offrir.

Quand est-ce que, mon bien cher frère, vous m'enverrez une de vos chères enfants pour me dire ce que l'on fait à Spechbach ? Je rajeunirai ce jour-là. En attentant, je suppose que vous devenez tous des chrétiens toujours plus fervents. Mon bien cher Xavier, ne vous arrêtez pas dans le chemin qui conduit au Paradis ; si vous tombez quelquefois, ayez soin surtout de vous relever bien vite, et de ne pas vous décourager. Je sais qu'autrefois, vous aimiez bien noyer vos petits chagrins dans quelques verres de… ; ce doit être très naturel ; nos pauvres gens de par ici s'oublient aussi à le faire quelquefois. Mais précisément parce que c'est très naturel, ce n'est pas chrétien, comme nous disons ici à nos chers convertis. Dans le cas où cela vous arriverait encore, je voudrais bien pouvoir m'entendre avec votre chère Rosalie, pour lui dire de me verser chaque fois le double de ce que vous ont coûté les quelques verres qu'il y avait de trop. Combien pensez-vous que cela pourrait me faire de pauvres rachetés Nègres, à la fin de l'année ? De cette manière, le bon Dieu vous pardonnerait sans doute un peu plus facilement les quelques oublis, si l'âge ne vous a pas guéri encore.

Ne vous fâchez pas si je vous parle ainsi avec toute l'affection que peut avoir pour vous un frère qui devant Dieu se soucie beaucoup de votre chère âme. Songez que le cher papa nous attend là-haut ; que bientôt nous irons le voir ; il ne s'agit pas de lui faire de la peine, ni de le manquer surtout.

Dites à toute votre chère famille de prier beaucoup pour le vieux missionnaire. Je suis trop pauvre pour avoir un souvenir à leur envoyer. Mais quand ils m'écriront, je leur enverrai, si je suis debout, un tout petit mot : ce sera bien le plus cher souvenir, s'ils m'aiment encore.

Je vous embrasse tous bien affectueusement dans le Seigneur.

Jean-Joseph
Vic. ap. Ny. M.

64. LETTRE DU 15 JANVIER 1908 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[144]

Rubia (Marienberg), le 15 Janvier 1908

Mon bien cher frère Ernest,

Voici enfin toute une série de lettres ; vous verrez ce que vous en ferez, et changerez les destinataires comme vous l'entendrez. C'est

[144] Lettre de Mgr Hirth du 15 janvier 1908 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096298-096299. En marge de la lettre : « N° 14 ».

tout ce que je puis faire pour le moment et ai travaillé plusieurs jours là-dessus. A vous-même j'aurais voulu vous donner des détails plus longs dont vous auriez pu vous servir pour augmenter l'effet de ces lettres, mais… ***ad impossibilia nemo tenetur***[145]. Les quelques timbres postes ne valent pas la peine d'être tenus, c'est pour vos amis.

Il y a toujours les quelques rachats d'une **Demoiselle Ressler** ; je tâcherai d'y répondre.

Nos besoins pressants pour le moment : c'est de l'argent pour construire les églises, et des bienfaiteurs qui adoptent nos séminaristes et nos catéchistes. Nos ressources, sinon, ne permettent l'éducation que de très peu d'enfants, et nos conversions dès lors sont arrêtées dans leur germe.

Depuis longtemps je n'ai rien reçu de **l'aumônier Wurcker** et n'ose lui écrire.

Il y a quelques six mois notre Marie m'a écrit une lettre si pitoyable que je n'ose en provoquer de nouvelle, et garde le silence. Qu'est devenue sa fille ?

Saluez toute la jeune parenté et que le bon Dieu les bénisse tous, neveux et nièces. Que fait celui qui est aux études ?

Voici maintenant une perte à réparer. D'après vos numéros d'envois d'intentions de messe nous n'avons jamais reçu les numéros 9 et 10 de Juillet sans soute. Marienberg a repassé son registre et ces 2 numéros ne nous sont jamais arrivés.

Renvoyez au plutôt les duplicata des numéros 9 et 10 qui sont perdus, afin que les messes puissent être acquittées ; à moins que vous préfériez vous arranger autrement. Si les messes ne sont pas trop nombreuses dans les 2 numéros 9 et 10, je puis vous assurer qu'elles seraient dites (acquittées) toutes un mois au plus après leur arrivée à Marienberg.

Je n'ai pas trouvé que vous m'avez annoncé votre désir de numéroter aussi vos lettres à moi adressées. Cependant voici les numéros que je retrouve et je suis sûr d'avoir conservé tout ce qui m'est arrivé. Reçu : n° 2, 3, 4, (16, 23, 30 Mai), 7 (29 Août), 10 (19 Novembre). Le n° 3 du 23 Mai, c'est moi qui l'ai numéroté, car il ne portait aucune trace de numéro.

Le n° 1 est-il dans les lettres précédant le 16 Mai ? Dans ce cas ce sont le 4 Février, car du 4 Février au 16 Mai je n'ai rien.

---

[145] « A l'impossible nul est tenu ».

Les numéros 5 et 6 seraient à placer entre le 30 Mai et le 29 Août (reçus). Entre les numéros 7 (reçu) et 10 (reçu) il y a un petit mot non numéroté du 27 Septembre 1907. Vous promettez d'envoyer le dossier du procès Rören – qui n'est jamais arrivé – pas plus que le livre ou l'annonce du livre du curé Würth.

Il faut dire cependant que la poste ici se fait de plus en plus régulièrement, mais je crois que la Chambre noire dans chaque bureau s'élargit tous les jours. Faut-il vous répéter que je suis bien renseigné en vous assurant que l'on est à l'affût dans chaque revue au moins de toutes les lignes que j'écris, et comme elles sont rares, on fouille beaucoup sans doute.

Pour les envois d'intention il me faudra faire deux choses dorénavant. 1) Vous pourriez en réunir peut-être un peu plus quelquefois ; vos listes sont parfaites de netteté ; vous enverriez peut-être tous les mois seulement à une date fixe et convenue. Vous auriez soin de recommander votre lettre à la poste. Gardez l'ancienne adresse au Vicaire apostolique ou bien mettez : Au Supérieur de la Mission Marienberg. De Maison-Carrée, on nous fait ainsi et nous n'avons jamais en dépertes (sic).

2) A chaque envoi nouveau, vous mentionnez l'envoi précédent par une ligne seulement par exemple. Au 15 Février (n° 4) 300 intentions à 450 [francs ?]. Cela suffit, et permet de réclamer de suite.

Faites tous vos envois d'argent de Trèves, à moins que vous préfériez les faire à Marseille. Trèves depuis un an est obligé de transmettre ses comptes régulièrement à Marseille. Toutes nos procures ont été unifiées et réglementées.

J'attends ces jours-ci mes comptes personnels de Marseille – Mombasa, et vous dirai si les envois d'argents sont en ordre.

Les derniers numéros de messes reçus sont numéros 17 et 18, et les messes sont chaque fois acquittées dans un assez bref délai, parce que Maison-Carrée ne fournit chaque mois qu'un minimum qui est vite acquitté par nos 56 prêtres.

Ne vous effrayez pas, vous dirai-je en terminant, si je dis parfois aux bienfaiteurs que je suis vieux ; il faudra bien le devenir si je ne le suis pas. D'ailleurs que je sois vieux ou non, gris ou blanc, quand j'aurai rempli la mesure de mes fautes, le bon Dieu saura bien m'enlever, et ne vous consultera guère, ni vous ni le médecin, ni moi.

Priez seulement pour que le Paradis nous soit bientôt ouvert… il ne fait pas déjà si doux par ici !

Je vous embrasse tous bien affectueusement dans le Cœur du Bon Maître.

Jean-Joseph
Vic. ap. Ny. M.

Ci-joint lettres : toutes non fermées au départ.

Mlle Virginie Xavier Catherine Julie Chanoine Winterer Chanoine Erhardt Chanoine Lintzer Curé Wirth	Vicaire Scherlen Vicaire Zurbah Mère Supérieure Modenheim Mère Supérieure Ribeauvillé Mère supérieure Clémentin Verein Mulhouse Verein Emisheim [?] Verein Enschingen

65. LETTRE DU 15 JANVIER 1908 A SA SŒUR VIRGINIE[146]

Marienberg, le 15 Janvier 1908

Ma bien chère sœur Virginie,

Je suis bien en retard cette année pour vous écrire ; on ne court plus si vite qu'autrefois, et puis malgré les ans, la besogne va en augmentant. Il est toujours temps cependant de vous souhaiter devant le Seigneur des jours pleins de grâces et de bénédictions. C'est ce que j'ai fait pour vous et pour toute la chère famille, jusqu'au dernier des petits, depuis que nous avons commencé les fêtes de Noël. Je vous charge en particulier, ma chère sœur Virginie de me rappeler au souvenir de la chère maman ; mais sans doute, elle ne m'oublie pas, comme moi de mon côté, je ne puis l'oublier.

Dites-lui bien que ses prières me sont devenues de plus en plus nécessaires, et je compte beaucoup dessus. Elles me sont nécessaires d'abord à moi-même, qui ne sais plus trouver le temps de prier ; elles sont nécessaires aussi à tous ces chers Noirs qui sans une grâce spéciale ne peuvent pas persévérer. Le bon Dieu fait un miracle tous les jours pour eux, de les faire persévérer si bien, malgré tous les diables du paganisme qui sont déchaînés contre eux.

Dites à la bonne chère maman que la santé ne laisse rien à désirer ; elle va un peu comme va celle des vieux, et des vieux avant l'âge. La maladie depuis longtemps m'a épargné ; on ne compte pas les petits ennuis et les souffrances légères de tous les jours ; il ne faut pas s'en vanter, sous peine de s'en voir privé.

Cette année, soyez rassurés tous ; je n'ai pas trop couru ; il s'est trouvé que des plus vaillants étaient là pour aller confirmer bon nombre de chrétiens qui depuis 3 ans n'avaient pu recevoir ce sacrement.

---

[146] Lettre de Mgr Hirth du 15 janvier 1908 à Virginie Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096300.

Je vous demande de nouvelles prières pour deux ou trois fondations de Sœurs Blanches, qui voudraient s'augmenter dans ce Vicariat ; il faut obtenir du Ciel qu'il nous aide à trouver les terrains que le gouvernement nous refuse, et puis aussi que Dieu nous envoie l'argent nécessaire pour faire les grandes dépenses que cela exige. En attendant nos Sœurs de Marienberg font merveille ; chaque année elles augmentent le nombre de baptêmes des moribonds ; chaque année plusieurs fois, elles nous présentent des vieux et des vieilles à baptiser que nous devons leur laisser le soin d'instruire elles-mêmes. Quand donc verrons-nous ici au Nyanza une enfant de la chère famille ? Je suis en demande depuis si longtemps !... et vous me laissez toujours seul ici ! Je m'en irai donc sans avoir eu cette consolation ?... Mais maintenant que vous avez les Weiße Väter[147] à Altkirch, peut-être que la grâce de Dieu amènera quelque vocation.

Encore une fois, ma bien chère sœur, faites-nous la charité de beaucoup de prières et de sacrifices. Et puis ne laissez pas endormir le zèle des bonnes demoiselles du Verein. Que Dieu bénisse leurs travaux !

Vous embrasserez pour moi la chère maman ; je reste votre toujours bien affectionné

Jean-Joseph

66. LETTRE DU 17 JANVIER 1908 A MGR LIVINHAC[148]

Rubia, le 17 Janvier 1907

Monseigneur et très Vénéré Père,

Je remplis un triste devoir en annonçant à Votre Grandeur le départ du **Frère Alphonse** [?-?]. Le Frère avait été appelé à prendre part avec 9 confrères à la retraite de Marienberg ; il dit avoir accepté malgré lui de renouveler son serment à la clôture de 8 Décembre. En sortant de Marienberg, il alla offrir ses services au gouvernement, demandant un emploi dans le district de Muanza. Le 9 dernier le chef de district lui fit répondre « qu'il offrait au Frère laïc **Joseph Würfel** une place de collecteur d'impôts avec 90 roupies par mois pour commencer ».

Le Frère qui ne s'était ouvert à personne, fut lui-même surpris de la prompte réponse, mais ne voulut pas refuser l'offre. D'aucune manière, il ne voulut entrer en relation même avec le **P. Malet** [1872-1950] au sujet de son serment. Le 13, le Frère prit sur lui de se rendre à Marienberg pour s'embarquer par le premier bateau. Au dernier moment, il se rendit cependant à nos instances, promit d'écrire au

[147] « Pères Blancs ».
[148] Lettre de Mgr Hirth du 17 janvier 1908 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095148.

P. Malet à Issavi, d'attendre peut-être sa réponse à Marienberg, et de prendre le chemin de la Maison Mère.

Le Frère depuis plusieurs années ne pouvait se soumettre, et avançait toujours plus loin dans son esprit d'indépendance. Les derniers supérieurs lui faisaient cependant toutes les concessions possibles, et toléraient beaucoup de choses au regret souvent de leur conscience même. Depuis que le **P. Malet** était là, le Frère prétendait qu'on altérait les obligations du serment, tel que lui avait fait.

Les relations contre les Constitutions qu'il se permettait avec les étrangers, les autorités de la colonie, et tous les chefs indigènes, ont plusieurs fois causé de graves embarras à la mission. Les procès qu'il jugeait entre indigènes resteront assez longtemps une grave source d'ennuis. Dans les dernières années surtout, les gens étaient violentés pour les travaux, pour les achats que fait la station, de sorte que la pauvre mission de Rubia est bien mal engagée.

D'aucune manière le Frère n'a voulu accepter de rentrer dans le Nord de l'Afrique ou dans une de nos maisons d'Europe. Plusieurs fois, on lui avait proposé de changer ici même de station ; il en avait fait cinq ou six. En sortant, il demandait de le laisser s'établir comme laïc à côté d'une de nos stations ; il aurait été indépendant, et se serait engagé à faire les travaux de la mission, moyennant une rétribution assez minime ; il aurait voulu une réponse immédiate sans attendre un mois le **P. Malet** [1872-1950]. Je n'ai pas cru pouvoir accepter, mais lui ai promis que la chose serait plus facilement réalisable en Algérie ou ailleurs.

Nous prierons pour cette pauvre victime de ses illusions, et essaierons de réparer la peine que causera à Votre grandeur cette défection, par une plus grande soumission et affection envers nos Constitutions.

Daignez nous bénir malgré tout, et agréer, Monseigneur et très Vénéré Père, l'expression des sentiments de profond respect et d'affection filiale avec lesquels j'ai l'honneur d'être Votre Grandeur

l'humble fils et obéissant serviteur

Jean-Joseph

P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

67. LETTRE DU 21 JANVIER 1908 AU PERE LOUPIAS, SUPERIEUR DE RWAZA[149]

Rubia, le 21 Janvier 1908

Mon bien cher Père,

Je m'imagine facilement combien vous être heureux de faire l'œuvre de la mission à Ruasa depuis le passage du **P. Malet** [1872-1950]. Comme vous avez eu bonne occasion de vous édifier avec lui et de lui demander surtout des avis bien précis sur les différents points qui ont de plus de conséquence, ou pour lesquels il pouvait y avoir divergence, je n'ai pas besoin moi-même d'insister, et me contente de prier Dieu surtout pour qu'il affermisse tout le bien qui s'est fait chez vous dans les derniers temps.

C'est maintenant que notre cher petit troupeau va avancer et gagner. Attachez-vous toujours davantage à bien former tous vos premiers baptisés.

Pour l'école ne vous serait-il pas possible de la faire vous-même ? Si vous avec bien lu le dernier circulaire de Mai 1907, vous voyez que tout se réduit à un bon catéchisme de persévérance qui dure 1 et ½ heure pour tous les néophytes adolescents que vous pouvez réunir ; c'est bien ce catéchisme bien fait et bien suivi qui vous donnerait des chrétiens solides et bientôt de vrais catéchistes ; c'est tout l'espoir de votre chrétienté que vous auriez tous les jours sous la main pendant une heure et demie. Un moniteur tant soit peu sérieux peut faire tout le reste (il est difficile de trouver mieux qu'Oscar), ou bien alors le **P. Gilli** [1882-1955] ; le reste se réduit en somme à être professeur de silence. Pour les élèves à envoyer à Rubia, je les attends malgré tout en Octobre 1908 (en 1909, il n'y a pas de rentrée) et comme je vous l'ai déjà écrit, on sera indulgent pour le kiswahili, si vous avez bien éprouvé vos élèves pour la docilité, l'ouverture, la piété, si vous leur avez appris à se bien confesser, s'ils sont bien intelligents. Donnez-vous beaucoup de peine dorénavant pour préparer de bonnes recrues pour Rubia ; vos confrères ne savent pas assez combien Dieu a besoin de ces chers enfants, parce qu'il l'a déterminé ainsi. J'espère avec le retour du **P. Malet** [1872-1950] obtenir un inventaire complet de ce qu'il y a dans nos stations ; dans ces derniers temps, le pauvre vieux que vous connaissez n'était plus à mesure de mener la procure avec tout le reste, et nos nouveaux ne trouveront pas de suite le moyen de contenter tout le monde sans doute.

Que le bon Maître bénisse encore tous vos travaux et vous aide à introduire le meilleur esprit dans votre chère chrétienté.

Je reste dans le Seigneur, votre tout bien affectionné vôtre

Jean-Joseph

---

[149] Lettre de Mgr Hirth du 21 janvier 1908 au supérieur de Rwaza, A.G.M.Afr., N° 098027.

68. LETTRE DE MGR HIRTH DU 15 FEVRIER 1908 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[150]

Marienberg, le 15 Février 1908

Mon bien cher frère Ernest,

Sont arrivés à destination vos n° 19 intentions à 292 m [arks], du 15 Décembre 1907, n° 20 mentionnant 322 m [arks]

De Marseille on m'annonce 574 fr. du 4 Décembre. Mais je suppose bien que Marseille lui-même vous accuse réception chaque fois ; et mieux, que vous envoyez maintenant à Trèves. Idem du 20 Décembre 393, 90 [marks ou francs ?].

Remarquez bien que dorénavant je ne vous demanderai plus de me payer l'abonnement du Kolonial-Blatt et de la Deutsche Ost-Afrika Zeitung. Cette dernière ne nous apporte pas beaucoup de renseignements et pour le Blatt, on se résigne de s'embrouiller. Ainsi, mon substitut-Econome du Vicariat en mon absence a cru devoir répondre de suite à la réclamation ci-jointe et a payé le Kolonial-Blatt pour 1908. Si vous-même avez payé aussi, veuillez le lui faire savoir. Je laisserai dorénavant à cet Econome le soin de payer cet abonnement, et ne vous imposerai plus ce soin, sauf erreur ou oubli de ma part : les vieux en ont pas mal de ces oublis-là.

Votre n° 20 me disait aussi : « Lettre suit ». je n'en ai rien vu encore, mais cela peut venir encore ; patientons.

Avez-vous reçu au moins le grand pli de lettres à divers, que je vous ai expédié le 15 Décembre avec mes réclamations au sujet des messes non reçues en Juillet – Août 1907 ?

Mon bien cher frère, depuis un mois le temps ne m'a guère permis de vous écrire des détails sur nos œuvres. Quelquefois, il me faut guetter une année entière le moment favorable. Ne soyez donc pas trop pressé.

Un mot seulement aujourd'hui pour vous prier de ne pas en vouloir à Mgr Livinhac et de ne pas m'en vouloir si je ne puis accepter l'offre si aimable que vous m'avez faite de rentrer en Alsace pour quelques temps. Notre Vénéré Supérieur Général m'a bien fait parvenir de suite votre désir et m'a même pressé de rentrer.

Il y a deux ans, on n'était même pas content, paraît-il, que je ne fusse pas allé au chapitre. J'ai fait valoir des raisons telles que Monseigneur dans sa dernière dit qu'il approuve que je reste sur place. Sans doute, j'aurais été heureux plus que vous encore de vous revoir et de vous embrasser une dernière fois, mais j'ai cru devant Dieu que je n'étais pas libre de me permettre ce congé. Les œuvres sont tellement difficiles ici par le temps qui court, et il y a autour de moi si

[150] Lettre de Mgr Hirth du 15 février 1908 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096301. En marge de la lettre : « N° 15 ».

peu de confrères qui soient au courant de l'administration que je ne puis en conscience quitter même pour un moment.

… [*La suite de la lettre a été perdue*]

69. LETTRE DE MGR HIRTH DU 29 FEVRIER 1908 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[151]

Le 29 Février 1908

Mon bien cher frère Ernest,

Je viens de recevoir votre petite lettre du 15 dernier. Nous ne pouvons que prier pour cette pauvre Marie et sa famille : je vous ai écrit que je n'ai osé cette année lui adresser de lettre comme aux autres. Que le bon Dieu veuille soutenir au moins la chère maman qui voit de pareilles tristesses dans ses vieux jours.

Depuis assez longtemps, je suis bien éprouvé aussi ; nos Missions sous le Résident de Bukoba sont de plus en plus en souffrance, tandis que les musulmans prospèrent toujours plus et que les païens qui nous persécutent reçoivent des faveurs. Prions beaucoup, mon bien cher frère ; la prière seule nous soutiendra.

J'ai reçu aussi le n° 22 – envoi de 785 m [arks ?]. A Marienberg on a dû recevoir les messes ; on ne m'enverra votre liste que lorsqu'elles seront inscrites. Merci pour tout l'argent que vous avez joint encore à ces nouvelles intentions.

Si le temps me le permet, j'ajouterai un mot pour Mr le Curé Müller d'Urbeis.

Maman aussi a voulu encore songer à moi et même cette chère sœur Julie.

Je prie notre Seigneur de les récompenser dès maintenant de leur affectueuse charité. Que ne puis-je faire davantage pour elles ! A Xavier vous devriez faire payer une amende en ma faveur à chaque fois qu'il se fait prendre noyé dans une bouteille.

J'ai reçu les coupons de journaux : c'est bien ce qu'il me faut ; mettez-en à chaque fois que vous écrivez.

Que le bon Jésus bénisse votre carême et vous donne de joyeuses Pâques !

Je vous embrasse bien affectueusement dans le Seigneur.

Votre frère
Jean-Joseph

Merci pour le souvenir de ce cher Edouard Bruchlen. Il a passé dans mon bréviaire. Envoyez-moi souvent des souvenirs du pays et de la famille.

---

[151] Lettre de Mgr Hirth du 29 février 1908 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096302. En marge de la lettre : « N° 16 ».

70. LETTRE DE MGR HIRTH DU 29 FEVRIER 1908 A SA SŒUR VIRGINIE[152]

Le 29 Février 1908

Ma bien chère sœur Virginie,

J'ai été d'autant plus heureux de recevoir votre bonne lettre que vous étiez restée plus longtemps sans m'écrire. Merci de m'avoir parlé de votre chère santé et de m'avoir donné des nouvelles de toute la famille, du commencement par la chère maman surtout. Mon cher **abbé Ernest** [1868-1933] me donne bien les nouvelles, mais vous seriez cinquante à me les répéter, que je n'en serais que plus édifié. Consolez toujours de tout votre pouvoir cette chère maman ; le bon Dieu l'a laissée là pour le bien de nous tous ; elle nous donne un exemple rare, et nous obtient par ses prières les meilleures grâces. Merci aussi pour le travail qu'elle continue à faire pour moi ; merci aussi à vous, ma chère Virginie et à la bonne Julie. Vos dons seront bien venus. Mais maintenant si vous continuez à me faire des bas blancs, il faudra les faire épais et bien serrés. Je me suis logé dans un endroit où j'ai toujours froid aux pieds, car il faut toujours être assis au bureau ; et puis si les bas ont des mailles très serrées nos terribles chiques qui pénètrent dans les chairs pour y pondre leurs œufs ne pourront pas passer. S'ils passent, ils donnent tous les jours une demi-heure de travail pour les extraire du pied, et de plus cela occasionne souvent des plaies qui durent des mois et nous empêchent de marcher. Nous avons par ici de ces petites misères dont vous n'avez aucune idée ; n'allez pas croire cependant que nous sommes malheureux pour cela, on en prend son parti. Vous savez bien que sans souffrances les âmes ne sont pas sauvées. Dites à notre cher aumônier d'expédier les bas et le reste à Trèves, qui chaque année vers le mois de Mai nous fait un petit envoi de caisses. Si vous ne vouliez pas les envoyer à Trèves, le meilleur me paraît de faire des paquets postaux de 2 kgr « Zusammengepackte [sic] Gegenstände »[153] ; on y mettrait moitié imprimés, moitié linge. Comme livres, vous n'auriez qu'à acheter à très bon compte des livres allemands de lecture pour nos élèves du Séminaire ; mais ce qu'ils préfèrent ce sont toujours les vies de Saints, ou petites biographies, écrites surtout pour les écoles primaires, car nos enfants ne sont pas de grands savants. Continuez à soigner toutes les chères nièces grandes et petites ; la petite Louise qui va faire sa première communion, je vais loger son nom dans mon bréviaire pour être plus sûr de ne pas l'oublier : cette chère enfant me rappellera combien je me fais vieux. Puisque je lui ai

[152] Lettre de Mgr Hirth du 29 février 1908 à Virginie Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096303-096304.

[153] « Objets emballés ».

ouvert, il y a douze ans la porte du Ciel, qu'elle prie beaucoup pour le vieil oncle, afin que celui-ci, maintenant la devance aussi au Ciel pour lui préparer sa place.

Merci encore pour vos travaux, et surtout la chère affection que vous me garderez. J'embrasse la chère maman et je vous embrasse toutes et tous dans le Cœur du Bon Maître

Votre
Jean-Joseph

71. LETTRE DE MGR HIRTH DU 3 MARS 1908 AU PERE LOUPIAS, SUPERIEUR DE RWAZA[154]

Rubia, le 21 Janvier 1908

Mon bien cher Père,

Que le bon Maître tout d'abord vous donne une bonne fin de Carême, et vous aide à bien convertir vos catéchumènes de Pâques !

Avec votre 29 Janvier, j'ai reçu vos comptes. Je vous ai promis aussi de revenir sur votre 16 Janvier. En fait de compte, je cherche toujours les recettes, mais rien encore…votre troupeau que je croyais figurer dans ces recettes bientôt, est toujours encore aux dépenses. Votre 16 Janvier me parlait de votre école et du catéchuménat. Pour l'école j'ai assez insisté et vous ai dit que pour cette fois on fera à vos recrues, grâce de la science, si tout le reste y est. Je compte sur le **P. Desbrosses** [1878-1938] qui n'a pas dû perdre son temps puisque vous me dites que l'école existait dès Janvier 1907. Je suis heureux d'ajouter que Ruasa pour l'école n'est pas le dernier. Ce cher **P. Debrosses** [1878-1938] fera au moins aussi bien à Marangara.

Imposez absolument la circulaire de Mai pour l'école et demandez-moi des explications pour ce qui n'est pas assez clair encore. Ce sera le malheur du Ruanda que de n'avoir pu me suivre dans l'impulsion que j'aurais voulu donner aux écoles.

Pour le catéchuménat, c'est un peu la manière différente d'organiser les catéchismes qui m'a tout fait retarder la publication du Directoire. **Finalement, j'ai cru qu'il fallait passer dessus les divergences de certaines stations, et imposer simplement l'ordre à peu près que j'avais publié déjà en 1907**. Sitôt que le **P. Malet** [1872-1950] aura passé à Rubia, j'enverrai cette circulaire au **P. Classe** [1874-1945] sur le catéchuménat. On a dû essayer de préciser davantage surtout pour la formation du cœur des catéchumènes et voilà pourquoi dans les 2 dernières années ont été prescrits un certain nombre d'exercices religieux.

---

[154] Lettre de Mgr Hirth 3 mars 1908 au Supérieur de Rwaza, A.G.M.Afr., N° 098028-098029.

Vous aurez soin pour l'ordre des différents catéchismes avant le baptême de vous rapprocher peu à peu de ce qui est prescrit.

Postulat : deux ans (1e et 2e année), puis médaille.

3e Année : catéchisme régulier, 1 ou 2 fois la semaine, selon les lieux, en plusieurs sections si le nombre l'exige.

4e Année : 1 catéchisme régulier qui dure six mois 2 ou 3 fois la semaine, puis les 2 catéchismes de 3 mois chacun avant le baptême, comme par le passé.

Il faut avoir soin surtout que les gens viennent spontanément au catéchisme de 3e année surtout, et éviter même toute apparence de réquisition. Il faudrait ne pas oublier de les appeler à chaque séance de catéchisme.

Pendant les 2 années du postulat, les chrétiens devraient faire à peu près seuls, tout le travail de conversion sur les postulants, leurs recrues. Je ne demande pour eux aucun catéchisme à la station, pas même le dimanche. Mais ces chrétiens quasi-catéchistes doivent être vus souvent, si nombreux qu'ils soient. Tout dépend de ce soin pour le succès. Il paraît que vous êtes seul pour voir aussi les gens en particulier, dès lors vous êtes débordé. Essayez de former vos confrères à le faire avec vous sinon vos baptêmes s'arrêteront bien aussi après le premier mille, comme nous ne faisons que trop hélas, dans d'autres stations. C'est après le premier mille cependant que l'on devrait pouvoir pratiquer le « **Duc in altum** »[155], si on avait fait un travail sérieux et méthodique en commençant. Que Dieu vous donne sa sagesse et sa patience ! Si les confrères vous aident assez peu, faites vous d'autant plus aider par les chrétiens ; organisez une vraie hiérarchie.

Dans une mission qui a beaucoup de catéchumènes, il faut bien tolérer que les catéchismes plus éloignés du baptême soient un peu nombreux, sans cela on ne peut y suffire ou bien on néglige d'autres devoirs plus importants.

Ne me blâmez pas s'il y a un peu de désarroi encore pour le moment dans toute cette succession. C'est moi qui ai dû tâtonner pendant longtemps et tenir compte un peu des exigences locales et des idées de chaque confrère pour trouver peu à peu ce qui pourrait mieux vous contenter tous. Dorénavant le Directoire fera loi.

Baptiser des hommes de 30 à 40 ans est bon, mais ne pourra jamais être qu'une exception. Il est évident que pour ces gens-là l'épreuve et la formation doivent être plus longues et plus soignées surtout. Mais alors aussi ils donnent les meilleurs fruits. Ne comptez pas que vous les formiez après le baptême ; faites-le avant. A Ukerewe, l'idée de baptiser les Chefs était bonne, mais on aurait dû les convertir davantage : ce n'est pas brillant aujourd'hui ; on dit même

[155] « Avancez au large » (Lc 5,4).

que c'est un désastre, pas de journées de leur vie sans adultère. Vous viserez bien plus haut à Ruasa.

En général, si vous êtes un peu libre encore de choisir ceux que vous voulez introduire au catéchuménat, prenez ceux qui sont susceptibles d'être mieux convertis et qui pourront vous aider davantage aux conversions.

Je juge parfaitement inutile de préciser davantage : vous devez y voir autant que moi dans des matières si claires. N'hésitez pas trop de baptiser les enfants même, mais prenez sérieusement les moyens de bien les éduquer, ou plus encore, organiser leur éducation par les chrétiens eux-mêmes, au cas où vous disparaîtriez.

Quod Deus avertat[156] !

Jean-Joseph

72. LETTRE DU 27 MARS 1908 A MGR LIVINHAC[157]

Rubia, le 27 Janvier 1908

Monseigneur et bien Vénéré Père,

Votre Grandeur voudra bien me permettre de lui exposer une demande, qui me préoccupe depuis quelques temps. Je n'en ai parlé que très peu au **Révérend Père Visiteur** [Malet], préférant lui laisser toute initiative à ce sujet.

Je remercie encore bien sincèrement de ce que vous avez bien voulu me laisser auprès de nos œuvres. Mais je ne me fais pas trop d'illusions, je me sens pas mal d'infirmités et celles-ci augmentent assez rapidement. D'ici un an ou deux, une visite des stations éloignées me paraît assez peu urgente ; mais alors, les crampes me laisseront-elles assez libre ? Je ne crois pas.

Il y a surtout ma vue qui a beaucoup baissé depuis une année ; aucun médecin n'y peut. Si je continue à écrire tout ce qu'on me demande, il peut se faire que les yeux soient bientôt à bout. Le Vénéré Cardinal m'avait bien parlé d'amaurose. Ce ne sera pas mal pour personne, ni même pour moi, quoique je n'aie guère mérité de retraite encore. Jusqu'à quel point dois-je continuer à écrire ? Il faut que je fasse tout moi-même. Il m'a toujours été impossible de dicter, même une phrase.

N'y voyant que de moins en moins depuis assez longtemps, il arrive aussi que beaucoup de choses m'échappent, et Votre Grandeur a

---

[156] « Que Dieu nous en garde ».

[157] Lettre de Mgr Hirth du 27 mars 1908 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095149. En marge de la lettre « Réponse : nous ne pouvons lui donner un remplaçant, mais volontiers un auxiliaire – qu'il désigne – après entente avec le Père Visiteur, celui de ses missionnaires qui lui paraît capable de l'aider, et quand Dieu le retirera de ce monde de le remplacer ».

pu apprendre qu'assez souvent je suis me trompé même dans des choses graves. J'ai vécu 2 ou 3 années à côté de confrères à Marienberg sans les connaître.

Il faut un supérieur à cette mission du Nyansa Méridional, tant pour les œuvres que pour le bien des confrères, et pour l'obtenir, il est nécessaire que je demande à me retirer complètement. Je prierais seulement de me laisser un petit catéchisme si cela se peut. Je n'aurais aucune difficulté cependant à garder la solitude complète si on m'en pouvait faire la grâce dans une des stations du Vicariat.

Ne voulant pas faire de démarche inutile, j'ose prier Votre Grandeur de vouloir bien librement m'indiquer à quel moment je pourrai présenter une supplique à la Sainte Congrégation. Le Révérend **P. Malet** [1872-1950] est là maintenant pour vous éclairer à ce sujet.

Daignez, Monseigneur et très Vénéré Père, me faire à temps la charité d'une retraite suffisante pour me recueillir un peu ; vous savez combien ceux de mon caractère se laissent absorber par les préoccupations pendant qu'ils sont en charge, et combien donc ma pauvre âme a besoin de se recueillir enfin un peu.

Quand cette lettre arrivera, bien Vénéré Père, il y aura 18 ans que vous m'avez imposé la croix, bien trop lourde toujours. Ni vous ni moi ne pensions que la Providence patienterait si longtemps.

Daignez maintenant, Monseigneur et très Vénéré Père prendre à temps en considération nos œuvres et le bien des chers confrères, bien plus encore que mes propres désirs et m'indiquer quel moyen employer pour que la sainte volonté du bon Maître se fasse.

Daignez au 25 Mai, me renouveler tout particulièrement votre bénédiction paternelle, et veuillez agréer Monseigneur et bien Vénéré Père, l'expression des sentiments de profond respect et d'affection filiale avec lesquels j'ai l'honneur d'être de Votre Grandeur

l'humble fils et obéissant serviteur
Jean-Joseph
des P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

73. FINALE DE LA LETTRE DU 27 FEVRIER 1908 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[158]

Le 27 Mars 1908

…

Trouvez-moi donc, je vous prie une grammaire allemande, très élémentaire, pour nos germanistes du Séminaire de Rubia. Texte tout allemand mais très simple tel que cela doit exister je m'imagine dans les écoles primaires des Frères.

[158] La finale de la lettre de Mgr Hirth du 27 mars 1908, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096304.

Le **P. Froberger** [1871-1931] m'en a envoyé deux déjà mais en plusieurs fascicules, c'est pour le peuple savant de vos gymnases, et non pour nos Nègres.

Si vous trouvez, envoyez 2 ou 3 échantillons par la poste au plutôt. Mais il faudra que ces livres existent encore dans le commerce.

74. LETTRE DE MGR HIRTH DU 31 MARS 1908 A MGR LIVINHAC[159]

Rubia, le 31 Mars 1908

Monseigneur et très Vénéré Père,

Les deux lettres du 2 et 21 Janvier, que Votre Grandeur a bien voulu nous écrire, encourageront beaucoup les missionnaires du Ruanda surtout et leur serviront en même temps de direction dans leur lutte contre l'hérésie. Je suis particulièrement reconnaissant aussi à Votre Grandeur de vouloir bien me laisser dans le Vicariat ; j'y ferai aussi longtemps que le bon Dieu le voudra, le peu que je puis faire.

Votre lettre m'indique ce qui aurait dû se faire pour le voyage du **Frère Melchior** [1873-1926], transféré du Nyansa Méridional au Tanganika à la place du **Frère Paulin** [1872-1912]. Mais dans le cas présent, tout a été réglé à la procure de Mombasa, et au moment où on apprenait à Marienberg le changement du Fère Melchior, celui-ci avait déjà passé à Muansa.

Je transmettrai au **P. Procureur de Mombasa** la remarque de Votre Grandeur au sujet du voyage du **Frère Melchior** [1873-1926] ; mais peut-être que de Maison Carrée on voudra préciser au Père sa ligne de conduite en pareille occurrence.

Ces jours derniers, notre cher **P. Supérieur régional** nous a donné à Rubia pendant huit jours les nouvelles du Ruanda. Il paraît que je suis toujours trop réservé pour aider aux confrères, et que surtout je ne prodigue pas les encouragements. Par ailleurs, le **P. Classe** [1874-1945], qui accompagnait le **P. Visiteur** [Malet] croit que le Père voyait toutes choses en rose, et il me paraît aussi que pendant son court passage dans les stations, il n'a pu avoir le temps de voir certains défauts de nos œuvres, qui maintenant déjà nous empêchent de progresser autant que cela devrait se faire. Ces défauts viennent de notre inexpérience et du manque de direction assez précise. Au reste la bonne volonté est grande chez beaucoup de missionnaires du Ruanda. **D'après le R.P. Visiteur** [Malet]**, je ne pourrai pas m'appuyer sur le P. Classe** [1874-1945] **comme vicaire général, autant que j'aurais dû le faire ; ce sera là encore une lacune et une**

[159] Lettre de Mgr Hirth du 31 mars 1908 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095150-095152.

difficulté ; comment faire ? On ne peut compter sur moi, comme j'essaierai de le dire aujourd'hui encore à Votre Grandeur.

Tout est disposé pour que l'école de la capitale soit ouverte pour la jeunesse de la cour de **Msinga** ; mais il semble que le gouvernement soit fermement résolu d'éluder nos écoles, et même les rendre impossibles. Il a ses maîtres d'écoles formés à l'Ecole Normale de Tanga, tous musulmans de fait ou d'esprit et de formation ; chaque année un plus grand nombre est expédié à l'intérieur et imposé aux chefs indigènes. Leurs écoles sont rendues obligatoires, ce qui suffit pour vider toute école libre. Obligatoire en ces pays, cela voudra dire pendant longtemps encore pour nos Nègres que toute autre école leur est défendue. **Le Résident du Ruanda** transfère la capitale du pays à 3 ou 4 jours de la capitale actuelle, vers le Nord-Est[160]

Notre station de Nsasa au Kissaka ne remonte pas encore. Après un supérieur trop faible, elle en a eu un autre qui est trop fort. **P. Malet** [1872-1950] me demande de ramener le **P. Embil** [1875-1938] dans la région de Bukoba ; il remplacerait après Pâques à Bwanja, le **P. Brossard** [1872-1942] qui devrait être alors placé comme second à Kome pour la raison qu'il ne peut diriger ni sa communauté, ni ses chrétiens ; il laisse tout faire. Il faut bien se résigner à faire ces changements, quoique le profit pour tous paraisse bien minime.

Pour Pâques le **P. Visiteur** [Malet] doit être au Bukumbi. Cette pauvre station a bien besoin de la grâce d'une bonne visite. En mars 1907, j'avais essayé, je crois, de faire du bien aux confrères de cette station ; il paraît que je n'ai pu qu'augmenter l'esprit de critique. Maintenant les confrères se déchirent entre eux, comme le **P. Schneider** [1868-1950] l'aura expliqué. Nous ne pouvons rien changer à la situation ; nous n'avons aucun confrère pour remplacer ceux qu'on enlèverait du Bukumbi. Ceux qui y sont croient sans doute bien faire ; peut-être qu'avec le temps Dieu les éclairera. On dit qu'il y a là un **P. Vekemans** [1874-1954] qui, sans en parler à personne, a fait venir aussi son vélocipède ; il en profite pour sortir seul et rentrer assez tard la nuit (Des bruits courent à ce sujet). J'avais toujours pu empêcher l'entrée de la bicyclette dans le Vicariat, mais l'an dernier le **P. Visiteur** [Malet] a permis à l'un, et maintenant plusieurs suivent. Un des confrères en question m'a dit de lui-même qu'il n'y a pas lieu d'acheter pour le ministère, les routes nous manquent presque partout et qu'il n'y avait que les confrères aimant le sport qui en feraient venir. Le prêtre ne gagnera pas en estime, tant s'en faut.

La petite mission de Kome va bien toujours tant y est bien sous le **P. Cadillac** [1871-1926]. Pendant la saison sèche, notre cher vieux **Frère Marie** [1853-1915] voudrait y bâtir une église définitive et assez

[160] En marge de la lettre est écrit au crayon : « Kigali ».

grande ; je crois qu'il y fera entrer dans cette construction au moins autant de chapelets que de briques. Pendant ce temps et à côté de lui **l'ex-Frère Alphonse** [?-?] sera collecteur d'impôts dans cette même île de Kome qu'il a habitée pendant deux ans. Ce pauvre **Frère Alphonse** [?-?] aurait bien dû quitter notre mission de Rubia bien plus tôt ; les gens ne nous y seraient pas si antipathiques maintenant.

Il n'y a rien à remarquer pour Muanza, où le Frère Pascal semble maintenant bien s'acclimater. On avait pensé d'abord faire d'assez grands frais pour y ouvrir une école, mais cette école nous serait rendue impossible et nous ruinerions sans succès. Le gouvernement a installé son école avec maître musulman précisément devant notre mission, et à quelques pas ; 40 à 50 fils de chefs doivent la fréquenter, entre autre, **Yosefu, fils du Chef de Bukumbi**.

Notre pauvre Ukerewe ne peut sortir de sa situation, malgré son roi, jusqu'à ce jour resté bon chrétien. Après ce que m'a écrit Votre Grandeur au sujet du **P. Couffingal** [1872-1937], j'aurais demandé déjà à celui-ci de rentrer à la Maison-Mère ; mais le **P. Malet** [1872-1950] doit y passer après Pâques. Il me paraît impossible que le Père se maintienne. Il a d'abord été nécessaire en 1902 de le changer subitement de Kome où il était supérieur ; puis les cancans de Marienberg et les histoires vraies surtout se sont colportées même par tout le Ruanda, et ont eu une assez grande publicité. Que peut-il se passer maintenant à Ukerewe, d'où le Père écrit à peine tous les 2 mois une quinzaine de lignes sur le matériel de sa mission ! Et outre deux jeunes Pères, il n'a à côté de lui que le **P. van Thiel** [1865-1911] et le **P. Conrads** [1874-1940] ! J'ai proposé le **P. Dennefeld** [1870-1925] pour porter le titre de supérieur. Ce cher Père est d'une timidité tellement grande qu'après six mois, il n'a osé s'adresser encore à aucun Noir pour apprendre la langue, et n'est jamais allé dans aucun village. Peut-être pourrait-il faire au moins observer l'ordre dans la communauté ; pour cela il est plus qu'un exemplaire ; et le **P. van Thiel** devrait avoir la direction des chrétiens. Votre Grandeur trouvera une fois de plus que je ne réussis guère à former des supérieurs.

Dans le district de Bukoba, nos missions avancent bien difficilement toujours. On avait espéré un moment qu'un peu de liberté entrerait dans ce pays ; mais sous ce rapport nous sommes bien retournés en arrière depuis deux ans. C'est le pauvre Vicaire apostolique qui a essayé de batailler, mais il n'a guère eu de succès, et finalement est presque brouillé avec les autorités.

Dans l'Urundi, au Rwanda, et sur la côte Ouest du Nyansa ont été créées 3 Résidences, et le gouvernement qui dans tout le reste de la colonie a enlevé aux chefs indigènes le peu d'autorité qu'ils avaient, a de beaucoup renforcé encore celle que s'adjugeaient les chefs compris dans ces Résidences. C'est un malheur pour de si beaux pays ;

ils seront ruinés, et aucune œuvre ne pourra y progresser, pas même les œuvres matérielles. On m'en veut d'avoir dénoncé la dépopulation et il devient probable que celle-ci d'ailleurs est recherchée systématiquement.

Les deux roitelets qui nous sont plus hostiles, celui du Kiziba, et Kaigi du Kyanja, viennent d'être décorés, tout comme des officiers, de la part de l'Empereur : le premier sans doute pour avoir, il y a 4 ans, fait incendier notre mission de Buyango, le second pour sa persévérance à éloigner ses sujets de la mission de Kagondo. Dans le cours des 3 derniers mois, les deux chefs ont trouvé moyen encore de prendre en contravention avec de prétendues lois, les 2 supérieurs de Bwanja et de Kagondo, et les ont fait condamner en shauri[161] public. Cela n'encourage pas beaucoup les pauvres confrères ; mais si cela pouvait au moins tous nous rendre « prudentes sicunt serpentes »[162]. Dans ce pays, où le python est en si grande vénération, et même publique, reconnue par la loi, il nous faudra donc le cultiver nous-même et recourir à son esprit !

L'Ussuwi marchait assez bien depuis quelques temps ; mais les impôts ruinent ce pays de plus en plus, et tout le monde fuit même les chrétiens qui se trouvaient autour de la mission. On croit qu'il ne reste pas 2 000 personnes dans le rayon de 10 Kilom. autour de Katoke, et l'émigration continue.

Je termine par l'école de Rubia et la mission. Pour celle-ci elle est en souffrance ; le **P. Meyer** [1873-1965] y est seul pour travailler ; le **P. Hurel** [1878-1936] n'était pas un aide et ne pouvait guère être placé si près d'une école cléricale. Il a permuté avec le Frère Balthazar de Kagondo. Les deux jeunes **Pères Lody** [1880-1959] et **Ulrich** [1883-1918] se feront très bien à tous les travaux mais pour le moment ont bien assez à faire avec les élèves du Séminaire. Ceux-ci sont cinquante pour le moment, et si on veut en tirer quelque chose, on ne devra pas les laisser souvent seuls, ni en classe, ni ailleurs.

Au **P. Malet** [1872-1950] ont été communiqués tous les petits règlements qui ne sont d'ailleurs qu'à l'essai. Je n'ai même jamais pu songer à les communiquer à Votre Grandeur et au Conseil n'ayant commencé rien de bien sérieux encore. Je suppose que le **P. Visiteur** [Malet] aura transmis ce qui en valait la peine. Pour le moment, il y a un grand défaut dans l'Ecole ; il y a bien deux jeunes professeurs qui semblent avoir le talent voulu et la bonne volonté ; mais il n'y a personne pour diriger les élèves et leur donner une vocation (On nous envoie de petits pâtres[163], fort peu dégrossis, c'est tout ce qu'ont pu faire, en attendant, les stations). Puisque Votre grandeur a bien vou-

[161] Procès.
[162] « Prudents comme des serpents » : (Matt 10. 16 et Luc 10. 3).
[163] Bergers.

lu m'autoriser à rester à Rubia, je fais le Directeur, aussi bien que je puis ; mais le temps me manque, et puis je n'y vois plus. **P. Malet** [1872-1950] a pu le constater facilement, puisque de lui-même il a dit qu'il prendrait l'initiative de demander à Votre Grandeur un Père pouvant diriger l'Ecole. Si le bon Dieu m'en laisse le temps, je voudrais le laisser une année d'abord en mission pour qu'il apprenne une langue, et connaisse un peu les gens et le ministère, puis lui lèguerais volontiers les fonctions. **Il faudra une bonne fermeté à ce Directeur, car de partout, mais du Sud du lac surtout et du Ruanda, on nous envoie des gens d'une trempe**[164] **assez forte, et pas toujours bien maniables.**

A Rubia, il faudra aussi en Octobre un professeur en plus. Il en est prévu trois en tout pour le petit séminaire (80 élèves), plus le Directeur qui n'est pas le moins chargé. Le **P. Malet** [1872-1950] est tout heureux dit-il de l'innovation introduite de la langue allemande comme langue de la maison et de l'enseignement ; les élèves y ont fait les progrès les plus rapides et avec cela ont conservé tout leur bon esprit.

Il faudra renoncer sans doute pour nous et les Sœurs à la fondation du Kyanja-plateau, à 4 lieues au Nord de Rubia ; nous n'avions demandé cependant que quelques hectares de brousse, mais c'est chez **Kahigi** ! Il y a bien place là pour tout un bourg d'Indiens, mais pour les chrétiens, non. Comme au Kanja, il y a pas mal de catéchumènes secrets ; ceux-ci peut-être nous y feront venir plus tard ; il ne faut pas désespérer.

Le **P. Visiteur** [Malet] aura écrit qu'il voudrait au Nyansa Méridional plus de Frères ; il y aurait des églises à bâtir surtout.

Et puis si malgré tout, il se trouvait des missionnaires de bonne volonté pour le Ruanda, pour une fondation nouvelle, nous les accepterions volontiers et avec grande reconnaissance. Toutes nos stations du Ruanda ont maintenant 4 missionnaires ou même 5 ou 6. Ruanda seul n'a que 3 prêtres cette année.

Le **P. Roussez** [1867-1935] se dit heureux de visiter tous les mois pendant huit jours l'hôpital des dormeurs à 4 lieues de Marienberg. Il fait plusieurs baptêmes à chaque voyage.

Que Votre Grandeur veuille bien faire prier beaucoup pour nos missions et bénir nos œuvres, et daignez agréer encore l'expression des sentiments de profond respect et d'affection filiale avec lesquels j'ai l'honneur d'être de Votre Grandeur

l'humble fils et obéissant serviteur
Jean-Joseph
des P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

---

[164] Caractère.

75. LETTRE DU 31 MARS 1908 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[165]

Le 31 Mars 1908

Mon bien cher frère Ernest,

J'ai reçu votre n° 12 du 21 Février et aussi votre 21 Janvier. Je prie plus que jamais le bon Maître de vous rendre toutes vos bontés pour moi. Saint Joseph pendant ce mois m'a rappelé bien souvent votre souvenir ; puis j'aurai encore la Semaine Sainte pendant laquelle nous tâcherons de nous retrouver dans le Seigneur. Marie aussi m'a écrit cette fois avec toute sa tête. Pauvre chère sœur, que le bon Dieu la garde jusqu'au bout ; c'est tout ce que je puis vous dire à son sujet. Prenez bien vos précautions avec elle ; je serai bien d'avis de la placer dès que vous le pourriez dans une maison où elle serait bien surveillée ; car elle peut vous échapper d'un moment à l'autre, et mourir d'accident bien loin de vous. Il faudrait bien veiller à ce qu'Antoine supportât une partie au moins des frais de son placement. Que le bon Dieu vous éclaire à ce sujet.

Mademoiselle Schynse m'a envoyé le fameux numéro des ses Stimmen : ce qu'elle a publié est bien un peu fort, et on peut me le faire expier encore. Vous avez bien fait sans doute de ne pas tout reproduire in extenso. Il paraît que tout cela est collectionné en Allemagne et envoyé à ces Messieurs de Daressalam. C'est bien un peu pour cela aussi que j'avais écrit, car enfin il n'y a pas moyen de leur faire arriver autrement un brin de vérité. Je viens de recevoir le Jahrbericht avec toutes ses *Anlagen*[166]. Je m'étais plaint en Juin 1907 au **Gouverneur von Rechenberg** [1861-1935] que les musulmans faisaient de si rapides progrès et que le gouvernement les favorisait indirectement par ses écoles « neutres », qui toutes ont des maîtres musulmans ; on multiplie ces écoles dans tout l'intérieur. On les rend absolument obligatoires ce qui signifie très clairement pour tous les Nègres qu'il n'est pas prudent pour eux de suivre d'autres écoles. C'est dans le Bericht que je trouve une page de réponse à ma lettre après un an presque ; on ne m'avait même pas daigné accuser réception de ma lettre. Dans ce même Bericht ; il y a encore toute une tirade – une longue page – sur notre manière de faire la mission au Ruanda : c'est le **Docteur Kandt** [1867-1918], je sais, qui a voulu nous donner là une leçon pédagogique. **Kandt** [1867-1918] est adorateur de **Nietzsche** [1844-1900]. C'est insensé, c'est impie…comment se retenir dès lors et ne pas déverser sa bible quelquefois. Je savais un peu aussi que cette manière d'écrire flatterait Mademoiselle Schynse,

---

[165] Lettre de Mgr Hirth du 31 mars 1908 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096305- 096307. En marge de la lettre : « N° 17 ».

[166] « Suppléments ou annexes ».

qu'elle colporte tout ce qu'elle sait, si ce n'est même au-delà, quoiqu'elle promette d'être bien prudente. Enfin, elle nous a envoyé pas mal de choses cette année, et une caisse de 76 Kgr est encore en route. Advienne que pourra ?

Je me propose toujours aussi de vous écrire et n'y arrive jamais. On verra après Pâques. Le **P. Froberger** [1871-1931] a été averti par moi que j'en ai dit bien long aussi au Docteur Robert Koch, de vive voix. Je suis passablement brouillé avec notre Résident de Bukoba qui vient de rentrer pour un congé de six mois, et naturellement doit nous revenir. C'est un malheur pour ce pays que de pareils fonctionnaires. Mais je me demande s'ils ne suivent pas un mot d'ordre supérieur. Dans ces régions des hauts plateaux nous avons une bonne population de 5 million d'habitants (Urundi – Ruanda – Bukoba). Je crois que c'est un parti pris de dépeupler cet « Affenland[167] », comme ils le disent ; on voudrait attirer à la côte ceux qui résisteront au changement de climat même à les musulmaniser pour les attirer plus facilement.

Passons à votre consolante charité pour moi ; c'est plus réconfortant pour le pauvre missionnaire.

D'abord, je pourrai bientôt envoyer la photographie que désire **Madame Kessler** : cette fois elle ne sera pas contente parce que la photo n'est pas artiste, mais l'artiste est à un mois de marche à bâtir une église.

Pour ce qui est du bienfaiteur de la statue de N.D. de Lourdes, je crois que le mieux serait de faire faire l'achat par notre **Procureur de Marseille** ; c'est tout ce qu'il y a de plus économique ; et ce qui réunirait toutes les conditions. Vous enverriez la somme qu'on veut y mettre. Si vous voulez acheter en Alsace, ou par vous-mêmes, prenez du carton-pierre, mais alors soignez l'emballage ; le tout redeviendra bien plus cher. Notre **Procureur de Marseille** a une longue expérience et des prix de faveur pour tout, même les expéditions. Je le préviens par ce courrier.

On a reçu à Marienberg vos listes de messes 9 (et 10) de 1907 ; tout sera réglé sous peu et les messes dites. J'ai reçu aussi vos numéros 21, 23, 22, et 24. La neuvaine de messes à Saint Antoine pourra être dite de suite. Vous avez ajouté une liste générale de tous les envois de 1907 ; je reçois en même temps tous mes comptes personnels de Marseille – Mombasa ; après avoir contrôlé, je vous en parlerai.

Mittler me demande de payer la Deutsche Ost-Afrika Zeitung. Je vous laisse ce soin et vous ai dit déjà de me désabonner. Informez-vous de la dote de l'abonnement et désabonnez-moi au moins pour l'avenir ... 1909.

---

[167] « Pays de singes ».

Pour le *Kolonial-Blatt*, **le Procureur de Marienberg** a donc payé sans me prévenir, ce devait être sans doute l'année Octobre 1906 à Octobre 1907 sinon Janvier 1907 à Janvier 1908. Je n'ai pas les papiers ; Marienberg est à 70 Kilom. de Rubia. Vous avez donc payé une 2e fois la même année. Essayez de faire avouer à Mittler qu'il a été payé 2 fois pour le Kolonial-Blatt, et vous m'envoyez ce reçu dont se servira au besoin **le Procureur de Marienberg** pour payer l'année prochaine. Il est convenu que le Vicariat paie dorénavant le Blatt. Ainsi vous serez déchargé des deux et de la Zeitung et du Blatt.

Pour l'envoi de vos messes, il suffit que ce soit à peu près mensuel. Chaque mois sur votre feuille vous rappellerez donc l'envoi du mois précédent, (soir : ? tant de messes à tant de marks, expédiées le ??). Et votre lettre est recommandée à la poste. Avec ce système tous les envois que nous fait Maison-Carrée sont précis et nous arrivent bien. Sur une de vos dernières lettres portant mon nom, vous avez mis sur l'enveloppe « Personnelle ; ne le faites plus, car cela suffit pour que la poste la fasse disparaître. Mais ce qui sera mieux : mettez « personnelle » sur l'enveloppe à Mgr Hirth, et cette « personnelle » mettez-là sous l'enveloppe recommandée, adressée au simple Vicaire apostolique : c'est ce que je connais de plus sûr. Le supérieur de Marienberg, m'envoie tout ce que vous lui adressez ainsi.

Merci enfin pour le cher souvenir du **curé Brüchlen de Zesingen**. Vous le faites revivre avec tant de chers souvenirs du passé. On s'y attache davantage à mesure qu'on s'en éloigne.

Je vous ai bien dit que votre dernière photo [de] Maman – Ernest [1868-1933] **– Virginie ne me quittait pas depuis un an.** Mais vous ne voulez pas cependant que je fasse un voyage de 30 jours – aller et 30 jours – retour pour vous procurer une nouvelle image de ce pauvre Jean, qui n'a d'ailleurs nullement gagné en fraîcheur depuis 4 ou 5 ans. Dieu saura bien arranger les choses pour vous contenter un jour. Patience donc.

Vos 6 postaux me sont annoncés de Mombasa ; je puis les recevoir dans 4 ou 5 jours, et vous en parlerai bientôt.

Que notre bon Sauveur bénisse votre charité, et l'augmente toujours pour votre plus grand bien et le nôtre !

Avec mes meilleurs embrassements à la chère maman et à toute la famille avec une bénédiction spéciale au **Séminariste Augustin Sauner** et aux petits neveux et nièces, recevez mes plus affectueux sentiments

Tout vôtre
Jean-Joseph

Je parlerai à la chère Virginie de son envoi.

76. LETTRE DU 25 MARS 1908 AU PERE LOUPIAS, SUPERIEUR DE RWAZA[168]

Rubia, le 25 Mars 1908

Mon bien cher Père,

Votre 1er Mars m'a apporté aussi vos inventaires. Ces jours-ci, j'essayerai de voir à Rubia pendant quelques jours notre P. Econome afin de mettre un peu d'ordre dans nos finances.

Ce courrier emporte enfin la Circulaire 11, Directives du Catéchuménat. Je demande au P. Classe [1874-1945] **de s'arranger pour la faire passer assez vite dans les stations. C'est mon testament à ce cher Vicariat. Plaise à Dieu qu'il soit exécuté.**

Je vous serai bien reconnaissant si vous pouvez écrire encore à **la Comtesse Ledochowska**. Vous pouvez cependant attendre que vous ayez reçu les objets, ce qui ne se fera qu'après les pluies. Vous profiterez de l'occasion alors pour lui parler de l'église de Ruasa. Moi-même j'ai écrit déjà à la bienfaitrice pour l'envoi de votre caisse.

Vos graves difficultés du commencement du Ruasa me préoccupent bien aussi ; cependant j'ai confiance en votre prudente réserve ; vous saurez vous bien entendre avec le P. Paul[169], et vous arranger pour ne pas ébruiter ce qui doit rester pour toujours dans l'ombre. Dirigez en même temps vos conversions elles-mêmes de manière à amadouer peu à peu les gens qui seraient plus exposés à porter plainte contre vous. Je sais que tout cela c'est plus facile à dire en théorie qu'à exécuter en pratique. A partir de maintenant au moins, n'ayez jamais à sévir et ne vous créez que des amis. Ne faites pas de mécontents avec les bois de votre église.

Je crois que vous ferez bien de ne pas donner de strychnine au dehors et de ne pas donner à manier cela aux Nègres.

---

[168] Lettre de Mgr Hirth du 25 mars 1908 au P. Loupias, supérieur de Rwaza, A.G.M.Afr. N° 098031. Le P. Paulin Loupias est un Père Blanc, originaire du diocèse de Rodez en France. En 1901, il avait commencé sa vie missionnaire à Ukerewe (en Tanzanie). Trois ans plus tard, en 1904, il fut envoyé au Rwanda, à Nyundo (dans le Bugoyi) pour des raisons de santé, Fin 1905, il remplaça le P. Brard (1858-1918) comme supérieur de Save (dans le Bwanamukali). L'année suivante, en décembre 1906, il fut nommé supérieur de Rwaza (dans le Mulera) à la place du P. Classe (1874-1945). Agé de 38 ans seulement, il mourra à Rwaza le vendredi 1er avril 1910, quelques jours après la fête de Pâques (27 mars), suite à des blessures infligées par deux coups de lance de la part des hommes du chef Rukara. Le P. Loupias a impressionné son entourage par son tempérament de chef, sa bonhommie mais aussi par sa taille et son poids. Il aurait mesuré deux mètres et pesé 120 kilos (A. Van Overschelde, Un audacieux pacifique, Monseigneur Léon-Paul Classe, Apôtre du Ruanda, Namur, 1948, p. 55). Les gens l'appelaient « Rugigana ». Certains traduisent ce mot par « le bagarreur », d'autres par « le fort », « celui qui n'a point son pareil ».

[169] Il s'agit probablement du P. Paul Barthélemy.

Que la bonne Mère bénisse votre nouveau baptême et vous donne de joyeuses Pâques. Je reste dans le Seigneur votre bien affectueusement vôtre

Jean-Joseph

Le **P. Malet** vous aurait fixé 15 ans comme limite d'âge pour la lecture des indigènes. Il m'a dit qu'il se retraitait. Conformez-vous donc aux circulaires qui ne fixent aucun âge ; il ne faut pas réglementer ce point d'une manière si catégorique, et obtenir que tous ceux qui le peuvent apprennent à lire, jusqu'à 30 ans et au-delà. Plus on demeure éloigné du missionnaire, plus il est nécessaire de savoir tenir un livre.

77. LETTRE DE MGR HIRTH DU 11 AVRIL 1908 A SES CONFRERES DE RWAZA[170]

Rubia, le 25 Mars 1908

Mes bien chers Confrères,

Je ne saurais résister au plaisir de vous exprimer à tous collectivement la consolation que j'ai éprouvée d'entendre nos **PP. Visiteurs** m'écrivant ou me rapportant de vive voix les sentiments qu'ils ont goûtés auprès de vous dans leur récente tournée au Ruanda. Vous-mêmes dans toutes vos lettres, m'avez dit combien vous avez été heureux de vous édifier auprès d'eux, et combien vous avez cherché à profiter de leurs conseils.

Que le bon Maître soit béni de tant de bonne volonté et du dévouement avec lequel vous continuerez dorénavant plus encore que par le passé à faire prospérer toutes nos œuvres.

J'ai l'habitude, mes bien chers confrères de vous parler un peu de ces œuvres au moment de l'année où vous faites vos statistiques ; ce sera donc bientôt. Aujourd'hui je ne fais que résumer ce que vous ont recommandé, mieux que je ne saurais le faire, **les Révérends Pères Visiteurs**.

1) Pour les néophytes, occupons-nous-en toujours avec grand soin et grande affection. Et comme il faut les voir nécessairement beaucoup en particulier, tant pour leur bien personnel que pour les diriger dans leur prosélytisme, créons rapidement dans les stations les plus avancées une vraie organisation, aussi régulière que possible, afin que personne ne soit négligé. Partageons-nous ces néophytes, et partageons-les même peu à peu entre ceux qui sont plus avancés et mieux doués pour faire persévérer les autres. Il ne faut pas avoir la prétention de tout faire directement par nous-mêmes. Le Supérieur surtout doit mette son application à tout organiser hiérarchiquement, plutôt qu'à vouloir lui-même s'occuper de tous les dé-

[170] Lettre de Mgr Hirth du 25 mars 1908 à ses confrères de Rwaza, A.G.M.Afr. N° 098032-098034.

tails. Les protestants vont bientôt nous montrer d'ailleurs ce qu'ils peuvent sur ce point. Pour beaucoup de nos néophytes on fera bien de les retenir un peu au confessionnal sur semaine ; d'autres il faudra les voir ailleurs en particulier.

2) Si nous voulons donner de la conscience à nos chrétiens, il faut obtenir d'eux aussi la confession fréquente. Les nouveaux baptisés, puisqu'ils font eux aussi la communion sur semaine, devront se confesser au moins une fois la semaine, pendant les premières années surtout qui suivent le baptême.

3) Il faut qu'il règne beaucoup d'ordre à la chapelle les jours de confessions ; que les fidèles gardent bien le recueillement, et restent à cinq mètres au moins du confessionnal pour attendre leur tour.

4) Nos églises comme nos sacristies doivent être très proprement tenues toujours, ainsi que les alentours.

5) J'ai appris avec plaisir que le chant fait des progrès en certains endroits, et espère que bientôt il sera digne du culte.

6) Ne négligeons pas de préparer toute nos instructions et nos catéchismes.

7) N'oublions pas surtout de pourvoir de plus en plus au baptême des païens moribonds, soit adultes, soit enfants spécialement. Dans quelques stations, les néophytes ont beaucoup de progrès à réaliser pour remplir tout leur devoir sur ce point.

8) Pour l'école, il y a, mes bien chers confrères, des divergences, et chez quelques-uns du découragement. Cela vient peut-être de ce que l'Appendice de la Circulaire de Mai 1907 à ce sujet, est aussi concis que possible, et que ce texte a été insuffisamment compris. Il faut dire aussi que certains missionnaires doutent trop de leur vocation d'éducateur. Ne m'a-t-on pas dit à moi-même dans une station précisément où maintenant on fait plus que bien difficilement des baptêmes : « Quoi bon l'école pour ces Noirs » ?...

Je prie ceux des confrères à qui l'expérience n'a pas eu le temps d'apprendre la nécessité d'une bonne école, de s'appliquer d'autant plus à se conformer aux directions établies, le reste viendra ; et, tant vaudra le maître, tant vaudra l'école ; c'est l'adage ancien.

Un peu plus tard peut-être, je reviendrai si possible sur cette grave question de l'école. Il sera plus sûr et plus sage que j'attende pour cela quelques-uns des fruits de chacune de ces écoles en Octobre prochain.

9) Pour ce qui est des mariages, plusieurs d'entre vous, mes chers confrères, croient qu'on est beaucoup plus précoce au Ruanda que dans nos autres stations. Je serai disposé à croire plutôt que vous êtes dans les conditions ordinaires de toutes nos stations, sauf deux. Ce n'est donc pas cette question du mariage qui peut vous porter à envoyer moins d'élèves à Rubia que nos autres stations. Pour mieux nous entendre sur ce point de l'âge des gens, je prie le

P. Classe [1874-1945] d'établir, en consultant les différentes stations, une liste chronologique précise des faits, années par année, que peuvent fixer les dates, et c'est cette liste que vous voudrez bien suivre dorénavant pour marquer dans vos registres l'âge des néophytes. (Grande peste bovine, fin 1891 ?... Passage du voyageur Docteur Baumann, Kissaka en 1892 ?... Mort de Lwabugiri en 1894 ?... telle variole ?... Tel chef intronisé ?... mort ?). Au reste continuez à insister beaucoup toujours pour que vos néophytes ne se marient pas trop jeunes.

10) Pour le soin des enfants, qui, à cause de leur âge, ne sont pas encore admis à l'école, la Circulaire N° 12 y pourvoit un peu déjà, mais il y a davantage encore à faire, pour leur éducation chrétienne, si la grâce de Dieu nous permet de développer cette belle œuvre. Je me contente en attendant de vous laisser à votre propre initiative à ce sujet.

11) Obtenez, si vous pouvez, que vos jeunes néophytes aient le dimanche à la mission, entre les offices et après, des récréations, qui les retiennent plus facilement ; il y a là toutes sortes d'avantages. Mais je crois que les missionnaires ne doivent y mettre qu'un minimum de temps pour encourager ces jeux. Je n'ose vous pousser à créer quelque chose d'analogue aux « cercles catholiques » des pays où il s'agit de sauver un reste de foi : nous risquons de créer des besoins, et nous ne pourrions mettre assez d'esprit de suite pour réussir dans une pareille œuvre.

12) Pour les relations des missionnaires et des néophytes avec les ministres protestants, il ne faut commencer que celles que nous ne pouvons éviter :

a. – les missionnaires se contenteront des strictes relations de civilité en répondant aux lettres. On ne fera pas aux ministres de visites sans consulter le P. Vicaire Général.

b. – les chrétiens ne doivent pas aller travailler chez les protestants ; mais on aura soin de ne pas porter cette défense en public. On devra faire tout son possible pour donner du travail à la mission à tous ceux des fidèles qui voudraient aller chez les protestants.

13) Il faudra que nos chrétiens s'appellent partout <u>bakatoliki.</u>

14) On pourrait vous imprimer à Marienberg même les Evangiles des Dimanches, avec une concordance de la Passion, comme on a fait pour le ruhaya ; ce serait pour l'usage de missionnaires seulement. Ces sortes de traductions doivent être autorisées.

15) On pourrait commencer aussi la publication d'un Evangile, celui de Saint Mathieu ou de Saint Jean par exemple, qu'on ferait imprimer à la Maison-Mère, si du moins vous pouvez introduire un peu le goût de la lecture et si vous avez quelque espoir de propager de pareils livres. Pour trancher la difficulté du dialecte à adopter, il me

semble plus rationnel de prendre celui de la capitale. **Le Gouvernement imposant partout les Batutsis comme chefs locaux, et ceux-ci devant prendre l'esprit et la langue de la capitale, c'est leur manière de parler qui devra prédominer.** Quelque chose d'analogue s'est fait en Uganda. Je prie le **P. Classe** [1874-1945] de s'entendre avec les confrères des stations pour nous fournir ces textes.

J'ajouterai la prochaine fois, mes bien chers confrères quelques détails sur le matériel et la question du budget et reste dans le Seigneur votre toujours bien affectueusement vôtre

Jean-Joseph
des P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

78. LETTRE DE MGR HIRTH DU 25 AVRIL 1908 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[171]

Le 25 Avril 1908

Mon bien cher frère Ernest,

Tout d'abord je ne sais plus trop si ce doit être 18, ou 17 ou 19.

On ne me laisse qu'une minute. Je vous envoie 3 notices pour les 3 rachetées de Madame Kessler. Dites à la bonne bienfaitrice qu'elle ne m'en veuille pas, si j'ai attendu pour cet envoi plus qu'elle n'aurait souhaité. Souvent nos rachetées prennent la clé des champs et disparaissent pour toujours. Je ne voulais pas offrir une pareille déception à la bienfaitrice. Ses trois protégées sont de bon aloi ; 2 sont baptisées et la 3e le sera bientôt. Quant aux photographies des trois, il ne m'a pas été possible de la faire faire. Notre unique photographe est à 30 journées d'ici et pour bien longtemps : nous ne sommes pas à Mulhouse.

J'ai reçu toutes vos belles choses en 6 paquets – tout en très bon état – mais ne puis même vous en parler. Le pourrai-je au moins la fois suivante ?

Bien affectueusement à vous tous

Jean-Joseph

79. LETTRE DU 28 AVRIL 1908 AU PERE LOUPIAS, SUPERIEUR DE RWAZA[172]

Le 28 Avril 1908

Mon bien cher Père,

Combien je suis heureux chaque fois que je reçois vos

[171] Lettre de Mgr Hirth du 25 avril 1908 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096308. En marge de la lettre : « N° 18 ».
[172] Lettre de Mgr Hirth du 28 avril 1908 au P. Loupias, supérieur de Rwaza, A.G.M.Afr. N° 098038-098034.

lettres ! Ne pouvant venir vivre auprès de vous, j'ai au moins vos lettres. Les miennes deviennent courtes ; les forces refusent.

Dans votre 26 dernier, vous demandez qui choisir pour les baptêmes à Ruasa ? Quel âge ? Dorénavant, tous ceux qui méritent cette grâce du baptême. Cette indication de rechercher d'abord les jeunes gens de 18 à 25 ans surtout, ne peut s'appliquer qu'aux tout premiers baptêmes d'une fondation. Choisissez avec sagesse cependant s'il s'agit de tout vieux, et d'enfants qui n'ont pas de parents ou parrains très sûrs. Tout cela est expliqué implicitement au moins dans le Directoire du Catéchuménat.

Vos 800 catéchumènes inscrits ? Je ne vois pas de difficultés dans ce chiffre. D'abord j'en laisse 200 de côté, mal recrutés, je m'imagine et qui n'ont ni moyen ni désir d'acquérir la foi. Des 600 restants, il doit bien y avoir 300 qui ne sont qu'au postulat. Il faudra voir comment vous arriverez peu à peu à former et à éprouver ces postulants dans leur village même par les quasi-catéchistes, sans les amener régulièrement à la mission. Il ne faut pas vous encombrer à la mission et les catéchumènes de 3e et 4e année suffissent bien pour prendre tout votre temps.

Dès 800, il vous reste, je suppose 150 en 3e année, ce qui n'est pas trop, ou même pas assez, et 150 en 4e année ; ce dernier chiffre me paraît normal, et en même temps est très consolant vu l'âge de Ruasa, si le chiffre du moins correspond à la réalité après de 4 années de formation.

Vos 80 baptizandis [Candidats au baptême] du Rosaire se réduiront, j'espère, car il vous est impossible de former assez solidement un si grand nombre à la fois.

A ce propos, permettez-moi en toute franchise un petit conseil qui m'a été suggéré par le **P. Malet**. Lui aussi, il trouve qu'à Ruasa les néophytes sont un peu trop enrégimentés. Le contrôle que vous exercez est bon, très bon, mais il ne faudrait pas tant le faire sentir aux gens. **Il y a encore quelque chose, dit-on, de vieux gendarme d'Ukerewe**[173]**. Ainsi ne rendez pas votre surveillance odieuse à l'église, ne rendez pas vos gens trop serviteurs ad oculos**[174]**, ne précisez pas trop la place à occuper par chacun. Je suppose que chez vous on ne ferme pas la porte de la chapelle pendant la messe, qu'il n'y a pas de claquoir surtout**.

Pour l'école aussi, les enfants n'y viennent-ils pas trop comme on va à une corvée ? Pour celle-ci, vous essaieriez d'y appliquer le règlement intégral de Mai 1907, dès que vous le pourrez. Je ne veux rien vous commander pour cela, ne sachant ce que le **P. Gilli** [1882-1955] pourra prendre d'autorité sur les enfants. La norme me paraît

[173] Le P. Loupias avait commencé sa vie missionnaire dans l'île d'Ukerewe.
[174] « Aux yeux » ou « au regard ».

qu'un Père consacre toute sa matinée à cette œuvre des enfants de l'école : soit deux heures environ avec tous en classe, et une heure à en voir quelques-uns tous les jours en particulier. Vous essaierez d'arriver à cela le plus tôt possible en tenant compte de ce que peut faire chaque confrère.

Merci pour les renseignements sur le **P. Dufays** [1877-1954]. Ce cher confrère ne manquera pas de se former peu à peu, s'il prend des idées justes sur la manière d'appliquer les lois de l'Eglise et nos Constitutions dans les différentes œuvres que nous poursuivons. Je n'ai pu savoir si en pratique, il faut accorder toujours sa pratique avec ses théories.

Je vois encore une question, savoir si vous devez baptiser les enfants ? Il ne peut être question que des enfants de 7 à 15 ans environ, issus de parents païens. Il y a eu des missionnaires qui ne voulaient plus baptiser cette catégorie par la raison qu'ils ne peuvent ensuite les marier religieusement. Trouvez le juste milieu et baptisez ceux que vous aurez pu assez former et éduquer, pourvu qu'ils aient un vrai parrain. Vous êtes assez au courant de la mission pour savoir qu'il faut procurer dans une juste mesure le baptême aussi à cette même catégorie de filles.

Que le bon Dieu vous aide !

Je reste dans le Seigneur votre toujours bien affectueusement dévoué

Jean-Joseph

80. LETTRE DU 8 MAI 1908 A MGR LIVINHAC[175]

Rubia, le 8 Mai 1908

Monseigneur et bien Vénéré Père,

Dès la réception de la lettre de Votre Grandeur du 7 Février relative aux missionnaires du Bukumbi, je communiquai au **R.P. Malet** la lettre même. Je me permis de lui dire aussi ma manière de voir ce sujet. On avait donné à Votre Grandeur, il me semble, une idée un peu exagérée de la situation, quoique celle-ci fût grave néanmoins. Je crus donc devoir proposer le maintien du **P. Joseph Barthélemy** [1874-1956] ; mais je proposai le départ du **P. Vekemans** [1874-1954] de ce Vicariat : c'est lui surtout cette fois encore qui me paraît être cause des imprudences commises, et son jugement est tel que je n'ose espérer aucune amélioration dans sa manière de faire. Il va plus loin que jadis le **P. Lévesque** [1848-1912], et si je n'ai pas insisté dans le passé déjà pour ce changement, c'est que je ne voulais pas ajouter cette peine encore à toutes celles de

[175] Lettre de Mgr Hirth du 8 mai 1908 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095153.

Votre Grandeur. Le **P. Sweens**[176] [1858-1950] disait qu'il aurait fallu le renvoyer en 1905 déjà. Le **R.P. Malet** depuis, semble avoir vu les choses un peu autrement. Les Pères du Bukumbi en effet disent que je ne connais plus cette mission, quoique presque chaque année j'y aie passé encore un à deux mois.

Le **P. Barthélemy** [1874-1956] voudrait surtout transférer la mission à deux ou trois lieues de Kamoga dans l'intérieur, et là où s'est réfugiée la population qui a un peu quitté les bords du lac. J'ai toujours cru que c'étaient en partie les Pères eux-mêmes qui avaient fait déserter les environs de Kamoga. A quoi nous avancera dès lors de transférer la mission ? Je serai d'avis plutôt de laisser au **P. Barthélemy** le temps de se calmer et de devenir plus sage, si Dieu lui vient en aide.

Au reste, je me serais fait un devoir de suivre absolument les ordres de Votre Grandeur en éloignant du Bukumbi le **P. Barthélemy** [1874-1956] qui changera difficilement son caractère, d'un côté si autoritaire envers certains Nègres, et de l'autre si docile envers un confrère qui le trompe. Mais il aurait fallu supprimer une de nos missions déjà existantes, et laquelle ?

Le **P. Visiteur** [Malet] est à Ukerewe ; on a cru qu'il fallait remplacer là le **P. Couffignal** [1872-1937] par le **P. Dennefeld** [1870-1925] qui d'ici longtemps ne pourra avoir que le titre de Supérieur sans en faire les fonctions ; il n'a guère appris de langue encore. **P. van Thiel** [1865-1911] est nommé Directeur de cette mission.

P. Embil [1875-1938] qui a assez mal réussi au Kissaka, remplace à Bwanja le **P. Brossard** [1872-1942] nommé en second à Kome.

Au Ruanda, depuis quelques mois, la charité a baissé entre les supérieurs de stations surtout.

Daignez, Monseigneur et très Vénéré Père, nous bénir malgré tout et demander pour tous les missionnaires de ce Vicariat, de nouvelles lumières pour guérir nos illusions, et la grâce d'une obéissance entière.

---

[176] Joseph Sweens est né à Bois-le-Duc en Hollande en mars 1858. Il devient prêtre de son diocèse d'origine en 1882. Puis il entre chez les Pères Blancs en 1889. En 1901, il est nommé au vicariat de l'Unyanyembe. Quelques années plus tard, il est nommé visiteur régional pour les vicariats du Nyanza méridional, du Nyanza septentrional et de l'Unyanyembe. En décembre 1909, il est nommé évêque auxiliaire de Mgr Hirth. En 1912, lors de la réorganisation des vicariats, il prend la direction du Nyanza méridional à la place de Mgr Hirth, nommé vicaire apostolique du Kivu. Il meurt à Rubya en 1950 (*Notices nécrologiques*).

Daignez agréer encore et l'expression des sentiments de profond respect et d'affection filiale avec lesquels j'ai l'honneur d'être

de Votre Grandeur
l'humble fils et obéissant serviteur
Jean-Joseph
des P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

81. LETTRE DU 10 MAI 1908 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[177]

Le 10 Mai 1908

Mon bien cher frère Ernest,

Il me reste toujours le bon propos de vous écrire ; mais de là à l'exécution il y a tellement de chemin que je n'arrive pas.

Quelques mots cependant au sujet de l'envoi des 6 colis : pour le transport d'abord, il a fallu encore débourser à Mombasa 7 ou peut-être 12 roupies ; je ne m'en souviens plus ... la note du **Procureur** est déjà tellement enterrée sous tant d'autres paperasses ! Voyez s'il ne serait pas plus avantageux de mettre dans une simple caisse de bois blanc de 2 marks ; il ne doit pas y avoir beaucoup plus de risques. Je vous ai dit que tout était arrivé en parfait état et au complet d'après la facture par vous envoyée aux procureurs et qui a suivi. Mais quelques objets étaient facturés bien bas ; ainsi 20 chemises coton : 9, 25. Il pourrait se faire que la douane un jour réclamât ; nos procureurs ont ordre d'indiquer les prix réels quoique minimum ; la raison est que la douane pour le moment encore nous est remboursée à la fin de l'année. Ce sont de simples indications que je vous donne ; vous en ferez ce que vous voudrez.

Il y avait à peu près 2 ou 3 Kgr aussi d'objets trop vieux et usés, vieux chapelets cassés, cadenas avec fausse clef... qui ne valaient ni le port ni l'emballage[178]. A part cela tout le reste, même les jeux, ont fait bien grand plaisir à nos séminaristes. Que ne puis-je dire surtout quel service nous ont rendu les objets d'église et les étoffes d'ornementation. C'est le Lundi-Saint que tout m'est arrivé à Rubia ; or vous savez que Rubia est encore en fondation et pendant les quelques premières années on se prive de tout ; on attend les dons et les attentions de la Providence. Vos belles étoffes ont donc passé de suite en reposoir du Jeudi-Saint, qui sans cela aurait dû se contenter des quelques cotonnades dont sont aussi habillés les Nègres qui ont de quoi se les procurer. Toutes les dentelles y ont passé aussi.

---

[177] Lettre de Mgr Hirth du 25 avril 1908 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096309-096311. En marge de la lettre : « N° 19, N° 18 expédié le 25 Avril 1908 ».

[178] En marge de la lettre : « Les casquettes paille n'ont pu servir ; nos nègres ont tous des têtes comme des Schwester (sic) [Religieuses ?] aurait dit la bonne maman ».

Vous direz à la révérende mère du Bon Pasteur que la belle aube qu'elle a envoyée, a été étrennée par le pauvre Vicaire apostolique le jour de Pâques et qu'il continuera à la porter : c'est ce qu'il a de mieux. Le rochet remplacera celui que vous m'aviez donné en 1895. La nappe de la chère maman avec dentelle de Julie ont passé à mon autel de tous les jours et y resteront pour que je ne les oublie pas. Notre chère Virginie, je veux dire ce qu'elle y a ajouté du sien, a été employé aussi de manière à ne pas me la faire oublier. Mais voilà que j'ai scrupule maintenant de trop m'attacher de nouveau après 33 ans à toute cette chère famille : le bon Dieu le sait, vous m'aimez, cher aumônier, tous ces chers frères et sœurs pour que je prie d'autant plus pour leur salut. Ne manquez pas de prier beaucoup pour le mien, sans doute plus exposé encore que le vôtre. Merci aussi pour le shawl[179] ; de pareils dons seront toujours bien venus. Sans vous, nous n'avions rien pour notre première procession de la Fête Dieu à Rubia ; nous allons tout exhiber, jusqu'aux chiffons de 50 centimètres qui serviront de cache-pots. En fait de pots pour fleurs, nous n'avons que ce que nous fabriquons nous-mêmes avec notre grosse terre vulgaire. Si jamais vous envoyez une caisse, essayez donc d'y loger au moins 12 pots dont 6 plus grands et 6 plus petits. Le mieux me paraît de choisir simplement du gros verre ou faïence de couleur, car il ne faudrait pas y mettre beaucoup de sous ; le bon Dieu d'ici ne tient pas à être beaucoup plus riche que ses missionnaires. Si vous emballez bien, il n'y aura pas de casse. Vos satinettes ont excité notre envie ; ne vous serait-il pas possible d'en quêter une bonne quantité à Mulhouse ; tout le monde les trouve magnifiques. Ne multipliez pas vos envois de petites robes ou vestes déjà confectionnées ; si on vous les donne acceptez et envoyez, mais ne poussez pas dans cette voie-là ; nous habillons nos Négresses le moins possible avec cela ; cela leur tourne la tête. C'est comme si vos paysannes allaient mettre des robes de soie et de velours pour faire les travaux de champs. Envoyez des coupons, des pièces entières d'étoffes de couleurs ; dans nos processions, c'est ce qui édifie le plus les Noirs ; et dans plusieurs encore de nos stations, je n'ai pu encore autoriser les processions, nous n'avons rien pour les faire dignement.

Notre cher vieux curé W. [irth ?] n'aurait-il pas eu une distraction en m'envoyant cette vieille bible ? Que le bon Dieu lui récompense pourtant !

Vos journaux – procès Roeren – sont bien ramassés, car je pourrai même en avoir besoin… On nous crée toujours tant d'ennuis par ici. Continuez toujours vos envois de coupons de journaux ; on peut en envoyer beaucoup déjà pour 10 pfennigs.

---

[179] « Châle ».

A ce propos, je viens de recevoir de vous deux enveloppes, l'une de messes dont j'ai oublié de prendre le n° et la date, mais la liste me reviendra après quelques jours de Marienberg (c'est R. 781 ou 782). La 2e enveloppe contenait n° 26 du 27 Mars 1908 et mentionnait 637, 77 marks par Trèves. Mille mercis encore pour tous ces envois. Mais qu'est-ce que c'est que cette charrue de 122 marks commandée par l'entremise du **Docteur Froberger** [1871-1931]. Je crains fort que le cher confrère ne soit guère Docteur pour connaître ce qu'il nous faut par ici, et combien plus j'aurais fait de travail avec l'argent comptant !

Ci-joint, le *Schein*[180] qui vous rappellera que le *Kolonialblatt*[181] a été payé pour (1907 ?)

P. Meyer [1873-1965] est toujours à côté de moi et fait beaucoup et de bon travail ; il a la charge de la mission. Moi-même suis devenu tout de bon supérieur du Séminaire.

P. Dennefeld [1870-1925] nous quitte pour aller s'occuper de la mission d'Ukerewe. Le cher Père, il voit toujours plus combien il est difficile de devenir assez Nègre pour leur faire du bien. Il a besoin d'être encouragé beaucoup.

Croyez-moi, mon bien cher Ernest [1868-1933] votre toujours bien affectueusement vôtre.

Jean-Joseph

Vos deux enveloppes recommandées qui me sont arrivées le même jour auraient pu être mises ensemble : celle à Mgr Hirth pour passer dans celle au Vicaire apostolique à Marienberg. Il suffit dès lors que celle du Vicaire apostolique soit recommandée.

A la chère Virginie,

J'ai vu avec peine que les bas préparés par maman (Virginie) ne se trouvaient pas dans les 6 paquets ; s'ils sont dans le futur envoi de Trèves, c'est bien ; mais si vous les aviez retenus, à cause de ce que je vous ai écrit, je regretterais surtout la peine que je vous ai causée. Ne craignez pas de les envoyer tels qu'ils sont, je m'arrange toujours pour les user. Merci encore pour tout ce que vous m'avez envoyé.

Ne pourriez-vous pas dans le prochain envoi, m'expédier une bonne boîte de pains à cacheter, mais assez grands ?

Bien affectionné vôtre

J.

[180] Le reçu.
[181] Une revue allemande.

82. LETTRE DU 13 MAI 1908 A SES CONFRERES DE RWAZA[182]

Rubia, le 13 Mai 1908

Mes bien chers Confrères,

Il me reste quelques mots à ajouter à la lettre collective du 13 Avril dernier. Ces quelques mots concernent spécialement nos ressources matérielles qui baissent de plus en plus. Nos dépenses dans les derniers temps ne sont nullement en proportion avec les recettes. C'est le Ruanda surtout qui absorbe beaucoup avec ses constructions et ses ravitaillements coûteux. Nos stations du Sud depuis quelques temps commencent à se suffire pour leurs dépensent ordinaires au moins.

Il y a deux moyens d'augmenter nos ressources. D'abord il ne faut pas laisser se perdre ce que nous avons, et pour cela bien calculer les dépenses à faire pour ne pas en faire d'inutiles ; puis aussi établir une bonne comptabilité, et essayer de réaliser des économies.

Il faut en second lieu, développer nos ressources en trouvant nous-mêmes des bienfaiteurs pour nos œuvres (dans les conditions prévues par les Supérieurs) ; en provoquant les chrétiens à donner, et enfin en créant des ressources sur place.

I. – Comptabilité et Economies

A. Sans y mettre beaucoup plus de temps, il y a lieu cependant de mettre plus d'ordre dans vos comptes. Il faudra s'entendre pour cela avec le Père Econome général. Toutes les dépenses doivent être notées avec soin, en se basant sur les prix que doit indiquer l'Econome. Souvent les comptes trimestriels, tels qu'ils sont faits, ne peuvent nullement renseigner celui qui les reçoit.

Il faut indiquer les petits achats faits sur place et pour les achats plus considérables consulter le P. Econome général.

Il faut indiquer toutes les recettes que l'on peut avoir, soit en nature, soit en argent, provenant de dons, de ventes,…

Une fois par an, au moment que désigne le P. Econome, il faut indiquer ce qui reste en caisse ou en magasin.

Au moment convenu, une fois par an, les commandes à faire sont adressées au P. Econome ; celui-ci d'ailleurs demande les inventaires, s'il y a lieu. On ne doit faire que les commandes strictement nécessaires, et celles-ci doivent être appuyées d'explications suffisantes.

---

[182] Lettre de Mgr Hirth du 13 mai 1908 à ses confrères de Rwaza, A.G.M.Afr., N° 098162- 098164.

B. Aux missionnaires en voyage, il est payé par la station qu'ils quittent un poids maximum de 150 Kgr (brutto), soit six porteurs pour charges personnelles.

Dans les petits voyages entre stations, il ne faut prendre avec soi que les serviteurs et porteurs indispensables.

Sous prétexte de nous faire respecter davantage, il faut éviter aux lieux de campement de demander plus que le nécessaire en fait de nourriture : cela nous mettrait d'ailleurs bientôt en conflit avec la Résidence.

Pour ce qui concerne les troupeaux, le P. Econome doit envoyer un petit règlement.

Pour les Frères, il y a lieu de diriger les travaux de manière que leur temps ne soit pas perdu à des riens. Comme il n'est pas possible d'avoir un Frère pour chaque station, celles-ci devront s'entraider en ce sens que telle station devra souvent faire quelques petits travaux de menuiserie pour la station voisine.

On rappelle encore que les Frères doivent former des ouvriers indigènes et pratiquer beaucoup de douceur envers tous les indigènes

Mgr le Supérieur général dans sa dernière lettre de Mars écrit encore : « Recommandez aux Pères, surtout aux supérieurs de ne pas laisser les frères dans l'isolement, de veiller à ce qu'ils observent bien la règle. Qu'on leur laisse l'initiative nécessaire, mais qu'on prenne garde à ce qu'ils ne se rendent pas indépendants. »

Pour les courriers et les charges à faire parvenir, je laisse au **P. Classe** [1874-1945] le soin de préciser les détails. En attendant, le courrier part à jour fixe de Marienberg toutes les deux semaines. Issavi et Marangara le font prendre à Nsasa, comme vous avez réglé, et les autres stations le feront prendre à Issavi et Marangara à mesure que cela se pourra. La même chose se fera pour les charges de ravitaillement. Le petit retard ainsi occasionné à ces charges sera bien compensé par ailleurs.

Le P. Econome fera rentrer ces dépenses dans les dépenses ordinaires ; il en tiendra compte.

Les stations d'Issavi et de Marangara, qui devront pour le trajet de 4 à 5 jours depuis Nsasa, pourvoir au transport des charges destinées aux autres stations, se feront rembourser au moment de présenter les comptes trimestriels. Ces demandes de remboursement doivent toujours être spécifiées en détail, il ne suffit pas de demander telle somme en bloc, aucune classification des dépenses ne nous serait ainsi possible.

Les périodiques de chaque missionnaire sont ajoutés au courrier autant que le poids le permet. Les périodiques restants sont mis en charges, ainsi que les colis ou envois postaux, et expédiés aux frais des particuliers. Quand ces postaux ne peuvent être expédiés dans

les 15 jours qui suivent leur arrivée à Marienberg, le P. Econome donnera avis de ce retard aux intéressés.

II. – Ressources à trouver

A. Plusieurs d'entre vous, mes bien chers confrères, vont jusqu'à se priver même du nécessaire quelquefois pour mettre à la disposition du Vicariat leurs ressources personnelles. Je suis heureux de vous en exprimer de nouveau ma plus vive reconnaissance. Dieu le rend d'ailleurs toujours en bénédictions sur leurs œuvres.

Il y a une dépense surtout que je recommanderai tout d'abord à votre initiative personnelle : c'est celle de la construction et de l'ornementation des églises et chapelles. Quelques stations n'ont pas d'église encore : que les missionnaires de ces stations veuillent bien quêter auprès de leurs amis et bienfaiteurs pour leur église future.

Puis il y a la petite chapelle de la Sainte Vierge que votre piété envers Marie tient à élever auprès de chaque station. – 1) Cette chapelle peut servir beaucoup à augmenter la dévotion des fidèles, et plus que jamais il faut en face des protestants, cette dévotion à tous nos chrétiens, mais une dévotion bien entendue. – 2) Elle sert de but pour les processions à faire à la Fête Dieu et aux fêtes plus solennelles de la Sainte Vierge. – 3) Elle sert de lieu de réunion pour catéchismes à certains groupes de néophytes. – 4) Elle sert encore pour certains catéchismes aux catéchumènes plus avancés. Mais cette chapelle doit être assez proche de l'église, 400 à 500 mètres, et placé en-dehors du bruit de la foule.

Pour tout le nécessaire du culte, le Vicariat ne peut fournir en attendant mieux, que ce que nous sollicitons chaque année auprès des différentes Œuvres apostoliques qui veulent bien soutenir nos missions. Mais cela ne peut guère suffire que pour les ornements proprement dits, si encore nous savons nous contenter de ce qu'il y a de plus simple. Le reste je le laisse à vos soins, mais avec prière instante de ne pas faire venir des objets de prix : Dieu ne vous demande pas cela. Trouvons plutôt ce qui compte davantage pour nos néophytes, sans grands frais.

Quelques-unes de nos sacristies sont trop encombrées déjà de choses qui y moisissent.

Que les objets d'église reçus des bienfaiteurs soient au poste, et non conservés par les particuliers.

Pour tous ces objets d'église et articles religieux, que les missionnaires procureront à leurs missions, le Vicariat fera volontiers les frais de transport et de douane, si les particuliers ont soin de prévenir le P. Econome général.

B. Il devient nécessaire aussi de demander davantage le concours de nos chrétiens pour l'entretien et le développement de toutes nos œuvres. Toutes les missions pratiquent cela ; Rome et nos Supérieurs le désirent : « Plus que jamais les missionnaires doivent tendre à assurer l'avenir des œuvres en mettant à contribution les chrétiens indigènes. »

Mais ce point est délicat, et pour réussir il faut de la précaution. La chose reste à l'étude jusqu'à la prochaine réunion des missionnaires qui délibéreront alors là-dessus en commun, et arrêteront des résolutions pratiques.

C. Ressources à créer sur place. – La chose est nécessaire aussi ; mais pour avoir du succès et non des pertes – ce qui n'est pas trop facile – il faut une bonne direction et une grande entente.

Il n'est pas admissible que chaque station entreprenne à part ce que bon lui semble ; toutes ces petites entreprises, aujourd'hui surtout, dévorent souvent plus d'argent qu'elles n'en produisent, sans parler de la perte d'un temps qui est si précieux pour nos œuvres.

L'Econome du Vicariat a la haute direction de toutes les entreprises. C'est à lui qu'il faut en référer pour toutes les questions matérielles. Cela ne doit pas arrêter l'initiative privée, mais au contraire l'éclairer et la seconder. De plus, il y aura ainsi plus de chance d'avoir l'esprit de suite indispensable pour obtenir quelque succès.

Une culture qui s'impose dans toutes les stations, c'est celle des meilleures espèces d'arbres forestiers pour construction et menuiserie.

Chaque station aussi où le café peut produire devrait avoir des caféiers.

Il reste à voir s'il y aurait à gagner à cultiver certaines espèces de caoutchouc, à augmenter les troupeaux soit de gros bétail, soit de petit bétail,…

Pour toutes les constructions à faire, elles devront chaque fois être autorisées. On présentera les demandes dans un rapport motivé, avec plans et devis à l'appui, au P. Econome, qui étudie la chose en Conseil.

Que la charité du bon Maître soit toujours avec vous et fasse fructifier vos œuvres !

Je reste, mes bien chers confrères, votre bien humble et bien affectueusement dévoué dans le Seigneur.

Jean-Joseph
P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

83. LETTRE DU 26 MAI 1908 AU PERE LOUPIAS, SUPERIEUR DE RWAZA[183]

Le 26 Mai 1908

Mon bien cher Père,

J'ai reçu la liste de vos fermiers. Comme le gouvernement ne peut arriver à une résolution au sujet de ces gens (il faudrait que nous fussions dans la brousse) soyez très réservé toujours, et ne soulevez jamais aucun conflit à leur occasion ; ne soulevez pas même la question avec le Résident, car on attend sans doute la première occasion pour nous enlever tout.

Quant à la question d'un confesseur extraordinaire à procurer au temps de Pâques surtout, il y a longtemps qu'en théorie c'est reconnu comme très utile au moins, sinon rigoureusement nécessaire ; en pratique, le personnel a toujours manqué jusqu'à ce moment. Il faudra traiter encore de l'opportunité de la chose, dans nos réunions de retraite ; cette année c'est tout ce que je puis vous répondre pour le moment.

Merci pour vos imprimés de l'*Anthropos*[184]. **Mais nous aurions tous préféré voir paraître nos articles dans les Missions ; je n'ai pu savoir pour quelle raison Mgr Livinhac a cru devoir faire exception pour votre article.** Si vous voulez bien prendre encore une fois la plume et nous faire quelque chose d'intéressant pour les bulletins des « Missions Catholiques », je vous serais bien reconnaissant et pourrais affecter à votre future église tout ce que produirait votre article : celui-ci sans doute serait mieux rémunéré que chez l'Anthropos. Il faudrait qu'il y eût avec un bon nombre de photographies inédites.

Quand vous êtes surpris, comme cela vous êtes arrivé, par le gouvernement qui vous demande un rapport pressé, vous devrez alors envoyer au moins le duplicata de toute l'affaire au Père Vicaire général.

Que le bon Maître donne sa grâce à tous ceux de votre prochain baptême et donne persévérance à tous les anciens.

Votre toujours bien affectueusement vôtre

Jean-Joseph

---

[183] Lettre de Mgr Hirth du 26 mai 1908 au P. Loupias, supérieur de Rwaza, A.G.M.Afr., N° 098039.

[184] Il s'agit probablemnt de son article *Tradition et Légende des Batutsi sur la Création du Monde et sur leur Etablissement au Rwanda*, publié dans la revue *Anthropos* (III, 1908, pp. 1-13).

84. LETTRE DU 29 MAI 1908 A SES CONFRERES DU NYANZA MERIDIONAL[185]

Rubia, le 26 Mai 1908

Mes bien chers confrères,

Je n'ai pas le cœur de vous parler de la défection lamentable qui vient de se produire parmi nous.

Le **P. Couffignal** [1872-1937] vient de nous quitter avec scandale. Ses démarches pour s'établir à côté de la mission de Muanza n'ayant pas abouti, il cherche à se fixer sur quelque autre point de la colonie.

Priez pour lui, mes bien chers confrères, et priez pour celles de nos missions surtout où le scandale risque de faire de plus grands ravages.

A la prière, essayons de joindre la réparation, car l'outrage à Dieu a été grand pendant des années, et les profanations ont été sans nombre.

Je vous invite tous, mes bien chers confrères, à faire en communauté une neuvaine solennelle de réparation, pendant laquelle vous réciterez ou chanterez le psaume Miserere trois fois chaque jour. Dans le courant des neuf jours et de préférence les trois derniers, vous donnerez trois fois la Bénédiction du Saint Sacrement avec chant du Parce, autant que la liturgie le permettra. Là où il sera possible on fera correspondre cette neuvaine avec l'Octave du Saint Sacrement. Vous placerez une exhortation à la Réparation dans chacun des sermons que vous devez faire pendant le Tridium prescrit par le Saint-Père (Cfr. Circulaire N° 7 du 25 Juillet 1907), et vous insisterez auprès de tous les fidèles sur cette réparation le jour de l'Adoration perpétuelle surtout, qui est dans toutes nos stations cette année le 21 Juin. Il ne faut pas cependant laisser entendre aux néophytes de quelle réparation spéciale il s'agit.

Dans chaque station, l'un des Pères voudra bien se charger de dire une neuvaine de messes au Sacré Cœur à cette intention spéciale de réparation, et les Frères voudront bien offrir neuf fois la Sainte Communion. On pourra essayer de faire concorder les messes et les communions avec le reste de la neuvaine autant que possible. Ceux qui acquitteront les intentions de Messes, voudront bien avertir le Père chargé des Messes à Marienberg, qui tiendra à leur disposition neuf roupies d'honoraire.

A Ukerewe, trois neuvaines de messes seront dites dans l'église de la mission. A Marienberg, on dira trois neuvaines de Messes aussi, l'une à l'église, l'autre au petit sanctuaire de la Sainte Vierge, la 3e à la Chapelle des Sœurs.

---

[185] Lettre de Mgr Hirth du 26 mai 1908 à ses confrères de Rwaza, A.G.M.Afr., N° 098040-098043.

Que le Divin Cœur daigne exaucer nos prières et agréer, à défaut d'autres mérites de notre part, l'offrande pure de son Sang Précieux. Permettez bien chers confrères que je vous exhorte aussi à multiplier en particulier vos prières et vos sacrifices de tout genre.

Laissez-moi vous conjurer surtout, mes bien chers Pères et Frères, de ne pas quitter d'une ligne, la voie de l'obéissance et de pratiquer plus que jamais la soumission la plus complète de tout esprit et de toute volonté propre, si nous voulons éviter d'autres malheurs dans l'avenir. Rappelez-vous sans cesse que si votre bon Sauveur Jésus me laisse depuis trop longtemps à votre tête, malgré mon insuffisance, c'est précisément pour que le salut et la prospérité de toutes vos œuvres proviennent uniquement de la pratique de cette vertu d'obéissance et ne reposent que sur elle.

Veuillez agréer, mes bien chers confrères, la nouvelle expression de mon bien affectueux dévouement en N.S.

Jean-Joseph
P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

Ci-joint la dernière lettre du Père[186].

85. LETTRE DE MGR HIRTH DU 8 JUIN 1908 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[187]

Le 8 Juin 1908

Mon bien cher frère Ernest,

Le dernier courrier m'a accusé votre bonne lettre du 27 Avril, n° 13, avec pas mal de coupons de journaux. Mais pour ceux-ci ne vous donnez pas la peine de les recommander. C'est nécessaire pour les intentions de messes surtout.

Vos envois de messes et bulletins d'envois d'argent sont parfaitement en règle maintenant, très clairs et très précis. On m'annonce la charrue aussi, elle sera là bientôt. Que de bontés toujours pour nous ! et que des soins que cela vous fait ! Vous nous encouragez à votre manière. Tous ces envois me sont arrivés pour la Pentecôte qui est toujours un grand jour pour moi à titre spécial, puisque c'est le jour du sacre. Combien de fois déjà cependant j'ai été tenté de gémir comme le pauvre bon homme Job, et de souhaiter que ce jour-là ne se fût jamais levé pour moi.

Priez pour moi, afin que Dieu me fasse la grâce de le suivre jusqu'au bout.

Que ce bon sauveur vous donne aussi lumière et force pour continuer vos quêtes toujours fructueuses. Je vous ai dit, je crois, un mot

[186] Cette lettre a disparu.
[187] Lettre de Mgr Hirth du 8 juin 1908 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096313-096314. En marge de la lettre : « N° 20 ».

en Mai de notre situation pécuniaire qui n'est nullement brillante, puisque j'ai dû entamer mon pauvre petit capital même de 50 000 fr. Je n'arrive plus à suffire à tout, et il se voit cependant que nos jeunes missionnaires… des modernes, sinon modernistes, deviennent aussi de plus en plus exigeants… les privations c'est bon pour les vieux, voudrait-on dire !

Malgré tout, on vient de m'envoyer 4 nouveaux qui seront là pour la fin du mois. En somme, quoique j'aie bien de gémir pas mal, au Sud-Nyanza, la mission ne marche pas plus mal qu'ailleurs chez mes voisins.

Après Juin nous allons refaire nos statistiques de l'année ; si à cette occasion au moins je pouvais enfin vous envoyer de nouveau quelques détails depuis si longtemps promis !

Envoyez-moi au moins tous les articles que vous publiez vous-même, ou Mr le Chanoine Winterer ou d'autres sur nos Missions. Merci encore pour les derniers.

Mais je n'ai pas reçu encore la photographie de Xavier, ni celle de maman et la vôtre que vous annoncez ; à moins que vous parliez de celle reçue en 1907 (Ernest [1868-1933]**, Maman et Virginie).** Mais cette Virginie a eu la bonne idée de m'envoyer nappes d'autel et pale de calice qui me rappellent votre cher souvenir tous les jours : c'est parfait. Je la prie même de recommencer chaque année.

Vous me ferez grand plaisir en m'emportant les deux biographies Tschiderer[188] et l'ouvrier Laroudie (?) celui-ci à 2 ou 3 exemplaires si cela vous est facile. Nous sommes tellement morts au monde par ici que je me souviens à peine d'avoir entendu un peu le nom du premier. Mais en Paradis on verra tout cela bien mieux !

Je sais bien que je vous fais tous souffrir cruellement en ne pouvant revenir en Alsace selon vos désirs, mais je crois être bien sûr que le bon Dieu ne le veut pas maintenant. Nous travaillons bien à nous organiser, mais cela va si lentement à mon gré dans le Vicariat !

Aussi je n'ai personne du tout pour tenir nos 50 élèves du Séminaire, qui nous demandent beaucoup plus de temps et de soins qu'en Europe, si nous voulons les mener même à moitié chemin seulement d'une vocation sacerdotale… tout est difficile pour les premiers ! Le pauvre **Père Dennefeld** [1870-1925] n'y pouvait rien du tout. Je fais Supérieur de Séminaire avec tout le reste de mon travail, depuis une année déjà. Si je quitte un peu trop, tous les lapins repartiront aux champs ; tout le monde me le dit. Il y a 2 ou 3 autres

[188] Il s'agit du Bienheureux Jean Népomucène Tschiderer von Gleifheim (1777-1860). Il fut prince-évêque de Trient de 1835 à 1860. Le Pape Jean-Paul II l'a béatifié en 1995.

grosses questions qui me retiennent. Priez donc plutôt pour que je ne quitte pas mon pauvre troupeau avant que l'heure soit venue. Le bon Dieu la connaît.

Que la bonne maman continue à égrener des chapelets pour son pauvre fils, qui vit bien plus souvent avec elle que vous ne pensez. Elle est toujours dans mon bréviaire. Que le bon Dieu et la bonne Mère vous bénissent tous, et laissez-moi vous embrasser tous bien affectueusement dans le Seigneur

Jean-Joseph

Essayez de me trouver surtout la grammaire allemande absolument élémentaire que je vous ai demandée il y a un mois.
Notre chef de Bukoba qui obtient de Kronen-Orden à ses petits sultans nègres, qui nous persécutent, refuse toujours obstinément de vendre de la brousse à nos Sœurs Blanches qui voulaient bâtir une ferme pour la culture du café. Il paraît qu'une des Sœurs a fait un peu de tapage en Allemagne. Je n'y suis pour rien.
Mais nous espérons en 1909 introduire nos premières Sœurs à Issavi au Ruanda, si on veut bien nous y aider.
Si je ne l'oublie pas je vous enverrai par ce même courrier 4 exemplaires de notre premier livre de prière en langue du Ruanda : cela fait-il plaisir aux bienfaiteurs.

86. LETTRE DU 9 JUIN 1908 AU PERE LOUPIAS, SUPERIEUR DE RWAZA[189]

Le 9 Juin 1908

Mon bien cher Père,

Je réponds aux quelques questions de votre 9 Mai.

1) Pour la préparation à la 1ière communion vous pouvez faire suivre aux 3 ou 4 enfants, les catéchismes de 4e année, puis quand vous en aurez de 8 à 10 vous pourrez essayer de leur faire un catéchisme à part.

2) Le catéchisme de persévérance aux néophytes le dimanche est combiné pour une chrétienté qui n'est pas exclusivement composée de jeunes gens comme la vôtre. Si chez vous, vous le commencerez, ce qui est le mieux pour bien des raisons, vous ne pouvez évidemment y faire revenir toute la chrétienté. Je proposerais donc de choisir a) ou bien une 40e de jeunes gens plus éloignés de la mission – b) ou bien une 40e de jeunes gens moins instruits – c) ou encore des jeunes gens d'élite qui accepteraient pour Dieu et seraient instruits surtout sur le prosélytisme. Les 2 premières catégories auraient un vrai catéchisme de persévérance. Voyez ce qui convient mieux chez vous.

[189] Lettre de Mgr Hirth du 9 juin 1908 au P. Loupias, supérieur de Rwaza, A.G.M.Afr., N° 098047.

3) Pour la communion fréquente, c'est déjà beau que vos hommes vous donnent 2 ½ communions par confession et par semaine à peu près. Augmentez toujours si vous le pouvez, mais augmentez en même temps l'instruction pour que les communions deviennent toujours meilleures et alors personne ne pourra vous blâmer. Pour les femmes, je suis surpris qu'elles donnent moins que les hommes ; ailleurs c'est plutôt le contraire. Il est vrai aussi qu'alors ce n'est que le cas de quelques dévotes, tandis que chez vous c'est la généralité. Continuez donc comme vous faites, et poussez même à augmenter les communions pourvu qu'elles deviennent de plus en plus dignes. « L'Ami du Clergé » donne bien des choses aussi.

4) Je ne suis nullement opposé à ce que vous augmentiez votre troupeau. Mais en achetant, je suppose que cela ne scandalise pas vos gens, et ne vous expose pas à des haines, ce qui pourrait être le cas si les troupeaux étaient enlevés trop près de Ruasa ; ce serait un peu alors comme les fameuses vengeances de 1904, 1905.

Mais il ne faudrait pas je crois aliéner de bêtes femelles, règle générale, pour faire garder votre troupeau, à moins de nécessité. Ces femelles vendues produisent pour les autres et non plus pour nous. Dans quelque temps évidemment les bêtes se vendront un grand prix. Mais adressez-vous pour tout cela surtout au P. Econome général.

Je suis tout malade des tristes histoires de notre pauvre ex Père ; le scandale est absolument déplorable et public partout. Le télégraphe a porté la chose partout. Le pauvre Père est à Entebbe pour le moment, mais nous sommes bien menacés de le voir s'établir à Bukoba de nouveau, d'où nous avons pu le faire partir d'abord ainsi de que Muanza. L'ex **Frère Alphonse** [?-?] est au Muanza pour 3 ans à mendier les faveurs du gouvernement.

Nous attendons **les Pères Nogaret** [1883-1945], **Pierron** [1880-1910], **Huntziger** [1884-1977] et **Hamon** [1880-1930].

Prions beaucoup pour toutes nos missions.

Votre toujours bien affectionné dévoué

Jean-Joseph

87. LETTRE DU 23 JUIN 1908 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[190]

Le 23 Juin 1908

Mon bien cher frère Ernest,

J'ai cru me faire plaisir en vous envoyant de suite quelques mots pour la sœur du **P. Aloys Meyer** [1873-1965].

[190] Lettre de Mgr Hirth du 23 juin 1908 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096315. En marge de la lettre : « N° 21 ».

J'ajoute simplement un désir que vous pourrez maintenant réaliser, je crois, assez facilement ; c'est au sujet de la spécification de vos envois d'argent.

Ne changez rien à votre manière adoptée pour m'expliquer vos envois : c'est bien comme vous faites. Mais maintenant que vous adressez l'argent à Trèves sans passer par tant de procureurs, veuillez séparer dans l'annonce de vos envois aux Pères de Trèves 1) ce que vous avez destiné aux œuvres du Vicariat ou du Vicaire apostolique et 2) ce que vous versez dans la caisse personnelle de Mgr Hirth. Dans celle-ci ne mettez plus que ce qui provient de la famille, ou bien des amis qui veulent donner pour ma substance personnelle, comme achat de livres et autres objets personnels. Si de la famille il y a des messes que l'on tient à ce que je dise moi-même, vous les mettez aussi à mon compte personnel. Mais tout le reste, envoyez-le sous la rubrique « pour le Vicariat ou pour les œuvres, ou pour rachats, etc… ».

Cette manière d'expédier est devenue nécessaire parce que je ne détiens plus moi-même l'Economat de la mission ; je ne suis même plus à proximité de l'Econome, mais à trois journées de distance.

Encore une fois, il suffit que vous songiez à faire cette distinction dans vos envois à Trèves ou à Marseille (Trèves c'est mieux) et pour tout ce que vous écrivez à Monseigneur le Vicaire apostolique à Marienberg ou à Mgr Hirth ; faites comme par le passé. Il sera mieux de mettre pour Mgr Hirth une enveloppe plus petite qui passe dans celle du Vicaire apostolique, cette dernière est recommandée quand il y a lieu.

Mes affectueux embrassements à la bonne maman et à vous tous.

Jean-Joseph

Merci encore pour la charrue arrivée en bon état à Marienberg. Le 30 courant, 4 nouveaux missionnaires pour ce Vicariat arriveront à Marienberg.

88. LETTRE DU 30 JUIN 1908 A MGR LIVINHAC[191]

Rubia, le 30 Juin 1908

Monseigneur et très Vénéré Père,

Les nouveaux confrères que vous avez bien voulu annoncer le 6 Mai doivent aborder ce 30 Juin à Bukoba ; j'exprime encore à Votre Grandeur au nom des missionnaires du Vicariat les sentiments de la

[191] Lettre de Mgr Hirth du 30 juin 1908 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095154-095155. En marge de la lettre: « Répondue le 8 juillet : ne peut songer à donner sa démission mais bien à demander un coadjuteur. En attendant : 1°- alléger son fardeau en laissant plus d'autorité aux supérieurs locaux, ne donnant des ordres à leurs inférieurs que par eux ; 2°- qu'il ait au Petit Séminaire un Directeur capable de le remplacer au plus tôt ».

plus vive reconnaissance. Je remercie en même temps pour l'espoir que vous voulez bien nous donner d'envoyer d'autres confrères encore en Août.

En ce moment, nous essayons tous dans le Vicariat d'offrir au bon Maître nos expiations pour les fautes du malheureux confrère[192] qui nous a quittés. Grâce à Dieu, à Marienberg en particulier les confrères s'entendent bien pour réparer les scandales. Bwanja, avec le **P. Embil** [1875-1938] qui y est arrivé le mois dernier, promet aussi de se mettre à l'œuvre, pourvu que le Père se laisse diriger. Kagondo semble vouloir sortir de ses langes ou plutôt de ses catacombes ; les néophytes cachaient jusqu'ici les croix et les chapelets ; pour la première fois depuis sa fondation nous avons la consolation de constater que les tracasseries du chef indigène ont diminué. J'aime à croire qu'après Dieu, c'est grâce aux efforts du **P. Verfürth** [1878-1948], Supérieur. Rubia dans les derniers mois, a manqué du personnel même strictement nécessaire pour ses œuvres. Mais les Pères **Nogaret**[1883-1945], **Huntziger** [1884-1977] et **Perron** [?-?] doivent s'y rendre de suite ; le dernier s'initiera à la mission sous le **P. Meyer** [1873-1965], les 2 autres, destinés au Séminaire, prendront cependant 4 mois d'abord pour apprendre surtout la langue indigène. En attendant les deux jeunes **P.P. Lody** [1880-1959] et **Ulrich** [1876-1938] ont seuls, toute la charge des 51 élèves de l'Ecole ; ils sont bien surchargés avec des enfants qui ne savent guère s'occuper seuls. Ceux-ci du moins semblent avoir bon esprit et progressent peu à peu. Avec la rentrée d'Octobre prochain, l'Ecole sera censée au complet avec ses 3 Cours, comptant deux ans chacun. Pour la mission à Rubia, je crois que depuis le changement du **P. Smoor** [1872-1953], et la sortie de l'ex-Frère, tout se fait selon vos indications et selon l'esprit de l'Eglise : aucune contrainte n'est faite à personne. Les environs de la mission de l'Ussuwi n'ont pu se repeupler encore à la suite de la disette extrême des mois derniers.

Sur le Ruanda, je n'ose guère m'expliquer. Le **P. Visiteur** [Malet] semble voir les choses autrement que je ne le vois. Depuis qu'il a passé, le désaccord assez latent précédemment, a augmenté entre les supérieurs et le **P. Classe** [1874-1945]. Le mal me semble venir surtout du **P. Paul Bathélemy**, Supérieur de Nyundo ; les autres confrères suivent le mouvement par lui donné. J'avoue que ce Père est très débrouillard et a de la poigne, si seulement la charité et la vérité n'avaient pas trop à souffrir de ces talents-là. **Le P. Classe** [1874-1945]**, à mon avis, connaît à fond les différentes missions du Ruanda ; ses appréciations m'ont toujours paru justes. En théorie surtout, tous ses principes paraissent très bons ; en pratique, dit-on, il manquerait de fermeté dans l'application, et ne se pos-**

[192] En marge de la lettre est noté : « Couffignal ».

sèderait pas assez dans les difficultés. Au P. Classe [1874-1945]**, on reproche d'avoir fait des erreurs assez graves à Ruasa ; mais je crois que le Père s'est surtout laissé entraîner par ceux-là même qui lui reprochent ces violences aujourd'hui. Le Père n'a pas l'habitude de parler pour se défendre, quoiqu'il sache qu'on a beaucoup parlé contre lui au P. Visiteur** [Malet]**. Comme il est bien découragé et ne peut presque rien faire dans la situation qui lui est créée, il m'a demandé de faire au mois d'Août le voyage de Marienberg, ce que je lui ai accordé. Moi-même je ne me sens plus guère la force de supporter un voyage au Ruanda ; le voyage serait au reste assez inutile, à cause de la vue si diminuée.**

Je ne puis pas partager l'optimisme du **P. Visiteur** [Malet] sur les supérieurs d'Issavi et de Mibirisi ; on me dit qu'Issavi a bien reculé depuis le départ du **P. Classe** [1874-1945]. Le supérieur actuel paraît rebuter les gens et ne connaître que la voie d'autorité. A Mibirisi, on manque surtout le tact avec les chefs ; les petites gens dès lors, n'osent venir à la mission. A Nsasa, le **P. Lecoindre** [1878-1960], au dire de tous, a ce qu'il faut pour diriger la mission ; mais il s'effraie de tant de ruines qu'il trouve dans sa chrétienté pour commencer ; il est là depuis Pâques seulement. Les **P.P. Classe** [1874-1945] et **Schumacher**[193] [1880-1959] vont tous les mois passer quelques jours à l'école de la capitale ; mais l'école végète, le gouvernement n'y tient pas.

Au Sud du Nyansa, Muansa et Kome paraissent bien faire leur travail ; le **P. Hamon** [1880-1930] est destiné au poste de Muansa. Au Bukumbi rien ne s'est fait encore pour rétablir les bonnes relations avec le chef indigène ; le catéchuménat aussi y laisse beaucoup à désirer. A Ukerewe ; le coton a réussi cette année, mais la mission n'a pas repris encore.

Si j'envoie une fois de plus un tableau assez chargé, que Votre Grandeur cependant veuille bien comprendre que je n'ai lieu de me plaindre que de moi-même ; c'est surtout la direction qui manque aux supérieurs de stations. On sera obligé enfin de me remplacer ; le Vicariat n'a pas de chef, et les confrères s'en plaignent. Le Ruanda surtout ne peut rester ainsi. Il faut nommer au plus tôt quelqu'un qui dirige cette mission, il y aura bientôt 4 ans que je n'ai pu la visiter. S'il ne veut plus du **P. Classe** [1874-1945], je propose le

[193] En mars, 1908, le P. Schumacher écrit à Mgr Livinhac : « Avec Monsieur le Résident [le Dr Kandt] je suis déjà pour ainsi dire sur le pied de l'amitié. Nous nous envoyons réciproquement nos articles imprimés et nous nous entreprêtons les livres de nos bibliothèques. Pourtant je ne l'ai nullement flatté comme Votre Grandeur pourra en juger par le rapport que j'ai adressé à Mgr Hirth. Il est évident par ailleurs que je revêts toutes mes phrases de la politesse la plus franche et la plus aimable. Par la grossièreté on n'a jamais rien gagné » (Lettre du P. Schumacher du 23 mars 1908 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 097089).

P. Léonard [1869-1953] ; mais il faut quelqu'un au plus tôt, le bien des âmes l'exige.

Je prie Dieu et la Sainte Vierge qu'ils veuillent bien inspirer Votre Grandeur et les vénérés confrères qui président la Société ; tous les jours à la Sainte Messe, j'aurai un *memento*[194] spécial.

Votre Grandeur doit savoir que les Sœurs demandent à fonder à Issavi en 1909. Il est possible aussi qu'elles réussissent sous peu à acheter un terrain pour une plantation de café entre Kagondo et Rubia. Dans ce cas, il faudrait une station de missionnaires à côté d'elles, mais nous ne voyons où prendre trois missionnaires pour cette fondation. A l'Ecole de Rubia, on désirerait vivement un missionnaire au moins sachant assez l'allemand, ayant de bonnes aptitudes pour le Séminaire.

Que Votre Grandeur veuille bien bénir encore ses enfants de ce Vicariat et leurs néophytes, et daignez agréer, très vénéré Seigneur et Père, l'expression des sentiments de profond respect et d'affection filiale avec lesquels j'ai l'honneur d'être de Votre Grandeur

l'humble fils et obéissant serviteur

Jean-Joseph

des P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

89. LETTRE DU 20 JUILLET 1908 A MGR LIVINHAC[195]

Rubia, le 20 Juillet 1908

Monseigneur et très Vénéré Père,

Dans la lettre du 21 Mai dernier Votre Grandeur a bien voulu songer tout particulièrement à l'avenir du Vicariat du Nyansa Méridional en me disant que « ce que l'on pourrait obtenir facilement ce serait un coadjuteur ». Je crois que c'est la volonté de Dieu que la chose soit faite au plus tôt. Non seulement ma vue continue à diminuer, mais l'ouie s'en va aussi, et les confrères se fatiguent souvent à me répéter plusieurs fois les mêmes choses. La mémoire est souvent en défaut aussi pour des choses assez graves. Depuis un mois, je ne puis guère écrire à cause d'une grande lassitude que j'éprouve dans le bras.

J'ose prier donc Votre Grandeur de vouloir bien faire faire elle-même le tôt possible les démarches nécessaires à Rome pour faire désigner le P. Léonard [1869-1953], supérieur actuel de Marienberg, avec le titre au moins de coadjuteur. Sa naturalisa-

---

[194] La prière : « Souvenez-vous ».

[195] Lettre de Mgr Hirth du 30 juin 1908 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095156. En marge de lettre : « Répondue le 27 Août ».

tion comme sujet allemand vient d'être accordée. Je n'ose proposer en 2e lieu le P. Classe [1874-1945] **car il n'aurait peut-être pas pour le moment l'autorité nécessaire sur les confrères.**

Voici quelques raisons pour que **le P. Léonard** soit sacré en Uganda par **Mgr Streicher**[196] [1863-1952]. Le Père a été détaché de l'Uganda pour venir au Nyansa Méridional, et il est resté très attaché à cette mission ; ce serait reconnaissance de notre part envers l'Uganda.

Mgr Streicher [1863-1952] pourrait être assisté par **Mgr Hanlon** [1862-1937] et le **R.P. Malet** [1872-1950], de retour alors de la visite de l'Unyanyembe. Les crampes fréquentes que j'éprouve me rendent un voyage assez difficile. Si le sacre se faisait à Marienberg, on serait très embarrassé pour inviter les autorités locales, qui se montrent de plus en plus hostiles envers la religion, et cependant veulent s'immiscer toujours plus dans nos affaires ; on parle déjà de restreindre même la liberté d'enseigner l'allemand dans nos écoles.

Votre Grandeur jugera ce qu'il convient de faire. Qu'elle veuille bien se souvenir devant Dieu de cette mission où il y a un si grand bien à faire, et lui obtenir les meilleures grâces.

Daignez agréer, Monseigneur et très vénéré Père, l'hommage des sentiments de profond respect et d'affection filiale avec lesquels j'ai l'honneur d'être de Votre Grandeur

l'humble fils et obéissant serviteur
Jean-Joseph
des P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

Le **R.P. Malet** [1872-1950] venait de quitter Marienberg quand arrivait la lettre du 21 Mai de Votre Grandeur. Par ce même courrier, je parle au Père de ce que je vous envoie ; sa lettre pourra donc suivre de près.

---

[196] Mgr Henri Streicher, né en 1863 à Wasselonne en Alsace était issu d'une famille d'optants à la nationalité Française. Il entre chez les Pères et il est ordonné prêtre en septembre 1887. Pendant deux ans, il enseigne l'histoire de l'Église et la Bible au séminaire grec-melchite dont Mgr Hirth avait été directeur. Puis il enseigne la théologaie au scolasticat des Pères Blancs à Carthage. En juin 1890 débarque pour l'Uganda. Mgr Hirth l'apprécie beaucoup. Après la mort de Mgr Guillermain en 1896, il est nommé vicaire apostolique du Nyanza septentrional et ordonné évêque par Mgr Hirth à Kamoga le 15 août 1897 à l'âge de 34 ans. Il considérait l'Uganda comme sa mission et il admettait difficilement que d'autres s'en mêlent. Devenu Vicaire apostolique de l'Ouganda (nouvelle dénomination du même vicariat à partir de 1915), il reçoit du Pape le privilège de porter la cappa magna. Il fait construire la nouvelle église de Rubaga qui deviendra la cathédrale de Kampala. Il prend sa retraite en 1933. A ce moment-là, il est nommé assistant au trône pontifical. En plus, il est fait comte romain, Commander dans l'ordre de l'Empire Britannique et chevalier de la Légion d'honneur. Il est coconsécrateur du tout premier évêque africain, Joseph Kiwanuka. Il passe les dix-neuf dernières années de sa vie à Ibanda et meurt à Villa Maria en 1952 à l'âge de quatre-vingt-huit ans (*Notices nécrologiques*).

90. LETTRE DE MGR HIRTH DU 21 JUILLET 1908 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[197]

Le 21 Juillet 1908

Mon bien cher frère Ernest,

Je vous envoie par le premier courrier. Voyez si vous donnerez à Mgr Winterer la lettre ci-jointe. Mes félicitations, s'il y a lieu, vous les lui transmettrez au reste de vive voix.

Nous avons reçu :

n° 31 du 25/05 envoi de 756, 16 marks

n° 32 du 25/05 envoi de 407 intention à 497, 26 marks

Vous ne serez pas fâché si je vous signale votre distraction, vous avez logé le compte-rendu de l'argent sous l'enveloppe au Vicaire apostolique, et sur le dos de la feuille 32 des intentions, vous avez donné les petites nouvelles de la famille ; cela m'est arrivé à moi en premier lieu ; heureusement qu'il n'y avait rien de compromettant, et je viens d'envoyer votre feuille même de Rubia à Marienberg. Conformez-vous dorénavant aux explications à vous données par mon n° 21 du 23 Juin.

Merci encore pour ce nouvel envoi (31 et 32), et que la bonne Mère bénisse votre ministère et toute la famille en retour de votre inépuisable charité.

Marie de Gueberschwir[198] vient de m'envoyer une bien triste lettre ; je n'avais pas vu jusqu'ici son esprit si égaré. Cette fois, il ne reste rien, aucune lumière du tout. Son état me fait peur. Cette pauvre sœur finira par se sauver de la maison et ira périr d'accident, si vous ne pouvez la mettre sous bonne garde. Elle ne peut plus rester dans la famille Würcher. Je crois que le cas est pressé ; il faudra donc bientôt faire les sacrifices nécessaires pour la faire enfermer, si du moins les médecins sont de cet avis. Que le bon Dieu vous éclaire et vous soutienne. Qu'il ait pitié aussi de la chère maman. Je la prie de considérer que dans l'intérêt même de Marie, il faut la faire garder.

Je songerai demain surtout à la chère **Mère Clémentin** [1836-1918] et prierai Sainte Madeleine de lui continuer ses meilleures grâces. Qu'elle prie pour nous tous !

Depuis quelque temps j'éprouve une grande fatigue dans le bras ; j'écris cependant beaucoup moins ; mais peut-être que le bon Dieu veut que je m'embarrasse bien moins encore de toutes ces écritures qui me rapporteront sans doute bien peu pour l'éternité.

---

[197] Lettre de Mgr Hirth du 21 juillet 1908 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096317-096318. En marge de la lettre : « N° 22 ».

[198] Gueberschwir ou Gueberschwihr est une localité située en Alsace.

Je vous ai dit un mot d'un de nos missionnaires égarés. Il a compris, m'écrit-on, son état, et au lieu de se fixer dans la colonie est allé à Maison-Carrée se faire relever de son serment pour, de là s'enfermer dans une maison de pénitence. Grâces soient rendues à Dieu qui nous a ainsi enlevé un grand scandale.

Priez toujours beaucoup pour nous et continuez nous vos bonnes charités.

Je vous embrasse tous bien affectueusement dans le Seigneur.

Jean-Joseph

La lettre de Marie est allée faire le tour de Maison-Carrée. Je ne lui écris plus, ne sachant l'usage qu'elle peut faire de mes lettres.

* LETTRE DU P. FROBERGER DU 14 JUILLET 1908 A L'ABBE ERNEST HIRTH[199]

Trier, le 14 Juillet 1908

Monsieur l'abbé et cher ami,

Ci-joint je Vous envoie un reçu pour l'argent envoyé en faveur de Mgr Hirth.

Nous sommes très inquiets au sujet des Missions de l'intérieur ; Mgr Hirth a eu ces derniers temps bien des ennuis ; Que Notre Seigneur protège cette mission d'ailleurs si pleine d'espérances.

Je me porte toujours assez bien, mais je commence à me fatiguer ; c'est une vie hirissée (sic) de difficultés et sans aucun repos.

Je me recommande à Vos prières et je reste

votre bien dévoué en Jésus Christ

Joseph Froberger

91. LETTRE DU 4 AOUT 1908 AU PERE LOUPIAS, SUPERIEUR DE RWAZA[200]

Le 4 Août 1908

Mon bien cher Père,

P. Classe [1874-1945] a passé ici huit jours pleins, et j'ai essayé de me rendre compte de nos stations. Mais cela même a augmenté encore le désir d'en savoir toujours plus long sur nos chères œuvres.

Combien je regrette que vous soyez presque seul encore pour faire tout le ministère ; du moins initiez bien le **P. Gilli** [1882-1955], afin qu'il s'intéresse aux conversions. Formez sérieusement vos catéchumènes, et pour cela il faut les voir beaucoup. Je ne vois pas où vous

[199] Lettre du P. Froberger du 14 juillet 1908 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096316.

[200] Lettre de Mgr Hirth du 4 août 1908 au P. Loupias, supérieur de Rwaza, A.G.M.Afr., N° 098051.

trouver du secours pour le moment, si le **P. Dufays** [1877-1954] ne peut pas se remettre au travail.

Mais prions, et mettons notre confiance en Dieu.

Prêchez beaucoup le grand précepte de la charité, si vos chrétiens eux-mêmes se laissent aller jusqu'à tuer leurs adversaires. Insistez sur cette loi si nécessaire, tous les jours, et faites prier pour l'obtenir. Menez même une vraie campagne contre ces vengeances et mettez beaucoup de suite dans ces efforts que vous tenterez, jusqu'à ce que vous ayez eu le succès voulu. Ici surtout : ***principiis obsta***[201]... Si les haines vivaient habituellement encore dans le cœur de vos paroissiens vous assisteriez bientôt à la ruine de votre chrétienté. Celle-ci cependant peut devenir fort belle, pourvu encore que vous vous modériez toujours pour ne pas aller trop vite.

Je ne manquerai pas de m'unir à vous à la fête de l'Assomption.

Merci de votre bonne intention en m'envoyant les deux petits spécimens de Baleras. L'un d'eux au moins est arrivé vivant, ou moitié vivant.

Que Dieu bénisse vos chers enfants, et donne sa grâce à vos travaux.

Veuillez agréer, mon bien cher Père, l'expression de mes sentiments bien affectueusement votre

Jean-Joseph

92. LETTRE DU 12 AOUT 1908 A MGR LIVINHAC[202]

Rubia, le 12 Août 1908

Monseigneur et bien Vénéré Père,

Cette lettre est un duplicata de celle du 20 Juillet dernier dans laquelle j'avais l'honneur de demander à Votre Grandeur de vouloir bien proposer à la Sainte Congrégation de la Propagande le choix du **P. Léonard** [1869-1953] comme coadjuteur pour le Nyansa Méridional. J'ajoutais en même temps quelques raisons pour que son sacre fût fait par **Mgr Streicher** [1863-1952] en Uganda.

Le **P. Malet** [1872-1950] a été prévenu de cette démarche.

Le dernier courrier nous a annoncé l'envoi de deux nouveaux missionnaires partis de Marseille le 10 dernier. Que le bon Maître daigne récompenser Votre Grandeur de cette nouvelle faveur faite à ce Vicariat.

Je me permets de rappeler encore à Votre Grandeur que le Séminaire de Rubia aurait besoin surtout de professeurs allemands pour l'enseignement de cette langue dans toutes les classes. En ce mo-

---

[201] « Résistez dès le début ».

[202] Lettre de Mgr Hirth du 12 août 1908 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095157.

ment, pas un des Pères du Séminaire ne sait suffisamment cette langue, et les élèves en savent plus long déjà que leurs professeurs, ce qui décourage un peu les uns et les autres. Il me semble que nous ne pouvons disposer d'aucun des Pères allemands déjà dans le Vicariat pour le mettre au Séminaire. Il ne m'a pas été possible non plus de trouver encore de Père assez ancien pour diriger ce Séminaire ; moi-même, je n'y suffis pas, mes yeux y voient bien trop peu.

Nous avions cependant de bons éléments parmi les élèves ; mais peut-être que j'ai été trop pressé pour introduire l'allemand comme langue d'enseignement ; les professeurs nous manquent, et j'ai trop présumé de mes forces aussi pour la direction.

Que Dieu veuille sauver sa petite œuvre, si du moins elle peut lui être utile pour gagner des âmes ; nous nous mettons entre ses mains.

Daignez bénir encore vos enfants du Nyansa Méridional, et agréer, Monseigneur et très Vénéré Père, l'hommage des sentiments de profond respect et d'affection filiale avec lesquels j'ai l'honneur d'être

de Votre Grandeur
l'humble fils et obéissant serviteur
J. J. Hirth
P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

93. LETTRE DU 12 AOUT 1908 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[203]

Le 12 Août 1908

Mon bien cher Frère,

Ces jours derniers, par une agréable surprise, me sont arrivées deux boîtes comme colis postaux. Tout est en très bon état, et me trouvant encore à côté du **P. Aloys Meyer** [1873-1965], celui-ci eut vite pris possession de son colis.

Merci au nom du bon Maître, mon bien cher frère, de cette nouvelle marque de bonté que vous avez donnée à nos œuvres.

En ce moment nous essayons de couvrir un peu la nudité de notre première église de Rubia. Nous construisons aussi une résidence pour les Pères employés au Séminaire ; il y en a 4 avec moi pour le moment. Mais il faudra bien augmenter à mesure que les élèves eux-mêmes augmenteront. Je m'aperçois toujours davantage qu'avec ce Séminaire nous avons entrepris une œuvre bien difficile… il faut tout créer ici, et les vocations surtout !

Procurez-nous beaucoup de prières, en même temps que des ressources.

---

[203] Lettre de Mgr Hirth du 21 juillet 1908 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096319. En marge de la lettre : « N° 23 ».

On a reçu à Marienberg votre liste n° 33 portant 445 intentions à 536, 25 marks avec la du 20 Juin 1908. Merci encore

Au Séminaire, il manque bien des genres de livres allemands tant pour professeurs que pour élèves, malgré quelques envois de Trèves. Il faudrait des ouvrages de piété et des classiques.

Envoyez-moi donc chaque fois que vous en dénicherez, des catalogues de vos librairies les plus populaires (pour les 2 spécialités ci-dessus indiquées). Je voudrais commander moi-même. Il y a ici les catalogues de Herder ; ce sont mes seuls.

Agréez mon bien cher frère, avec toute ma reconnaissance l'expression de mes bien affectueux sentiments

Jean-Joseph

94. LETTRE DE MGR HIRTH DU 12 AOUT 1908 A SA SŒUR VIRGINIE[204]

Le 12 Août 1908

Ma bien chère sœur Virginie,

J'ai éprouvé un grand plaisir il y a deux jours en recevant toute une grosse boîte d'objets que vous m'avez envoyés. Il y avait enfin mes fameux bas surtout, 13 à la douzaine, et il y avait de beaux shwals. Je vous remercie tout particulièrement et remercie la bonne maman ; ce que vous m'envoyez aussi, ce sont des reliques pour moi, je pourrais presque le dire, reliques de la chère famille que j'aime toujours davantage, à mesure que nous nous approchons davantage. Ne dites plus que le temps et la distance nous éloignent de plus en plus ; dites plutôt que l'éternité nous rapproche et va bientôt nous réunir.

Merci aussi à toutes les chères bienfaitrices. Le temps ne me permet plus de leur écrire, mais je prie pour que le bon Dieu ne laisse pas refroidir leur zèle.

Quand vous m'enverrez encore quelques objets, mettez-y surtout quelques pales ou corporaux de votre main. Ces souvenirs passent à mon pauvre petit autel comme ont fait les derniers, et aussi tous ensemble nous nous retrouvons tous les jours à offrir le grand sacrifice au divin Maître. C'est ainsi que je fais depuis votre dernier envoi, et la chère maman et vous tous, m'êtes ainsi présents chaque matin.

Que Dieu vous bénisse et bénisse tous les chers petits neveux et nièces qui vous sont plus ou moins confiés.

Je vous embrasse tous, avec la chère maman bien affectueusement dans le Seigneur

Jean-Joseph

---

[204] Lettre de Mgr Hirth du 12 août 1908 à Virginie Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096320.

95. LETTRE DE MGR HIRTH DU 6 SEPTEMBRE 1908 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[205]

Le 6 Septembre 1908

Mon bien cher frère Ernest,

Le n° 23 était du 12/08. Depuis lors j'ai reçu vos numéros :

34 du 20/06 = 573,20

36 du 15/07 = 245, 90

39 du 5/08 = 714,90

On a reçu aussi :

Bulletin 35 du 15/07 = 98 intentions à 121,80

Bulletin 37 dy 17/07 = 102 intentions à 124, 50

Encore une fois merci bien sincèrement pour tant d'envois. La bonne Providence par vos soins multiplie les ressources à proportion du nombre des missionnaires et la grandeur des besoins. Je dis trop cependant en disant « à proportion », car nos nécessités et nos œuvres grandissent bien plus vite que les ressources. Cela m'effraie souvent et m'inquiète, mais Dieu veut sans doute éprouver notre vertu.

Ci-joint, je vous donnerai la statistique de l'année 1907-1908. Mais ne la publiez pas avant Janvier 1909, c'est-à-dire avant Maison-Carrée.

Toute cette année, j'avais bien le sincère désir de vous parler une fois bien longuement de toutes nos œuvres, mais finalement je crois que je devrai y renoncer. Il y a tant d'écritures par ailleurs, et les yeux parfois refusent d'y voir clair, quand il y en a trop.

Par contre, je vous envoie à la fois tout un stock de photographies que je ramassais depuis 3 ans. J'y joins aussi une petite note sur le pays de Marienberg et sur le pays à côté au nord (elle est du **P. Gorju** [1868-1942]). Peut-être que les photos vous inspireront à vous-même un article. Essayez de les propager auprès des bienfaiteurs. Il y a 3 paquets de photos, tous trois recommandés. 1 paquet de 28 grandes, plus 4 doubles (avec note sur Kiziba tiré de notre bulletin belge de 1904)

1 paquet de 118 moyennes

1 paquet de 89 pour stéréoscope

Toutes ou presque toutes sont l'œuvre de notre Frère qui hélas ! depuis 3 ans est à un mois de marche de Marienberg. C'est vous expliquer comme quoi à mon bien grand regret, je n'ai pu vous envoyer encore la mienne que vous attendez depuis si longtemps. Mais je vous envoie dans ces 118 quelques vieux exemplaires qui m'étaient restés de 1904. C'est du rebut que ces quelques photos de Monsei-

[205] Lettre de Mgr Hirth du 6 septembre 1908 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096321-096322. En marge de la lettre : « N° 24 ».

gneur, mais j'ai pensé que cela pourrait suffire pour égayer un peu les petits neveux et nièces. Vous pourriez en donner une donc à chacun et chacune pour m'obtenir surtout quelques prières.

Dans ces 118, il y a aussi quelques gentils exemplaires à les placer. (je crois que ce sont des enfants adoptés par l'œuvre de la Comtesse Ledochowska, une de nos bonnes bienfaitrices).

Pour le groupe de 89, pour stéréoscope, il faudra savoir les bien placer dans cet instrument, en découpant je crois par le milieu – mais je ne suis pas sûr – Demandez cela aux spécialistes.

Ces photos me rappellent encore que vous m'avez annoncé vous-même des photos de la famille que je n'ai pas encore reçues.

J'ai bien remarqué dans votre envoi 39 la somme de 300 marks pour caisse personnelle. Merci spécialement pour ce don, et que le Seigneur soit lui-même votre récompense.

Dans les 3 séries de photos, il y en a quelques unes de grande valeur pour les connaisseurs. Depuis quelque temps, vous me promettez aussi une lettre détaillée : vos nouvelles me feront du bien et me rapprocheront de vous par la prière.

J'entre en retraite demain pour huit jours, et jusqu'au 15 courant, qui sera le 30e anniversaire de mon ordination. Priez que le bon Dieu me permette bientôt de lui consacrer le reste de mes jours dans la prière et le recueillement.

J'ai tant couru les chemins pendant ces 30 ans ! et j'ai si grand besoin d'une ***grande spatium verae penitentiae***[206] !

Je me recommande aux prières de vous tous et particulièrement de celles de votre petite famille d'aumônier, et de la chère **Mère Clémentin** [1836-1918]. Vous embrasserez maman encore pour moi comme je vous embrasse moi-même bien affectueusement dans le cœur de bon Maître

Votre frère
Jean-Joseph

P.S. 7 Septembre 1908 : reçu intentions n° 38 du 5 Août 1908, 212 intention à 261,60.

96. LETTRE DU 7 SEPTMBRE 1908 AU PERE LOUPIAS, SUPERIEUR DE RWAZA[207]

Le 7 Septembre 1908

Mon bien cher Père,

Il me reste quelques instants avant de m'enfermer en retraite. Je vous les consacre, mon bien cher Père, me réjouissant

[206] « Grand espace de vraie pénitence ».
[207] Lettre de Mgr Hirth du 4 août 1908 au P. Loupias, supérieur de Rwaza, A.G.M.Afr., N° 098053-098054.

d'avance de pouvoir faire cette retraite au moins avec vous. Puissions-nous tous tirer profit de nos retraites comme le bon Maître le désire lui-même ! Avec votre lettre du 15 Août, m'arrivait celle à la Comtesse. Vous avez bien fait d'écrire, mais pour quelques-unes des photographies, on essaiera de les remplacer.

Combien il me tarde de recevoir des nouvelles maintenant de vos arrangements de fin de retraite ! On les fera bien sans moi, cette fois encore, mais il me devient bien dur de ne pouvoir plus m'en mêler comme je le désirerais, et la responsabilité que l'on veut m'en faire garder quand même, me devient d'autant plus lourde à porter.

Si l'on vous cède le **Frère Alfred** [1861-1926], soyez tout entiers tous à vous préparer une belle construction à Ruasa ; ne laissez pas perdre le temps au Frère, quoiqu'il soit bien légitime qu'il se repose, non pas tant d'un travail personnel qu'il n'a pas eu à faire, mais des préoccupations et des soucis que créent ces grandes constructions et qui fatiguent beaucoup, surtout les gens timides comme lui. Encouragez beaucoup toujours ce cher Frère, quoique sa manière de faire ne cadre pas toujours avec nos idées et notre manière à nous.

Je voudrais pour votre part vous voir tout entier uni à votre œuvre des conversions. Surtout appliquez-vous à créer toujours plus ce besoin de prosélytisme que nos gens ont si peu. Faites que vos gens s'aiment entre eux et se soutiennent dans la foi. Il faut qu'ils forment une famille, non pas seulement par l'affection mutuelle, mais aussi par une espèce de hiérarchie qui les relie ensemble et les subordonne les uns aux autres en Jésus Christ. Il faut qu'ils sentent entre eux ce lien et cette espèce de dépendance entre enfants et pères dans la foi ; à mon avis, c'est absolument nécessaire pour la persévérance et le bon développement. Là où tout repose sur le missionnaire, tout croule facilement comme nous avons expérimenté, hélas !

Voyez ce que donne la dernière statistique :

Nsasa : neuf baptêmes d'adultes dans les 12 mois.

Ukerewe : neufs baptêmes d'adultes dans les 12 mois.

Aussi l'année se clôt avec près de cent baptême en moins pour 1907-1908, alors que naturellement et logiquement nous aurions dû avoir 500 en plus qu'en 1906-1907.

Ce qui me fait craindre bien plus encore pour l'avenir, c'est le manque d'éducation de notre jeunesse : il y a trop de nos écoles qui sont nulles, et ces stations-là le paieront bien cher.

Chez vous, il faudra réduire maintenant cette prime de chaînettes qui n'a plus les mêmes raisons d'être. Mais faites cela sans secousse et sans rien annoncer à personne. Arrangez-vous pour pouvoir voir vos néophytes en particulier, et là, si vous sermonnez bien et trouvez les bonnes raisons, beaucoup d'entre eux vous écouteront, et travailleront au prosélytisme pour obéir à leur conscience, et à leur foi plus éclairée.

Avec l'expérience que vous avez acquise déjà, vous arriverez à ce résultat.

Ne bornez bientôt plus au catéchuménat actuel qui n'est pas encore assez sérieusement tenu ; mais que dans votre catéchuménat, on recherche la foi et les convictions religieuses ; qu'on ne cède pas à l'entraînement et à l'amour de la nouveauté seulement.

Bon courage, mon bien cher Père, c'est un grand travail que je vous montre là, mais Dieu vous donnera de le faire.

Veuillez agréer, mon bien cher Père, l'expression de mes sentiments les plus affectueusement dévoués en N.S.

Jean-Joseph

97. LETTRE DE MGR HIRTH DU 25 SEPTEMBRE 1908 A MGR LIVINHAC[208]

Rubia, le 25 Septembre 1908

Monseigneur et très Vénéré Père,

J'ai l'honneur d'adresser ci-joint à Votre Grandeur les tableaux et statistiques pour l'année 1907-1908 :

- Statistique pour la Chronique ;
- Etat de la mission pour la Propagation de la Foi – 2 exemplaires ;
- Rapport pour l'œuvre de la Sainte-Enfance.

Quelques-uns de ces tableaux sont à compléter pour quelques chiffres.

Le Rapport destiné à la Sainte-Enfance a été expédié directement aussi aux bureaux d'Aix-la-Chapelle.

Le **P. Roussez** [1867-1935] a bien voulu ajouter aussi un petit rapport annuel pour la Sainte Congrégation de la Propagande ; Votre Grandeur verra s'il y a lieu de le faire parvenir avec la statistique y jointe.

Votre Grandeur demande dans sa dernière du 8 Août quelle peut être la cause du manque d'entente au Ruanda ? Le P. Malet [1872-1950] **croit que c'est la manière de faire du P. Classe ; j'ai essayé de dire au P. Visiteur** [Malet]**, mais sans résultat, que cela ne paraît pas juste, quoique le P. Classe ne se fasse pas d'illusion sur ses fautes. Il y a eu, je crois, pas mal d'exagération, et des critiques bien mal fondées. Et puis à mon avis, le cœur s'en est beaucoup mêlé ; il y a des antipathies inexplicables.**

Si j'avais eu encore la facilité d'écrire, je me serais cru obliger de parler de certaines appréciations, mais vu l'état de mes yeux, je me trouve dispensé de le faire.

---

[208] Lettre de Mgr Hirth du 25 septembre 1908 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095160-095161.

Que Votre Grandeur ne m'en veuille pas ; mon silence me paraît ce qu'il y a dans le cas de plus conforme à la volonté de Dieu, et dès lors le seul pratique pour ne pas augmenter le mal.

Il est bien difficile, même aux hommes expérimentés et de grande vertu, de ne pas laisser percer leurs préférences ou leurs antipathies. Nous essaierons dans notre petit coin de ne pas garder d'amertume au vénéré P. Visiteur [Malet] et le représentant de votre autorité. Que Dieu l'aide à porter sa charge ; elle est assez compliquée pour que nous n'augmentions pas de parti pris ses difficultés.

A la suite de sa visite dans les stations, il y a eu plus d'un malentendu. Votre Grandeur en a eu un écho dans cette lettre du Bukumbi, où un missionnaire rapporte, comme vous m'écrivez, « que s'ils se sont mêlés de placer des chefs de villages c'est sur mes ordres ».

J'ose vous prier, humblement prosterné à vos pieds, Monseigneur et très Vénéré Père de vouloir bien m'aider à réparer, non seulement toutes les tristesses que je vous ai causées, mais aussi tout le tort que j'ai fait aux confrères et aux œuvres.

Si le bon Dieu veut bien soulager bientôt ma charge, comme Votre Grandeur le fait espérer, je promets de mettre bien toutes mes dernières forces à rechercher malgré tout le ***Gaudium cum pace, emendationem vitae***[209] ... et tout le reste que voudra bien m'accorder la miséricorde du bon Sauveur.

Ne craignez pas, je vous prie, très Vénéré Père que je sois trop absorbé par le soin de l'école du Rubia. Je ne distingue même pas une personne à trois pas[210], et n'interviens en rien. Je serai obligé dans quelques jours de laisser les quelques dernières confessions, pour la bonne raison que je ne les entends plus.

Que Votre Grandeur veuille bien prier en ces circonstances surtout pour cette mission, afin que l'Esprit de Dieu lui trouve un digne chef.

Daignez agréer, Monseigneur et très Vénéré Père, l'expression des sentiments de profond respect et d'affection filiale avec lesquels j'ai l'honneur d'être de Votre Grandeur

l'humble fils et obéissant serviteur
J. Hirth
des P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

---

[209] « La joie avec la paix, la conversion de la vie ».

[210] En marge de la lettre : « ?? cependant il remarquait au plafond des églises les toiles d'araignées ».

98. LETTRE DU 13 OCTOBRE 1908 AU PERE LOUPIAS, SUPERIEUR DE RWAZA[211]

Le 13 Octobre 1908

Mon bien cher Père,

Je vous écris sous l'impression de tristesse que m'a causée la mort de ce cher **P. Réant** [1878-1908]. Nous nous y attendions si peu ! Mais Dieu qui sait ce qu'il nous faut, veut sans doute nous faire de nouvelles grâces à cette occasion.

Les retraites m'ont mis en retard pour répondre à votre 29 Août. Depuis lors, j'ai reçu une seule lettre de Marangara, mais celle-ci au moins me donne l'assurance que Dieu y a béni les retraites et que les bonnes volontés s'y sont encore fortifiées. Travaillez-y toujours, mon bien cher Père, pour qu'il y ait une vraie union et entente entre tous nos supérieurs, et avec le P. Vicaire général. Je sais qu'on peut y arriver, pourvu qu'on veuille s'expliquer dans les difficultés et divergences ; pourvu aussi qu'après les explications échangées, on sache céder de son esprit personnel, et prendre un peu sur l'amour propre.

Votre découverte d'un nouveau centre de mission m'a réjoui, comme vous supposez ; cela vient à point, si nous savons bien profiter des indications de la Providence.

Mais que l'on sache surtout être bien discret afin que les protestants ne se mettent pas en travers de tous vos plans. Ne parlez guère de vos projets qu'avec le **P. Classe** [1874-1945].

Ce que vous devez faire surtout maintenant avec beaucoup de soins, c'est de préparer vos chrétiens les plus solides et les plus dévoués et habiles, à devenir au loin de vrais catéchistes. Mais, bien entendu, pas des ***barungu***[212]

Faites pour eux et pour les préparer, ce qui se faisait au commencement de l'Eglise – apprenez-leur à faire la propagande à la Saint Paul, et non à la manière des Batutsis ou des baserkali[213]. Inspirez-vous toujours du Directoire du Catéchuménat où tous ces principes sont bien exposés.

Mgr Livinhac pour montrer combien il approuve cette manière de voir, vient de faire imprimer à mon issu tout ce Directoire sans rien y changer. Il l'envoie même aux autres Vicaires apostoliques. Que cela vous donne confiance à tous pour le suivre sans trop faire d'epikei[214] (sic).

Je bénis Dieu qui vous a fait trouver donc une perle précieuse parmi toutes vos pauvres créatures du Mulera. Mais où allez-

---

[211] Lettre de Mgr Hirth du 13 Octobre 1908 au P. Loupias, supérieur de Rwaza, A.G.M.Afr., N° 098055-098056.

[212] « Des catéchistes à solde ».

[213] « Soldats ».

[214] « Du discernement moral ».

vous bien la cacher pour que le diable ne vous l'enlève point ? Et puis, il paraît qu'elle est jeune !

Je maintiens toujours, malgré tout, la défense, de créer dans votre mission un refuge de femmes, sinon provisoirement. Voici ce que je vous propose. Comme à Ruasa, des femmes répétiteurs de catéchismes peuvent être très utiles, de pieuses veuves surtout, vous pourriez en adjoindre (mais non comme pensionnaire) à cette première fille que P. Dufays [1877-1954] **a trouvée. Elles se formeraient ensemble, puis quand les sœurs seraient à Issavi, votre première irait se former chez les Sœurs, et surtout irait pour y être éprouvée pendant quelques temps. Les Sœurs ont une grâce spéciale pour faire cela, bien plus que les Missionnaires prêtres. Cette indication vous suffit pour le moment.**

Des changements s'imposent nécessairement pour Ruasa si on fait quelque fondation. Que le bon Dieu bénisse ces nouvelles mutations, et récompense par des grâces nouvelles les sacrifices qui s'imposent à vous.

Je me réjouis de voir arriver dans une 10e de jours nos premiers Baleras. Continuez à prier pour eux, pour que tous trouvent à Rubia le chemin du salut pour eux et leurs frères. Nous avons lieu d'être assez content de nos premiers essais d'école, mais nous n'en sommes pas loin et Dieu n'a pas trop secoué encore l'arbre.

Agréez, je vous prie, mon bien cher Père, l'expression de mes plus affectueux sentiments en N.S.

Jean-Joseph

99. LETTRE DU 20 OCTOBRE 1908 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[215]

Le 20 Octobre 1908

Mon bien cher frère Ernest,

Cette fois je vous croyais bien mort, tant vous avez tardé, puis est venu votre mot de Notre-Dame de la Garde, et enfin la lettre n° 14 du 20 J[uillet].

Merci à la bonne Providence qui vous conserve malgré tout. Je suis heureux pour vous que vous ayez pu faire le pèlerinage de Lourdes, où vous avez prié pour nous tous. Cette bonne Mère a-t-elle fait au moins un petit miracle pour vous, en vous rendant quelques forces, et puis un plus grand surtout, en augmentant encore votre désir et le nôtre à tous de l'aimer davantage et de la mieux servir en ce pauvre monde ? Il faut se hâter un peu maintenant pour cela, nous 4 ou 5 surtout qui devons être plus unis dans la prière : vous et Virginie qui n'êtes pas vaillants de santé ; maman et **Mère Clé-**

[215] Lettre de Mgr Hirth du 20 octobre 1908 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096323-096324. En marge de la lettre : « N° 25 ».

mentin [1836-1918] qui sont veilles, et puis moi surtout, qui dois être archi-vieux devant Dieu et les hommes, avec plus de 33 ans d'Afrique !

Merci pour les bonnes nouvelles que vous m'avez données de la famille et des chers Séminaristes. Je m'intéresse surtout à ce cher **Augustin Sauner**, et m'afflige souvent de voir qu'aucune vocation religieuse ne surgit dans toute notre parenté.

A Marie, à mettre en pension, je n'insiste plus après vos explications. Vous êtes au courant de ce qui convient de faire, et suivrez toujours de près cette pauvre chère fille, en laquelle le bon Dieu nous éprouve tous.

Soignez-vous assez du moins votre santé, et faites-vous votre possible pour ne pas créer sur ce point trop de chagrins à la chère maman.

Dites-lui que je vais comme l'ordinaire. Les yeux seuls, sans être souffrants, refusent de plus en plus d'y voir, ce qui ne m'afflige nullement. D'autres à ma place feront bientôt la besogne, et la feront bien mieux.

Je suppose que j'y verrai toujours assez pour me rendre au Paradis ; c'est la seule chose importante.

Recevez encore mes remerciements les plus affectueux pour toutes les sommes annoncées dans votre n° 41 (435, 85) du 20 Juillet 1908. Les messes ont dû rester à Marienberg comme il est réglé, et le bulletin me sera expédié.

Continuez à prier toujours plus les uns pour les autres. Nous avons tous besoin de tant de grâces !

Je prie Dieu qu'il vous conserve tous en pleine santé pour vous permettre pendant de longues années de continuer toutes vos bonnes œuvres. Vous embrassez pour moi la bonne et chère maman, comme je vous embrasse moi-même bien affectueusement dans le Seigneur

Jean-Joseph

Avez-vous bien reçu les 3 paquets de photographies envoyés le 6 septembre dernier avec le n° 24 ?

100. LETTRE DU 20 OCTOBRE 1908 A MGR LIVINHAC[216]

Rubia, le 20 Octobre 1908

Monseigneur et très Vénéré Père,

Le bon Dieu vient de nous envoyer une grande épreuve : le **P. Réant** [1878-1908] est mort dans sa station de Nsasa. Il venait de prendre

[216] Lettre de Mgr Hirth du 20 octobre 1908 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095158-095159.

part à la retraite de Marangara. En rentrant, le 23 Septembre il se sentit très faible, et pendant une dizaine de jours, ses forces baissèrent toujours. Le 4 Octobre seulement, il eut une forte fièvre ; le 5 au matin, le cher confrère expirait, muni des sacrements de l'Eglise. Le **P. Lecoindre** [1878-1960] était seul pour l'assister, le **P. Knoll** [1880-1951] pendant ce temps prenait part à la retraite de Kaninya-Urundi.

Que Votre Grandeur veuille bien intercéder pour nous, pour que ce sacrifice que Dieu nous demande devienne pour notre mission et la Société une nouvelle source de grâces.

Votre dernière du 27 Août m'apporte « votre plus vif désir » de me voir prendre le chemin de la côte. Merci, bien Vénéré Père et Seigneur, pour une si grande sollicitude. Votre Grandeur insiste tellement que ce désir est un ordre. Que Dieu veuille bien me donner les dispositions nécessaires pour faire ce voyage comme il le désire !

Pour nommer cependant le Vicaire qui doit me remplacer, Votre Grandeur m'écrivait précédemment qu'il fallait en référer au **P. Malet** [1872-1950] ; c'est ce qui a été fait en Juillet dernier, je lui indiquais le **P. Léonard** [1869-1953]. Le **P. Visiteur** [Malet] ne m'a rien répondu à ce sujet, quoiqu'il m'ait écrit qu'il avait reçu ma lettre. J'hésite à lui envoyer un exprès dans l'Unyanyembe, car ce sera un peu long, et verrai dans quelques jours à Rubia, le **P. Léonard** qui vient prêcher aux élèves du Séminaire leur petite retraite d'entrée. Le **P. Léonard** [1869-1953] sera sans doute au courant déjà de l'affaire et je pourrai ainsi me mettre en route sans retard.

Au Ruanda, le P. Classe [1874-1945] et les confrères travaillent, je crois, à rétablir l'union parmi eux, et il y a eu bon progrès déjà ; celle-ci serait bientôt complète, si les confrères savaient que le P. Classe a <u>la confiance</u> de ses Supérieurs.

Le Père se rend bien compte qu'il a commis des erreurs ; il s'est fait illusion en croyant devoir suivre l'exemple de certains anciens. Mais je crois, que le Père ne s'obstine pas dans ses illusions et tâchera d'agir selon vos instructions.

Pour le moment, une direction est absolument nécessaire au Ruanda, et c'est lui qui me paraît le plus capable de la donner. Les protestants font tous leurs efforts pour arrêter les conversions et ils ne réussiront que trop en cela. A nous de nous organiser mieux et de pousser plus activement nos œuvres maintenant. Le Père me semble mieux comprendre cela que tout autre, et il me paraît aussi le mieux doué pour cela. C'est lui qui jusqu'ici, a le mieux su <u>traiter avec les autorités allemandes, avec le roi et les grands</u> ; c'est lui qui connaît le mieux le pays et la langue. Les deux missions aussi qui font le plus de baptêmes maintenant sont Issavi où le Père a été pendant 1906-07 et Ruasa, où il a passé de 1903 à 1906.

Si l'on aide et soutient le Père, la mission y gagnera plus que si l'on achève de diviser et de décourager. Déjà le **P. Lecoindre** [1878-1960] au Kissaka, à la suite de ces malentendus et du désarroi depuis un an, en arrive à faire un peu à sa tête, dans une démarche auprès du Résident, et puis 15 jours après à se décourager devant l'insuccès. Aucun Père, mieux que lui dans la fondation de Marangara pendant 3 ans, n'avait su bien manœuvrer cependant avec les difficiles Batutsis.

Le **P. Léonard** [1869-1953] est absolument étranger au Ruanda ; il devra y résider quelque temps avant de le connaître.

Votre Grandeur a bien voulu nous faire envoyer les « Instructions du Cardinal Fondateur aux missionnaires », ainsi que le Directoire du catéchuménat. Pour ce dernier j'ose demander de laisser entre les mains des confrères une 2e édition qui leur a été communiquée depuis Février dernier. On avait trouvé qu'il manquait à la 1ère édition tout le chapitre expliquant la formation morale à donner aux catéchumènes. J'apporterai cette nouvelle édition pour la soumettre à Votre Grandeur.

Daignez en attendant, Monseigneur et très Vénéré Père, bénir encore cette mission et agréer l'expression des sentiments de profond respect et d'affection filiale avec lesquels j'ai l'honneur d'être

de Votre Grandeur
l'humble fils et obéissant serviteur
Jean-Joseph
P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

101. LETTRE DU 20 OCTOBRE 1908 AU PERE LOUPIAS, SUPERIEUR DE RWAZA[217]

Le 20 Octobre 1908

Mon bien cher Père,

J'ai reçu la lettre du 30 dernier par laquelle vous m'annoncez vos deux recrues pour Rubia. Je n'attends pas qu'ils soient là pour vous écrire ce petit mot, crainte d'être surpris alors par le temps.

Comme c'est le premier envoi toujours qui est le plus difficile, je vous suis particulièrement reconnaissant d'avoir bien voulu y mettre la main pour faire cet envoi dès cette année. Il faudra quand même vous arranger pour que cette rentrée de Rubia se fasse chaque année ; obtenez le plus tôt possible que vos aspirants se préparent réellement pendant 2 ans. Pour qu'on fasse quelque chose avec ces élèves à Rubia, il faut tout d'abord que ces élèves soient aussi bien disposés et préparés que possible.

---

[217] Lettre de Mgr Hirth du 20 Octobre 1908 au P. Loupias, supérieur de Rwaza, A.G.M.Afr., N° 098057-098058.

Que la bonne Mère bénisse encore vos néophytes et en particulier les derniers régénérés. N'avez-vous pas en trop de découragés pour refus au Rosaire ? Ces découragements, il faut bien les prévenir et ne pas s'y exposer.

Pour aujourd'hui, je me contente de vous signaler spécialement une œuvre que je dois laisser à votre initiative : il s'agit de la préparation de catéchistes.

Nous n'aurons pas de maison de formation encore pour les y interner.

C'est donc à chaque Supérieur de discerner ceux des ses chrétiens qui auront les meilleures aptitudes plus tard pour exercer cette fonction. Dès maintenant ces gens doivent être exercés, tant pour la théorie que pour la pratique, sans qu'il soit nécessaire de leur donner cependant quelque titre spécial, ni de les placer au loin en les faisant sortir de leur vie ordinaire. Il me semble que pour réussir, il faudrait éviter surtout de faire croire à ces gens qu'ils exerceront un métier à part. Tous ceux qui chez nous, dans le Vicariat, ont jusqu'ici exercé ce métier y ont presque perdu la boule ; ils sont devenus des orgueilleux, et nous ont fait souvent plus de mal que de bien.

J'accepte volontiers qu'une fois bien formés, ces gens reçoivent une bonne récompense, bien proportionnée à leur travail, mais qu'on évite surtout d'en faire des espèces de fonctionnaires, s'assimilant à ceux du gouvernement, ou aux fac-totum[218] (sic) des marchands étrangers.

Continuez, mon bien cher Père, à faire tout votre possible pour que dans tout le Ruanda et parmi les Supérieurs surtout, il y ait parfaite union des esprits et des cœurs.

Croyez-moi, mon cher ami, votre toujours bien affectueusement dévoué

Jean-Joseph

102. LETTRE DU 15 NOVEMBRE 1908 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[219]

Le 15 Novembre 1908
(partie de Bukoba)

Mon bien cher frère Ernest,

Afin que d'autres ne me préviennent auprès de vous, je vous annonce dès aujourd'hui que je suis en instances auprès de nos supérieurs et de Rome pour obtenir un coadjuteur.

---

[218] « Hommes à tout faire ».

[219] Lettre de Mgr Hirth du 20 octobre 1908 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096325-096326. En marge de la lettre « Confidentiel ».

Mes yeux, sans être malades sont devenus trop peu clairvoyants pour qu'en conscience je puisse rester seul chargé du fardeau de tout ce vicariat. Les œuvres y progressent rapidement, les difficultés de même ; la responsabilité croît d'autant.

Notre vénéré Supérieur Général insiste encore pour je rentre. Je compte m'embarquer donc à Bukoba vers la mi-Décembre pour me rendre à Maison-Carrée.

Le séminaire d'ici est confié au **P. Dennefeld** [1870-1925], revenu auprès de moi depuis 8 jours, et le Vicariat sera dirigé par le **P. Léonard** [1869-1953] (un Lorrain allemand) devenu mon vicaire général pour la circonstance.

Je voudrais, mon bien cher frère Ernest [1868-1933] que vous ne disiez rien aux nôtres, et à maman surtout, de ma présence en Algérie. Je ne refuse pas sans doute de vous revoir. Dieu sait combien je tiens à vous embrasser encore une fois, mais je ne prévois pas du tout quand cela pourra se faire.

Et puis aussi, si on ne peut rien changer à ma myopie, je ne serai guère présentable en bonne société, et gagnerai à me cacher. Enfin laissons tout cela au bon Dieu, et en attendant gardez bien le silence. Je dis la même chose à Trèves.

On vous sera très reconnaissant, mon cher **Ernest** [1868-1933], si vous pouvez continuer à adresser des intentions de messes à Marienberg. Ces jours derniers encore on en manquait ; les prêtres augmentent rapidement dans le Vicariat.

Quant aux autres envois, s'il y en a de faits, ne vous inquiétez de rien, **Père Léonard** [1869-1953] percevra tout et saura le bien placer. Aussi bien n'est-ce pas à ma petite personne que vous envoyez, mais bien à nos chers néophytes.

P. Meyer [1873-1965] a quitté Rubia pour Marienberg ; sa santé est bonne.

Au passage à Marseille, je vous enverrai un mot si possible pour vous dire que je continue sur Maison-Carrée.

Vos lettres sont toujours plus rares. Etes-vous souffrant ? ou vous obstinez-vous à m'attendre au pays ?

Que Dieu vous garde tous ! Il me semble que je serai à côté de vous, quand je me trouverai à Maison-Carrée.

Je me confie pour tout à la bonne Providence et vous embrasse tous, maman surtout, bien affectueusement en N.S.

Jean-Joseph

103. LETTRE DU 1ER DECEMBRE 1908 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[220]

Le 1er Décembre 1908

Mon bien cher frère Ernest,

Dans ma dernière je vous ai annoncé mon prochain voyage. Comptant m'embarquer le 14 à Bukoba, je ne dois passer que 2 jours à Mwanza et arriver vers Noël à Mombassa, donc m'embarquer à la côte fin Décembre, s'il y a un bateau, sinon en Janvier.

On vient de recevoir votre n° 42 (messes) portant 826, 96 marks et l'envoi n° 43 portant 887, 60 marks.

Jamais votre envoi de messes n'a été accueilli avec plus de joie, non seulement parce qu'il était plus considérable, mais parce qu'il n'aurait pu venir plus à point. On manquait de messes et les 687 messes ont été écoulées dans les huit jours. Songez que nous sommes maintenant 60 prêtres dans le Vicariat.

Je prie le bon Dieu qu'il bénisse vos travaux du ministère et continue à bénir de votre charité encore le missionnaire.

Pressé comme je le suis avant mon départ, je ne puis guère donner d'expansion à mes sentiments à votre égard à l'occasion de la nouvelle année, mais comptez bien que je ne vous oublierai pas en route, moins qu'au poste, car je serai moins bousculé. Bonne année encore à la chère maman pour la 80e fois, s'il plaît à Dieu ; bonne année à vous tous, avec mention spéciale de la chère Virginie ; bonne année à toute la chère famille jusqu'aux membres les plus éloignés ; bonne année encore au Seigneur à tous les chers bienfaiteurs.

J'écrirai quelques petites lettres dès que je le pourrai. Souhaitez de ma part une sainte année à la bonne **Mère Clémentin** [1836-1918].

Je vous embrasse encore une fois tous dans le Cœur divin de N.S.

Jean-Joseph

104. LETTRE DU 15 DECEMBRE 1908 A SA SŒUR VIRGINIE[221]

Le 15 Décembre 1908

Ma bien chère sœur Virginie,

Il faut bien que je vous envoie un tout petit mot, ne serait-ce que pour vous redire que je vis toujours avec vous dans le Cœur du Bon Maître. Combien je suis heureux de me sentir soutenu par vos bonnes prières : c'est ce que je viens d'écrire aussi à notre chère **Mère Clémentin** [1836-1918]**.**

---

[220] Lettre de Mgr Hirth du 20 octobre 1908 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096326 (bis). En marge de la lettre : « N° 27 ».

[221] Lettre de Mgr Hirth du 15 décembre 1908 à Virginie Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096327.

Au reste je me fais vieux quoique depuis bien des années Dieu m'ait conservé sans me faire passer par de trop grosses maladies. Il n'y a que les yeux qui commencent à me gêner beaucoup, comme notre cher aumônier a dû vous dire. Je n'y prouve jamais de mal, mais la vue est devenue bien courte. Cela n'empêche nullement qu'on ne soit parfaitement content et même dans la joie. Dieu fait bien ce qu'il fait. Je ne vous donne aucune nouvelle de nos missions, sinon que le travail y augmente toujours ; les difficultés et les consolations font de même, ce qui prouve que le bon Dieu est assez content de nous.

Vous trouverez sans doute quelques détails dans les Bulletins des missions de Janvier, quoique nos missionnaires du Süd-Nyanza ne trouvent guère le temps d'écrire.

Merci encore pour les travaux que vous continuez à faire pour nous, et remerciez la chère maman de ma part. **Ernest** [1868-1933] m'a écrit l'aumône que vous m'avez envoyée, ainsi que celle de maman ; je promets de penser à vous à chaque fois que je monterai à l'autel surtout.

Quand nous reverrons-nous pour quelques minutes au moins, ma bonne et chère sœur ?... demandez cela au bon Dieu.

Je vous laisse entre ses mains et sur son Divin Cœur et me dis encore

votre tout vôtre
Jean-Joseph

105. LETTRE DU 15 DECEMBRE 1908 A SON FRERE XAVIER[222]

Le 25 Septembre 1908

Mon bien cher frère Xavier,

Me voici encore à la fin de l'année avec un tout petit mot pour vous et les vôtres. Je souhaite tout d'abord que Dieu vous bénisse tous très abondamment, vous, votre Rosalie, et les chers enfants. Qu'il vous garde pendant l'année nouvelle en bonne santé tant pour le corps que pour l'âme surtout ! Je prie notre cher Sauveur tous les jours pour vous, et lui demande de vous donner beaucoup de grâces pour l'éducation des chers enfants surtout. Leur âme est entre vos mains ; si vous remplissez bien votre devoir envers vos enfants, ils n'auront pas trop de peine à aller en paradis ; mais si vous manquez à votre devoir, ces chers enfants eux-mêmes seront bien exposés.

Je sais bien peu ce qui se passe chez vous et dans votre monde civilisé ; mais ce que je puis deviner facilement, c'est que quelquefois les temps doivent être bien durs pour vous. Il me faut prendre pa-

[222] A.G.M.Afr., Lettre de Mgr Hirth du 25 septembre 1904 à Mr Xavier Hirth, Casier 303, N° 096328.

tience, beaucoup travailler toujours et même peut-être beaucoup souffrir : c'est ce que nous faisons tous sur cette terre. Faisons-le généreusement afin de gagner un peu le Ciel au moins par nos peines et nos travaux de tous les jours.

De nos missions je ne vous donne pas de nouvelles, sinon que Dieu continue à bénir nos travaux. Nous avons fait dans ce Vicariat environ 3 500 baptêmes nouveaux dans l'année.

Ne m'oubliez pas devant le bon Dieu. De mon côté, je pense souvent à vous au Saint Sacrifice surtout.

Je vous embrasse bien affectueusement et prie Dieu encore de bénir toute votre maison.

Votre frère
Jean-Joseph

106. MORCEAU D'UNE LETTRE DISPARUE ECRITE DEBUT 1909 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[223]

…

A mon sujet, si vous le croyez avantageux, vous lui direz que je ne suis pas loin, car je prévois bien qu'il me sera assez difficile d'éviter complètement une visite en Allemagne. Mais surtout ne publiez rien au sujet de ma rentrée : **P. Froberger** [1871-1931] pourra bien vous dire que je ne sais plus ni allemand ni français. Sitôt que je saurai quelque chose de plus précis, je m'entendrai avec vous au sujet de mon passage.

Vous aurez bientôt jugé par vous-même que je suis bon tout au plus à mettre au repos.

Priez un peu le bon Dieu pour que dès maintenant on me laisse le plus de repos possible ; j'aurais tant besoin de prier et uniquement de prier !

Je vous embrasse tous bien affectueusement dans le Cœur du bon Jésus

Jean Joseph

* LETTRE DU P. DENNEFELD DU 1ER JANVIER 1909 A L'ABBE ERNEST HIRTH[224]

Rubia, le 1er janvier 1909

Révérend et cher Monsieur,

Monseigneur est en route pour l'Europe ; la lettre que vous lui avez envoyée de la date du 23 novembre et qui vient d'arriver aujourd'hui –

[223] Lettre de Mgr Hirth du 20 octobre 1908 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096329.
[224] Lettre du P. Dennefeld du 1er janvier 1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096330.

par une heureuse, coïncidence – suivra sa Grandeur à Maison-Carrée sauf les intentions de messes, conformément aux instructions que Monseigneur nous a laissées.

L'envoi de messes d'aujourd'hui est n° 44 – 779 messes = 951, 45 marks du 23 novembre 1908. L'envoi précédent = n° 42 du 15 octobre 1908, contenait 687 intentions = 826, 90 marks et non 779 intentions = 951, 45 marks comme le porte votre communiqué d'aujourd'hui, par méprise sans doute avec la somme du n° 44.

Les intentions viennent cette fois-ci combler un grand vide ; car par suite de la mort du trésorier général, les envois réguliers de la Maison-Mère ont des retards pour le moment. Un merci donc d'autant plus surtout au nom des confrères du Vicariat.

Je suis heureux d'avoir cette occasion favorable pour vous offrir, Révérende et cher Monsieur l'Aumônier, mes vœux affectueux pour cette année nouvelle et pour vous prier de vous en faire l'aimable interprète auprès de votre vénérée Maman, de Mademoiselle votre Sœur, de la bonne tante de Ribeauvillé, de toute votre famille et de la Révérende Mère prieure du Bon Pasteur.

C'est le R.P. Administrateur qui m'apporté tout à l'heure la note concernant les noms à ce pli pour sa Grandeur. Car je me trouve en pleine retraite annuelle ; je l'ai interrompue cet instant, afin que la réponse puisse atteindre encore le prochain bateau à Bukoba.

Veuillez agréer, Révérend et Cher Monsieur l'Aumônier l'expression de mes sentiments d'affectueux respect en Notre Seigneur.

M. Dennefeld

* LETTRE DU PERE FROBERGER DU 7 JANVIER 1909 A L'ABBE ERNEST HIRTH[225]

Rubia, 1er janvier 1909

Mon cher abbé et ami,

Ci-joint, je Vous envoie le reçu de la somme envoyée pour Monseigneur Hirth ; veuillez avoir la bonté d'annoncer Vous-même chaque fois à Monseigneur la destination des sommes envoyées, car nous nous contentons de les mettre à son compte à Marseille pour sa mission.

Mgr Livinhac désire que le voyage de Mgr Hirth reste secret, surtout en Alsace afin qu'on ne l'importune pas par des invitations ; il a besoin d'un repos absolu pendant quelques mois. Je pars lundi le 18 Janvier pour Maison-Carrée ; j'y resterai 15 jours. Du retour j'espère vous voir.

Tout à Vous en Notre Seigneur

J. Froberger

[225] Lettre du P. Froberger du 7 janvier 1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096331.

107. LETTRE DU 15 JANVIER 1909 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[226]

Marseille, le 15 Janvier 1909

Mon bien cher abbé Ernest,

Remercions ensemble tout d'abord la bonne Providence qui même dans la plus mauvaise saison m'a amené à bon port. Nous sommes rentrés à cinq de Mombassa. Dès mon arrivée ce matin à la procure, on m'a remis votre chère lettre du 29 dernier (retournée de Maison-Carrée). Comme j'ai 3 ou 4 jours à passer ici avant de me réembarquer pour Maison-Carrée, je ne fais que vous annoncer dès aujourd'hui mon heureuse arrivée en bonne santé.

Mais pour que vous ne vous fassiez pas de chagrin inutile à mon sujet, je vous donne de suite quelques raisons pour vous expliquer un peu ma lettre du 15 novembre 1908. Dieu seul sait combien je vous affectionne tous et combien je serais heureux de vous embrasser bientôt. Mais il me faut tout d'abord tenir compte des Règles de notre Société des Pères Blancs. Elles n'autorisent pas les longs séjours dans la famille, ce que j'ai fait en 1895 est une telle exception qu'on ne tiendra pas à la renouveler, et je vous prie de ne pas non plus vous mettre en avant pour la demander.

Pour le moment, et avant d'avoir vu nos supérieurs de Maison-Carrée, je ne vois pas bien comment je pourrais vous contenter avec quelques jours seulement ; ne voudrez-vous pas me présenter aux principaux bienfaiteurs au moins. Comment venir au pays sans voir quelques autorités, les évêques de Strasbourg, de Trèves, et puis courir encore à Berlin, pour rendre les visites que certaines Excellences au moins nous ont faites à Marienberg dans les dernières années… Vous devinez combien cela m'est difficile, maintenant surtout que je ne parle plus que la pauvre langue des nos Nègres ?

Voilà quelques-unes des plus grosses raisons contre mon voyage en Alsace et en Allemagne. Je vois bien qu'il y en a beaucoup plus.

Remettons tout cela au bon Maître, qui trouvera ce qu'il y a de mieux.

En attendant je m'en vais à Maison-Carrée pour quelques mois sans doute. Assez souvent je pourrai vous envoyer un petit mot. Vous aussi, écrivez. Je ne vois pas pourquoi vous ne m'avez pas envoyé les 8 pages préparées déjà au 29 dernier. Peut-être y aurais-je trouvé de quoi vous orienter au sujet de vos relations avec le **P. Léonard** [1869-1953] qui est d'ailleurs un Deutsch Lothringer[227] qui sait plus d'allemand que moi.

---

[226] Lettre de Mgr Hirth du 15 janvier 1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096332-096333.

[227] « Un Lorrain allemand ».

Ne vous préoccupez pas de ma santé ; on est anémié comme le sont tous ceux qui ont passé quelques années à l'équateur. Si mes yeux ont baissé beaucoup dans les derniers temps, je n'en suis pas plus malheureux, bien au contraire. Le bon Dieu fera bien mieux son travail par d'autres que moi, si cela lui plaît. Et si moi-même grâce à ma myopie je pouvais obtenir une demie retraite au moins, combien je serais heureux de faire un peu de pénitence à la fin de mes jours. Demandez cette grande grâce pour moi dans toutes vos prières.

Je n'ose pas annoncer à cette chère maman mon retour en Algérie avant que je sache ce qui pourra se faire en été. A son âge, il ne faut pas s'exposer à lui donner de trop violentes émotions. Vous l'embrassez mille fois pour moi, et je suis heureux de me sentir un peu plus près de vous, pour prier d'autant plus pour vos âmes qui me sont si chères dans le Seigneur.

Quant à notre sœur Virginie, vous la préviendrez si vous le jugez opportun ; elle sera bien femme, j'espère, à garder au moins un pareil secret.

Si possible, je vous enverrai de Marseille mon paquet de lettres annuel à la parenté et aux bienfaiteurs. Je comptais un peu le faire sur mer, mais avec le mal de mer, on n'est pas vaillant.

Avant de quitter le Nyanza, j'ai eu juste le temps de recevoir vos quelques envois de livres, que j'ai confiés au **P. Dennefeld** [1870-1925]. Il y avait 2 ou 3 ouvrages de pédagogie. Le Camus, etc.... S'il plaît à Dieu je les retrouverai.

Vous me ferez grand plaisir si vous m'envoyez de suite à Maison-Carrée le « **Vénérable Tschiderer**[228] ». Je compte bien vous réquisitionner plus d'une fois encore pour vous offrir devant Dieu l'occasion d'exercer la générosité et la bonne charité.

Ne m'envoyez pas d'argent en attendant.

Je vous embrasse tous plus affectueusement que jamais dans le Cœur du Bon Maître

Jean Joseph

Le cher **Frère Jean** est venu me prendre à bord, mais je n'ai guère pu le voir encore.

108. LETTRE DU 23 JANVIER 1909 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[229]

Marseille, le 23 janvier 1909

Mon bien cher Aumônier,

Voici quelques lettres ; voyez-les toutes et n'envoyez

[228] Voir la note n°188.

[229] Lettre de Mgr Hirth du 23 janvier 1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096334-096335. En marge de la lettre « N° 1 ».

que celles qui pourront faire un peu de bien. J'ai eu bien de la peine à les faire telles quelles ; il y a un peu de fatigue, et puis surtout, on ne me laisse pas de repos ; même chez nous, tant de confrères viennent me trouver, et de mon côté j'ai tant de visites à faire à tous ceux qui forment ici l'état major de la Société.

J'ai bien quelque part une liste encore de noms de bienfaiteurs et bienfaitrices que vous m'avez envoyé dans l'année 1908. Mais je crois que pour le moment je ne leur écrirai pas. Cependant ne vous gênez pas pour me le dire si vous avez certains curés ou autres qui pourraient se froisser de mon silence ; dans ce cas j'écrirai de suite. Sinon, je respirerai d'abord un peu, et reposerai mes yeux.

Ne vous alarmez pas de ce que vous lirez dans quelques lettres ci-jointes ; il faut bien que je tâche d'exciter un peu la piété des bienfaiteurs. Je compte sur vous pour leur parler de notre statistique du Vicariat du 30 Juin dernier ; vous avec dû la trouver dans l'Afrika Bote de Trèves ou dans le bulletin français de notre Société.

Après vous avoir envoyé ma première de Marseille, je n'ai plus eu le temps de vous écrire une seconde comme je vous disais. Un télégramme de Maison-Carrée me demandait de me réembarquer de suite, et me voilà à Maison-Carrée depuis le 18 (Janvier). Je trouve qu'il fait frais, mais ne souffre pas du froid, surtout à côté de la cheminée.

P. Froberger [1871-1931] est ici depuis hier, mais je ne l'ai guère vu encore.

Je sens aussi que d'ici quelques jours au moins, je n'aurai pas la tête bien en place ; c'est toute une nouvelle acclimatation à faire, et la vie est vite usée avec tous ces changements. Mais tant mieux, on sera plus vite en paradis : ce n'est que pour y arriver que nous sommes ici-bas, je pense.

Merci pour le « Tschiderer » que j'ai reçu hier ; je suis heureux de savoir ainsi que vous vous tranquillisez à mon sujet.

Je vous recommande encore de ménager beaucoup la chère maman.

[La suite de la lettre a disparu]

109. FINALE DE LA LETTRE DU 31 JANVIER 1909 (?) A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[230]

En réponse à votre 29 dernier :

Autant que je me rappelle, j'avais reçu à Rubia jusqu'à la fin de Novembre 1908 toutes vos listes d'intentions de messes, sans lacunes. Le **P. Léonard** [1869-1953] ou un

[230] Finale de la lettre de Mgr Hirth du 31 janvier 1909 (?) à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096335. Le début de la lettre a été perdu.

autre sont prévenus par moi, qu'ils ont à vous signaler de suite toute lacune qui serait remarquée dans vos numéros d'envoi. Quant à l'argent des messes, vous pouvez vous en tenir à l'assurance ci-jointe, que je vous donne pour que vous la conserviez dans votre registre des messes.

Même si vous avez des paquets déjà faits de livres ou d'autres objets, ne les envoyez pas à Trèves ; attendez-moi. Pour solfège ne cherchez plus. Pour livres latins, prenez ce qu'on vous donnera gratis, sans chercher davantage. Je vous orienterai mieux de vive voix.

Gardez pains à cacheter, les bas et linge d'église, rien n'est pressé maintenant et ne dépensez pas votre argent ; je me chargerai, si vous voulez, de vous le faire dépenser un peu plus tard ; je ne serai pas si embarrassé pour le dépenser, que vous sans doute pour le trouver.

Je ferai votre commission au **Père Froberger** [1871-1931] qui est ici pour quelques jours. Lui-même vous expliquera sans doute que c'est devenu une habitude que les missionnaires passent ordinairement 15 jours au plus dans la famille ; mais on peut passer plus longtemps dans les maisons qu'a notre Société à proximité.

J'ai rappelé votre souvenir à **Mgr Livinhac** [1846-1922]. La brochure que vous lui avez demandée, je pourrai vous la faire voir un peu plus tard ; elle est plutôt spéciale aux missionnaires. Mais je vais vous envoyer dans 2 jours, ou sinon par le **P. Froberger** [1871-1931], une brochure semblable ou à peu près, plus la vie du **P. Lourdel** [1853-1890].

Vous savez que notre pays des environs de Bukoba est assez semblable au pays de l'Uganda, décrit dans cette vie du **P. Lourdel**.

Voici 2 semaines déjà que je suis à Maison-Carrée. J'y suis bien, et ne manque pas de me chauffer soit au poêle, soit au soleil.

Dites à la bonne maman et à la chère **Virginie** de prendre patience et de me rendre quelque peu les prières que je fais pour vous tous. Ne dépensez surtout aucun argent pour me préparer une réception ; Dieu sera bien plus content, si vous donnez cela pour nos œuvres.

Je vous embrasse tous encore bien affectueusement en N.S.

Jean Joseph

Je n'oublie pas notre cher et Vénéré **Chanoine Erhardt**.

110. LETTRE DU 3 FEVRIER 1909 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[231]

Maison-Carrée, le 3 février 1909

Mon bien cher frère Ernest,

[231] Lettre de Mgr Hirth du 3 février 1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096336-096337. En marge de la lettre « N° 2 ».

J'ai voulu attendre votre lettre avant de vous écrire, c'est afin de ne pas exposer toujours nos lettres à se croiser en route.

Me trouvant maintenant si près de vous, je m'attache d'autant plus à tous les détails que vous me donnez.

En réponse à votre lettre du 21 dernier à laquelle vous avez adjoint celle du 1er Décembre, voici :

1) n'envoyez jusqu'à nouvel ordre de ma part à Marienberg, que les listes d'intentions de messes, comme vous faites régulièrement depuis si longtemps ; vos listes on les trouve maintenant parfaitement correctes.

2) N'envoyez aucun livre ni aucun autre objet, continuez à collectionner tout cela chez vous, cela ne vous embarrassera pas trop, je pense. Et puis quand je pourrai vous faire visite en été, il me sera facile de vous orienter.

3) N'envoyez non plus aucun argent, soit pour rachats, soit autre, sinon l'argent des intentions de messes, que vous pourrez toujours adresser à Trèves par exemple 50 marks pour 40 intention de messes et pas plus, ou même simplement 80 marks pour messes au Sud-Nyanza.

4) Si vous avez des rachats pressés, vous n'avez qu'à me signaler d'abord.

5) Pour les livres déjà envoyés, le **P. Dennefeld** [1870-1925] ne manquera pas de me les signaler ces jours-ci. On tenait surtout à avoir des spécimens de grammaire allemande très élémentaire. Attendons donc réponse du **P. Dennefeld** [1870-1925].

6) Ici à Maison-Carrée, ne m'envoyez pas d'autres livres en attendant, car votre **Tschiderer** me suffit pour longtemps. Je n'ai pas tellement de loisirs.

Je vous félicite de vous trouver si bien au physique et au moral surtout de votre voyage de Lourdes. J'ai bien eu envie quelquefois aussi de songer à ce pèlerinage, mais maintenant je suis une vieille machine qui gagnera sans doute bien plus encore à aller voir la bonne Mère en Paradis qu'à la saluer à Lourdes !... Et puis avec une mitre, on est exposé à bien mal prier dans des lieux si courus par la foule.

Pour notre Marie, la pauvre, je ne puis que prier ; vous savez mieux que moi ce qu'il peut falloir pour elle.

Je vous répète que je n'ai jamais trouvé aucune trace de la photographie de Xavier par contre la vôtre qui vous représente entre maman et Virginie, je l'ai toujours avec moi.

[*Une partie de la suite a été perdue*]

Je soussigné, certifie que toutes les intentions de messes expédiées à la mission du Sud-Nyanza sont acquittées régulièrement dans le laps du temps concédé à la Société des Pères Blancs par les

Indults spéciaux que celle-ci a obtenus du Saint Siège. Le registre des messes du Vicariat est soumis tous les six mois à un Visiteur spécial

Maison-Carrée, 3 Février1909

Jean Joseph Hirth
Vic. ap. Ny. M.

A Mr l'Aumônier E. Hirth
Modenheim

111. LETTRE DU 5 FEVRIER 1909 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[232]

Le 5 Février 1909

Mon bien cher Aumônier,

A la bonne heure ! nous vivons côte à côte avec des courriers si fréquents. Je réponds de suite à votre dernière du 1er courant, reçue ce matin. Ce que je passe sous silence vous le trouverez, je crois dans les lettres précédentes.

Tout d'abord, dites bien à cette chère maman que je suis avec elle tous les jours dans mes chétives prières. Je demande au bon Jésus de nous la conserver encore, et de le faire pour son bien et pour le nôtre. Ayez soin vous-même de prendre les aides nécessaires, vous et **Virginie**, car vous ne devez pas trop vous fatiguer.

Pour les envois d'argent que vous avez faits ne vous préoccupez pas plus que pour les messes. Il suffit d'ailleurs que vos sommes soient à Trêves ; à partir de là elles ne peuvent plus s'égarer.

Mais rappelez-vous encore qu'en dehors des honoraires de messes, vous ne ferez plus aucun envoi d'argent, avant de m'en avoir référé ; nous arrangerons cela chez vous.

Depuis 3 ans au moins je ne corresponds plus avec **l'Aumônier Wurcker**, et serai donc gêné quand je le reverrai. Veuillez le saluer au moins de ma part. Quoique je n'aie pas de lettres de lui, ferais-je bien de lui envoyer un mot ? Dans ce cas, donnez-moi son adresse.

Ne m'envoyez pas de catalogues, ni non plus au **P. Dennefeld** [1870-1925].

P. Froberger [1871-1931] tardera à rentrer à Trèves ; il fait un tour dans plusieurs de nos stations de l'Afrique du Nord.

Je vous embrasse encore, et me recommande à vos bonnes prières.

Bien affectueusement vôtre
Jean Joseph

---

[232] Lettre de Mgr Hirth du 5 février1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096338. En marge de la lettre « N° 3 ».

112. LETTRE DU 23 FEVRIER 1908 A SA SŒUR VIRGINIE[233]

Le 23 Février 1909

Ma bonne Virginie,

De Marienberg, on vient de me renvoyer deux de vos lettres de Septembre et Novembre 1908. J'allais vous écrire, mais il faut remettre un peu plus tard, comme vous expliquera notre cher Aumônier. Cette année, le bon Dieu m'accorde un carême en grand silence comme je ne puis en avoir qu'une fois dans ma vie. Priez beaucoup pour moi qui de mon côté vous recommanderai plus que jamais au bon Maître et à sa Sainte Mère.

Je reste votre bien affectueusement vôtre.

Jean Joseph

113. LETTRE DU 23 FEVRIER 1909 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[234]

Maison-Carréé, le 23 Février 1909

Bien cher Aumônier,

Votre n° 3 du 18 Février est venu juste à temps pour que je pusse vous griffonner encore ce mot. Si vous avez quelque chose de plus pressant vous pourrez me l'écrire vers le Dimanche de la Passion.

Vous offrirez mes félicitations à la bonne maman et mes meilleurs souhaits surtout. Mais veillez-la bien, car à son âge on peut être emporté bien vite. Si le bon Dieu nous l'enlevait un peu rapidement, je ne pourrais songer à la revoir encore. Mais dans ce cas, envoyez-moi une dépêche, m'annonçant de suite sa mort. Un mot suffirait.

Je vous dis cela pour tout prévoir, car j'ai bon espoir de la revoir en Mai. Demandons au bon Dieu qu'il lui fasse, à elle et à nous tous, ce plaisir.

Marie a trouvé le moyen de m'écrire encore une lettre…où il ne reste même pas une petite lueur d'esprit. J'écrirai à Mr Wurcker après ma retraite.

Il est assez probable que je resterai cette fois un peu plus longtemps qu'en 1895. Je n'ai rien demandé à ce sujet. Après Pâques, j'aurai un peu de travail pour préparer entre autres mon rapport à la Propagande, puisque, vous savez, il faut faire visite ad limina. Donnez-moi vos commissions.

Ce que je ferais de mieux peut-être ce serait de passer ensuite quelques jours dans le plus entier incognito chez vous, puis j'irais

---

[233] Lettre de Mgr Hirth du 12 août 1909 à Virginie Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096320.

[234] Lettre de Mgr Hirth du 23 février1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096340.

dans une de nos maisons d'Allemagne. Un peu plus tard, si j'étais assez vaillant, et qu'il y eût avantage à le faire, je pourrais faire quelques visites pour lesquelles vous me prépareriez un petit plan de voyage.

Pour ce qui est de Lourdes, je laisserai cela à la décision de mes Supérieurs.

Encore une fois, unissez-moi, je vous prie, à mes pauvres intentions pendant cette retraite ; nous tâcherons ainsi d'y gagner tous.

Tout à vous de cœur en Jésus et Marie

Jean Joseph

114. LETTRE DU 23 FEVRIER 1909 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[235]

Maison-Carrée, le 23 Février 1909

Mon bien cher frère Ernest,

Voici un tout petit mot pour vous orienter un peu. Ce qui peut vous prouver que ma santé est aussi bonne qu'elle peut l'être, c'est qu'on a accédé à ma demande de faire dès maintenant ma retraite de trente jours, à laquelle ont droit dans notre Société ceux qui ont dix ans de missions au moins. Le moment ordinaire pour cette retraite est le carême, et cette année, une assez forte réunion aura lieu ; on parle de 17, et l'ouverture se fait demain soir.

Si j'avais laissé échapper cette occasion, je crois que je ne l'aurais plus retrouvée jusqu'à la fin de mes jours.

Vous ne serez donc pas surpris si vous n'avez de mes nouvelles que vers Pâques. Moi-même je n'ai rien de Modenheim. Je suppose que vous avez reçu la vie du **P. Lourdel** [1853-1890].

De Marienberg on me renvoie votre n° 45 (envoi d'argent du 23 Novembre 1908 = 974,05 marks) ; donc l'envoi de messes qui se trouvait sous le même pli est arrivé et assuré. Le n° 43 du 15 Octobre 1908 accusait 887,66 marks.

Par ici rien de particulier.

Le **P. Froberger** [1871-1931] doit passer pour rentrer à Marseille dans 1 ou 2 jours ; mais il s'est tellement arrêté en Algérie qu'il ne faudra pas lui en vouloir s'il va peut-être directement à Trèves.

Je ne sais si vous avez lu la belle vie du Cardinal Lavigerie par Mgr Baunard[236], **ou si je vous ai envoyé jamais 2 volumes d'œuvres choisies du Cardinal. Si ces ouvrages peuvent vous faire plaisir dites-le-moi.**

---

[235] Lettre de Mgr Hirth du 23 février1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096341. En marge de la lettre « N° 4 ».

[236] Mgr Louis Baunard (1828-1919), est un historien catholique. Il fut aumônier de l'Ecole normale, chanoine d'Orléans et recteur de l'Université Catholique de Lille.

Assurez-moi vos prières et celles de toute votre aumônerie, ainsi que de votre communauté de Modenheim, pour cette retraite. Si celle-ci est bonne, j'ai bon espoir aussi de bien aller jusqu'au bout. De mon côté, rien ne m'empêchera pendant ce mois de m'unir bien souvent à la chère famille et à vous en particulier à qui je dois tant de reconnaissance.

Je vous embrasse tous, et maman en premier lieu, bien affectueusement.

Jean Joseph

Si je ne vous ai pas annoncé plus tôt ces 33 jours de silence, c'est que j'ai voulu attendre au dernier moment, et voir, ce que ma santé pourrait supporter.

115. LETTRE DE FEVRIER 1909 AU CHANOINE ERHARDT[237]

Mission du Sud-Nyanza, Février 1909

Monsieur le Chanoine et bien vénéré bienfaiteur,

Par Mr l'aumônier de Modenheim, je reçois bien régulièrement de vos nouvelles. Avec vous j'ai remercié la bonne Providence qui après de si longues années de ministère a ménagé à votre vieillesse cette bonne retraite à Marienthal. C'est une grâce que vous appréciez grandement, je le sais, après les sollicitudes pastorales que depuis tant d'années vous avez portées généreusement.

Il est bon de pouvoir se recueillir un peu pour mieux se préparer à l'appel du Seigneur, quand celui-ci veut bien nous inviter à nous rendre dans son Paradis. Ce que nous retirons tous dans les luttes de ce pauvre bas-monde, c'est bien l' « ***Intra in Gaudium Domini tui*** »[238]. Cette voix se rapproche pour nous tous, tous les jours et nous sommes tous heureux de l'entendre au fond de notre âme.

Je me permets moi-même, bien vénéré Mr le Chanoine, de me recommander encore à vos prières, et à votre bon souvenir un jour au Paradis, comme, de mon côté, j'offre bien souvent au Seigneur Jésus, tous les Sacrifices que vous avez faits pour nos missions, et l'affectueuse bonté que vous avez eue depuis si longtemps pour toute la famille.

Je laisse à Mr l'Aumônier de vous dire le bien qui augmente si rapidement dans la mission du Sud Nyanza, où nous avons obtenus cette année environ 3 300 baptêmes. Dieu nous réserve de plus grandes consolations dans l'avenir.

Depuis quelque temps ma santé est moins bonne ; la vue surtout a faibli, et peut-être devrai-je rentrer pour quelques jours. Quel bon-

---

[237] Lettre de Mgr Hirth de février1909 au Chanoine Erhardt, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096342.

[238] « Entre dans la joie de ton Seigneur ».

heur ce serait pour moi de venir jusqu'à Marienthal, vous remercier en personne de tout le bien que vous nous avez aidé à faire. Nos 16 stations ont réuni le chiffre de plus de 210 000 communions cette année.

Que notre bonne Mère vous garde et vous soutienne !

Veuillez agréer encore, Monsieur le Chanoine et vénéré bienfaiteur, l'expression de mes sentiments les plus respectueusement reconnaissants et les plus affectueusement dévoués en N.S.

Jean Joseph Hirth
Vic. ap.

116. LETTRE DU 4 MARS 1909 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[239]

Maison-Carrée, le 4 Mars 1909

Mon bien cher Frère,

La retraite dont je vous ai parlé au 24 dernier est en bonne voie ; elle finit le 28 courant et au soir. Il y a même 33 jours, car on a l'habitude, paraît-il, de loger tous les huit ou neuf jours. La santé est bonne. Le bon Maître me fait une bien grande grâce de me donner une pareille retraite, même dans mes vieux jours. Surtout ne manquez pas de me recommander souvent à lui, et demandez à la bonne maman quelques chapelets à mon intention, à Virginie quelques communions.

Pour ma part, je crois bien ne pas vous oublier, et me retrouve souvent avec vous tous aux pieds de Notre Seigneur, avec les plus nécessiteux surtout.

Vous avez dû recevoir avec la lettre du 24, les quelques lignes pour le Chanoine Erhardt.

J'ai oublié de répondre à votre question au sujet des messes à envoyer à Marienberg. N'hésitez pas, mon cher frère, à envoyer le plus possible, si vous les avez à votre disposition. C'est une aumône bien précieuse que vous nous faites. La Maison-Carrée nous en fournit aussi, mais on a toujours plus de peine à les trouver, et quelquefois on n'arrive pas au taux de 1,50 mark. La Société compte je crois plus de 600 prêtres. Dans le Vicariat du Sud Nyanza, nous sommes 63 et augmentons chaque année. D'autres confrères sans doute cherchent bien. Mais il y a pénurie quand même. En tout cas, depuis 10 ans, jamais nous n'avons eu trop d'intentions, souvent on en a manqué.

Il n'y a aucun danger que les messes aient du retard, car il est réglé que la Maison-Carrée suspend son envoi mensuel, sitôt qu'on avertit de Marienberg.

---

[239] Lettre de Mgr Hirth du 4 mars1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096345. En marge de la lettre « N° 5 ».

Vous n'enverrez donc d'autre argent à Trèves que celui des honoraires de messes.

Vous pourrez m'écrire, si vous avez quelque chose à m'annoncer, car comme je vous l'ai dit tous les huit jours nous avons une journée libre.

Je prie Dieu qu'il conserve votre chère santé pendant ces jours de plus grande fatigue surtout.

Quant à vous parler de mon voyage, je ne demanderai aucune indication à ce sujet à Mgr Livinhac avant la fin de la retraite.

Je vous embrasse encore bien affectueusement dans le Seigneur et me redis votre tout vôtre

Jean Joseph

117. LETTRE DU 19 MARS 1909 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[240]

Fête de Saint Joseph, 1909

Mon bien cher frère,

J'ai bien reçu ce matin votre chère lettre du 11 courant, mais on ne m'a pas laissé une minute pour y répondre : ce sera donc pour la fin de la retraite et du mois. Merci pour vos chers vœux et prières à tous. J'ai essayé de ne pas vous oublier de mon côté, et le 25, on me fait pontifier : vous voudriez bien songer encore à moi devant Marie, la Bonne Mère, ce jour-là et m'aider ainsi à commencer plus dignement ma 56e année. Je recommanderai ce vénéré bienfaiteur, Chanoine Erhardt, dont votre carte du 12 annonce le décès. Dieu couronne tant de mérites.

Merci pour les envois d'argent que vous m'annoncez. Mais tenez-vous bien à ce que je vous ai écrit en dernier lieu de Maison-Carrée, et n'envoyez absolument que l'argent des honoraires de messes, et gardez tout le reste, jusqu'à ce que j'aie pu m'expliquer avec vous de vive voix.

La pauvre Virginie Wurcker, je la plains de s'établir en France ; elle aura je crois plus de peine qu'en Alsace à y faire son salut.

Merci à notre chère Virginie pour sa bonne lettre du 10 courant, et mille souhaits à la chère maman pour que le bon Dieu la conserve vaillante.

Je vous embrasse tous bien affectueusement

Jean Joseph

---

[240] Lettre de Mgr Hirth du 19 mars1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096348. En marge de la lettre « N° 6 ».

* LETTRE DU P. DENNEFELD DU 11 MARS 1909 A L'ABBE ERNEST HIRTH[241]

Rubia, 11 Mars 1909

Révérend et cher Monsieur l'Aumônier !

Le dernier courrier nous a apporté votre envoi d'argent et d'intentions de messes du 27 janvier 1909, bulletin n° 49 envoi d'argent, n° 48 intentions de messes. Les numéros 46 et 47 du 29 mars 1908 nous sont parvenus aussi comme vous avez dû les recevoir depuis l'accusé de réception.

Le total de la somme de votre bulletin présent s'élève à 934, 75 marks.

Veuillez agréer, Révérend et cher Monsieur l'Aumônier, l'expression de notre vive gratitude et de mes respectueuses et affectueuses salutations aussi pour tous les chers hôtes de votre Béthanie pour la vénérée maman et pour sa Grandeur si déjà elle est en villégiature à Modenheim.

M. Dennefeld

* LETTRE DU P. FROBERGER DU 13 MARS 1909 A L'ABBE ERNEST HIRTH[242]

Trier, 13 Mars 1909

Mon cher ami,

Ci-joint l'acquit de la dernière somme envoyée. J'ai dû revenir ici en toute hâte pour différents voyages urgents, sans cela je serais venu à Modenheim ; du reste Mgr Hirth va très bien en dehors de sa myopie croissante. Il se porte bien mieux que 1895. Vous serez étonné. J'ai passé biens des moments agréables avec lui et nous avons bien causé de sa belle mission.

J'espère vous voir bientôt avec lui !

Tout à Vous en Notre Seigneur

J. Froberger

Monseigneur viendra vers le mois de Mai.

118. LETTRE DU 30 MARS 1909 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[243]

Maison-Carrée, 30 Mars 1909

Mon bien cher frère,

Hier finissait la retraite ; que le bon Dieu soit béni de cette grâce unique et qu'il daigne m'en faire conserver longtemps les fruits. Merci pour les prières que vous avez faites pour le pauvre retraitant. La santé va assez bien, quoique depuis un mois elle n'ait pu

---

[241] Lettre du P Dennefeld du 11 mars 1909 à l'Abbé Ernest Hirth, Casier 303, N° 096346.

[242] Lettre du P Froberger du 13 mars 1909 à l'Abbé Ernest Hirth, Casier 303, N° 096347.

[243] Lettre de Mgr Hirth du 30 mars1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096349-096350.

progresser ; quand il s'agit de faire gagner ou d'engraisser l'âme surtout, cela ne se peut qu'au détriment du corps ; vous le savez. Mais celui-ci saura bien se rattraper.

Je reviens à l'instant de chez un oculiste d'Alger ; depuis mon retour je n'avais pas voulu consulter encore, pour laisser passer un peu l'anémie. On m'a condamné d'abord à ne plus rien faire, et si je vous écris, c'est en contravention avec mon docteur ; aussi serai-je court, et me contenterai-je surtout de vous lire quand vous m'écrirez vous-même. Il apparaît que je suis bien menacé d'une maladie d'yeux, mais en attendant je n'en suis qu'à une myopie très avancée. Peut-être devrai-je suivre un traitement pendant 3 ou 4 mois. Est-ce que cela pourrait se faire chez nous, et à peu de frais ? Dans ce cas, Mgr Le Supérieur Général m'autoriserait à élire domicile chez vous. Répondez-moi par un mot de suite.

J'arriverais incognito, mais ne pourrai rester caché longtemps, car au moins les lettres qui m'arriveront par la poste me trahiront. Ce serait assez coûteux de les mettre toutes sous nouvelles enveloppes à Marseille. Cependant si vous voyez des inconvénients à ce que le titre de « Mgr » paraisse ainsi, je donnerai ordre à Marseille d'affranchir à nouveau toutes ces lettres qui viendront du Nyanza surtout.

Si possible, je quitterais Maison-Carrée vers le 23 Avril ; à Marseille en passant, je prendrais le **P. Froberger** [1871-1931] qui a demandé à m'accompagner à Rome ; vers le 5 Mai je serais [de] retour à Marseille ; le 10, j'y embarquerais quelques jeunes missionnaires pour le Nyanza, et le 11 ou le 12, je pourrais être à Mulhouse.

Notez que cet itinéraire peut bien changer encore ; je vous avertirai dans ce cas.

Encore une fois, ne faites nul frais pour moi si vous voulez que je sois content chez nous.

Pour me mettre en règle avec les autorités allemandes, je compte uniquement sur vous. Faut-il un passeport ? En 1895, papa avait tout arrangé, je n'avais aucun papier ; d'ailleurs personne ici ne m'en peu fournir.

Si vous prévoyez trop de difficultés à venir par Belfort et à passer la frontière de ce côté-là, il faudrait de Rome vous arriver peut-être par la Suisse ; mais cependant j'aurais bien besoin d'être à l'embarquement de nos missionnaires le 10 Mai.

Quant aux autorités ecclésiastiques de Strasbourg, il suffira, je pense, de les avertir, une fois que je serai rendu à Mulhouse.

Je ne puis rien vous dire au sujet de **Maria Wolf** ; faites pour le mieux. Dites d'abord à cette pauvre et bonne Catherine qu'elle se remette elle-même et sache prendre patience. Dites à la mère et à la fille que je voudrais bien les voir bien pacifiées à mon arrivée. Que Marie rentre à Spechbach et qu'elle vienne me trouver ensuite à

Mulhouse. Si vous ne pouvez la retenir, placez-là à Belfort, ou partout où vous la trouverez plus en état de faire son salut.

Répondez-moi par un mot seulement aux quelques questions ci-dessus et gardez toutes vos petites forces pour le ministère de la Semaine Sainte qui vous apportera bien assez de fatigues.

Dites à Virginie qu'on m'a défendu d'écrire ; je ne puis donc tenir aux promesses à son égard.

Par contre, je suis heureux d'avoir d'autant plus de temps de prier pour vous. En attendant le plaisir de vous revoir en bonne santé ; je vous embrasse tous, en commençant par la chère maman, bien affectueusement en N.S.

Jean Joseph

On me remet à l'instant cette image : ce sont mes compagnons de retraite. Il paraît que j'ai eu un petit coup de vent dans la barbe ; c'est qu'elle est si légère !

* LETTRE DU P. CUNRATH DU 27 FEVRIER 1909 A L'ABBE ERNEST HIRTH[244]

Notre-Dame du Kivu, le 27 février 1909

Monsieur l'abbé,

Vous souvenez-Vous encore des deux missionnaires, Pères Blancs que Vous avez reçus avec tant de bonté au mois d'août dernier ? Je voudrais aujourd'hui Vous donner des nouvelles de l'un d'eux ; de l'autre je n'ai rien entendu depuis que nous nous sommes quittés à Mombasa.

A mon arrivée à Marienberg, j'ai reçu la nomination pour le Mulera. Je devais y contribuer à la fondation d'un nouveau poste, Notre-Dame de l'Assomption. Mes compagnons furent le **R.P. Classe** [1874-1945], Supérieur, le **R.P. Dufays** [1877-1954], et le **Frère Herménégilde** [1876-1962] pour l'emplacement. De notre nouveau poste nous nous sommes arrêtés sur le contrefort d'une colline, elle a plus de deux mille mètres, appelée Ruaza, au Sud du lac Bulera-Luhondo ; il n'est pas encore marqué sur les cartes, au Nord-Est du Kivu entre 15 à 18 heures de ce dernier. Le terrain que nous occupons est-il aux Allemands ou sera-t-il aux Belges ; nous ne le savons pas encore. La commission géographique belge fait le relevé de carte actuellement. Quoiqu'il en soit, le pays est très peuplé et pour cela même, sera dans quelques années d'ici une belle chrétienté ; nous voulons l'espérer. La densité de la population nous a précisément déterminés à rester sur le Ruaza. Cette colline, outre cet avantage qui assurément est le principal pour le missionnaire, a encore d'avantage de la beauté et surtout l'avantage d'être près de l'eau. A 12 minutes au Nord de la colline coule la Lshaugabée [?].

Nous sommes arrivés au Mulera vers la fin de Novembre. Monseigneur, votre frère, y avait passé avec le P. Classe [1874-1945] au mois de Juin je crois. Les Européens qui avaient passé avant eux dans le

[244] Lettre du P. Cunrath du 27 février 1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., N° 096343-096344.

pays ne sont pas nombreux. Il paraît d'ailleurs qu'autrefois les Baléras furent inaccessibles ; actuellement nous n'avons pas eu de grandes difficultés pour nous introduire auprès d'eux. Nous avons pu constater cependant « de visu »[245] que le peuple n'est pas commode du tout et jusque dans l'intérieur de notre enceinte ils osent se battre. La nuit aussi nous devons faire monter la garde. Ces gens sont d'habiles voleurs et quand on n'a que des maisons de paille, je puis vous assurer qu'il n'est pas difficile de trouer les parois d'une chambre et d'y enlever ce qui plaît tandis que le possesseur dort d'un sommeil doux et paisible. Le simple peuple nous fréquente pas mal actuellement.

Nous distribuons des médicaments, montrons nos objets de curiosité d'Europe et glissons de temps en temps un petit mot de religion dans nos conversations. C'est tout ce qu'il nous est possible de faire au commencement d'une nouvelle mission. Les Batusi, classe des nobles du pays et classe dirigeante, nous sont hostiles. Ces gens ne nous aiment pas beaucoup. Heureusement qu'ils ont peu d'autorité sur leurs sujets, car sans cela je crois que nous aurions pu plier bagages depuis quelques temps. Les Batusi sont les fidèles sujets du roi Musinga qui habite dans le Rwanda, or le roi craint pour son pays. Si les Blancs vont s'augmenter ainsi dans son pays, se dit-il, il n'en sera plus longtemps le possesseur. Pauvre roi, s'il savait quelles sont nos intentions : a-t-on jamais vu un peuple chrétien bien pénétré de l'Esprit du christianisme, se révolter contre son prince, contre le pouvoir légitime. Or ses sujets du Muléra ne lui sont pas parfaitement bien soumis actuellement mais une fois que les idées chrétiennes auront pénétré chez eux, ils seront entièrement soumis à Musinga [qui] a constaté ce fait au Bugoyé et si le bon Dieu lui prête vie, il le constatera aussi au Muléra. Espérons qu'avec le temps, les Batusis verront plus clair, et la lumière de notre sainte religion éclairera aussi leur âme.

J'ai quitté le Muléra au mois de Janvier pour tenir compagnie au **P. Weckerlé** [1872-1920] au poste du Bugoyé durant l'absence du **R.P. Barthélemy** [1872-1943]. Cette mission semble aller bien actuellement. Il y a environ 3 ans ½ qu'elle existe actuellement. Monseigneur a visité le poste pour la première fois au mois de Juin dernier. Sa visite a vraiment porté bénédiction. Les gens étaient indifférents à la religion. Ceux qui venaient assister aux prédications des Pères, y assistaient pour leur plaire et pour se mettre bien avec eux, mais ceux qui pensaient à sauver leur âme étaient rares

Les Pères ne pouvaient compter que sur les enfants et les femmes qu'ils nourrissaient auprès de la station. C'est-à-dire, ils avaient environ 60 catéchumènes. Actuellement nous avons plus de 500 et cela grâce aux conseils que Monseigneur a voulu laisser aux missionnaires. Il a conseillé d'envoyer les internes, tous les jours dans leurs villages pour apprendre le catéchisme à leurs amis. Ce fut une rude besogne pour le commencement. Les gens se moqueraient des enfants, mais ils prennent maintenant à cœur de se faire instruire, afin de ne plus être des Bania Mulera,

[245] « De nos yeux ».

c'est-à-dire des habitants du feu. Puisse ce mouvement de la grâce s'accentuer toujours et dans quelques années d'ici, sur bien de chrétiens, nous les compterons par centaines. Ce qui semble être un grand obstacle pour la conversion de Bagoyés, c'est la polygamie. Les riches ont pour la plupart plusieurs femmes ; elles se vendent d'ailleurs dans le pays pour la modique somme de cinq ou six chèvres. L'autre jour un jeune homme se présente au **Père Weckerlé** [1872-1920] : « Mon Père, est-il vrai que les chrétiens ne peuvent avoir qu'une femme ? Bien sûr. Eh dans ce cas, je ne prends point d'autre ». Il négocierait précisément un marché avec le père d'une autre jeune fille. D'après ce que disent les Pères, il semble que le mariage n'est pas considéré comme indissoluble. Quand le mari est fatigué de sa moitié, il la renvoie à son père qui est obligé de rendre de nouveau le prix reçu. Plaise à Dieu, que les missionnaires fassent fleurir bien vite les vertus chrétiennes parmi ces peuples.

Le courrier vient précisément de nous arriver ; il m'apporte mon troisième changement. Au lieu de retourner au Mulera, je me rendrai au Sud du Kivu, au nouveau poste qu'y font les Révérends **Pères Zuembiehl** [1870-1955] et **Verfürth** [1878-1948] au Kinyaga. ***Fiat voluntas Domini***[246]. Au retour du **R. P. Barthélemy** [1872-1943], plions bagages et établissons nos tentes ailleurs.

Veuillez agréer, Monsieur l'abbé, mes hommages respectueux.

Votre tout dévoué en Notre Seigneur
Nicolas Cunrath

119. LETTRE DU 7 AVRIL 1909 AU P. LOUPIAS, SUPERIEUR DE RWAZA[247]

Maison-Carrée, le 7 Avril 1909

Mon bien cher Père,

Je n'ai pu recevoir que ces jours-ci votre lettre du 14 janvier. Vous concevez que c'est fête pour moi quand le courrier du Nyanza arrive. Après ma retraite de 30 jours, je comptais bien vous écrire très longuement, pour me reposer un peu avec vous, mais ce terrible oculiste me défend maintenant tout travail ; et il faut bien lui obéir… un peu, si je veux échapper de sa griffe. Vers la fin d'Avril, je dois être à Rome ; puis le 10 Mai revoir les **deux Pères Césard** qui s'embarquent pour le Nyanza Méridional, puis me retirer en Alsace pour y retrouver des yeux, car les miens continuent à faiblir. On me promet un peu que je pourrai rentrer au Nyanza le 10 Octobre. **P. van Thiel** [1865-1911] plus heureux, pourra rentrer déjà le 10 Août. Mais on nous promet peu de renforts.

Ne pouvant vous écrire, combien je voudrais au moins prier pour vous et votre chère mission ! Faites-moi la charité de m'en reparler

[246] « Que la volonté de Dieu soit faite »
[247] Lettre de Mgr Hirth du 7 avril 1909 au P. Loupias, Supérieur de Raza, A.G.M.Afr., N° 098063.

souvent, et prie, un peu pour que je puisse vous retrouver au Ruanda en 1910. Mgr Livinhac désire beaucoup que tous nos Supérieurs s'attachent strictement au Directoire du catéchuménat, qu'il faut réimprimer. Et puis, rappelez aux chers confrères **Gilli** [1882-1955] et **Pagès**, qui fait le catéchisme à l'école, de bien se pénétrer aussi des 2 circulaires de 1907 et 1908 à ce sujet. Il nous faut préparer des chrétiens bien solides et bien vaillants, car plus tard, ils auront à lutter beaucoup.

Que ces chrétiens s'habituent aussi à s'attacher, non à tel ou tel Père, mais à Jésus Christ et à Dieu surtout…nous autres, nous passons vite, et d'autres nous remplacent. Combien je regrette que vous soyez toujours trop seul pour faire tout le travail, car enfin vos confrères sont bien jeunes.

Rappelez toujours au **Frère Alfred** [1861-1926] qu'il doit plus faire travailler que travailler lui-même. Faites votre église aussi large que possible, et faites solide.

Je m'arrête bien à regret ; prions beaucoup, mon cher Père, car la prière assurera la bénédiction à nos travaux.

Mes amitiés aux chers confrères, et me croyez, mon cher ami, votre toujours bien affectionné frère et serviteur en N.S.

Jean Joseph

120. LETTRE DU 8 AVRIL 1909 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[248]

Maison-Carrée, Veillé de Pâques 1909

Mon bien cher frère,

Que le bon Dieu vous donne à tous les meilleures joies de Pâques ! J'aime à croire que le ministère de ces jours derniers ne vous aura pas fatigué outre mesure, mon bien cher aumônier, et que du moins, vous vous remettrez vite de vos fatigues : c'est que je tiens à vous trouver tous en bon état de santé. Une petite circonstance m'a fait changer un peu ce matin mon itinéraire ; c'est le 14 déjà que je pars pour Marseille ; je dois y passer environ une semaine, puis me rendre à Rome, et revenir une seconde fois à Marseille y passer environ du 4 au 10 Mai.

Si vous avez à m'écrire, adressez donc à Marseille.

En fait de régime culinaire, je n'ai besoin de rien de spécial ; ce que je vous disais se rapportait aux yeux, car je crains que l'oculiste me prescrive un traitement suivi et soutenu pendant quelques mois, comme voulait le faire un oculiste d'Alger. Cependant les yeux ne

[248] Lettre de Mgr Hirth du 8 avril 1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096351. En marge de la lettre : « N° 8 ».

sont pas malades et ne me font pas souffrir. Il n'y a que la myopie très avancée contre laquelle aucun docteur n'aura de remède. Il ne faudrait pas vous exposer à dépenser notre argent pour une infirmité que Dieu seul peut guérir. Voilà pourquoi je vous parlais d'un médecin qui ne réclamera pas de trop forts honoraires. A mon arrivé, il sera encore temps de le trouver.

Si Virginie n'est pas trop maladive, elle fera bien le petit ménage ; je suis habitué à ne pas donner trop de besogne aux autres.

Que le bon Dieu vous garde encore et vous donne bientôt la joie de nous revoir, et de jouir saintement de notre réunion.

En attendant toujours bien affectueusement à vous tous

Jean Joseph

121. LETTRE DU 17 AVRIL 1909 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[249]

Marseille, le 17 Avril 1909

Mon bien cher aumônier,

Je suis à Marseille depuis hier et dois y rester jusqu'au 6 mai, jour où le **P. Froberger** [1871-1931] doit m'y joindre pour de là nous rendre à Rome. Comme je ne serai à Rome que le 8, je ne pourrai être chez vous que vers le 20 Mai. On passera par la Suisse. Patience donc un peu !

Un bon oculiste de Marseille, vient de me dire que mes yeux n'étaient nullement malades, mais que je devais surtout prendre... un secrétaire.

A la procure on a reçu toutes vos sommes expédies par Trèves.

En Janvier 1 974,05 marks
5 1 359,40 marks
29 964,75 marks
En Mars 5 766, 84 marks
En Avril 1 752,60 marks

Merci encore pour tous ces envois.

Vous avez parlé jadis d'un rochet, moitié achevé que vous me prépariez. Dites à Virginie que je compte dessus et n'en apporterai pas avec moi.

Mes biens affectueux sentiments à toute la chère famille.

Votre frère
Jean Joseph

---

[249] Lettre de Mgr Hirth du 17 avril 1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096352. En marge de la lettre : « N° 9 ».

122. LETTRE DU 6 MAI 1909 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[250]

Marseille, le 6 Mai 1909

Mon bien cher frère Ernest,

Encore une étape, et je vous arriverai quand même. Il y aura moyen cependant de loger un nouveau retard. Vous avez vu que le 20 Mai aura lieu la canonisation de **B. Hofbauer**[251] ; il ne me sera pas possible de quitter Rome 3 ou 4 jours avant une pareille solennité, et ainsi mon départ de Rome se fera peut-être seulement le 24 Mai. Je vous le ferai savoir de Rome.

Puis-je vous prier de me trouver dans une revue allemande ou un journal, une description détaillée de cette canonisation du 20 Mai (faite par un pèlerin autrichien en rentrant). Il me faudrait l'envoyer à mes séminaristes de Rubia, cela me dispensera d'une longue lettre que je leur dois. Sitôt arrivé à Mulhouse, je leur enverrais cette relation ; il ne faut pas quelque chose de savant.

Je n'ai pas besoin de vous dire que vous garderez en dépôt tout ce qui viendra à mon adresse, sans rien m'envoyer à Rome.

Vous-même pouvez toujours m'écrire si vous avez quelque chose de spécial.

A bientôt le plaisir de vous retrouver tous en parfaite santé.

Bien affectueusement vôtre

Jean Joseph

123. LETTRE DU 13 MAI 1908 A MGR LIVINHAC[252]

Rome, le 13 Mai 1908

Monseigneur et très Vénéré Père,

Hier soir, à 6 h., le Saint Père a bien voulu me recevoir en audience particulière avec le **P. Burtin** [1853-1942] et le **P. Froberger** [1871-1931]. J'ai hâte de venir dire à Votre Grandeur combien sa Sainteté a été bonne et aimable pour nous. Elle s'est beaucoup intéressée au développement du Nyanza Méridional en particulier, et nous a demandé de soutenir avec beaucoup d'énergie et de constance la lutte avec les protestants. Le Saint Père a été heureux d'apprendre que dans une mission encore si jeune, la Société avait pu envoyer déjà 64 prêtres que nous sommes pour le moment, 13 Frères et 10 Sœurs. Le Saint Père a répondu oui toujours avec le plus grand empressement à toutes les demandes que nous lui avons faites.

---

[250] Lettre de Mgr Hirth du 6 mai 1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096353. En marge de la lettre : « N° 10 ».

[251] Il s'agit de Saint Clément Hofbauer (1751-1820), un rédemptoriste.

[252] Lettre de Mgr Hirth du 13 mai 1909 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095162-095164.

Quand je rentrerai au Nyanza, je serai autorisé de donner la bénédiction papale et l'indulgence plénière à toutes les stations que je visiterai. Le Pape de voix, me permet aussi de remplacer pour nos chrétiens l'habit du scapulaire par une médaille à laquelle nous pouvons attacher toutes les indulgences du scapulaire (il n'est pas question du privilège sabbatin). Au sujet du scapulaire, il me reste encore une difficulté : c'est que je doute que la masse de nos chrétiens ait ordinairement des idées justes sur cet habit. Rien ne nous presse en attendant d'user de la faveur que nous a concédée le Saint Père sur ce point. Comme j'ai exprimé la difficulté qu'il y aurait pour faire chanter dorénavant tout le peuple, le chant si délicat et si parfait de l'édition vaticane, Sa Sainteté a répété avec insistance que partout dans nos églises, il fallait le plus possible faire chanter tout le peuple, même au détriment de la perfection du chant. **Pie X** [1835-1914] a béni tout particulièrement les Supérieurs qui fournissent tant de missionnaires à nos vicariats ; lui-même nous a questionné sur nos ressources, et a voulu bénir aussi notre pauvreté. L'audience a duré de 20 à 25 minutes. J'emporte même pour ma vieille mère des souhaits de longue vie. De pareilles audiences laissent dans l'âme une grâce particulière de consolation, et une force nouvelle pour mener jusqu'au bout le bon combat. Son Eminence le Cardinal Protecteur a été familier et bon comme toujours. Le Cardinal Préfet de la Propagande s'est vivement intéressé à la question de la prétendue protection que le gouvernement entend donner à nos missions dans sa colonie de l'Est-Afrique ; mais le **P. Froberger** [1871-1931] me dit qu'il rapportera tout l'entretien à Votre Grandeur.

Grâce aux bons soins et à l'attention de notre cher **Père Procureur de Rome**, tout s'est bien passé, je crois, dans ces visites. Le **P. Constantin** [1874-1950] a bon espoir que la mission d'Ukerewe obtiendra de pouvoir acheter le coton des indigènes. On a donné pour cela de longues explications.

La lettre que Votre grandeur m'adressait à Marseille au 5 Mai, m'a rejoint à Rome dans la matinée du 10 mai. J'ai écrit de suite au P. Ruby, qui recevra sans doute avec le bateau même de la caravane du 10 mai les instructions que vous me donniez au sujet de cette caravane. Le **P. Burtin** [1853-1942] aurait été embarrassé pour nous obtenir les audiences, si nous étions arrivés à Rome le 12 seulement : ce sont les fêtes de la canonisation qui occupent tout le nonce à Rome pendant les huit jours qui précèdent cette fête du 20 Mai. Une pareille fête étant une grâce qui ne revient pas souvent, je ne pouvais songer à l'éviter, du moment surtout que la Providence la mettait elle-même sur mon chemin.

J'ai vu pendant 4 jours à Marseille les confrères de la caravane. Tous se trouvaient dans les meilleures dispositions, et ils remercient

Votre Grandeur d'avoir comblé tous leurs vœux en leur permettant ce départ.

Vous voulez bien songer déjà à un nouveau départ qui aurait lieu au mois d'Août, et proposez les deux **Frères Zacharie** et **Rodriguez.** J'accepte avec reconnaissance ces deux Frères pour lesquels le **P. Froberger** [1871-1931] m'a donné des renseignements. Sur toute ma route, je trouve aussi de nouveaux confrères qui s'offrent pour le Ruanda ; à Rome, c'est le **P. Zuure** [1882-1952] qui a bien le suffisant pour passer pour un allemand. Mais je ne veux demander personne, Votre Grandeur sait mieux que moi, ce qui convient à chaque mission.

J'ai écrit au **P. Conrads** [1874-1940] : 1) que le Conseil de la Maison-Mère autorisait une station distincte à une heure de la station mission même d'Ukerewe – 2) qu'on ne dépassait pas les 100 hectares mis déjà en culture pour le moment du moins – 3) Que j'écrirais (par le **P. Froberger**) aux deux manufactures d'Allemagne pour décommander toutes les machines que le **P. Conrads** [1874-1940] avait commandées conditionnellement. La locomobile ne pouvant être autorisée, tout le reste de la commande devait être modifié. Le Père modifiera le besoin, en s'entendant pour cela avec l'Econome du Vicariat.

La grande difficulté dans de pareilles entreprises vient toujours des machines, dont les plus simples même ne peuvent guère être réparées sur place en pays nègre : il s'agit presque toujours de fontes et d'acier, qui ne peuvent se travailler que dans les grandes usines.

Dès que je le pourrai, je quitterai Rome pour essayer de me remettre un peu en Alsace. Je ne suis guère avancé sur ce point, malgré les soins qu'on me prodigue partout. J'espère toujours cependant quelques progrès, sinon pour la vue et l'ouïe, du moins pour la santé générale.

Daignez me bénir et demander pour moi que je ne recherche plus pour tout cela que la volonté de Dieu.

Le bon Maître sait bien si je dois être utile encore à quelque chose dans nos missions.

Je laisse au **P. Burtin** [1853-1942] aussi de vous dire toutes les espérances qu'on nous donne partout pour la cause des chers Martyrs de l'Uganda. J'ai été heureux de joindre ma petite supplique à celle de tous les évêques qui ont répondu déjà à la prière que leur a adressée notre **P. Procureur**.

Daignez agréer encore, Monseigneur et très Vénéré Père, l'expression des sentiments de profond respect et d'affection filiale avec lesquels j'ai l'honneur d'être de Votre Grandeur

l'humble fils et obéissant serviteur

Jean Joseph

P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

124. LETTRE DU 13 MAI 1909 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[253]

Rome, le 13 Mai 1909

Mon bien cher frère Ernest,

Je ne veux pas tarder à vous faire partager ma consolation et ma joie d'avoir pu me prosterner aux pieds de Saint Père. Je vous dirai de vive voix sa bonté et sa bienveillance. Notre chère maman surtout. Sa Sainteté lui envoie sa bénédiction « du plus intime de son cœur, ***ut Deus servet eam incolumem*** »[254] . Le Saint Père bénit également toute la famille et nos missions. **P. Froberger** [1871-1931] partage mon bonheur. Les fêtes de la canonisation promettent d'être bien belles.

Si possible, nous quitterons Rome le lendemain 21 pour vous arriver samedi soir 22. Si je le puis, je vous préviendrai encore de l'heure d'arrivée. Sinon ne vous préoccupez de rien, le **Père Froberger** [1871-1931] me fera bien trouver votre maison.

A bientôt donc de vous embrasser tous, en bonne santé et bien joyeux dans le Seigneur.

Jean Joseph

Il me reste à faire votre communion au bon Pasteur de Rome.

125. LETTRE DU 21 MAI 1909 A SES CONFRERES DU NYANZA MERIDIONAL[255]

Rome, le 21 Mai 1909

Mes bien chers confrères,

Grâce aux bonnes lettres que vous continuez à m'envoyer, et que je suis si heureux toujours de lire et de relire, il m'est facile de vivre en esprit au milieu de vous, et je me fais un bonheur toujours de soutenir, autant que je le puis, de mes faibles prières, les nombreux travaux auxquels vous vous livrez dans chacune de nos missions pour obtenir les conversions.

Ne pouvant, comme je le souhaiterais, vous écrire longuement et à chacun en particulier, parce qu'on m'a condamné à un repos presque absolu, et que l'oculiste surtout me défend tout travail d'écriture, je ne puis résister cependant aujourd'hui au désir de vous envoyer quelques mots de Rome même, où les supérieurs m'ont envoyé faire la visite qui est de tradition pour les vicaires apostoliques.

Après trois mois donc, passés en partie au sanatorium de la Société, en partie au noviciat de Sainte-Marie, où nos vénérés supérieurs m'accordèrent la faveur de la retraite des trente jours, j'arrivai

---

[253] Lettre de Mgr Hirth du 13 mai 1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096354.

[254] « Que Dieu la garde en bonne santé ».

[255] Lettre de Mgr Hirth du 21 mai 1909 à ses confrères, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096355.

à Rome, précisément au milieu d'une série de fêtes extraordinaires dont vous avez reçu quelques échos sans doute. Pendant trois dimanches de suite, il y eut des béatifications solennelles, celle de **Jeanne d'Arc** [1412-1431], du **P. Eudes** [1601-1680] et **des 33 Martyrs de la Chine**, puis ces fêtes ont été couronnées par une double canonisation. J'ai pu assister à ces dernières.

Pour le pauvre vicaire apostolique, si éloigné toujours de son Chef sur terre, la consolation de venir à Rome, aux pieds de son Père et du Père de l'Eglise, est d'autant plus grande que cette faveur elle-même est plus rare. C'était mon cas, puisque depuis 14 ans, je n'avais pas quitté le Nyanza. Le Père Provincial d'Allemagne m'accompagna.

Il ne m'est pas possible de vous exprimer avec quelle affectueuse et paternelle bonté, **Pie X** voulut bien recevoir les hommages que je lui offris et les sentiments que je lui exprimai en votre nom, mes bien chers confrères, et au nom de nos chers néophytes.

LE PAPE PIE X (1835-1914)

Avec une joie toute particulière, Sa Sainteté écouta le récit de nos travaux et de nos premiers succès auprès des indigènes, dans nos stations, toutes de fondation si récente. Elle-même me demanda de lui parler de notre pauvreté aussi, et écouta, bien attendrie, le récit de nos souffrances si variées, ainsi que des difficultés toujours nouvelles qui entravent nos progrès.

Le Saint Père s'intéresse tout particulièrement à notre manière d'évangéliser, et désire que nous n'abandonnions jamais cette méthode de créer et de développer le prosélytisme dans le cœur de nos néophytes : c'est dit-il, la manière de Saint Paul, qui par ce moyen, a répandu la foi avec tant de succès autour de lui ; c'est la bonne manière, l'unique manière bien catholique.

Sa Sainteté fut heureuse d'entendre combien nos chrétiens aimaient fréquenter les sacrements, et à honorer la sainte Vierge, patronne de nos stations.

Comme je fis une petite question au sujet du chant grégorien, d'une exécution bien difficile pour la foule, le Pape répéta à plusieurs reprises que son désir exprès était que *tout le monde* chantât le plus possible dans nos églises. Cela ne pourra se faire qu'au détriment quelquefois de la perfection du chant ; mais re-

tenons, bien chers confrères, que l'Eglise désire tout d'abord, que les fidèles s'intéressent aux offices et y prennent part le plus possible, afin qu'ils puissent s'affectionner d'autant plus à leur foi et aux cérémonies qui doivent entretenir cette foi.

Le Saint Père fut particulièrement affecté des difficultés que nous font déjà, et que nous feront sans doute davantage encore dans l'avenir les ministres de l'erreur. Il voit avec douleur aussi combien nos autorités, malgré les avances les plus prévenantes de notre part, nous accordent difficilement par endroits, la liberté nécessaire pour nos œuvres. Mais le Pape malgré tout nous demande de mettre une confiance illimitée en la Providence, tout en nous recommandant la plus prudente réserve et une union absolue entre missionnaires, ainsi que la soumission prompte et entière aux directions des supérieurs.

Dans cette lutte envers l'erreur, le Saint Père nous demande en particulier de ne rien céder en fait de principes, et de revendiquer toujours la plus entière liberté pour l'Eglise. Pie X [1835-1914] **a rappelé combien on le presse, dans ces derniers temps surtout, d'accepter que certains vicariats soient divisés, en zones réservées aux dissidents, et zones réservées aux catholiques : cela ne peut se faire, et il faut étouffer jusqu'à l'idée même d'une pareille conception. *Vince in bono malum*[256], nous répètent tous nos supérieurs, c'est-à-dire, il faut essayer de ramener à la lumière de la vérité les ministres mêmes de l'erreur, et ceux qui les soutiennent de leur protection. On nous demande donc de mener avec beaucoup de fermeté et beaucoup de calme aussi, la lutte contre l'hérésie, partout où celle-ci nous combat, ainsi que contre l'islamisme qui pénètre un peu partout le champ de nos missions, et pour cela, de donner une grande foi à nos chrétiens, afin que dans les difficultés qui se préparent, ceux-ci ne donnent pas le scandale de la faiblesse ou même de l'apostasie.**

Retenons, mes chers confrères, des encouragements venus de si haut, et appliquons les règles qui nous sont tracées.

Je n'ai pas manqué de rappeler tout ce que vous faites, pour donner dans nos écoles une solide instruction à toute la jeunesse, ainsi que les soins que nous prenons tous, soit à Rubia, soit dans les autres stations déjà, à former de bonnes vocations cléricales. **Comme pour ce séminaire, le Sud-Nyanza, grâce à votre zèle, se trouve assez avancé, tout le monde, et dans la Société, et à Rome en**

[256] « Vaincs le mal par le bien ».

particulier, commence à avoir les yeux sur nous[257]. C'est une raison de plus pour faire dons tous les sacrifices, afin que l'œuvre entreprise reçoive tous les jours de nouveaux accroissements. Prions et agissons beaucoup dans chaque station pour que les premières vocations persévèrent ; par elles Dieu veut nous encourager dans l'œuvre du séminaire et commencer le salut des 2 à 3 millions d'âmes qui nous sont confiées dans ce Vicariat.

Au moment de La quitter, Sa Sainteté enfin m'a accordé avec la bienveillance la plus paternelle, le pouvoir de vous transmettre, dès mon retour, dans chaque station, sa bénédiction la plus large et la plus solennelle, avec l'indulgence plénière pour tous les chers néophytes aussi, et vous devinez, mes bien chers confrères, combien je souhaite de vous les porter au plus tôt.

Il n'est pas nécessaire d'ajouter que j'ai trouvé le même accueil paternel et affectueux auprès de Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande, et auprès de Son Eminence le Cardinal Protecteur de notre Société.

Une des marques qui nous font reconnaître davantage la sympathie réelle qu'on porte à nos œuvres et l'estime que le Saint Siège fait des travaux de notre Société, c'est l'empressement qu'il met à instruire la cause de nos martyrs noirs de l'Uganda. Beaucoup d'évêques, ayant présenté déjà leur supplique à ce sujet au Saint Père, au moment des béatifications qui eurent lieu en avril, je fus d'autant plus heureux d'y joindre la mienne, que j'avais été moi-même témoin plus rapproché du martyre de ces chers néophytes. Partout on m'a avidement demandé des détails, et tout nous permet d'espérer qu'avant la fin de l'année, cette cause aura fait assez de progrès pour que nos martyrs soient déclarés « vénérables », puis la procédure suivra son cours et promet de marcher rapidement, comme le disent eux-mêmes les cardinaux qui s'occupent de la cause. – Dieu soit béni ! c'est le triomphe de notre chère mission du Nyanza, si nous savons profiter de cette grâce. Prions beaucoup ces chers martyrs noirs afin d'obtenir d'eux courage et constance, pour nous

[257] Dans une lettre de mars 1909 adressée à Mgr Livinhac, le P. Léonard se pose des questions à propos du séminaire de Rubya : « (…) je crois devoir exprimer une idée qui devrait être discutée mûrement à Maison-Carrée. La voici : Mgr Hirth voudrait, cette année, commencer un cours de philosophie. Pour la capacité des élèves je ne veux pas trop le contredire. Mais, est-on arrivé à développer en eux suffisamment une vocation ecclésiastique ?? Monseigneur seul les connaît suffisamment… A en juger par l'extérieur, j'hésiterai pour la plupart ! Une idée qui me plairait bien plus, ce serait d'aller moins vite et de faire comme au Tonkin (cf Vie de Mgr Puginier [1835-1992]) : une fois les études de latin finies, qu'on envoie les jeunes gens comme catéchistes, deux à deux, ou trois à trois, dans les différentes stations du Vicariat. Il faut se hâter de décider la chose car s'il faut commencer la philosophie, il faut bâtir… Que d'argent passe dans ces bâtisses !! (…) H. Léonard (Extrait de la lettre du Père Leonard du 7 mars 1909 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr, N° 095196).

d'abord, au milieu de toutes nos luttes, et pour nos chers néophytes aussi, dans les défaillances et découragements auxquels ils sont exposés.

Ma lettre est longue déjà, je n'ajouterai donc guère de détails sur la solennité inoubliable de la canonisation des **Saints Joseph Oriol et Clément-Marie Hofbauer ;** de pareilles fêtes sont si belles qu'au ciel seulement on pourra les surpasser.

La vaste basilique de Saint Pierre a rehaussé encore pour la circonstance, sa beauté et sa majesté par l'éclat des plus riches décorations. Plusieurs milliers de feux électriques brillent dans de grands et nombreux lustres suspendus aux voûtes. De magnifiques tableaux et des bannières peintes représentent la gloire des nouveaux saints et leurs miracles. L'immense basilique est pleine ; les Espagnols surtout et les Autrichiens et Hongrois sont venus pour la circonstance ; les hauts personnages occupent des tribunes spéciales. La foule est si grande qu'on croit entendre, malgré son silence pendant toute la cérémonie, le bruit sourd que font les flots agités du Nyanza. Les chants sont ravissants ; les fameuses trompettes d'argent accueillent le Saint Père à son entrée dans la basilique.

Le cortège de Sa Sainteté met une heure et demie à défiler. Tous les ordres religieux sont représentés par 12 de leurs membres ; ils marchent en tête. Puis vient le clergé des paroisses ; de nombreux prélats suivent les prêtres ; puis viennent les évêques ; les archevêques et les primats ; enfin les cardinaux qui précèdent la sedia gestatoria. Le Saint Père est rayonnant ; on voit qu'il est heureux de bénir. La foule a ordre de ne pas acclamer, mais se contient difficilement ; on sent que la moindre circonstance la ferait éclater.

Le décret de la canonisation est lu très solennellement après beaucoup d'instances de la part des cardinaux. Puis le Pape lui-même officie pontificalement pour la messe, à l'autel de la Confession de Saint Pierre, sous la grande coupole. Dans ceux qui l'assistent se trouvent aussi des Grecs et des Arméniens. On est particulièrement heureux de voir **Pie X** [1835-1914] à l'autel ; sa piété frappe tout le monde ; la simplicité et dignité sont également remarquables. L'homélie sur l'Evangile du jour se fait en latin devant le Saint Père même ; la foule ne peut en profiter, puisqu'elle ne peut même l'entendre. Mais les 4 à 500 prélats, unis au nombreux clergé et aux personnages laïcs des tribunes les plus rapprochées, sont profondément édifiés de cette explication si lucide et si pratique du texte de l'Evangile.

Quoique toute la cérémonie ait duré plus de cinq heures, Sa Sainteté supporte bien la fatigue, et on admire sa grande vigueur. Le Saint-Esprit garde comme il lui plaît, ceux dont il aime à se servir pour promouvoir son règne sur les âmes.

Combien j'ai été heureux, mes chers confrères, de vous présenter tous en cette fête, et combien nous devons nous trouver tous encouragés par de pareilles solennités, à nous montrer ardents toujours dans la foi, généreux dans les combats à soutenir, et persévérants dans la voie du salut, comme le furent tous ceux qu'il a plu déjà à Dieu de couronner dans le ciel.

Après avoir vu nos vénérés supérieurs de la Société, et reçu l'approbation de la bénédiction du vicaire de Jésus-Christ pour toutes nos œuvres, il ne me reste plus qu'à hâter le retour des petites forces que l'on exige de moi, pour pouvoir revenir bientôt partager avec vous vos travaux et vos peines. Veuillez hâter, mes bien chers confrères ce retour par vos prières, comme de mon côté je continue à concourir à tous vos travaux par mes supplications de tous les jours auprès de Dieu et de Marie, notre Mère.

En attendant la consolation de vous porter dans vos stations la bénédiction du Père commun de l'Eglise et de nos supérieurs, je vous prie d'agréer encore, mes bien chers confrères l'expression de mes sentiments les plus paternellement dévoués en Notre-Seigneur.

Jean Joseph Hirth
Vic. ap. Ny. M.

126. LETTRE DU 29 JUIN 1909 A MGR LIVINHAC[258]

Bon Pasteur de Modenheim
près de Mulhouse, le 29 Juin 1909

Monseigneur et très Vénéré Père,

J'ai reçu la bonne lettre que votre Grandeur a bien voulu m'écrire le 5 Juin, et j'ai la satisfaction de vous dire que le bon Maître a commencé à exaucer déjà les vœux que vous avez formulés relativement à ma santé. Une amélioration notable de l'état général de santé se fait sentir depuis quelques jours ; l'ouïe est un peu moins dure, mais la vue est dans le même état qu'il y a six mois. Le Docteur me trouve un commencement d'artério-sclérose qu'il n'y a sans doute qu'à laisser suivre son cours. Le rhume m'a quitté à peu près, pour un moment ou une saison du moins. Il reste maintenant dans les hanches certaines douleurs rhumatismales, qui me suivent depuis Février ; à part la position horizontale, j'ai de la peine à certains jours à rester plus d'une demi-heure, soit assis, soit debout. Voilà, je crois, le bilan de mon état actuel. J'espère gagner encore un peu afin d'être prêt pour l'embarquement d'Octobre que vous voulez bien m'offrir, et dont je vous suis bien reconnaissant.

[258] Lettre de Mgr Hirth du 29 juin 1909 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095165. En marge de la lettre : « Répondue le 17 [Juillet ?] ».

A Altkirch où je viens de passer deux jours, j'ai été heureux de voir tant d'aspirants qui semblent tous animés de meilleur esprit. Je me suis entendu avec le **P. Froberger** [1871-1931] pour passer une grande partie de Juillet à Trèves, où on me fait espérer un médecin qui trouvera au moins quel est le rhumatisme spécial auquel j'ai à faire.

Comme je n'ai pu faire visite encore à l'évêque de Strasbourg, et que **Mgr von Bulach**[259], l'auxiliaire m'a depuis un mois invité à sa table, je compte faire le voyage de Strasbourg vers le 5 Juillet, en compagnie du **P. Donders** [1875-1966]. De là, je voudrais me rendre à Anvers, où, par deux fois, ce Supérieur m'a invité à conférer la tonsure à quelques-uns de nos élèves. A Anvers, on me promet de me mettre en contact avec le bienfaiteur qui a fourni des sommes si considérables pour nos missions du Ruanda.

Votre Grandeur me permettra sans doute aussi de visiter le **P. Sweens** [1858-1950] à Boxtel, en passant d'Anvers à Cologne – Trèves ; il nous a fait du bien au Nyanza, et les confrères hollandais du Sud-Nyanza, m'en voudraient si je passais outre.

Si Votre Grandeur veut bien l'agréer, je profiterai du mois d'Août pour faire quelques visites en Alsace. Il n'y aura pas beaucoup d'argent, puisque je ne possède pas assez la langue, ni surtout le reste qu'il faudrait pour cela, mais quelque bien sortira cependant de ces courses, s'il plaît à Dieu.

Au moment où j'écris, plusieurs des nôtres reçoivent avec leur sacerdoce, leur mission en pays nègre, que Votre Paternité leur communique de la part de Dieu. Je prie le Seigneur de nous donner au Nyanza Méridional des missionnaires nombreux et capables, selon toute l'étendue des besoins. Le **P. Léonard** [1869-1953] a eu à faire dans les derniers temps des mutations qui n'étaient pas prévues ; il vous les aura communiquées. Nous voyons de plus en plus combien il est difficile pour le Séminaire surtout de trouver des Pères Directeurs qu'il faut pour une œuvre aussi importante.

Le **P. Froberger** [1871-1931] m'a bien surpris en me communiquant qu'il était invité à faire le voyage de Deutsch-Ost-Afrika en Octobre ; lui-même a eu l'air aussi surpris. Pour le moment, je ne vois guère d'intérêt, ni pour lui, ni pour moi, à passer à Daressalam. Les colons depuis six mois ont mené une telle campagne contre le gouverneur actuel, qui se dit catholique, que celui-ci aura de la peine à achever avec 1909 sa période de deux ans. On assure aussi qu'une loi se prépare à la Chambre allemande, à l'effet de donner la personnalité

[259] Mgr Franz Freiherr Zorn von Bulach (1858 – 1925), après son ordination sacerdotale, entre dans la diplomatie Vaticane. De 1901–1919, est évêque-auxiliaire de Strasbourg.

civile aux Sociétés religieuses, avec faculté d'acquérir des propriétés. Dans ce cas, nos propriétés du Nyanza Méridional, pour lesquelles (toutes sauf une ou deux) nous avons maintenant des contrats signés du gouvernement, seraient sans doute reconnues et bien en règle.

Daignez, Monseigneur et bien vénéré Père, me bénir encore avec tous les missionnaires du Vicariat, et agréer l'expression des sentiments de profond respect et d'affections filiale avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monseigneur et très Vénéré Père, Votre Grandeur

l'humble fils et obéissant serviteur

Jean Joseph

des P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

127. LETTRE DU 13 JUILLET 1909 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[260]

Trier, le 13 Juillet 1909

Bien cher frère,

Me voilà à Trèves depuis hier au soir ; la santé sera comme à l'ordinaire dès que j'aurai pu dormir un peu, car je suis en retard de huit jours sur ce point. Le cher **P. Donders** [1875-1966] ne m'a laissé manquer de rien. Le froid et la pluie m'ont également suivi partout. Je n'ai cependant nul besoin du burnous laissé chez vous ; les deux que j'ai déjà me suffisent.

De la Belgique et de la Hollande, je vous parlerai de mon retour ; tout s'est parfaitement passé.

Pour le moment, je ne puis prévoir combien durera mon séjour à Trèves ; le **P. Froberger** [1871-1931] vient d'arriver aussi et restera 4 ou 5 jours. Il vous envoie ses amitiés ainsi que les autres Pères de votre connaissance.

De Boxtel (ou Esch) vous recevrez un petit paquet à mon adresse ; il pourra m'attendre à Modenheim.

Votre lettre n° 1 me demande l'adresse des timbres postes à vendre à Mulhouse ; si je ne puis vous répondre de suite en post-scriptum, ce sera pour la prochaine fois et sous peu que je le ferai.

Que la bonne Providence continue à la chère maman son bon état de santé et à vous tous sa meilleure protection !

Ci-joint la lettre de **Mère Clémentin**. J'ai quelque envie de descendre à Ribeauvillé en rentrant à Modenheim. Vous pourriez me renvoyer cette lettre en me disant ce que vous en pensez. La raison principale est que je n'aurais pas besoin de vous déranger dans ce

[260] Lettre de Mgr Hirth du 13 juillet 1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096358.

cas ; j'aurais encore avec moi le **P. Donders** [1875-1966]. D'aucune manière je ne voudrais y être seul comme en 1895.

Toujours bien affectueusement vôtre

Jean Joseph

* LETTRE DU P. DENNEFELD DU 1ER JUIN 1909 A L'ABBE ERNEST HIRTH[261]

Rubia, le 1er Juin 1909

Révérend et cher Monsieur l'Aumônier,

A présent, j'espère bien que la présence de Monseigneur contribue pour sa part à produire dans le paisible intérieur de l'aumônerie de Modenheim, ce que le soleil de juin fait pour toute la nature et que le Divin Esprit produit par le feu et la lumière de sa charité dans les âmes. Surtout ne vous laissez pas enlever trop tôt votre cher trésor ; mieux chez vous que partout ailleurs les yeux de Sa Grandeur ainsi que tout l'ensemble de la santé pourront se refaire.

Nous avons donc reçu le dernier numéro des intentions de messes : n° 52 du 22 avril 1909 = 715 intention pour total : 863,90 marks.

Le numéro précédent vous a été annoncé par le R.P. Administrateur. Ce dernier vient de partir hier pour le Ruanda.

Je vais demander au Supérieur de Muanza de chercher à satisfaire les désirs qu'un de nos amis à exprimés au sujet des tribus ; il est plus à mesure de le faire que d'autres.

Veuillez agréer, Révérend et cher Monsieur l'Aumônier, mes respects affectueux avec mes remerciements et me recommander au bon souvenir de la vénérable maman et de votre Marthe si dévouée.

M. Dennefeld

128. LETTRE DU 22 JUILLET 1909 A MGR LIVINHAC[262]

Trier, le 22 Juillet 1909

Monseigneur et très Vénéré Père,

La lettre que je viens de recevoir de Votre Grandeur du 17 courant, me prouve encore quel affectueux intérêt vous portez à ma petite santé. En vous en exprimant ici toute ma reconnaissance, je vous remercie aussi, et remercie tout le Conseil, des nouveaux renforts que vous envoyez cette année au Nyanza Méridional, en Août d'abord, puis en Octobre dans la personne du **P. Donders** [1875-1966]. Pour ce dernier j'ose même vous prier de vouloir l'envoyer en tout cas, s'il arrivait que je fusse retenu jusqu'en 1909. Des missionnaires de langue allemande, bien dévouées, me paraissent bien nécessaires pour l'école de Rubia surtout. Des circonstances absolument impré-

---

[261] Lettre du P. Dennefeld du 1er juin 1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096356.

[262] Lettre de Mgr Hirth du 22 juillet 1909 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095166-095167.

vues nous ont même amenés cette année à fonder jusqu'à 4 stations nouvelles. En quittant le Nyanza en 1908, je croyais avoir presque trop fait en concédant au **P. Malet** [1872-1950] deux stations nouvelles à fonder au Ruanda en Janvier et en Mai ; c'est fait. Depuis lors, se sont imposées encore Bukoba – procure et Ukerewe – ferme. Aussi si votre Grandeur trouvait plus de missionnaires encore pour le voyage d'Octobre, tous nos missionnaires seraient particulièrement reconnaissants. Nos dépenses deviennent de plus en plus excessives ; outre les 4 stations à fonder, il faut construire aussi la maison des Sœurs à Issavi ; l'église de Ruasa au Ruanda, celle de Kome ; toutes les deux doivent être grandes. Ce sont ces dépenses extraordinaires qui m'ont poussé un peu à faire le voyage d'Anvers et de Boxtel ; mais les fondateurs de stations se font rares partout, je n'en ai pas trouvé encore cette année.

La nomination du **P. Léonard** [1869-1953] m'a bien surpris ; c'est que je croyais avoir tant besoin de lui, même après mon retour à Marienberg ! Votre Grandeur sait ce qui convient à nos différentes missions ; tant mieux si le cher Père peut faire quelque bien.

Le **P. Donders** [1875-1966] se dévoue tout entier à me soigner, mais ne pourra pas me servir de secrétaire au même titre que le **P. Léonard** [1869-1953] : c'étaient toujours des lettres d'encouragement que j'avais à écrire jusqu'ici aux missionnaires. Je ne pourrai pas continuer à le faire ; ma vue diminue plutôt qu'elle ne gagne. Pour la santé générale, je vais, je crois, en progressant.

Depuis le 20 courant, j'ai dû commencer une cure nouvelle ; c'est selon les prescriptions du Docteur Lucas de Trèves, que le P**. Provincial Froberger** [1871-1931] m'avait recommandé. Le docteur croit qu'il n'y a pas de sclérose précisément ; il dit que la grande anémie persistante vient des pertes de sang qu'il a cru découvrir dans mes selles, et que je n'avais jamais remarquées. Il y aurait d'après lui dans les intestins un petit « ***ulcus***[263] » très bénin, avec un certain étranglement à l'endroit malade ; le sang si pauvre et tous les autres effets de l'anémie viennent des pertes éprouvées par cet ulcère.

Le docteur prétend que ce mal est la suite des fièvres bilieuses d'autrefois ou même de ma fièvre typhoïde que j'ai eue en 1882. Il affirme cependant qu'une cure de six semaines peut me remettre et à ma simple demande : si le départ en Octobre restait possible, il a répondu sans hésitations par l'affirmative. Je ne demande pas mieux que de partir ; mais Votre Grandeur disposera de tout comme Elle l'entendra.

En attendant, le **P. Donders** [1875-1966] me fait suivre à la lettre toutes les prescriptions du médecin, et la maison de Trèves toute entière est aux petits soins pour cette petite santé.

---

[263] « Ulcère ».

Presque toute la journée doit se passer au lit ou dans la chaise longue (non que j'en éprouve quelque besoin, mais pour suivre les ordres du médecin). Il y a beaucoup de massages aussi. Le Docteur au reste me laisse parfaitement libre de rentrer dans une 10e de jours à Mulhouse, où le **P. Donders**, ou encore mon frère, aumônier, peuvent me continuer leurs soins. A moins que Votre Grandeur ne me dise donc de rester à Trèves, je repartirai pour Mulhouse dans les 1ers jours d'Août.

Plusieurs lettres du Sud-Nyanza m'ont fait savoir que les Adventistes américains avaient acheté à la Church M.S. la Station de Massa, dans le Golfe de Speke, et qu'ils cherchaient à s'établir dans l'Usmao et le Nera. Ils seraient venus de suite très nombreux, et voudraient se réserver toute la côte Est et le Sud du Vicariat. Comment pourrons-nous lutter contre eux, du moment surtout que nous avons dû développer davantage nos mission du côté Ouest ? Que votre Grandeur veuille nous bien conseiller et continuer à nous soutenir. Les difficultés à Rubia, viennent du manque de directeurs, bien plus que de l'insuffisance des élèves, je crois. Il y aurait, sur ce sujet des séminaires aussi, une direction à donner par le Conseil à nos missionnaires. En Europe, c'est l'habitude de décider de la vocation d'un sujet à son entrée en philosophie : c'est donc aussi ce qu'ils viennent de faire à Rubia d'après votre lettre. Avec le temps, j'en étais arrivé à me faire une idée un peu différente là-dessus, et pour bien des raisons, j'avais laissé le Conseil d'attendre la fin de la philosophie[264], et même des 2 premières années de théologie pour fixer définitivement le choix des vocations. Il ne me paraît pas possible en effet de former une vraie vocation chez nos Nègres avant de leur avoir fait mûrir le jugement et le cœur par une préparation de dix ans. Nos

[264] Le P. Léonard exprime son inquiétude à propos le séminaire de Mgr Hirth en juillet 1909 : « Il me semble toujours et de plus en plus que Mgr Hirth se fait illusion sur les élèves… Mgr avait le plus de confiance en P. Huntzinger : or personne n'était plus dégoûté et de l'œuvre et de Monseigneur lui-même… (…). P.S. : J'ai fini d'écrire cette lettre quand m'arrive un courrier de Rubia. P. Knoll qui par vertu et par patriotisme voudrait à tout prix rester à Rubia, m'écrit ceci : « Monseigneur écrit dans le règlement de l'école : " On ne punira personne. Les enfants sont librement venus et restent librement". Que fait-on en pratique ? Il y en a qui veulent absolument partir voyant qu'ils ne font rien ici, que ce n'est pas leur place ici. Et on leur dit nettement, je vous défends de partir… On ne demande pas, on ne questionne pas, on ne consulte pas les Pères (parlant de Mgr). Comment aimer ses supérieurs, exécuter leur ordres avec amour, voir en eux la personne du Christ, comment croire en leurs sentiments de charité. Pour moi, on ne se trouve que dans une caserne dans laquelle il faut exécuter impitoyablement les ordres. Il est difficile de se sanctifier avec une pareille vie. On voit que tout le monde est mécontent, comment alors être content. La vraie piété, l'exercice de la perfection ne va pas avec un mécontentement intérieur… Il y a des moments où on se demande sérieusement, s'il ne faudrait pas chercher ailleurs un moyen d'arriver plus sûrement au ciel ». A remarquer que P. Knoll est le plus calme et le plus résigné de tous. La pensée de quiter la société a passé par plus d'une de ces têtes (Extrait de la lettre du P. Léonard du 26 juilet 1909 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095204).

élèves, si on veut prononcer sur leur sort après 5 ou 6 années, comme j'ai vu d'ailleurs faire nos jeunes professeurs, nous quitteront tous à moitié formés, et nous seront plus nuisibles qu'utiles. Non seulement nous n'aurons pas de résultats, mais il règnera toujours le découragement parmi les élèves et parmi les maîtres.

Daignez très vénéré Seigneur et Père, nous obtenir sur une question si grave, les lumières nécessaires, et agréer l'hommage de la plus filiale affection et du plus respectueux dévouement de votre très humble et très obéissant serviteur

Jean Joseph
P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

129. LETTRE DU 22 JUILLET 1909 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[265]

Trier, le 22 Juillet 1909

Mon bien cher frère,

J'ai reçu votre paquet de 9 lettres, avec les bonnes nouvelles de vos santés. Pour moi je ne vais pas plus mal, mais suis soumis pour 6 semaines à un traitement qui ne me laisse qu'à peine le temps de dire le bréviaire. Dans les premiers jours d'Août je compte venir le continuer à Modenheim, où je ne vous serai d'ailleurs pas plus à charge pour cela.

Envoyez-moi toutes mes lettres jusqu'au nouvel ordre. Le voyage à Ribeauvillé doit être renvoyé bien après la cure, donc en Septembre.

Que le bon Dieu vous conserve tous en bonne santé et vous fasse profiter du beau soleil qui nous est envoyé l'un ou l'autre jour au moins.

Je vous embrasse tous

Jean Joseph

---

[265] Lettre de Mgr Hirth du 22 juillet 1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096361. En marge de la lettre : « Monseigneur est resté à Modenheim pendant quelques semaines (6 ?), puis est allé à Trèves pour se faire traiter par un médecin très réputé (Tropenarzt) au nom de Lucas (?). Après 3 semaines il s'est échappé des mains de ce docteur qui le torturait par un système trop fortifiant. Sa Grandeur devait manger 7 fois par jour. Elle n'en pouvait plus. Le système de Modenheim repris a dû le tirer d'embarras. Si Monseigneur n'était jamais sorti de Modenheim, il aurait fort gagné en Europe. Il a encore passé avec nous le triduum de béatification du P. Eudes (19/08/09) dont Mgr Fritzen a présidé un jour, Monsieur le Chanoine Haffler, Supérieur du Bon Pasteur, l'autre, le 3e Mgr Hirth. Aussitôt après il nous a quittés pour toujours ».

130. LETTRE DU 26 JUILLET 1909 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[266]

Trier, le 26 Juillet 1909

Mon bien cher frère,

Reçu votre 22 Juillet avec les 6 plis. Dans deux jours seulement je dois revoir le Docteur, qui me dira alors si les dix premiers jours de cure ont amélioré un peu mon état de santé. La maison de Trèves tient beaucoup à ce que je reste pour le 31 courant, jour auquel seront ordonnés pour la première fois 2 de nos séminaristes qui ont terminé leurs études ici même. J'ai dû cependant refuser de faire l'ordination moi-même : le Docteur ne veut pas la moindre fatigue. J'écris en fraude : c'est pour ne pas laisser passer le 81e anniversaire de cette chère maman, sans la remercier tout d'abord de ce que nous lui devons, tous, et moi en particulier. Et aussi pour lui rappeler que dans le Saint Sacrifice que j'offrirai à son intention, je demanderai de toute mon âme au bon Sauveur de bénir les jours qu'Il lui donnera afin qu'ils soient aussi longs que le peut souhaiter notre affection, et aussi saints surtout que peut le désirer le divin Maître lui-même. Je m'unis à votre joie de famille.

Si possible je voudrais bien rentrer avant le 8 Août, mais je ne sais si le Docteur y consentira. Ci-joint la liste de quelques-unes des drogues qu'il me faudra prendre jusqu'en Septembre.

Le pulver et medizin[267], je pourrai les apporter ; mais faites-moi savoir si je trouverai à Mulhouse le Karlsbader Mühlbrunn et l'Hygiama ? On les achèterait seulement à mon arrivée. Je compte sur vous aussi pour me faire les massages 2 fois par jour. Virginie suffira sans peine à la besogne, quoique je mange maintenant septies in die[268].

Ce cher **Mr Diebrich**[269], dites-lui en attendant que je ferai tout mon possible pour lui faire plaisir. Mais en tout cas, une visite si elle se fait, ne pourrait se faire que la mi-septembre.

Les Pères de céans vous offrent leurs salutations.

Toujours bien affectueusement vôtre en N.S.

Jean Joseph

Il faudra que Virginie dise quelques chapelets encore pour opérer plus vite ma résurrection.

Traitement prescrit à Monseigneur pour 4 à 6 semaines :

---

[266] Lettre de Mgr Hirth du 26 juillet 1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096359.

[267] « La poudre et le médicament »

[268] « Sept fois par jour ».

[269] En marge de la lettre : « curé de Kirchberg ».

Pulver [poudre]
Medizin (nach Vorschrift – Apotheke) [médicament (selon prescription : pharmacie]
Salycilpulver zum Massiere (Apotheke) [poudre de salycil pour massage (pharmacie)]
Karlsbader Mühlbrunn (Apotheke)
Branntwein für warme Aufschläge [du brandy pour faire des compresses chaudes]
Kakao [du cacao]
Hygiama (Apotheke oder Drogerie) in Schachteln [dans des sachets] de 2,5 marks
Sahne [de la crème de lait]

131. LETTRE DU 30 JUILLET 1909 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[270]

Trier, le 30 Juillet 1909

Mon bien cher frère,

En réponse à vos dernières nouvelles du 26 et du 28, j'aurais voulu m'annoncer comme rentrant prochainement, mais patience ! Le Docteur d'ici trouve que j'ai tellement gagné déjà à suivre son traitement qu'il me demande de me surveiller par lui-même pendant deux semaines encore. Effectivement, je crois qu'il a trouvé mieux que les autres déjà consultés, ce qu'il me manquait et ce qui me convient. Comme preuve de mes progrès, j'ai augmenté de 6 livres 200 gr dans les neufs jours. Prenez patience donc comme je fais de mon côté ; il me restera encore bien du temps pour Modenheim. Dites bien à la chère maman et à Virginie que ce n'est pas l'envie de rentrer qui me manque, mais c'est un peu mon propre avantage comme on me fait croire ici.

Si les photographies Rueny sont faciles à envoyer, envoyez-m'en deux ou trois, ou même une seule, qui m'est demandée depuis longtemps par une œuvre de Paris ; je ne puis refuser. Je vous laisse évidemment le soin d'écrire à Mr Rueny[271].

Votre toujours bien affectionné frère

Jean Joseph

---

[270] Lettre de Mgr Hirth du 30 juillet 1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096364.
[271] En marge de la lettre : « Professeur de Zillisheim ».

132. LETTRE DU 4 AOUT 1909 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[272]

Trier, le 4 Août 1909

Mon bien cher aumônier,

Je réponds à votre lettre du 2 courant. Les photographies sont là aussi ; je me contenterai d'en prélever une et vous rapporterai le reste. La lettre de Sœur Xaverina, je l'ai passée au **Père Froberger** [1871-1931] qui promet de répondre à la sœur.

Quant à l'invitation pour les 29 et 30 courant, je pense que je pourrai l'accepter et que vous devez vous préparer en conséquence. Cependant pour être plus sûr, j'en viens d'écrire un mot à Mgr Livinhac, lui demandant de me le faire savoir de suite, si de son côté, il avait d'autres ordres à me donner pour ces jours-là. Je ne pense pas que Sa Grandeur ait du reste des vues sur moi pour la fin d'Août.

Il me tarde bien de rentrer à Modenheim et plus encore de rentrer au Nyanza. Je vais essayer de vous revenir pour le 15 courant, mais ne promets rien en attendant. Continuez à m'envoyer ici mes lettres.

La communauté de Trèves vous salue, et je vous prie d'agréer pour vous tous encore mes plus affectueux sentiments en N.S.

Jean Joseph

133. LETTRE DU 7 AOUT 1909 A MGR LIVINHAC[273]

Trier, le 7 Août 1909

Monseigneur et très Vénéré Père,

Dans le courant de Mai, Votre Grandeur a déconseillé l'achat d'une machine à vapeur pour le service de la cotonnerai d'Ukerewe, et a conseillé les manèges à bœufs. Il paraît que ces manèges sont reconnus impossibles. Le P. Econome du Vicariat a étudié plus à fond la question avec le P. Directeur de la plantation, et d'après ce qu'il m'écrit une note a été également communiquée à ce sujet au Conseil de la Société.

Les 2 Pères trouvent qu'il y a non seulement possibilité, mais qu'il y a aussi toutes sortes d'avantages de développer la culture et de faire l'achat d'une locomobile dès maintenant, même si l'on manque de Frère pour les machines. Le P. Administrateur en somme s'est toujours montré pour ; son avis manque en ce moment, lui-même se

---

[272] Lettre de Mgr Hirth du 4 août 1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096365.

[273] Lettre de Mgr Hirth du 7 août 1909 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095168. En marge de la lettre : « Réponse : Lui et ses missionnaires connaissent mieux que moi ce qu'on peut entreprendre actuellement au Nyanza ; qu'il ordonne ce qu'il jugera bon ».

trouvant au Ruanda en Juin. Le **P. Malet** [1872-1950] lui-même semblait pour.

Je n'ai pas de raison moi-même après cela de m'opposer à ces cultures. Des calculs précis pour le passé permettent de conclure qu'on est à peu près sûr de faire un bénéfice net de 56 Roupies par hectare ; ce qui ferait 19 500 Roupies par an pour les 300 hectares que l'on va avoir prochainement sous culture. Le travail était, paraît-il, fait en partie déjà quand on a reçu à Ukerewe votre ordre de se borner à 100 hectares. On prétend qu'à ce compte, le capital avancé serait remboursé dans 4 ou 5 ans.

Le P. Econome du Vicariat me dit qu'il est urgent pour ne pas perdre en somme toute une récolte déjà, de décommander de suite la machine à vapeur, et désire que je prenne cette initiative. Je ne voudrais pas le faire sans l'autorisation de Votre Grandeur et ose vous prier de vouloir bien me faire donner, sitôt que possible, une réponse précise. On croit que 25 000 francs environ pour les différentes machines suffiraient assez longtemps ; mais il faudrait au moins 25 000 francs aussi pour tous les frais d'installation de la station, pour la construction des hangars surtout, à cause de ciment et de la tôle qu'il faut pour ces hangars. A Ukerewe, on ne peut à moins se défendre des termites, plus nombreuses que dans toutes nos autres stations.

Veuillez agréer, Monseigneur et très Vénéré Père, l'hommage des sentiments de respectueuse soumission et d'affection filiale avec lesquels je suis de Votre Grandeur

Jean Joseph
des P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

134. LETTRE DU 7 AOUT 1909 A MGR LIVINHAC[274]

Trier, le 7 Août 1909

Monseigneur et très Vénéré Père,

Je viens de recevoir votre bonne lettre du 7 et vous suis particulièrement reconnaissant de la grande bonté avec laquelle vous avez voulu secourir encore le Nyanza Méridional, et lui attribuer même un missionnaire qui s'est offert à la dernière minute. Puisse Dieu bénir encore ce choix !

Votre Grandeur m'écrit au sujet de mon départ en Octobre : « Mon désir est que vous consultiez vos forces et que vous fassiez ce qui vous paraîtra convenable.

Voici où je crois en être pour le moment : La santé générale paraît revenue à peu près à son état normal. Cependant j'éprouve encore de

[274] Lettre de Mgr Hirth du 7 août 1909 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095169-095170.

temps en temps pendant plusieurs jours une douleur sourde dans les intestins ; cela a commencé en 1905. La tête aussi reste assez faible ; l'ouïe et la vue sont en somme dans le même état qu'il y a un an, plutôt diminués qu'améliorés.

Les médecins consultés jusqu'ici n'ont pas pu m'aider encore pour les douleurs d'entrailles ; mais celles-ci passent d'elles-mêmes après une diète plus ou moins rigoureuse de quelques jours. Le séjour de Trèves ne m'a pas avancé comme on croyait d'abord ; le médecin consulté est parti en vacances après la première consultation. La cure prescrite consistait surtout en une nutrition forcée (7 fois par jour, concentrés, ou autres très nutritifs) ; celle-ci m'a fatigué, et après huit jours, j'ai dû l'abandonner. Il m'a fallu presque 15 jours pour me remettre où j'en étais au mois de Juin. Demain je pense rentrer à Modenheim – Mulhouse ; peut-être irai-je consulter un médecin encore : ce sera le 3e.

En somme, depuis mon départ du Nyanza, je n'ai pas gagné beaucoup, et crois que je ne gagnerai pas plus à rester davantage hors du Vicariat. C'est cette dernière raison qui m'a fait proposer à Votre Grandeur de me permettre de rentrer en Octobre.

Il me semble que si je ne puis renter au Nyanza en 1909, je le pourrai encore moins en 1910. En mission, je pourrai occuper encore un peu le temps avec des gens qui me sont accoutumés ; mais hors du Vicariat, quel genre de vie nouveau pourrai-je utilement commencer, surtout avec une vue si diminuée ? Ne vous serai-je pas partout en charge ?

On m'a dit que c'est en Octobre que la mer des Indes est plus favorable ; or la mer me fatigue toujours extrêmement, chaque fois je suis exposé à passer de longs jours sans prendre de nourriture pour calmer les intestins.

J'expose cela simplement, afin que Votre Grandeur m'aide à voir s'il vaut mieux rester que partir.

En vous quittant à Pâques, Monseigneur et très Vénéré Père, je m'étais offert à partir par le bateau allemand. Je pensais alors me remettre un peu mieux que je n'ai fait depuis, et pouvoir ajouter même la fatigue d'un voyage à Daressalam, pour faire visite au Gouverneur et au Vicaire apostolique. Je vois bien maintenant que de pareilles visites, qui dureraient bien dix jours, voyage compris, dépasseraient bien mes forces (je le conlus d'une lettre du **P. Rubi** [*illisible*]. D'ailleurs toutes les visites de ce genre me deviennent de plus en plus fatigantes, parce que je ne comprends que péniblement ceux qui me sont étrangers, et ne vois plus guère mes interlocuteurs. Je n'ai pas appris non plus tout l'allemand qu'il m'aurait strictement fallu pour ces visites : or on ne pardonne pas en haut lieu aux Alsaciens de ne pas parler suffisamment l'allemand, parce qu'on croit que c'est par chauvinisme qu'ils refusent de l'apprendre. Les circons-

tances permettraient de modifier le premier plan de voyage. **Mgr Speiter** de Daressalam, m'a cherché à Mulhouse et a fini par me trouver à Trèves ; cela paraît devoir bien lui suffire. Et puis d'après lui, le Gouverneur rentrera en Europe fin Septembre ou en Octobre, et sera donc absent vers Novembre. Sur le bateau français pris en Décembre dernier, j'ai pu éviter la fatigue le plus possible, parce que j'ai pu garder l'incognito. Ne pourrais-je pas faire de même et prendre cette fois le bateau français du 10 Octobre ? si du moins, il y a départ.

On m'annoncé que **le R.P. Voillard** [1860-1946] passerait à Altkirch, et les Pères m'informeront de son passage s'ils le peuvent. Je serai heureux de le trouver à moins que lui-même préfère pousser jusqu'à Modenheim, au Bon Pasteur à 4 Kilom de Mulhouse. Votre Grandeur aurait par le R.P. Assistant des renseignements plus précis sur mon état.

Daignez agréer, Monseigneur et très Vénéré Père, l'hommage de mes sentiments de respectueuse soumission et de filiale affection dans lesquels je reste

votre fils obéissant et serviteur dévoué en N.S.

Jean Joseph

P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

135. LETTRE DU 9 AOUT 1909 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[275]

Trier, le 9 Août 1909

Bien cher frère,

J'espère rentrer enfin et partirai de Trèves mardi 10 courant à 11 h 32. Ce train-là serait à Strasbourg à 3 h 03, quitterait à 3 h 17 pour être à Mülhausen[276] à 4h 45. Je ne sais si le **P. Donders** [1875-1966] pourra m'accompagner ; car il reste tout seul ici avec **P. Breischtroff** [1872-1955]. Mais pour cela ne vous préoccupez pas de venir à la gare ; je déposerais ma valise, et serais heureux de me déraidir les jambes en rentrant à pied. Il y aussi le tramway de 5 h 10 pour Modenheim.

Au plaisir donc de vous revoir bientôt et de vous embrasser tous en bonne santé. Mais j'aurais grand besoin de me reposer chez vous pendant plusieurs jours et dans la solitude complète. Ne parlez donc pas de mon retour.

Tout affectueusement vôtre

Jean Joseph

---

[275] Lettre de Mgr Hirth du 4 août 1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096365.

[276] Mulhouse.

* LETTRE DU P. DENNEFELD DU 10 JUILLET 1909 A L'ABBE ERNEST HIRTH[277]

Rubia, le 10 Juillet 1909

Révérend et Bien cher Monsieur l'Aumônier,

Votre deuxième liste d'intentions de messes – n° 53, du 21 Mai 1909 avec 504 intentions – somme totale 625,36 marks – nous est parvenue.

Que Notre Seigneur vous rétribue votre charité et vos prières par des faveurs de son cœur.

Conformément à vos désirs exprimés dans une missive précédente, je me suis adressé à Muansa pour me procurer les timbres en question ; malheureusement voici la réponse de la poste de Muansa : « ***Hier sind von den Wertzeichen nur solche ohne Wasserzeichen vorrätig. Bitte nach einigen Monaten ev. Noch einmal nachfragen*** »[278].

A Bukoba naturellement on les trouve encore moins. Cependant je vais encore m'enquérir davantage.

Je souhaite et j'espère que le séjour de Monseigneur au milieu de vous sera un temps de consolation et de bénédiction pour tous spécialement aussi pour la bonne vénérée maman.

Veuillez agréer, Révérend et Bien cher Monsieur l'Aumônier mes respectueux et affectueux hommages en Notre Seigneur

M. Dennefeld.

136. BROUILLON DE LA LETTRE DU MOIS D'AOUT 1909 A MADEMOISELLE SCHYNSE[279]

Modenheim, Août 1909

Vénérée bienfaitrice,

Avant de quitter le 20 courant le pays natal où les Supérieurs m'avaient envoyé pour essayer d'y refaire mes forces, permettez, vénérée bienfaitrice que je vous envoie encore l'expression de ma plus profonde reconnaissance pour la grande sympathie que vous nous avez toujours montrée et pour les secours généreux que vous n'avez cessé de nous envoyer.

C'est toujours avec une émotion toute particulière que j'ai reçu dans le passé vous lettres si encourageantes et vos dons qui nous ont permis déjà de réaliser tant de bien.

Me trouvant dans le Sud Nyanza, le dernier survivant des missionnaires qui ont véçu plusieurs années avec votre vaillant frère dont nous gardons la tombe au Bukumbi ; je sens aussi que vous

---

[277] Lettre du P. Dennefeld du 10 juillet 1909 à l'Abbé Ernest Hirth, Casier 303, N° 096357.

[278] « Les seuls timbres postaux disponibles ici sont uniquement ceux sans surcharge en filigrane. Je vous prie de refaire éventuellement une demande dans quelques mois »

[279] Brouillon de la lettre de Mgr Hirth du mois d'août 1909 à Mlle Schynse, A.G.M.Afr., N° 096360.

avez pour cette mission une affection toute particulière de sœur et de mère.

Que le bon Dieu daigne intervenir pour bénir pendant de longues années le travail si fructueux que vous avez commencé et que sa Bonté daigne bénir largement ainsi toutes vos pieuses associées et leurs familles.

Je pourrai, j'espère, dès que je serai rentré dans ma mission vous envoyer le tableau de nos œuvres fondées depuis 10 années surtout ; le bon Dieu les a rendues fécondes d'une manière presque merveilleuse. Cette année seulement 4 nouvelles station ont dû être fondées sans compter 2 stations des Sœurs Blanches, l'une au Ruanda et la 2e près Bukoba, pour laquelle j'emmène les Sœurs. Nous n'avons rien pour ces fondations, mais nous avons toujours, comptant sur Dieu qui suscite les âmes charitables.

Depuis assez longtemps, j'ai collectionné tout ce que j'ai pu me faire envoyer de photographies de nos missions ; je me fais un plaisir de vous laisser tel que ce petit souvenir du Sud-Nyanza. S'il y en a qui n'ont guère de valeur, il y aura peut-être aussi que vous pourrez utiliser pour les dames bienfaitrices.

Veuilles m'assurer le Secours de vos prières et de votre charité toujours généreuse.

Que Dieu vous bénisse, vous et vos œuvres avec toutes les bienfaitrices.

137. LETTRE DU 1ER SEPTEMBRE 1909 A MGR LIVINHAC[280]

Le 1er Septembre 1909

Monseigneur et très Vénéré Père,

Que Votre Grandeur veuille bien me permettre de revenir sur une demande que j'ai soumise il y a une année déjà. Je faisais valoir alors les raisons de santé qui me semblaient nécessiter le choix d'un auxiliaire dans le Vicariat à titre de Coadjuteur.

Depuis ce temps, je suis revenu en Europe, mais après dix mois passés déjà il me semble que les raisons pour obtenir ce coadjuteur n'ont fait qu'augmenter. **La santé générale n'a presque rien gagné pendant ce temps et ne pourra guère gagner étant donnés ma faible constitution et mon âge de près de 56 ans, dont 34 passés en Afrique. L'ouïe est devenue assez dure et la vue surtout diminue rapidement.** Sa Sainteté a daigné m'accorder l'usage du « Missale Caecutientium »[281]. Il faut ajouter que le plus grand nombre des stations du Vicariat se trouvent dans une région très montagneuse et

[280] Lettre de Mgr Hirth du 1er septembre 1909 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095171.
[281] « Missel pour ceux qui voient mal ».

sont par ce fait d'un très difficile accès pour un chef de mission qui n'est pas dans toute sa force. Ces stations cependant ont besoin d'être visitées très fréquemment pour fortifier missionnaires et chrétiens dans la lutte toujours plus vive à soutenir contre les musulmans et les protestants.

J'ose vous prier Monseigneur et très Vénéré Père de prendre ces raisons en considération, afin d'obtenir au plus tôt s'il y a bien un Coadjuteur qui puisse soutenir le bien si heureusement commencé par la Providence dans le Nyanza Méridional.

Parmi les missionnaires qui paraissent pouvoir être proposés, je me permets de signaler spécialement le **P. Sweens** [1858-1950] qui semble réunir les qualités requises pour cette charge autant du moins que je connais ce Père. Pour le bien donc de la mission je supplie Votre Grandeur de vouloir bien présenter mon humble requête au Saint Père et de m'obtenir ce missionnaire, ou tout autre plus digne, comme Auxiliaire dès maintenant dans l'administration et comme successeur pour me remplacer quand il plaira au Bon Dieu de me rappeler à Lui.

Daignez Monseigneur et très Vénéré Père agréer l'hommage de ma plus profonde reconnaissance et même temps que les sentiments de respectueuse vénération et d'affection filiale avec lesquels j'ai l'honneur de être de Votre Grandeur

l'humble fils et obéissant serviteur
Jean Joseph
P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

138. LETTRE DU 3 SEPTEMBRE 1909 A MGR LIVINHAC[282]

Modenheim près de Mulhouse,
le 3 Septembre 1909

Monseigneur et très Vénéré Père,

En écrivant à Votre Grandeur le 1er courant j'étais heureux d'agréer la nomination du **P. Sweens** [1858-1950], le temps ne m'a pas permis d'ajouter ce que j'avais à exposer encore au sujet de l'Ecole de Rubia. Je le fais aujourd'hui après en avoir parlé déjà au **R. P. Voillard** [1860-1946].

Pendant les premières années de cette école, on a cru devoir réunir tous les élèves en 3 cours seulement, comptant deux années chacun ; c'était pour pouvoir se contenter des 3 professeurs. Depuis lors la langue allemande a dû être admise comme langue de la maison et langue d'enseignement. L'œuvre a avancé, et on va commencer la 7e année avec le mos d'Octobre. Il est temps

[282] Lettre de Mgr Hirth du 3 septembre 1909 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095172.

de suppléer au plus tôt à l'insuffisance des premiers professeurs, comme nombre et comme science linguistique, si nous voulons sauver ce qui est créé déjà et progresser dans l'avenir. Il faut en venir à adopter, comme partout, le système de classe ne durant qu'un an, et avoir pour chaque classe un missionnaire sachant assez l'allemand. En ce moment, le **P. Dennefeld** [1870-1925], supérieur, et le **P. Knoll** [1880-1951], sont les seuls à Rubia sachant la langue. Les professeurs actuels, les **Pères Lody** [1880-1959], **Nogaret** [1883-1945], et même **Ulrich** [1876-1938], peuvent difficilement rester plus longtemps, à cause de la langue, et ils ont demandé souvent leur changement. A tout hasard, on compte un peu, comme professeur sur **le plus jeune des deux Césard** qui fait son stage depuis Juin à Marienberg ; mais en parcourant ensuite toute la liste des confrères du Nyanza Méridional, je n'en vois pas un seul qui puisse, pour un motif ou un autre, être placé à l'école. Nous ne pouvons songer au **P. Schumacher** [1878-1957], trop nécessaire au Ruanda. Il y aura le **P. Donders** [1875-1966] ; Votre Grandeur l'a indiqué comme secrétaire ; d'ailleurs, j'ai pu remarquer déjà qu'il a une manière d'être bon qui ferait beaucoup de tort à nos élèves Nègres. Dès Octobre, il faudrait à Rubia 6 missionnaires ou même 7, possédant l'allemand, et il ne s'en trouve qu'un peut-être 2. Parmi les missionnaires plus jeunes, surtout, de nos maisons d'Allemagne, ou parmi les 4 sujets allemands ordonnés cette année, ne serait-il pas possible de trouver des professeurs pour Rubia ? Je me permets d'ajouter qu'à mon petit point de vue, je préfère bien recevoir dans le Vicariat, les jeunes recrues de langue allemande, avant qu'elles eussent passé trop de temps dans nos maisons d'Allemagne.

Votre Grandeur ne m'en voudra pas si je suis revenu sur cette question en exposant notre nécessité telle que je la vois ; je sais au reste que votre grandeur a le souci de nos œuvres bien mieux que je ne saurai l'avoir moi-même, et qu'Elle viendra à notre aide dès qu'Elle le pourra.

Nos séminaires indigènes ne peuvent réussir que bien peu, aussi longtemps que nous n'y ferons les choses qu'à moitié, comme on a fait jusqu'ici au Nyanza Méridional et peut-être ailleurs. Il arrivera que tout le monde sera découragé : missionnaires et élèves… Nos chers chrétiens augmentent un peu partout, beaucoup trop rapidement, pour qu'on puisse se passer longtemps encore, de coopérateurs indigènes, plus ou moins avancés au moins dans les ordres.

Peut-être le **R.P. Voillard** [1860-1946] n'aura-t-il pas eu le temps de vous parler du **Frère Robert** [1870-1946] ; je joins ici sa lettre.

Daignez agréer, Monseigneur et très Vénéré Père l'hommage de profonde vénération et d'affection filiale avec laquelle j'ai l'honneur d'être de Votre Grandeur

l'humble fils et obéissant serviteur
Jean Joseph
P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

139. LETTRE DU 6 SEPTEMBRE 1909 AU PERE LOUPIAS, SUPERIEUR DE RWAZA[283]

Le 6 Septembre 1909

Mon bien cher Père,

Voici un mot encore malgré toutes les défenses d'écrire. Je suis bien reconnaissant d'avoir songé à me parler un peu de ce cher Ruasa, où grâce à vos soins il se fait tant de bien. Avec les nombreuses fondations que l'on veut faire partout, impossible de laisser les vieux missionnaires longtemps à plusieurs dans le même poste. Ruasa sous ce rapport a été encore favorisé. N'essayez pas de tout faire par vous-même, mais appliquez-vous beaucoup et en détail à former vos jeunes confrères ; ils ont si bonne volonté, comme vous me dites.

Evitez à tout prix des accidents comme celui du P. Gilli [1882-1955]**. On a beaucoup trop causé du passé de votre poste à nos Supérieurs qui en sont assez mal édifiés ; on les a même trompés, qu'on l'ait voulu ou non, et il en reste toujours quelque chose non pas contre votre personne, mais contre notre système.**

Soignez ce cher **Frère Alfred** [1861-1926] afin que sa santé puisse supporter le gros travail de l'église à faire. Les Frères capables se font de plus en plus rares.

Que le bon Dieu bénisse nos néophytes qui augmentent si rapidement ; faites-en des chrétiens très solides ; ils seront notre meilleur rempart contre les protestants et nous vaudront plus pour maintenir notre religion qu'un grand nombre de stations.

Ne vous découragez pas pour envoyer des élèves à Rubia ; le bon Dieu bénira d'autant plus votre mission. Maintenez une école bien sérieuse dans votre mission, et en tout conforme aux circulaires à ce sujet.

Un départ est fixé au 10 octobre avec le **P. Max Donders** [1875-1966] comme secrétaire et quelques Sœurs pour Issavi et Kagondo.

S'il plaît à Dieu, nous nous reverrons encore. En attendant, je reste encore mon bien cher Père, votre bien affectueusement dévoué

Jean Joseph

---

[283] Lettre de Mgr Hirth du 6 septembre 1909 au P. Loupias, supérieur de Rwaza, A.G.M.Afr., N° 098066.

140. LETTRE DU 23 SEPTEMBRE 1909 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[284]

Paris, le 23 Septembre 1909

Mon bien cher frère, bien chère famille,

Nous voilà de nouveau bien séparés ! Le bon Dieu l'a voulu ainsi pour notre bien et même notre bonheur à tous. Il ne nous reste qu'à bien faire sa sainte volonté tout entière, et tous les jours, chacun de nous dans la place que ce bon Maître lui a assignée. Nous étions heureux de nous trouver ensemble ; soyons-le bien plus de pouvoir nous retrouver un jour, là dans le Paradis, où il n'y a plus de séparation. Merci mille fois pour l'affectueuse bonté que vous avez toujours eue pour moi et que vous m'avez témoignée de toutes manières pendant ces derniers quelques mois surtout ; je n'oublierai jamais cette affection si bonne et si chrétienne, qui continuera, j'espère aussi, à vous bénir entre vous jusqu'à la fin. Aussi longtemps que le Bon Sauveur me conservera la vie, je prierai pour vous, et j'offrirai vos cœurs au bon Maître dans mes Sacrifices surtout, au Saint Autel.

Vos prières aussi, que vous ferez à mon intention, me soutiendront dans le dur travail que vais reprendre, et m'aideront à obtenir les conversions.

Pendant les trois jours des 27, 28, 29 Septembre, je ferai vos petites commissions auprès de Note bonne Mère de Lourdes, en union avec vous toujours.

Adieu encore dans le Seigneur ! Je vous embrasse encore bien affectueusement, cette fois dans les cœurs si affectueux de Jésus et de Marie.

Jean Joseph
Des P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

Les meilleures salutations à tous les chers bienfaiteurs.

Mode d'envoi[285] :
A. Argent
à expédier à la procure des Pères Blancs, Marseille, 117 Chemin des Chartreux sous trois rubriques bien distinctes :
a) intentions de messes
b) Dons ou rachats pour le Vicariat du Sud-Nyanza
c) Argent personnel à Mgr Hirth
Il n'est besoin d'ajouter aucune autre explication au P. Procureur.
La liste détaillée des intentions de messes, ainsi que toutes les explications que demandent b et c sont transmises uniquement à l'adresse : Mgr Hirth

---

[284] Lettre de Mgr Hirth du 23 septembre 1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096369.
[285] Mode d'envoie A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096368.

B. Objets variés
Ils sont mis en paquets de 4 Kg et au dessous, bien ficelés. Chaque paquet porte l'adresse Mgr Hirth et un numéro bien visible. Ces paquets lorsqu'ils forment un total de 25 à 30 Kg sont adressés aux Pères Blancs, 30 Dietrichstrasse à Trèves, avec prière de les expédier à Mombasa, sans retard.
S'il y a des paquets de coupons d'étoffes d'assez peu de valeur, ou des paquets d'habits pour Nègres, l'adresse pourra être non à Mgr Hirth, mais au Sud-Nyanza.

Prière d'expédier chaque fois : port dû, et indiquer à Monseigneur s'il y a eu des frais à payer.
A Mgr Hirth sera indiqué le détail des paquets avec le nombre des numéros expédiés : c'est-à-dire le double de la feuille présentée à la douane, avec les détails supplémentaires, s'il y a lieu, sur tel ou tel objet qui aurait plus de valeur, et que cependant on n'a pas jugé à proposer de mettre sur la feuille présentée à la douane.

20 Septembre 1909 J. J.

141. LETTRE DU 1ER OCTOBRE 1909 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[286]

Marseille, le 1er Octobre 1909

Mon bien cher frère,

Arrivé à Marseille, j'ai trouvé votre bonne lettre d'adieux du 24 dernier. Un mot simplement aujourd'hui pour aller au plus pressé. A Lourdes il a fait si bon et si beau sous tous rapports, que je n'ai ressenti mille fatigues spéciales ; j'ai pu y rester 3 ½ jours ; trois jours de bénédiction dont il me sera facile de garder le souvenir tout le reste de la vie. Je crois n'avoir oublié personne, et ai demandé à la bonne Mère de bénir aussi votre petite retraite ainsi que celle de votre communauté.

Il est bien entendu, que lorsque mes lettres ne vous parlent pas de la santé, c'est qu'il n'y a rien de nouveau à signaler. Rassurez-vous donc.

Les photographies que vous m'expédiez, arriveront je crois mieux si elles sont mises en 3 paquets au moins, et un en un, surtout si vous les envoyez directement à Bukoba.

La lettre que vous m'avez adressée de **Mlle Schynse** parle d'un paquet d'images ; vous pouvez le garder en attendant pour le joindre plus tard aux ornements de la Sainte Carina.

D'après les explications que j'ai prises, il n'est pas possible de trouver en Deutsch Ost-Afrika la série des timbres anciens avec

[286] Lettre de Mgr Hirth du 1er Octobre 1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096370.

Wasserzeichen. Mais j'essaierai de trouver la série des timbres nouveaux, en cours depuis une 10e d'années.

Si la chose valait la peine pour ce bienfaiteur, il faudrait acheter les timbres anciens chez un philatéliste marchand, par exemple : chez E. Haijn de Naumburg a. S.

Reçu le n° 57 des intentions de messes.

Pour nous embarquer, nous serons bien encore une 15e destinés aux deux Nyanza Nord et Sud. Je vous enverrai un mot au départ, qui a lieu le 10 courant.

Vos connaissances de par-ici vous offrent leurs salutations les plus amicales.

J'y joins mes embrassements fraternels.

Jean Joseph

Avec un souvenir particulier d'affection reconnaissante à la chère maman et à Virginie in Corde Jesu.

142. LETTRE DU 9 OCTOBRE 1909 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[287]

Marseille, le 9 Octobre 1909

Mon bien cher frère,

Je pars sans même avoir eu le bonheur de vous écrire encore, comme j'aurais voulu. Demain on m'embarque dès le matin ; et depuis 3 ou 4 jours surtout, mon temps passe un peu à tout le monde ; il ne me reste pas une minute pour laisser parler le cœur. Que le bon Dieu vous console lui-même de mon départ, puisque c'est bien lui qui l'a voulu. Je suis heureux de m'offrir encore à lui, quoique je ne puisse promettre de faire grand travail ; Lui-même est un ouvrier habile qui sait tirer parti même des plus pauvres instruments.

Merci encore à vous tous de m'avoir prodigué tant de charité ; Dieu vous récompensera. Qu'il vous donne de la santé autant qu'il le désire ; qu'il vous donne à tous, le bonheur surtout dans la vertu, et dans l'union la plus parfaite à son Divin Cœur. Merci encore à toute la chère famille, à tous les bienfaiteurs, en commençant par votre cher couvent.

Notre caravane s'allonge tous les jours, nous sommes 17 déjà – 5 pour le Nyanza Nord – 5 pour le Nyanza Sud ou plutôt 10 en comprenant nos 5 sœurs, 2 pour Mombasa. Avec **P. Donders** [1875-1966], on m'a adjoint **P. Bientz** [1860-1943], ancien supérieur de Marienthal (Luxembourg). Vous concevez que j'ai été bien surpris en me ren-

[287] Lettre de Mgr Hirth du 9 Octobre 1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096371-096372.

contrant avec Sœur Majella[288], supérieure des 5, et chargée si jeune encore de faire la nouvelle fondation des Sœurs Blanches, la 3e dans le Sud Nyanza. Il faut qu'on ait bien confiance en elle. Vous continuerez à prier pour votre fille, et à nous en envoyer beaucoup d'autres de cette valeur. Je l'ai chargée déjà de vous écrire quelques fois en mon lieu et place.

J'ai reçu votre carte de Maria-Stein, sont arrivés aussi n° 58 du 7 Octobre = 160 intentions à 192, 95 marks et n° 59 du 7 Octobre envoi de 800, 95 marks.

Chanoine Biehler m'a envoyé un mot ; **le curé Wirth** également. Ce dernier a reçu de Paris **les 2 volumes de Mgr Baunard, le cardinal Lavigerie** ; je crois que cela lui plaira beaucoup.

On m'annonce qu'en réponse à ma photographie que j'avais dû envoyer à la revue « Noël », il y a deux mois, on me servira un abonnement à cette revue. Mais comme c'est la lettre de Paris que vous m'avez fait suivre qui me le dit, il peut se faire aussi que ce « Noël » soit adressé à Modenheim. Dans ce cas, je vous prierais de faire rectifier ainsi l'adresse : « Hirth, des Pères Blancs – Bukoba via Suez-Mombasa ». Une simple carte suffira : A la rédaction du Noël, 5 rue Bayard, Paris, 8e.

Le paquet images (**Schynse**) est encore en route ; ne vous en occupez plus.

A Trèves, par deux fois, j'ai demandé des livres à m'expédier à Bukoba, mais avec prière de vous faire payer la facture. Si on vous envoie ces 2 factures, veuillez les payer en prenant sur l'argent du Vicariat, et me les envoyer pour que je les contrôle. Mais si on ne vous les envoies pas, ne réclamez pas, pour ne pas vous exposer à payer 2 fois, car il peut se faire qu'on se soit fait payer par Marseille, ou Maison-Carrée.

Il est entendu que vous ne m'enverrez jamais de colis d'objets par Marseille ; la douane surtout et tout le reste coûte beaucoup trop cher. Envoyez par Hamburg ou Trèves.

Je vous rappelle que vous me ferez grand plaisir et me rendez même service en m'envoyant tout ce que vous publierez sur vos missions ; il me faut quelques stimulants pour me faire trouver quelques idées pouvant vous être communiquées pour ce genre de travaux. Courage encore mon bien cher frère, et trouvez-nous dorénavant beaucoup d'âmes charitables qui soutiendront nos œuvres.

J'aurais bien voulu écrire quelques lignes à cette chère et bonne Virginie ; mais je crois, que le temps va me manquer.

---

[288] En marge de la lettre : « Née Wipf d'Ensisheim ; elle travaille encore au centre de l'Afrique (1931) ».

Merci en attendant pour sa chère lettre d'adieux.

Vous embrasserez encore la chère maman et lui direz que pendant bien des années encore j'aurai grand besoin de ses chapelets.

Je reste bien affectueusement de cœur au milieu de vous

Jean Joseph

Mes plus affectueux remerciements avec mes respects à votre bonne Mère Supérieure et laissez-moi compter sur les suffrages des Sœurs.

143. LETTRE DU 28 OCTOBRE 1909 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[289]

Mombassa, le 28 Octobre 1909

Mon bien cher frère Ernest,

Voilà le plus difficile de notre route qui est fait déjà : nous sommes arrivés à bon port à Mombassa, hier soir, sans avoir été trop secoués par la mer, sauf les 4 derniers jours, où il ne nous a plus été possible de dire la messe à bord. Je m'étais rarement aussi bien trouvé sur mer ; aussi je me plais à reconnaître que vous n'avez pas failli aux bonnes promesses de prières que vous m'aviez faites au départ. Continuons, bien cher frère, à nous soutenir dans le Seigneur afin que sa grâce demeure toujours avec vous.

De Port-Saïd et de Djibouti, au Sud de la Mer Rouge, je vous ai envoyé chaque fois le bonjour par une carte postale.

A Mombassa nous resterons quelques jours et le temps sera bien occupé. Ne soyez pas inquiet à mon sujet, si je tarde à vous annoncer l'arrivée à Rubia ou Marienberg ; on ne me laissera pas souvent le temps d'écrire, les premiers jours que je recevrai nos stations.

Ma santé est ce qu'elle a été au départ de chez vous. Cela vous rassurera tous, et vous dira que la Providence veut bien encore demander de moi un bon bout de travail.

Continuez tous à vous aimer et à vous soutenir beaucoup et le bon Dieu vous bénira. Dites à toute la chère parenté, grands et petits, que je recommande chacun en particulier au Seigneur tous les jours.

J'embrasse tout particulièrement la chère et bonne Maman et vous unis à elles dans ses chapelets.

Je me recommande aux bonnes communions de Virginie et à vos Saints Sacrifices.

En union bien affectueuse avec vous tous et bien reconnaissante dans le divin cœur.

Jean Joseph

Mon meilleur souvenir à tous les amis et bienfaiteurs.

---

[289] Lettre de Mgr Hirth du 28 Octobre 1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096373.

144. LETTRE DU 10 NOVEMBRE 1909 A SA FAMILLE [290]

Mombassa, le 10 Novembre 1909

Cher frère Ernest, chère Mère, chère Virginie,

J'ai dû charger **P. Donders** [1875-1966] de vous annoncer notre arrivée ; depuis deux jours on ne me laisse pas respirer. Mais après quelques jours, le flot nègre sera un peu calmé, et je vous enverrai quelques lignes.

Bien affectueusement à vous tous.

Jean Joseph

Saint Martin

145. LETTRE DU 5 DECEMBRE 1909 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[291]

Le 5 Décembre 1909

Mon bien cher frère Ernest,

Depuis un mois je me vois toujours plus accablé de besogne, si ne veux pas laisser crouler nos œuvres. Si Dieu me vient en aide la situation sera meilleure dans 2 ou 3 mois. Prions beaucoup.

Je crains de ne pas pouvoir vous écrire, ni aux nôtres et aux bienfaiteurs pour le nouvel an, mais si la santé y est je le ferai dans le courant cependant de Décembre. Promettez-le-leur.

En attendant je vous envoie pour vous et les bienfaiteurs des cartes de vue, achetées tout le long de la route – 500 environ – Certains bienfaiteurs amateurs seraient peut-être enchantés, si vous les groupiez par collection de 40 à 50.

Reçu vos envois d'argent et de messes : N° 60 et 61.

Bonne et heureuse année à vous tous d'abord, Maman, Virginie et tous qui me sont tous les jours présents à l'esprit et au cœur surtout.

Je compte sur les chapelets de la bonne et chère Maman et vous embrasse bien affectueusement.

Jean Joseph

Envoyé 500 cartes en deux paquets

---

[290] Lettre de Mgr Hirth du 10 Novembre 1909 à sa parenté, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096376.

[291] Lettre de Mgr Hirth du 5 décembre1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096375.

146. LETTRE DU 15 DECEMBRE 1909 A SON FRERE XAVIER[292]

Le 15 Décembre 1909

Mon bien cher frère Xavier,

Depuis longtemps j'aurais voulu vous envoyer un mot, mais je suis moins libre encore qu'autrefois. Depuis le 8 Novembre que je suis arrivé à Marienberg, on ne m'a même pas laissé encore le temps d'ouvrir mes caisses de voyage pour sortir mes livres et mes effets. On me bouscule de tous côtés pour le travail absolument comme on fait pour vous au temps de la moisson ; mais il y a une difficulté, c'est que on ne me laisse pas espérer de repos comme on fait pour vous en hiver.

En attendant, les quelques jours que j'ai pu passer auprès de vous, m'ont remis assez bien, et je suis tout étonné de me trouver maintenant si vaillant. C'est le bon Dieu qui fait cela, car par ce temps de famine que nous avons par ici, les forces manquent à plus d'un.

Je vous exprime encore toute ma satisfaction et tout mon bonheur d'avoir pu vivre si heureux auprès de vous pendant mon court passage au pays d'Alsace. Depuis lors, j'ai prié bien souvent le bon Dieu de vous garder et de vous aider de sa grâce afin que vous alliez tous en Paradis, vous et Rosalie avec les chers enfants que Dieu vous a donnés déjà.

Dites à la chère Maria surtout combien elle doit être fidèle aux grâces de Dieu, et obéissant à tous ceux qui ont à lui commander. Tous ensemble, serrez-vous bien souvent autour de la chère Maman, et autour de **l'abbé Ernest** [1868-1933] que Dieu vous a donné pour vous aider plus spécialement. Apprenez à vos enfants à craindre Dieu qui nous voit partout. Faites toujours le bien devant leurs yeux, et gardez la charité parfaite entre vous d'abord en ménage, puis aussi avec les parents, même ceux qui semblent vous aimer moins. Il faut pour ceux-là que vous les aimiez le premier, Dieu le désire ainsi.

Je ne vous dis rien de nos Missions. Elles s'étendent toujours beaucoup ; et je me vois toujours plus embarrassé pour faire vivre mes cent missionnaires. Notre culture de coton nous a bien rapporté 8 000 marks cette année, mais qu'est-ce que cela pour tant d'affamés que nous sommes !

Apprenez à vos enfants à prier beaucoup pour nous, et à donner déjà quelques sous pour sauver les âmes. Vous-même priez beaucoup, cela vous fera du bien à vous le premier.

Que le bon Dieu vous rende toute l'affection que vous avez eue pour moi, qui vous embrasse de tout cœur en N.S.

Jean Joseph

---

[292] Lettre de Mgr Hirth du 5 décembre1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096377.

Bonne et Sainte Année à tous !
Et rappelez-moi au souvenir des amis de Spechbach et d'ailleurs.

147. LETTRE DU 15 DECEMBRE 1909 A SA SŒUR VIRIGINIE [293]

Mission Rubia, le 15 Décembre 1909

Ma bien chère sœur Virginie,

Il me semble que je suis toujours encore à côté de vous, tellement votre souvenir m'est resté présent, depuis trois mois que je vous ai quittée. Ah ! ce cher Modenheim ! il ne sortira plus de ma mémoire. Grâce à vos soins si tendrement maternels, j'ai retrouvé un peu de vie. Si je puis faire encore quelque chose pour le bon Dieu, c'est à vous que je le dois. Vous avez dû trouver assez souvent que ce vieux sauvage était devenu bien drôle, mais vous m'aurez pardonné depuis longtemps déjà aussi tout ce que je vous ai fait souffrir pendant 4 mois. De mon côté je n'ai que des remerciements à vous exprimer, et tous les jours je continue à parler de vous au bon Jésus et à sa bonne Mère.

Je sens que vos prières me soutiennent. Du travail, j'en ai trouvé, en rentrant, plus que je n'aurais voulu. On me fait bien expier le petit repos que j'ai pris auprès de vous. Combien je regrette de ne pouvoir vous écrire, mais je ne le ferai guère, comme il m'est facile de le prévoir. Songez que, depuis plus d'un mois que je suis rentré ici, je n'ai même pu prendre encore le temps d'ouvrir mes caisses pour sortir ce que j'y ai emballé. Les colis que j'ai fait passer par Trèves ne sont pas encore arrivés par ici ; mais on nous a habitués depuis des années à une longue patience.

Je n'ose pas vous écrire ce qu'on me fait manger maintenant, je vous ferais pleurer de pitié : pour l'ordinaire, il n'y a que des haricots, mais sauvages et durs, avec cela, cuits à l'eau. Nos vaches font toutes grève pour le lait. Heureusement que l'eau est toujours meilleure, à mesure que l'on vieillit, et il en tombe plus qu'on désirerait, et même dans nos maisons. Obtenez-nous du bon Dieu la sainte joie quand même.

Que la bonne Mère nous conserve longtemps notre chère Maman que je porte avec vous, dans mon bréviaire toujours. On m'écrit qu'elle se plaît à demander au bon Dieu toutes mes souffrances, pour ne rien me laisser à moi.

Je m'unis quand même à vous tous, chaque fois qu'il m'arrive une petite peine ; cette union me fait du bien et me soulage.

---

[293] Lettre de Mgr Hirth du 5 décembre1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096378.

Que Notre Seigneur bénisse pour vous cette année nouvelle, et vous donne avec tous les chers membres de la famille, la charité la plus parfaite.

Votre frère toujours bien affectueusement à vous en N.S.

Jean Joseph

148. LETTRE DU 20 DECEMBRE 1909 AU CHANOINE (LINTZER DE MULHOUSE ?) [294]

Mission Rubia, le 20 Décembre 1909

Monsieur le Chanoine et vénéré bienfaiteur,

Depuis quelques semaines déjà, la bonne Providence m'a ramené au milieu de mes chers Noirs du Nyanza ; mais le long voyage ne m'a pas fait oublier les généreux amis et bienfaiteurs de nos œuvres.

Je suis heureux, vénéré bienfaiteur, de vous redire quelle réconfortante édification j'ai emportée des quelques relations que j'ai pu avoir avec vous pendant mon court séjour à Mulhouse. Les témoignages si nombreux d'affectueuse sympathie que vous m'avez donnés, ainsi qu'à nos œuvres, m'encouragent puissamment dans la dure besogne qui incombe au missionnaire de notre région équatoriale.

Dans l'année, nos stations ont été éprouvées par des épidémies qui ont emporté plus de 250 chrétiens, de deux des chrétientés les plus jeunes, mais néanmoins le nombre de nos néophytes s'est accru de 1 681. Nos catéchistes ont pu baptiser 1 455 enfants in extremis, et ces sortes de baptêmes se multiplieraient bien plus si nos ressources nous permettaient d'augmenter les catéchistes.

Ce qui m'a été particulièrement consolant en rentrant, c'a été de trouver mes séminaristes à peu près tous persévérants dans leur commencement de vocation ; les plus avancés sont en philosophie.

Su les 11 331 fidèles qu'on a comptés, il y a 6 mois, il y a environ 8 000 communicants, qui ont réuni dans l'année le total de 309 351 communions, malgré la distance de 15 au 20 Kilom. et plus qui sépare beaucoup d'entre eux de l'église de la station. J'ai emporté de nos bonnes relations du Parc de Modenheim, la résolution de faire progresser davantage nos pauvres Noirs dans la dévotion à la Sainte Vierge. Chaque centre de Mission a bien aussi comme annexe son pèlerinage à Marie ; chacun dit à peu près aussi son chapelet tous les jours ; mais il faudrait maintenant faire vivre Marie plus intimement dans le cœur de ceux et celles tout d'abord que nous voudrions former comme catéchistes auxiliaires des Missionnaires.

Que la bonne Mère nous vienne en aide !

---

[294] Lettre de Mgr Hirth du 20 décembre1909 au Chanoine (Lintzer de Mulhouse ?), A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096379, 1859-1910.

Vous voudriez bien aussi, Monsieur le Chanoine et vénéré bienfaiteur, nous continuer vos pieux suffrages et nous assurer ceux de vos dévouées Enfants de Marie

Veuillez agréer, cher et vénéré bienfaiteur l'expression de mes sentiments les plus respectueusement reconnaissants et dévoués en N.S.

Jean-Joseph
P. Bl. Vic. ap. Ny. M.

149. LETTRE DU 20 DECEMBRE 1909 A SON FRERE, L'ABBE ERNEST[295]

Le 5 Décembre 1909

Mon bien cher frère Ernest,

Voici quelques lettres ouvertes ; celle du curé Wirth suivra plus tard. Le temps me fait de plus en plus défaut.

Tout d'abord embrassons-nous bien fraternellement en Notre Seigneur et demandons l'un pour l'autre fidélité complète aux grâces si nombreuses et si grandes qu'il a attachées à notre vocation. Merci une fois de plus pour tant de marques d'affection que vous m'avez données dans le courant de l'année surtout. Merci aussi à la bonne Maman et à Virginie.

J'ai reçu vos 2 numéros de l' « Arbeiterfreund » ; c'est bien, et si possible j'essaierai de vous donner bientôt quelques idées pour un article nouveau.

Les colis que j'ai envoyés de Modenheim à Trèves en Juillet et en Septembre ne sont pas encore annoncés à Marienberg. Si vous avez reçu les ornements que vous attendiez de la rue du Bourg peut-être pourriez-vous les emballer dans une simple (moins bonne) caisse de bois (non doublée de zinc). Vous ajouteriez livres ou coupons d'étoffes jusqu'à 25 ou 26 Kgr, poids brut (c'est-à-dire caisse comprise), et vous expédieriez à mes frais par Hambourg à Bukoba.

Vous défalquerez ces frais de l'argent que vous envoyez à Marseille. Rappelez-vous que vous m'avez promis de m'envoyer votre vieil ordo de 1909. Pour vous envoyer, selon mon désir à vous exprimé, une note au sujet des biens patrimoniaux, je n'ai pas oublié la chose, mais n'ai pu trouver encore une minute. J'ai dû vous dire qu'on m'avait promis un coadjuteur, mais je n'ai pas de nouvelles de sa nomination par Rome.

Priez le bon Maître pour le vieux missionnaire qui reste toujours votre frère le plus dévoué

Jean-Joseph

---

[295] Lettre de Mgr Hirth du 20 décembre1909 à l'Abbé Ernest Hirth, A.G.M.Afr., Casier 303, N° 096380.

150. LETTRE DU 31 DECEMBRE 1909 AU PERE LOUPIAS, SUPERIEUR DE RWAZA[296]

Le 31 Décembre 1909

Mon bien cher Père,

Voici une nouvelle année que nous donne le bon Dieu; je le prie de la bénir pour vous et de la remplir de ses meilleures grâces. Qu'il daigne bénir aussi vos confrères et votre mission, afin que tous ensemble vous opériez de vraies conversions et en bien grand nombre. Qu'il daigne bénir aussi vos travaux matériels qui maintenant encore jouent un si grand rôle à Ruasa.

Mon bien cher Père, à chaque lettre que je vous écris, je ne puis m'empêcher de vous exprimer la peine que j'éprouve de tous vous laisser sans aide, bien valides, à même de partager complètement vos travaux. Ceux-ci sont écrasants pour vous. Encore maintenant le cas du **P. Gilli** [1882-1955] complique la situation. J'établis le **P. Classe** [1874-1945] juge. S'il croit une mutation suffisamment motivée, ils pourraient demander au Père **Van Papendrecht** du Kissaka de venir remplacer le **P. Gilli** [1882-1955].

Par la construction de votre église, je ne songe nullement à vous demander l'impossible. Si en 1910, cette église ne peut raisonnablement être construite, renvoyez la chose à l'année 1911. Vous vous entendrez là-dessus avec le P. Vicaire général. Mais il reste réglé que le **Frère Alfred** [1861-1926] quitte le Ruanda dès Novembre 1910.

Surtout dans la générosité de votre zèle ne proposez pas au **P. Classe** [1874-1945] plus que vous ne pouvez faire eu égard à vos santés et au bien spirituel de vos chrétiens qu'il ne faut nullement faire souffrir.

Pour ceux qui deviennent tièdes parmi vos chrétiens, sachez les aider et les soutenir en toute patience ; ne recourez pas aux moyens violents pour les ramener ; cela nuit à nos chrétientés, plus que cela ne les favorise.

L'épidémie qui a fait tant de victimes chez vous, vous aura donné bien des intercesseurs aussi dans le Ciel ; c'est ce qu'il faut répéter souvent à vos néophytes. **Les épreuves que Dieu vous envoie sont de grandes grâces pour nos chrétiens si nous savons les leur bien présenter.**

Priez un peu pour moi pour que s'il plaît à Dieu je puisse venir vous voir bientôt.

En attendant je vous embrasse bien affectueusement dans le Seigneur.

Jean Joseph

---

[296] Lettre de Mgr Hirth du 31 décembre 1909 au P. Loupias, supérieur de Rwaza, A.G.M.Afr., N° 098066.

ANNEXE

LA CORRESPONDACE
DU PERE MALET
(1906-1908)

DIRECTOIRE DE MGR HIRTH
POUR LE CATECHUMENAT
(1908)

DIRECTOIRE DE MGR HIRTH
POUR LE CATECHUMENAT
(1909)

MGR HIRTH (1890?)

1

LA CORRESPONDANCE DU PERE MALET[297],

VISTEUR PERMANENT DES VICARIATS DU NYANZA SEPTENTRIONAL, DU NYANZA MERIDIONALET DE L'UNYANYEMBE

1906 – 1908

1. LETTRE DU PERE MALET DU 26 JUILLET 1906 A SES CONFRERES DES VICARIATS DU NYANZA SEPTENTRIONAL, DU NYANZA MERIDIONAL ET DE L'UNYANYEMBE[298]

Maison-Carrée, le 16 juillet 1906

Mes Révérends Pères,

Mes bien chers Frères,

Une circulaire de Monseigneur le Supérieur général vous apprendra ma nomination à la charge de Visiteur pour les trois Vicariats du Nyanza Septentrional, du Nyanza Méridional, et de l'Unyanyembe. Je ne veux pas vous parler des craintes si légitimes que j'ai éprouvées et que j'éprouve encore en recevant une charge si lourde et qui m'impose de si graves responsabilités. Que le divin Maître seul en soit témoin. Nous ne pouvons vous et moi que nous soumettre à l'adorable Volonté de Dieu manifestée par les ordres de nos Vénérés Supérieurs. Ce qui, après la pensée du bon plaisir divin, m'encourage de plus c'est celle de votre générosité, de votre esprit de foi et de la joie que j'aurai d'être témoin de vos efforts et de vos succès. Je m'édifierai au spectacle de votre zèle. Ensemble nous nous encouragerons à conserver une fidélité inviolable à nos Règles pour assurer notre salut en travaillant au salut des autres, ***ne forte cum aliis praedicaverim ipse reprobus effi-***

[297] Le Père Joseph Malet est né le 15 juin 1872 dans l'Aveyron en France dans une famille de dix enfants dont la plupart moururent en bas âge. Il passe son enfance comme berger. A l'âge de 14 ans, il entre au petit séminaire de Saint-Eugène (près d'Alger) des Pères Blancs. Il se fait remarquer comme un bon musicien. Il joue dans la fanfare du séminaire. Ainsi il participe aux fêtes organisées par le Cardinal Lavigerie. En 1890, à l'occasion du toast d'Alger, il frappe les cymbales pendant l'exécution de « la Marseillaise ». Sa proximité avec le Cardinal le marquera pour le reste de sa vie. En 1893, il prononce son serment missionnaire et en 1898, il est ordonné prêtre. Presque toute sa vie, il passera dans des maisons de formation. De 1906 à 1909 (durant deux ans et demi), il est visiteur permanent pour les vicariats du Nyanza septentrional (Mgr Streicher), du Nyanza méridional (Mgr Hirth) et de l'Unyanyembe (Mgr Gerboin). Malde du diabète, il meurt le 9 septembre 1950. (*Notices nécrologique*s).

[298] Lettre du P. Malet du 26 juillet 1906 à ses confrères des Vicariats du Nyanza septentrional, du Nyanza méridional et de l'Unyanyembe, A.G.M.Afr., N° 096494. Il s'agit d'une lettre imprimée.

ciar[299]. En venant à vous je vous donne tout mon cœur et toute mon activité. Je vous appartiens tout entier.

Avant de terminer ces lignes où je m'adresse à vous pour la première fois, laissez-moi, mes Révérends Pères et mes bien chers Frères, vous donner quelques indications au sujet des lettres de règle que vous devez m'adresser désormais. Le numéro 195 des Constitutions indique la nature de ces lettres. Le Chapitre de 1900 a porté la décision suivante :

« Le Chapitre décide que pour obtenir une plus grande exactitude, tant de la part des Pères que des Frères, dans la correspondance de règle avec le Provincial ou le Supérieur d'une mission, celui-ci devra veiller à fixer l'époque de ces correspondances et tenir à ce qu'elles lui soient régulièrement adressées ».

Pour nous conformer à cette décision, voici les dates auxquelles vous voudrez bien m'adresser cette correspondance. Après réception de la présente lettre les Supérieurs écriront dans les dix premiers jours de chaque mois.

Les Pères et les Frères du Nyanza Septentrional dans les premiers jours des mois d'octobre, janvier, avril, juillet.

Les Pères et les Frères du Nyanza Méridional dans les dix premiers jours des mois de novembre, février, mai, août.

Les Pères et les Frères de l'Unyanyembe dans les dix premiers jours des mois de décembre, mars, juin, septembre.

Si je suis dans le Nyanza Septentrional veuillez adresser vos lettres à Entebbé ;

Si je suis dans le Nyanza Méridional adressez-les à Marienberg ;

Si je suis dans l'Unyanyembe adressez-les à Notre-Dame Auxiliatrice.

Au cas où vous ignoreriez dans quel Vicariat je me trouve, envoyez-les à Entebbé.

Les Supérieurs de ces stations voudront bien me les faire parvenir.

Il va sans dire que vous pouvez m'écrire chaque fois que vous le jugerez utile en dehors des époques fixées. Il est bien entendu également, comme le fait remarquer le chapitre de 1900, que nosseigneurs les Vicaires apostoliques ont toujours le droit d'exiger une correspondance semblable qui les tienne au courant de la marche des œuvres.

Il me reste, mes Révérends Pères et bien chers Frères, à solliciter humblement et instamment l'aumône de vos prières pour celui qui se dit votre très indigne serviteur en N.S.

J. Malet

2. LETTRE DU P. MALET DU 17 NOVEMBRE 1906 A MGR LIVINHAC[300]

Marienberg, le 17 novembre 1906

Monseigneur et Vénéré Père,

Me voilà à Marienberg. Je suis venu le 1er novembre sur les instances de Monseigneur Hirth et maintenant de tout cœur j'en remercie la divine Providence… J'ai vu un autre genre de mission, une autre manière de faire et ce

[299] « De crainte d'avoir prêché aux autres ce que je ne réalise pas moi-même ».

[300] Lettre du P. Malet du 17 novembre 1906 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 096495-096499. En marge de la lettre : « Répondue le 8 janvier ».

n'est pas de trop pour former mon inexpérience. Surtout j'ai pu causer longuement avec Monseigneur et ces conversations m'ont mis au courant de bien des choses. J'ai pu lui faire contrôler mes premières idées sur la mission de l'Uganda. Il les a trouvées justes, et ce n'a pas été pour moi une petite consolation de les voir approuver par un homme d'une si grande expérience. Voici un petit résumé du travail fait à Marienberg. Je m'y suis permis une bonne petite fièvre et de nombreuses plaies aux pieds. Il le fallait bien et pour m'acclimater et pour expérimenter par moi-même ce que coûte l'acclimatation.

1) **Le Vicaire apostolique – C'est un homme de Dieu dans toute la force du mot. Très simple, ni violet, ni trône, une seule chambre comme les autres missionnaires, une chambre meublée comme celle des autres missionnaires. Homme très humble consultant pour tout. Que de questions ne m'a-t-il pas posées ! Homme entièrement dévoué à la société et qui prend toutes vos lettres, tous vos conseils à la lettre. Si vos ordres ne sont pas suivis ce n'est pas sa faute. Il m'a montré toutes les lettres reçues de ses missionnaires. Il veut être renseigné dans le détail. Ses prescriptions sont détaillées, minutieuses même, mais vraiment ce n'est pas un mal. Il exige beaucoup de ses missionnaires pour la formation de leurs catéchumènes. Ce n'est pas trop. Bref c'est un homme en qui j'aurais pleine confiance, et dans son vicariat la nécessité d'un Visiteur est bien moins grande que dans l'Uganda.**

2) Placements des missionnaires.
Le **P. Roussez** [1867-1935] a été laissé à Marienberg à la disposition du Vicaire apostolique pour étudier les cas de mariage, composer une grammaire, faire des traductions, aider Monseigneur pour faire ses rapports. A l'annonce du retour de ce bon Père, on avait écrit de tout côté pour supplier de ne pas l'envoyer dans les postes. On lui a donné également les confessions des Sœurs.
Nous avons placé le P. Classe [1874-1945] **auprès de la capitale[301] au Ruanda pour entretenir de bonnes relations avec le roi tout puissant et avec les nobles. Le roi est aussi puissant qu'autrefois Mtéça dans l'Uganda et jusqu'ici les missionnaires n'ont pas essayé suffisamment de le gagner, même comme je le dirai plus loin, ils ont plus ou moins entravé l'exercice de l'autorité.**
Le gouverneur de Dar-es-Salam a demandé lui-même le changement du **P. Pouget** [1874-1945] à cause de ses interventions répétitives dans les affaires du pays. Dans cette même lettre le gouverneur se plaint beaucoup des ingérences des missionnaires dans les affaires politiques. Le **P. Embil** [1875-1938] a été nommé supérieur à la place du **P. Pouget**. **Il a été décidé que le P. Classe** [1874-1945] **représenterait spécialement Monseigneur auprès des autorités allemandes. Un gouverneur civil va être établi à la capitale du Ruanda et c'est par le P. Classe** [1874-1945] **que les autres missionnaires traiteront avec le gouverneur.**

3) Défauts des missionnaires – Dans ce vicariat les missionnaires, en mon sens, se laissent beaucoup plus aller que dans l'Uganda malgré la vigilance

[301] En marge de la lettre : « à Issavi ».

et les avertissements constants du vicaire apostolique. Impossible de faire plus que lui. C'est que de fait 1) ils sont bien moins choisis que dans l'Uganda[302], 2) et de plus, nombre d'entre eux sont Alsaciens, c'est-à-dire violents 3) et puis la mission est bien plus difficile au point de vue de la mission. Je note une certaine tendance à procéder par violence 1) on réquisitionne, on détruit les amulettes, tambours des sorciers etc., 2) une tendance à se mêler de ce qui relève des autorités constituées indigènes et Européennes. Au Ruanda le **P. Brard** [1858-1918] n'a jamais pu reconnaître pratiquement l'autorité du roi. Le **P. Pouget** [1874-1945] tranchait souvent contre lui. On se mêle de procès ; bref les missionnaires sont toujours tentés de faire les souverains temporels. La chose s'explique : 1) l'autorité allemande est encore assez mal établie, 2) les missionnaires sont témoins de beaucoup d'injustices, 3) d'autre part les chrétiens les trompent assez souvent et se plaignent à tort. 4) Beaucoup vont au missionnaire pour en recevoir protection et le délaisseront quand ils verront qu'il n'a aucune autorité temporelle. Pour tous ces motifs la tentation est vraiment très forte d'agir en chef temporel. Et cependant ce procédé a créé une situation très tendue au Ruanda, et avec la susceptibilité des Allemands peut amener de très fâcheuses conséquences. Je suis persuadé 1) que les missionnaires ne devraient se mêler en rien des affaires civiles ou politiques, 2) qu'ils devraient tout renvoyer aux autorités compétentes indigènes ou européennes, 3) qu'ils devraient rendre tous les honneurs à ces mêmes autorités et essayer de toute manière de se les concilier au lieu d'entrer en guerre avec elles. C'est la doctrine que je vais prêcher sur tous les tours et que Monseigneur ne cesse de faire entendre. Le **P. Pouget** [1874-1945] non seulement s'est compromis auprès des Allemands mais a désorganisé la mission par son manque de fermeté. Il est un peu comme le **P. Roussez** [1867-1935], tout chez lui va à la dérive. Au Ruanda encore, le **P. Zuembiel** [1870-1955], supérieur de Mibirisi, est plus ou moins brouillé avec le chef de station ; le **P. Dufays** [1877-1954] se montre fort désobéissant, le **P. Réant** [1878-1908] paraît bien dégoûté, le **P. Tribout** [1876-1950] ne fait pas grand-chose. Je crois que le **P. Réant** [1878-1908] n'avait point conseillé l'essai du mariage aux jeunes gens, mais se voir afin de se marier en connaissance de cause.

Dans le district de Marienberg, **le P. Backhove** [1873-1909] paraît toujours bien déganté. Il y a chez lui une tendance marquée à s'occuper de tout ce qui touche à la femme : anatomie, psychologie. Il s'occupe peu de la mission. Le **P. Hugonnet** [1850-1933] boit toujours. De Bwanya il faisait acheter des liqueurs à Bukoba. Il a demandé subitement son changement à l'Usui ; il s'est enivré plusieurs fois en buvant de l'alcool à pleins verres. On est obligé de mettre sous clef le vin de messe. Il retombera encore très probablement ; il s'enivrera avec le vin de bananes s'il est privé du reste ; aussi peut-être sera-t-il nécessaire de le renvoyer en Europe pour éviter les scandales dans les postes.

Dans le district de Muansa, le **P. van Thiel** [1865-1911] ne peut se consoler de ne plus être supérieur[303]. Ukerewe, le **P. Hurel** [1878-1936] fait la mission

---

[302] En marge de la lettre : « En général les missionnaires valent bien moins que dans l'Uganda ».

[303] En marge de lettre : « ce père fait de mauvais esprit dans ses lettres aux confrères, attendant toujours une réhabilitation ».

en gamin ; le **P. Conrads** [1874-1940] ne s'occupe plus que des cultures. Monseigneur a l'intention de les développer et je suis bien de cet avis. Le **P. Conrads** a montré certaines aptitudes, d'autre part il est nul pour le ministère autant vaut le lancer dans les cultures où il trouvera du moins une occupation. On doit surveiller ses relations avec Muansa. Il court sur son compte des histoires malpropres. Il aurait eu lors de la fête de l'empereur à Muansa des relations avec des femmes[304]. Ce sont des bruits. Comme il est triste que de tels bruits concernent les missionnaires. Il me demande la permission d'aller à bicyclette. Que faut-il en penser ? Dans l'Uganda, elle est à l'ordre du jour. Beaucoup s'en servent. Je n'ai rien dit. Elle rend service et d'ailleurs mes observations auraient été mal reçues. Veuillez Monseigneur et Vénéré Père me dire votre avis sur cette question.

4) Questions étudiées ou posées ?
a) **Que faut-il faire du Frère Herménégilde** [1876-1962]**? Ce frère est arrivé au moment du serment perpétuel. Il s'entend bien avec son supérieur actuel, mais partout ailleurs il se montre un caractère détestable. Comme d'ailleurs à Carthage. Faut-il lui faire faire le serment ? Monseigneur n'ose plus l'admettre et si ce que l'on raconte est vrai je ne l'admettrais pas non plus.**
b) Faut-il un compagnon pour toute visite aux indigènes, même pour celles qui n'obligent pas de coucher, même pour les simples visites aux chrétiens des villages de la mission. Il semble bien que les constitutions doivent être ainsi entendues.
c) J'espère que les retraites vont être faites en commun ; faut-il rétablir les examens de théologie pour les jeunes prêtres ? Il n'en a jamais été question à l'Equateur malheureusement.
d) Le dernier chapitre a manifesté le désir que les conseils des missions établissent le silence les jours des retraites du mois. Si les missionnaires gardent les mêmes occupations que les jours ordinaires, en quoi pratiquement peut consister ce silence. Certains missionnaires me demandent s'il ne serait pas bon de donner un jour entier chaque mois à chaque missionnaire qui le voudrait en lui enlevant toute occupation, mais pas le même jour pour tous pour ne gêner en rien la marche du poste.
e) Veuillez Monseigneur et Vénéré Père nous donner des explications sur le catéchuménat de quatre ans. Monseigneur Hirth fait de très louables efforts pour y tenir. Pratiquement dans le Ruanda, il arrive à quatre ans. Il est convaincu de la nécessité de cette règle. Il ne voit pas pratiquement comment la réaliser. Du moins ici il y a efforts très sérieux. Dans l'Uganda on ne s'en occupe plus.
Monseigneur Hirth m'a communiqué diverses lettres du fondateur. Il se montre toujours intransigeant sur ce point. Ou bien il faudrait tenir à cette règle sauf les exceptions qui s'improvisent, et trouver un moyen pratique de la réaliser, ou bien il faudrait la rayer de nos constitutions. Le dernier chapitre de 1906 insiste encore sur ce catéchuménat de quatre ans et très sérieux, dit-il, les deux dernières années. On me dit que dans l'Unyanyembe cette règle n'est pas suivie. Pourquoi dès lors maintenir une règle qui semble la règle fondamentale de l'apostolat dans notre congrégation si on ne

[304] En marge de lettre : « on dit aussi qu'il s'y est enivré ».

l'applique en fait nulle part ? Monseigneur Hirth est pleinement convaincu de la nécessité de ces quatre ans d'épreuve et fait son possible pour mettre la règle en pratique.
f) Que faut-il penser de la dévotion au Sacré-Cœur et au scapulaire pour les Nègres ? Dans l'Uganda on prêche à outrance la dévotion au Sacré-Cœur ; le premier vendredi du mois est célébré presque comme le dimanche ; on expose le Saint Sacrement à la messe. Il paraît que les Bagandas comprennent très bien cette dévotion, de même que la dévotion au scapulaire. On m'a dit un peu malicieusement dans l'Uganda que c'était sur l'ordre de Léon XIII et du cardinal préfet de la Propagande que ces deux dévotions ont été introduites et cela malgré vos conseils. En fait sur l'autel du Saint Sacrement se trouve dans les Eglises de l'Uganda la statue du Sacré-Cœur du moins dans toutes celles que j'ai vues et tous les Bagandas portent le scapulaire ainsi que le chapelet, la croix et quantités de médailles. Monseigneur Hirth ne pense pas que les Nègres même les Bagandas puissent comprendre ces deux dévotions et il me semblait vous avoir entendu exprimer les mêmes idées autrefois à Carthage.
g) Est-ce que les catéchumènes doivent communier le jour de leur baptême. Le rituel suppose qu'on peut donner le baptême sans être à jeun et dans la soirée, or je n'ai vu nulle part que les nouveaux baptisés soient obligés le lendemain d'assister à la messe et de communier. De plus le cardinal dans ses instructions suppose qu'on ne parle des sacrements qu'aux fidèles, c'est-à-dire aux baptisés, en non aux catéchumènes. Il semble bien supposer que la communion ne doit point suivre obligatoirement le baptême.
h) Le **P.Brard** [1858-1918], comme vous le savez Monseigneur, est tout à fait opposé aux manières de faire du Vicaire apostolique. Lui surtout pratique le système de violences et de réquisition. Les chrétiens doivent venir à jour fixe ; les catéchistes les ramassent de force pour ainsi dire ; il n'a aucun respect pour l'autorité du roi. Dans ces conditions son retour au mois de mai pourrait faire du mal d'autant que les Allemands se plaignent de lui ; s'ils n'ont pas demandé son changement, comme ils ont demandé celui du **P. Pouget** [1874-1945], c'est que lui du moins s'en tirait bien. Son retour ne pourrait-il pas être retardé jusqu'au mois d'octobre, peut-être la situation serait un peu plus claire au Ruanda.
y) Voici maintenant quelle est exactement la situation du Ruanda. 1) Ce pays est gouverné par un roi tout-puissant dont les Allemands respectent scrupuleusement l'autorité ; 2) Il y a ensuite la classe des nobles « Batusis » dont l'influence est considérable ; 3) enfin le gouvernement allemand va établir un résident civil dans la capitale du Ruanda. Or 1) les habitants ont cru tout d'abord que les missionnaires auraient un certain pouvoir temporel et bon nombre se sont rapprochés d'eux pour en recevoir protection. 2) Les missionnaires, du moins un certain nombre, ont négligé d'entretenir des relations fréquentes et amicales avec le roi[305]. Certains ont paru aller contre son autorité en s'immixant dans les affaires civiles et en tranchant contre le roi. Ils ont aussi négligé de ménager les susceptibilités de la classe dirigeante. Il en résulte 1) que les Allemands disent sur tous les tons que les missionnaires n'ont aucun pouvoir ; 2) il est à craindre que le roi et les grands susci-

[305] En marge de lettre : « Monseigneur a fait l'impossible pour gagner le roi ; il a donné ordres, conseils, rien n'a manqué dans sa direction ».

tent toutes sortes de difficultés aux missionnaires et se vengent de la sorte, en cela ils seront toujours soutenus par les Allemands ; 3) que le chrétiens et les catéchumènes n'abandonnent un peu de leur côté les missionnaires quand ils verront la force contre eux.
Pour prévenir ce malheur 1) nous avons mis tout près du roi à Issavi (25 Kilomètres de la capitale) le **P. Classe** [1874-1945]. Il a su se faire bien voir et des Allemands, et du roi et des grands. Il aura pour mission spéciale[306] d'entretenir de bonnes relations avec le roi et les grands et de servir d'intermédiaire entre l'autorité allemande et les missionnaires quand sa grandeur ne sera pas au Ruanda. 2) Le roi réclame depuis longtemps une école pour instruire les enfants des grands et il semble bien qu'une école serait un puissant moyen de se concilier les bonnes dispositions de tous. Jusqu'ici on a mis seulement un catéchiste à la capitale : le roi n'en est pas content. D'ailleurs les Allemands nous devanceront si nous n'allons vite et mettront là un instituteur européen. D'autre part, le **P. Froberger** [1871-1931 offrait une somme pour fonder en pays allemand une école semblable à cette de Rubaga. Bukoba n'a aucun avenir et baissera infailliblement. Ne serait-il pas opportun de fonder cette école dans la capitale du Ruanda. Le **P. Classe** [1874-1945] serait tout désigné pour cette fondation, étant à la capitale même, il serait dans les meilleures conditions pour réaliser le but pour lequel on le place près du roi. De plus il faudrait un Père allemand de confiance et vraiment je n'en vois aucun dans le vicariat. Les **Pères Backove** [1873-1909], **Conrads** [1874-1940] sont à écarter aussitôt ; ils créeraient des embarras. Le **P. Knoll**[307] [1880-1951] est très bon mais pas assez dégourdi pour une telle œuvre. Votre grandeur ne pourrait-elle pas envoyer aussitôt le **P. Steinhage** [1876-1962] d'Haigerloch. Je sais qu'il désire les missions ardemment et il me semble avoir toutes les qualités pour cette fondation. Je vous expose simplement la situation et nos projets. Nous avons longuement pesé le pour et le contre. D'ailleurs **le Docteur Kandt** [1867-1918], un aspirant au titre de gouverneur civil du Ruanda donnait des conseils semblables au **P. Classe** [1874-1945]. Comme plusieurs Allemands vont sortir du scolasticat en Juin peut-être serait-il possible de se passer du **P. Steinhage** [1876-1962] de Janvier en Juin.
h) Je ne vous laisse pas encore, Monseigneur et Vénéré Père. Encore un projet. Il s'agit de Muansa. Voici ce que m'écrivait Monseigneur Hirth : « au moment même de fermer cette lettre, nous recevons à Marienberg la visite de l'inspecteur des stations douanières du Nyanza allemand. Ce monsieur prétend montrer un intérêt tout particulier à nos missions ; il nous rembourse en ce moment même la somme de 2 500 roupies que ce Vicariat a déboursée comme frais de douane en 1905. Ce monsieur durant sa visite insiste avec la plus grande énergie à 4 ou 5 reprises pour que nous fondions au plus tôt à Muansa. A Muansa passent tous les ravitaillements de l'Unyanyembe, du Tanganika, du Haut Congo. Le gouvernement a fait entendre plusieurs fois déjà qu'il voudrait pour tous nos colis n'avoir à faire qu'aux missionnaires et non aux Indiens qui ne savent ni lire ni écrire en allemand. On nous fait craindre que nos missions de la partie Ost-Afrika allemand dont les frais de

[306] En marge de la lettre : « La mission d'après toutes les lettres s'annonce très belle ».
[307] En marge de la lettre : « On me dit que le P. Knoll montre un fort mauvais caractère ; qu'en est-il ? ».

douane se notent chaque année à environ 12 000 fr. ne risquent se perdre le privilège du remboursement si nous continuons plus longtemps à créer des embarras au gouvernement en nous servant toujours des Indiens, alors que le gouvernement cherche à les éliminer de la colonie… Au Bukumbi il y a cinq missionnaires en prévision d'une fondation au Muansa. Le difficile encore sera de trouver le supérieur… **Mgr Gerboin** [1847-1912]**, Mgr Lechaptois**[308] [1852-1917]**, le P. Huys** [1871-1938] la réclament bien plus que moi ».
Comme je vous l'ai dit Monseigneur, Bukoba n'a aucun avenir. Si les Allemands avancent le chemin de fer sur Tabora et ils espèrent, paraît-il, y arriver en cinq ans, la procure de Muansa n'aura qu'un temps. Quand le chemin de fer sera à Tabora tous les colis passeront par là. Mais **Monseigneur Hirth** [1854-1931] me dit qu'il faudra un poste à Muansa en toute hypothèse pour s'occuper des nombreux chrétiens qui y viennent d'un peu partout. Il me semble bien pour toutes ces raisons que cette fondation s'impose mais il faudrait :

1) que tous les vicariats intéressés contribuent aux dépenses pour leur part ;
2) trouver un supérieur allemand et un second missionnaire aussi allemand. Ce second est tout indiqué. Le **P. Knoll** [1880-1951] est tout près. Mais le supérieur !

J'ai songé à une petite combinaison. Peut-être votre Grandeur la trouvera bonne : prendre à Mombassa le **P. Langemeyer** [1876-1946], moitié Hollandais, moitié Allemand et le remplacer à la procure par le **P. van Thiel** [1865-1911]. Le **P. Langemeyer** [1876-1946] très brave homme mais pas très débrouillard, mais Monseigneur Hirth me dit que son travail consisterait à retirer de la douane les différents colis des vicariats et que le supérieur de Bukumbi lui fournirait les porteurs nécessaires.

Je ne voudrais pas alarmer inutilement **Votre Grandeur sur le Ruanda. Les troubles sont finis. Le Gouvernement va s'y établir plus solidement. Il s'agit d'influence morale à conserver en essayant de réparer les fautes du passé. Ces fautes sont absolument indépendantes de Monseigneur Hirth. Le Vicaire apostolique a toujours prêché la douceur comme le témoignent ses instructions détaillées.** De son côté rien n'a manqué ni sur ce point ni pour l'observation de la règle. Je redis plusieurs fois ce témoignage car il me semble qu'on ne saurait avoir plus de zèle que lui, ni mieux faire, c'est ce qui me fait dire que **le Visiteur** est bien moins nécessaire dans ce vicariat.

Pour les quatre ans de catéchuménat les difficultés viennent 1) de l'âge : faut-il mettre sur même pied les enfants, les jeunes gens, les hommes forts, les femmes, etc. ; 2) de la distance : comment s'occuper de ceux qui sont à plusieurs jours de marche ; 3) de la difficulté de mettre une gradation dans

---

[308] Mgr Adolphe Lechaptois, né 1852 à Cuillé, étudie au Grand Séminaire de Laval puis, en 1872, il entre entre chez les Pères Blancs avec le futur Mgr Gerboin. Il est ordonné prêtre par le Cardinal Lavigerie en 1878. Jusqu en 1883, il travaille comme profeseur. Cette année-là, il est nommé assistant du Supérieur (Vicaire) Général des Pères Blanc. En 1886, il est nommé provincial de Kabylie et en 1889, il part pour le Nyassa. En1891, il est nommé vicaire apostolique du Vicariat du Tanganika et en 1895, il est ordonné évêque en 1895. Après une vie très active, il meurt en 1917 à Karema. (*Notices nécrologiques*).

l'instruction ; 4) aussi de ce que les missionnaires n'ont pas la force morale de rester tant de temps sans baptêmes.

Je ne dis rien des constructions de Marienberg. Tout y est simple, bien conçu et achevé à côté les postes de l'Uganda font l'effet de provisoire. Même Entebbé avec ses trois parloirs, ses trois ou quatre appartements réservés à Monseigneur n'est point comparable à Marienberg. L'Eglise est très belle, mais très simple.

Je suis content, très content d'avoir vu Marienberg. La mission ne va pas à la vapeur comme dans l'Uganda. Les missionnaires travaillent et tirent de la population ce qu'ils peuvent en tirer. On se plaint beaucoup dans toutes les stations des nombreux Bagandas chrétiens. Au Rwanda ils ont fait beaucoup de mal, le gouvernement leur a défendu d'y pénétrer. Dans tous les postes il y a un groupe de Bagandas qui donnent le mauvais exemple par la corruption de leurs mœurs – du moins on le dit ici.

Je termine Monseigneur et Vénéré Père. Pardonnez-moi et recevez mes meilleurs vœux d'heureuse année.

Daignez agréer avec ces vœux mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

Je repars le 25 novembre pour Entebbé.

3. INSTRUCTIONS DU PERE MALET POUR LES MISSIONNAIRES DE MARIENBERG : 21 NOVEMBRE 1906[309]

Marienberg, 21 novembre, 1906

Mes bien chers Confrères,

Laissez-moi d'abord vous exprimer toute ma reconnaissance pour l'excellent accueil que j'ai reçu de vous. Je ne comptais pas venir de sitôt à Marienberg ; mais les instances de Monseigneur le Vicaire apostolique m'ont décidé, pour venir au milieu de vous, à interrompre pendant quelque temps la visite régulière du Vicariat du Nyanza septentrional. De tout cœur je remercie le divin Maître. Je suis heureux de ce que j'ai vu à Marienberg : constructions, missions, observations des Constitutions. Notre vénéré Supérieur Général sera lui aussi très satisfait de ce que je lui dirai de votre Communauté.

Mon intention n'a pas été de faire la visite régulière de la maison. Cependant puis-je me permettre de vous faire les remarques suivantes sur l'observation de quelques points de nos règles.

1) Que le lever ait lieu exactement à 4 h. 55. On l'annoncera comme par le passé au son du tambour. Mais le réglementaire portera *le* ***Benedicamus Domino***[310] aux portes de toutes les chambres (Constit. N. 247). A 5 h.10, on sonnera les cinq minutes pour la prière. Celle-ci commencera à 5 h. ¼ sur le signal du Réglementaire.

2) Puisque les Pères et les frères sont en assez grand nombre à Marienberg, il serait utile que les frères, quand ils seront au moins deux, eussent

---

[309] A.G.M.Afr., Instructions laissés par le P. Malet aux missionnaires de Marienberg (novembre 1906), N° 096500-096502. En marge de la lettre : « Répondue le 8 janvier ». Le document N° 096502 est une copie de ces instructions. Voir la copie de ce règlement pour les missionnaires de Rwaza, A.G.M.Afr., N° 098001-098002.

[310] Expression latine qui signifie « Bénissons le Seigneur ».

leur lecture spirituelle à part, sous la présidence d'un des Pères, à tour de rôle (Constit. N. 178). De la sorte on pourrait choisir un livre plus à leur portée, et les Pères liraient de temps en temps quelque ouvrage sur le sacerdoce.

3) Afin de ne pas abréger le samedi la lecture spirituelle, les confessions des missionnaires auront lieu le vendredi à 6 h. Le premier vendredi du mois, jour de la retraite du mois, le signal sera donné à 5 h. ¾, afin d'avoir le temps nécessaire à la revue du mois.

4) Le coucher est fixé à 9 h. par les Constitutions. Hors le cas de nécessité il ne pourra être retardé au-delà de 9 h. ½.

5) Que les Pères soient bien fidèles aux conférences de théologie et les préparent sérieusement. L'obligation de l'étude de la théologie est une obligation grave pour tout prêtre exerçant le ministère.

Pour donner aux missionnaires un certain temps qu'ils pourront consacrer soit à l'étude de la théologie, soit à la préparation des catéchismes, tous les jours à 11 h. et 4 h. ½, on donnera le signal de congédier les indigènes. On essaiera de les amener doucement et sans froissement à laisser le missionnaire vaquer pendant ces temps à ses occupations particulières.

6) Que les missionnaires autant que possible se fixent un temps de chaque jour pour la récitation du Bréviaire afin de ne pas laisser cette récitation au hasard des circonstances.

7) Les constitutions imposent la Règle du silence. Monseigneur le Supérieur général a souvent rappelé cette obligation si importante pour entretenir le recueillement. Il s'agit de l'intérieur de la Communauté, et des moments où les Règles n'autorisent point les conversations. Cette règle oblige 1) à éviter entre missionnaires, en chambre, les causeries inutiles ; 2) à éviter de parler quand on se rencontre, ou qu'on rencontre les domestiques de la maison ; 3) à éviter les conversations en se rendant aux exercices, ou en revenant. 4) Lorsqu'il est nécessaire de parler, les Constitutions recommandent de le faire à voix modérée pour ne pas troubler le recueillement de la maison, et ne pas gêner les Confrères. Les conversations avec les indigènes peuvent être de simple politesse et dans ce cas ne doivent pas être trop prolongées ; ou des conversations d'affaire, ou des conversations destinées à les instruire ou les exhorter individuellement ; dans ces cas la nécessité et l'utilité peuvent seules indiquer la mesure de ces entretiens.

8) (Constitution N. 190) On ne sortira jamais au dehors sans la permission du Père Supérieur, et sans lui indiquer là où l'on va et pourquoi l'on y va. Ces mots « au dehors » doivent s'entendre : au dehors de la communauté. Ainsi on doit avertir chaque fois qu'on s'éloigne de la maison, sauf le cas où l'on va surveiller un travail dont on est chargé dans la propriété. Ce point de discipline est regardé comme très important par les Constitutions. Au N° 235 il est indiqué comme un des principaux qui doivent le plus contribuer à sauvegarder la vertu des missionnaires.

9) Les missionnaires pourront continuer à prendre une partie ou la totalité des récréations au réfectoire, à moins qu'ils ne préfèrent choisir un local particulier, et dans ce cas ils se conformeront aux numéros 51, 52 et 53 du coutumier. Mais ceux qui voudraient sortir au-dehors le midi au lieu de faire la sieste sortiront ensemble, tant pour se conformer à l'article 180 des Constitutions, où il est dit que les missionnaires prennent ensemble les récréa-

tions qui suivent les deux principaux repas, que pour se prémunir contre la malignité des langues.

10) On se conformera strictement au N. 191 des constitutions. Pour les visites à faire aux Européens on se fera accompagner toujours d'un Confrère, à moins d'absolue impossibilité. La négligence de ce point de Règle peut avoir de très graves inconvénients.

Pour les visites aux indigènes, qu'ils habitent au loin ou sur le territoire de la mission, on sera accompagné d'un Confrère quand on le pourra sans grave difficulté. Au moins sera-t-on toujours accompagné d'une personne de confiance, comme le demandent les Règles, et cette personne sera autant que possible une personne mariée.

Les visites qui imposent de découcher se feront à deux puisque les missionnaires sont sept à la station. Au cas où ce nombre venant à diminuer les missionnaires ne pourraient plus s'accompagner, ils se conformeraient aux Règles que leur donnerait Monseigneur, le Vicaire apostolique

11) Que les missionnaires observent rigoureusement le N° 201 des constitutions défendant de faire des largesses dans le lieu de sa résidence, si ce n'est avec la permission du Supérieur et au nom de la maison. Monseigneur le Supérieur Général traduit le mot « largesses » par cadeaux, en sorte qu'il regarde comme défendu tout don fait à un titre quelconque. Aussi doit-on se les interdire absolument au poste sous quelque prétexte que ce soit. Qu'on ne donne ni à titre d'aumône, ni à titre de rémunération pour petits services reçus, sinon avec la permission du Supérieur et au nom de la maison. En fait l'aumône dans ces pays aura toujours la forme de cadeaux, et les petits services ne devront être demandés qu'aux indigènes choisis à cet effet par le P. Supérieur ou le P. Econome. Que le P. Supérieur détermine les cadeaux à faire dans les tournées par chaque Père, afin de prévenir les inconvénients qui résulteraient d'une trop grande libéralité, ou d'une trop grande parcimonie imposée par le manque de ressources. Que les confrères qui auraient à leur disposition des objets qui pourraient être donnés comme cadeaux les remettent au P. Supérieur et au P. Econome. Ils auront le même mérite devant Dieu et contribueront sagement au bien de la mission. J'insiste sur ce point. Dans beaucoup de mission on se plaint des inconvénients amenés par des générosités faites sans sagesse et prudence. Ou bien les indigènes ne vont qu'aux missionnaires qui peuvent ainsi leur donner plus largement et délaissent les autres, ou bien ces dons sont inspirés par des motifs plus ou moins naturels, ou bien on habitue les indigènes à voir dans les relations avec les missionnaires surtout un moyen d'acquérir et par conséquent une affaire d'intérêt ; ou bien on met le successeur dans l'impossibilité d'avoir aucune influence, celle-ci étant attachée aux cadeaux, et ce successeur n'ayant pas les ressources nécessaires ; sans compter les jalousies plus ou moins avouées entre les missionnaires eux-mêmes. La vie commune suppose la charité, et la charité exige l'égalité. Chacun doit sacrifier la satisfaction de donner à son gré pour laisser à ses confrères la part d'influence qui lui est nécessaire pour faire le bien.

12) L'entrée des chambres est déjà interdite aux personnes du sexe. Que les missionnaires ne voient jamais une femme seule et sans témoin. Au cas où un entretien de cette nature serait nécessaire, que la personne soit renvoyée au Confessionnal où doivent se traiter toutes les affaires de conscience. Comme le prescrit le N° 238 des constitutions, on ne doit jamais re-

cevoir un enfant seul dans sa chambre à moins d'autorisation du Supérieur et dans ce cas la porte restera ouverte.

13) Je recommande aux Pères de bien veiller à l'exécution des Cérémonies, surtout quand il s'agit du Saint Sacrifice. Qu'ils évitent la trop grande précipitation et qu'ils ne craignent pas de s'avertir mutuellement des manquements aux rubriques. Le Sacrement de Pénitence est administré avec trop de précipitation. Que les missionnaires se souviennent de ce grand principe : ils répondent du Pénitent qu'ils confessent, et, comme Saint Liguori[311], ils doivent s'en occuper comme s'il était seul au monde. Qu'ils visent avant tout à bien confesser et non à confesser beaucoup.

14) Le numéro 215 des constitutions suppose qu'on ne peut abonner à aucun journal ou périodique divers sans la permission du Supérieur.

15) Je recommande aux Pères de soigner la rédaction des différents registres ou diaires indiqués aux numéros 252 et 253 des constitutions. Qu'on laisse de côté les invectives et les satires pour noter simplement soit les délibérations du conseil, soit les différents incidents survenus dans le poste.

16) Les constitutions ne prévoient aucune récréation avant la lecture spirituelle. Monseigneur le Supérieur Général consulté sur la coutume existante dans certains Vicariats de prendre une récréation à 5 h. ou à 5 h. ½ a répondu que les missionnaires pouvaient se délasser en leur particulier par des occupations moins absorbantes, mais que ce temps ne devait pas prendre le caractère de récréation.

17) Je dois dire un mot en terminant des cadeaux que l'on reçoit des indigènes. Dans bien des cas il est impossible de ne pas les recevoir et de ne pas y répondre par un cadeau équivalent, et cependant cet usage peut donner lieu à de graves abus si les missionnaires n'y prennent garde.

a) Tous les cadeaux sont donnés au missionnaire comme tel et par conséquent reviennent de droit à la mission. On ne peut se les approprier (N° 138).

b) De plus il faut sauvegarder cette règle qu'on ne doit pas donner des cadeaux sinon avec la permission et au nom de la maison.

c) Enfin il faut aussi conserver l'égalité sans laquelle la charité entre confrères devient impossible. La vie de communauté, point fondamental de nos Règles, impose des obligations qu'on ne doit jamais perdre de vue.

On peut ranger ces cadeaux reçus en trois catégories.

Les cadeaux qui n'ont d'autre but que de se procurer certains objets : chapelets, croix, livres. C'est à l'économe que les porteurs de ces cadeaux doivent tout naturellement s'adresser.

Les cadeaux que les chrétiens ont l'habitude de faire au jour de leur fête. Le plus simple est de les renvoyer au Supérieur qui doucement et sans froisser essaiera de faire tomber cette coutume.

Enfin les cadeaux faits par les païens, petits chefs surtout, ou les catéchumènes. Ces cadeaux doivent être acceptés et on doit y répondre. Mais il s'agit dans le cas de relations extérieures qui relèvent du Supérieur. C'est donc à lui de recevoir ces cadeaux, et c'est à lui de donner le cadeau équivalent.

---

[311] Saint Alphonse Marie de Liguori (1696-1787) est l'évêque fondateur de la congrégation du Très Saint Rédempteur.

Evidement il n'est nullement question de ce que l'on reçoit en tournée et que l'on peut librement accepter.

Ces quelques petites observations ne sont que l'explication de nos Règles. Que les missionnaires aiment ces Règles, les étudient et y soient fidèles. **C'était le conseil de notre Vénéré Fondateur aux premiers missionnaires de l'Equateur : « Je vous dirai un mot qui comprendra tout : c'est que vous devez tenir à garder avec une fidélité inviolable, non seulement l'esprit, mais la lettre de vos règles. Vous devez en particulier chercher à n'omettre jamais, quelles que soient les difficultés et les embarras, vos exercices de piété ; et vous devrez regarder comme une sorte de sacrilège tout manquement d'obéissance vis-à-vis de vos supérieurs... Je le répète et je ne saurais trop le répéter, le défaut de fidélité à l'observance de vos règles, si peu importantes qu'elles puissent paraître chacun en elles-mêmes ruinerait infailliblement la mission ».**

Ces observations seront lues en lecture spirituelle tous les trois mois et les Pères dans leurs lettres de règles voudront bien me dire si on y est fidèle.

Marienberg, le 21 novembre, fête de la Présentation de la Sainte Vierge.

J. Malet

4. LETTRE DU P. MALET DU 25 NOVEMBRE 1906 A MGR LIVINHAC[312]

Marienberg, le 25 novembre 1906

Monseigneur et Vénéré Père,

J'ajoute un petit mot post scriptum à la longue lettre que je vous ai adressée et qui vous arrivera en même temps que celle-ci.

Je quitte aujourd'hui même Marienberg, très content d'avoir pu causer tout à mon aise avec Monseigneur Hirth. Quand votre réponse arrivera Monseigneur sera au Bukumbi et je serai dans le Buddu, pour éviter des retards serait-il possible d'envoyer en double cette réponse à Monseigneur et à moi ?

J'ai reçu une longue lettre de **Mgr Gerboin**, il nous sera difficile de nous entendre. Les communications ne sont pas aisées. Avec **Mgr Hirth** [1854-1931] il n'y a pas trop de difficultés au sujet du **P. Bedbéder** [1869-1948]. Après avoir consulté ici sur l'impression produite par sa condamnation, j'ai répondu à **Mgr Gerboin** [1847-1912] de le garder dans son Vicariat.

Le **P. Bruhlmann** [?-?] avait obtenu un certificat du médecin de Tabora disant que le climat à Tabora lui était nuisible et qu'il lui fallait l'Urundi pour se remettre. J'avais répondu à Monseigneur que je ne croyais qu'à moitié à tous ces certificats. Il est si facile de les obtenir, je le sais par mon expérience. D'autant que les médecins pensent souvent qu'on désire ces certificats et de plus les médecins allemands craignent par-dessus tant de voir mourir un Européen dans leur district, aussi conseillent-ils aussitôt de voyager en Europe. J'apprends que le **P. Bruhlmann** [1869-1948] est venu à Muansa de Msalala. Il se pourrait que le docteur juge une opération nécessaire, opération qui ne pourra se faire qu'à Mombassa ou en Europe. On ne peut empêcher les missionnaires d'aller consulter les médecins européens sous peine de créer parmi eux une sorte de mauvais esprit et aussi dans certains cas de commettre des imprudences. D'autre part quand les médecins à

[312] Lettre du P. Malet du 25 novembre 1906 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 096504.

tort ou à raison, par complaisance ou par nécessité ont jugé le voyage en Europe nécessaire, il sera bien difficile de l'empêcher. Veuillez Monseigneur me dire ce qui est opportun de décider dans ce cas.

Je ne veux pas laisser croire à Votre grandeur que le **P. Pouget** [1874-1945] s'est occupé des affaires civiles par principe. C'est uniquement par bonté, il se laissait tromper par ses chrétiens et son bon cœur le portait à intervenir. Cette même bonté mal placée a fait de la mission du Kissaka quelque chose de semblable à la mission d'Ukerewe. Je vous ai longuement parlé du travail fait à Marienberg. Je continue cette lettre sur le lac en me rendant à Entebbé pour continuer la visite régulière des stations du Nyanza septentrional. Peut-être y trouverai-je une de vos lettres. Je les attends avec impatience. J'ai dû écrire beaucoup, beaucoup durant ces trois premiers mois ; il m'est bien difficile de laisser sans réponse la première lettre des missionnaires. Ce serait le meilleur moyen de faire cesser toute correspondance. Et la langue ? Vraiment en conscience il m'a été impossible d'y travailler sérieusement. Aussi quand je me rappelle vos recommandations d'apprendre le kiswahili et le ruganda. J'éprouve un certain remord. Faut-il laisser la correspondance et apprendre la langue ou bien tenir à la correspondance et n'apprendre les langues qu'aux moments libres ?

Veuillez Monseigneur et Vénéré Père agréer mes meilleurs vœux d'heureuse année, veuillez me bénir et prier beaucoup pour moi. Daignez agréer les sentiments de profond et filial respect avec lesquels je suis de

Votre Grandeur
l'humble enfant en N.S.
J. Malet

*** REPONSE DE MGR LIVINHAC AUX QUESTIONS DU PERE MALET**[313]

Maison-Carrée, le 6 février 1907

1) Le Conseil ou la Conférence de théologie remplacent-ils la lecture spirituelle ? C'est la pratique courante. – C'est un abus à supprimer. La lecture spirituelle doit se faire tous les jours.

2) Faut-il imposer absolument une demi-heure de lecture spirituelle le samedi ? Les confessions finissent partout de 5 h. à 5 h. ½. – Oui. Si un Père était retenu au confessionnal, par extraordinaire, il en serait seul dispensé.

3) Dans les postes on fait la retraite du mois le premier vendredi du mois. On y pense, puisqu'il y a ce jour-là des exercices particuliers. Mais parce qu'il y a exposition à la messe de communauté, et Chemin de croix durant une demi-heure, les Pères se croient dispensés de la lecture spirituelle et ne font que le lendemain les lectures prescrites pour le jour de la retraite du mois. – Le salut du matin tenant lieu d'action de grâce, et le Chemin de Croix ne durant qu'une demi-heure, il doit y avoir au moins ¼ d'heure de lecture spirituelle. Il serait mieux qu'on en fît une demi-heure entière, la retraite du mois ne pouvant que gagner à ce supplément d'un quart d'heure.

---

[313] A.G.M.Afr., Réponse de Mgr Livinhac du 6 février 1907 aux questions du P. Malet, N° 096505.

4) Au poste de Rubaga[314]**, les missionnaires sont <u>dix</u> ; sont-ils tenus à la lecture au réfectoire ?** – Oui, ou bien la règle n'a pas de sens.
5) Faut-il mettre en vigueur les travaux écrits de théologie et les examens ? – Oui : nos Règles obligent partout à l'Afrique équatoriale comme ailleurs.

Signé : + Léon

5. EXTRAIT DE LA LETTRE DU P. MALET DU 5 SEPTEMBRE 1907 A MGR LIVINHAC[315]

Marienberg, le 5 septembre 1907

Monseigneur et Vénéré Père,

Me voici à Marienberg. Je suis parti de Bukalasa le lendemain de la clôture de la retraite et en trois jours de barque je suis arrivé à Bukoba.

La retraite de Bukoba a été parfaitement réussie. Elle s'est terminée par une magnifique rénovation du serment. Monseigneur[316] a commencé et quarante-six missionnaires l'ont suivi. C'est la plus nombreuse réunion qui se soit jamais vue en Afrique Equatoriale. Les missionnaires ont fait très sérieusement leur retraite. Le **P. Raux** [1870-1965] l'a bien prêchée. J'ai donné les conférences.

Je suis très content de mes entretiens avec Monseigneur durant les derniers jours. Monseigneur m'a paru complètement changé.

Nous avons tenu de nombreux conseils. Monseigneur nous a donné tout au long l'étude des finances, d'après ses calculs, le vicariat doit avoir 200 000 f. en caisse. On examine les budgets. On n'a pas pu encore avoir une base fixe pour ces budgets. L'économe général fera ce travail. On a réduit les budgets en supprimant tout ce qui était donné pour les patronages. On a augmenté le budget des catéchistes. Il faudrait encore les élever. Ces catéchistes sont vraiment trop peu payés, aussi beaucoup s'en vont. Rien n'est cependant plus nécessaire à la mission. Après avoir tout examiné, on a décidé la fondation de deux nouveaux postes autour de la capitale pour empêcher les chrétiens d'aller séjourner à Rubaga où ils se perdent. Monseigneur a d'ailleurs promis deux mille roupies pour ces fondations. J'ai dans l'esprit la conviction que la mission du Buganda peut être très riche si on utilise les ressources du pays. J'espère que l'économe général mettra de l'ordre dans les finances et que la mission sera prospère. Les chrétiens peuvent donner beaucoup ; les chefs surtout. Les protestants tirent beaucoup du pays. Dans les autres conseils on a étudié les placements. Pour les nouveaux postes, je n'ai voulu aucun nouveau missionnaire. Il a fallu trouver six anciens ; on les a pris dans les postes environnants. Les jeunes, y compris ceux d'octobre sont placés dans les postes anciens et bien placés, je crois. On n'a changé qu'un seul supérieur : le **P. Grimert** [*illisible*] pour des raisons que Votre Grandeur connaît.

---

[314] Poste de Mission au Buganda.
[315] Lettre du P. Malet du 5 septembre 1906 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 096507-096509. En marge de la lettre : « P. Malet dit entre autres choses qu'il faut beaucoup de Missionnaires en Ouganda ».
[316] Il s'agit de Mgr Streicher.

Je vous envoie la liste qui a été proclamée au salut de clôture par Monseigneur. J'ai désiré qu'il en fût ainsi afin que les missionnaires acceptassent les nominations avec plus d'esprit de foi et aussi pour que Monseigneur fût moins tenté d'y revenir durant l'année.

(…)

Dans tous les vicariats les plaintes sont unanimes contre Marseille. Bientôt ce sera le mauvais esprit. Ici **le Procureur de Marienberg** me dit que le ravitaillement est très mal emballé. J'ai été très content de Monseigneur ; il me paraît tout changé. Les observations de Votre Grandeur, l'affaire de Rome surtout l'ont piqué au vif, mais il s'est soumis et paraît tout à fait conciliant pour le moment. Les conseillers n'en reviennent pas.

(…)

En un mot j'ai été très content des derniers jours passés dans l'Uganda. Le lendemain de la retraite, Monseigneur a fait aux missionnaires toutes les observations que je lui ai indiquées au sujet du ministère ; il a parlé en votre nom et a donné des ordres formels. Les missionnaires étaient contents de ces indications précises et moi plus qu'eux. Je vous enverrai ces observations.

Me voici maintenant chez Mgr Hirth. Le 20 septembre nous aurons la retraite.

Envoyez beaucoup, beaucoup de missionnaires dans l'Uganda. C'est nécessaire pour ne pas laisser perdre les chrétiens.

(…)

Encore une fois Monseigneur nous supplie à genoux d'envoyer beaucoup de missionnaires dans l'Uganda. Ailleurs on prépare, ici on récolte et il faut à tout prix soutenir les chrétiens qui vont se perdre au contact de la roupie. De plus en plus elle devient le Dieu du pays. Oh quelle belle mission. Combien les Bagandas sont supérieurs à tous les peuples environnants.

Merci pour les missionnaires de cette année. **Mgr Gerboin** [1847-1912] de fait n'en avait pas besoin. Dans l'Uganda il y eut un véritable cri de triomphe à harmoniser des nouveautés venues. Il faudrait des Frères aussi. Les missions, les églises croulent un peu partout.

Les statistiques porteront 97 000 chrétiens avec les baptêmes de l'année au lieu de 100 000 comme l'année dernière ; c'est qu'on a mieux compté.

(…)

Je termine Monseigneur et Vénéré Père. Veuillez me bénir et agréer mes sentiments de profond et filial respect en N.S.

J. Malet

La santé est toujours excellente ; ici on me trouve mieux qu'en octobre 1906.

* REPONSE DE MGR LIVINHAC DU 5 JUILLET 1907 AUX QUESTIONS DU PERE MALET[317]

Maison-Carrée, le 5 Juillet 1907

1) Dettes contractées pendant le noviciat. – Elles doivent être payées à la Caisse générale à moins de dispense formelle de Supérieurs Majeurs.

[317] Réponse de Mgr Livinhac du 5 juillet 1907 aux questions du P. Malet, A.G.M.Afr., N° 096505.

2) Achats de troupeaux faits par un particulier. – Ces achats ne peuvent être faits qu'avec l'autorisation **du Visiteur** et du Vicaire Apostolique ; et les bêtes achetées appartiennent au poste et non à l'acheteur, qui n'a donc sur elles aucun droit. Pour les emmener en changeant de station il faut l'autorisation du Conseil du Vicariat.

3) Bicyclette. – Si dans certains cas, la bicyclette doit être réellement utile pour l'accomplissement des fonctions du saint ministère, on peut la tolérer ; mais si elle ne devait servir qu'à des parties de plaisir et favoriser le robinsonisme[318], on devrait l'interdire.

4) Tournées apostoliques. – a) Celles qui se font sans découcher : Même pour ces tournées, il serait plus dans l'esprit de nos Règles d'avoir un Confrère comme compagnon, mais il ne faut jamais les faire sans l'homme sérieux imposé par nos Constitutions. b) Tournées de plusieurs jours : s'en tenir rigoureusement à ce qui a été réglé par le Chapitre ; on ne pourrait s'en écarter sans aller contre nos Constitutions. Il n'est pas permis aux missionnaires d'aller chacun de son côté durant la journée pour se retrouver le soir. La Règle veut que les missionnaires restent ensemble et mènent la vie de communauté même dans les courses. Quant à l'objection tirée de la loi naturelle qui oblige à secourir les chrétiens, et doit par conséquent l'emporter sur les lois de la Société qui n'obligent pas en conscience, voici ce que vous répondrez à celui qui vous la fera : « Le droit naturel et le droit positif divin vous obligent en effet à vous occuper de vos chrétiens, mais d'une manière raisonnable et selon les engagements que vous avez contractés et qui <u>déterminent</u> pour vous l'obligation naturelle et positive qui vous incombe du soin des âmes. Or, vous, vous vous êtes engagés : par serment à vous dévouer au salut des âmes selon les Constitutions de la Société et pas autrement. C'est donc là pour vous la <u>détermination</u> de l'obligation que vous avez contractée vis-à-vis des âmes. D'où il résulte qu'en allant, sous prétexte de mieux travailler au salut des âmes, contre les Constitutions d'après lesquelles vous vous êtes engagés vis-à-vis de ces mêmes âmes, vous allez contre votre serment, et vous violez le droit naturel en vertu duquel ce serment vous oblige. D'autre part les missions sont confiées par l'Eglise à la Société, et celle-ci ne peut avoir pris cette charge, cela est évident, que conformément aux Constitutions que l'Eglise elle-même a approuvées dans ce but. D'où il résulte encore que suivre les Constitutions c'est exercer l'apostolat comme l'Eglise et Dieu par conséquent le veulent ; tandis qu'agir autrement, même sous prétexte de l'esprit propre, ou, ce qui revient au même, le démon.

5) Retard habituel du lever sous prétexte d'insomnie habituelle jusqu'à minuit. – Ce cas doit être rare, et le plus souvent c'est le repos prolongé du matin qui produit l'insomnie ; le remède donc, en dehors du cas de maladie véritable, est de se lever à quatre heures, c'est-à-dire avant le lever de la règle ; grâce à cette précaution, le sommeil ne se fera pas attendre le soir.

6) Que faire si un missionnaire manque habituellement l'examen particulier ou un autre exercice ? – Si pour des raisons graves un missionnaire ne peut faire un exercice à l'heure habituelle avec la com-

[318] Agir comme Robinson Crussoë, c'est-à-dire comme un aventurier.

munauté, qu'il se fixe un autre moment. Que s'il refusait de le faire malgré tous les avertissements, il faudrait le prévenir qu'on en référera aux Supérieurs Majeurs, et lui faire prévoir qu'il pourrait être retiré du Vicariat, et même renvoyé de la Société.

Les desiderata de certains missionnaires tendent sous prétexte d'un plus grand bien au mépris des Constitutions et à l'oubli même des lois imposées par l'Eglise et par la prudence. Essayez de faire comprendre que le missionnaire doit exercer le saint ministère en se renfermant dans les limites tracées par les Constitutions de la Société à laquelle il appartient. C'est la volonté de Dieu, de l'Eglise. Vous devez savoir ce qui vient d'arriver aux Trappistes du Natal, de l'Usambara et autres établis au milieu des Nègres. Sous les mêmes prétextes que certains de nos confrères, ils négligeaient leurs Règles. Rome leur a envoyé **un Visiteur** qui a supprimé toutes leurs maisons, et ils sont rentrés en Europe. Que ceux de nos missionnaires qui ne croient pas pouvoir concilier les devoirs de l'apostolat avec la pratique de nos Règles cherchent une Société n'ayant d'autre Règle que le caprice de ses membres, ou qu'ils rentrent dans leurs diocèses. Vous pouvez dans vos Visites rappeler la réponse que me fit en 1889 notre Vénéré Fondateur quant je lui demandais au moment où nos chrétiens étaient dispersés par la persécution musulmane, l'autorisation de faire des tournées à un seul missionnaire pour porter les secours religieux à nos ouailles : « Non, mille fois non : plutôt tout abandonner ». Le Cardinal Lavigerie connaissait cependant et le droit divin et le droit naturel.

La vie de communauté est tellement essentielle à notre Société qu'y renoncer serait renoncer à son existence même. C'est ce que déclarent nos Constitutions, et ce que Rome a approuvé sans la moindre difficulté. Les raisons qu'on invoque pour les tournées à un légitimeraient et rendraient même préférables les stations à un, cela saute aux yeux.

Signé + Léon

6. EXTRAIT DE LA LETTRE DU P. MALET DU 22 SEPTEMBRE 1907 A UN MEMBRE DU CONSEIL GENERAL[319]

Rubia, le 22 septembre 1907

Mon Révérend Père,

Je vous envoie quelques copies de plusieurs élèves du séminaire de Rubia. Une narration des divers exercices de la journée et le thème qu'avaient déjà faits les élèves de Bukolasa.

Les deux devoirs de Célestin Kipanda ne sont vraiment pas trop mal. On leur fait la classe en latin, comme on leur fait le cours d'allemand en allemand. On peut vraiment parler latin avec plusieurs et je le fais tous les jours à la récréation de midi. Avant la langue officielle était le kiswahili, Monseigneur a décidé que ce serait l'allemand désormais comme le français pour les élèves de Sainte Anne de Jérusalem. Ils commencent à balbutier quelques mots. Les études se font surtout par manière de conversation.

[319] Lettre du P. Malet du 22 septembre 1907 à un membre du Conseil général, A.G.M.Afr., N° 096510-096511. S'agit-t-il du P. Girault? (Lettre du P. Malet du 30 décembre au P. Girault, A.G.M.Afr., N° 096531).

Monseigneur ne pense pas qu'un Nègre puisse faire autre chose que perdre son temps quand il est seul à l'étude. Les élèves habitent dans de grandes cases rondes indigènes ; chacun a son lit séparé du lit du voisin par une cloison en roseaux. Chaque case a son chef. Le mobilier est absolument indigène. Seules les classes qui servent d'études sont bâties à l'européenne pour pouvoir être montrées aux officiers du gouvernement. Elles sont propres, spacieuses, bien aérées mais très simples. Tout porte le caractère de simplicité et en même temps le cachet d'un esprit qui réfléchit, analyse. Ce n'est pas du tout de l'Européen appliqué au Nègre. Je fais copier les notes de Monseigneur, secrètement ; je vous les enverrai. Tout me paraît sage. Lui-même me les a données à lire. Je les copie sans le prévenir. Que sortira-t-il de ce séminaire ? Monseigneur vise à la fois à former les catéchistes, des employés pour le gouvernement et des prêtres s'il plaît à Dieu. Beaucoup de ces enfants comme d'ailleurs à Bukolasa se découragent et veulent partir. Le séminaire a quatre ans d'existence. Les élèves sont une soixantaine, divisés en trois cours.

A Bukolasa nous étions plus de quarante missionnaires. La retraite a été très bonne, je crois. J'ai été très content de la réunion de mes entretiens avec **Mgr Streicher** [1863-1952]. Ici nous serons 25 avec les nouveaux. C'est la quatrième retraite que je vais prêcher puis aussitôt je partirai pour le Ruanda où aura lieu également une retraite commune à Issavi. Ce sera la cinquième depuis mon arrivée. J'ai constaté qu'un grand nombre se conserve. J'ai constaté que je ne m'étais pas trop trompé dans les jugements portés au scolasticat. Il y a aussi pas mal de misères que je vous indique en latin sans vous donner les noms. Je sais que ces indications seront communiquées aux autres Pères du Conseil.

(…)

Le **P. Hugonnet** [1850-1933] a eu une attaque de méningite aiguë ; il est guéri maintenant. Ce pauvre confrère rend la vie impossible dans son poste par son orgueil, son ambition, son indocilité et sa grossièreté.

Veuillez agréer, mon Révérend Père mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

La santé est toujours excellente.

7. EXTRAIT DE LA LETTRE DU P. MALET DU 8 OCTOBRE 1907 A MGR LIVINHAC[320]

Marienberg, le 8 octobre 1907

Monseigneur et Vénéré Père,

La première retraite du Nyanza Méridional vient de se terminer. Je l'ai prêchée en entier sans fatigue. Hier nous avons tous consacré le vicariat à la Sainte Vierge. La formule de consécration a été signée par tous les retraitants. Elle sera renouvelée dans chaque poste et placée aux pieds de la statue de Marie. Aujourd'hui, demain et après-demain seront consacrés à un petit synode. J'envoie à Votre grandeur les questions traitées. Tout semble

[320] Lettre du P. Malet du 8 octobre 1907 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 096513-096514.

s'être parfaitement passé. Les missionnaires m'ont paru faire très sérieusement les exercices de la retraite. Ils m'ont témoigné beaucoup de confiance. La grande majorité garde d'excellentes dispositions mais certains tombent lourdement.

(…)

A la défense générale du chapitre de recevoir les femmes dans la chambre ou l'antichambre, ne pourrait-on pas ajouter une défense faite au nom du serment et comprenant les points indiqués dans la feuille ci-jointe. Si Votre Grandeur juge la mesure prudente je ferai la défense dans le sens indiqué par cette feuille.

Monseigneur a depuis longtemps porté la défense de recevoir les femmes en chambre et les enfants et même il voudrait sanctionner cette défense par une peine canonique.

Il me semble que les dépenses générales de la procure de Muansa devraient être répartiees par parts égales entre les quatre vicariats desservis par elle : le Nyanza Méridional, l'Unyanyembe, le Tanganika, le Haut-Congo. En somme c'est le Nyanza méridional qui en profite le moins. Trois stations seulement sont desservies par elle. Si Votre Grandeur approuve cette répartition des frais de construction et d'entretien, je lui serais bien reconnaissant d'avertir les Vicaire apostoliques intéressés. Cette procure a déjà fait faire beaucoup d'économies. Le **P. Langemeyer** [1876-1946] a bien réussi jusqu'ici. Il va se faire naturaliser allemand.

Je n'ai pas besoin de dire qu'il n'y a pas eu l'ombre d'un dissentiment entre Mgr Hirth et moi, que les confrères ont agi avec beaucoup de simplicité. J'ai été heureux, très heureux de mon séjour auprès d'eux.

Dans trois jours je pars pour le Ruanda. Quatorze missionnaires seront réunis à Issavi pour la retraite commune ; je prêcherai encore celle-là.

Le 29 novembre, 10 missionnaires feront cette même retraite sous la direction du **P. Roussez** [1867-1935]. En définitive 108 missionnaires auront pris part à la retraite commune depuis mon arrivée. Je joins à cette lettre la liste des placements. Pour les raisons indiquées plus tard plusieurs changements ont été nécessaires. Que votre Grandeur veuille me bénir et agréer les sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

8. EXTRAIT DE LA LETTRE DU P. MALET DU 11 OCTOBRE 1907 A MGR LIVINHAC[321]

Marienberg, le 11 octobre 1907

Monseigneur et Vénéré Père,

Hier en écrivant à Votre Grandeur j'ai oublié de la remercier d'avoir bien voulu conserver au Vicariat ici le cher **Frère Paulin** [1872-1912]. Il a reçu son changement de destination à une journée du Bukumbi. C'est heureux. Rien que ce voyage d'un jour, l'a tellement fatigué qu'il est revenu tout malade à Marienberg et pendant quelques jours il nous a donné de rares inquiétudes. Son séjour à Muansa lui a donné la fièvre et chez lui la fièvre et toute fatigue se porte sur l'estomac. Actuellement il va un peu mieux mais garde le lit cependant.

[321] Lettre du P. Malet du 11 octobre 1906 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 096512.

Je ne sais si les nouveaux venus disent vrai, mais à les entendre le **P. Froberger** [1871-1931] dirait sur tous les toits que **Mgr Gerboin** [1847-1912] est découragé ; il semblerait se poser lui-même comme candidat. Je sais bien que **Mgr Gerboin** serait heureux de donner sa démission, mais il n'est pas découragé. En tous cas ces bruits peuvent faire du mal aux missionnaires et surtout la perspective de voir par ici le **P. Froberger** que tout le monde redoute. On dit également que peut-être il viendra dans la colonie l'année prochaine. A mon avis ce serait un malheur. Mieux vaut laisser les vicaires apostoliques à toutes leurs affaires.

Mgr Hirth ne tient nullement à venir en Europe. Il croit que son séjour serait peu profitable à la mission à cause de son peu de connaissance de l'allemand, peu profitable à sa santé. Ici son départ serait un malheur. Aucun missionnaire ne me paraît capable d'avoir assez d'influence pour diriger la mission.

Peut-être un voyage à Dar es Salam serait très utile, ne serait-ce que pour faire visite au Gouverneur. Ce voyage serait court peu fatiguant et aurait je crois de très bons résultats. Monseigneur Hirth et le plus connu de tous les Vicaires apostoliques.

Si cette idée paraissait réalisable à Votre Grandeur peut-être pourrait-elle la suggérer à Mgr Hirth.

Mes petits bagages sont ficelés ; dans une heure je pars pour le Ruanda avec les **Pères Smoor** [1872-1953]**, Knoll** [1880-1951]**, Schumacher** [1880-1959] et **Gilli** [1882-1955].

Daignez me bénir, Monseigneur et Vénéré Père, et agréer mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

9. EXTRAIT DE LA LETTRE DU P. MALET DU 30 OCTOBRE 1907 A UN MEMBRE DU CONSEIL GENERAL[322]

Issavi, le 30 octobre 1907

Mon Révérend et bien-aimé Père,

Me voici au centre du Ruanda. Le pays est extrêmement peuplé du moins pour ces régions où généralement la densité de la population n'est pas très forte. Mais quel désert pour y arriver. Voilà dix-sept jours que je suis parti de Rubia. Jusqu'à Kissaka, c'est-à-dire pendant douze jours de marche on ne trouve que de loin en loin quelque pauvre petit village. C'est vous dire que le Ruanda et le Kisiba sont absolument séparés. Vraiment Mgr le Supérieur Général aurait eu du mal à parcourir ces régions ; souvent il est difficile de se servir de monture. Le voyage est assez fatiguant et très difficile pour quelqu'un d'âgé ; aussi **Mgr Hirth** [1854-1931] ne l'entreprendra plus je crois. Voilà trois ans que ces missions n'ont pas été visitées par le Vicaire apostolique. **A dire vrai, à cause de son âge il ne peut pas. Aussi je rêve un peu la séparation de ces missions et leur organisation indépendante. Avec une partie de l'Urundi, le Ruanda formerait un très beau vicariat apostolique, très homogène, d'une superficie plus grande que la Suisse, bien**

[322] Lettre du P. Malet du 30 octobre 1907 à un membre du Conseil général, A.G.M.Afr., N° 096515-096517.

peuplé, 1 million ½ d'habitants. Comme vous le savez, j'ai poussé Mgr Hirth à nommer le P. Classe [1874-1945] **vicaire général pour le Ruanda, afin d'obtenir unité de direction pour l'œuvre de la mission, unité d'action dans la formation des catéchumènes, unité de relation avec les autorités indigènes et européennes. Monseigneur était à 15, 17, 20 jours de marche et n'ayant pas vu les stations depuis longtemps, il lui est difficile d'être aussi précis que c'est nécessaire dans sa direction. Le même inconvénient se présente pour Mgr Gerboin** [1847-1912] **vis-à-vis de l'Urundi. L'une de ses missions est à deux jours d'ici seulement. Mais je parlerai de cette question à Monseigneur le Supérieur Général après avoir pris des observations très précises.**

Les protestants envahissent le Ruanda.

Dans huit jours commencera la retraite d'Issavi et dans trois semaines ou quatre une nouvelle retraite à Marangara pour que tous les missionnaires sans exception puissent assister à une retraite commune. Plus je vais et moins j'ai confiance dans la retraite faite seule.

A Rubia j'ai trouvé la grande majorité des missionnaires dans de bonnes dispositions. Quelques-uns étaient tombés bien bas au sujet de la chasteté. Le **P. Couffignal** [1872-1937] m'inquiète toujours beaucoup. Les bruits qui courent sur lui jusqu'ici sont terribles.

(…)

Lui n'avoue rien. Mais que faire de ce pauvre missionnaire ? Il a l'intention de demander à faire sa retraite d'un mois l'année prochaine. Ne pourrait-il pas être rappelé aussitôt ? Mais par qui le remplacer ? Où trouver un supérieur pour cette pauvre mission d'Ukerewe. Le **P. Cavalerie** [1877-1962] voudrait bien venir en mission, ne pourrez-vous pas nous l'envoyer ? Le **P. Pierron** [1877-1962] ne pourrait-il pas venir de suite avec un ou deux autres de ceux qui se préparent à Marienthal et sont désignés pour le Tanganika. Là-bas ils ont très peu de population, ici rien ne manque. Oh que nous aurions besoin des missionnaires ici et dans l'Uganda. Dans ce vicariat du Nyanza-Méridional les postes ne datent presque tous que de cinq ou six ans ; il y a déjà 8 500 chrétiens tandis qu'au Tanganika, ils sont 4 000. Dans l'Uganda il y quantité de chrétiens qui sont si loin du prêtre !!

Il me semble que les scolastiques destinés au Nyanza-Méridional n'auraient nullement besoin de passer par Marienthal. Ici au séminaire on parle l'allemand ; tout se fera en allemand. Les jeunes pourraient y apprendre la langue allemande, de plus ils seraient à côté du vicaire apostolique et se formeraient auprès de lui des idées justes sur la mission et la manière de la faire. Ce point est capital. **Le P. Brard** [1858-1918] **a fait beaucoup de mal à plusieurs ; les Allemands ne l'auraient plus souffert dans le Ruanda avec sa manie de faire la mission par la violence, de se poser en seigneur temporel.**

Je vous remercie beaucoup mon bien-aimé Père de nous avoir conservé le **Frère Paulin** [1872-1912]. Ce pauvre Frère est revenu ici moitié mort ; de Muansa, il avait fait deux étapes sur le chemin du Tanganika. Humainement parlant il n'y serait pas arrivé. Ma reconnaissance serait bien vive si une petite caravane composée du **P. Cavalerie** [1877-1962], du **P. Pierron** [1877-1962] et d'un autre Père, même de deux, venait renforcer les missionnaires. Veuillez, je vous prie Mon Révérend Père, pensez au cas du **P. Couffignal**

[1872-1937]. Ici la mission se développe à merveille ; il y a de 60 à 70 baptêmes tous les trois mois.

Voici maintenant quelques points :

1) Quelle conduite tenir à l'égard des missionnaires qui veulent faire leur retraite de 30 jours ? Faut-il les autoriser à rentrer en Europe ? Ou bien peut-on la leur faire ici. Dans ce dernier cas je réunirais tous les ans les missionnaires qui voudraient la faire et je leur donnerais les exercices. Mais à parler franchement beaucoup n'en voudront pas s'ils doivent la faire ici. Malgré la loi de ne plus retourner en Europe, il y aura toujours des exceptions nombreuses. Au bout de dix ou douze ans la plupart des missionnaires sentent la nostalgie du retour si on résiste ils en arrivent à une prostration[323] physique et morale qui leur rend tout travail impossible.

2) Sans mauvais esprit, les missionnaires parlent assez souvent du vin qu'ils n'ont pas au prix très faible du vin dans le midi. Rendu ici, il reviendrait à un prix raisonnable, disent-ils. Pourquoi, ajoutent-ils, force-t-on de prendre le vin à la Maison-Mère. Pourquoi tant nous rationner ici ; à Mombassa on a le vin tous les jours ; à l'intérieur il ne reviendrait guère plus cher. Voilà le raisonnement des missionnaires. Ici Monseigneur donne trois tonnelets par poste de vingt litre chacun : deux de vin doux, deux de vin sec et deux de vin rouge en tout pour la messe, les étrangers et la table, 120 litres. Dans l'Uganda chaque poste reçoit deux bonbonnes de 12 litres pour chaque missionnaire pour la messe et 10 à 12 litres de vin rouge par missionnaire. Est-ce assez ? Evidememt toutes ces choses comme les autres sont réglées souverainement par le vicaire apostolique. Pas plus ici que dans l'Ushirombo, ou dans l'Uganda il n'y a de conseil. Nos vicaires apostoliques ont horreur semble-t-il de tout conseil. Mais dans ce vicariat Monseigneur réussit à merveille ; peut-être cependant est-il un peu trop serré. Même question pour les remèdes. Beaucoup de missionnaires s'achètent les remèdes dont ils ont besoin parce que, disent-ils, on ne les leur fournit pas. D'après nos constitutions c'est la mission qui doit entretenir ses membres en santé et en maladie et faire tous les frais de pharmacie. Dans quelle mesure peut-on et doit-on exiger que le vicariat fournisse les remèdes ? Et quels remèdes ?

3) Encore une question au sujet des animaux. Les missionnaires peuvent-ils s'acheter un âne ? Plusieurs le font comme au Soudan ils achètent un cheval. **Le P. Brard** [1858-1918] avait ici un petit troupeau de vaches qu'il voulait distribuer aux indigènes avant son départ.

4) Je ne connais pas encore d'Allemand qui nous ait donné satisfaction. Pourquoi donc à Trèves, Haigerloch, leur inspire-t-on un culte ridicule de la science : ces bonnes gens que j'ai connus et qui n'avaient rien de transcendant, tant s'en faut, ne parlent que de pédagogie, ethnographie, géologie, etc. On en fait des gens de livres qui ne rêvent qu'articles et pour qui la valeur d'un homme se mesure à la science. Pourquoi donc ne pas leur inspirer un peu de mépris pour tout cela, beaucoup d'humilité et d'obéissance, beaucoup d'amour de N.S. et de dévouement aux âmes. Je tremble à la pensée que désormais ils feront toutes leurs études à Trèves. Il nous en faut pour la façade, mais combien peu ils sont missionnaires. Le **P. Conrads** [1874-1940]

---

[323] Une dépression.

ne s'occupe plus que de cultures et encore craint-on de lui tracer des règles, de peur qu'il ne jette le froc aux orties.

5) J'ose vous demander de veiller à ce qu'on explique très longuement les constitutions au scolasticat. Les nouveaux arrivés m'ont dit qu'on ne leur en avait point parlé ; ils n'ont même pas le manuel. A mon avis c'est une grave lacune. En général, les missionnaires ne comprennent rien à la pauvreté prescrite par les constitutions. J'ai été content de la circulaire relative aux procures. Mais comme toute cette matière aurait besoin d'être précisée dans le détail. A quand le directoire.

6) Les missionnaires sont très mécontents de la procure de Marseille et avec raison je crois. Les achats ont été peu sérieux et l'emballage fait sans soin. C'est inouï comme on est monté contre le **P. Ruly** [?-?] et aussi contre le **P. Heurtebise** [1863-1933].

Les nouveaux arrivés ont lancé la nouvelle que le **P. Froberger** [1871-1931] pourrait bien venir par ici l'année prochaine. C'est une peur universelle. On me dit que ce Père écrit ici directement aux autorités locales sans passer par les chefs de missions, ni les prévenir pour arranger des affaires locales. C'est un abus me semble-t-il.

J'ai eu la joie de constater que les jugements du scolasticat avaient été bons et que mes enfants spirituels vont bien en général. Je n'en connais qu'un seul qui ne va pas dans mes trois vicariats.

Ma santé est bonne ; je n'ai eu que trois, quatre petites fièvrotes insignifiantes.

Je vous écris tout simplement, mon bien-aimé Père, vous disant sans détour ce que je pense. Je lis en ce moment **les lettres de Saint François Xavier pour apprendre à gouverner. Il était sévère, très sévère ; ce que je demande en comparaison n'est rien.** Souvent aussi il insistait pour avoir des missionnaires. Je limite et j'en suis sûr vous ne m'en voudrez pas.

J'aime beaucoup le Ruanda. J'aurais bien grand ennui de ne plus repasser la Kagera rivière frontière de ce beau pays.

Je vais faire ma retraite annuelle ici même dans une dizaine de jours.

Veuillez agréer, Mon Révérend et bien-aimé Père, mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

* LETTRE DE REGLE DU PERE ROUSSEZ DU 20 FEVRIER 1907 AU P. MALET[324]

Marienberg, le 20 février 1907

Mon très Révérend Père,

Je vous remercie de tout cœur de la bonne lettre que vous avez bien voulu m'écrire en réponse à ma lettre de règle. Vous pouvez être assuré que je prends part à vos peines et à vos angoisses, et que j'ai à cœur de demander à Notre Seigneur et à sa très Sainte Mère que le salut des âmes et la gloire du bon Dieu n'aient rien à souffrir de tout cela. Peut-être vous sera-t-il utile de savoir que déjà au scolasticat le **P. Couffignal** [1872-1937] m'avait inspiré quelques inquiétudes au sujet de certaines

[324] Lettre de règle du P. Roussez du 20 février 1907 au P. Malet, A.G.M.Afr., N° 096517.

tendances dont le conseil de la maison avait été informé (pas par moi cependant) et dont il ne s'était peut-être pas assez préoccupé. D'autres parts pendant mes vacances j'ai entendu dire chez moi que les histoires de l'**ex-P. Thiebaut** (il habite à 3 lieues de chez moi) n'avaient pas trop surpris, étant donné les relations qu'il avait même étant au séminaire (petit ou grand je ne sais pas trop). Tout ceci me fait penser que notre vénéré Fondateur, n'avait pas été trop mal inspiré en adressant aux confesseurs ou directeurs du scolasticat, noviciat, écoles apostoliques cette fameuse circulaire dont [on] ne tenait, je crois, guère compte et qui de fait semblait très sévère. **En rédigeant cette circulaire, le Cardinal devait avoir, je crois, l'intuition de la violence du démon du midi. Ici dans ces pays les tentations sont violentes, et le mal presque à la portée de la main. Il faut des vertus bien trempées, des caractères énergiques ; une vie intérieure si bien développée que la loi de l'esprit absorbe la loi de la chair.** Nous aurions dans la confession un secours efficace. Mais les confesseurs ne se contentent-ils pas trop souvent d'une exhortation plus ou moins banale sur le saint ou la fête du jour ? Sans oser mettre le doigt sur la plaie, ni la sonder, ni prescrire des remèdes énergiques pour prévenir les chutes ou les rechutes, ni imposer obligation de demander un changement d'air si le bien particulier ou général le requièrent impérieusement, je crois que la confession bien pratiquée de côté et d'autre serait un remède à bien des maux. En terminant je vous prie mon très Révérend Père de ne pas faire trop attention à ma lettre, surtout de ne pas vouloir y répondre ; car je serai bien peiné de vous causer encore un surcroît d'occupation. Veuillez agréer, mon très Révérend Père l'assurance de mes sentiments les plus respectueusement affectueux et dévoués en N.S. Je me recommande à vos bonnes prières,

L. Roussez

10. CARTE DE VISITE DU P. MALET POUR SAVE, FAITE LE 14 NOVEMBRE 1907[325]

Carte de visite
pour le poste d'Issavi
(du 29 octobre au 14 novembre 1907)

Personnel: **P.P. Smoor** [1872-1953], sup., **Pouget** [1874-1945], **Durand** [1879-1966], **Moyse** [1878-1961]. – **Fr. Pancrace** [1874-1964].

Mes bien chers confrères,

Je n'ai pas besoin de vous parler de la joie que j'ai éprouvée en arrivant au milieu de vous. Votre mission est véritablement bénie de Dieu. Elle ne date que d'hier : combien elle s'est développée grâce à la protection divine et à votre zèle ! Soyez heureux et fiers d'être missionnaires dans le Rwanda et tout spécialement d'exercer votre apostolat dans cette mission, la première fondée dans ces pays. Laissez-moi vous faire quelques remarques unique-

[325] Carte de visite du P. Malet pour Save, faite le 14 novembre 1907, A.G.M.Afr., N° 097051.

ment inspirées par l'amour que je porte à votre mission et aux ouvriers qui y travaillent.

I. Remarques générales sur l'organisation du poste

A. – **A la tête de toutes les maisons de notre société, nos constitutions veulent un supérieur duquel tout relève dans le poste. Elles donnent à ce supérieur des pouvoirs très étendus dont il n'est pas libre d'user ou de ne pas user. N° 24 : « Pour l'intérieur, la division des occupations et des ministères, les permissions à demander et tous les détails de la vie commune et de la vie apostolique, les missionnaires sont placés sous l'autorité du supérieur local auquel ils doivent obéir en tout comme au représentant de Dieu. » Tous les missionnaires, Pères et Frères, sont donc sous l'autorité du supérieur ; c'est à lui de diriger, de corriger, d'encourager, tout en laissant à chacun assez d'initiative pour qu'il s'occupe avec goût du travail qui lui est confié**.

B. – Il est de toute nécessité que chacun des missionnaires, Pères et Frères, sous la direction du supérieur, ait des occupations bien déterminées. L'ordre dans la maison ne saurait exister autrement. Que chacun connaisse très exactement ce dont il est chargé, qu'il s'occupe de son travail et non de tout travail suivant les attraits et les circonstances. Un missionnaire n'a pas à commander à un autre missionnaire. Tous évidemment doivent s'intéresser au travail de tous, puisque l'œuvre est l'œuvre de tous ; mais les missionnaires doivent éviter de s'immiscer dans le travail des confrères, à moins que la charité ne fasse un devoir de les aider ou de leur faire remarquer prudemment des manquements.

C. – Les travaux matériels sont spécialement réservés aux Frères coadjuteurs, sous la direction du supérieur ou de l'économe. Je supplie les missionnaires d'Issavi de se livrer tout entier au travail de l'apostolat. Le poste plus favorisé que d'autres aura l'avantage de posséder deux Frères coadjuteurs ; qu'ils soient chargés de tous les travaux matériels, à moins de circonstances extraordinaires. De leur côté, les Frères coadjuteurs doivent se prêter à tous les travaux de la station. Ils ne sont pas venus seulement ou pour construire ou pour la menuiserie, mais, comme disent les constituions, pour travailler à l'œuvre de la conversion des âmes en pourvoyant aux besoins matériels de la maison par les travaux d'intérieur et d'extérieur. « Dans leur office, ils seront toujours placés sous la direction d'un Père. » (N° 26)

D. – Dans une mission comme la mission d'Issavi, il faut à tout prix se trouver des aides parmi les indigènes. On doit tout d'abord former des menuisiers et des maçons qui puissent faire, dans le poste, divers petits travaux toujours nécessaires. Les travaux, en l'absence des Frères, prendraient trop de temps aux missionnaires-prêtres. Que les Frères veillent spécialement sur ce point. On doit trouver également des hommes sûrs, assez habiles, doux, qui puissent surveiller et diriger les différents chantiers. J'insiste sur ce point. Si les missionnaires, Pères ou Frères, veulent tout faire par eux-mêmes, ils n'arriveront avec beaucoup de peine, qu'à de faibles résultats.

Il en est de même pour l'apostolat. Certains auxiliaires sont indispensables. Que les missionnaires attachent une grande importance à leur choix et à leur formation. Dans une chrétienté comme celle d'Issavi, il doit être possible de trouver ces auxiliaires.

II. Vie commune

Vous êtes fidèles à tous les exercices de règle ; j'en remercie le divin Maître. Ils sont si nécessaires à notre sanctification et à l'influence surnaturelle que nous devons exercer sur les autres. Je note seulement les petites remarques suivantes :

A. – Soyez bien exacts à l'heure.

B. Le jour où il y a chemin de croix, vous pouvez vous contenter d'un quart d'heure de lecture spirituelle au lieu d'une demi-heure que vous consacriez jusqu'à maintenant.

C. Vous faites fidèlement la retraite du mois et vous avez l'excellente habitude de donner le signal de la revue du mois. Conservez précieusement cette coutume. Les jours de la retraite du mois, sans négliger vos devoirs d'état, réservez-vous le plus de temps que vous pourrez pour la consacrer à la prière, à la méditation et à l'examen. Ce serait une pratique fort louable de lire au repas, afin de favoriser le recueillement.

D. – Dans une maison religieuse, le silence est indispensable. Rappelons-nous souvent, que notre sanctification personnelle est toujours le premier but de nos efforts ; que la conversion de âmes ne sera pas obtenue, si les moyens surnaturels ne sont les premiers employés : prière, recueillement, union à Dieu. Or, sans le silence, l'emploi de ces moyens devient très difficile et même impossible. Pratiquement, cette règle du silence nous impose d'éviter les causeries inutiles entre confrères, de se taire en allant aux exercices et en revenant, de ne prendre que les récréations prévues par la règle, d'éviter les causeries avec les indigènes qui n'auraient aucun but d'apostolat.

E. – Je demande aux Pères de réserver, chaque jour, un certain temps pour l'étude de la langue et de la théologie, la préparation des catéchismes et des instructions, la préparation des conférences de théologie, la lecture spirituelle. Loin de moi la pensée de diminuer, en quoi que ce soit, les relations vraiment utiles, que les missionnaires doivent avoir avec les âmes ; mais enfin l'intérêt bien compris de ces âmes demande qu'on prépare très sérieusement les instructions et les catéchismes, qu'on se mette en état de les diriger prudemment au saint tribunal, qu'on entretienne en soi les pensées surnaturelles, les désirs élevés et les aspirations de l'apôtre.

F. – Il faut à la maison des serviteurs. Je constate avec joie qu'ils ne sont ici ni personnels, ni valets de chambre. Monseigneur le Supérieur Général a été obéi. Comme le vœu en a été exprimé à Rubia, que ces domestiques soient autant que possible établis autour de la mission et même mariés, au lieu d'être réunis dans une sorte de communauté, si difficile à (gouverner) surveiller et qui donne lieu à bien des désordres.

III. Vie matérielle

A. – En tenant compte des indications des Chapitres de 1900 et de 1906, les dépenses doivent être divisées en dépenses extraordinaires et en dépenses ordinaires. Ces dernières, à leur tour, se font ou pour l'entretien des missionnaires ou pour les œuvres. Il est inutile de changer les titres sous lesquels sont inscrites les dépenses dans le cahier des comptes ; mais je voudrais que le Conseil de la maison détermine, si Monseigneur le Vicaire Apos-

tolique ne l'a déjà fait, la part du budget affectée aux dépenses extraordinaires aux œuvres et à l'entretien des missionnaires.
B. – Je recommande tout particulièrement de veiller à la plantation d'arbres pour charpente et menuiserie. Le bois manquant autour d'Issavi, il faut à tout prix y suppléer, soit pour s'éviter les ennuis d'aller le chercher au loin, soit pour ne pas recourir à la corvée pour l'apporter à la mission. Il faudrait également trouver le bois de chauffage. Peut-être le lilas du Cap rendrait-il service à ce point de vue.
C. – Le café devrait être planté en quantité suffisante pour fournir la provision du poste
D. – Pour tous ces travaux il faut bien tenir compte des prescriptions suivantes :

a) A moins d'impossibilité, ils doivent être dirigés par les Frères sous l'autorité du P. Supérieur ou du P. Econome.
b) Qu'on emploie des jeunes gens ou des hommes plutôt que des femmes.
c) Qu'on essaie de former des auxiliaires qui puissent surveiller les chantiers et diriger les ouvriers.
d) Enfin autant que possible faire faire ces travaux à la tâche.

E. – **Comme l'a prescrit depuis longtemps Monseigneur le Vicaire Apostolique, les missionnaires doivent acheter tout ce qu'ils demandent aux indigènes.** C'est justice ; c'est aussi le moyen d'éviter les rancunes, les inimitiés contre les Pères. Qu'ils essaient d'acheter les provissions de vivres nécessaires pour les caravanes des missionnaires. Quant aux étrangers, ils les laisseront eux-mêmes réquisitionner auprès des chefs ce dont ils peuvent avoir besoin ainsi que les porteurs nécessaires.
F. – **Pour les divers travaux qu'on ne recoure jamais à la corvée, à moins d'autorisation du P. Vicaire Général.** Mieux vaut aller plus lentement et même dépenser davantage, que de recourir à ce système qui ne peut que jeter l'odieux sur les missionnaires.
G. – Pour ne pas mal impressionner les nombreux Européens qui passent auprès de la mission, on veillera à tenir bien propres les alentours de la mission. Mieux vaudrait faire des cultures tout près de la station ou le long du grand chemin qui y conduit. Si on ne doit pas chercher l'approbation des hommes, cependant il faut éviter tout ce qui irait à déprécier, dans leur esprit, l'œuvre que nous accomplissons.
H. – Dans certains postes les missionnaires se croient autorisés à prendre au magasin ce dont ils ont besoin soit pour payer les ouvriers, soit pour faire des cadeaux. C'est un abus. Le magasin est sous la surveillance du P. Econome. On ne doit rien y prendre sans son autorisation. Il est évident aussi que le magasin ne doit pas fournir à chaque missionnaire les objets d'échange, dont il pourrait avoir besoin. C'est à chacun de se les procurer par l'entremise des procures officiellement établies par la Maison-Mère.

IV. Vie apostolique

A. – Les confessions étant de beaucoup du ministère le plus important, il faut que tous les Pères se rendent à l'heure indiquée au confessionnal, et cela sans tarder, pour ne pas décourager les pénitents. Ce point me paraît capital. Les confessions doivent passer avant tout. Il n'y a que les sorties dans les villages qui puissent dispenser d'entendre les confessions. Le P.

Supérieur veillera d'une manière spéciale à cette assiduité au confessionnal. Si le temps réservé pour entendre les confessions ne suffisait pas, mieux vaudrait prendre sur d'autres occupations moins importantes. Il faut également fixer l'heure à laquelle, le samedi, on se rendra au Saint Tribunal, dans la matinée et dans la soirée.

D'autre part, pour le bon ordre, à moins de raisons particulières, les Pères ne doivent pas entendre les confessions aux heures qui ne sont pas réservées à ce ministère. Sans cette précaution, beaucoup d'autres occupations seraient négligées bien inutilement. Surtout qu'on se garde de sacrifier les exercices de piété sous prétexte de confesser. Il est de toute nécessité de faire tenir les pénitents à une distance convenable du confessionnal, dans la nef du milieu. A tout prix on doit éviter que le secret de la confession ne soit violé.

B. – Les Pères doivent sortir souvent aux environs de la mission pour se mettre en relation avec les indigènes qui ne viennent pas au poste. Ceux qui ont moins de travail à la station se feront un devoir de sortir deux fois et même trois par semaine. Dans ces sorties ils seront toujours accompagnés d'une des personnes désignées par **le Visiteur** ; de plus ils éviteront tout ce qui pourrait être mal interprété par les indigènes. Ils éviteront donc les réunions nombreuses et bruyantes ; ils ne souffriront pas que les chefs leur amènent leurs gens comme pour la corvée de la prière. Ils se contenteront des hommes de bonne volonté qui viendront d'eux-mêmes. Enfin ils s'interdiront dans les relations avec les femmes, même chrétiennes, tout ce qui pourrait être mal interprété d'après les usages du pays.

C. – Au poste, dans la relation avec les indigènes, on s'interdira :

a) de recevoir en chambre les femmes sous aucun prétexte que ce soit. La défense est absolue. Ils peuvent les voir dans la mesure voulue par Monseigneur le Vicaire Apostolique, soit sur la baraza, ou mieux dans un parloir ouvert préparé à cet effet, selon les ordres formels du chapitre.

b) Pour les hommes, l'on adoptera l'un des trois modes suivants : ou bien on aura une double baraza attenante aux chambres d'habitation ; ou bien on fera un parloir ouvert conforme au modèle ci-joint ; dans ce cas, les Pères doivent regarder comme un devoir d'état de passer deux heures par jour, au moins dans ce parloir, pour y être à la disposition des néophytes et des catéchumènes, sans oublier qu'en dehors de ce temps il peut être nécessaire de les recevoir. Ou bien on les recevra en chambre, mais dans ce cas chaque missionnaire disposera de deux chambres, comme par le passé. Jusqu'à ce que le nouveau bâtiment soit terminé, deux Pères logeront dans une des anciennes constructions, cela pour ne pas recevoir dans la chambre à coucher. La chambre du milieu de la nouvelle construction servirait pour la lecture spirituelle, ou aurait une autre destination. Le mieux serait de se conformer purement et simplement aux décisions du Chapitre, qui interdit les parloirs particuliers. Si les missionnaires ont bonne volonté, ils peuvent voir les indigènes tout aussi bien dans les parloirs tels que le demande le Chapitre, que dans une chambre. Certes il n'a jamais été dans l'intention du Chapitre de restreindre ces relations que les missionnaires doivent entretenir de toute nécessité avec leurs chrétiens, leurs catéchumènes et les païens ; mais nos Supérieurs ont simplement voulu régler le mode de ces relations.

D. – les Frères ne sortiront jamais pour plus d'un jour sans être accompagnés d'un Père avec lequel ils feront leurs exercices spirituels ; mais rien n'empêche qu'on leur laisse faire seuls, de temps en temps, une petite promenade d'une journée ou d'une demi-journée.

Les Pères qui découchent seuls pour une raison grave, avec l'autorisation de Monseigneur le Vicaire Apostolique, ne peuvent rester dehors plus de huit jours.

V. Relations avec les Batutsi

Pour bien des motifs, il faut respecter leur autorité :

A. – **Parce qu'ils sont les représentants de Dieu, et comme dit notre Fondateur : « On ne doit pas omettre de leur faire observer, que la doctrine catholique est tout à fait favorable à leur pouvoir, puisqu'elle enseigne qu'ils sont les véritables représentants de Dieu sur la terre au point de vue temporel. »**

B. – Parce que leur grande influence sera quasiment utile ou nuisible à la cause de la Foi, selon que ces chefs seront pour ou contre nous :

« Ce qui importe », disait encore le Fondateur, « c'est de gagner l'esprit des chefs. On s'y attachera donc d'une manière spéciale, sachant qu'en gagnant un seul chef, on fera plus pour l'avancement de la Religion qu'en gagnant isolément des centaines de pauvres Noirs. Une fois les chefs convertis, ils entraîneront tout le reste après eux. La vraie manière de gagner les chefs consistera surtout à prendre au sérieux leur pouvoir, à leur manifester la confiance, à leur faire quelques cadeaux qui pourront leur être plus agréables. »

C. – Parce que les chefs européens ont pour politique de soutenir et de flatter les chefs indigènes ; or diminuer en quelque façon l'autorité de ces derniers, serait aller contre les idées et la manière de faire des autorités allemandes. D'autre part les chefs soutenus par elles iraient de leur côté et du côté des protestants.

a) Dans ce cas, les Pères s'efforceront de connaître les usages du pays, ce que ces usages permettent aux chefs et imposent aux Bahutu dans les diverses circonstances. Eux personnellement se conformeront à ces usages et ils feront tous leurs efforts pour que les néophytes et les catéchumènes s'y conforment. Quand même que ces moyens contiendraient des injustices, pourvu qu'ils ne soient pas immoraux en eux-mêmes, il faut s'y soumettre. On doit empêcher tout ce qui blesserait la susceptibilité des chefs, quand même que ces susceptibilités n'auraient d'autre fondement que des préjugés. On doit également tenir à ce que les chrétiens rendent aux chefs tout ce que les usages leur accordent : honneurs, travaux etc. etc. Alors même que ces travaux devraient tenir les chrétiens éloignés de la mission durant un certain temps, il serait imprudent de vouloir s'y soustraire, quand ils sont conformes aux usages du pays. Ce n'est pas à nous de changer violemment les lois, les coutumes du pays. Ce changement viendra de lui-même à mesure que pénétreront les idées chrétiennes. Dans les plaintes que les chrétiens feront contre les chefs, pour en apprécier la justesse, se placer à ce point de vue, et ne pas les juger avec nos idées européennes. Au point de vue du pays, des cou-

tumes, des lois, des traditions, est-ce une injustice ou non ? Il faut éviter, dans ces appréciations de donner raison de parti pris, soit aux chefs, soit aux chrétiens. Pour le moment il faut éviter de recourir aux autorités européennes dans ces démêlés entre chrétiens et chefs. Le seul moyen d'aboutir est d'arranger les choses à l'amiable avec les Batutsi. Les réclamations faites auprès du Résident ne feraient qu'entretenir l'idée que nous sommes systématiquement opposés aux Batutsi.

b) Les Pères, dans leurs paroles, leurs actes, leurs relations, leur manière d'agir, doivent reconnaître l'autorité du chef et lui témoigner un respect convenable. Il en coûte à notre nature de ne pas traiter de haut ces pauvres sauvages si dépourvus de tout ce qui est requis pour bien gouverner ; n'importe, ils sont chefs, il faut les traiter comme tels.

c) Les Pères doivent s'abstenir de faire, par eux-mêmes ou pour leurs émissaires, aucun n'acte d'autorité. Ils doivent agir par persuasion, employer tous les moyens légaux, mais se comporter comme ils se comporteraient en Europe vis-à-vis des autorités établies. Donc ne pas juger ; ils peuvent et doivent jouer le rôle de conciliateurs et pacificateurs, tâchant de mettre d'accord ceux qui veulent plaider. Donc pas d'acte de violence sous aucun prétexte ; pas de violence pour recruter les catéchumènes ; dans ce recrutement ni les chefs doivent intervenir, ni des chrétiens agir à la mode des Janissaires. On doit vivement punir tout acte de violence fait par les chrétiens envers [*illisible*] des infidèles à la prière et au catéchisme, soit pour empêcher les sacrifices et les autres actes idolâtriques. On doit les obliger à réparer des dommages commis et à rendre tout ce qu'ils auraient reçu pour laisser faire ces sacrifices. Evitons les réunions bruyantes, qui ne servent à rien sinon à offusquer les chefs. Mais parce que le système de réquisition a été employé, il faut se garder de publier partout que chacun est libre de prier. Notre devoir est de défendre tout ce qui est violence, ce n'est pas à nous à détruire brusquement l'impression faite dans les esprits. Les conséquences pourraient être désastreuses. Que notre mode d'agir et celui de nos gens leur fassent comprendre qu'on ne force personne à se faire chrétiens.

VI. Relations avec les Européens

A. – Comme le disait le Fondateur : « La recommandation commune et générale est de prendre pour règle de ces relations la charité la plus vraie et la plus cordiale ; c'est le plus sûr moyen de triompher et surtout de faire triompher l'œuvre de l'Apostolat. « Noli vinci a malo, sed vince in bono malum. »[326]

B. – S'ingénier pour flatter leur orgueil national. Nous sommes des étrangers pour eux ; il faut nous le faire pardonner par tous les sacrifices. Que tous les objets qui n'ont pas de terme dans la langue du pays soient désignés par le mot allemand et non par le mot français, et que ces mots soient enseignés aux chrétiens. Qu'on apprenne à ceux-ci à se montrer très respectueux vis-à-vis de tous les Européens. Qu'on ne manque pas d'avoir pour eux les pe-

[326] Ne te laisse pas vaincre par le mal, mais vaincs le mal par le bien (Rm 12 : 21).

tites attentions qui peuvent leur faire plaisir, spécialement quand il s'agit des Résidents, il faut s'informer de leurs goûts pour savoir les prévenir.
C. – Eviter avec le plus grand soin ce qui pourrait froisser leur susceptibilité, parce qu'ils penseraient que leur autorité est méconnue ou supplantée.
D. – Cependant beaucoup de réserve avec eux. D'après ce que j'ai entendu dire, ces messieurs connaissent bien trop nos missions. L'idéal serait de paraître très ouvert, très affable, et cependant de ne rien dire de nos manières de faire et nos projets. Surtout gardons-nous de parler de nos confrères, de parler aussi des autres Européens : tout sera rapporté. D'ailleurs ces relations relèvent du supérieur, et quand il s'agit des relations officielles, elles doivent se faire par l'intermédiaire du R.P. Vicaire Général.
E. – Qu'on évite de les laisser pénétrer dans les dépendances de la communauté et même de les admettre au réfectoire. Quand on aura construit l'autre maison on leur réservera deux chambres. Dans l'une d'elles on servira les repas ; le P. Supérieur seul leur tiendra compagnie, comme cela se pratique pour tous les laïques dans nos maisons d'Europe. Ce sera à la fois une économie et une mesure de prudence.

VII. Pharmacie

Qu'on évite de donner des remèdes pour des personnes qu'on n'a pas vues, ou pour être pris à la maison, du moins dans les cas ordinaires, sous aucun prétexte. On ne doit exiger sans la permission des Supérieurs Majeurs, une rétribution quelconque pour les remèdes distribuer. Il faut aussi mettre de côté les remèdes qui doivent être réservés pour les Pères, les conserver dans un local à part, afin de n'être pas pris au dépourvu en cas de maladie.

VIII. Diaire

J'ai repris le diaire, mais je me crois obligé de dire que je n'approuve nullement les critiques contre Monseigneur le Vicaire Apostolique ou les allusions défavorables faites au sujet de telle ou telle mesure prise par lui. Mais cette remarque ne concerne pas les Pères présents à la station en ce moment. Actuellement le diaire est très bien rédigé. Qu'on mentionne purement et simplement les faits, sans aucune appréciation.

Voilà, mes bien chers confrères les quelques remarques que m'a suggérées mon séjour parmi vous, et la vue de votre belle mission.

Elle a été consacrée à Marie Immaculée comme toutes les missions du Vicariat. Oh, que cette divine Mère daigne bénir les efforts de votre zèle ! Méritez de plus en plus ces bénédictions par votre fidélité aux moindres règles par votre dévouement aux œuvres et de confiance filiale que vous entretiendrez dans vos cœurs.

Issavi, le 14 novembre 1907

J. Malet

N. Cette carte de visite sera lue tous les trois mois en lecture spirituelle.

11. EXTRAIT DE LA LETTRE DU P. MALET DU 15 NOVEMBRE 1907 A MGR LIVINHAC[327]

Issavi, le 15 novembre 1907

Mon Révérend et bien-aimé Père,

Hier au soir s'est terminée la retraite commune des Pères du Ruanda. Une seconde aura lieu à Marangara. De la sorte tous les Pères auront pris part à ces exercices excepté trois. On disait que prêcher une retraite à l'Equateur était mortel, me voilà à la quatrième depuis le mois de juin ; celle de Marangara sera la cinquième et je ne ressens aucune fatigue. Sans exagération aucune ; je me porte aussi bien qu'un scolasticat. Ces retraites sont très possibles et vraiment nécessaires ; je crois fort peu à l'efficacité des retraites que l'on fait seul surtout dans son poste.

Laissez-moi tout d'abord Monseigneur et Vénéré Père vous offrir mes meilleurs vœux. Je ne sais quand même cette lettre vous parviendra ; il y a presque aussi loin du Ruanda à Bukoba que de Bukoba à Marseille pour la correspondance. Je pense tous les jours à nos Vénérés Supérieurs et à notre chère société. Que le bon Dieu daigne nous protéger et vous consoler, Vénéré Père par notre fidélité. Dans une lettre du Révérend **P. Michel** [1855-1926], j'ai longuement parlé de certaines misères sans nommer personne. Ici au Ruanda, les confidences de la retraite ne m'ont rien appris de grave ; j'en bénis le bon Dieu ; c'est la première fois.

Je serai au Ruanda jusqu'à la fin de février.

La lettre du Révérend **P. Mercui** [1854-1947] m'annonçant le changement du **P. Raux** [1870-1965] m'est arrivée hier seulement ; elle est adressée à Entebbé. Cette lettre m'apprend que deux missionnaires sont destinés à l'Unyanyembe. A dire vrai, je le regrette. Dans ce vicariat où les missionnaires ne travaillent pas ou bien ils travaillent sans méthode et sans direction ; aussi les résultats sont vraiment insignifiants. Ainsi dans l'Urundi, il y a quatre stations fondées à la même époque que celles du Ruanda ; le peuple est le même. Or ces quatre stations ne comptent pas ensemble 500 chrétiens. Le Ruanda en possède cinq qui ont fait leurs premiers baptêmes. Les chrétiens y sont 3 500. De plus dans chaque poste du vicariat de Mgr Gerboin [1847-1912] il y a quatre missionnaires qui n'ont pas de travail ou qui se perdent dans le matériel. Car là on bâtit et on rebâtit encore plus que dans l'Uganda. Ainsi à Marienseen, il y a trois prêtres et un frère, or le poste vient d'être fondé ; Marienhein, trois Prêtres et un Frère ; Mugera quatre prêtres ; Muyaga, trois Pères et un Frère ; Usambiro, trois Pères seulement depuis le départ du **Frère Wiro** [1866-1942] ; Ushirombo, quatre prêtres et un frère ; Msala, trois prêtres et un frère ; Ndala, quatre prêtres ; Marienthal, quatre prêtres ; Tabora, trois prêtres et un frère. Tant que la mission ne sera pas organisée et lancée, de nouveaux missionnaires sont inutiles, ou bien ils ne travailleront pas ou bien ils se lanceront dans le matériel ; si **Mgr Gerboin** [1847-1912] veut fonder deux, trois postes, il a le personnel suffisant dans son vicariat. C'est dans l'Uganda et le Nyanza Méridional qu'il faut de nombreux apôtres surtout dans l'Uganda.

Un mot de chacun de ces deux vicariats. Ici au Ruanda la mission me paraît bien belle. Le pays est beaucoup plus peuplé que l'Uganda.

---

[327] Lettre du P. Malet du 15 novembre 1907 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 096518-096524.

Les missionnaires se dévouent. Malheureusement beaucoup d'entre eux formés à l'école du P. Brard [1858-1918] **ne peuvent comprendre qu'on respecte les chefs et qu'on fasse l'apostolat par la douceur. Or les Allemands sont extrêmement susceptibles. Leur politique est au contraire de fortifier l'autorité des chefs indigènes afin de mieux dominer le pays. Ils nous regardent comme opposés à cette politique. Ils nous accusent aussi de vouloir gouverner et faire la police. Le résident nouvellement nommé a appelé les protestants allemands qui ont déjà fondé deux stations et veulent en établir de suite une dizaine. Les Européens nous sont hostiles, ce n'est pas à nous qu'iront leurs faveurs. De plus les protestants vont essayer d'accaparer la classe dirigeante des Batusi. Il faudrait ici de suite un grand effort pour s'emparer des points les plus peuplés car une fois les protestants établis nos fondations seront impossibles tandis qu'eux auront toute liberté de s'établir à côté de nous.**

Voilà pourquoi j'ai demandé que le P. Pierron [1880-1910] **fût envoyé aussitôt. Ce que les jeunes Pères apprennent d'allemand à Marienthal est insignifiant. D'ailleurs ici au séminaire ils pourraient se former beaucoup mieux à la langue allemande puisque c'est la langue officielle. De plus ils auraient l'avantage d'être auprès du Vicaire apostolique qu'ils connaîtraient et qui les connaîtrait.**

J'ai aussi osé demander un des Pères destinés au Tanganika. Là-bas ils ont tant de peine à trouver du monde ; ici le pays est si peuplé ! Ne pourrait-on pas y joindre le **P. Marc** [?-?] destiné à l'Unyanyembe ; ou le mettre chez **Mgr Gerboin** [1847-1912] ? Je sais bien que ce cher Vicaire apostolique ne sera pas content, mais qu'y faire ? J'ai même tendance de demander le **P. Cavalerie** [1877-1962] qui désire tant venir dans ce vicariat pour remplacer le pauvre **P. Couffignal** [1872-1937]. Je ne sais si Votre Grandeur rappellera ce dernier mais de mauvais bruits sur ces relations coupables circulent partout, même ici. Lui n'avoue rien (...). **Mgr Hirth** [1854-1931] **est toujours très accommodant et plus je vais plus j'estime ce saint prélat. Cependant il me paraît porté au noir, sévère parfois dans ses jugements et dur envers les missionnaires dans certains cas. Il y a aussi cette fameuse question des parloirs ouverts.** Ici comme dans l'Uganda on a dans l'idée que la mission est impossible si on ne reçoit pas en chambre. Avec ses idées plutôt sombres, **Mgr Hirth** [1854-1931] croira la mission perdue. Mais ici il n'y a pas les mêmes inconvénients que dans l'Uganda. Déjà bien des fois on a absolument défendu de recevoir les femmes dans les chambres et même Mgr avait l'intention de porter une censure, encourue ipso facto dans le cas où on manquerait à la défense. Monseigneur ne veut même pas que les missionnaires en dehors des supérieurs s'occupent d'elles, si ce n'est au confessionnal. Monseigneur exclut également les enfants. Mais pour les hommes il tiendrait absolument à ce qu'on continue à les recevoir en chambre. Peut-on l'autoriser ? A mon avis, avec un peu de bonne volonté on pourrait faire dans les parloirs ouverts tout le travail qui se fait en chambre. Mais comment vaincre ces idées arrêtées. Dans l'Uganda, on reçoit pêle-mêle hommes, femmes, enfants ; aussi j'ai urgé l'application de la loi. Les conditions étant telles dans le Nyanza Méridional, faut-il urger également ou tolérer ce qui se fait ? J'attendrai votre réponse. Sur le procès Ver...[328] du chapitre, il est dit

[328] Le nom est illisible à cause de son abréviation.

que ces parloirs ouverts devraient être séparés de la maison de communauté. Dans la circulaire ce détail a été omis. De loin toutes ces choses paraissent n'être rien. Ici on s'aperçoit que les moindres mots ont leur importance.

De l'Uganda les nouvelles paraissent bonnes. Les lettres reçues me font croire que la visite aura produit plus de fruits que je ne l'espérais. J'ai déjà dit à Votre Grandeur que j'avais été très content de la retraite de Bukalasa et de mes relations avec **Mgr Streicher** [1863-1952]. Il paraissait tout changé.

MGR STREICHER

N'aurais-je eu que ce seul résultat : de rappeler que tous les missionnaires appartiennent à une seule société, que les Supérieurs Majeurs gardent toujours leur autorité sur les missionnaires que ceux-ci ne sont pas exclusivement sous l'autorité du Vicaire apostolique, je n'aurais pas perdu mon temps. J'ai dû parler un peu ferme et agir pour rappeler ces vérités et les faire admettre. En ce moment je ne le regrette nullement, et il me semble que j'agirai de nouveau comme par le passé. L'idée de Monseigneur était qu'on devait lui envoyer des sujets et le laisser gouverner à son gré.

J'avais préparé une très longue lettre pour la lui remettre. En voyant ses dispositions conciliantes, je l'ai gardée sans la communiquer ; je vous envoie copie. Elle éclairera un peu tous les faits de l'année dernière. Mais encore une fois en voyant la tournure prise par les relations, je ne l'ai pas communiquée à sa Grandeur et maintenant elle ne ferait que gâter le mieux obtenu. Je vous l'envoie à titre de document.

Le **P. Raux** [1870-1965] a connu son changement avant moi. Il m'écrit des lettres désolées pour me demander d'intercéder afin que l'école lui reste confiée ! Toute l'année dernière il avait dit, redit, son insuffisance pour cette œuvre. Il s'était forgé cent mille difficultés pour ne pas bouger. Il en serait de même à l'avenir. L'œuvre avec lui n'aurait jamais de succès. Aussi je supplie Votre Grandeur de ne pas écouter ses prières (…).

Encore une fois je supplie Votre Grandeur d'envoyer beaucoup de missionnaires dans l'Uganda. C'est absolument nécessaire pour soutenir les chrétiens. Quand même on devrait accuser Votre Grandeur de préférences pour cette mission, il faudrait me semble-t-il essayer de donner aux pauvres chrétiens les moyens de persévérer. Il y a maintenant cent missionnaires ; c'est beaucoup pour un seul homme. Je le dis sans aucune arrière-pensée uniquement par devoir et en protestant que jamais je n'accepterais une dignité semblable et d'ailleurs le bon Dieu dans sa Providence ne permettra pas que l'on pense à moi et les supérieurs sachant trop bien que je suis absolument incapable. Le Ruanda et l'Urundi feraient un si beau vicariat ! Ils sont si loin des autres centres de mission des deux vicariats. De Marienberg il faut douze jours pour arriver au premier poste du Ruanda. Je reparlerai de ce point à Votre Grandeur.

Je crois qu'il serait urgent de publier très vite une explication détaillée du chapitre des constitutions qui traite de la vie matérielle dans la société. Les missionnaires ne comprennent pas du tout la pauvreté qui nous est imposée.

Beaucoup raisonnent de la sorte : nous n'avons pas fait de vœu, donc nous sommes libres. J'ai trouvé, dans les papiers d'économat laissés par le

P. Brard [1858-1918], la note suivante : « Le **P. Brard** laisse à la station lui appartenant 5 vaches à lait, 5 vaches pleines, 7 veaux qui ne tètent plus, 3 veaux qui tètent, 3 génisses. S'il ne revient pas il écrira ce qu'il veut en faire ». J'ai dit que toutes ces bêtes appartiennent au poste. De même les chefs de mission ne sont guère scrupuleux. Ainsi ils donnent facilement à chaque missionnaire des objets et même des bêtes que les missionnaires emportent partout, et cela, disent les Vicaires apostoliques, parce que de la sorte on prend plus de soin des objets confiés.

Dans ces explications officielles et authentiques il faudrait insister :

1) Pour les biens de la mission :

a) sur ce fait que tous ces biens appartiennent à la société, et que les supérieurs de la société ont le droit de tout contrôler ;

b) sur le mode de fixer le budget de chaque poste : que ce budget soit bien déterminé, qu'on distingue : les dépenses extraordinaires et ordinaires comme le veut le chapitre de 1900, les dépenses pour l'entretien des missionnaires et pour l'entretien des œuvres comme le demande le chapitre de 1906 ;

c) que le budget pour l'entretien des missionnaires soit tel que l'économe puisse se procurer lui-même les remèdes, la batterie de cuisine, les instruments de travail etc. Jusqu'ici ces choses sont fournies à part. Or bien souvent, ou bien elles ne sont pas fournies à point, ou bien on n'a pas le nécessaire, ou bien on reçoit autre chose. Ainsi si tel missionnaire a besoin d'un remède particulier, il n'a que la ressource de se l'acheter, il ne l'obtiendra pas du Vicaire apostolique. De là des murmures etc.

d) Pour cet entretien faire attention aux changements survenus dans les conditions du pays. Ainsi le pétrole ne coûte pas plus cher à Entebbé ou à Bukoba qu'à Tunis. Le sucre revient moins cher etc. ; si on prive les missionnaires de ces choses, ils croiront qu'on le fait de parti pris. De même pour les lampes. Mais on peut trouver des lampes très économiques. Celles qui ont été préconisées à Marseille dépensent un litre de pétrole tous les cinq jours ; c'est beaucoup trop.

Je voudrais donc qu'on détermine ce que le vicariat ou la mission doit fournir aux missionnaires et cela dans le plus grand détail. Tous les Vicaires apostoliques que je connais ont horreur, semble-t-il de tout conseil et conseiller. En général tout est réglé souverainement par eux seuls.

2) Pour les biens personnels indiquer dans le détail :

a) ce que le missionnaire peut posséder ; ce qu'il faut entendre par meuble et immeuble ;

b) expliquer la règle qui défend de rien recevoir comme prix de ses services ;

c) la circulaire sur les procures a donné des explications au sujet des dons : toujours revenir encore et très en détail.

d) il y aurait lieu aussi de faire remarquer que l'entretien, même le lainage, est à la charge du missionnaire.

Pour l'édification et la bonne tenue insister sur la bonne tenue et la propreté dans les habits. A mon avis et c'est l'avis de beaucoup on devrait imposer aux missionnaires de ne pas aller à l'église au moins pour les offices sans le burnous. Beaucoup d'Européens passent un peu partout. **Peut-être faudrait-il arriver à l'uniformité pour le chapeau.** Les uns portent un casque, les autres un chapeau couleur kaki, les autres un chapeau blanc. Les uns

ont le feutre à larges bords, les autres un tout petit chapeau. Bref autant de coiffures différentes que de têtes.
3) Expliquer longuement que nos règles nous imposent des obligations de pauvreté, mais ne pas interdire ici ce que l'on n'interdit pas en Europe ou en Algérie. Car les missionnaires font toujours la comparaison et semblent croire que les supérieurs ont deux poids et deux mesures.

J'importune Votre grandeur, mais je vois que Saint François-Xavier importunait continuellement Saint Ignace. Il demandait sans cesse trois choses :

1) de longues lettres, très détaillées. Si Votre grandeur accablée de travail pouvait charger un missionnaire de répondre en son nom aux nombreuses lettres des missionnaires, ce serait un grand bien et je crois c'est une nécessité. Je vois combien les missionnaires tiennent absolument à avoir une réponse. Jusqu'ici je n'ai pas laissé une seule lettre sans réponse. Dès que je tarde trop par suite du nombre, on me le fait remarquer respectueusement

2) Saint François demandait aussi sans cesse des instructions très détaillées. J'ai dit et je redirai sans cesse que les missionnaires ne connaissent pas nos constitutions. On ne leur en parle pas assez au scolasticat. Oh si le **P. Michel** [1855-1926] ou le **P. Mercui** [1854-1947] pouvaient nous faire un directoire très détaillé !

3) **Saint François** [1506-1552] demandait sans cesse des missionnaires, soit au **P. Simon Rodriguez** [1510-1579], soit à **Saint Ignace** [1491-1556]. Pas une lettre qui n'exprime ce désir. J'en demande sans cesse pour l'Uganda surtout et aussi pour le Nyanza Méridional, là ils seront bien employés. Le vicariat d'ici tout jeune, quoique ancien de création, compte déjà plus de chrétiens que les autres vicariats, l'Uganda excepté. Il y a ici maintenant 9 000 baptisés. L'Unyanyembe en compte 3 000 ; le Tanganika en compte 4 000 ; le Haut-Congo, 5 000 ; le Nyassa, 1 500.

Avant de terminer j'ose encore rappeler à Votre Grandeur de vouloir bien régler la question de la répartition des dépenses de Muansa entre les vicariats intéressés.

Daignez me bénir, Monseigneur et Vénéré Père, et agréer avec mes sentiments de profond respect, la nouvelle expression de mes vœux pour l'année 1908 de Votre Grandeur

l'humble fils en N.S.
J. Malet

Je lis dans le diaire du **P. Dromaux** [1849-1909] publié dans la chronique de Septembre qu'à une heure autour d'un poste il n'y a pas plus de 600 habitants. Or ici sur les collines d'Issavi comme d'ailleurs à Kissaka il y a sans exagérer 10 000 habitants à cette même distance. On me dit que d'autres endroits sont encore plus peuplés. On pourrait trouver quinze à vingt centres de mission dans ces conditions favorables. **De plus le peuple se convertit. S'il n'y a pas un mouvement aussi prononcé que dans l'Uganda, cependant il y a un vrai mouvement vers le christianisme.** Certainement c'est beaucoup mieux que ce qui est dit des autres missions du Sud dans la chronique. Je n'ai rien vu de comparable pour la propagation que la capitale de l'Uganda ou celle du Toro. C'est donc ici qu'il faut envoyer

des ouvriers. Le Karagwe situé entre le Ruanda et le Kisiba n'est pas peuplé du tout. Durant dix jours on ne trouve que quelques maigres villages. Le Kisiba est très peuplé. En se basant sur le nombre de cases enregistrées pour l'impôt et ne comptant que 3 ½ par case, on arrive au chiffre de 320 000 habitants pour les quatre postes de cette région. Or elle n'est guère plus grande que le Buddu qui ne compte que 78 000 habitants. Marienberg a 50 000 habitants dans un rayon de 3 heures. L'Ussuwi n'est pas très peuplé.

L'Urundu est aussi peuplé au moins que le Ruanda mais la mission n'est pas organisée. Je donne ces renseignements, Monseigneur et Vénéré Père, pour montrer que c'est dans l'Uganda à cause de nombreux chrétiens et des nombreux païens qui veulent se convertir, et dans le Nyanza Méridional où les populations sont si denses où tout est si bien organisé, où la foi fait des progrès, qu'il faut envoyer de nombreux missionnaires. Que le divin Maître daigne vous inspirer de nous faire une très large part sur le petit nombre de ceux qui seront ordonnés à Carthage. Comme je serai heureux d'avoir pour ici

quelques-uns de mes anciens soldats : **Césard**[329] [?-?], **Gourmelen** [1884-1962], **Ratisseau** [1883-1933], **Soubielle** [1883-1973], etc. etc. **Et si le bon Dieu vous l'inspire, faites de moi un missionnaire du Ruanda ; je serai heureux de ne plus repasser la Kagera et d'être Munya-Ruanda pour toujours.**

Les difficultés pour faire observer certains points décidés par le chapitre montrent combien il est plus facile de prendre une décision que de la réaliser. **A vrai dire dans ce vicariat, je n'ai pas du tout trouvé aux décisions du chapitre l'opposition tapageuse de l'Uganda. Monseigneur Hirth a essayé d'inspirer un grand respect pour tout ce qui vient des Supérieurs et Lui certes donne l'exemple.** Il serait à désirer que les délégués du chapitre fussent pour la très grande majorité des missions puisque les lois sont faites pour les missions ; on enlèverait de la sorte cette plainte ridicule que les capitulants n'ont pas l'expérience des missions. Il serait à souhaiter que les délégués de chaque vicariat puissent exposer longuement les besoins de chaque mission. Dans l'Uganda on disait que le sud a opprimé le nord. Le sud, c'est-à-dire le **P. Guillemé**[330] [1859-1942] et les autres.

Je n'en finis pas, Monseigneur et Vénéré Père. Je vous donne beaucoup de peine. Vous le pardonnerez et m'accorderez comme punition une plus large part à vos ferventes prières.

---

[329] « Le changement du P. Ferd. Césard est urgent. Depuis quelques temps il se passait avec un élève des horreurs qui ne s'écrivent pas. Le cher confrère surpris, regrette le tout amèrement. P. Kuypers est seul à le savoir, et nous pensons pouvoir faire garder le secret chez élèves et missionnaires. **La pauvre victime partira de suite pour Nyundo son pays.** Le P. retournera au Bukumbi ; je l'annonce au P. Bourget, sans donner la vraie raison du retour. Je demande le Père Hamon par le premier bateau, sous prétexte de lui faire changer d'air » (Extrait de lettres de Mgr Hirth 14 mai 1910 au P. Léonard : N° 096622). Le P. Ferd. Césard quittera les Pères Blancs en 1913.

[330] Mgr Mathurin Guillemé (1859-1942) entre dans le diocèse de Rennes. Après son ordonnation diaconale, il entre chez les Pères Blancs en 1882 et il est ordonné prêtre en 1883. Puis il enseigne au noviciat. En 1884, il part pour Zanzibar. L'année suivante, il est nommé pour Kibanga où il travaille dans des circonstances difficiles. En 1911 il est nommé vicaire apostolique du Nyassa (Malawi). Il prend sa retraite en 1934. Il meurt en 1942 (*Notices nécrologiques*).

J'ai demandé à Mgr Hirth de consacrer officiellement le vicariat à Marie Immaculée. Monseigneur a accepté ; cette consécration s'est faite après la retraite de Rubia et après celle d'Issavi. La Bonne Mère ne manquera pas de nous combler de ses bénédictions. Comme vous le voyez, Monseigneur et Vénéré Père, j'aime beaucoup ce Nyanza Méridional et c'est là que je voudrais me dévouer pour les pauvres Nègres.

(…)

Je vous envoie également le plan de parloir ouvert laissé dans l'Uganda. Sur le devant tout est ouvert. Mais chaque compartiment si on peut ainsi parler, est séparé par une cloison qui monte jusqu'au toit. Aux deux extrémités il y a un espace réservé pour les procès de mariage et autres. Afin que les curieux n'y pénètrent pas, le devant doit être fermé par un grillage très espacé qui permette de tout voir. J'espère que ce plan sera approuvé. Pour moi je désespérerais de faire adopter autre chose.

En terminant laissez-moi Monseigner et Vénéré Père, vous adresser une double demande.

1) Il me semble qu'une petite machine très simple, très portative et très facile à manier pour polycopier me serait très utile :

a) pour répondre par une petite lettre commune aux lettres de bonne année ou de bonne fête ;

b) pour envoyer à tous les postes telle ou telle recommandation qui me semblerait opportune ou communiquer telle ou telle décision des Supérieurs Majeurs.

c) Je voudrais à tout prix amener les missionnaires à faire un peu de théologie. Pour cela il me semblerait très pratique d'exiger comme le souhaite le chapitre de 1900 que les supérieurs me communiquent les cas les plus difficiles de mariage ou autres. On les résoudrait d'après les principes de la théologie. Peut-être les questions ainsi proposées piqueraient-elles l'attention.

Comme je souhaiterais que le **P. Michel** [1855-1926] fasse une théologie morale dans le genre de **Gousset**[331] en français, mais très développée sur les questions qui se rapportent aux missions, très courte sur les autres. Les questions de justice, les contrats sont peu pratiques. Les Nègres n'ont ni héritage, ni vente ni achat. Le vol qui se commet est le plus simple des péchés.

Je ne connais rien à ces machines. Peut-être le Père chargé de l'imprimerie pourrait trouver ce qu'il me faut et me l'envoyer à Marienberg où je la trouverais à mon retour du Ruanda au mois de mars.

Entre parenthèse, les Allemands aiment beaucoup de voir les adresses en allemand, il serait facile de leur donner ce plaisir.

2) Je suis abonné au dictionnaire de théologie qui parait par fascicules à intervalles irréguliers. La circulaire relative aux procures défend ces sortes d'abonnement. De fait très probablement je serai mort avant la fin de la publication. Je n'ai pas les ressources voulues pour verser aussitôt la somme que coûtera l'ouvrage entier. Je l'ignore d'ailleurs. Mais puisque j'étais abon-

---

[331] Thomas-Marie-Joseph Gousset (1792-1866) est un cardinal et théologien français. En 1844, il publie sa *Théologie morale à l'usage des curés et des confesseurs* et en 1848, son *Traité de théologie dogmatique*.

né en 1900 et que le séminaire de Bukalasa veut bien continuer l'abonnement si je viens à mourir et que d'ailleurs je ne puis me désabonner, veuillez m'autoriser à continuer et prévenir la procure de Marseille pour éviter tout scandale.

Encore une petite observation. Les bulletins allemands et hollandais publiés par les Pères sont toujours lus par ici. Il y faut beaucoup de discrétion. Dans le bulletin allemand, comme on ne reçoit pas de lettres, on publie des romans plus ou moins historiques. Les officiers rient beaucoup des erreurs qui se glissent infailliblement dans ces sortes d'écrits. **La carte hollandaise de nos missions contient beaucoup de fautes au moins pour l'Uganda.** Ainsi Villa et Bukalasa ne sont distants que d'un quart d'heure. Masaka est mal placé. Virika et Fort Portal sont comme Rubaga et Kampala. Le poste de Kaola n'est pas marqué. La limite du vicariat va jusqu'à l'Albert Edouard etc.

Enfin je termine ; veuillez me bénir et agréer encore une fois mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

Ce qui me porte à demander avec insistance de ne pas modifier les décisions prises au sujet de l'école anglaise c'est :

a) que je crois le **P. Raux** [1870-1965] absolument incapable de fonder cette œuvre, tandis que **le P. Dupupet** [1876-1849] me semble avoir toutes les aptitudes.

b) **J'ai la conviction que le P. Raux** [1870-1965] **a besoin d'être humilié et, c'est le seul moyen de l'amener à la docilité, l'obéissance. On l'a trop écouté.**

c) Enfin il est bon qu'on sache que les Supérieurs peuvent intervenir dans les vicariats surtout dans l'Uganda. Il faut que lorsqu'un ordre est donné par les Supérieurs on s'y soumette.

12. LETTRE DU P. MALET DU 1ER DECEMBRE 1907 A UN MEMBRE DU CONSEIL GENERAL[332] MOULEC

Marangara, le 1er décembre 1907

Mon Révérend Père,

Laissez-moi vous faire une demande dont l'objet me semble important pour le gouvernement de notre société.

Vous savez bien que les Vicaires apostoliques et les Visiteurs sont à peu près nuls en fait de droit canon. Mgr Streicher [1863-1952] **est le plus savant de beaucoup de nos Vicaires apostoliques, mais il voit partout des empiétements à ses droits.** D'autre part les Vicaires apostoliques ont jusqu'ici gouverné avec une autorité très grande et double : celle de chef ecclésiastique et celle de supérieur régulier et cela sans aucun conseil. En général ils n'aiment pas les conseils. Il me semble qu'une étude très détaillée sur les pouvoirs du supérieur régulier et du supérieur ecclésiastique et sur leurs devoirs rendrait de très grands services. Cet écrit ne s'adresserait qu'à quelques-uns mais à ceux qui gouvernent. Cette étude aurait encore bien

[332] Lettre du P. Malet du 30 octobre 1907 à un membre du Conseil général, A.G.M.Afr., N° 096525-096526.

plus de valeur si elle était revêtue de l'approbation de Rome. Il me semble que dans cette étude il faudrait préciser les points suivants :

1) N° 6 des constitutions.

« Le Supérieur Général a une autorité directe et immédiate sur toutes les maisons et sur tous les membres de la société, Pères ou Frères… sans préjudice de la juridiction des ordinaires. C'est par lui-même ou par ses représentants, spécialement les Provinciaux, qu'il place et déplace les missionnaires ».

Pour une société le placement des sujets est un point capital. Si en mission ce pouvoir est réservé aux chefs de mission comme tel : a) ce point des constitutions est inapplicable en fait ; b) de plus les missionnaires qui par leur serment se sont abandonnés aux supérieurs de la Société en fait sont placés et déplacés par les vicaires apostoliques et n'ont plus dès lors les garanties auxquelles ils ont droit.

Dans les décrets de la Propagande il faut considérer surtout celui du 28 Janvier 1886 et non celui de 1880 cité par le chapitre de 1900. Ce décret n'est pas dans l'ancienne édition de la Collectanea[333] mais se trouve dans Zitelli et dans Zitelli-Dedieu. Or il me semble que de ce décret découlent les conclusions suivantes :

a) pour nommer les missionnaires aux œuvres qui sont à la société, le supérieur religieux n'a nullement besoin de consulter le Vicaire apostolique. Celui qui est nommé est tenu de lui demander la juridiction.

b) C'est le Supérieur religieux qui présente pour telle mission, telle œuvre.

c) C'est le Vicaire apostolique qui accepte, donne juridiction dès qu'il s'agit d'enlever de tel emploi ou de tel poste ; les deux sont également compétents.

2) Dans quelle mesure les Supérieurs Majeurs peuvent-ils rappeler un missionnaire ?

3) Dans quelle mesure les Vicaires apostoliques peuvent-ils fonder de nouvelles missions et quels sont les droits du Supérieur religieux ? Celui-ci peut-il s'y opposer, imposer des conditions, etc. ?

4) Il me semble que le Vicaire apostolique n'a rien à voir dans la distribution des charges de la mission. C'est au supérieur religieux, provincial ou local. Partout, avant mon passage et sans me consulter, **Mgr Streicher** [1863-1952] a nommé des économes, distribué les charges.

5) Le Vicaire apostolique pourrait-il confier à des Frères tel ou tel travail en les rendant indépendants du supérieur local pour le conserver sous sa dépendance immédiate ? Il me semble que ce serait aller contre les numéros 24 et 26 des constitutions.

6) **Le Visiteur** (N° 38) a-t-il le droit d'examiner la chapelle et la sacristie ou mieux l'église et la sacristie ? Je m'en suis abstenu dans l'Uganda ne croyant pas avoir ce droit.

7) N° 39. Que faut-il entendre par conseil de la maison ? **Le Visiteur** doit-il urger ou bien peut-il laisser la première place au Vicaire apostolique ?

---

[333] Cette édition était réalisée en 1893. Voir « Questions pratiques sur le Baptême et le Mariage », in Chronique Trimestrielle, N° 126, Avril 1906, pp.276-277.

8) Dans quelle mesure **le Visiteur** peut-il et doit-il se rendre compte des œuvres pour s'assurer que les constitutions sont observées, spécialement le chapitre V ?
9) Qui doit désigner les aumôniers, les chapelains des Sœurs ? **Le Visiteur** n'a-t-il rien à dire ? **Mgr Streicher** [1863-1952] ne m'a pas consulté. Qui doit désigner les prédicateurs de leur retraite ? Dans l'Uganda je n'ai pas été consulté.
10) Qui doit convoquer les missionnaires aux retraites en fixer le temps, le lieu, désigner le prédicateur, présider les exercices ? Il me semble que ces points regardent exclusivement **le Visiteur** ou Supérieur religieux. Dans l'Uganda je n'ai pas été consulté.
11) **Le Visiteur** peut-il contrôler les cahiers de compte du Vicariat et la caisse, dans quelle mesure peut-il et doit-il se faire rendre compte ? **Mgr Streicher** [1863-1952] avait défendu après la publication du chapitre. J'ai exigé qu'on me montre les cahiers de compte puisqu'on fait un devoir grave au **Visiteur** de les viser.
12) Peut-il exiger que le N° 199 soit observé ?
13) Qu'a à dire **le Visiteur** au sujet des constructions, maison, dépendances, domestiques. Dans une carte de visite j'avais ordonné que la maison des institutrices indigènes, située à 40 ou 50 mètres de l'habitation des Pères, fût partie à 100 mètres au moins. **Mgr Streicher** [1863-1952] a refusé ; il a fait seulement changer la porte qui donnait sur la maison des Pères.
14) Dans quelle mesure les Vicaires apostoliques sont-ils tenus de pourvoir aux frais de logement, de nourriture, de pharmacie ? Doivent-ils remplacer les couvertures usées, fournir des chaises, des lampes de bureau etc. comme dans nos maisons d'Europe[334] ? Les serviettes de table, de toilette ? Et les draps de lit ? **Le Visiteur** doit-il l'exiger ? Peut-il laisser l'usage de fournir les instruments de menuiserie à chaque Père qui les emporte partout comme son linge. Mgr le Supérieur Général, dans l'explication du serment dit que les instruments de menuiserie sont considérés comme meubles.
Ou bien l'usage de donner à chaque Père son âne qu'il amène partout, son lit, sa chaise qu'il emporte partout.
15) **Le Visiteur** peut-il exiger et imposer que les missionnaires aient un certain temps, 1 h ou 1 h ½, à eux pour étudier la théologie, préparer leurs instructions etc. ? Peut-il et doit-il par conséquent régler la manière de faire la mission ou exiger qu'elle soit réglée de manière à ce que les missionnaires disposent de ce temps ? Ce point me semble capital.
16) N° 243. L'Econome est-il chargé de tout le matériel, ou bien le Vicaire apostolique peut-il confier à l'un la cuisine, à l'autre les cultures, à l'autre le troupeau, à un autre les domestiques ?

Je puis vous avertir que la décision prise par le dernier chapitre, interdisant au supérieur d'être économe, rencontrera beaucoup d'opposition et les délégués de l'Uganda prétendent qu'elle n'a pas été notée telle que je l'ai copiée sur les procès Verbaux.

---

[334] En marge de la lettre : « Tout cela n'est plus du luxe maintenant ».

On a parlé de cette question parce que pour répondre aux maux des supérieurs, j'avais demandé qu'il y eût un économe distinct du supérieur, pensant que la décision du chapitre serait publiée de suite.

J'ai déjà demandé à Monseigneur le Supérieur Général de hâter la publication du directoire surtout en ce qui concerne la vie matérielle dans la société. Il faudrait beaucoup, beaucoup de précision et de détails.

Veuillez me pardonner de vous demander tant de travail, mais je crois qu'il serait grandement utile au bon gouvernement de la société et au maintien de l'autorité des supérieurs de la société.

Encore un point. **Mgr Streicher** [1863-1952] s'est plaint beaucoup des observations faites par Monseigneur le Supérieur général sur le séminaire. Il s'est plaint plusieurs fois en plein conseil et devant les Pères de la mission disant que le séminaire relève exclusivement du Vicaire apostolique et que les Supérieurs n'ont absolument rien à dire.

Daignez agréer Mon Révérend Père mes sentiments de profond respect en N.S.

J Malet

Le cher **Frère Paulin** [1872-1912] a été très malade en rentrant de Muansa ; il a eu 3 rechutes ; on l'a administré ; le médecin de Bukoba a passé 4 jours à la mission pour le soigner. Deux jours de caravane l'ont réduit à cet état. Le voyage au Tanganika l'aurait tué. D'après les dernières nouvelles le Frère irait mieux.

13. LETTRE DU P. MALET DU 4 DECEMBRE 1907 A UN MEMBRE DU CONSEIL GENERAL[335] (Le P. Girault ?)

Marangara, le 4 décembre 1907.

Mon Révérend Père,

Ma lettre arrivera en retard pour vous offrir mes vœux de bonne année. Elle vous prouvera que j'ai pensé à vous et tous nos vénérés Supérieurs. Que le divin Maître daigne multiplier pour eux les consolations durant cette année 1908.

Très probablement cette lettre vous arrivera en même temps que l'autre écrite il y a quelques jours.

Je voudrais vous demander quelques explications au sujet des honoraires de messe.

1°L'Econome général a-t-il encore après le décret « ut debita » le délai d'un an pour acquitter les honoraires ?

2) Les missionnaires ont-ils en plus de ce délai d'un an, le temps indiqué dans le décret « ut debita » ? En général le temps donné pour acquitter les messes court à partir du jour de la réception des honoraires par les particuliers.

3) Les missionnaires reçoivent souvent, à la fois, des honoraires provenant de plusieurs personnes, régulièrement les délais accordés ne doivent pas être calculés d'après le total ; les honoraires doivent être acquittés dans les

[335] Lettre du P. Malet du 4 décembre 1907 à un membre du Conseil général, A.G.M.Afr., N° 096527.

limites déterminées pour chaque total partiel. Or souvent c'est impossible. Exemple : un missionnaire du Ruanda reçoit 60 messes du **Procureur de Marienberg**, 20 d'une personne, 20 d'une seconde, 20 d'une troisième. Après avoir reçu ces honoraires a-t-il 4 mois pour les acquitter ou bien deux mois seulement ?
4) Le délai des quatre mois accordé aux missionnaires de la société pour les honoraires reçus directement et sans l'intermédiaire du procureur, est-il encore autorisé après le décret ?
5) En général les honoraires de messe étant donnés comme aumônes aux missionnaires, et les donateurs sachant que ces honoraires doivent être envoyés au loin, ne peut-on pas présumer qu'ils veulent accorder tous les délais raisonnables ; ***l'Ami du clergé*** a traité ce point, mais il me semble qu'on peut être plus large que lui ; beaucoup plus.
6) Il serait bon de faire remarquer que le décret du 22 mai 1907 ne concerne pas les fidèles qui demandent à un missionnaire la célébration des messes en remettant l'honoraire correspondant ; comme le dit le canoniste (juillet, août 1907, p. 490).

Une note dans la chronique, mais sur une feuille à part, traitant ces diverses questions, serait très utile.

Veuillez agréer, Mon Révérend Père, mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

14. LETTRE DU P. MALET DU 4 DECEMBRE 1907 A MGR LIVINHAC[336]

Marangara, le 4 décembre 1907

Monseigneur et Vénéré Père,

Encore une fois heureuse année. Oh que le Ruanda est beau et bien peuplé. Que la bonne Mère à laquelle le vicariat a été consacré à la retraite bénisse ces chères missions.

Je vous envoie un petit écrit contenant différentes recommandations au sujet de la vie matérielle. Si votre Grandeur le juge utile, après l'avoir corrigé, qu'elle veuille bien le faire imprimer et me l'envoyer à Marienberg. Il vaut mieux en imprimer assez pour en donner à chaque missionnaire, sans quoi le supérieur met le tout aux archives et les autres Pères n'osent pas le redemander ou n'y pensent pas. On pourrait en imprimer 150 exemplaires avec l'entête mentionnant les retraites de Bujuni et de Bukolasa et 150 sans cet entête pour les deux autres vicariats.

Je remercie de tout cœur Votre grandeur des corrections faites à la circulaire et de l'approbation. Dans tout ce que j'envoie : retranchez, ajoutez, changez, comme vous le jugerez bon, ou bien supprimez totalement, rien ne me froissera. Je vous envoie aussi deux commandes faites par le **P. Classe** [1874-1945] et le **P. Schumacher** [1880-1959] à leurs frais évidemment. Je voudrais que Votre Grandeur les envoie Elle-même au **Procureur de Marseille** et cela pour deux raisons :

---

[336] Lettre du P. Malet du 4 décembre à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 096528.

1) afin qu'on ne dise pas que ces objets sont des objets de luxe. Notre roi, grand de 2 mètres 20, est un grand enfant. Il est très puissant mais comme autrefois Mtéça, il a besoin d'être amusé et beaucoup amusé. De plus il a autour de lui quantité de pages (Ntore) comme autrefois Mtéça qui eux aussi veulent s'amuser. Ce sont les futurs élèves de l'école, mais l'amour de la science ne les tue pas. Ils n'ont que l'amour des vaches. Le roi est à cent LIEUES de ceux du Buganda ; tout est sauvage. Et cependant l'école est nécessaire. Le gouvernement allemand ne permet qu'une école neutre. J'ai conseillé à Monseigneur d'accepter, sans cela le gouvernement établirait une école dirigée par un mswahili[337] musulman sorti de l'école normale de Tanga. De plus il faut que nous soyons près du roi pour avoir une certaine influence ; pour le moment il sera impossible de s'établir à demeure fixe à la capitale ; le roi se sauverait. Dès qu'un Européen est de passage on fait des sacrifices. Mais **le nouveau résident Kandt** [1867-1918] s'établira dans les environs et le roi ne pourra plus déplacer sa capitale. Il y aura deux ou trois instituteurs résidant continuellement et les **Pères Classe** [1874-1945] et **Schumacher** [1880-1959] iront y passer de temps en temps huit ou dix jours. Ce dernier apprend très bien la langue, il prend bien avec les indigènes et fait très bonne impression à tous.

2) **La seconde raison pour laquelle j'envoie ces deux commandes c'est que je voudrais qu'elles fussent, par faveur, exécutées aussitôt. Le résident arrive en janvier, il faut que nous soyons installés et que les Pères aient de quoi piquer l'attention du roi, des chefs et des pages.**

Vous me pardonnez mon audace Monseigneur et Vénéré Père puisqu'il s'agit de la gloire de N.S. et de sa divine Mère patronne de l'école de la capitale du Ruanda sous le titre de Notre Dame des Anges. Elle n'a qu'à commander aux bons anges de tous ceux qui l'habitent. Ils auront fort à faire.

Le dieu des Batusi c'est la vache et leur culte va jusqu'à recueillir pieusement les bouses qu'elles laissent sur les chemins ; à se laver et purifier, vous devinez avec quoi.

Une peste bovine serait une grande grâce pour le Ruanda.

Veuillez me bénir, Monseigneur, et agréer mes sentiments de profond respect en N.S. et Marie.

J. Malet

Je suis toujours gros et gras comme à Carthage.

15. EXTRAIT DE LA LETTRE DU P. MALET DU 9 DECEMBRE 1907 A MGR LIVINHAC[338]

Marangara, le 9 décembre 1907

Monseigneur et Vénéré Père,

Les dix retraitants, cinq Pères et cinq Frères ont commencé leur retraite hier au soir. Pour moi je suis toujours frais et dispos, en tout heureux de ce ministère qui me donne l'occasion de faire quelque bien et de connaître les missionnaires. Je vous donnerai des détails sur les postes d'Issavi et de Ma-

[337] Parlant le kiswahili.

[338] Lettre du P. Malet du 9 décembre à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 096529.

rangara avec une carte qui vous permettra de mieux suivre mes pérégrinations. Pour aujourd'hui je veux simplement envoyer à Votre Grandeur, quelques photographies représentant le poste et le panorama de Bugoye. Elles sont du **Frère Alfred** [1861-1926]. Je pense pouvoir envoyer plus tard toute sa collection pour le Bulletin. Ces photographies me paraissent splendides. Elles indiquent les volcans à l'arrière-plan et le lac Kivu. Les environs du poste sont couverts par la lave mais très fertiles et extrêmement peuplés. Les quatre unies ensemble représentent le pays entier.

Je voudrais aussi faire une observation au sujet de deux postes fondés dans l'Uganda.

(…)

Le Ruanda est très peuplé.

Il y a des ennuis provenant de l'immixtion des missionnaires dans la politique. Ce sont des choses du passé. On les a cachées, paraît-il à Mgr Hirth ; je vais essayer de connaître la vérité. Dernièrement, on a condamné à Bukoba un missionnaire pour vol d'un tambour à un sorcier ; le fait date de deux ans. Si on remet tous les faits passés sur le tapis que deviendrons-nous ? Au Bukumbi, les Pères ne voulant rien entendre, j'ai envoyé une défense au nom du serment

1) de s'occuper directement de la nomination des chefs. Le roi que vous connaissez ne cessait d'être poursuivi par les Pères et s'était plaint à Muansa à la station ;

2) de frapper ou d'user de violence soit pour amener les catéchumènes soit pour ramener les chrétiens tombés.

Que les Pères ont du mal à abandonner le pouvoir temporel !

Veuillez me bénir, Monseigneur et Vénéré Père, et agréer mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

16. CARTE DE VISITE DU P. MALET POUR MARANGARA (KABGAYE), FAITE LE 19 DECEMBRE 1907[339]

Carte de visite
pour le poste de Marangara
(du 28 novembre au 16 décembre 1907)

Personnel : le **P. Lecoindre** [1878-1960], supérieur, **P. Schumacher** [1880-1959], **P. Desbrosses** [1878-1938] – **Frère Anselme** [1863-1942]**.**

Mes bien chers confrères

Votre poste est le dernier-né de ceux du Ruanda. Il ne date que de quelques mois et cependant vous avez déjà fait beaucoup. Surtout je me hâte de dire que tout s'est fait par la douceur et selon les vrais principes de l'Evangile. Ici il n'y a eu ni corvées, ni réquisition ni rien de tout ce qui ailleurs a parfois blessé si profondément les populations.

[339] Carte de visite du P. Malet pour Marangara (Kabgaye), faite le 19 décembre 1907, A.G.M.Afr., N° 097080-097081.

Aussi je l'espère, sur les collines on vous regarde non comme des conquérants ou des rois mais comme des hommes de prière et des messagers de ce Jésus qui est venu apporter la paix aux hommes de bonne volonté. Je vous en conjure : suivez toujours cette même ligne de conduite qu'il s'agisse des travaux matériels à accomplir encore ou bien des catéchumènes à recruter.

Je n'ai que quelques observations à vous faire.

I. Organisation du poste.

1) Porter la plus grande attention à la formation d'auxiliaires, qu'il s'agisse des métiers de maçons, qu'il s'agisse de cultures, qu'il s'agisse de l'œuvre spirituelle. Un poste de mission ne me paraît parfaitement organisé qu'autant qu'on a formé ces auxiliaires qui supplient au besoin des missionnaires. Que le Frère surtout veille à la formation d'ouvriers qui puissent le remplacer.
2) Que les missionnaires-prêtres laissent au Frère autant que possible la direction des travaux matériels, à eux reviennent surtout les travaux d'apostolat.
3) Vie de communauté. – Vous êtes fidèles aux exercices de piété : j'en remercie N.S. Je vous recommande tout spécialement la retraite du mois. Réservez-vous ce jour-là autant de temps que vous pourrez et si c'est possible lisez aux repas pour vous rappeler que ce jour est un jour de recueillement.
4) Les prêtres doivent être bien fidèles à préparer sérieusement les conférences de théologie. Qu'ils prennent chaque jour le temps que j'ai indiqué pour l'étude : le matin et le soir, et qu'on donne le signal de ces moments d'étude. L'étude est un devoir d'état pour les missionnaires-prêtres (ils ne peuvent le négliger aux préjudices pour leur ministère et pour leur vertu) : N° 239.
5) Dès qu'on le pourra, qu'on établisse sur la colline les enfants du *butoto*[340] pour n'avoir pas la responsabilité de la surveillance de cette sorte de communauté.

II. Biens temporels.

1) Les constructions ont été faites selon un plan avec sagesse et économie. Il me plaît à féliciter ceux qui se sont ainsi dévoués au début de la fondation. Les Pères ont planté des arbres qui suppléeront au bois qui manque pour les constructions futures. Que les missionnaires continuent à réaliser le plus adapté. Un des travaux les plus urgents serait d'arranger les cabinets [les WC] afin de ne pas mal impressionner les étrangers. Il faudrait également terminer la maison de façon à ce que tout soit bien propre et bien en ordre. Enfin il faudrait arranger les deux cours et préparer petit à petit la construction de la future église en briques.
2) Comme je l'ai déjà dit pour tous ces travaux : ayez des nyamparas[341], donnez-les à la tâche autant que possible. Autant que possible aussi prenez des hommes ou des enfants. Cette règle doit être absolue quand il s'agit des ouvriers qui travaillent à côté des missionnaires.

---

[340] De bas âge.
[341] Auxiliaires : subalternes ou responsables.

3) Je joins à cette carte de visite un modèle qui vous servira à m'envoyer tous les trois mois le compte-rendu de vos dépenses. Inutile de changer les titres du cahier d'économat.
4) Il m'a semblé que tous les missionnaires s'occupèrent plus au moins de la cuisine et de la dépense. Si on veut suivre les constitutions, il doit y avoir dans chacune de nos missions un économe qui est chargé, sous l'autorité du supérieur local, de tout le temporel. Il a sous ses ordres les Frères et les domestiques. Les autres missionnaires ne doivent plus intervenir.
5) Je voudrais bien que le conseil fixe ou chaque mois, ou chaque trois mois, les sommes destinées aux dépenses extraordinaires de construction, à l'entretien des missionnaires et aux œuvres.

III. Les œuvres d'apostolat.

1) Nos constitutions attachent une grande importance aux écoles. Elles recommandent aux missionnaires de viser avant tout à se former des auxiliaires.
2) Pour la réception des indigènes au poste : ne jamais recevoir les femmes en chambre et les recevoir juste dans la mesure fixée par Monseigneur le Vicaire Apostolique. Les hommes peuvent être reçus en chambre jusqu'à ce que les Supérieurs Majeurs informés aient donné une ligne de conduite à ce sujet. Cependant si on le pouvait dès maintenant, il serait mieux, de se conformer purement et simplement aux indications du Chapitre et de recevoir visiteurs et visiteuses dans des parloirs ouverts. Dans ce cas non seulement j'autorise mais même je trouve nécessaire qu'on fasse une distinction pour les grands chefs et que ceux-ci soient reçus dans une chambre à part.
3) Je n'ai pas besoin de vous recommander de gagner à tout prix l'amitié des chefs ; vous comprenez la nécessité et je sais que vous faites votre possible dans ce but. C'est d'autant plus nécessaire que la circulaire du nouveau Résident du Ruanda accentue encore ce principe suivi jusqu'ici : on ne changera rien au mode de gouvernement du pays. Les relations entre Batutsi et Bahutu resteront ce qu'elles ont été par le passé. Il en sera ici comme sur les bords du lac, on n'aura rien à attendre des autorités européennes. Il faudra pour tout s'arranger à l'amiable avec les chefs du pays. Il faut aussi que nous fassions disparaître de l'esprit des Européens cette idée qu'ils ont que nous sommes les ennemis des Batutsi et opposés à leur autorité.

IV. Diaire et cahier du conseil.

Dans le diaire contentez-vous de mentionner les faits sans donner d'appréciation de ces faits. Ce cahier du diaire peut être lu par des étrangers ; inutile qu'ils connaissent nos manières de voir. Dans les comptes-rendus du conseil indiquez bien exactement les décisions prises et les motifs de ces décisions.

V. Relations avec les Européens.

Avec eux beaucoup de prévenances et beaucoup de retenue. Il faut autant que possible leur faire prendre les repas dans une chambre à part avec le P. Supérieur ou un autre Père. C'est plus économique et plus prudent.

Je termine là ces quelques observations. Connaissant votre bonne volonté, une simple indication suffit. Votre seul désir est de vous servir selon les constitutions et les ordres des Supérieurs. Que Marie Immaculée, notre patronne, bénisse vos efforts et votre mission. Je ne cesserai de le lui demander chaque jour.

J Malet

Marangara le 19 décembre 1907.

Cette carte de visite sera lue tous les trois mois en lecture spirituelle.

17. EXTRAIT DE LA LETTRE DU P. MALET DU 30 DECEMBRE 1907 AU PERE GIRAULT[342]

Rwasa, le 30 décembre 1907

Mon Révérend Père,

Permettez-moi de vous offrir mes meilleurs vœux d'heureuse année. Ma lettre vous arrivera bien tard au mois de février du moins ; elle vous dira qu'au commencement de la nouvelle année j'ai pensé à vous. Me voici au Muléra, près des volcans, sur la frontière belge, aux sources du Nil. Si j'étais venu cinquante ans plus tôt, je serais illustre jusqu'à la fin des temps. Le 16 décembre j'ai terminé la cinquième retraite commune et je ne suis ni mort, ni mourant. Le Ruanda est vraiment très peuplé ; c'est le pays le plus peuplé que j'aie encore visité. Les indigènes me plaisent. Puissions-nous y fonder de nombreuses missions.

Je voudrais vous dire un mot de la comptabilité des vicariats et des missionnaires, tenue dans les procures. Plus je vois et plus je vois que sur plusieurs points les missionnaires ne sont pas dans leur tort.

(…)

1) Comptes du vicariat.

Il y a maintenant dans les trois vicariats du Nyanza Septentrional, Méridional et de l'Unyanyembe un économe général. Il faudrait que tous les trois mois, les maisons où les vicariats ont des comptes : Maison-Mère, Anvers, Marseille, Mombassa etc. envoient un relevé clair et précis de l'actif et du passif.

(…)

2°Pour les comptes des missionnaires. Tous les trois mois on devrait également envoyer les comptes des missionnaires au procureur du vicariat. Les missionnaires ont de l'avoir soit à Marseille, soit à Mombassa, soit à la procure du vicariat. Ils ont également des dettes dans ces trois procures. Si on ne règle pas leurs comptes à la procure du vicariat et cela plusieurs fois par an, au moins tous les trois mois, ils ne connaîtront pas l'état de leur caisse personnelle. Une fois ce relevé admis de part et d'autre on ne devrait plus revenir sur les comptes.

Ainsi le P. Loupias [1872-1910] **avait fait une commande en 1905. Ces caisses au naufrage du Sybille tombent au lac. Le père ne reçoit aucun avis. Il fait une nouvelle commande et ce n'est qu'en septembre 1906**

[342] Lettre du P. Malet du 30 décembre 1907 au P. Girault, A.G.M.Afr., N° 096531-096532.

qu'on se souvient à Marseille des caisses de 1905, et voila le Père en déficit de 300 fr.

Les économes des vicariats sont le **P. Heurtebise** [1863-1933] pour l'Uganda, le **P. Huwiler** [1868-1954 pour le Nyanza Méridional et le **P. Desoignies** [1857-1916] pour l'Unyanyembe.

En général, Nos Seigneurs[343] **n'aiment pas beaucoup d'avoir des procureurs, pas plus qu'ils aiment des conseillers qu'ils consultent le moins possible. Comme l'action de la Maison-Mère ne se fait sentir que de très loin et très peu, en somme ils sont des rois absolus, et sans appel s'occupent-ils eux-mêmes depuis l'apostolat jusqu'au moindre détail de construction et au dernier veau né dans le troupeau de vaches. Ils sont dans l'idée que personne dans les vicariats n'est capable de gérer soit l'économat, soit les autres parties de l'administration. Outre que ce mode de procéder les charge trop et les enfouit dans des détails ; à leur mort ce doit être un désarroi complet, personne ne connaissant rien aux affaires du vicariat.**

Toutes ces choses qui sont cependant conseillées dans le droit canon sont loin d'être entrées dans les mœurs chez nous. Peut-être en est-il ainsi ailleurs ?

Veuillez agréer, Mon Révérend Père, avec mes vœux, mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

18. LETTRE CIRCULAIRE DU PERE MALET DU 6 JANVIER 1908 AUX MISSIONNAIRES DES VICARIATS DU NYANZA SEPTENTRIONAL, DU NYANZA MERIDIONAL ET DE L'UNYANYEMBE[344]

Aux missionnaires
des trois vicariats du Nyanza septentrional, du Nyanza Méridional et de l'Unyanyembe

Mes bien chers Confrères,

Je voudrais non seulement répondre à chacune de vos lettres de règle comme j'y ai répondu jusqu'à maintenant, mais encore aux souhaits que m'ont adressés un grand nombre d'entre vous. Il m'est impossible de le faire par des lettres particulières. Laissez-moi, mes bien chers confrères, dans une lettre commune vous exprimer à tous mes remerciements pour les vœux que vous avez formés pour moi et vous dire à mon tour que je vous souhaite pour cette année 1908 tous les biens spirituels nécessaires à la satisfaction de vos âmes. Vous le savez, je ne cesse de demander à N.S. et à Marie notre céleste Protectrice, de nous conserver tous dans l'esprit de notre sainte vocation. Puissions-nous avoir l'obéissance, la pureté d'âme, le zèle surnaturel, l'esprit de prière qui doit animer les véritables apôtres.

J'ai nommé en premier lieu l'obéissance, car d'elle dépend l'unité, l'ordre et l'élan dans l'effort. Je ne veux certes pas vous redire sur l'obéissance ce

---

[343] Les vicaires apostoliques.

[344] Lettre circulaire du P. Malet du 6 janvier 1908 aux missionnaires des vicariats du Nyanza Septentrional, du Nyanza Méridional et de l'Unyanyembe, A.G.M.Afr., N° 96533 (96387).

que vous connaissez aussi bien que moi. La lettre de Saint Ignace que vous relisez à chaque retraite du mois contient véritablement tout. Permettez-moi seulement quelques observations sur la manière dont les supérieurs doivent commander et sur l'acceptation de leurs ordres par les inférierus.

Le gouvernement d'une société religieuse doit être à la fois doux et ferme. Ceux qui y sont soumis ont fait à Dieu, librement le sacrifice d'eux-mêmes. Ils veulent par la pratique de l'abnégation et de la mortification être conduits à la perfection. De là, la nécessité de la douceur et de la fermeté dans le mode de gouverner. C'est l'enseignement constant de ceux qui ont écrit sur la vie religieuse, c'est l'exemple du divin Maître dans ses relations avec les apôtres.

Comment, en pratique, joindre la bonté et la fermeté, plusieurs le trouvent difficile si le supérieur exige tout ce qui paraît plus parfait, à cause de la faiblesse humaine cette exigence semblera peut-être rigueur intolérable, tout en étant inspirée par un zèle ardent et louable mais pas assez prudent. D'autre part, si prenant en pitié cette même faiblesse, sous prétexte d'y compatir, le supérieur lui laisse libre cours, il s'expose à former des hommes, en qui se développeront l'esprit propre, l'attache à leur volonté et la sensualité au lieu de l'abnégation et de l'amour de la croix.

Quelle mesure garder pour que la fermeté ne soit pas rigueur, ni la douceur faiblesse ? Voici quelques indications. Sous quelque titres seront énumérées toutes les manières de procéder qui sont ou bien dureté ou bien pusillanimité afin d'arriver au juste milieu dans le gouvernement.

Un supérieur sera dur, exigeant, trop sévère :

1) si les ordres sont trop difficiles et presque au dessus des forces humaines.

2) Si les ordres faciles en eux-mêmes, par suite des dispositions d'âme ou du corps de l'inférieur, deviennent pour lui trop difficiles.

3) Si le commandement est formulé en paroles sévères, surtout si le supérieur paraît agir sous le coup de la passion.

4) Si le supérieur exige trop l'exécution alors que l'inférieur n'est pas dans les dispositions voulues, sans lui laisser le temps de se préparer à obéir.

5) Si le supérieur exige avec la même rigueur la fidélité dans les choses moindres et dans les importantes, ou même exige plus strictement les premières par goût personnel et par tournure de caractère.

6) Si le supérieur rejette aussitôt, sans les écouter et comme des tentations les raisons et les excuses présentées par les inférieurs.

7) Si l'inférieur, peut supposer avec fondement que le supérieur manque de bienveillance à son égard et que ses efforts pour le contenter seront inutiles.

8) Si le supérieur, par suite de son antipathie interprète en mauvaise part les paroles, les actes et les démarches de ses inférieurs. Pour ceux-ci c'est la plus lourde des croix.

9) Si le supérieur ne sait pas compatir aux misères de ses inférieurs, s'il exagère leurs défauts en les reprenant, s'ils leur commande comme des êtres inanimés qui ne sentiraient rien.

10) Si les ordres sont équivoques à tel point que le supérieur paraîtrait à dessein vouloir ne pas être compris pour avoir occasion de reprendre. C'est une des plus fécondes sources d'ennuis pour les inférieurs.
11) Si le supérieur, comme de parti refuse d'écouter les demandes, sans avoir égard aux personnes, à leur bien spirituel, à l'édification du prochain.
12) Enfin s'il interprète en mal ce qui est susceptible d'une double interprétation.

Le gouvernement au contraire sera faible en pusillanime :
1) si le supérieur ne s'occupe que des manquements graves qui font scandale et paraît oublier tout le reste.
2) S'il n'exige pas l'observation des règles sous prétexte qu'elles sont trop nombreuses.
3) Si par suite d'une légère répugnance dans l'inférieur, le supérieur n'exige pas l'exécution de ses ordres, ou bien s'il écoute les instances d'autres personnes qui lui demandent de les modifier.
4) Si le supérieur, témoin de manquements fréquents s'habitue à les considérer avec indifférence et n'avertit pas.
5) Si pour ne pas contrister ou ne pas provoquer les murmures, le supérieur ne corrige pas les coupables.
6) Si par respect humain, par crainte, il autorise ce qui ne convient pas.
7) Si par comparaison déplacée il n'avertit pas son inférieur et ne reprend pas les mesures nécessaires voulant lui épargner les ennuis de la correction.
8) Si le supérieur sous prétexte d'humilité et de douceur laisse mépriser ses ordres.
9) Si par timidité ou respect humain il avertit sans insister, à la dérobée, avec des paroles voilées dans le seul but dirait-on de calmer sa conscience et de dégager sans prendre de mesures plus sévères que les coupables ne se corrigent pas.
10) Enfin si le supérieur se contente d'avertissements sans prendre de mesures plus sévères quand les coupables ne se corrigent pas.

Tels sont les défauts que doit éviter le supérieur pour ne pas tomber ni dans la sévérité ni dans la faiblesse. Pour les permissions, les avertissements, les punitions, les ordres, il doit mesurer les forces du corps et de l'âme, peser les circonstances ; unir un zèle ardent à beaucoup de charité et de patience. Mais à tout prix il doit éviter de laisser les inférieurs selon leur volonté, accomplir ce qui leur plaît et négliger le reste.

Coûte que coûte il doit s'opposer à l'habitude de penser et d'agir contrairement aux ordres des supérieurs, de regarder les règles comme des conseils bons à pratiquer sans doute, mais qui peuvent être violées impunément. Laisser agir de la sorte, ce n'est pas être faible et coupable ; c'est aller contre le bien de la société et les vrais intérêts des inférieurs. Que ces derniers n'appellent point sévère le zèle des supérieurs pour leur perfection et pour l'observance des règles. Qu'ils ne demandent pas aux supérieurs une indulgence funeste. Ils ont à comprendre que plusieurs choses doivent leur être refusées et plusieurs doivent être imposées contre leur gré. Le médecin n'est pas doux qui laisse mourir les malades pour ne pas les faire souffrir par quelque remède plus énergique. Certains religieux, dit Cassien, en sont ve-

nus à un tel état de tiédeur qu'on ne sait comment s'y prendre pour les avertir. On se croit heureux si en les laissant tranquilles dans leurs défauts on obtient qu'ils persévèrent dans leur état. Les supérieurs semblent leur dire : « restez-là, mangez, buvez, dormez à votre aise, pourvu que vous y demeuriez ». De toute manière on doit détruire ces fausses idées qui rendent tout gouvernement impossible et qui vont à la ruine de toute société religieuse.

La bonté du supérieur ne consiste nullement à faire toutes les volontés des inférieurs. Elle demande :

1) que dans les reproches tout soit juste, empreint de compassion, que rien ne sente la passion.

2) Que le supérieur paraisse moins vouloir punir que procurer le bien de tous et surtout du coupable.

3) Que le supérieur refuse ce qu'il doit refuser avec regret de ne pouvoir se rendre aux désirs des inférieurs, se montrant prêt à accorder tout ce qui sera convenable.

4) Que le supérieur corrige non pas pour paraître triompher de l'inférieur, mais pour aider celui-ci à se vaincre lui-même dans ses inclinations.

5) Qu'il commande avec calme, amour et réserve.

6) Qu'il patiente, attende à demain s'il ne peut obtenir aujourd'hui sans jamais se lasser et sans négliger d'appliquer le remède. Enfin qu'il agisse de telle sorte que l'inférieur soit comme contraint d'approuver ce qui lui est commandé et que le supérieur obéit à sa conscience selon les exigences de la règle.

Quels sont les devoirs des inférieurs ?

Appelés de Dieu, nous nous sommes donnés tout entiers à une société pour travailler dans son sein et sous la conduite des supérieurs qu'elle nous imposera, au salut des infidèles de l'Afrique.

Cette société a pris l'engagement de pourvoir à tous nos besoins d'ordre spirituel et temporel. Elle nous met à l'abri des soucis qui nous détourneraient de notre noble but. Comme de juste, elle place au premier rang les intérêts de nos âmes et nous assure les moyens les plus efficaces pour faire notre salut. En retour elle exige de tous ses membres la donation totale. Tous unis sous les ordres des supérieurs et selon les règles librement acceptées marchent comme un seul homme à la conquête des âmes et à l'extension du règne de Jésus-Christ.

Or dans cette petite troupe d'élite, rien ne serait nuisible comme le manque de discipline. Ainsi la société demande avant tout qu'aucun des membres ne recule devant les sacrifices demandés quand ils sont selon les règles. Elle demande également que personne ne diminue la promptitude et la vigueur de l'obéissance, en critiquant les ordres donnés. Si l'obéissance n'est pas prompte, joyeuse, ou si les ordres sont discutés, notre société manquera de la cohésion nécessaire pour accomplir de grandes choses. Que dirai-t-on d'une armée, si les ordres du général restaient lettre morte, où s'ils étaient jugés par les chefs inférieurs, lesquels n'obéiraient qu'autant que le commandement leur paraîtrait raisonnable. Cette armée irait infailliblement à sa perte. Parfois même l'obéissance exigée dans les choses humaines, impose le sacrifice de la vie. Les soldats peuvent-ils refuser de marcher sur le

champ de bataille, même lorsque l'ordre du général commande une fausse manœuvre. Certes on ne nous demandera jamais de tels sacrifices. Nos Supérieurs n'exigent de nous que l'observation parfaite des règles librement acceptées par nous. Oh ! que nous sommes loin d'être obéissants comme Notre Divin Chef et Sauveur Jésus : « ***Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis*** »[345].

N'aurait-il pas pu dire à son Père : « mais pourquoi ce mode de Rédemption ? Pourquoi cette ignominie ? Mes souffrances seront inutiles pour un grand nombre. Plusieurs même en seront plus coupables. O Père céleste je vous donne ma démission de Rédempteur ». Non certes « ***Ecce venio ut faciam, Deus, volontatem tuam*** »[346] a-t-il dit, au premier moment de son Incarnation. Et quand Il sentait avec plus de force la rigueur du commandement il disait : « ***Pater si possible est transeat a me calix iste, veruntanem non mea voluntas sed tua fiat*** »[347] et votre volonté, o mon Dieu, que je veux accomplir, c'est la volonté de mes supérieurs. Qu'on n'entende jamais, ces murmures et ces critiques qui rendent presque impossible l'obéissance ou du moins qui retranchent de notre sacrifice ce qui lui donne le plus grand prix. Qu'on ne voie jamais des missionnaires offrir leur « démission » parce qu'on leur fait des reproches, parce qu'on veut leur imposer telle ou telle direction. Nos supérieurs ont le droit et le devoir de nous imposer tous les emplois qui sont selon les constitutions, et les modes de les remplir, toujours selon ces mêmes constitutions. Nous ne somme pas des employés quelconques pour parler de démission. Nous sommes des religieux, des apôtres dont le premier devoir est de se soumettre pleinement à leurs supérieurs et d'accomplir très exactement leur commandement. Nous pouvons les supplier de ne pas nous imposer tel emploi, si nous pensons ne pouvoir le remplir convenablement, mais avec la disposition d'accepter de grand cœur la décision prise par nos supérieurs.

Mes bien chers confrères c'est mon souhait le plus grand que nous soyons tous des hommes d'obéissance et de discipline : sollicitons cette grande grâce les uns pour les autres. Ce sera notre triomphe et celui de Jésus-Christ. « ***Vir obediens loquetur victorias. – Si quis vult venire post me abneget semetipsum*** »[348].

Veuillez agréer, mes bien chers confrères, avec mes vœux, l'expression de mon plus affectueux dévouement en N.S.

J. Malet

Nyundo, le 6 Janvier 1908.

Cette lettre sera lue en lecture spirituelle le jour de sa réception.

Imp. Marienberg, le 15 Janvier 1908.

---

[345] « Devenu obéissant jusqu'à la mort, la mort sur la croix ».

[346] « Voici je viens, mon Dieu, pour faire ta volonté ».

[347] « Père s'il est possible, que ce calice s'éloigne loin de moi, cependant non ma volonté mais que la tienne soit faite ».

[348] « Un homme obéissant racontera des victoires. – Si quelqu'un veut venir derrière moi qu'il renonce à lui-même ».

19. CARTE DE VISITE DU P. MALET POUR NYUNDO, FAITE LE 16 JANVIER 1908[349]

Carte de visite
pour le poste de Nyundo
(du 4 Janvier 1908 au 16 Janvier 1908)

Personnel : le **R.P. Barthélemy** [1872-1943], supérieur, **Pères Weckerlé** [1872-1920], **Tribout** [1876-1950]**, Delmas** [1879-1950] – **Frère Alfred** [1861-1926].

Mes bien chers confrères,

Il est bien rare de trouver dans une station, après sept ans, les fondateurs de la mission ; c'est le cas pour Nyundo. Mieux que personne, vous qui avez [été] ici dès le début de l'œuvre, vous pouvez mesurer les progrès accomplis à tous les points de vue, qu'il s'agisse de [*illisible*] des conversions des âmes ou de l'œuvre matérielle nécessaire dans toute mission. Je remercie Notre Seigneur qui vous a donné de faire beaucoup en peu de temps. Certes c'est de tout cœur et âme la plus grande joie que je reconnais les succès obtenus, que votre céleste Protectrice continue à vous bénir et que votre œuvre grandisse et produise de nombreux fruits de conversion. Je vous le dis en toute simplicité, je suis content de votre mission de Nyundo et j'espère que le divin Maître ratifie ce jugement. Souvenez-vous que tous les moyens humains ne vaudront jamais la sainteté de l'apathie dans le travail de l'apostolat. C'est pour vous faire croître dans cette sainteté que je vous laisse quelques conseils qui suivent.

I. Vie commune

a) Avec la fidélité parfaite apportez à accomplir vos exercices de piété, beaucoup de recueillement. Evitez la précipitation dans la récitation des prières vocales ; prononcez chaque mot très lentement par respect pour la divine Majesté et aussi pour l'éducation des fidèles. Evitez également cette précipitation dans la célébration du Saint Sacrifice. Je résume tout en un mot. Regardez vos exercices de piété comme votre première devoir d'état et celui auquel s'applique tout d'abord la parole de la Sainte Ecriture : ***Maledictus qui facit opus Dei negligenter***[350]. Comme vous n'avez que de local autre que le réfectoire pour la lecture spirituelle vous le ferez à l'église.

b) Le conseil doit avoir une grande importance dans nos maisons. Le fondateur disait aux premiers missionnaires : « Je terminerai ces instruction en appelant l'attention des supérieurs sur la nécessité absolue pour entretenir l'union des esprits et des efforts de ne rien décider d'important sans avoir auparavant tenu un conseil en règle avec les missionnaires réunis à cet effet. D'autre part les Missionnaires éviteront soigneusement d'apporter dans ces conseils l'esprit de contention et surtout d'opposition. Ils y viendront simplement sans esprit préconçu avec le seul désir du plus grand bien et un esprit de juste déférence envers leurs supérieurs ».

---

[349] Carte de visite du P. Malet pour Nyundo, faite le 16 janvier 1908, A.G.M.Afr., N° 097522-097523.

[350] « Malheur à celui qui néglige l'œuvre de Dieu ».

Dans ces conseils, au lieu de s'arrêter à de petits détails d'ordre mutuel, on devrait surtout traiter les questions suivantes :

1. comment s'y prendre pour mettre à exécution les décisions des supérieurs et pour bien remplir les divins ministères.
2. Que sait-on sur les chrétiens ? Qu'a-t-on constaté dans les tournées ?
3. Passer en revue tous les six mois au moins tous les chrétiens pour se communiquer ce que l'on sait sur eux, les apprécier, se concerter pour les mesurer à prendre.
4. Passer en revue les catéchumènes de 4ème année avec et même tous les médaillés.

c) Gardez le silence comme le prescrivent les constitutions et pour conserver plus de recueillement au poste prenez les mesures suivantes :

1. ne laissez pénétrer dans la cour intérieure que les gens de service. Tous les visiteurs doivent se présenter sur la baraza de devant ; les vivres et l'eau seront apportés par la porte ouverte à côté de la cuisine.
2. Ne laissez pénétrer aucune femme dans la cour intérieur, ni près de la cuisine. Faites faire les petits travaux par des enfants ou des hommes et lorsque les femmes réfugiées sur votre propriété ont besoin des vivres qu'elles les demandent sans entrer dans la cour de la cuisine.
3. Quand on bâtira l'église, faites une clôture entre les deux maisons afin d'avoir un peu de tranquillité.

II. Vie matérielle

Vous vous efforcez d'épargner le plus possible les ressources de la mission ; vous avez bien préparé les matériaux pour votre église. Je sais qu'on n'a pas à craindre des dépenses inutiles. Voici quelques remarques au sujet du matériel :

a) ne donnez rien pour rien. Tenez-vous rigoureusement à la règle du chapitre de 1900 qui ne permet que les petites aumônes réclamées par un besoin pressant de charité. Il faut toujours demander une petite rétribution soit en travail soit autrement.

b) Insistez beaucoup pour continuer la formation d'un personnel d'ouvriers attachés à la mission ou habitants tout près qui puissent en cas de besoin, à défaut de Frère, faire les petits travaux nécessaires. Le grand principe est que les missionnaires prêtres ne doivent pas trop se livrer aux travaux matériels.

c) Il vous est difficile d'avoir une comptabilité très exacte à cause des variations de prix pour les objets d'échange. Cependant il faudrait arriver à indiquer approximativement les recettes et les dépenses. Souvent sur les cahiers de compte on ne fait que noter ce qui sort du magasin.

1. Marquez toujours les dons, les bénéfices nets.
2. Peut-être pourriez-vous fixer un prix moyen des objets d'échange plus communs
3. Enfin dans les comptes-rendus, au moins une fois par an indiquer ce qui reste au magasin, les dons reçus en nature, ce qui reste à la pharmacie de telle sorte qu'on puisse connaître exactement l'état du matériel du poste.

d) Il faudrait qu'un des Pères fût chargé de la surveillance de la cuisine.

III. Vie apostolique

a) Les moyens surnaturels sont les premiers à employer dans l'œuvre du salut des âmes. On ne saurait trop se convaincre de leur importance. On finirait par les regarder comme nécessaires et même par ne pas s'en occuper.

1. **Le premier de ces moyens n'est autre que la sainteté du missionnaire : qu'il soit homme de prière de mortification, qu'il donne le bon exemple en tout.** Une telle vie lui est imposée par la nécessité de se sanctifier lui-même, mais aussi parce que selon la parole [*illisible*] du divin Maître, la sainteté de l'apôtre est la condition de la fécondité de l'apostolat : « Sicut palmes non potest ferre fructum a semetipso, nisi manserit in vite, sic nec vos, nisi in me manseritis »[351] (S. J. XV 4).

2. **Le second est la bonne administration du sacrement de pénitence.** C'est le ministère de beaucoup le plus important. J'ai été heureux de voir que les missionnaires consacraient le temps voulu à chaque pénitent. Nulle part on ne peut agir sur les âmes comme au saint Tribunal.

* Une heure a été fixée chaque jour pour les confessions ; que tous les missionnaires se rendent fidèlement à l'église à cette heure. Rien ne peut en dispenser en dehors des sorties et des cas extraordinaires et graves.
* Il vaudrait mieux le samedi confesser les hommes et les femmes à des heures différentes pour éviter deux inconvénients : a) celui de voir presque tous les hommes aux mêmes confessionnaux et presque toutes les femmes aux autres ; b) celui de voir les hommes et les femmes mêlés ensemble lorsque la division indiquée plus haut n'est pas gardée.
* Veillez pour faire tenir les pénitents à une assez grande distance du confessionnal, il faut éviter à tout prix la violation du secret de la confession.
* Instruisez-vous sérieusement sur la manière de [*illisible*] les différentes catégories de pénitents
* Veillez aussi à ce que les pénitents se tiennent bien autour du confessionnal.

3. Le troisième moyen surnaturel : c'est la communion fréquente. Vous savez combien le souverain Pontife insiste pour que les chrétiens s'approchent fréquemment de la sainte Table. Etudiez ces enseignements. Le décret du 20 Décembre 1905 à la fois doctrinal et disciplinaire a substitué aux règles multiples et arbitraires, cette règle unique et absolue : « la communion quotidienne ne peut être refusée à quiconque est en état de grâce et s'approche avec une intention droite ». Il est bien à remarquer que l'on n'exige pas un état de grâce persévérant, un état de grâce ordinaire, mais qu'il suffit d'être en état de grâce au moment où l'on communie pourvu que l'on ait en même temps le ferme propos de ne pas pécher mortellement à l'avenir. L'exemption des fautes vénielles n'est pas requise.

4. Quatrième moyen : le respect du lieu saint et des choses saintes.

---

[351] « De même que le sarment ne peut de lui-même porter du fruit s'il ne demeure pas sur la vigne, ainsi vous non plus, si vous ne demeurez pas en moi ».

b) Employez ensuite les autres moyens selon les instructions de votre Vénéré Vicaire apostolique, surtout voyez les chrétiens à la station et chez eux conformément aux décisions du dernier chapitre et à la loi qui a été portée depuis longtemps et ne recevez jamais des femmes dans vos chambres.
c) Nos constitutions attachent une grande importance aux écoles. Elles placent même cette œuvre en premier lieu. De fait l'école constitue pour vous le seul moyen pratique d'élever les enfants chrétiens. Certes elle ne doit pas être obligatoire en ce sens qu'on l'impose violemment. Il faut de toute manière agir sur les parents pour les exhorter à laisser leurs enfants venir à l'école et leur expliquer le quatrième commandement. Au besoin même refuser l'absolution si les parents empêchent obstinément leurs enfants de venir au catéchisme. Mais leur montrer dans l'école non pas tant un moyen d'apprendre à lire et à écrire qu'un moyen indispensable d'apprendre la religion. Intéresser les enfants. L'école pour elle-même ne les attire pas, si on n'arrive pas à établir des jeux et autres choses qui leur plaisent, ils ne viendront pas. Ce point est capital. Ainsi le directeur de l'école ne saurait trop s'ingénier pour obtenir ce résultat : intéresser les enfants.
d) Pour le recrutement et la formation des catéchumènes suivez les instructions si sages de Monseigneur le Vicaire Apostolique. Essayez de connaître la conduite morale des catéchumènes durant leur temps d'épreuve.
e) Surtout essayez de faire disparaître ou du moins de diminuer les motifs humains qui peuvent amener les catéchumènes à la mission doucement, bien sûr prudemment. Même pour mieux faire on ne doit rien brusquer. Les changements précipités ont toujours de fâcheux résultats.

J. Malet

20. EXTRAIT DE LA LETTRE DU P. MALET DU 26 JANVIER 1908 A UN MEMBRE DU CONSEIL GENERAL (PERE GIRAULT ?)[352]

Mibirizi, le 26 Janvier 1908

Mon Révérend Père,

Je vous écris à la hâte au sujet de l'école d'anglais. Elle marche maintenant et tout s'organise avec le P. Dupupet [1876-1949]**. Mais je préviens que Mgr Streicher** [1863-1952] **va mettre encore des bâtons dans les roues. Sa Grandeur n'en veut pas et quand Mgr Streicher changera d'idée le soleil se lèvera à l'ouest.** Il peut avoir beaucoup de vertu, je ne lui connais pas encore beaucoup d'obéissance. Je ne crains pas de vous dire que sa Grandeur vous trompera pour vous amener à ses idées. A la suite de la dernière décision du conseil il a prétendu que le **P. Dupupet** [1876-1849] n'était pas que directeur et lui Vicaire Apostolique était supérieur ; il avait prétendu imposer ses idées. Or maintenant il voudrait une sorte d'internat où l'on admettrait les enfants quelconques, juste ce que les supérieurs ne veulent pas.

---

[352] Lettre du P. Malet du 26 janvier 1908 à un membre du Conseil général, A.G.M.Afr., N° 096533-096534. Cette lettre est accompagnée d'une lettre du P. Prentice (Lettre du P Prentice du 15 décembre 1907 au P. Malet, A.G.M.Afr., N° 096537-096538). Elle est aussi accompagnée d'une lettre du P. Heurtebise avec un commentaire du P. Malet : « Le Père constate comme moi que les missionnaires de l'Uganda n'ont pas beaucoup d'amour de la Société » (Lettre du P Heurtebise du 21 décembre 1907 au P. Malet, A.G.M.Afr., N° 096535-096536).

(…)

Je dis les choses brutalement ; vous me pardonnez. J'ajoute un mot, Mgr Streicher [1863-1952] **peut avoir toutes les qualités possibles mais si j'avais à voter pour lui pour l'admettre au serment, je serais opposé à son appel. Car il a horreur de la vie commune qui est un point fondamental ; il y a chez lui très peu d'obéissance, une susceptibilité incroyable. On parle beaucoup de sa mortification. Je n'y crois guère. Il est toujours parfumé, a dans sa chambre des bouteilles de liqueurs de toutes sortes. Les Sœurs sont aux aguets pour lui faire des petits plats.** Peut-être les choses changeront avec la **Mère Quodvultden**, plus indépendante. Il n'y a pas longtemps, les courriers partirent de Rubaga pour lui porter dans ses tournées de petits pains, etc. il n'est plus aussi exagéré. Je ne nie pas ses grandes qualités, ni son zèle, ni sa science, ni rien.

Je suis au fond du Ruanda. Et je suis très content des missions visitées. Cependant il y a bien des points noirs. Au mois de Mars, je serai de nouveau près du Nyanza. J'ai parcouru le Kivu. La poésie ne peut rien imaginer de si beau, voir le Kivu et mourir !

Veuillez agréer, Mon Révérend Père, mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

Je vous serai bien reconnaissant de communiquer cette lettre au Conseil.

21. CARTE DE VISITE DU P. MALET POUR MIBIRIZI, FAITE LE 31 JANVIER 1908[353]

Carte de visite
pour le poste de Mibirisi
(du 20 Janvier 1908 au 31 Janvier 1908)

Personnel : le R. Père Zuembiehl [1870-1955], supérieur, Père Cunrath [1876-1941] – Frère Herménégilde [1876-1962].

Mes bien chers confrères,

Je suis heureux d'avoir vu notre mission. J'ai pu me rendre compte des résultats obtenus par quatre années de dévouement. Ce poste est votre œuvre à vous puisque vous êtes les fondateurs de Mibirisi.

Je remercie le bon Dieu du bien réalisé. Votre régularité, votre piété, votre obéissance ont obtenu de grandes grâces pour le peuple qui vous est confié. Je vous laisse comme complément des conseils que je vous ai donnés de vive voix les observations suivantes.

I. Relations

C'est le point le plus important pour la mission de Mibirisi. Vous avez eu des ennuis dans le passé. Vous avez agi pour le mieux. Certaines circonstances ont été malheureuses, mais je me hâte de le dire vous n'êtes pas cou-

[353] Carte de visite du P. Malet pour Mibirisi, faite le 31 janvier 1908, A.G.M.Afr., N° 097409-097412.

pables devant Dieu. L'expérience du passé vous indiquera les précautions à prendre dans l'avenir.

a) Avec les Européens.

N'ayez pas de relations avec les Belges ni avec les indigènes du Congo quels qu'ils soient. Vous savez que ces relations ont été mal interprétées. Quand même les officiers de l'Etat du Congo essaieraient d'entrer en rapport avec vous ne les suivez pas dans cette voie. Peut-être votre conduite leur paraîtra-t-elle peu convenable, peu importe. Il y a trop de susceptibilités entre les représentants des deux pays pour que ces relations ne soient pas mal comprises. Sur ce point, il faut donc la réserve la plus absolue si les indigènes qui sont en territoire belge vous offriraient des cadeaux, ne les acceptez pas. Ces présents sont les usages du pays, ont une signification, trop marquée pour paraître indifférente aux yeux des officiers allemands

b) Avec les représentants de l'Allemagne

1. **Toutes les relations officielles avec Mr le Résident ou les autres autorités de la colonie devront se faire par le R. P. Classe** [1874-1945]**.** Tenez beaucoup à ce point et sous aucun prétexte, ne leur écrivez pas directement ; ne faites aucune réclamation, c'est la règle imposée à toutes les missions du Ruanda.
2. Evidemment vous devez avoir des relations avec l'officier ou le sous-officier d'Ishangi. Faites tous des sacrifices pour être avec lui dans les meilleures termes : relations de politesse, petits cadeaux, petits services.

c) La lecture du diaire me suggère les remarques suivantes :

1. Ne faites aucun acte d'autorité. Renvoyez soit aux autorités indigènes, soit aux Européens toutes les affaires. Pour agir de la sorte vous avez des raisons spéciales étant si près d'Ishangi. Donc ne jugez pas, ne condamnez pas, n'infligez pas de punition. Même les gens de votre propriété relèvent de leurs chefs. Le gouvernement de la colonie ne vous reconnaît pas comme chefs des gens établis sur votre terrain. Je ne sais dans quelle mesure nous avons le droit de les chasser.
2. Evitez aussi tout ce qui pourrait être considéré comme usurpation de l'autorité. Les apparences mêmes ne doivent pas être contre vous. Ainsi ne vous faites pas l'intermédiaire entre le fort et les indigènes ; ne donnez jamais à ceux-ci des lettres de recommandation. Attendez qu'on vous consulte et souffrez les injustices qui peuvent résulter de votre abstention. Ou bien profitez d'une visite, d'une conversation pour expliquer adroitement la vérité, mais n'allez jamais de l'avant sans être absolument sûrs des faits, si plus tard les enquêtes tournaient contre vous, ce serait pour vous et la mission une grande humiliation.
3. Tachez de bien connaître les lois de la colonie et tenez-y strictement pour ne donner lieu à aucune accusation.
4. **Ne faites rien qui pourrait paraître contre la politique du gouvernement. Vous connaissez cette politique. Elle consiste à fortifier l'autorité de Musinga et des Batutsi et à mettre de côté tous ceux qui font quelque résistance.** Si d'une manière ou de l'autre vous semblez soutenir tel ou tel chef, le roi se plaindra de vous auprès du Résident et celui-ci vous accusera de contrecarrer la politique du gouvernement. Dans le passé vous avez eu le tort d'entretenir des relations avec Kilima et de recevoir de lui des

cadeaux. Aussi je vous défends absolument d'entretenir des relations avec les grands chefs qui ne seraient pas pleinement soumis à Musinga et de recevoir leurs cadeaux. En particulier, laissez Nyundo absolument de côté. Ce descendant des rois du Kissaka prétend bien être roi, n'est nullement soumis et ne cherche qu'à vous exploiter. Vous ne pourrez rien faire dans son pays et on ne peut songer à y établir une mission. Avec **Ndayano** vivez en bons termes, mais sans trop de relations. Les mêmes inconvénients n'existent pas avec les chefs subalternes. A tout prix tachez de vous approcher des chefs batutsi surtout de Muyenzi. Visitez-le souvent. Je ne dis pas de lui de donner des vaches. Cet acte a une signification trop caractérisée. Mais ne vous rebutez pas s'il vous faut longtemps pour rendre ces relations cordiales du moins en apparence. Il est nécessaire d'obtenir ce résultat pour que ces gens viennent librement à la mission.

5. Pour la réception des Européens veillez aux points suivants. Invitez-les toujours à loger à la mission et à y prendre leur repas. Préparez deux chambres où tout sera propre pour les recevoir. Au réfectoire que tout soit également très propre et veillez spécialement à ce que la cuisine soit convenablement préparée. Offrez-leur du vin à leur arrivée et pendant le repas, mais d'une sorte seulement. Que le père supérieur leur tienne compagnie. S'ils ne viennent pas à la mission, envoyez leur au coup un petit présent, quelques légumes, pas de vin. S'ils campent assez près de la mission, ne manquez pas de leur faire visite.

6. Veillez avec le plus grand soin sur votre correspondance. Evitez les invectives, les paroles vives. Elles ne servent de rien qu'à exaspérer et quand même vous recevrez des lettres écrites sur ce ton il faudrait avoir assez de sang-froid et de vertu pour se posséder, écrire avec calme et exposer simplement la vérité. Evidemment la nature porterait à la riposte aigre, dure, violente même, mais la bonne cause demande qu'on fasse taire ces sentiments pour écrire des lettres qui soient de tout point selon toutes les règles de la politesse et de la charité. D'autant que ces lettres peuvent être communiquées, un jour une d'entre elles pourrait être utilisée contre nous.

d) Avec les chefs indigènes.

J'ai déjà parlé des grands chefs. Il me semble que vous ne connaissez pas assez les petits chefs qui sont autour de vous. Certes vous voyez les chrétiens et les catéchumènes mais je serais porté à croire que vous prenez trop à la lettre la recommandation de ne parler que de religion dans ces entretiens. **Il faut à tout prix que vous connaissiez les intrigues, la petite politique locale. D'autant que ces petits chefs peuvent vous nuire beaucoup.** Dans une lettre, je vous ai dit que le chef en qui vous pensez pouvoir vous confier, abusait de cette confiance pour se faire donner vaches, chèvres, pombé[354]. Si d'autres font de même le résultat doit être la haine du missionnaire. Essayez donc de faire causer les gens sur toutes les nouvelles locales, non pas par mode d'interrogation mais par mode de conversation, afin d'être sur vos gardes et de prendre vos précautions. Faire causer adroitement est un art très utile. Comme je l'ai constaté, vous voyez beaucoup les indigènes. Vous les instruisez individuellement, mais ne les faites pas assez causer. Evidemment il faut éviter de tout croire, vous le savez mieux que

[354] « La bière locale ».

moi, mais on peut et on doit faire parler, tout écouter, contrôler de la sorte [pour] arriver à la vérité. Ne punissez pas vous-mêmes, et même n'accusez pas au fort à moins d'être absolument sûrs non seulement du fait mais que la preuve pourra en être faite devant l'autorité allemande. Mais à ces gens qui vous trompent retirez votre confiance. Faites dire dans le pays de ne rien donner à qui demanderait en votre nom, à moins que vous ne demandiez vous-même.

II. Vie commune

Je n'ai rien à dire sur ce point. C'est une grande consolation de constater que vous êtes fidèles à tous les points des constitutions et aux recommandations de nos Vénérés Supérieurs.

Je vous ai dit de prendre une demi-heure entière pour vos confessions le samedi. Continuez à être fidèles dans l'avenir comme vous l'avez été dans le passé.

III. Vie matérielle

Je recommande aux Pères de s'occuper le moins possible des travaux matériels. Vous n'êtes que deux pour faire la mission. C'est fort peu. Tant que vous avez un Frère coadjuteur, laissez-le s'occuper du matériel et que les missionnaires prêtres gardent tout leur temps pour l'apostolat. D'ailleurs les travaux du poste sont très avancés et rien ne presse tellement. La sacristie, la menuiserie, la cuisine sont très bien tenues. Voici me semble-t-il les travaux que vous devriez faire petit à petit :

a) faire quelques bancs pour l'école. Comme vous avez assez d'élèves, il faudrait que le local et l'ameublement fussent très convenables pour pouvoir y conduire les Européens.

b) Terminer le lugo[355].

c) Faire apporter le plus possible des bois de charpente et de menuiserie de la forêt, tant que les lois concernant les forêts ne sont pas appliquées au Ruanda.

d) Planter beaucoup d'arbres autour du poste.

e) Songer à la fabrication de tuiles pour couvrir la maison, mais faire faire ce travail à la tâche.

IV. Vie apostolique

Vous vous dévouez mes bien chers confrères et les résultats obtenus sont bien beaux, si l'on songe que le Père Supérieur étant, au début, pris par les travaux d'installation, n'a pu s'occuper comme il l'aurait voulu de l'apostolat.

a) Mettez la pharmacie dans un autre local afin que [vous] puissiez avoir une heure fixe pour la distribution des remèdes. Si elle reste dans la chambre de réception il vous sera difficile de refuser de soigner ceux qui se présenteront à chaque heure du jour.

b) Vous avez assez de chambres ; il serait bon peut-être d'en réserver deux pour les catéchismes.

c) Il serait très bon de saluer les chrétiens pendant quelques minutes sur la cour à leur sortie de l'église soit le dimanche soit les jours. Le dimanche il serait très utile me semble-t-il de recevoir les hommes en groupe pour cau-

[355] « L'enceinte ».

ser avec eux. Ces causeries attireront la confiance et gagner la confiance c'est convertir à moitié.
d) Que tous les missionnaires prêtres sortent régulièrement pour voir les païens chez eux. Dans ces entretiens, il ne faut pas de suite parler de religion. S'entretenir d'abord de ce qui intéresse les indigènes afin de gagner la confiance. Un quart d'heure de communication sérieuse bien écoutée vaut mieux que deux heures d'instructions simplement subies.
e) Ayez une heure fixe pour les confessions des chrétiens et que tous les prêtres se rendent à cette heure au confessionnal
f) Votre école marche bien ; c'est celle qui compte le plus d'élèves dans le Ruanda et elle est faire sérieusement. Essayez de tous les moments d'intéresser les élèves. C'est le seul moyen de les attirer. Les parents ne les y poussent pas, les enfants n'y voient aucune utilité. L'intérêt seul peut les faire venir : jeux, petites fêtes, petites récompenses. Tâchez d'y mettre beaucoup de vie et d'entrain.

V

Dans le diaire mettez les faits mais sans réflexions, ni appréciations. Ce cahier un jour à l'autre peut être lu par des étrangers. Inutile qu'ils connaissent vos sentiments et vos jugements. Dans le cahier du conseil : notez les décisions prises, les raisons de ces décisions. Dans les conseils revoyez surtout vos chrétiens, vos catéchumènes, et même les païens pour vous instruire mutuellement de leur conduite.

Mes bien chers confrères, ayez grande confiance en Notre Seigneur et en Marie notre patronne. Après quatre ans les résultats sont beaux. Votre zèle les voudrait plus grands en tout et ce n'est pas un mal, mais je vous en supplie laissez de côté toute pensée de tristesse et surtout de découragement. Etant donné votre vie de prière, de règle, de dévouement, il est impossible que la mission ne se développe pas. Gardez bien toutes les règles de prudence dans les relations et vous aurez fait de votre côté tout ce que le divin Maître désire de vous. A Lui de faire croître ce vous aurez planté et arrosé.

Cette carte de visite sera lue en lecture spirituelle tous les trois mois.

J. Malet

Mibirisi, le 31 Janvier 1908

22. EXTRAIT DE LA LETTRE DU P. MALET DU 1ER FEVRIER 1908 A UN MEMBRE DU CONSEIL GENERAL (LE PERE GIRAULT ?)[356]

Issavi, le 1er Février 1908

Mon Révérend Père,

Me voici à Issavi après 75 jours de tournée dans le Ruanda. Les succès obtenus sont magnifiques. Vers le 15 Mars je serai de nouveau sur les bords du lac Nyanza.

Je suis très heureux que vous ayez demandé les programmes du séminaire de Bukalasa. Je voudrais que les Supérieurs exercent dans les missions tous les droits que lui donnent le droit canon et la constitution. Encore

[356] Lettre du P. Malet du 26 janvier 1908 à un membre du Conseil général, A.G.M.Afr., N° 096539.

des misères. Vous avez appris celles du Haut-Congo. Ici le **Frère Alphonse** [?-?] a reçu du gouvernement la place de collecteur à Muansa ; impossible de le retenir. Je crains que ce Frère ne perde la foi. Je vous envoie la lettre qu'il m'écrit pour m'annoncer sa désertion. Je vais faire mon possible pour le faire rentrer en Europe.

Dans l'Uganda vous connaissez la chute du **P. Fauconnier** [1874-1940]. Mon Dieu qui nous donnera des âmes chastes ! J'ai prêché cinq retraites cette année et reçu les confidences de beaucoup. C'est là le grand point.

(…)

Il faut à tout prix faire étudier la théologie :

a) pour que le ministère soit fait sérieusement ;

b) surtout pour que les missionnaires par ces études gardent des idées nobles, surnaturelles que doit avoir un prêtre.

Une idée que je rumine : on devrait mettre dans les programmes un traité de spiritualité à revoir comme cela se fait dans des diocèses.

A l'occasion du premier de l'an je me suis permis d'envoyer une petite lettre aux missionnaires pour rappeler ce que doit être le gouvernement de nos missions. Je n'ai fait que traduire ou presque un chapitre du livre du **P. Aquaviva** : Industriae[357]. Veuillez me dire si je puis continuer de temps en temps pour expliquer certains points ou bien s'il faut tout faire passer par les Supérieurs, ou cesser. Je suis indifférent à l'un et à l'autre. Si je continue je voudrais parler :

1) de la chasteté en indiquant les choses pratiques que j'ai constatées en mission ;

2) du zèle surnaturel ;

3) de la piété.

Toujours en me plaçant au point de vue des observations pratiques faites sur place.

Dans la lettre imprimée, je parle de « démissions » parce que dans l'Uganda, les missionnaires prennent la fâcheuse habitude d'offrir leur démission si on leur fait des reproches. C'est contraire aux constitutions et même c'est un cas de renvoi si la démission est offerte par un supérieur mineur.

Veuillez agréer, Mon Révérend Père, mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

* EXTRAIT DE LA LETTRE DU FRERE ALPHONSE DU 13 JANVIER 1908 AU PERE MALET[358]

Rubia, le 13 Janvier 1908

Mon Révérend Père !

Depuis votre départ parmi nous où je vous avais promis de persévérer, et où de bonne foi je croyais de pouvoir surmonter mes dégoûts et ennuis, bien des changements sont survenus en mon âme. **Pendant ma re-**

[357] Le P. Claudio Acquaviva (1543-1615) est un Jésuite italien. En 1581, il est élu le cinquième Supérieur Général de la Compagnie de Jésus. Il a écrit ***Industriae ad curandos animi morbos*** [Moyens pour soigner les maladies de l'âme].

[358] Lettre du Frère Alphonse du 13 janvier 1908 au P. Malet, A.G.M.Afr., N° 096539.

traite que j'ai faite sous la direction du P. Roussez [1867-1935], **je me suis ancré pour ainsi dire dans la résolution de quitter la Société, ne me croyant pas appelé à rester plus longtemps dans une œuvre où je fais tout avec dégoût, déjà depuis trois ans environ et où l'idée me poursuit de faire tout plutôt que de rester Frère.** (…) Tous les conseils de Monseigneur que j'aime beaucoup n'ont pu me décider à rester un jour de plus. Au fond de mon cœur il y a révolte absolue à tout décourager et désillusionner, croyant ni à personne, ni à rien. Pour ne pas faire pire, j'ai pris la détermination de me retirer purement et simplement (…). **Monseigneur me disait qu'il ne comprend rien lui-même, moi non plus, ce que je veux en moi, c'est qu'à aucun prix je ne veux rester Frère, et j'ai l'idée fixe que jamais je me suis engagé à cette soumission absolue aux autres qui me révolte et me dit que les Frères chez nous ne sont que des machines qu'on peut faire marcher comme on veut.** Par quelle voie je suis arrivé à cela, et aussi à n'avoir confiance en personne ? Je ne sais, tout ce que je puis dire est que voilà bientôt trois ans je commence à douter fortement de ma vocation. **C'est dans les épreuves avec mes Confrères, les difficultés que j'ai eues, que j'ai commencé à perdre l'esprit de foi. J'ai commencé à ne plus croire au prêtre, ne le croyant pas sincère, me voyant et croyant humilié partout, pensant que je suis un jouet des hommes qui ont des faiblesses comme nous et ne sont pas plus que nous, qu'ils ne cherchent qu'à nous leurrer et duper.** Voila je crois le fond de ma décadence, de mon incrédulité (…). **Le fond de tout c'est l'incrédulité aux hommes d'Eglise et à leur sincérité** (…). En attendant je vais à Muansa où j'ai trouvé de l'occupation et où vous pourriez m'adresser vos lettres. Si vous le jugez bon, adresser-les moi directement en mon nom de famille, Joseph Wurffel, Muansa ou bien envoyez les au **P. Procureur** qui les remettra. Veuillez aussi envoyer si vous le jugez bon cette lettre à Monseigneur Livinhac (…).

Je sais que votre cœur sera affecté comme ceux de mes Confrères et parmi lesquels il y en a que j'aime sincèrement, mais la fatalité de mon existence veut que je reste insensible à tout, n'ayant qu'un désir de m'en aller et jouer le tout plutôt que de supporter un joug qui m'accable et m'exaspère.

Votre enfant indigne
Frère J. Alphonse

* FINANCES D'UN VICARIAT[359]

I. <u>Que faut-il entendre par finances d'un Vicariat</u> ?

Les finances d'un Vicariat sont constituées
a) par les allocations de la Propagation de la Foi, de la Sainte Enfance et des autres œuvres de propagande ;
b) par les dons divers transmis par l'intermédiaire des Pères Procureurs de la Société ;

[359] Lettre circulaire du P. Malet concernant les finances d'un vicariat, A.G.M.Afr., N° 096541-N° 096542.

c) par les dons envoyés directement par les bienfaiteurs, soit au Chefs de mission, soit aux missionnaires ;
d) par tout ce que les Chefs de mission ou les missionnaires reçoivent comme missionnaires, c'est-à-dire : tout ce qui ne vient pas des parents ou des amis, que l'on avait avant d'entrer dans la Société. Tous les dons reçus des indigènes sont reçus comme missionnaires ; se les approprier serait pécher contre la justice et la religion ;
e) par tout ce que l'on reçoit de ses parents ou des amis que l'on avait avant d'entrer dans la Société, mais donné pour les œuvres ;
f) par tout ce que l'on reçoit comme reconnaissance ou rémunération de son travail. A ce titre encore la plupart des dons des indigènes appartiennent à la mission ;
g) par les ressources que l'on trouve sur place et provenant des cultures, des troupeaux, de la dîme, des troncs ;
h) par les dons provenant des ressources personnelles des missionnaires.
En dehors des dons faits par les missionnaires avec leurs ressources personnelles dans leur propre poste, tout le reste doit être contrôlé par l'autorité compétente qui dispose de ces ressources comme elle le juge le plus opportun.

II. <u>Quels sont les devoirs des missionnaires par rapport aux biens de la mission</u> ?

a) Ils doivent se souvenir que s'approprier les biens de la mission ou même en disposer sans autorisation serait pécher contre la justice et la religion et la matière peut-être facilement grave.
b) Il est bien évident que les missionnaires doivent mettre tout leur zèle à faire rentrer à la caisse générale du vicariat les recettes diverses que l'on trouve dans le pays même. Ces recettes ne peuvent être ajoutées purement et simplement au budget fixé pour chaque station comme un surcroît auquel le poste aurait plein droit. Elles font partie des ressources du vicariat et c'est à l'autorité compétente de juger si ces recettes doivent être comptées dans le budget annuel en tout ou en partie, ou bien surajoutées pour des raisons spéciales.
c) A plus forte raison un missionnaire serait-il coupable devant Dieu s'il se faisait donner à lui-même des dons qu'il emploierait pour son entretien personnel. Comme il a été dit ce missionnaire pècherait contre la justice et la religion, et la somme qui suffirait pour un péché grave contre le vœu de pauvreté suffirait aussi pour ce que ce missionnaire péchait mortellement.
d) Il est sûr également qu'on ne peut se servir du budget affecté à telle ou telle oeuvre pour une œuvre différente sans autorisation. Agir ainsi serait disposer de soi-même des ressources du Vicariat.
e) Dans les stations on doit se procurer les articles d'échange par l'intermédiaire de l'Econome général du Vicariat, à moins qu'il ne s'agisse d'achats faits avec <u>ses ressources personnelles</u>.
f) C'est une grande économie pour les ressources du vicariat de se procurer dans les stations voisines, les produits qu'elles peuvent fournir, dût-on les acheter à un prix un peu plus élevé. L'argent ne sort pas de nos

caisses et sert à la mission. Evidemment on doit éviter de vendre ces produits chers parce qu'ils sont vendus à des confrères.

III. Administration des finances du Vicariat.

Il n'est pas question de l'administration générale. Il s'agit ici de la question du budget de chaque station.

A/ Dépenses ordinaires.

a) Le budget attribué à telle ou telle station doit être confié dans chaque poste à un économe distinct du supérieur local (Cont. N° 129) et c'est à lui que les Pères chargés des diverses œuvres demandent l'allocation qui leur a été attribuée.
b) Cet économe doit noter très exactement les recettes et les dépenses. Il doit présenter ses comptes au Conseil de la maison tous les mois, les supérieurs ont le devoir de l'exiger.
c) Il doit envoyer le relevé exact de ses comptes au P. Econome général du Vicariat à l'époque fixée par lui.
d) Il est évident qu'on n'est nullement obligé de dépenser tout le budget donné pour telle ou telle œuvre. Ce qui reste revient de droit à la caisse du Vicariat.
e) Il est évident aussi qu'il faut proportionner les œuvres au budget donné et non pas entreprendre des œuvres d'abord puis demander un supplément de budget qui d'ailleurs ne pourra être accordé.
f) Avec le budget donné pour l'entretien des Pères, le P. Econome doit fournir une nourriture propre, saine, abondante et se conformant à la circulaire relative à l'ordinaire des repas ; il doit fournir l'ameublement comme le prescrivent les constitutions, mais pour se procurer cet ameublement d'ailleurs très simple, il doit se servir des petites économies qu'il pourra réaliser et ne pas demander de budget spécial.

B/ Dépenses extraordinaires.

C'est un abus de faire des constructions, des modifications de quelque importance aux constructions existantes, des modifications aux plans approuvés, sans en avoir obtenu l'autorisation. De la sorte les ressources sont gaspillées, chaque missionnaire agissant selon ses propres idées. Pour toute construction qu'on fasse un plan et un devis, que ce plan de ce devis soit approuvé et qu'on s'en tienne strictement à ce plan. **Il faut bien l'avouer, les constructions nous prennent beaucoup de temps et beaucoup d'argent et souvent elles ont des proportions nullement nécessaires pour les besoins de trois ou quatre missionnaires. L'intention de nos Supérieurs est que ses constructions soient réduites au minimum indispensable.**

IV. Quel est le rôle des procures de Bukoba et de Muansa ?

Le magasin de chaque station n'a d'autre but que de mettre en lieu sûr les objets d'échanges qui sont nécessaires au P. Econome de chaque poste. C'est donc le P. Econome seul sous la dépendance du P. Supérieur qui a la surveillance de ce magasin. Les autres missionnaires ne doivent

pas y pénétrer. Aucun ne doit y prendre à son gré ce qui lui semble convenable. Ce magasin n'est nullement obligé de fournir aux missionnaires les objets d'échange dont ils peuvent avoir besoin même contre remboursement. Si un missionnaire a besoin d'étoffes, de perles, non pour faire des cadeaux qui sont interdits, mais pour certains achats dans le pays ; curiosités ou autres objets autorisés, qu'il se les procure à Mombassa. Encore une fois pour le ravitaillement des missionnaires, la Société a fondé deux procures : l'une à Marseille, l'autre à Mombassa qui doivent amplement suffire à ce service. Le bien de la mission et l'économie font un devoir de restreindre autant que possible les établissements de ce genre

J. Malet

23. LETTRE DU P. MALET DU 17 FEVRIER 1908 A MGR LIVINHAC[360]

Marienseen, le 17 Février 1908

Monseigneur et Vénéré Père,

Je veux vous envoyer un mot du premier poste de l'Unyanyembe que je visite. Ce poste de Marienseen est à deux petites journées d'issavi et à quatre du Kissaka. J'ai voulu y faire un petit séjour avant de revenir sur les bords du Nyanza.

Je suis ici depuis trois jours et vraiment je suis désolé. J'ai une nostalgie terrible de revoir le cher Nyanza Méridional. Autant les Pères travaillent dans l'Uganda et dans le Nyanza Méridional autant ici ils semblent ne rien faire. Deux petits bouts de catéchisme chaque jour auxquels assistent les ouvriers amenés par les chefs et c'est tout. Rien pour attirer les gens. Avec si peu de dévouement, je conçois qu'ils aient peu de chrétiens.

Au Ruanda la mission est splendide ; ils ont trois mille chrétiens après si peu de temps, autant que dans tout l'Unyanyembe. Dans l'Urundi les missions ont commencé plus tôt que celles du Ruanda, il n'y a pas cinq cents chrétiens. Cependant le pays est très peuplé. Mais les missionnaires attendent l'heure de la grâce. Si je devais vivre de leur vie, je mourrais d'ennui et je me ferais chartreux. C'est le pays du bricolage à outrance. Tout cela devrait être secoué, organisé. J'ai envoyé le travail de **Mgr Hirth** [1854-1931] sur le catéchuménat à **Mgr Gerboin** [1847-1912] mais je doute fort que les missionnaires prennent un autre pli et que le vicaire apostolique le leur donne. Ici à la mission c'est le désert, cinq ou six bambins et c'est tout.

Le lundi 24 février, je reviendrai au Kissaka et vraiment il me tarde de rentrer au Nyanza Méridional. Quand vous ferez de moi un simple missionnaire, de grâce Monseigneur et Vénéré Père ne m'infligez pas le châtiment de m'envoyer dans l'Unyanyembe.

Votre Grandeur a appris la désertion du **Frère Alphonse** [?-?]. Il est collecteur d'impôt à Muansa à 90 roupies par mois. Je fais mon possible pour le faire rentrer en Europe. Vous connaissez aussi la chute profonde du **P. Fauconnier** [1874-1940]**.**

---

[360] Lettre du P. Malet du 17 février 1908 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 096543-096544.

Ma santé est bonne mais la tournée du Ruanda est fatigante.

Veuillez me bénir, Monseigneur et Vénéré Père, et agréer mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

Je continue cette lettre après deux ou trois jours et mon dégoût ne fait qu'augmenter. Sans exagérer, les missionnaires de l'Uganda et du Nyanza Méridional travaillent dix fois plus à l'apostolat et je comprends très bien que l'Unyanyembe ait si peu de chrétiens. Si dans les trois autres vicariats du sud, les missionnaires font de même, il n'est pas possible que les conversions soient obtenues. Dans les lettres que j'ai, **le Cardinal** [1825-1892] [361] ne cesse de dire aux missionnaires du Tanganika qu'ils ne font rien. Ici le **P. Van Der Burgt** [1863-1923] passe toute sa journée avec ses bouquins et chose curieuse après avoir composé un dictionnaire kirundi, il ne peut, dit-on, se faire comprendre des indigènes, ni les comprendre. **Le P. Lannoy** [?-?] met trois quarts d'heure chaque jour à soigner les malades et c'est tout. Le **P. Van Der Burgt** [1863-1923] a des idées baroques au possible. Et dans ces postes de l'Urundi où l'on ne fait rien, on se chamaille sans cesse et on n'est jamais prêt pour les exercices de règle. **Vive le Nyanza Méridional, c'est l'idéal, que c'est vraiment une grande grâce d'avoir un homme vraiment administrateur à la tête d'un Vicariat.** J'ai écrit à **Mgr Gerboin** [1847-1912] combien j'étais peiné. Si Sa Grandeur offrait sa démission, de grâce acceptez-la, Monseigneur et Vénéré Père et mettez là un homme ardent qui organise un peu, secoue, dirige et qui n'entre pas dans le marasme existant.

Dans l'Uganda et au Nyanza Méridional on exhorte les chrétiens à venir à la messe tous les jours et après la seconde messe, le supérieur fait chaque jour un catéchisme suivi. **De plus au Nyanza Méridional, il y a le dimanche un catéchisme avant la messe chantée pour obéir aux ordres de Pie X** [1835-1914]. Ici dans l'Unyanyembe on se contente de la pauvre homélie du dimanche où souvent on parle de tout et de rien. Les chrétiens n'ont que cela. Dans les postes on suit le règlement donné par Votre Grandeur pour les orphelinats. Or dans un poste de mission l'organisation devrait être toute différente.

Aussi je supplie Votre grandeur de ne pas envoyer des missionnaires dans l'Unyanyembe ; il y en a déjà trop. Le **P. Marc** [?-?] de Marienthal devrait y venir en Mai. De grâce Monseigneur, envoyez-le au Nyanza Méridional. Ces jeunes missionnaires dans les postes ne peuvent prendre que l'habitude de ne rien faire. Le **P. Trohet** [?-?] est déjà découragé. Je sais bien que ce jeune Père a montré beaucoup d'inconsistance partout, mais vraiment si Marienheim est comme Marienseen, ses plaintes sont justifiées et j'écrirais comme lui. Au cas où il en ferait sa demande ne pourrait-on pas le faire changer de Vicariat ? Je souhaiterais d'y être autorisé. Je sais que tout cela peinera le très bon **Mgr Gerboin** [1847-1912] mais qu'y faire ? Le salut des âmes avant tout. J'essaie de secouer les missionnaires ; je leur dis qu'ils ne font rien ou à peu près. Peut-être ne s'en doutent-ils pas n'ayant pas vu autre chose que l'Unyanyembe.

---

[361] Il s'agit du Cardinal Lavigerie.

Encore une fois, veuillez me bénir et agréer mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

Mr le Résident d'Usumbura se demandait ce que quatre missionnaires pouvaient bien faire à Mugera. Pour réponse il disait que l'un d'eux était exclusivement chargé de traduire ses circulaires !!! Je pense absolument comme lui. Je suis encore à me demander ce que font trois prêtres et un Frère à Muyaga, trois prêtres et un Frère à Mugera, quatre prêtres à Marienheim, et trois à Marienseen. **Et dire qu'il y a tant d'âmes à sauver. Comme je souhaiterais que tous ces missionnaires fissent un stage auprès de Mgr Hirth** [1854-1931] **pour y apprendre la science du travail et de l'apostolat.**

Le **P. Van den Eynde** [1874-1958] a fait un voyage à Rubia pour y étudier l'organisation du séminaire. J'ai été tout heureux de lui permettre ce voyage. Je m'arrête, mais Votre grandeur le voit pour moi qui aime le travail, l'activité, le dévouement, je sens mon indignation grandir à mesure que je vois tant de paresse.

24. EXTRAIT DE LA LETTRE DU P. MALET DU 26 FEVRIER 1908 A MGR LIVINHAC[362]

Kissaka, le 26 février 1908

Monseigneur et Vénéré Père,

Monseigneur Streicher [1863-1952] vient de renvoyer du Vicariat le **P. Fauconnier** [1874-1940] et cela avec très juste raison (...).

Oh que c'est triste, soyez certain Monseigneur et Vénéré Père que les mesures que j'ai proposées ne sont pas de trop. Il y aura d'autres chutes dans l'Uganda (...). Le mal est grand Vénéré Père, que le divin Maître nous inspire les mesures nécessaires. J'ai le cœur brisé.

Au Ruanda la mission va très bien et je n'ai pas constaté ces misères.

Le **P. Couffignal** [1872-1937] avoue maintenant, que faire ?

Je ne crains pas de le dire la mission de l'Uganda baisse très vite à mon avis. On a baptisé trop vite et les missionnaires ne sont pas assez saints.

(...).

Le **P. Heurtebise** [1863-1933] a trouvé 185 000 fr. au lieu de 200 000 fr. et personne ne parle de la dette de 70 000 fr. qui se trouvait à Mombassa selon les affirmations du **P. Puel** [1872-1932], en septembre 1907 et que personne ne connaissait. Que sortira-t-il de tout cela ? Dieu seul le sait.

Depuis le mois de Novembre je n'ai reçu aucune lettre de Votre Grandeur.

(...)

Que Votre Grandeur me bénisse et daigne agréer mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

Le mercredi des cendres je partirai pour le Kissaka. Je suis enchanté du Ruanda. Je fais mon possible pour retenir le **P. Trohet** [?-?] mais ce Père ne restera pas, j'en suis persuadé.

---

[362] Lettre du P. Malet du 17 février 1908 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 096545.

25. EXTRAIT DE LA LETTRE DU P. MALET DU 15 FEVRIER 1908 A MGR LIVINHAC[363]

Rubia, le 15 mars 1908

Monseigneur et Vénéré Père,

Au risque de vous attrister je vous envoie la lettre ci-jointe (...).

La mission du Buganda baisse, baisse. J'ai crié, les missionnaires se font illusion parce qu'ils ne connaissent pas leurs districts et que ceux-ci sont trop grands.

Je vous envoie également le recensement des musulmans. En particulier dans le Bulemezi et le Buddu, les missionnaires semblaient croire qu'il n'y avait pas de musulmans, ils sont 9000 !!!

Les Baganda qui viennent par ici, et ils sont nombreux, se contentent des Cendres, des Rameaux et du scapulaire. Oh si Mgr Hirth était resté dans l'Uganda !!

Il y a donc 47 154 musulmans. Si les missionnaires arrivent à contrôler leurs Pâques peut-être trouveront-ils que la moitié de leurs chrétiens ne pratiquent plus. A mesure qu'on osera, on en dira long sur cette pauvre mission. Je ne me suis pas trompé dans mon appréciation de l'an dernier. Et les abus ne cessent pas.

Veuillez agréer, Monseigneur et Vénéré Père, mes sentiments de profond respect en N.S. Je n'écris pas davantage. Je suis trop triste en voyant dépérir cette belle mission que j'ai tant aimée

J. Malet

Je vous envoie aussi une lettre du **P. Fassino** [1871-1917] de Mitala. Marya[364].

26. LETTRE DU P. MALET DU 15 MARS 1908 A MGR LIVINHAC[365]

Rubia, le 15 mars 1908

Monseigneur et Vénéré Père,

Je vous envoie un travail du **P. Hurel** [1878-1936]. Ce Père qui fait très peu pour la mission a un réel talent pour écrire.

Dans la pensée du Père, le principal travail est la grammaire. Il paraît qu'en Allemagne on imprimerait le tout pour rien et même on donnerait une cinquantaine d'exemplaires. La Monographie a été écrite pour que le reste fût imprimé gratuitement ; il paraît que c'est nécessaire.

Je trouve cette monographie très bien faite. Beaucoup de notes restent encore ; le Père pourrait continuer. Ce missionnaire a très bonne volonté maintenant et semble résolu à réparer le passé. Mais il n'aura jamais ni le sérieux, ni la persévérance pour faire œuvre utile au point de vue de la mission.

Veuillez me bénir, Monseigneur et Vénéré Père, et agréer mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

---

[363] Lettre du P. Malet du 12 mars 1908 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 096547.

[364] Lettre du P. Fassino du 12 mars 1908 au P. Malet, A.G.M.Afr., N° 096548. Dans cette lettre le P. Fassiono donne un aperçu de la situation à sa Mission.

[365] Lettre du P. Malet du 15 mars 1908 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 096546.

Un petit mot de votre part au **P. Hurel** [1878-1936] pour le féliciter et l'encourager ferait très bien. Je pense qu'on fera un travail semblable pour le Ruanda. Il va sans dire que Votre Grandeur peut faire de ce travail ce qu'elle jugera bon.

27. EXPLICATIONS DES REGLES CONCERNANT LA VIE MATERIELLE DU 19 MARS 1908[366]

Quelques prescriptions relatives à l'application des Règles de la Vie Matérielle dans la région du Nyanza

A l'occasion de la retraite annuelle de 1907, soit à Bujuni, soit à Bukalasa, j'ai rappelé aux Missionnaires du Nyanza-Nord certains articles de nos Constituions ou des Status capitulaires dont l'observation me paraît avoir une importance capitale. Afin que tous connaissent exactement mes recommandations et, s'il est possible, afin que personne n'en perde le souvenir, j'ai cru utile de le renouveller par écrit en les appuyant du texte même des Règles qui les motivent.

I. Ameublement

Nos Constitutions déclarent que « la Société se charge de l'entretien de tous ses membres et pourvoit à tous les frais de logement et d'ameublement ». Mais elles déclarent d'autre part que « rien de ce qui regarde le logement et l'ameublement n'appartiendra en propre aux Missionnaires ».

Or, dans l'ameublement il faut comprendre, semble-t-il, pour la chambre : le lit, les chaises, la table de travail, la lampe de bureau, les serviettes de toilette ; pour le réfectoire, outre le couvert commun, les assiettes, les quarts ou verres, les cuillères, les fourchettes, les serviettes. Il faut y comprendre aussi « pour les Frères, les instruments de travail et les outils ». *(Lettre Circ. p. 144)*

On appliquera à tous ces objets les principes ci-dessus rappelés.

Ainsi c'est l'Econome de chaque mission qui fournit tout l'ameublement, selon que le comportent les ressources et que le permettent les règles concernant la pauvreté. Par exemple, il n'est pas à propos d'acheter des chaises de bureau ou des chaises longues chez les Indiens, quand on peut en faire de convenables à la station ou en faire faire dans une station voisine.

De leur côté, les Missionnaires ne peuvent disposer d'aucun objet d'ameublement sans autorisation, « même en faveur d'une maison de la Société », ni se l'approprier exclusivement même quand ils l'ont acheté avec leur argent personnel. *(Lettres Circ. p. 144-145)*

Par raison d'hygiène ou d'économie, on peut bien réserver à chaque missionnaire l'usage de certains objets déterminés. On l'a fait depuis le commencement pour les couvertures et on pourrait étendre cette mesure, s'il y a

[366] Quelques prescriptions relatives à l'application des règles de la vie matérielle dans la région du Nyanza du 19 mars 1908, A.G.M.Afr., N° 096548. Ces prescriptions concernent aussi les Vicariats du Nyanza Méridional et de l'Unyanyembe (Voir la lettre du P. Malet du 4 décembre 1907 à Mgr Livinhac).

des raisons. Mais ce doit être sans préjudice de la propriété qu'a sur ces objets la Mission ou la maison. Aussi bien c'est elle qui les renouvelle quant ils sont usés.

C'est pourquoi le Procureur de chaque Mission a le droit de se faire remettre les différents objets donnés aux nouveaux Missionnaires pour le voyage, et de les distribuer ensuite aux stations qui en ont besoin.

II. Alimentation

Quelques-uns sont tentés de se procurer avec leurs ressources liqueurs et comestibles pour leur usage personnel, ce qui est contraire à nos Constitutions autant qu'à l'esprit de mortification. C'est à la Mission ou à la maison à fournir à chacun ce qui lui est nécessaire, « en santé ou en maladie ». En dehors du cas de maladie, on ne doit avoir ni boisson, ni comestibles dans sa chambre.

Ainsi parle Monseigneur le Supérieur Général dans une lettre du 29 juin 1898 (N° 29), lettre que le Chapitre de 1900 a faite la sienne. « La règle concernant l'usage des liqueurs, ajoute le Chapitre de 1906, est maintenue dans toute sa rigueur ». 'N° 63, p. 8)

En conséquence, les liqueurs doivent être interdites soit au poste, soit en tournée, hors le cas de maladie. Les Economes peuvent avoir en réserve un peu de rhum ou de cognac ou d'eau-de-vie, pour s'en servir en ces occurrences. Mais que les Procureurs n'en fournissent jamais aux particuliers qui leur en demanderaient et se bornent à exécuter les commandes des Economes chargés de renouveler la petite provision du poste. *(Pour les tournées voir la Circ. N° 72 du 3 février 1908, p.7)*

III. Voyages – Bagages

« C'est encore la Société (ou la Mission) qui pourvoit aux frais des voyages, même de peu d'étendue, entrepris par ordre des Supérieurs ».

Les Missionnaires n'ont pas évidemment à s'acheter de leur argent les vivres pour les tournées. S'ils veulent favoriser cette œuvre des tournées en contribuant aux dépenses qu'elles occasionnent, qu'ils donnent leur autonomie au P. Econome.

C'est à l'Econome à fournir les vivres et tout le matériel et à payer les porteurs. On détermine en conseil ce qui est raisonnablement nécessaire. Une caisse pour les objets personnels paraît bien suffisante.

Quand un Missionnaire change de station, celle qu'il quitte lui fournira le nécessaire pour le voyage. Mais il aura soin de tout renvoyer au poste d'où il vient, comme on renvoie déjà la cuisine et la chapelle, à moins d'indication spéciale à Monseigneur le Vicaire apostolique.

« Dans les pays d'Europe aussi bien que dans les Mission lointaines, les Supérieurs fixeront un poids maximum de bagages personnels que le Missionnaire aura le droit d'emporter dans ses déplacements aux frais de la Société ; le surplus sera transporté aux frais du Missionnaire lui-même ». *(Lett. Circ. p. 181)*

Au commencement, le poids maximum pour les Missions de l'Equateur avait été fixé à trois charges, soit environ 90 à 100 kilogrammes. Nos Seigneurs les Vicaires apostoliques du Nyanza ont jugé bon d'élever ce chiffre. Je ne crois pas cependant qu'on puisse raisonnablement dépasser 150 kilo-

grammes, soit cinq charges, sans compter la literie, la chapelle et la cuisine. Le surplus doit donc être transporté aux frais du Missionnaire lui-même.

Il ne s'agit pas bien entendu des simples voyages mais des changements de résidence.

IV. Blanchissage et dettes diverses.

1° « L'achat des vêtements et du linge avec les frais d'entretien restent à la charge personnelle des Missionnaires prêtres qui ont pour cela la libre disposition de leurs honoraires de messes ».

Si les Missionnaires ont droit à recevoir tout le nécessaire en fait d'ameublement, de nourriture, etc., ils n'ont pas celui de laisser à la charge de la Société ou de la Mission le blanchissage de leur linge. Ces frais s'élèvent à 1 000 ou 1 500 francs dans le Vicariat du Nyanza-Nord. Sans doute les Missionnaires font des aumônes de par ailleurs. Mais le bon ordre de demande qu'ils commencent par se conformer aux Constituions.

2° Je rappelle également aux Missionnaires l'obligation grave de rembourser à la Maison-Mère la somme qui leur aurait été avancée durant l'année du Noviciat. Les aumônes qu'ils peuvent faire aux œuvres du poste ne dispensent point de cette obligation, qui est expressément constatée dans les Constitutions.

3° « Le Chapitre rappelle aux Missionnaires la règle donnée depuis longtemps aux Procureurs, de ne pas se charger de commissions tant soit peu importantes des particuliers qui n'ont aucun argent en dépôt pour y faire face, et y ajoute une défense *sub gravi* de signer des traites payables à la Côte, quand on sait n'avoir plus de quoi les solder ». *(Cap. 1900. Lett. Circ. p. 182)*

A la suite de la Circulaire de Monseigneur le Supérieur général sur les Procures (N° 67) je renouvelle moi-même la défense de faire des commandes quand on a des dettes et rappelle aux Procureurs l'ordre de ne rien envoyer, mais de verser le montant des honoraires acquittés à la Procure tant que les dettes n'auront pas été payées.

V. Domestiques.

« C'est un abus d'avoir des domestiques attachés à sa personne. Si la maison a besoin de serviteurs, qu'ils soient tous sous les ordres du Supérieur, de l'Econome ou de celui qui préside aux travaux auxquels ils sont appliqués ». *(Lett. Circ. N° 29, p. 132)*

« Le Chapitre a réprouvé à l'unanimité l'abus de faire exécuter par des domestiques certains travaux que les Constitutions imposent aux Missionnaires, pour les conserver dans l'esprit d'humilité et de mortification. Seul, le balayage des chambres qui n'ont pour parquet que la terre battue, peut-être confié à des domestiques ». *(Chap. de 1906. Lett. Circ. N° 63, p. 6)*

Pour couper court à des très graves abus, je défends aux Missionnaires, spécialement aux Supérieurs, d'emmener avec eux quand ils changent de poste, soit les enfants, soit les catéchistes, soit les institutrices, soit les femmes cultiveuses[367]. Il est inadmissible qu'on désorganise un poste à son départ pour une autre mission. Quand même ces personnes s'offriraient d'elles-mêmes pour suivre les Missionnaires sans

[367] Cultivatrices.

y avoir été sollicitées, ceux-ci doivent refuser, pour bien leur inculquer qu'elles servent Dieu en servant la mission et non tel ou tel Missionnaire.

Je souhaiterais vivement que le système actuel des domestiques fût totalement changé. Au lieu de ces nombreux *butotos*[368] et des femmes tout aussi nombreuses destinées à cultiver pour eux, on devrait donner à ces domestiques deux ou trois roupies par mois, les frais seraient moins considérables que ceux qu'occasionne le personnel actuel. Dans le système existant les postes n'ont guère à leur service que des enfants et des femmes. On éviterait de graves inconvénients, en particulier celui de voir ces enfants se perdre parce qu'ils ont trop connu le Missionnaire dans l'intimité. Actuellement les postes comptent bien une moyenne de deux cents enfants se trouvant dans les conditions indiquées ci dessus.

J Malet

Vu et approuvé
+ LEON
Evêque de Pacando
Sup. Gén. de la Soc. des Miss. d'Afrique
(PERES BLANCS)

28. LETTRE DU P. MALET DU 26 MARS 1908 A UN MEMBRE DU CONSEIL GENERAL (LE PERE GIRAULT ?)[369]

Ussui, le 26 mars 1908

Mon Révérend et Bien-aimé Père,

Je commence une lettre qui sera peut-être un peu longue. Je voudrais vous exprimer bien franchement certaines idées. Je dis franchement. J'irai peut-être contre certaines idées reçues. Je sais bien que je puis me tromper.

Je commence par le scolasticat. C'est la dernière fois que j'en parlerai et presque la première depuis mon départ.

On fait beaucoup de travaux à Kamart ; on va même, dit-on, remplacer la baraque par une maison en pierre. Tous ces travaux à mon avis ne sont pas plus nécessaires que la réparation de la terrasse du scolasticat. Et les scolastiques en arrivant ici le disent bien. Mais voici à quel point de vue je me place. Dans toutes ses lettres Mgr Livinhac dit de vivre pauvrement, de se contenter de maisons en roseaux et là-bas sous les yeux des supérieurs on fait tant de choses inutiles qui coûtent très cher. On n'en parle plus dans la chronique heureusement. Mais on le sait. Je comprends combien toutes ces choses ont de l'influence ici en mission. Nos missionnaires en grand nombre manquent d'arbres de construction ; si nous avions les sommes dépensées là-bas inutilement pour faire quelques plantations d'eucalyptus ou d'autres arbres ! Je sais que cet argent est donné par les particuliers, n'importe. Si j'étais au scolasticat je souffrirais de tout cela. On a interdit les sorties de vacances. Je crains beaucoup que le séjour de Kamart ne soit pernicieux. En tous cas plusieurs de ceux qui sont venus ont manifesté leur joie de ne plus

[368] Des enfants de bas âge.
[369] Lettre du P. Malet du 26 mars 1908 à un membre du Conseil général, A.G.M.Afr., N° 096550- 096555.

y être. L'exercice de la médecine est utile. Les jeunes ont presque toujours à s'occuper de la pharmacie en arrivant en mission. Mais au scolasticat quant j'y étais nous avons commis une grosse faute : de laisser acheter trop de remèdes. Il aurait fallu viser à leur apprendre à se servir des remèdes les plus simples, les moins coûteux, et en très petit nombre. Certains dépensent beaucoup et ne soignent pas mieux que d'autres qui se contentent de très peu de remèdes. Ici on ne peut suivre toutes les règles comme dans un hôpital. Je vois aussi combien était vain et inutile tout ce que le **P. Maillot** [1866-1937] leur disait sur la personnalité *ejusdem generis*[370]. On a accepté au noviciat et on a gardé au scolasticat certains élèves qui avaient été retardés au séminaire par suite de fautes contre le 6ème commandement, ou même renvoyés. C'est un malheur. Ici ils retomberont. Oh que ce point de la chasteté est important. C'est aux retraites que l'on reçoit des confidences terribles. Un point qui me fait craindre beaucoup c'est la différence entre la direction que les novices recevront du **P. Kersten** [1873-1960] et celle qui leur sera donnée par le **P. Maillot** [1866-1937]. Quand nos premiers novices arrivèrent au scolasticat on critiqua, on voulut redresser et on dérouta, je crains qu'il en soit ainsi.

Plus je vais et plus je demande au bon Dieu de nous donner quelques hommes capables pour diriger le scolasticat. J'ai peu de confiance en ceux qui y sont actuellement. Le **P. Arnoux** [1881-1959] était un de mes dirigés, je n'ai jamais compris pourquoi il a été envoyé à Rome. Il est difficile d'être plus insignifiant. Le **P. Cavalerie** [1877-1962] a très bon esprit, mais est assez médiocre comme talent. Je n'ai pas grande confiance dans les **Pères Allard** [1880-1913] et **Duthoit** [1879-1954] et encore moins dans le **P. Keijzers** [1876-1950].

En mission je ne vois pas trop qui pourrait être utile. Les **PP. Dupupet** [1876-1949], **le Veux** [?-?], **J.M. Stéphant** [1876-1938], **Joseph Müller** [1872-1938] (non pas **François Müller** [1871-1945]. Ce ne sont pas des phénix en fait de théologie, mais ils ont du bon sens, de la piété, du surnaturel. Le **P. Manceau** [1874- 1962] aurait des qualités, mais aucun goût pour ce genre d'occupations. Le **P. Cadet** [1878-1916] aurait également des qualités, mais pas assez d'influence. Des quatre indiqués en premier lieu, le **P. Dupupet** [1876-1849] seul s'entendrait avec le **P. Maillot** [1866-1937]. Au Nyanza Méridional je ne vois absolument personne.

Le voyage au Ruanda m'a appris beaucoup de choses sur et contre le P. Classe [1874-1945]**. Il n'aura aucune autorité sur ses confrères. Il y a eu trop de misères au poste du Mulera. Comme vicaire général il aura peu d'influence et si un jour vous vouliez un vicaire apostolique pour le Ruanda ce n'est pas lui qu'il faudrait choisir. Si Mgr Hirth venait de disparaître, je ne sais vraiment qui pourrait le remplacer. Il n'y a que le P. Léonard** [1869-1953]**. D'autre part si on nommait un vicaire apostolique qui ne continuerait pas les méthodes de Mgr Hirth ce serait un désastre pour la mission. Dans l'Unyanyembe je ne vois personne.**

---

[370] Du même genre.

Missions.

Il ne faut pas se le dissimuler, nos missions de l'Equateur ont très peu d'avenir même celle de l'Uganda. Je ne serais pas surpris qu'un jour nous dussions porter nos efforts sur les Arabes principalement.

La première cause qui me fait porter ce jugement c'est que nos pays sont peu peuplés. Sans doute les trois vicariats du Nord sont beaucoup plus peuplés que les trois du **P. Guillemé** [1859-1942] mais c'est relativement peu.

Le vicariat de **Mgr Streicher** [1863-1952] compte, dit-on, 1 500 000 habitants dont 600 000 Bagandas, le reste est Banyoro, Batoro, Banyankole. Il a une superficie de 87 000 Kilomètres carrés ce qui donne une densité de 18 habitants à peu près par Kilomètre carré. C'est bien peu. Mais ce qui est le plus inquiétant c'est que les maladies de toutes sortes déciment ces pauvres peuples surtout les Bagandas. Les morts dépassent de moitié presque les naissances. De plus les Bagandas surtout se marient très peu et n'ont presque pas d'enfants. Beaucoup émigrent. Les Pères calculent que dans 50 ans il n'y aura plus de Bagandas. Certains endroits sont peuplés mais ailleurs on peut voyager toute une journée, et même deux sans voir une habitation.

Chez **Monseigneur Hirth** [1854-1931], mêmes remarques. Le Ruanda est grand comme la Suisse ; on y met à peu près 1 000 000 ; un million c'est encore bien peu. Mais là il y a des endroits nombreux où la population est extrêmement dense. A 1 heure ½ d'Issavi, il y a bien, je crois, 30 000 habitants, au Bugoyi c'est beaucoup plus. Une grande superficie, très peu de monde. C'est encore ce qu'il y a de mieux à l'Equateur avec l'Urundi. Là on a la maladie du mariage. A quinze ans chacun a sa fiancée. Les enfants sont nombreux. La maternité est honorée. Une mère porte une couronne assez longtemps après la naissance de son enfant. Il faut en dire autant de l'Urundi qui se trouve dans le Vicariat de **Mgr Gerboin** [1847-1912]. Ces deux pays grands comme la Belgique et la Hollande, 60 000 Km², comptent d'après les Allemands 3 000 000, ce qui donne une densité de 46 par Kilomètre carré. Groupés ensemble ils formeraient un magnifique vicariat apostolique, très homogène quoi-que les deux peuples soient différents. La langue est à peu près la même. Tandis que les deux se trouvent très éloignés du centre des deux vicariats ce qui rend l'administration difficile. **Mgr Hirth** [1854-1931] n'a pas visité le Ruanda depuis 1905. **Mgr Gerboin** [1847-1912] est allé à l'Urundi cette année, mais en courant, ne restant que deux jours ou trois dans chaque poste et ne donnant aucune instruction. Le Ruanda et l'Urundi sont les deux perles de nos missions. Ils sont plus peuplés que la Kabylie, je crois, ou du moins plus grands et là, d'après ce qu'on peut en juger, la population augmente. Si on voulait diviser ces deux immenses vicariats du Nyanza Méridional et de l'Unyanyembe, il me semble qu'on devrait réunir le Ruanda et l'Urundi en un seul vicariat qui serait grand comme la Belgique et la Hollande réunies, compterait 3 000 000 (trois) millions d'habitants, dix stations et 3 500 chrétiens dont 3 000 pour le Ruanda. Les Pères de l'Urundi comme tous les autres de l'Unyanyembe ne font pas grand-chose. Si dans la colonie allemande on enlève le Ruanda et l'Urundi avec leurs trois millions d'habitants à partager entre 900 000 Kilomètres carrés, ce qui donne 4 habitants par Kilomètre carrés. L'Algérie en a 5. C'est dire que ces pays sont peu peuplés. Le Nyanza Méridional comprendrait les deux

districts de Bukoba et de Muansa avec une population de 800 000 habitants ; il serait à peu près comme la Hollande, la Belgique et la Suisse réunies.

L'Unyanyembe, en retranchant l'Urundi, serait un tout petit peu plus grand que la Belgique, la Hollande et la Suisse réunies et compterait un million d'habitants environ.

Le Tanganika tel qu'il est actuellement ne doit pas avoir plus de 500 000 habitants. C'est très peu car le vicariat est très grand.

Je vous envoie une carte. Sur cette carte : les vicariats sont indiqués au crayon bleu.

Les districts sont indiqués à l'encre.

Les chiffres arabes que j'ai écrits indiquent la population donnée par la statistique officielle.

Les chiffres romains dans chaque district correspondent à ceux qui se trouvent sur la feuille ci-jointe où on donne la capitale de chaque district et la population.

Statistiques des chrétiens faites par les missionnaires.

Je ne sais ce qu'elles valent dans l'Unyanyembe. **Dans le Nyanza Méridional, soit pour les chrétiens soit pour les catéchumènes, elles sont exactes. On peut croire ce que dit Mgr Hirth** [1854-1931] ; **il serait porté plutôt au noir.**

Dans l'Uganda, aucune n'est sérieuse, ni pour les catéchumènes, ni pour les chrétiens, ni pour les confessions, ni pour les communions. Cette année le chiffre des néophytes a dû être réduit de trois mille sur celui de l'an dernier malgré les baptêmes de cette année. On a un peu mieux compté. A Villa on mettait jusqu'ici 17 000, le **P. Gorju** [1868-1942] n'en a trouvé que 12 000. On devra diminuer un peu partout. Au nouveau poste du **P. Cadet** [1878-1916] on comptait 6 000 chrétiens. Il n'en trouve pas plus de 4 000. Personne ne connaît les catéchumènes. Il faudrait que les missionnaires y regardent de près. Ils vivent d'illusions. Les statistiques du gouvernement donnent 45 000 musulmans, les Pères n'en trouvent presque pas. Les communions et les confessions divisées entre les chrétiens donnent à peine 5 communions et confessions pour chacun en moyenne. Au Nyanza Méridional il y a 12 communions et confessions pour chaque néophyte.

L'abstinence et les jeûnes chez les Nègres.

Mgr Streicher [1863-1952] et les Pères des Bagandas n'ont pas cessé de parler de la rigueur du jeûne chez les Bagandas. C'est tout simplement ridicule. L'abstinence telle qu'elle est prescrite par l'Eglise ne prive les Noirs d'aucun aliment qu'ils ont habituellement : donc pour eux l'abstinence équivaut à ce que serait en Europe la privation de gâteaux ou d'autres choses rares. Ils n'ont rien à changer à leur manière de vivre.

J'ai eu beaucoup de porteurs depuis que je suis ici et de toutes les tribus ; or tous malgré la fatigue ne mangeraient qu'une seule fois, le soir. Le Nègre a la capacité de manger en une fois ce qu'il lui faut pour un jour. C'est dire qu'ils ne souffrent nullement du jeûne et pourraient le faire toute l'année. A l'unique repas ils peuvent manger tout ce qu'ils veulent. Aussi

Mgr Hirth [1854-1931] ne veut pas qu'on impose des jeûnes comme pénitence, c'est comme si on ne donnerait rien.

La chasteté[371]

Que n'a-t-on pas dit sur la pureté des Bagandas ? A entendre les missionnaires, ils seraient des anges. En réalité, il n'y a pas de Nègres aussi corrompus. La fornication, l'adultère, les péchés contre nature sont à l'ordre du jour. Les renseignements donnés par les missionnaires dans l'intimité sont effrayants. Aucune ville d'Europe, pas même Tunis ne pourrait rivaliser. Dans certains districts on trouve le tiers des chrétiens vivant en concubinage, c'est-à-dire pratiquant la polygamie. Les enfants naturels sont très nombreux : 1/3 dans certains postes, 1/5, 1/2, 1/10, c'est épouvantable. Les mariages sont très peu nombreux ; les Bagandas n'aiment pas les charges du mariage. A Rubaga où on comptait 20 000 chrétiens, il y a eu en 1906, 180 mariages. A Issavi dans le Ruanda, pour 1 000 chrétiens on a eu 102 mariages. Il y a (comme disent les Pères en profanant deux mots très saints) beaucoup de vierges mères. **Chez les autres peuples, surtout au Ruanda, la moralité est bien meilleure quoique chez tous l'unité du mariage soit extrêmement difficile à observer.**

Les dangers de la mission de l'Uganda.

A mon avis cette magnifique mission baisse et baissera. Voici les raisons :
1) L'immoralité des Bagandas.
2) L'orgueil qui les fait se lancer dans tout ce qui est civilisation.
3) L'hypocrisie qui fait commettre une foule de sacrifices. Les chefs surtout ne peuvent admettre qu'ils soient privés des sacrements. Aussi quand ils ont plusieurs femmes, ils emploieront toutes les ruses pour extorquer l'absolution. De là des sacrilèges nombreux. Ils sont fanatiques de tout ce qui est extérieur.
4) L'éducation très sommaire des enfants de chrétiens. Ils sont nombreux quoique les Baganda aient peu d'enfants.
5) L'éloignement des postes qui fait que les chrétiens reçoivent très peu souvent les sacrements.
6) La facilité avec laquelle on a donné le baptême dans le passé. Beaucoup ont été amenés par des motifs politiques. Il y avait deux partis : le parti catholique et le parti protestant. C'était à qui aurait le plus d'adeptes.

Aussi en dehors de chez eux les Bagandas généralement ne pratiquent plus. Dans l'Uganda même, peut-être, un tiers ne pratique plus ou très peu. Je souhaiterais ardemment qu'on pût contrôler les Pâques, peut-être serait-on étonné du nombre de ceux qui ne les font pas.

Au-dehors tout paraît brillant. Quand on arrive dans un poste une foule de chrétiens viennent au devant de nous. C'est délirant d'enthousiasme. Au fond il y a peu de christianisme. Cependant il y a un bon nombre d'âmes d'élite et quand les Bagandas sont bons, ils sont vraiment bons, et montent haut dans le bien. Ils ont beaucoup de qualités.

---

[371] En marge de la lettre : « chez les Bagandas ».

Les postes à missionnaires nombreux.

Je sais, mon bien-aimé Père que je vais aller contre vos idées, telles que les ai entendues exprimées à Carthage. Cependant j'ose le dire. Les grands postes, c'est-à-dire à personnel nombreux : cinq, six missionnaires sont un malheur.

1) La charité y est difficile.

2) Même dans de nombreuses chrétientés il est difficile de trouver du travail pour tous.

3) Les tournées ont peu d'influence durable, tout en étant bonnes.

Ma conviction est qu'à plus de trois heures de rayon on ne peut exercer une influence sérieuse. Les Nègres sont pires que les Arabes. Il faut être toujours à les ecister, les reprendre, etc. Combien il est difficile de faire persévérer les Arabes des Attafs. Il en est de même des Nègres. Voilà pourquoi il faudrait de nombreux postes de trois missionnaires, si on veut que les missions qui sont autour du lac soient évangélisées [*illisible*].

Nos supérieurs sont trop âgés pour supporter la fatigue qui demanderait la visite des autres. Il est vrai aussi qu'il faut un assez long séjour : sans cela on ne voit rien, si tout est officiel et si on ne peut causer intimement avec les missionnaires, on n'apprend pas grand-chose : l'extérieur jette de la poudre aux yeux.

Les scandales.

Il se produit beaucoup de chutes. Il faudrait revoir, me semble-t-il, l'impunité [qui] les rendra plus fréquents. Or il me semble constater une loi invariable. Partout où les missionnaires sont tombés : la mission baisse et dépérit. Les retraites me permettent de formuler cette loi.

Les richesses du pays.

Ces pays sont très pauvres, je me demande toujours où les voyageurs ont trouvé cette végétation équatoriale dont ils parlent. J'ai vu deux belles forêts, mais d'ordinaire on ne voit qu'une maigre petite brousse. Le Nègre cultive juste pour avoir la provision de la saison, un millième du pays n'est pas cultivé[372]. S'il y a souvent la famine (Depuis que je suis ici elle est tout autour du lac, et dans tout l'Uganda) c'est à cause de la sècheresse, mais aussi à cause de la paresse et de l'imprévoyance du Nègre. Si on représentait la paresse de l'Arabe par 10, celle du Nègre le serait par 50.

Il y a les corvées du gouvernement un peu partout, sans cela le Nègre ne fait rien. Le Muganda ne cultive pas, c'est la femme. Pour les uns et pour les autres la journée de travail dure de sept heures environ à midi, une heure au plus tard. Le reste du temps est consacré à boire le vin de banane et à causer. Tous les Nègres sont ivrognes en grand.

Que conclure ?

1) C'est que nous n'avons pas de grandes masses humaines à évangéliser comme en Chine, au Japon, aux Indes, tout en ayant matière à travailler.

---

[372] Le P. Malet veut probablement dire que seulement un millième du pays est cultivé.

2) Les populations diminuent excepté dans l'Urundi et le Ruanda. Un exemple, à Sese en 1900, il y avait 35 000 h., actuellement il en reste 7 à 8 000. La maladie du sommeil a tué le reste.

Au Buddu en 1900 : 120 000, actuellement 78 000. Il est vrai, beaucoup émigrent dans d'autres provinces de l'Uganda. **Le vicariat de Mgr Gerboin** [1847-1912] **est le plus peuplé des trois ; il n'y a là aucune organisation. Celui de Mgr Hirth** [1854-1931] **est le mieux à ce point de vue.**

3) Les succès obtenus sont beaux sans doute. Cependant on pourrait parler un peu d'échec. Après 30 ans, l'Uyanyembé a 3 000 chrétiens, Le Nyanza Méridional 9 000, l'Uganda peut-être 90 000. Je ne sais si ces conversions seront durables. **Beaucoup de causes politiques sont intervenues dans l'Uganda surtout. Il semble qu'il y ait un arrêt et même un recul, excepté dans le Nyanza Méridional.**

4) L'Uganda, le Ruanda, l'Urundi sont les pays les plus peuplés de ceux qui nous sont confiés. A l'Uganda il faudrait des postes nombreux pour sauver les pauvres chrétiens. **Dans le Ruanda on peut espérer beaucoup avec l'organisation et les méthodes employées. Là il faudrait fonder dans les centres où la population est très dense et ils sont nombreux.** Dans l'Urundi rien n'est encore organisé. Comme dans l'Unyanyembe en général, il n'y a ni méthode, ni direction, ni activité, ni travail mais par contre beaucoup de chicanes parmi les missionnaires.

En voilà bien long, mon bien-aimé Père. Pardonnez-moi la longueur, les fautes d'orthographes, la calligraphie, etc. Après-demain je pars pour l'Ushirombo, Muansa, etc. Je songe déjà aux retraites de juillet, août, septembre. C'est mon premier devoir d'état me semble-t-il et la chose la plus importante pour **le Visiteur**.

Veuillez agréer, Mon Révérend et Bien-aimé Père, mes sentiments de profond respect en N.S.

J Malet

Je ne m'étais pas trompé, le **P. Trohet** [?-?] demande à grands cris à rentrer et à être délié du serment. Il doit avoir une inspiration sur ce point. Je lui ordonne au nom du serment de rester à son poste. Mais il n'y restera pas. J'ai presque envie de défendre de lui donner la somme nécessaire pour retourner au cas où il abandonnerait son poste.

29. LETTRE DU P. MALET DU 17 AVRIL 1908 A MGR LIVINHAC[373]

Bukumbi, le 17 avril 1908

Monseigneur et Vénéré Père,

Me voici au Bukumbi depuis deux ou trois jours. Le long voyage de Rubia au Bukimbi par l'Ussui, l'Usambiro, l'Ushirombo, etc. n'a pas été pénible à part les derniers jours où j'ai eu un peu de fièvre. Le climat du Bukumbi est bien différent de celui du Ruanda, du Kisiba ou de l'Uganda. C'est là que Votre Grandeur et tant d'autres missionnaires ont beaucoup souffert. Vraiment la chaleur y est très forte. En ce moment de l'année qui devrait être la

[373] Lettre du P. Malet du 17 avril 1908 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 096556-N° 096557. En marge de la lettre : « Répondue le 21 Mai ».

saison des pluies, le thermomètre marque à l'ombre 28°, 29°, 30°. Il est vrai que depuis deux ans il n'y a pas de pluie. Aussi je [n'] ai parcouru ces pays sans aucune difficulté et sans trouver l'eau. La famine est un peu partout.

Mon impression est pénible après avoir parcouru tous ces pays. Ils ont l'air fertile mais c'est partout le pori[374], le pori, le pori et je n'ai presque pas vu d'habitants à partir du plateau de Rubia. Dans l'Ussui la famine et les corvées chassent un peu tout le monde. Les Pères seront bientôt dans le désert. La mission va un peu maintenant, mais pas très fort. Après dix ans elle ne compte pas 300 chrétiens. Le petit royaume de l'Usambiro où se trouve la station du **P. Bedbéder** [1869-1948] n'a presque pas de monde. A mon avis, il vaudrait mieux s'en aller. Dans l'Ulangaria [*illisible*] et Buyorra, petits royaumes situés entre l'Usambiro et l'Ushirombo, je n'ai vu que très peu de monde. Dans l'Ushirombo il n'y a guère que trois mille habitants. La brousse va jusqu'à un quart d'heure de la mission. Les habitants de ces royaumes autrefois réunis autour du roi à la capitale à cause des guerres, se sont dispersés dans tout le pays pour cultiver ; on trouve d'heure en heure, de deux heures en deux heures quatre ou cinq maisons. Le roi de l'Ushirombo n'a presque plus personne autour de lui. Aussi beaucoup de chrétiens de **Mgr Gerboin** [1847-1912] sont allés s'établir à deux, trois, quatre heures et ne pratiquent plus. J'en ai trouvé plusieurs qui avaient tout laissé. De plus, beaucoup vont à la côte où ils gagnent d'assez forts salaires. Il ne reste guère à l'Ushirombo que le village formé par le mariage des orphelins et orphelines, élevés à la mission et encore un certain nombre est parti. L'église est petite, elle n'est pas remplie le dimanche. Il peut y avoir à la messe cinq à six cents personnes. Or les registres donnent plus de deux mille baptisés. Les Pères se dévouent et travaillent ; ils sont réguliers mais il n'y a pas de méthode pour le travail. On a bâti beaucoup ; c'est le poste où il y le plus de constructions de ceux que j'ai visités. Les sœurs sont tout près des Pères. On bâtit encore pour une école centrale. Pauvre vicariat de l'Unyanyembe ! Partout les Pères semblent dire que le bien est impossible. A Msalala, la moitié presque des chrétiens ont tout laissé. Si on voulait être exact et ne marquer que les chrétiens qui pratiquent, je ne sais pas si le vicariat en compterait 2 mille (deux mille) pour les dix stations de missionnaires et les trois de sœurs.

De l'Ushirombo au Bukumbi, j'ai parcouru le *Mbo* [*illisible*], le Bukoli et l'Ussambiro. Je suis passé près de l'ancien poste du **P. Girault** [1853-1941] dans ce dernier pays. Partout c'est la pori. Dans les trois capitales, il n'y a pas cinquante maisons. Je ne sais comment nous pourrions faire la mission dans ces pauvres pays. Oh comme ils sont loin d'être beaux comme le Kisiba, le Ruanda et le Buganda. **Mgr Gerboin** [1847-1912] est toujours en discussion avec **Mgr Vogt** au sujet d'Iraku. Les lettres de ce dernier sont bien tournées, habiles. **J'ai lu une réponse de Mgr Gerboin. Je n'y comprenais presque rien. J'ai osé lui demander de la faire recopier parce qu'écrite à la machine, elle contenait nombre de fautes et de ratures.**

Ici au Bukumbi, les chrétiens m'ont fait très bonne impression. Malheureusement l'**ex-Frère Alphonse** fait beaucoup de mal. Ce Frère était très populaire soit au Bukumbi, à Kome, à Rubia. Beaucoup de chrétiens veulent travailler sous ses ordres. Impossible de le faire rentrer ; au fond c'est bien

[374] La brousse.

une question de chasteté qui l'a fait quitter. Les autres ne sont que des prétextes. Que faire avec lui ?

En lisant la vie du **P. Colin**[375], j'ai vu que le saint fondateur avait eu beaucoup de misères avec les premiers vicaires apostoliques de sa société, même avec **Mgr Bataillon** [1810-1877][376]. J'ai vu que les premiers Maristes on souffert beaucoup, mais je me demande ce que valent leurs chrétiens baptisés si vite.

Mes lettres sont bien noires : peut-être j'exagère. Veuillez le dire bien simplement. Ce qui me préoccupe jour et nuit c'est la persévérance des missionnaires. Il faudrait une forte ligue de prières et de mortifications pour l'obtenir. Que de missionnaires rentrent. Du Soudan, des vicariats du Sud, de ceux du Nord. Je ne sais ce que vous allez en faire en Europe.

Que Votre Grandeur veuille répondre aux questions suivantes

1) Ne serait-il pas opportun d'obtenir pour le président et le prédicateur des retraites le pouvoir d'absolution de tous les cas réservés, même de l'absolution complicis ?

2) Peut-on songer à faire faire la retraite de trente jours à l'Equateur ou bien faut-il que les missionnaires qui demandent cette faveur soient envoyés en Europe ?

3) Je vous en supplie, veuillez-nous envoyer quelqu'un pour diriger l'école de Rubia. Jusqu'ici c'est Monseigneur qui se charge de tout, mais il se fait vieux. C'est même très grand dommage qu'il ne puisse faire lui-même la visite canonique des postes. Le **P. Dennefeld** [1870-1925] n'a pas la bonté, l'affabilité, ce quelque chose qui attire les pauvres Nègres. D'autre part il faudrait un Allemand, car les élèves font tant de progrès en cette langue qu'un Père français ne pourra jamais les suivre. Oh si le **P. Donders** [1875-1966] pouvait venir ! Il serait, je crois, l'homme qu'il faudrait.

4) Que Votre Grandeur n'oublie pas l'Uganda et le Ruanda dans la répartition des missionnaires.

Ma santé est excellente malgré une petite fièvre à mon arrivée au Bukumbi. Je ne me lève jamais avant la communauté, ni ne me couche après 9 h ½ le soir.

Que Votre Grandeur veuille me bénir et agréer mes sentiments de profond respect en N.S.

J Malet

30. LETTRE DU P. MALET DU 27 AVRIL 1908 A MGR LIVINHAC[377]

Ussui, le 27 avril 1908

Monseigneur et Vénéré Père,

Monseigneur Hirth me communique la lettre de Votre Grandeur au sujet des événements du Bukumbi et **Mgr Gerboin** [1847-1912] celle qui regarde ceux du Mugera. Je veux parler franchement comme toujours si c'est un

[375] Le P. Jean-Claude Marie Colin (1790-1875) est le fondateur des Frères et des Soeurs Maristes.

[376] Mgr Bataillon (1810-1877) fut Vicaire apostolique de l'Océanie centrale.

[377] Lettre du P. Malet du 27 avril 1908 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 096558-096562.

devoir de faire connaître les faiblesses des missionnaires, c'est aussi un devoir de les justifier quand on les accuse à tort.

Je ne puis m'empêcher de trouver trop sévères les paroles de Votre Grandeur. Je commence par le Bukumbi. Je dois d'abord dire que le **P. Schneider** [1868-1950] est une nullité à tous les points de vue ; si son supériorat s'était prolongé au Bukumbi il n'y aurait plus rien. De même le **P. Müller [**1872-1938]. C'est un missionnaire qui attend l'heure de la grâce et ne veut pas enjamber sur la Providence. C'est tout dire. Tous les deux manquent de jugement.

1) **Affaire des mananguras**[378]. Sur la lettre de Votre Grandeur je lis cette phrase qui m'a fort surpris et peiné : « Le **P. Schneider** [1868-1950] m'a appris que sans consulter, pas même son Vicaire apostolique le **P. Barthélemy** [1874-1956] avait remplacé tous les Mananguras païens par des néophytes ; ce qui avait profondément blessé les autorités allemandes et fort contristé le **mtemi**[379] ». Cette accusation est fausse. Voici la vérité. **Monseigneur Hirth** dit que la mission a droit à une propriété de 2 000 hectares. Cependant sa Grandeur n'a pas osé faire proposer au gouvernement de la colonie un tel terrain ; ce serait occuper un grand nombre de villages et prendre un bon morceau du royaume. Sur le plan présenté à Muansa on a mis 500 hectares. C'est déjà énorme. Le résident s'étonne. Que pourrons-nous faire de telles propriétés ? Les colons nous accuseront et de fait le gouvernement n'acceptera pas. On n'a pas voulu reconnaître nos droits sur Kipalapala. Finalement on nous laisse les 70 hectares de cet ancien poste à titre de don, et l'acte de donation est à Berlin actuellement. Bref au Bukumbi nous prétendons avoir droit à 500 hectares. Sur ce terrain se trouvent neuf petits villages avec une centaine de hutte et 500 habitants environ. Evidemment le mtemi ne peut être content qu'on s'approprie les villages qui sont autour de la capitale. D'après le plan, il se trouve relégué au bord du lac et ne peut sortir de chez lui sans passer sur le terrain de la mission. Or **Mgr Hirth** avait dit au **P. Barthélemy** [1874-1956], il faut faire pénétrer dans les villages l'idée qu'ils nous appartiennent quand le chef de Muansa viendra les questionner, ils répondront qu'ils sont à nous. Le **P. Barthélemy** a voulu agir en maître et montrer que les mananguras relevaient de lui. C'était une imprudence, mais Monseigneur doit prendre, s'il veut être loyal sa part de responsabilité, à ce propos ; **laissez-moi vous dire Monseigneur que les chefs de mission manquent parfois de cette loyauté ; ils donnent des ordres et puis quand les choses tournent mal, ils prétendent n'avoir rien dit, ou bien ils donnent des instructions contradictoires etc.** D'autre part il ne s'agit pas de tous les mananguras du Bukumbi mais de ceux de notre prétendue propriété. De plus le chef de Muansa en a été si peu blessé qu'il n'en a jamais parlé au **P. Langemeyer** [1876-1946], ni fait aucune allusion. Ce dernier ne connaissait pas cette affaire des chefs. A mon avis, le mtemi doit être blessé surtout qu'on veuille s'approprier un si bon morceau de son pays et sept ou huit villages. A dire vrai je ne comprends pas pourquoi on veut de si grandes propriétés. Au Ruanda chaque poste a demandé 150 hectares et même plus. A Marienberg on n'ose pas en parler. Au Bukumbi on demande 500 h. A Njeguesi on demande également beaucoup. A Kome on en veut 700

[378] « Chefs de village en kisukuma ».
[379] « Roi en kisukuma ».

etc. Au Ruanda les protestants n'ont demandé que 25 hectares pour chaque station. De plus la question de ces propriétés n'est pas réglée. Deux colons viennent d'acheter une centaine d'hectares près de la mission de Bukumbi.

2) **La mission** [de Bukumbi]. Monseigneur ne cesse de dire que la mission de Bukumbi est morte. Vraiment je ne comprends pas. Il y a dans cette mission 813 chrétiens sans compter une soixantaine qui ont été rattachés à Muansa. Or combien de stations dans l'Unyanyembe, le Tanganika, le Haut-Congo, le Nyassa ont ce chiffre de chrétien ? Or 1) on a toujours dit que les Basukuma sont tout ce qu'il y a de plus terre à terre. 2) Les premiers baptêmes datent de 1896 ; avant on ne s'en était guère occupé. 3) La station est très mal placée comme mission ; elle se trouve très mal puisqu'elle est au bout du pays au lieu d'être un centre. Il y a au centre du Bukumbi près de la route de Muansa à Tabora un plateau qui serait l'idéal comme sitation. A la place de Mgr Hirth je n'hésiterais pas à faire les sacrifices d'argent pour transplanter la mission à Fisturi [?]. 4) Il y a des défections, on en trouve partout. Toutes nos chrétientés en traînent un bon nombre. Le **P. Gorju**[380] [1868-1942] compte 250 apostats dans le district de Villa. Il ne compte pas les mal mariés. **Ces défections sont surtout parmi les premiers chrétiens baptisés par Mgr Hirth** [1854-1931] **après six semaines de catéchisme. Il faut bien le dire si tout est bien organisé maintenant au Nyanza Méridional, il n'en a pas toujours été ainsi. Avant 1900, la préparation au baptême n'était pas fameuse.** 5) Ces chrétiens ne sont pas des rachetés comme dans les vicariats du Sud ; ce sont des gens vivant dans les villages.

3) **Les missionnaires**. Deux chrétiens sont venus me parler longuement en kiswahili. Ils venaient me demander qu'on ne change pas les **P. Barthélemy** [1874-1956] et **Vekemans** [1874-1954]. Ils m'ont parlé des autres missionnaires. Les P**P. Schneider** [1868-1950] et **Müller [**1872-1938] sont inconnus. Le **P. Fisch** [-?-] est détesté. Monseigneur Hirth ne peut souffrir le **P. Vekemans**. Ce Père a été imprudent ; il est têtu, mais il est très zélé. Le **P. Joseph Barthélemy** [1874-1956] a d'excellentes qualités. A mon avis si on change les **Pères Barthélemy** et **Vekemans** [1874-1954], la mission du Bukumbi sera perdue. Aucun autre missionnaire ne connaît le pays ni les chrétiens. A ce propos, laissez-moi vous dire qu'il serait bon de fonder une autre station dans le vicariat dans les pays [des] Basukuma afin d'avoir deux postes de même langue. Faut-il céder et envoyer en Europe le **P. Vekemans** ? Dans ce cas, après mon court séjour, veuillez l'envoyer dans l'Uganda où il fera du bien. Avec son tempérament ardent il s'ennuierait à mourir à l'Unyanyembe. Si je ne cède pas, Mgr Hirth va se froisser. Et cependant vous savez combien j'estime le Vicaire apostolique du Nyanza Méridional. Une chose qui a fait du mal aux missionnaires du Bukumbi c'est le

---

[380] Mgr Julien Gorju, né en1868 à Saint-Servan, entre chez les Pères Blancs en 1890. En 1892, il est ordonné prêtre. Puis il est nommé à Jérusalem au séminaire grec-melckite. En 1895, il est nommé en Ouganda où il exerce plusieurs fonctions dans plusieurs missions. Il sera notaire écclésiastique pour la cause de Béatification des martyrs de l'Ouganda. Il écrit des articles et des livres. De mai à août 1919, il fait une visite canonique au Rwanda à la demande de son supérieur général. En 1922 il est nommé vicaire apostolique du Vicariat du Burundi. Il fonda plusieurs Missions. En 1936, il transfère son siège épiscopal à Kitega. Cette même année il donne sa démission. Puis il se retira en Uganda. Il meurt à Villa Maria en 1942.

passage des missionnaires des vicariats du Sud. Ils critiquent beaucoup personnes et choses ; ils critiquent ce qui se fait ici et rendent par-là même l'obéissance plus difficile. Je ne sais ce qu'ils font au Tanganika et au Haut-Congo. En tout cas les résultats sont plutôt très médiocres. **Mgr Lechaptois** [1852-1917] pour ses onze stations compte 4 580 chrétiens ; ils ont eu 253 baptêmes dans l'année, 25 000 confessions et 28 000 communions. C'est fort peu à côté du Nyanza Méridional où il y a 8 277 chrétiens, 1 288 baptêmes dans l'année, 109 000 confessions et 126 000 communions. D'où vient cette différence. Je sais que le Tanganika est fort peu peuplé. **Mgr Lechaptois** [1852-1917] l'attribue à une disposition providentielle du bon Dieu. Peut-être. Mais à mon avis le travail du missionnaire y est pour beaucoup. Les missionnaires travaillent énormément à l'Uganda et dans le Nyanza Méridional. D'après ce que j'ai vu, on travaille peu à l'Unyanyembe et d'après ce que j'ai entendu, on travaille peu au Tanganika et ailleurs. Si le missionnaire se contente de faire ses catéchismes comme un professeur, et puis s'il s'étend sur sa chaise longue, je dis qu'il travaille fort peu. Il faut voir ici comme on se démène pour trouver des catéchumènes pour aller voir tel chrétien etc. le **P. Desoignies** [1857-1916] est considéré comme un brave missionnaire, mais que fait-il ? Je le voyais passer de longues heures sur sa chaise longue à lire. Le **P. Guillemé** [1859-1942] passait de la sorte ses soirées, les pieds sur la table fumant la pipe. Observent-ils la règle davantage ? Les officiers belges demandaient au Ruanda si les Pères du Congo et du Nyansa Méridional étaient de la même société en voyant la différence. Le **P. Lenoir** [?-?] disait la même chose dans une visite faite au Ruanda : « Vous êtes comme des moines, on dirait que nous ne sommes pas de la même société ». Dans ce poste belge du Kivu, les Pères n'ont pas de catéchumènes ; ils y sont depuis trois ans. Les missionnaires meurent au Congo et au Tanganika. Le **P. Lenoir** [?-?] disait à un missionnaire que ceux du Congo mourraient parce qu'ils boivent trop. De Muansa on leur a expédié dernièrement un tonneau de rhum. Ici au Bukumbi, **Mgr Hirth** a supprimé tout alcool ; les missionnaires s'en portent mieux. Cependant le Bukumbi est malsain et les Pères ne s'épargnent pas. Beaucoup des chrétiens du Tanganika et du Haut-Congo sont d'anciens rachetés. Dans cette catégorie les conversions sont bien plus faciles. Ici au Nyanza Mérdional, il n'y a pas de rachétés. Les missionnaires ont à faire à des peuples de toutes races. Ils les convertissent cependant. Le poste d'Issavi à lui seul a plus de baptêmes d'adultes qu'au Tanganika ou au Haut-Congo dans tous les postes réunis. Je n'ai pas parlé de Mugera. Je ne connais pas bien les faits. J'ai reçu une seule lettre du **P. Huyskens** [1878-1943]. A mon avis il y a eu des violences dans certaines missions exercées surtout par des catéchistes Bagandas à l'insu des Pères. Il y a aussi des imprudences très graves mais actuellement je crois que le danger n'est pas là. Il n'est pas non plus dans le manque de charité. A moins d'avoir à faire à un supérieur atrabilaire comme **le P. Minard** [?-?] ou archibaroque comme le **P. Van Der Burgt** [1863-1923], les missionnaires s'entendent. Le danger se trouve 1) dans le manque de chasteté chez un certain nombre. 2) Dans le manque de piété et de surnaturel et de fidélité aux règles. 3) Dans le manque de travail acharné de la part de certains. A mon avis on pourrait ajouter un chapitre au livre du **Chanoine Joly** [1847-1909] sur l'insuccès de nos missions dans l'Unyanyembe, le Tanganika, le Haut-Congo, et le Nyassa. Dans ces 4 vicariats, il y a 154 missionnaires, 44 reli-

gieuses et 16 176 chrétiens. C'est vraiment peu. Ah c'est beaucoup si on considère le prix d'une seule âme. Et moi qui écris ces choses je n'aurais peut-être servi d'instrument pour la conversion d'une seule âme. 4) Dans le manque de méthode dans certains vicariats. 5) **Je le dis à regret mais enfin je le dis un réel danger est dans les postes à personnel trop nombreux où les missionnaires apprennent la science de ne rien faire.** Oh Monseigneur et Vénéré Père, je le dis surtout pour l'Uganda. J'ai le cœur bien gros, les larmes coulent de mes yeux mais cette si belle mission périra si on ne multiplie pas les stations. Les chrétiens sont trop loin ; on ne peut ni les connaître ni s'en occuper. J'envoie à Votre grandeur une lettre de **P. Gorju** [1868-1942]. Je pense exactement comme lui. De grâce envoyez beaucoup de missionnaires dans l'Uganda et dans le Nyanza méridional. C'est mon refrain, je vous assure qu'il part du cœur. On était alarmé de voir les Pères du Saint Esprit s'établir à Iraku. Au fond le malheur aurait été petit, mais je vois tant de chrétiens qui se perdent dans l'Uganda, tant d'âmes qui se convertiront ici autour du Nyanza. Oh quelle peine. Pardonnez-moi, Monseigneur et Vénéré Père, de parler de la sorte. Vous savez qu'il n'y a pas de fiel dans mon cœur. Mais de grâce, des missionnaires, beaucoup pour l'Uganda et le Nyanza Méridional. Les histoires du **P. Couffignal** [1872-1937] sont terribles ; ce Père va rentrer par le bateau du 17 mai. On finira bien par mettre dehors les brebis galleuses. A ces dangers qui viennent des missionnaires, il y a les dangers du dehors. La civilisation tourne les têtes, les roupies envahissent tout. Les pauvres Nègres ne songent qu'à la roupie.

Veuillez me bénir, Monseigneur et Vénéré Père, et agréer mes sentiments de profond respect en N.S.

J Malet

D'après ce que dit le P. Langemeyer [1876-1946], au Tanganika et Haut-Congo, on est cent fois moins reservé pour frapper les Nègres et pour recourir au gouvernement. Plus je vais et plus je vois que nous nous plaignons beaucoup et qu'ailleurs cependant les choses vont plus mal. Je dis tout cela parce qu'il me semble que ces missionnaires du Sud deviennent encombrants, se posent en modèles et cependant n'y aboutissent à presque rien. Au Haut-Congo, s'ils ont peu de baptêmes d'adultes, ils ont au moins des baptêmes in articulo mortis 1 243. Mais au Tanganika il n'y a que 478 baptêmes de moribonds, au Nyassa 427 et à l'Unyanyembe 175 seulement. **Dans une lettre, le Cardinal [Lavigerie] disait qu'un missionnaire qui ne cherche pas les enfants moribonds n'a pas la foi. J'ai remarqué ceci dans la série de lettres du Fondateur que Monseigneur Hirth m'a remise ; en général il était sévère dans ses appréciations sur les vicariats du Sud, et trouvait que les missionnaires faisaient très peu.** On aurait pu traduire sa pensée en les appelant paresseux. Je ne sais s'il faudrait donner une autre appréciation maintenant. Pour le commerce par exemple, j'ai voulu arrêter ce qui se fait dans l'Uganda, mais on me dit qu'au Tanganika le commerce se fait bien plus grand. Encore un exemple. **Le poste de Thielt [St-Pierre] près du Kivu a été bâti par corvées ; le chef belge de la station militaire envoyait des hommes. Evidemment c'est très mauvais pour la mission ; les indigènes se souviendront longtemps que le poste a été bâti de cette manière. Mgr Hirth aurait jeté les hauts cris. Si après trois ans on n'avait pas de catéchumènes dans un poste, il se plaindrait**

amèrement et accuserait tout simplement de paresse. Je dis des catéchumènes parmi les gens du pays et non des rachetés ou des orphelins, très faciles à avoir mais peu solides comme chrétiens. Muansa est une ville plus grande qu'Entebbe. On a bâti un joli petit poste qui doit coûter au minimum cinq fois moins que la maison d'Entebbe. Il y a ici trois ou quatre allemands qui pratiquent très bien, entre autres le secrétaire de la commune de Muansa. J'ai écrit tout ceci après avoir longuement réfléchi, comme tout ce que j'écris à Votre Grandeur. J'ai eu peu de jugements à reformer endehors de ceux que je me suis formés sur les rapports des autres et parfois des Vicaires apostoliques. Je vois que nous sommes beaucoup plus sévères que dans le Sud, que nous exigeons beaucoup des missionnaires et cependant nous recevons plus de reproches qu'eux. Je mets de côté toujours l'Unyanyembe que je range à côté du Tanganika et du Haut-Congo. Les diaires de ces stations, on en parle sans cesse d'attendre l'heure de la grâce qui n'est pas encore venue, me peinent beaucoup. Je sais qu'il faut la grâce, une très grande grâce, mais il faut aussi un très grand travail de la part du missionnaire.

31. LETTRE DU PERE MALET DU 29 AVRIL 1908 AU PERE GIRAULT[381]

Muansa, le 29 avril 1908

Mon Révérend Père,

Depuis 3 jours j'ai quitté le Bukumbi où vous avez fondé Kamoga et me voici à Muansa. La mission est très simple, très convenable cependant. Elle contient dix grandes chambres que je dis grandes, je ne veux pas dire dix salles. Les chambres sont peut-être comme celle du Maître des novices au noviciat. Je vous demande instamment de préciser la situation de cette procure et comment doivent être distribuées les depénses entre les vicariats intéressés : Nyanza Méridional, Unyanyembe, Tanganika, Haut-Congo. Voici quelques renseignements.

1) La procure a été fondée à la demande des trois vicariats du sud. Pour le Nyanza Méridional elle est à peu près inutile. En tout cas elle ne sert que pour les postes de Bukumbi, Kome, Ukerewe.
2) Cependant le Nyanza Méridional avait intérêt à avoir une station ici soit à cause des chrétiens qui viennent d'un peut partout, soit à cause de l'agrandissement de la ville de Muansa (10 000 habitants).
3) Mais il est bien certain qu'à ne considérer que l'intérêt de la mission la station n'aurait pas du être placée à Muansa même mais plus au centre afin d'être à peu près au milieu du royaume de Muansa.
4) Il est certain aussi que pour un simple poste de mission on n'aurait pas bâti une si grande maison.
5) D'après certains bruits, il ne serait pas impossible que le fort de Muansa et le port fussent transportés tout au fond de la crique du Nyanza à Msalulu Ndogo ; ou bien que le commerce du Tanganika, Haut-Congo se vit via Bukoba – Usumbura maintenant que l'Urundi et le Ruanda sont ouverts. Que resterait-il à Muansa, je ne sais trop. Il n'y a rien d'officiel ni de sûr, ce sont

[381] Lettre du P. Malet du 29 avril 1908 au P. Girault, A.G.M.Afr., N° 096563- 096565.

des projets. On parle également de déplacer Bukoba et de faire le port en face de la mission de Rubia.
6) La procure de Muansa rend de grands service, soit pour les missionnaires de passage, soit pour la douane, soit pour les caravanes. Il ne serait donc pas juste que les frais de construction et les frais d'entretien soient à la charge du Nyanza Méridional. En somme un seul missionnaire sur les trois s'occupe de la mission proprement dite. Voici donc quelques questions :
1) faut-il considérer la procure de Muansa comme faisant partie du Vicariat du Nyanza Méridional et recevant du Vicaire apostolique son ravitaillement et son budget, ou bien faut-il considérer comme (passez-moi l'expression) internationale entre les quatre vicariats prenant son budget sur les fonds des Vicariats intéressés à Mombassa ?
2) Comment diviser les frais de construction ? Avec le **P. Langemeyer** [1876-1946] nous pensions

a) que les frais de réparation de la chapelle servant aux chrétiens devraient être mis au compte de Mgr Hirth, de même les dépenses des constructions servant exclusivement à l'œuvre de la mission : salle d'école, salle de catéchisme etc. ;

b) que les dépenses des autre constructions devraient être divisées ainsi : un tiers au Nyanza Méridional ; les deux autres tiers divisés entre les trois autres vicariats.

3) Comment diviser les frais d'entretiens ? Nous pensions :

a) que les frais du culte devraient être à la charge de **Mgr Hirth** [1854-1931].

b) les autres frais, après avoir retranché les bénéfices que donneront le jardin et le troupeau et la pension des Pères et des Sœurs de passage, pensions fixées à une roupie, seraient répartis sur la même base. Un tiers au Nyanza Méridional, les deux autres tiers aux trois vicariats.

Les dépenses faites pour chaque vicariat sont évidemment au compte de ce vicariat. Les frais généraux seraient divisés en quatre parties et repartis entre les quatre vicariats.

Pour les Pères de passage faut-il suivre le régime de Mombasa et donner du vin à tous les repas. Dans ce cas la provision fournie par le vicariat ne suffirait pas ; la procure devrait elle-même s'en fournir. Ou bien les Pères de passage déjà abondamment fournis pour le voyage en caravane, doivent-ils prendre sur leur provision s'ils veulent boire du vin durant leur séjour à Muansa ? Sur les bateaux du Nyanza la nourriture n'est pas comprise dans le prix du passage. Les repas reviennent à 5 roupies par jour par personne 8 fr 50. Peut-on admettre que les Pères se procurent du vin et de la bière au compte de la mission ? Evidemment c'est en plus et ces boissons coûtent fort cher !

Qui doit réviser les comptes de la procure de Muansa ? A qui doivent-ils être présentés tous les trois mois. Ne serait-il pas mieux de considérer Muansa comme une succursale de Mombassa, avec cette différence que les frais seraient supportés par les vicariats intéressés mais les comptes seraient reçus et contrôlés par le supérieur de Mombassa qui les transmettrait au Père Econome général de la société. C'est la Maison-Mère (personne ici ne peut imposer un règlement quelconque aux quatre chefs de mission.) qui peut régler ces questions. Il serait urgent de les régler et de faire connaître

les mesures prises aux quatre vicaires apostoliques. Le Nyassa n'a rien à faire avec Muansa. L'**ex-Frère** est toujours à Muansa où il est très bien vu de ses chefs. Impossible de le faire rentrer. Il va se marier bientôt. Beaucoup de chrétiens vont travailler sous ses ordres.

A la procure de Muansa, le **P Langemeyer** [1876-1946] est très consciencieux et fait très bien. Mais il faut un contrôle, les sommes engagées sont assez considérables. Depuis sa fondation la procure a encaissé 42 509 roupies, près de 70 000 fr. pour construction, frais de caravane etc.

Je joins à cette lettre une feuille du **P. Langemeyer** [1876-1946] indépendant des dépenses faites pour la construction du poste et pour l'entretien des missionnaires depuis sa fondation.

Votre frère de sang du Bukumbi vous salue. L'école d'anglais à Rubaga va bien. Ils ont 35 élèves très assidus. C'est bien pour une première arrivée. Je vous en supplie envoyez beaucoup de missionnaires à l'Uganda et au Nyanza Méridional. Là on peut espérer beaucoup de résultats.

Les constitutions sont approuvées, envoyez un supérieur régional sage, surnaturel de beaucoup de jugement. Je n'ai rien de cela. Je manque surtout du jugement droit qu'il faudrait. Aussi vous ne sauriez croire combien j'aspire à être simple missionnaire au Ruanda par exemple. Aidez-moi, mon Révérend Père à obtenir cette grande grâce. Au mois de Juillet, il ne me restera que sept stations à voir dans l'Unyanyembé mais qui sont à des distances impossibles. A la fin de Juin, je vais commencer une grande tournée pour les retraites.

Veuillez agréer, mon Révérende Père, mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

Les confrères font faire des commissions à la procure de Muansa ; est-ce qu'on doit appliquer ce qui est dit à la page 23 de la circulaire relative aux procures que l'exécution des commandes est faite aux risques et périls des missionnaires qui l'exécutent. Le Procureur répondrait-il de toutes les commandes exécutées.

A la page 7 de cette même circulaire, il est dit que les commandes doivent être adressés à la procure de Marseille ou du moins par son intermédiaire pour tous les objets qui viennent d'Europe. Le Congo reçoit beaucoup de charges qui viennent de Belgique. Un envoi de cette année comprend pour plus de 6 000 fr. d'étoffes et plus de 800 fr. de pharmacie. Peut-être la procure de Marseille a-t-elle fait ces commandes dans les maisons de Belgique. Je vous signale simplement le fait.

32. LETTRE DU PERE MALET DU 22 MAI 1908 ADRESSEE AU P. GIRAULT [?][382]

Ukerewe, le 22 mai 1908

Mon Révérend Père,

Je viens de recevoir votre lettre du 1er Avril. Oh comme je remercie N.S. du bien que votre visite aura fait au scolasticat. A vous parler franchement, j'ai peu de confiance en plusieurs des directeurs actuels. Le **P. Arnoux** [1881-

[382] Lettre du P. Malet du 22 mai 1908 au P. Girault, A.G.M.Afr., N° 096566- 096567.

1959] était un de mes dirigés ; je le trouvais très nul et j'ai été fort surpris qu'on l'ait envoyé à Rome. Le **P. Cavalerie** [1877-1962] a bon esprit mais peu d'envergure et d'influence. J'aime peu les **Pères Kuijpers** [1878-1948] et **Duthoit** [1879-1954]. Je ne parle pas du **P. Maillot** [1866-1937]. Ce dernier m'a écrit pour me demander des renseignements pratiques. Je n'ose pas trop répondre car je crains des indiscrétions dans les lettres que le Père écrit aux missionnaires. Mais je vois clairement que toutes ses théories sur la personnalité etc. ne servent à rien.

La Vertu de pureté fait mon cauchemar. Ce sont les chutes qui tuent les missions. Le **Père Couffignal** [1872-1937] rentre. Voilà un pauvre missionnaire qui a été dans trois postes et partout il a commis une suite de sacrilèges, de fautes contre le 6ième commandement, fautes complètes, vraiment incroyable : le midi, la nuit, le matin ; c'est affreux. On n'a rien eu de semblable dans notre société. Il est difficile de pousser la passion plus loin. Il a eu des cinquantaines de complices. Enfin la plume se refuse à écrire ces choses. On en parle partout. Que peuvent être les trois missions où il a passé ; comment prêcher la pureté aux fidèles.

Ici à Ukerewe la mission est perdue, je n'exagère pas. Voici quelques chiffres : la chrétienté compte 1 103 personnes aptes à communier. En 1908, 689 ont fait les Pâques et 414 se sont abstenus. Il y a 132 personnes mal mariées. **Ce poste a été fondé par le Père Brard** [1858-1918] **qui a amené une armée de catéchistes Baganda. Ces derniers ont tout pillé, de là des haines.** Puis est venu le **P. Roussez** [1867-1935] d'une faiblesse à faire peur, puis le **Père Conrads** [1874-1940] qui ne s'occupe pas de la mission, le **P. Hurel** [1878-1936] qui a péché très lourdement avec une personne du sexe. Enfin le **P. Couffignal** [1872-1937] qui durant un an a continué son infâme vie. Que peut-il sortir de bien d'un tel apostolat ?

A l'Ussui, l'an dernier un Père est tombé souvent avec des enfants et une femme, le **P. Huguenot** [1850-1933] s'y est enivré.

A Kome, la mission a été fondée par le **P. Couffignal** [1872-1937] qui y avait commencé sa vie de désordre. Que peuvent donner ces missions ?

Mgr Streicher [1863-1952] m'écrit : « je dois vous faire part d'un danger possible très grave qui menace ici notre honneur à tous. Je viens d'apprendre que la jeune femme complice du P. [le nom est effacé], n'ayant pas réussi à se procurer l'avortement sera bientôt mère. Je croyais ce danger complètement écarté et voilà qu'il est là menaçant. Priez avec moi l'ange du vicariat qu'il détourne de nous la honte qui nous menace et l'énorme scandale qui menace notre chrétienté, dans le cas très possible hélas ! où la parenté de l'enfant arrivât à être connue ».

L'**ex-frère Alphonse** nous fait un mal immense à Muansa. Il a deux ou trois femmes et attire beaucoup de chrétiens qui sont témoins de ses débauches, surtout les chrétiens de Kome. Dans cette station sur 200 adultes environ, 44 n'ont pas fait leurs Pâques et 21 sont mal mariés. J'ai nommé le Père[le nom est effacé] mais je voudrais que ce fût absolument entre nous. Je connais ses chutes par une autre voie que la direction ou la confession, mais après l'avoir remis dans la bonne voie, je lui ai promis de garder le silence. C'est lui qui autorisait le **P. Hugonnot** [1850-1933] du péché de ses complices et les lui envoyait en confession. Que tout cela est triste ! **Les Nègres ne sont pas par nature très peu francs, ils ne disent rien aux missionnaires, mais ils ne doivent plus croire à leur vertu.**

Comme missionnaires aptes à être placés au scolasticat, je n'en vois guère que 4. Les Pères **Joseph Müller [**1872-1938], **Jean-Marie Stéphant** [1876-1938], **Dupupet** [1876-1849] et **Le Theux** [?-?].

Mais à part le **P. Dupupet** [1876-1849], les autres ne s'entendraient pas avec le **P. Maillot** [1866-1937]. Le **P. Manceau** [1874-1962] aurait les qualités voulues, mais peu de goûts. Le **Père Cadet** [1878-1916] est très bien mais peut-être n'aurait-il pas assez d'autorité. Je vois bien d'autres saints missionnaires comme le Père Blanc, mais je doute un peu de son jugement. Au Nyanza Méridional je ne vois vraiment personne à part peut-être le **P. Verfürth** [1878-1948]. Dans l'Unyanyembé, je ne vois personne. D'ailleurs je n'ose mettre aucun nom en avant car ceux que l'on a connus au scolasticat peuvent changer beaucoup.

De grâce ne renvoyez plus le **P. Couffignal** [1872-1937] en mission. Sans doute on devra le souffrir dans la société, mais que fera-t-il et pourra-t-il se corriger ? J'en doute fort, s'il avait l'idée d'aller à la Trappe. Et pour moi Mon Révérend Père, aidez-moi à obtenir la grâce d'être enfin déchargé de cette fonction de **Visiteur**. Les constitutions sont approuvées, vous trouverez facilement des supérieurs régionaux qui vaudront mieux que moi, surtout qui auront plus de prudence et plus de jugement. Plus je vais et plus je constate combien ces deux choses essentielles me font défaut. Je le dis tout simplement. Les missionnaires d'ailleurs ont dû vous dire sans leurs lettres qu'il faudrait tout autre chose dans une situation comme la mienne. Ma véritable place serait d'être simple missionnaire dans un poste de mission et d'être oublié de tous. Au lieu d'arranger les choses je ne suis capable que de les embrouiller. Que le divin Maître vous inspire d'envoyer l'homme qu'il faut. Veuillez agréer Mon Révérend Père mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

33. LETTRE DU P. MALET DU 22 MAI 1908 A MGR LIVINHAC[383]

Ukerewe, le 22 mai 1908

Monseigneur et Vénéré Père,

Je remercie beaucoup Votre Grandeur de l'envoi de nouveaux missionnaires au Nyanza Méridional. Les histoires du **P. Couffignal** [1872-1937] m'ont atterré. Que les nouveaux viennent surtout prier, pleurer, faire pénitence. Je vous remercie aussi beaucoup des avis que vous me donnez. Votre Grandeur s'apercevra vite que je manque de la prudence, du tact et du jugement nécessaire ou mieux cette constatation est déjà faite. Il va sans dire que je n'emploie jamais avec **Mgr Streicher** [1863-1952], le ton des lettres que j'envoie aux Supérieurs Majeurs. A ceux-ci on doit tout dire et crûment. Malgré tout je crois que les informations sur l'état de la caisse du Nyanza Septentrional étaient exactes. C'était le **P. Puel** [1872-1932] qui m'avait prévenu. Après la retraite de Bukalasa je lui écrivis pour lui dire combien j'étais heureux de la manière dont tout s'était passé. Il me répondit : « Vous l'avez dit que Monseigneur nous avait communiqué la comptabilité avec quelques détails. Il ne vous a pas parlé probablement d'une dette de près de 70 000 fr.

[383] Lettre du P. Malet du 22 mai 1908 à Mgr Livinhact, A.G.M.Afr., N° 096568-096570.

représentant les dépenses du vicariat ici plus un chèque tiré sur Anvers depuis le 1er Mai de cette année ». De fait Monseigneur ne nous avait rien dit de ces sommes. Il nous avait dit que l'avoir du Vicariat était à peu près de 230 000 fr. Le **P. Heurtebise** [1863-1933] refaisant les comptes trouva que l'avoir du Vicariat au 1er Septembre 1907 n'était que de 180 000 fr, c'est-à-dire 50 000 fr. de moins que le chiffre qui nous avait été donné. Monseigneur avait oublié entre autre chose de retrancher le montant des honoraires de messe. Au 1er janvier il y a 167 000 fr. Le **P. Heurtebise** [1863-1933] est effrayé. Il constate aussi que les finances sont gaspillées. Monseigneur ne lâchera pas sa caisse noire, ni les faveurs accordées d'ici de là. Il vient d'écrire à sa Grandeur et je ne serais pas surpris que la brouille fût bientôt entre les deux. Je suis moralement certain que Monseigneur ne pourra s'astreindre au règlement approuvé. D'ailleurs, j'envoie à Votre Grandeur sous ce pli les lettres du **P. Heurtebise** [1863-1933] et celle qu'il a adressée à Monseigneur.

Pour les nominations, je me suis plaint parce qu'elles ont eu lieu un mois après que tout avait été réglé à Bukoba, puis parce qu'elles n'étaient pas urgentes. Ainsi le départ du **Père Bresson** [1867-1909] ne pressait nullement, et à son départ le **P. Domin** [1874-1964] a été chargé de l'intérim. C'est un Père dont on s'est plaint partout. La santé du **P. Beauchamp** [1878-1953] a été la même toute l'année dernière, on aurait pu aviser à son changement à Bukalasa. De plus en le mettant au Toro on l'obligeait à apprendre une nouvelle langue le Rutoro et je savais par ses confidences combien il avait été presque découragé pour apprendre le Ruganda. De plus au Toro, les **Pères Roche** [1878-1953] et **Vandaele** [1873-1942] ont un esprit de critique effrayant. Je vous envoie une lettre du **Père Beauchamp** [1878-1953]. Ce Père me parle très intimement. Le Père Blanc est un saint missionnaire. Il y a dans l'Uganda des postes aussi sains que le Toro. Ce changement du **P. Beauchamp** [1878-1953] a fait envoyer le **P. Hamey** [1880-1908] à Bukuni. Avec sa petite santé il ne résistera pas au climat ; de fait il a souvent la fièvre.

Je voudrais bien parler un peu des conseils des Vicariats. Dans tous les documents on suppose qu'ils existent. Dans l'Uganda Monseigneur avait deux conseillers qu'il consultait très peu. Au Nyanza Méridional et dans l'Unyanyembé il n'y en avait pas, c'est l'exacte vérité. Cette année on a essayé d'en constituer. Certainement nos Vicaires apostoliques sont tout ce qu'il a de plus absolu. De plus ces conseillers sont nommés par le chef de mission qui prend évidemment des missionnaires à sa dévotion. Ces missionnaires peuvent être envoyés ailleurs d'un moment à l'autre, aussi ne disent-ils rien en fait. Dans une société les conseillers sont nommés par le chapitre et restent en charge jusqu'au prochain chapitre. Dans un vicariat ils sont nommés par le Vicaire apostolique et renvoyés quand bon lui semble. Aussi ces conseils de vicariat ne pourront jamais grand-chose.

J'ai déjà parlé de la mission du Bukumbi ; on me dit que le gouvernement acceptera quand même de nous donner les immenses propriétés.

Celle d'Ukerewe est presque morte ; à Pâques 414 chrétiens sur 1 100 se sont abstenus du devoir pascal ; 132 sont mal mariés. Il n'y a aucun respect pour le prêtre. A l'église on cause, on rit, on s'amuse. Les mœurs sont épouvantables à tel point que les mères ne peuvent dire de qui est leur enfant. Les Pères leur ont appris à faire le [*illisible*], certes ils en usent. Aucun catéchumène. Eh bien, Monseigneur et Vénéré Père, je n'hésite pas à dire que la

faute en est aux missionnaires. La mission a commencé par des catéchistes Bagandas qui ont tout pillé et ont suscité des haines terribles. Puis le **P. Brard** [1858-1918] est venu qui a soutenu les catéchistes. Malheur à qui ne priait pas. Puis le **P. Hauttecœur** [1852-1940] qui ne s'occupait que du matériel. Puis le **P. Roussez** [1867-1935] et c'est lui qui a le plus de responsabilité. Il ne pouvait se résoudre à faire une observation. L'instruction était nulle. Actuellement c'est à peine si les chrétiens peuvent réciter les prières de la messe. Il admettait sans catéchuménat puis se laissait aller à des faiblesses de cœur vraiment étonnantes. Ce pauvre Père vertueux sans doute, nous ennuie beaucoup ; on ne peut même lui confier les confessions ; les pénitents sont bientôt sur ses pieds, sur ses genoux. **Un trait ridicule : de son temps durant la messe, les chrétiens s'amusaient à « péter » dans l'église.** Avec lui se trouvait le **P. Conrads** [1874-1940] qui n'a aucun goût pour la mission ; le **P. Hurel** [1878-1936] qui a pêché si lourdement l'année dernière. Enfin est venu le **P. Couffignal** [1872-1937] qui a continué ici sa vie de désordres épouvantables. Voilà les missionnaires d'Ukerewe. Si les gens ont encore la foi et croient à la vertu du prêtre c'est un miracle. A Kome, 44 chrétiens se sont abstenus à Pâques et 21 sont mal mariés. **La mission a aussi commencé par des catéchistes Bagandas qui ont également tout pillé. On semblait ne pouvoir se passer d'eux. Quelles haines ils ont suscitées.** Puis le **P. Couffignal** [1872-1937] a été le fondateur de la mission et il a commencé ses impuretés. Comment attirer les grâces du bon Dieu. Actuellement les missionnaires sont très bons et beaucoup de chrétiens fervents. Il y a plus de catéchumènes que dans les postes de l'Unyanyembé et cependant les Bakome aiment le jus de banane.

Dans l'Usuwi la mission a été commencée par le **P. Brard** [1858-1918], toujours avec les Bagandas. Il s'est placé sur la colline où se trouve la mission précisément parce que **le roi Kassussulo** ne voulait pas. Avec ses Bagandas armés de fusils il faisait le tour de la capitale pour menacer le roi ; il lui a même fait la guerre à ce que je crois. **Kassussulo** est très rusé et très énergique, de là une opposition qui a paralysé la mission pendant huit ans. Puis un missionnaire l'année dernière a péché beaucoup avec un jeune homme et une femme, un autre s'est enivré. Cependant la mission qui a pris vie en 1904 compte de bons chrétiens et une centaine de catéchumènes inscrits qui viennent assidûment. C'est mieux que dans aucun poste de l'Unyanyembé. N'ai-je pas raison de dire que la mission périt à cause des missionnaires. Que va devenir Marienberg. La pauvre misérable a violé un grand nombre de personnes. Ont-elles encore la foi ? Croient-elles au prêtre et à sa vertu ?

L'ex-Frère Alphonse [?-?] nous fait beaucoup de mal à Muansa ; il a deux ou trois femmes ; beaucoup de chrétiens vont avec lui et sont témoins de ses crimes. Que peuvent-ils penser ? Je n'ai jamais essayé de le faire rentrer dans la Société, mais j'aurais voulu qu'il quitte nos missions où il est un perpétuel scandale. Je suis persuadé qu'ici il ne peut vivre chrétiennement avec tout cela ; s'il y a encore des chrétiens dans ces stations c'est un vrai miracle. J'ai arrêté là ma lettre pour aller pleurer devant le Saint Sacrement. Le **Père Couffignal** [1872-1937] a défroqué et a tenté de s'établir à Muansa ; je ne sais pas d'autre nouvelle.

« ***Plorabitis et flebitis nos mundus autem gaudebit. Necesse est ut veniant scandala***[384]. Eh bien faites connaître à Monseigneur et au **P. Visiteur** [Malet] que je quitte la Société et rentre dans le monde. Je me cacherai où je pourrai. Je ne donne de cette décision aucun motif ou explication. Je ne veux pas rentrer en Europe dans les conditions actuelles. Je ne serai que pour quelques heures à Muansa. Les commissions diverses qui m'avaient été confiées vous les trouverez dans ma chambre, ainsi que les livres de règles. Je prends le lit car il m'est nécessaire. Les couvertures sont de 98. L'étoffe du lit, je l'ai changée à mes frais. J'estime que le payer 15 roupies, c'est tout. Cette somme se trouve à Mombassa. Je laisse tout cela à la société. Adieu. Priez pour moi. **P. Couffignal** [1872-1937]. Cette décision est depuis le 31 décembre 1907 ».

Le **P. Langemeyer** [1876-1946] a pu empêcher les membres du gouvernement et les employés des compagnies de lui donner une place.

Dans les lettres, j'ai été sévère, très sévère pour certains, mais dès qu'on m'a exprimé un regret, j'ai envoyé aussitôt une lettre de consolation et d'encouragement. Dernièrement, j'ai écrit très sévèrement au **P. Roche** [1861-1943] pour lui dire de cesser de critiquer ajoutant que s'il trouvait tout absurde dans la société, il n'avait qu'à s'en aller. De même à Marienseen, où durant des mois personne n'était à la prière ou à la méditation du matin. De même au Bukumbi et là j'ai constaté que Votre Grandeur avait fait des défenses semblables en 1895. J'ai retiré la lettre et les défenses lors de la visite car il m'a semblé que Monseigneur, le **P. Schneider** [1868-1950], et le **P. Müller [**1872-1938] exagéraient.

Dans les missions catholiques, édition allemande, on a fait des réflexions sur les statistiques de l'Uganda qui peuvent nous nuire. Elles remarquent surtout la variation dans le chiffre des catéchumènes. Je m'arrête Monseigneur et Vénéré Père, je n'ai pas le cœur à écrire sous une autre enveloppe. J'envoie les cartes de visite dans les diverses postes. Ce ne sont que des brouillons, veuillez me pardonner, je n'ai guère le temps de recopier. Il y aussi quelques réflexion sur la circulaire relative aux Procureurs. D'autres feront peut-être des observations semblables et on arrivera à quelque chose de très pratique.

Veuillez me bénir, Monseigneur et Vénéré Père, et agréer mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

Le **Père Hurel** [1878-1936] a introduit ici un genre caserne qui a malheureusement pris parmi les chrétiens : ainsi ces derniers ne disent jamais : Père ou bwana mais tout court : **Roussez** [1867-1935], **Hurel**. Ils ne se dérangent pas pour saluer les Pères ; un certain nombre viennent encore tout nus à la mission mêmes des femmes. La moralité est épouvantable et les Pères s'accordent à dire que les chrétiens sont plus bons que les païens. Le péché se commet publiquement.

---

[384] « Vous pleurez et vous lamentez pour nous, le monde au contraire se réjouira. Il est nécessaire que viennent les scandales ».

34. LETTRE DU PERE MALET DU 27 MAI 1908 AU PERE GIRAULT (?)[385]

Ukerewe, le 27 mai 1908

Mon Révérend et Bien-aimé Père,

J'arriverai bien en retard pour vous offrir mes vœux de bonne fête. Le jour de la Saint Paul. Je serai de nouveau dans l'Uganda pour recommencer la série de retraites. Je tâcherai de prier encore avec plus de ferveur pour vous témoigner ma reconnaissance. En ce moment j'ai l'âme bien triste. Vous connaissez le scandale donné par le pauvre **P. Couffignal** [1872-1937]. Je ne crois pas qu'on puisse descendre plus bas. Voilà dix ans que durent les impuretés et les sacrilèges. Les Nègres ne doivent plus croire à notre vertu. Le malheureux a fait le mal avec un grand nombre de personnes soit à Kome, soit à Marienberg, soit à Ukerewe. En dernier lieu ici, il allait boire l'alcool de banane dans les réunions de femmes. En partant il a donné sa photographie à une négresse, une chrétienne bien entendu. On dirait qu'il veut se promener dans toutes nos missions et étaler sa honte partout. Et dire qu'on n'avait rien soupçonné durant de longues années, et de tous ces Nègres pas un n'a soufflé mot. Ce fait montre clairement combien il y dans ces pauvres chrétiens de dissimulation et d'hypocrisie, combien peu d'esprit de foi ou même de foi. A Muansa deux catholiques allemands se sont mis en quatre pour faire échouer les plans du **P. Couffignal** [1872-1937]. Leur indignation se traduisait par des larmes, tandis que les chrétiens Nègres de Muansa s'amusaient bêtement à aller le voir et lui causer. Nos braves Nègres font beaucoup de prières, l'esprit chrétien est peu développé en eux. Est-ce à dire que je suis dégoûté des missions ? Pas du tout. En général, malgré les apparences il y a peu de bien sans nos missions et je crois que pour beaucoup l'heure de la prospérité, si elle a existé, est déjà passée. Malgré tout je les aime de tout mon cœur et je n'ai qu'un désir : leur consacrer ma vie. Aussi mon bien aimé Père, je viens vous demander une très grande grâce. J'ai terminé la visite des deux Vicariats du Nyanza durant ces deux années. A partir du mois de Juin je vais aller assister aux retraites de l'Uganda et du Nyanza Méridional. Peut-être le bon Dieu se servira de moi pour remettre quelque missionnaire dans le droit chemin. J'aurais terminé ce travail à la fin du mois d'août. Hier matin j'ai promis deux cents messes à la Sainte Vierge pour obtenir d'être délivré de la charge de **Visiteur**. J'espère que la bonne Mère se servira de vous pour me faire miséricorde. Voici mes raisons. Je ne parle pas du désir ardent que j'ai d'être simple missionnaire pour me livrer au ministère. Ce désir je l'ai toujours ressenti et la vue des missions au lieu de l'amoindrir ne fait que l'accentuer. Je ne parle pas non plus des ennuis et de la crainte que je ressens. A dire vrai je ne crois avoir ni la prudence, ni le tact, ni le jugement qui sont nécessaires, et si je m'écoutais, je préférerais cent fois redevenir professeur au scolasticat ou ailleurs. Tout cela doit être mis de côté devant les ordres des Supérieurs. Mais voici des raisons de bien commun.

Je crois que la visite de l'Unyanyembé faite par moi, sera plus nuisible qu'utile. J'ai de la peine à comprendre leur genre de mission. J'ai visité trois stations de ce Vicariat. Le genre ne me plaît pas. Dans ces conditions, il me

[385] Lettre du P. Malet du 27 mai 1908 au P. Girault, A.G.M.Afr., N° 096571- 096573. En marge de la lettre : « Répondue le 5/08/1908 ».

sera difficile d'apprécier le bien qui doit y être. Je ne pourrai m'empêcher de parler assez sévèrement. Les missionnaires qui ne sont pas du tout habitués à être repris ni talonnés se décourageront. Ils se plaindront amèrement à leur Vicaire apostolique qui est le meilleur papa du monde. Dans les lettres j'ai essayé de les secouer, et d'obtenir plus d'activité. J'ai dû m'y prendre fort mal, il parut que mes lettres découragent et les missionnaires aussitôt vont pleurnicher auprès de Monseigneur, se plaignant que le **Visiteur** [Malet] les traite de fainéants. Il vaudrait cent fois mieux qu'un Père des vicariats du Sud fît la visite de l'Unyanembé. C'est à peu près le même genre je crois, et pour moi j'ai dans l'idée qu'on ne fait pas grand-chose. Je ne puis m'empêcher de gémir en noyautant tout, de religieux et de religieuses pour si peu de chrétiens et si peu de baptêmes. Les sommes dépensées sont également considérables. Au Soudan c'est encore pire, au Sahara c'est nul. Il est vrai que dans les autres sociétés les résultats ne sont pas plus brillants, du moins en Afrique. En Asie, il y a du moins des nombreux baptêmes d'enfants et les très nombreux martyrs.

MGR TOULOTTE

Vous le voyez, mon bien-aimé Père, je parle franchement. Je ne sais ce que le bon Dieu réserve à notre petite société mais jusqu'ici aucun de ses membres n'a rien montré d'héroïque. Le Fondateur n'est pas saint, les premiers membres sont sortis de l'œuvre. Celui qui a laissé le plus grand renom de sainteté, Mgr Toulotte[386], n'a pas vécu de la vie missionnaire et ne pourra jamais être donné comme modèle à nos missionnaires. Laissez-moi vous dire que l'histoire de la société publiée par le P. Duchêne [1857-1934][387] **n'a pas contribué à la faire aimer. Plusieurs missionnaires m'ont exprimé le regret de l'avoir lue. Je me suis toujours demandé pourquoi on a publié tout cela. Le Fondateur y apparaît fort peu aimable. C'est une longue dégression.**

Si je ne vais pas à l'Unyanyembe que ferai-je ? Recommencerai-je la visite de l'Uganda ? Je ne le crois pas utile et voici pourquoi :

1) d'abord aux retraites je vais voir la presque totalité des missionnaires.

2) J'ai toujours contre moi de n'avoir pas vécu la vie réelle du missionnaire dans un poste. Si maintenant j'avais devant moi trois ou quatre ans de vie de ministère, je serais bien mieux en état de faire du bien. Aux yeux des missionnaires, il y aura toujours cette grande lacune. Et si l'on ne doit pas passer par toutes leurs fantaisies, il faut cependant tenir compte de leurs exigences quand il s'agit de prendre de l'ascendant sur eux.

---

[386] J.-C. CEILLIER, Mgr Anatole-Joseph Toulotte, Membre de l'équipe de fondation de Ste-Anne de Jérusalem, Successeur du Cardinal Lavigerie comme Vicaire Apostolique du Sahara-Soudan (1852 – 1907), Série historique n° 6, Rome, 2006, 57 pp.

[387] L. DUCHENE**,** Histoire de la Société (1868-1892) depuis les origines jusqu'à la mort du fondateur, trois tomes, Maison-Carrée, Alger, 1902.

3) Il est difficile que le Vicaire apostolique et le Visiteur [Malet] **fonctionnent ensemble pour beaucoup de motifs.**

a) A part Mgr Streicher [1863-1952]**, nos Vicaires apostoliques sont très ignorants du droit canon, et même de la théologie. Leurs études ont été sommaires et n'ont jamais été reprises. Mgr Hirth me disait qu'il n'avait jamais revu son traité du mariage depuis qu'il l'avait étudié avec le Père Gruat** [1851-1923] **comme professeur. Cette ignorance fait qu'ils se rendent très peu compte dès lors de ce double rouage : chef ecclésiastique et chef religieux. Mgr Streicher** [1863-1952]**, avec sa science est très soupçonneux et très susceptible.**

b) Le vicaire apostolique est tout ce qu'il y a de plus absolu dans nos missions. Il règle à lui seul le spirituel et le matériel et cela sans appel. De plus ils ont été jusqu'ici chefs ecclésiastiques et chefs religieux. Aussi malgré toute leur vertu, ils se dessaisiront difficilement d'un pouvoir quelconque. Dans les circulaires on parle de conseil de vicariat. Je ne puis m'empêcher de sourire. Où sont ces conseils ? On a imposé un conseil à Mgr Streicher [1863-1952] **; il le consulte fort peu, et, en fait, il agit à sa guise. Les deux autres Vicaires apostoliques consultaient peut-être mais n'avaient pas et ont pas encore de conseil. Ils font comme ils jugent bon. De plus la nomination de ces conseillers est faite par le Vicaire apostolique. Il prendra des gens à sa dévotion. Ces conseillers sont révocables selon la volonté du Vicaire apostolique. S'ils ne sont pas de son avis, ils seront déplacés et par le fait rayés de la liste des conseillers. Dans une société les conseillers sont nommés par le chapitre et restent en charge jusqu'au prochain chapitre. Aussi ils peuvent exprimer franchement leur avis. De plus leur vote dans bien des cas est un vote délibératif.**

La situation qu'on a eue jusqu'ici avec les Vicaires apostoliques me fait croire qu'il n'est pas opportun encore d'établir des supérieurs religieux. Il faudrait, me semble-t-il attendre le prochain chapitre, y convoquer les chefs de mission et là s'expliquer d'une manière précise. Et si Rome ne veut pas préciser davantage, ou si on ne peut de soi-même arriver à quelque chose de net, mieux vaut cent fois ne pas mettre de supérieur religieux mais choisir des vicaires apostoliques très dévoués à la société. Il y a deux ans, je disais qu'un Visiteur était nécessaire, c'est vrai, mais sa mission n'aura d'efficacité qu'après qu'on se sera bien expliqué. Sans cela la présence de deux sera une cause de troubles et les missionnaires aggraveront cette situation en recourant aux deux, et en se plaignant de l'un à l'autre. Pour toutes ces raisons qui me paraissent très sérieuses, je vous demande de me faire délivrer de cette charge et de me laisser dans un poste non comme supérieur mais comme inférieur. J'attends cette faveur avec impatience la demandant tous les jours à la Bonne Mère. Le 20 Septembre, après avoir prêché la retraite du Ruanda, je devrais commencer la visite de l'Urundi. J'espère qu'à cette date j'aurais reçus l'heureuse nouvelle. Encore une fois, je crois que la visite a donné ce qu'elle pouvait donner, mais que vouloir maintenir un supérieur régulier, avant d'avoir précisé la situation, serait aggraver le mal au lieu d'y porter remède. Si on voulait mettre un supérieur par vicariat, il faudrait bien choisir celui qui serait persona grata à Mgr Streicher [1863-1952]**. Je ne le suis pas, pas plus que l'ancienne pro-**

vinciale la Mère Sainte-Joy, pas plus que la Mère Claver contre laquelle on ne cesse de déblatérer.

La mission d'Ukerewe est à peu près morte. Mgr Livinhac me recommande de ne pas pousser à fonder de nouvelles stations. J'ai déjà dit que dans l'Unyanyembe, il y avait assez de missionnaires dans les stations. Si on ne fonde pas au Nyanza Méridional, il vaudrait mieux ne pas y envoyer trop de missionnaires. Des missionnaires nombreux dans les postes s'embarrassent, ne font pas grand-chose et prennent des habitudes de paresse. Dans l'Uganda quand même on ne fonderait pas, il en faudrait encore beaucoup, beaucoup. Dans les autres vicariats, je vois donc certains postes quatre, cinq et même six missionnaires, je me demande ce qu'ils peuvent bien faire. A Ségou, par exemple, ils sont si nombreux, de même dans certaines stations du Tanganika. En Europe, un curé avec 7 ou 800 chrétiens n'est pas très occupé. Il est vrai qu'un chrétien Nègre donne dix fois plus de travail que nos chrétiens d'Europe.

Vous le voyez, mon Révérend Père, je ne veux pas attirer des missionnaires parce que je suis dans telle ou telle mission.

Dans certains postes on m'a supplié de ne pas augmenter le nombre de missionnaires. Si ma demande est exaucée, je serai heureux de rester dans le Nyanza Méridional : mes relations avec **Mgr Streicher** [1863-1952] n'ont pas été assez cordiales dans le passé et dans l'Unyanyembé je m'ennuierais beaucoup. Mais que les Supérieurs disposent de moi comme ils le jugeront plus utile. Je n'ai exprimé qu'un désir.

Veuillez agréer, Mon Révérend et Bien-aimé Père, mes sentiments de profond et filial respect en N.S.

J. Malet

Peut-être, aussi je me fais illusion qu'un autre **Visiteur**, plus sage, plus discret, plus prudent n'aurait aucune difficulté. **Le Révérend Sweens** n'a, je crois, gêné personne. Je n'écris pas sous le coup du découragement.

35. LETTRE DU P. MALET DU 30 MAI 1908 A MGR LIVINHAC[388]

Muansa, le 30 Mai 1908

Monseigneur et Vénéré Père,

J'envoie à Votre Grandeur deux lettres venues de Marienseen. Peut-être elles serviront à comprendre la carte de visite laissée dans ce poste et feront connaître les sentiments des deux jeunes missionnaires. Après-demain je pars pour le Kisiba par le bateau et vers le 20 Juin j'irai dans l'Uganda pour les retraites. Le pauvre **P. Couffignal** [1872-1937] est parti de Muansa. Il a bien promis de quitter nos vicariats et de se rendre à Tanga. Je me fie peu à ses promesses. Il aurait manifesté l'intention d'aller dans l'Uganda ce qui serait le malheur des malheurs. Le pauvre n'a voulu à aucun prix revenir à de meilleurs sentiments. Il s'est contenté de déclarer qu'il entrerait plus tard dans une maison de retraite et de pénitence. Tout cela fait grand scandale comme la conduite de l'**ex-Frère** lequel a deux ou trois femmes et les chré-

[388] Lettre du P. Malet du 30 mai 1908 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 096575.

tiens le savent. Veuillez me bénir, Monseigneur et Vénéré Père, et agréer mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

L'abonnement au journal colonial pour Kome dont je parlais dans les remarques sur la circulaire relatives aux procures vient d'arriver. Cet exemple ne vaut plus.

36. LETTRE CIRCULAIRE DU PERE MALET DU 4 JUIN 1908[389]

Marienberg, le 4 Juin 1908

Mes bien chers confrères,

Le bon Dieu dans sa justice vient permettre une terrible épreuve pour le cher Vicariat du Nyanza Mérdional : la chute d'un prêtre jusqu'à l'apostasie. Nous sommes prévenus par le divin Sauveur : « *Necesse est ut veniant scandala* »[390] : dans le collège apostolique il y eut un Judas. Cependant nous éprouvons tous l'étonnement et la honte quand ces défections se produisent dans nos rangs tant elles nous paraissent impossibles. Cette fois il s'agit d'un missionnaire estimé de tous. Il avait successivement occupé la place de supérieur dans trois postes du Vicariat. Il avait été placé à la tête de la belle mission de Marienberg durant sept ans. On le considérait comme un homme de grande vertu. Or le malheureux depuis de longues années se livrait à une vie infâme de débauche sans nom. On rougit à la seule pensée de tant d'impuretés et de sacrilèges. On se demande même comment une telle corruption est vraiment possible. Car ce prêtre malgré son caractère sacerdotal s'est ravalé plus bas que les pauvres infidèles que nous devons convertir. Je n'exagère rien. Et cette vie était encore remplie de la multitude de sacrilèges que commet un prêtre en état de péché mortel. Certes nous ne connaissions pas toutes ces turpitudes.

Cependant depuis un certain temps sa conduite nous paraissait plus que suspecte. Nous avons été trop indulgents : que le bon Dieu nous le pardonne.

Les avertissements n'ont pas manqué au coupable. En particulier il connaissait le motif qui le faisait enlever de Marienberg au mois de Mai 1907. A ce moment nous avons veillé avec scrupule sur sa réputation. Et quand cette année lorsque toutes les turpitudes ont été connues, on a prié le malheureux de se rendre en Europe pour y faire sa retraite de trente jours sans aucune allusion à sa mauvaise vie, il n'a pas eu le courage de rompre les liens de chair qui le retenaient captif. La veille même du départ du bateau il s'est enfui de la procure de Muansa disant qu'il sortait de la société et rentrait dans le monde. Vous connaissez sa dernière lettre. Toutes les tentatives pour le ramener au bien ont été inutiles. Il voulait à tout prix s'établir à Muansa ou à Bukoba. Grâce au zèle du Révérend **P. Langemeyer** [1876-1946] ce malheur a pu être écarté. Le malheureux est venu à Bukoba où il est resté caché durant quelques jours. Le mardi 2 Juin il est parti avec le bateau. Plaise à Dieu qu'il ne reste pas dans la belle mission de l'Uganda. Plaise à Dieu aussi que sa fin ne soit pas celle de Judas. Prions le divin Maître d'écarter de ce pauvre égaré la malédiction portée par Lui contre les scandaleux. ***« Vae autem ho-***

[389] Lettre circulaire du P. Malet du 4 juin 1908, A.G.M.Afr., N° 096574.
[390] « Il est nécessaire que les scandales arrivent ».

mini illi per quem venir scandalum »[391], comme le disait notre Vénéré Supérieur général le 20 Septembre 1903 en annonçant une chute semblable mais beaucoup moins grave. Nous ne devons pas nous laisser aller au trouble ni au découragement. L'arbre ne meurt pas en perdant une de ses branches. Humilions-nous profondément et prosternons-nous devant la Majesté divine, demandons-Lui pardon de l'outrage que lui a fait un des Frères, que cette lamentable chute nous inspire une grande défiance de nous-mêmes : ***« qui se existimat stare videat ne cadat »***[392]. Comprenons que nous ne sommes que corruption et péché et que sans l'assistance continuelle de Dieu nous tomberions dans toutes sortes d'abominations ».

J'ajouterai : remercions la divine Mère de nous avoir enfin fait connaître le malheureux qui ruinait nos chrétientés par ses scandales ; son départ est une grande grâce. Quand même nous n'aurions obtenu que cette faveur de notre consécration solennelle à Marie nous devrions en être profondément reconnaissants. Ce départ dans de telles circonstances est un malheur pour le coupable, c'est une grâce pour nos chrétiens. J'ajouterai encore : travaillez avec plus d'ardeur à la conversion des pauvres Noirs en suivant en tout nos règles, les ordres des supérieurs et la direction donnée par notre vénéré Vicaire apostolique. La moisson s'annonce si abondante dans ce vicariat. Méritons de nouveau les grâces de conversion dont ces crimes pourraient priver les âmes qui nous sont confiées. Pour vous aider il me semble nécessaire de donner à votre obéissance, au sujet de certains points, un mérite plus grand en faisant appel à votre serment.

Comme vous le savez le chapitre a absolument interdit de recevoir les femmes dans la chambre ou l'antichambre. Cette défense reste évidemment mais à certains moments du jour ou dans certains cas, cette défense doit être encore plus absolue. Aussi en vertu des pouvoirs reçus de Monseigneur le Supérieur général je défends au nom du serment et sous peine de péché grave

– 1. de recevoir les femmes dans la chambre ou l'antichambre le matin avant la messe de 6 heures, le soir après 6 heures et durant tout le temps de la sieste.

– 2. De recevoir une femme ou plusieurs dans la chambre à coucher à n'importe quel moment.

– 3. De recevoir une femme ou plusieurs dans la chambre de réception, la porte étant fermée.

Pour les enfants je ne veux pas en appeler au serment, mais je défends de nouveau de recevoir un enfant seul dans la chambre à coucher et cela sous aucun prétexte, de recevoir un enfant seul dans la chambre de réception, la porte étant fermée. Laissez-moi vous le dire, bien franchement, mes bien chers confrères, certains se laissent aller à des faiblesses de cœur vraiment regrettables ; il faudrait plus de virilité. Lisez donc et relisez les règles données par le **P. Desurmont**[393] dans son livre « ***La charité sacerdotale*** ». Ce livre se trouve dans toutes les stations.

---

[391] « Mais malheur à celui par qui le scandale arrive ».

[392] « Que celui qui se croit débout, soit attentif à ne pas tomber ».

[393] Le P. Achille Desurmont (1828-1898), membre de la Congrégation du Très Saint Rédempteur (Les Rédemptoristes), a écrit entre-autre *La charité sacerdotale: leçons élémentaires de théologie pastorale, d'après les écrits des saints (1901).*

Supprimons également la manière ridicule de faire des cadeaux dont quelques-uns ne peuvent se défaire. Telle jeune fille ou tel groupe de jeunes filles, tel enfant ou quelques-uns reçoivent fréquemment des marques d'amitié et des dons de toutes sortes. On veut toujours avoir tel enfant à côté de soi, on l'embrasse sous prétexte de lui faire du bien, etc. Comment ne pas éprouver de délicates tentations et ne pas donner de soupçons ; et si l'imprudence continue, comment ne pas aller jusqu'à la chute complète.

Certes, mes bien chers confrères, je connais votre zèle, et cette lettre est loin d'être un blâme, je remplis mon devoir en vous avertissant.

Je me recommande à vos prières et suis heureux de me dire, mes bien chers confrères votre humble serviteur en N.S.

J. Malet

Marienberg, le 4 Juin 1908.

37. EXTRAIT DE LA LETTRE DU P. MALET DU 10 JUIN 1908 A MGR LIVINHAC[394]

Marienberg, le 10 Juin 1908

Reverendissime Domine,

Couffignal [1872-1937] a eu des affaires avec des femmes de l'Uganda, du Rwanda, d'Ukerewe et Kome (région du Nyanza). Il y a eu des enfants.

P. Thueth, P. van Thiel [1865-1911]**, P. Embil** [1875-1938]**, P. Backove** [1873-1909]**, P. Kuypers** (…) Tous sont avertis et très sérieusement et quelques-uns ont été déplacés pour ce motif.

J'ai terminé la visite des deux vicariats du Nyanza. Jusqu'au mois de septembre je serai occupé avec les retraites qui commenceront le 5 Juillet. Il y en aura trois dans l'Uganda, trois dans le Nyanza Méridional, deux dans l'Unyanyembé. Je les multiplie afin d'éviter les frais de déplacement et les longues absences. Avec un peu de bonne volonté on aurait pu depuis longtemps organiser ces retraites. Le grand inconvénient, vient de ce que personne ne veut les prêcher. Veuillez me faire grâce de la visite de l'Unyanyembé. Je ne suis pas en état d'apprécier le bien de cette mission. Faîtes-moi grâce aussi de la charge de **Visiteur**. A mon avis il vaudrait mieux attendre pour laisser un Visiteur permanent qu'on se fût clairement expliqué avec les Vicaires apostoliques au chapitre de 1912.

Pour moi je ne demande que la grâce de travailler comme simple missionnaire, non comme supérieur dans un poste du Nyanza Méridional.

Pour ma formation ce serait excellent, et à supposer qu'on voulut le remettre missionnaire, le fait d'avoir vécu la vie réelle des missionnaires dans un poste me donnerait beaucoup d'autorité auprès d'eux. Sans cela j'aurais toujours le tort de n'avoir pas été un vrai missionnaire et c'est un grand tort. Je demande tous les jours cette grande grâce à Marie. Veuillez Monseigneur et Vénéré Père, être l'instrument dont se servira cette divine Mère, pour m'exaucer. Daignez me bénir et agréer mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

---

[394] Extrait de la lettre du P. Malet du 10 juin 1908 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 096576- N° 096577.

Je serai dans l'Uganda depuis le 2 Juillet jusqu'au 13 Août, mais il vaut mieux encore tout envoyer à Marienberg.

Certains reçoivent des livres assez mauvais d'esprit. Le **Père Tribout** [1876-1950] a fait venir : « ***Histoire critique des doctrines sur l'éducation par Gabriel Compayré, publié librairie Hachette*** »[395]. Je serais bien content que ce livre fût connu des Supérieurs pour savoir si on peut permettre ce genre d'ouvrages. Ce livre n'est pas sectaire ni hostile de parti pris, mais rationaliste. Certaines idées sont bonnes, mais on pourrait les trouver dans des livres franchement catholiques. Le **Père Tribout** [1876-1950] a déjà les idées bien drôles ! Je laisse passer l'ouvrage, cependant le Père n'en finirait plus de murmurer.

Je connais un missionnaire qui a apporté du scolasticat : ***« L éducation de la volonté de Payot »***[396], livre entièrement matérialiste.

(…)

38. LETTRE DU PERE MALET DU 20 JUIN 1908 A MGR LIVINHAC[397]

Rubia, le 20 Juin 1908

Monseigneur et Vénéré Père,

J'ai terminé la visité du Nyanza Méridional. Dans une dizaine de jours je vais partir pour l'Uganda où je resterai un mois et demi pour les trois retraites.

Mon opinion sur le Nyanza Méridional n'a pas changé malgré les misères récentes. Je crois que dans le vicariat il y a beaucoup de bien. En général les missionnaires se dévouent beaucoup. Les résultats obtenus sont bons ; il y a espoir très fondé qu'ils seront encore meilleurs dans l'avenir. Les finances du vicariat sont en bon état. Trois postes se suffisent avec les ressources réalisées sur place et même rapportent. Tous ceux du Kisiba pourront bientôt réaliser quelques ressources et le pourraient déjà si on avait pris soin de développer un peu plus les cultures.

Dans le dernier trimestre on a bien enlevé 25 000 fr., la réserve, mais en fait ils se trouvent ici dans la caisse du vicariat. En somme le vicariat pourrait vivre durant trois ans quand même il ne recevrait aucune aumône. Monseigneur est plein de respect pour Votre grandeur aussi je souhaiterais vivement que vous attiriez son attention sur les points suivants qui nuisent à son influence.

---

[395] Jules-Gabriel Compayré, (1843-1913) est un spécialiste du darwinisme, de la psychologie de l'enfant et de l'histoire de l'éducation. Il a écrit de nombreux ouvrages entre autre *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le seizième siècle, (1879)*. Il est aussi un homme politique français.

[396] Jules Payot **(**1859-1940) est un pédagogue et universitaire français. Il est une figure de premier plan dans l'enseignement laïque. En 1907, il a été nommé recteur des académies de Chambéry et d'Aix-en-Provence. Parmi ses livres les plus célèbres, *Éducation de la Volonté*, qui en 1909 a été publié dans pas moins de 32 éditions et traduit en plusieurs langues. Le Vatican l'a mis à l'index. Son livre *La morale à l'école* fut partie des 13 livres interdits qui seront à l'origine de la lettre pastorale des cardinaux, archevêques et évêques de France du 14 septembre 1909 justifiant le refus des sacrements aux parents dont les enfants utilisent ces livres.

[397] Lettre du P. Malet du 20 juin 1908 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 096578-N° 096579. En marge de la lettre : « Répondue le 8 Août ».

1) Monseigneur est beaucoup trop pessimiste dans l'appréciation de ses missionnaires. Ils sont bien peu nombreux ceux en qui il a confiance. Aux autres il dira facilement qu'ils ne font rien, qu'ils perdent la mission, qu'ils n'obéissent pas. Il n'écoutera pas leurs raisons et explications. De ceux en qui il a confiance il écoutera tout ; ainsi parmi ceux du Ruanda il n'écoute guère que le Père Classe [1874-1945]**, lequel est loin d'être ce que je croyais et contre lequel il y a beaucoup de griefs. Au Kisiba autrefois il voyait tout par le Père Couffignal** [1872-1937]**. Ces procédés découragent un certain nombre de missionnaires.**
2) Monseigneur veut s'occuper de tout, dans le détail, dans chaque poste. Il veut être renseigné pour tout, de là des ordres donnés directement à tous les missionnaires, même aux frères coadjuteurs sans passer par le supérieur. De là des discussions. De plus dans tous ces menus détails il est impossible que les indications ne soient pas une fois ou l'autre contradictoires. En somme Monseigneur semble se conduire comme s'il était le seul supérieur du vicariat. Ici au séminaire il s'occupe des moindres détails et ne laisse presque aucune initiative et je crois qu'un supérieur tant que sa Grandeur sera ici sera pour ainsi dire empêché de rien faire.
3) Monseigneur est tout entier à l'œuvre du séminaire et certes les enfants ont une confiance sans borne en lui. Mais il ne visite presque plus son vicariat par lui-même et de fait sa santé ne le lui permet pas. Il en résulte que peut-être il ne se rend pas bien compte des changements qui se produisent et sa direction manque de précision et d'à propos. Il n'a pas visité le Ruanda depuis la fin de 1904 et janvier 1905. C'est beaucoup. J'ai pu constater que le P. Classe [1874-1945] **n'avait aucune influence et que les confrères n'ont pas confiance en lui. Monseigneur se fait vieux, peut-être faudrait-il songer à lui donner un aide attitré qui fasse régulièrement et souvent la visite du Vicariat. Mais peut-être aussi cet aide aurait-il un peu de mal à s'entendre avec Monseigneur, car il faut bien l'avouer ce dernier est un peu comme le Fondateur, autoritaire et souffre difficilement quelqu'un à côté de lui. A cause de la première tendance signalée, Monseigneur serait porté à mettre beaucoup de missionnaires de côté surtout les supérieurs. Ceux qui ont été supérieurs et ne le sont plus sont bien nombreux. A cause de la seconde, il y a des malentendus dans les stations et je ne sais si le séminaire s'organisera complètement en-dehors de Monseignuer. Je regrette toujours qu'on ait enlevé le brave P. Riollier** [1876-1938]**, le fondateur de l'œuvre, vraiment adoré des élèves.**

Consentir à tout est difficile pour moi d'autant que l'odieux de toutes les mesures retombe sur le Visiteur ; ne pas y consentir c'est froisser le Vicaire apostolique. En ce moment il y a quatre supérieurs que Monseigneur n'aime pas et contre lesquels il accumule grief sur grief et pour cela il est aidé par ceux qui sont ses intimes. Je crois ces supérieurs très dévoués consciencieux, et vraiment assez capables. Faire revenir Monseigneur sera impossible ; si je donne un refus formel, il se taira pour un temps mais reviendra à la charge.

Vous le voyez, Monseigneur et Vénéré Père, la situation est assez difficile. De son côté le Vicaire apostolique doit trouver qu'il est fort gêné dans ses projets.

Ces observations que je viens de faire ne diminuent en rien les éloges que j'ai donnés à Mgr Hirth dans mes lettres précédentes. Comme Votre Grandeur a beaucoup d'influence sur lui, peut-être que des remarques et des conseils pourraient atténuer les conséquences de ces défauts.

Que Votre Grandeur veuille me bénir et agréer mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

39. LETTRE DU P. MALET DU 27 MAI 1908 AU P. GIRAULT (?)[398]

Rubia, le 20 Juin 1908

Mon Révérend Père,

Voici quelques observations au sujet des mariages entre infidèles dans nos régions. Plus je vais et moins je suis persuadé de la validité de ces mariages. Car il me semble impossible de trouver dans ce qu'ils appellent mariage un contrat par lequel les deux époux se donnent mutuellement droit sur leur propre corps en vue de l'acte conjugal et de la génération des enfants et cela exclusivement et perpétuellement. Dans le décret du Saint-Office de 1877, il est dit : « ***Tamen fieri potest ut talis adsit communis et fere universalis persuasio vi cujus retinentur matrimonium contractum nomine temporaneum et conditionatum esse neque aliter nisi nihil hac conditione contradictur*** »[399].

C'est précisément cette ***communis et universalis persuasio***[400] qui me paraît exister ici :

Dans ce qui suit il ne s'agit 1) ni de contester la possibilité du mariage vrai entre infidèles, 2) ni de savoir si tel ou tel infidèle a exprimé une condition contraire à l'essence du mariage.

Il s'agit du droit usuel et coutumier qui détermine parmi ces peuples les conditions du mariage. Droit admis de tous, appliqué par tous et d'un usage quotidien. Or les indigènes ne veulent pas le mariage en général mais bien le mariage déterminé, précisé, régi par leurs coutumes que tout le monde connaît. Ils le veulent tel quel, sans avoir l'idée de le modifier ni d'y ajouter ni d'y retrancher.

Or d'après ce droit coutumier :

1) Le mari a le droit de renvoyer sa femme quand bon lui semble. On ne lui demande pas raison de ce renvoi. Si le motif est légal et reconnu par la coutume, on lui rend le prix de la femme. S'il n'y a pas de motif, ou si ce motif n'est pas légal, il perd le prix. Une fois le prix d'achat rendu le mariage est dissous pour toujours.

2) La femme peut s'en aller quand bon lui semble avec ou sans motif légal. Dans le premier cas, le mari n'a rien à dire, dans le second il plaide le retour de la femme et obtient au moins le prix donné.

3) Le droit coutumier admet comme raison légale du côté du mari :

a) la maladie grave, incurable de la femme ;

---

[398] Lettre du P. Malet du 20 juin 1908 au (P. Girault), A.G.M.Afr., N° 096580- 096581.

[399] « Il peut toutefois se faire qu'il ait une telle conviction commune et presque universelle en vertu de laquelle un mariage soit conclu comme temporaire et conditionnel, seulement dans le cas que rien ne contredise cette condition ».

[400] « Conviction commune et universelle ».

b) l'état maladif de sa femme ;
c) sa stérilité, ou la mort des enfants ;
d) paresse, indiscrétion ;
e) adultère pendant l'allaitement ;
f) le fait de demander le ***debitum conjugale***[401] ;
g) la plus petite infirmité dans les organes sexuels de la femme ;
h) le refus de la femme de rendre le debitum conjugale.

Du côté de la femme :
a) maladie grave et incurable du mari ;
b) brutalité ;
c) absence prolongée ;
d) adultère ;
e) manque d'égard du mari vis-à-vis du Père ou la mère de l'épouse.

4) Le mari veut avant tout **une femme docile et laborieuse**, s'il ne trouve pas ces qualités il la renvoie.
La femme entend garder la liberté de revenir pour un temps chez ses parents. En fait elle appartient autant à sa famille qu'à son mari et passe chez ses parents la moitié du temps. La coutume admet qu'elle aille à la maison paternelle.
a) pour ses couches (trois, quatre mois) ;
b) pour la plus légère indisposition ;
c) à l'époque des cultures, des moissons ;
d) pour la maladie de l'un des siens.

En fait elle semble seulement prêtée par la famille.
5) Aussi en pratique est-ce extraordinaire, après quelques années, de trouver un païen avec sa première femme. Un missionnaire disait que 85 pour 100 après six ans avaient renvoyé cette première épouse.
6) C'est un très grand honneur d'avoir plusieurs femmes, aussi l'intention implicite et souvent explicite de tous est de pratiquer la polygamie :
a) pour avoir plus d'enfants ;
b) pour être plus considéré ;
c) la coutume ne permet pas à l'homme d'avoir des rapports conjugaux avec sa femme durant tout le temps de l'allaitement, mais s'il y a plusieurs femmes, il n'est pas privé ;
d) pour un Nègre la question de la cuisine est capitale ; s'il y a plusieurs femmes quand même l'une d'elle se sauve, les autres sont là pour faire la cuisine ;
e) la question du soin des enfants est simplifiée ; chaque femme a sa hutte, c'est là que vivent ses enfants. Le mari ne s'en occupe pas.
f) le travail est simplifié ; chaque épouse le fait à son tour. Si elles sont dix par exemple, le tour de chacune ne revient que tous les dix jours.
Aussi la femme ne s'oppose pas à la polygamie du mari, au contraire. Plus nous serons, dit-elle, plus il y aura de gloire et moins il y aura de travail.
Les raisonnements des théologies sur le manque de paix dans le mariage touchent peu les Nègres et n'est pas comprise. Chaque femme vit dans sa maison avec ses enfants. D'où viendrait la brouille ?

[401] « Le devoir conjugal ».

7) Dans ce mariage il n'y a pas l'égalité des droits. La femme n'a pas le droit de demander le « debitum conjugale ». Ce serait une cause de malheur pour le mari et c'est une raison de divorce. Très souvent l'homme s'abstient de l'acte conjugal avec sa femme parce qu'il a d'autres relations. Dans ce cas même la femme ne peut rien demander. Ou bien elle entretient des relations coupables avec d'autres ou bien elle retourne dans sa famille.
8) Durant tout le temps de l'allaitement, c'est-à-dire durant deux ans au moins, le mari perd tout droit à l'acte conjugal, et c'est là une coutume des plus immorales car l'homme cherche ailleurs d'autres liaisons et la femme ne lui en fait pas un crime.

En tout cela peut-on trouver le contract matrimonial véritable ? Ces conditions ne sont-elles pas suffisamment ***deductae in pactum***[402] par le fait qu'elles sont admises, connues de tous et que tous entendent s'y soumettre. Il me semble qu'elles suffisent bien au moins pour faire sérieusement douter de ces mariages de telle sorte qu'on puisse être très large pour les déclarer seuls ***in favorem fidei***[403].

En somme on pourrait définir le mariage conçu par les Nègres : « Une entente entre l'homme et les parents de la femme par laquelle ceux-ci prêtent à celui-là leur fille moyennant un prix déterminé. Ce prêt est rescindable suivant la volonté de l'un ou de l'autre avec obligation ou non de rendre le prix selon le cas. Dans ce prêt, la femme semble n'avoir d'autre but que de servir à la concupiscence du mari et à la procréation des enfants sans avoir elle-même de droit dans l'usage du mariage.

Ces questions sont des plus ennuyeuses pour les missionnaires. Peut-être en insistant davantage sur ce droit usuel pourrait-on admettre plus facilement la nullité de ces mariages entre païens ; souvent on se trouve en présence des difficultés inextricables. Aussi me semble-t-il, il faudrait aller aux dernières limites du permis pour simplifier un peu ces difficultés.

Nos pauvres supérieurs vivent presque toute leur vie dans ces matières du 6ième et du 9ième commandement. Au confessionnal on n'enttend que cela, en dehors on ne s'occupe guère que de mariages à faire ou à rétablir.

Veuillez agréer, Mon Révérend Père, mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

40. LETTRE DU P. MALET DU 30 JUIN 1908 A MGR LIVINHAC[404]

Marienberg, le 30 Juin 1908

Monseigneur et Vénéré Père,

Je pars demain pour l'Uganda où je serai durant un mois et demi. Les nouveaux missionnaires arrivent ce soir. J'envoie à Votre grandeur un magnifique ***lubugo***[405], don du roi du Kisiba Mutangaruma. Peut-être fera-t-il plaisir à quelque bienfaiteur. Sous peu on expédiera aussi une case indigène

---

[402] « Orientées vers un accord ».
[403] « En faveur de la foi ».
[404] Lettre du P. Malet du 30 juin 1908 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 096582-. En marge de la lettre : « Répondue le 8 Août ».
[405] Étoffe fabriquée avec l'écorce de l'arbre de ficus.

en miniature[406] avec les compartiments et même un paquet d'herbe du Kisiba pour mettre sur le sol à l'endroit où cette case sera déposée. Elle est très bien faite et ne coûte cependant que deux roupies. Il y aura également divers autres petits objets. Je crois que le port ne sera pas une grande dépense.

Les mois qui vont suivre jusqu'en Octobre vont être les mois des retraites : trois dans l'Uganda, trois dans le Nyanza Méridional, deux dans l'Unyanyembé. Je ne cesse de demander à Marie la grâce d'être déchargé de la lourde charge de Visiteur. Je lui ai même promis deux cents messes si je suis exaucé. C'est vous dire combien je souhaite ardemment d'être missionnaire ici au Kisiba ou au Ruanda et d'y finir mes jours uniquement occupé du saint ministère.

Veuillez me bénir, Monseigneur Vénéré Père, et agréer mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

41. LETTRE DU P. MALET DU 30 JUIN 1908 AU P. ECONOME GENE--RAL (?)[407]

Marienberg, le 30 Juin 1908

Mon Révérend Père,

Voici mes dépenses durant cette année depuis le 1er septembre 1907.

En tout 774 roupies soit 1 315 fr. 80. Cette somme a été prise soit à Marienberg, soit à l'Ushirombo, soit à Muansa. Ces diverses caisses ont été remboursées par le **Père Puel** [1872-1932] qui mettra à Mombasa, au compte de la Maison-Mère la somme de 1 315 fr. 80. Sur cette somme 1 094 fr. 80 ont été dépensés jusqu'à maintenant uniquement en voyages. Il me reste encore 221 fr. 80 qui couvriront les dépenses des voyages jusqu'au 1er Septembre 1908. Les dépenses sont moindres que l'an dernier quoique les voyages aient été beaucoup plus longs, parce que je n'ai pas eu de socius [accompagnateur]. Ce n'est pas la moitié des trois mille francs qui avaient été alloués au Visiteur.

Veuillez agréer, Mon Révérend Père, mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

42. LETTRE DU P. MALET DU 21 AOUT 1908 A MGR LIVINHAC[408]

Marienberg, le 21 Août 1908

Monseigneur et Vénéré Père,

Me voici de nouveau à Marienberg. Juste avant de quitter l'Uganda, j'ai reçu les lettres de Votre Grandeur du 4 et du 7 Juillet. Je vais procéder par numéros comme vous le recommandez.

1) Pour ma santé. – Je vous en supplie Monseigneur et Vénéré Père n'ayez aucune inquiétude. Je répète une parole qui paraîtra étrange et exagérée : je

---

[406] Un objet, utilisé par les Bahaya, pour faire le culte aux ancêtres.

[407] Lettre du P. Malet du 30 juin 1908 à l'économe général, A.G.M.Afr., N° 096583. En marge de la lettre : « Répondue le 5 Août ».

[408] Lettre du P. Malet du 21 août 1908 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 096584-096586.

ne vois pas pour moi ce qu'on a à souffrir au moins dans les deux vicariats du Nyanza. Je viens de faire un voyage de 16 jours à grande vitesse à travers l'Uganda. J'ai prêché les deux retraites en entier et à Bukalasa je n'ai pas eu une minute à moi durant douze jours. Je voyage très pauvrement et cependant je ne ressens aucune fatigue sans mentir ; je me sens aussi dispos qu'à Carthage. Le 28 Août je vais partir pour le Ruanda où aura lieu le 10 Septembre la seconde retraite du Vicariat. Le 27 Septembre je serai dans l'Urundi où aura lieu la retraite des Pères de l'Unyanyembé. A moins que je n'aie reçu entretemps la nouvelle de ma délivrance. Fiat !

2) Observations faites. – Je remercie beaucoup Votre Grandeur des observations que contient la lettre du 4 Juillet. Dans toutes les stations des deux Nyanza la visite a duré au moins douze jours, tandis que la circulaire contenant le directoire du Visiteur fixe un maximum de huit jours. Chez le **P. Van Der Burgt** [1863-1923] je ne suis resté que quatre jours. C'est plus que ne prescrit le directoire. Il m'était impossible d'y rester plus longtemps et d'ailleurs, j'en ai la persuasion je n'aurais abouti à rien. **Le Père Van Der Burgt** [1863-1923] **a des idées archi-baroques ; aussi j'affirme sans hésiter qu'après dix ans d'existence son poste n'aura pas 500 chrétiens.**

Il est certain aussi que je suis bien plus libre avec les anciens scolastiques et qu'eux sont plus francs avec moi en général. Cependant certains autres vont jusqu'à faire la direction avec moi. Les vieux doivent me regarder avec pitié à cause de mon peu d'expérience. Dans certains cas on pourrait discuter durant des mois et on n'aboutirait pas à faire admettre tel ou tel point. Prenons la question des frisures chez les Barundi. Le **P. Van Der Burgt** [1863-1923] les condamne alors que tous les autres missionnaires les trouvent innocentes. Lui y voit des diableries. Une condition pour être catéchumène dans son poste c'est de couper les cheveux ras, ce qui est un signe de deuil. Les Barundi s'éloignent. Quand même j'aurais discuté des journées avec le Père, je n'aurais pas abouti à le convaincre. J'ai imposé, sans être obéi. Ce poste de Marienseen est un très pauvre poste. Les deux jeunes qui y sont, s'y perdront, j'en suis moralement certain. Pourquoi ne pas les changer ? C'est très difficile. On dira encore que le Visiteur seul fait les changements, qu'il n'écoute que les jeunes. En tous cas je puis affirmer ceci sans craindre de me tromper. Si Marienseen continue à être ce qu'il est : 1) la mission ne donnera à peu près rien, 2) les missionnaires s'y perdront.

3) Mœurs des chrétiens. – Les missionnaires parlent cent fois trop des choses qui regardent le 6ième commandement ; on ne parle presque que de cela. Je l'ai dit sur tous les tons et dans les visites et dans les retraites. Dans les dernières retraites j'ai dit que ces conversations sont des péchés et que je n'oserai plus soutenir la thèse que le secret de la confession n'est jamais violé directement. De fait je crois que certains, sans y faire attention, manquent directement au secret de la confession. Mais c'est inutile de vouloir se faire illusion sur la moralité des chrétiens. Aucune statistique d'Europe n'est comparable à celle d'ici. En étudiant la Sainteté de l'Eglise, j'ai longuement compulsé les chiffres qui indiquent la misère humaine. Hambourg, la ville la plus corrompue, est loin de nos chrétientés. Les registres des baptêmes donnent une proportion d'enfants naturels vraiment effrayante, sans compter les avortements etc. car le Nègre en sait aussi long que le Blanc sur cette matière.

Ce sont les missionnaires qui ont fait du ministère en Europe ou ailleurs qui s'étonnent davantage. **Le P. Vrost**[409] me disait qu'aux Etats-Unis ou au Canada, il n'avait rien entendu de semblable à ce qu'il entend à Rubaga. Les jeunes en prennent leur parti et finalement ne s'effraient de rien. Quand sur 100 confessions, ils n'ont trouvé que dix fornications ou adultères, ils regardent leurs paroissiens comme des anges. Et moi je suis effrayé de cette proportion. **Je sais bien que nos pauvres Nègres sortent du péché et de l'infidélité, mais pourquoi en faire des chérubins ? Peut-on espérer mieux pour l'avenir ? Je ne le crois pas, parce que l'éducation première manque et que celle qui est donnée par les missionnaires est insuffisante.** Et cependant, j'aime ces Nègres plus qu'autrefois et mon unique désir est de me livrer au ministère. Faites-moi cette grâce, Monseigneur et Vénéré Père et je m'engage à ne plus rien vous demander jusqu'à la mort, et je signe de suite le serment de me dévouer pour toujours au salut des Nègres. Ma conviction est que notre rôle, à nous missionnaires, consiste à sauver les quelques élus de Dieu et c'est bien beau mais que nous ne pouvons espérer de faire œuvre durable et de fonder un peuple chrétien. Les races nègres s'en vont et l'acide de la civilisation les aura bientôt menés au point où en sont les Nègres de la côte.

4) Indiscrétions dans les lettres. – Je ne sais qui est coupable des indiscrétions faites dans les lettres écrites à Carthage. Peut-être je suis coupable. J'ai écrit au **P. Maillot** [1866-1937] au mois de février. Je ne sais si j'ai parlé du fait en question ; je ne le crois pas. En tout cas je vais encore être plus strict et n'écrire à personne en Europe, sinon aux Supérieurs Majeurs. Mais le coupable lui-même a parlé si naïvement de sa faute et à plusieurs que tout le monde connaît son péché dans l'Uganda. D'ailleurs son changement subit et son départ font évidemment soupçonner de graves choses.

5) Les examens de théologie. – On les a passés pour la première fois à l'Equateur. Ce n'est pas encore fini. Ils ne sont pas brillants. On n'étudie pas chez nous. On vit dans le terre à terre et dans le banal. Pas une lecture ou une étude pour élever un peu l'âme. Je me demande ce que doivent être les instructions faites aux chrétiens, et les confessions entendues. En ce moment le **P. Roussez** [1867-1935] prêche la retraite ici à Marienberg. C'est un missionnaire pieux qui a étudié pas mal et cependant le fond des instructions est pauvre. En tous cas les examens sont bien inférieurs à ceux des jeunes prêtres du diocèse de Carthage que j'ai fait passer plusieurs fois.

6) Les retraites. – Il y en a deux dans l'Uganda auxquelles ont pris part 56 prêtres, une troisième sera prêchée aux Frères. J'ai vu un grand nombre de missionnaires en direction. Je suis content. Il me semble constater plus d'esprit de foi et de surnaturel. Ici nous aurons trois retraites, une pour le district de Bukoba, une pour celui de Muansa, une pour le Ruanda. J'ai prêché les deux de l'Uganda ; les **Pères Roussez** [1867-1935] et **Buisson** [1867-1933] prêcheront celles d'ici. A l'Unyanyembé, il y aura deux retraites que je prêcherai.

---

[409] Nous n'avons pas pu identifier ce missionnaire.

7) Affaires du Bukumbi. – En toute sincérité, je crois que la responsabilité retombe sur **Mgr Hirth** [1854-1931]. D'abord Sa Grandeur voulait 2 mille hectares et elle avait fait signer un papier par **Monsieur Langelt**, constatant que nous avions acheté ce terrain au roi. Ce terrain comptait évidemment un grand nombre de villages. Les autorités allemandes n'ont pas voulu reconnaître de valeur à l'acte de **Langelt**. On a demandé dès lors 500 hectares selon le plan que j'ai envoyé. Il y a deux mois, le gouvernement a refusé de nous donner cette propriété. On ne veut pas de villages sur notre terrain en dehors de ceux que nous avons formés nous-mêmes. Cette question des propriétés du district de Muansa aurait été réglée depuis longtemps si Monseigneur, en faisant dresser les plans, avait voulu donner procuration à l'un ou l'autre Père pour signer en son nom. **Sa Grandeur ne l'a jamais voulu. Elle se défie trop de ses missionnaires.**

A Rubia on s'est fait donner par les Allemands sept villages pour les constructions et pour fournir la nourriture des séminaristes. Ce système de corvées et cette réquisition de nourriture faite chaque jour, indisposent beaucoup les populations.

En général Monseigneur se fie à un, deux ou trois missionnaires etc. n'écoutant pas les autres. Durant longtemps il a vu les affaires du district de Bukoba par le **P. Couffignal** [1872-1937]. Et maintenant il voit celle du Ruanda par le **P. Classe** [1874-1945] ou le **P. Embil** [1875-1938]. **Ces missionnaires écrivent beaucoup et flattent beaucoup, les autres sont mis de côté.** Ils reçoivent des lettres sévères qui les découragent. J'ai dû en relever plusieurs. Je crois que les **Pères Classe** et **Embil** [1875-1938] par leurs lettres et leurs appréciations ont fait, sans le savoir, beaucoup de mal. Aussi je regarde comme une faute dont je suis responsable la nomination du **P. Classe** [1874-1945] comme vicaire général. J'ai dû constater que ce Père n'a nullement la confiance de ses confrères ; qu'il a commis beaucoup de fautes dans la fondation du Mulera (**Les faits racontés par le Frère Herménégilde** [1876-1962] sont exacts) et qu'il n'a pu s'entendre presque avec aucun de ses confrères. Au Ruanda, il me semble avoir trouvé de bons missionnaires. C'est précisément ce qui nous divise **Mgr Hirth** et moi. Monseigneur a la conviction que les supérieurs gâtent son œuvre ; j'ai la conviction contraire et je ne crois pas pouvoir sacrifier les quatre supérieurs qu'il voudrait dégommer. Ce serait le découragement général. Les Supérieurs dégommés ne se comptent plus dans le vicariat : P.P. **Brard** [1858-1918], **Hauttecoeur** [1852-1940], **Roussez** [1867-1935], **Bakhove**, **Buisson** [1867-1933], **van Thiel** [1865-1911], **Brossard** [1872-1942], **Pouget** [1858-1937], **Riollier** [1876-1938]. Actuellement il faudrait y ajouter les **Pères Joseph Barthélemy** [1874-1956], **Paul Barthélemy** [1872-1943], **Zuembiehl** [1870-1955], **Smoor** [1872-1953]. Je ne puis en conscience y consentir. Un autre point c'est la réception des gens en chambre. On a défendu de recevoir les femmes, mais Monseigneur fait reposer toute la mission sur le fait de voir très souvent les chrétiens et les catéchumènes. Il met ces réceptions bien au-dessus de la confession, de la communion. Aussi veut-il que la chambre du missionnaire soit ouverte à tout venant, que le missionnaire appelle un par un chrétiens et catéchumènes et que toute la journée il soit à leur disposition. De cette sorte tout recueillement devient difficile sinon impossible. De plus si les missionnaires veulent suivre à la lettre ce programme, ils n'ont pas un moment pour étudier ou lire un livre de spiritualité, de là le terre à terre, la banalité,

le laisser-aller. On apprécie les missionnaires d'après leur zèle à recevoir. Quand même un missionnaire prêcherait bien, confesserait bien, ferait bien le catéchisme, s'il n'est pas de la sorte à la disposition des indigènes on ne le considère pas comme un bon missionnaire. Pour moi, il me semble que voir les gens est important mais que la mission ne peut reposer sur cette base. Cette divergence accentuée depuis mon retour du Ruanda par le fait des lettres du **P. Classe** [1874-1945] et de la visite qu'il vient de faire à Monseigneur peine beaucoup Sa Grandeur et me peine beaucoup. Cependant je ne puis pas admettre les idées de Monseigneur. A Rubia, Sa Grandeur passe une bonne partie de son temps à recevoir chaque jour un à un les élèves de l'école pour la direction. Il voudrait que les autres Pères en fissent autant. Cependant les règles sont formelles. La direction doit se faire en confession et on ne doit pas recevoir un enfant seul dans sa chambre. A Bukoba c'est la même chose. Il paraît que c'est nécessaire. Ces enfants noirs doivent avoir des besoins que n'ont pas les Blancs. Dans les petits séminaires on ne fait pas de direction. A Saint-Eugène, où on nous tenait chaudement, on n'avait pas de direction. **J'ai vu le P. Classe [1874-1945] prendre dans sa chambre de grands jeunes gens, les embrasser, les pouponner etc. Il paraît que c'est nécessaire pour leur donner la foi.**

8) Les trois Pères dénoncés de l'Uganda :

Le premier retiré du ministère à cause de ses familiarités avec les femmes et les enfants, c'est le **P. Gremeret** [1873-1959]. J'en ai déjà parlé plusieurs fois aux Supérieurs Majeurs. L'année dernière il me fit quelques aveux lors de la visite de Bujuni, aveux qui me firent soupçonner un très grand mal. Monseigneur avait fait la visite canonique avant Mai et n'avait rien appris. J'étais d'avis de renvoyer le Père en Europe. Monseigneur ne le crut pas nécessaire. Le Père fut mis à Entebbe à la procure. Je ne sais si cette année a été meilleure ; en tous cas le Père est resté deux mois sans se confesser. Il partira au mois de Décembre pour aller faire la retraite d'un mois. Ce Père est très débrouillard, très dévoué, mais léger, superficiel, peu ouvert, peu franc, exagère dans ses appréciations. Il lui faudrait non pas une retraite d'un mois mais un noviciat d'un ou deux ans et encore je ne sais s'il serait chaste.

Le second confrère du Buddu, ancien Supérieur de Villa est jusqu'à cette année économe dans ce poste, c'est le **P. Gacon** [1862-1943]. Je savais que ce père était trop libre avec les femmes, je ne connaissais rien de plus. J'ai questionné le **P. Gorju** [1868-1942] son supérieur aussitôt après avoir reçu la lettre de Votre Grandeur. Il m'a parlé de ce trop de liberté, n'a rien dit de plus et ne connaît rien de grave. Le **P. Gacon** est maintenant à Sésé. Ses yeux sont très mauvais ; il ne peut ni lire, ni écrire ou du moins très difficilement. Ces libertés ici n'étonnent pas. **En mission il doit y avoir d'autres règles qu'en Europe. Les rapports avec les femmes et les enfants sont fréquents. On rit, on plaisante avec elles et eux dans les chambres de Bayagni**[410] **et ailleurs il paraît que c'est nécessaire pour faire la mission. Ces femmes et enfants viennent tout près du missionnaire ; en dehors du confessionnal ils racontent leurs peines, leurs difficultés de mariage, etc. etc. Bref, quoiqu'on en dise c'est la direction en dehors de la confession. Tout cela m'énerve. Mais dire un mot contre ces usages, c'est créer le mauvais esprit, c'est se faire accuser de tuer la mission et dé-**

[410] « Visiteurs ».

courager. D'ailleurs c'est partout ainsi. A l'Ushirombo, les femmes sont partout ; il faut passer sous les fenêtres des Pères pour aller à l'église. Une femme qui veut se confesser vient chercher les Pères dans leur chambre. Les femmes des Sœurs viennent chercher le linge sale des Pères à la porte de leur chambre ; avant mon passage je crois qu'elles venaient dans la chambre-même. Elles viennent dans la cour des Pères chercher l'eau dont les Sœurs ont besoin. Ailleurs les femmes viennent aux fenêtres causer avec les Pères. **Dans l'Uganda surtout, un Père qui change et particulièrement le supérieur amène une smala de boys, de femmes cultiveuses, institutrices etc.** Cette année à la retraite, j'ai menacé d'en appeler au serment et j'ai fait un devoir grave de me faire connaître ceux qui continueraient ces pratiques. Peut-être à la longue on détruira ces abus. Mais ces défenses font crier, mettent le malaise, d'autant qu'on n'y voit pas de mal. **Les boys sont encore personnels en quelques endroits.** Les Pères ne peuvent s'en passer. A l'Ushirombo le mal est aussi grand. Ainsi le **P. Bringuier** [1868-1919] a traîné à Msalala plusieurs ménages etc. **Les Vicaires apostoliques, excepté Mgr Hirth, ne voient aucun mal en tout cela. Mgr Hirth a déraciné à peu près tous ces abus.** Peut-être j'exagère, je le crois même, mais toutes ces manières de faire me déplaisent. Les Vicaires apostoliques, au moins **Mgr Streicher** [1863-1952] font comme les autres. Comment peuvent-ils réagir ? Sa Grandeur a un certain nombre de boys, ou du moins avait l'année dernière, je ne sais pour le moment, un certain nombre de boys qui étaient très redoutés dans les postes. D'ordinaire il y a un, deux ou trois garçons à la porte de sa chambre prêts à exécuter ses moindres ordres.

Le Père, qui reçoit de l'argent des chefs, et qui a une bicyclette, est le **P. Tauzin** [1869-1952]. Il y a six mois environ, je l'ai averti très sévèrement. Pour se tirer d'affaire il m'a dit que l'argent était pour les œuvres, et la bicyclette au poste. Il a été déplacé cette année ; s'il emporte sa bicyclette on verra le mensonge. Durant la retraite, j'ai expliqué longuement ce côté de vie matérielle. Les Pères n'y comprennent rien. D'ailleurs j'étais comme eux autrefois, je n'y voyais rien et je n'aurai rien trouvé à redire à ces dons. Je dois dire que **Mgr Streicher** a repris très sévèrement à plusieurs reprises le **P. Gacon** [1862-1943] et le **P. Gremeret** [1873-1959]. Actuellement, il y a, je crois, trente-trois missionnaires qui vont à bicyclette dans l'Uganda. Il paraît que c'est nécessaire à la mission. Les Révérends font la mission à bicyclette, les chefs vont à bicyclette, pourquoi les missionnaires n'iraient pas, dit-on ? Oh ! si du moins les malades pouvaient être secourus !! Ils meurent presque tous sans prêtre. C'est un crève-cœur pour moi. Je crois bien que la bicyclette aide très peu à la mission et même nuise beaucoup. Entretemps tous ces chefs qui vont à bicyclette et ont de beaux revenus donnent assez peu à la mission, et nos pauvres paysans de France épargnent sur leur nécessaire pour donner à la Propagation de Foi. Les bakopi[411] baganda n'arrivent pas à donner les 104 **cauris**[412] qu'on leur demande par an, ce qui ne représente pas une journée de travail. Dans les autres missions, ils ne donnent rien. Il faut presque les payer pour qu'ils se convertissent. Cependant ces bakopi, s'ils n'étaient pas si paresseux, pourraient gagner un peu et donner. Les chefs de province baganda ont jusqu'à 10 000 fr. de revenus par an ou 6 000

[411] Les simples gens
[412] La monnaie courante à l'époque.

roupies ; on leur demande la dîme, c'est-à-dire 300 roupies ou le 1/20 et on a bien du mal à l'obtenir. Malgré tout ce qu'on a dit je crains bien qu'il y ait en eux peu de générosité quand on songe à ce que donnent les paysans pour les diverses œuvres (écoles, mission, troncs, Propagation de la Foi), la comparaison n'est pas en faveur des noirs. Je crois que les Nègres récitent des prières tant et plus, mais pour le reste sont fort inférieurs. A Muansa lors de la défection du Père C., les trois ou quatre allemands catholiques ont montré plus de foi et d'esprit chrétien que les centaines de Nègres baptisés.
9) Les grandes constructions. – On se modère. Dans l'Uganda, j'ai donné un plan de maison et de poste qui a été imposé. Si on avait agi de la sorte dix ans plus tôt on n'aurait pas dépensé des sommes considérables en des maisons ridicules par leur grandeur.

Deux autres missionnaires de l'Uganda vont venir faire la retraite d'un mois : les Pères **Salle** [1870-1945] et **Esser** [1870-1916].

Le premier est un pauvre homme sans piété, sans surnaturel. En 1906-1907 il restait des mois sans se confesser, et on ne le voyait jamais dire son office. L'année dernière, il s'est un peu mieux conduit, mais n'abusait encore ni de la confession ni du bréviaire. C'est un esprit critique au dernier point, très ombrageux qui ne peut souffrir les supérieurs. D'ailleurs bien fin qui saura ce qu'il pense. Le oui et le non se succèdent sans interruption. Il faudrait garder ce missionnaire un an ou deux pour le former un peu.

Le **P. Esser** est un missionnaire bon, rhumatisant ayant le mal du pays, qui sera très content de passer un peu de temps à Boxtel.

Les trois : **Révérends Pères Gremeret** [1873-1959], **Salle** [1870-1945], **Esser** [1870-1916], ont un embonpoint remarquable et vous donneront une idée de l'embonpoint de quelques missionnaires de l'Uganda.

Ne songez à rien pour le **Père Bresson** [1867-1909], c'est l'inconstance même et il manque de sérieux. Comme il est fort peu édifiant, je ne vois pas pourquoi il reste membre du conseil du vicariat. Monseigneur et Vénéré Père ayez pitié de moi. Si vous voulez maintenir un supérieur régional dans les missions, choissez un homme surnaturel, pieux, de grand tact et de jugement comme doit l'être probablement le **P. Gillemé** [?-?]. Pour moi je manque de tout. Mais ma conviction est qu'il faudrait un bon vicaire apostolique, ami de la société, bien formé aux règles et toujours assisté d'un conseil sérieux. Voilà à mon avis la véritable organisation ; un de ces conseillers pourrait être plus spécialement chargé de la discipline régulière. **Nos Vicaires apostoliques sont absolument indépendants, font tout à leur guise et ne peuvent se résoudre à consulter un conseil.**

Encore un mot. **Mgr Streicher** va ouvrir un noviciat de Sœurs nègres. Avant tout il veut que ces futures Sœurs soient indépendantes des Sœurs Blanches, et que le Vicaire apostolique soit le maître absolu. Je lui ai donné des indications au point de vue canonique. Son ébauche de règlement me semble aller contre tout le droit canon. J'ai paru approuver l'œuvre pour éviter des froissements. Mais je ne puis admettre l'idée d'une congrégation de Bagandas se gouvernant elles-mêmes ayant leur supérieure générale etc. On a tout le mal à aboutir avec des Blanches !

Je dois finir cette longue lettre. Lorsque les papes condamnèrent les rites malabars et chinois, les Jésuites ne purent se résigner à la soumission ; ils résistèrent 150 ans et laissèrent leurs missions avec la conviction que le lé-

gat du pape et la condamnation du pape avaient tué leurs missions. C'est la pensée de nos missionnaires au sujet du Visiteur et des décisions du chapitre et de l'application des règles. Je n'exagère rien. De là le malaise, le murmure etc.

Veuillez me bénir Monseigneur et Vénéré Père, et agréer mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

Ci-joint les notes des missionnaires qui ont passé les examens.
Elles sont plutôt forcées en bien.

43. LETTRE DU PERE MALET DU 24 AOUT 1908 A MGR LIVINHAC[413]

Marienberg, le 24 Août 1908

Monseigneur et Vénéré Père,

Je veux encore ajouter un mot à ma lettre d'hier. Je viens de recevoir le compte-rendu de Juin 1907 à Juin 1908 du Nyanza Méridional. Les chiffres sont beaux. Je veux en parler car **Mgr Hirth,** en pessimiste qu'il est, ne cesse de déprécier ses missionnaires. Les chrétiens sont presque 10 000. Les baptêmes de l'année atteignent en tout 3 188, à peu près 50 par missionnaire. Ce qu'il y a de merveilleux ce sont les confessions et les communions. Il y a en cette année 40 000 confessions, je dis quarante mille et cent mille communions de plus que l'année dernière. C'est donc 143 000/10 000, 204 000/10 000, soit 14 confessions et plus par chrétien dans l'année, et comme il y a parmi les chrétiens beaucoup d'enfants n'ayant pas l'usage de la raison on arrive à ce résultat que les chrétiens se confessent plus de 2 fois par mois et communient plus de 3 fois par mois. Dans l'Uganda, pour avoir une telle proportion, il faudrait un million cinq cents mille confessions et deux millions de communions, si les sacrements surtout alimentent la vie chrétienne. Les chrétiens d'ici sont les mieux partagés de tous nos chrétiens. Pour ces 10 000 chrétiens, il y a 244 mariages, tandis que Rubaga avec ses 20 000 chrétiens n'en avait pas 200.

Or voyez comme la mission du Bukumbi occupe un rang honorable. Elle a 838 chrétiens. Les baptêmes d'adultes ne sont que 44, mais les enfants de néophytes sont 72, les mariages 20, les confessions 9 500, les communions 13 000. Cependant **Mgr Hirth** dit que la chrétienté est morte.

J'envoie à Votre Grandeur le rapport du Supérieur de Bukuni fait pour être publié mais qui probablement ne le sera pas. Pour moi je trouve la situation déplorable. La chrétienté compte 6 651 chrétiens ; autrefois il y a deux ans on donnait 8 000. Or sur 6 651 chrétiens, il y a 4 151 enfants ou célibataires et 1 451 ménages seulement[414], et sur ces 1 451 ménages 368 sont détraqués, c'est-à-dire le quart ; que peut être une telle chrétienté ! C'est une situation aussi mauvaise qu'à Ukerewe.

A Rubaga on donnait 23 000 chrétiens, on vient de compter, je ne sais si on dépassera 17 000.

On regarde le poste de Mitala que vient de quitter le **Père Manceau** [1874-1962] comme un poste modèle et lui-même en dira beaucoup de bien. Or voi-

[413] Lettre du P. Malet du 24 août 1908 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 096587-096588.
[414] Il nous semble que l'auteur fait de mauvais calculs.

ci ce que m'écrit **le Père Fassiono** [1871-1917] supérieur intérimaire : « une chose seule ici à Mitala ne va pas bien, c'est cette partie de la chrétienté qui étant tombée dans les affaires de mœurs ne veut pas se relever. Qu'ils sont nombreux les ***nsongas***[415] ici. Les chefs qui se conduisent bien se compteraient sur la main. Je crois ne pas exagérer en disant qu'ici, il y a bien treize cents chrétiens en concubinage. Quels malheurs » ! je dis cela non pour déprécier cette belle mission de l'Uganda, mais je crois que les missionnaires se font illusion et qu'en fait leur ministère laisse de côté beaucoup de chrétiens. Heureusement que depuis un an surtout, ils comptent, surveillent, se rendent raison de tout. Ils voient du mal ; mieux vaut le connaître et comme ils sont travailleurs ils arriveront. **Mgr Streicher** s'inquiète ; je l'ai entendu se plaindre beaucoup du manque d'instruction des chrétiens. Il vient de prescrire un catéchisme le dimanche à toute la chrétienté. Il a insisté sur la surveillance des catéchumènes. Il m'a avoué que dans un poste certains catéchumènes, ayant vécu durant les six mois préparatoires au baptême en concubinage, avaient tout de même reçu le baptême. Il a prescrit plusieurs mesures très sages. Que ne peut-on assister les mourants ; c'est un vrai cauchemar pour moi.

Veuillez me bénir, Monseigneur, et agréer mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

Je vous en supplie, Monseigneur et Vénéré Père, au mois d'octobre, envoyez de nombreux missionnaires dans l'Uganda, c'est absolument nécessaire.

44. LETTRE DU P. MALET DU 27 AOUT 1908 A MGR LIVINHAC[416]

Marienberg, le 27 Août 1908

Monseigneur et Vénéré Père,

Je viens de recevoir la lettre de Votre Grandeur du 20 Juillet. Oh comme je l'ai remerciée de la joie qu'elle m'a causée. Elle m'annonce la conversion pleine et entière du **P. Couffignal** [1872-1937]. On avait beaucoup prié ici pour obtenir cette grâce.

Dès que j'avais appris sa défection, j'avais offert au bon Dieu ma pauvre vie car j'aimais ce cher missionnaire comme mon frère. Peut-être le divin Maître ne voudra pas de cette pauvre offrande. Peut-être Il acceptera et m'appellera à lui durant la visite de l'Unyanyembé. La circulaire annonçant sa défection n'a été envoyée qu'aux missionnaires du Nyanza Méridional et non à toute la région ; elle faisait suite à une de **Mgr Hirth** prescrivant des prières comme réparation. Le fait était tellement public que le conseil du vicariat a jugé bon de dénoncer publiquement à l'église le coupable à Marienberg, à Ukerewe et à Bwanya et cette dénonciation a fait beaucoup de bien. Je m'explique difficilement comment le journal de la côte, qui est à la recherche de tous les scandales, n'en a rien dit encore. C'est une grande grâce du bon Dieu. Une seconde joie que m'apporte cette lettre, c'est qu'elle m'annonce comme très probable la fin de ma charge de Visiteur. Si votre Grandeur ne juge pas bon de me laisser en mission, elle voudra bien malgré

[415] Les chrétiens qui ont des problèmes.

[416] Lettre du P. Malet du 27 août 1908 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 096589.

mes fautes me trouver une place soit à la cave, soit à l'imprimerie, soit comme professeur à Saint-Laurent, ou maître d'école en Kabylie.

La retraite de Marienberg se termine demain. J'en suis content. Le **Père Roussez** [1867-1935] partira pour présider celle du district de Muansa, je partirai demain au soir pour le Ruanda, puis l'Urundi. Je compte avoir fini la visite de l'Unyanyembé au mois de Mars 1909. Je terminerai par Iraku. De là je compte aller au Kilimandjaro prendre le train pour la visite de Mombasa.

La troisième joie, c'est que Votre Grandeur s'aperçoit de mes imprudences, de mon manque de calme, de mon peu de jugement. De la sorte dans l'avenir Elle pourra me confier une charge en rapport avec mes faibles talents. Je serais bien reconnaissant à Votre Grandeur si Elle voulait interroger longuement sur mes défauts les Pères qui rentrent de l'Equateur ou d'autres si Elle le juge bon.

Je termine cette lettre à la hâte soit à Bujuni, soit à Bukoba, soit à Marienberg, les Pères m'ont témoigné beaucoup de confiance. C'est égal, je ne suis pas à ma vraie place.

Veuillez me bénir, Monseigneur et Vénéré Père, et agréer mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

45. LETTRE CIRCULAIRE DU P. MALET DU 17 OCTOBRE 1908 CONCERNANT LA CORRESPONDANCE DE REGLE[417]

Marienberg, le 17 octobre 1908

Mes bien chers confrères,

La lettre que je vous ai adressée en Juillet 1908 au sujet de la correspondance de règle n'est plus conforme aux décisions du dernier chapitre et aux indications de la circulaire du 18 février 1908. Cependant il est nécessaire que la date de ces lettres soit fixée comme le demande le chapitre de 1900. Veuillez donc m'adresser vos lettres aux dates suivantes :

Les supérieurs du Nyanza Septentrional écriront aux mois de Janvier, Mars, Mai, Juillet, Septembre, Novembre. Ceux du Nyanza Méridional et de l'Unyanyembé écriront aux mois de Février, Avril, Juin, Août, Octobre, Décembre.

Les missionnaires du Nyanza Septentrional aux mois de Janvier, Mai, Décembre.

Ceux de l'Unyanyembé aux mois de Mars, Juillet et Novembre.

Les Frères coadjuteurs des trois Vicariats aux mois de Mars et Octobre.

Pour cette correspondance de règle veuillez suivre fidèlement les indications données par la circulaire du 18 février 1908 dont chacun de vous possède un exemplaire.

Croyez-moi, mes bien chers confrères, votre tout affectionné en N.S.

J. Malet

---

[417] Lettre circulaire du P. Malet du 17 octobre 1908 concernant la correspondance de règle, A.G.M.Afr., N° 96445.

46. LETTRE DU PERE MALET DU 28 OCTOBRE 1908 A MGR LIVINHAC[418]

Mugera, le 30 Octobre 1908

Monseigneur et Vénéré Père,

Comme je remercie Votre Grandeur d'avoir fait imprimer le travail de **Mgr Hirth**. A Rubia, au synode, on avait considérablement augmenté le premier texte. Cette seconde rédaction pourra être pour une nouvelle édition.

Ma conviction de plus en plus forte est que le succès au moins relatif dépend de la vertu et du travail méthodique des missionnaires. En fait, je crois que ce travail méthodique n'existe pas dans nos stations de plusieurs Vicariats. **Mgr Roelens [1858-1947] a vu la chrétienté de Nyundo dans le Ruanda ; on me dit qu'il a été enchanté et de fait, il est difficile d'y croire sans avoir été témoin.** On dit qu'il va fonder sur la rive ouest du Kivu où la population est très dense. Dans l'Urundi, il y a de nombreuses populations, mais je dois le dire en toute franchise, la mission n'est presque rien. Ainsi voici quelques chiffres.

Muyaga, fondé en 1898 ou 97, n'a que 150 chrétiens et presque pas de catéchumènes.

Mugera fondé au commencement de 1899 a 250 chrétiens, le catéchuménat n'est pas organisé.

Buhonga fondé en Janvier 1903 a 70 chrétiens et presque pas de catéchumènes. Tous les chrétiens à part un sont sur la propriété des Pères. Le **P. Sweens** [1858-1950] n'a rien organisé, mais il a donné énormément, ce qui n'a rien converti.

Marienseen fondé en Janvier 1904. Là les Pères, le **P. Sweens** [1858-1950] comme les autres semblent ne pas avoir le sens de l'apostolat, tout en étant de braves gens. Votre Grandeur me parlait du **P. Sweens** pour succéder à **Mgr Gerboin** [1847-1912]. Ce serait encore le marasme. A Buhonga, fondé par lui, c'est comme ailleurs. Comparons maintenant le Ruanda. Issavi, fondé en 1900, a 1 200 chrétiens. Le catéchuménat y est parfait. En trois ans il y aura sûrement 2 000 chrétiens. Kissaka, fondé en octobre 1900[419], a près de 700 chrétiens et la mission a été arrêtée par la faiblesse et le manque d'ordre du très bon **Père Pouget** [1858-1937].

Nyundo, fondé en 1901, a 1 200 chrétiens. Rusa, fondé en Janvier 1904, a 500 chrétiens. Mibirisi, fondé en Janvier 1904, a 300 chrétiens. Pour moi, je crois fermement que les Barundi et les Banya-Ruanda se ressemblent en tout. Dans les missions de l'Urundi, aucun élan, on a un mal immense à faire sortir les Pères. Si je l'osais, je supplierais Votre Grandeur de ne plus envoyer le **Père Ménard** [1862-1927], on ne saurait croire combien il a fait souffrir ses confrères. Il a passé sa vie en chambre où il a composé une grammaire et un dictionnaire, mais les chrétiens et les catéchumènes de Muyaga, pendant qu'il était supérieur, ont été délaissés et tous les confrères ont demandé à s'en aller. Si on pouvait nous débarrasser du **P. Van Der Burgt** [1863-1923] ! Monseigneur et Vénéré Père, laissez-moi vous supplier à genoux de presser **Mgr Hirth** de fonder au Ruanda de nombreuses stations. Ce pays si beau, si peuplé est à nous, si nous nous hâtons. Mais si nous

[418] Lettre du P. Malet du 30 octobre 1908 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 096592-096593.

[419] Cette mission a été fondée en novembre 1900.

tardons les protestants vont fonder partout. En deux ans ils auront 10 stations. Leur zèle est peu de chose, mais ils prennent les beaux endroits. De plus jusqu'ici, le Ruanda était un pays fermé ; les demi-civilisés : Baziba, Baganda, Baswahili etc. n'y ont pénétré. Le Ruanda a maintenant 4 000 chrétiens, Votre Grandeur ne saurait croire combien je supplie le bon Dieu et Marie, la reine du Ruanda de nous exaucer. Ayez pitié de ce beau pays, le plus beau de toutes nos missions. Tout y est bien organisé comme mission. L'Urundi est aussi peuplé, mais faute de zèle et d'organisation les missions ne donnent presque rien. Vive le Ruanda ! Il m'a paru encore plus beau la seconde fois. Que de vie sur ses collines ! Et combien j'aime les chrétiens. Peut-être je serai un jour missionnaire du Ruanda.

Le Père Réant [1878-1908] est mort, c'est une grâce pour lui et pour les autres. J'ai lu nombre de papiers intimes à lui adressés, il me semble qu'on l'avait calomnié. Je prêche en ce moment la seconde retraite de l'Urundi. Les retraitants en sont au 5ème jour ; les retraites sont vraiment nécessaires.

Veuillez me bénir, Monseigneur et Vénéré Père, et agréer mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

47. LETTRE DU PERE MALET DU 30 OCTOBRE 1908 A MGR LIVINHAC[420]

Marienseen, le 30 Octobre 1908

Monseigneur et Vénéré Père,

Me voici de nouveau chez **le P. Van Der Burgt** [1863-1923]. En conscience je suis obligé de demander le changement des deux jeunes missionnaires qui sont avec lui. Ils se damneraient ici. Le mot est fort, je n'exagère rien. Ce que j'écris, je l'écris de sang-froid et après avoir bien pesé tous les mots. **Si on peut trouver deux pères qui puissent vivre en paix avec le P. Van Der Burgt, il faudra demander de suite leur canonisation. Le mieux serait d'obtenir de Rome un indult pour que le P. Van Der Burgt puisse vivre seul. Je n'ai jamais vu un missionnaire aussi dépourvu de jugement. De plus il est tout le temps dans les études du diable, des diableries, du merveilleux, de la fin des temps, de l'anti-christ et jamais non plus je n'ai vu un homme aussi entêté que lui.** Voici un exemple : il trouve que dans l'Uganda on prêche la superstition parce qu'on appelle Dieu Katonda. Ici la question des frisures lui tient à cœur. Tous les Pères du Ruanda, de l'Urundi, les indigènes, n'y voient aucun sens ; n'importe il doit y en avoir et je ne serais pas surpris qu'il écrive jusqu'à Rome. Entretemps les indigènes sont éloignés de nous pour des bagatelles. De plus ce père est d'une mentalité extraordinaire. Ou bien c'est un affreux menteur, accusant ses confrères à tort et à travers ou bien il a la mentalité du Marseillais qui dit les plus grosses énormités sans douter. En tout cas j'affirme et je ne crois pas me tromper qu'il n'y aura pas de chrétien sérieux ici tant que le P. Van Der Burgt sera à la tête de la mission. Un esprit aussi faux ne peut qu'éloigner les gens. **Autrefois le pauvre P. Van Der Biesen** [1869-1898] **avait lancé**

[420] Lettre du P. Malet du 30 octobre 1908 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 096591.

son soulier à la tête du P. Van Der Burgt [1863-1923], je me l'explique facilement. Des individus semblables devraient être remis dans quelque maison où ils pourraient écrire des absurdités et les niaiseries qui se trouvent dans le dictionnaire Kirundi, écrits qui pourraient être admirés par les savants qui n'y entendent rien, mais dont les Pères diront ce qu'ils disent de ce fameux dictionnaire : il y a de tout, même du chinois, excepté du Kirundi. Ils pourraient étudier les revues du merveilleux et les livres de **Bigou**[421] sur la fin des temps et l'anti-christ, mais ils ne feraient pas souffrir le martyre à leurs confrères par leurs absurdités et ils ne seraient pas un obstacle à la mission. Je reçois de lui de vrais journaux de lettres sur ses confrères, si je le croyais je les ferais pendre. S'il en écrit autant aux Supérieurs Majeurs, et que ceux-ci acceptent ses affirmations, je puis assurer que leurs appréciations sont fausses. Enfin pour résumer en trois mots, je n'ai pas encore vu d'homme aussi toqué, aussi entêté, aussi accusateur et aussi fourbe que ce soit conscient ou inconscient de sa part.

Je laisse ce Père pour la dernière fois avec la cruelle douleur dans l'âme de voir que ses confrères se perdent et meurent d'ennui et se découragent et de voir que la mission après quatre ans n'est rien malgré les rapports, et ne sera rien.

Veuillez agréer, Monseigneur et Vénéré Père mes sentiments de profond respect en N.S.

J Malet

48. LETTRE DU P. MALET DU 13 DECEMBRE 1908 AU P. GIRAULT (?)[422]

Ulunguru[423], le 13 Décembre 1908

Mon Révérend Père,

Ma lettre vous arrivera tard après le premier Janvier. Probablement les deux premiers mois de 1909 seront déjà dans le passé par l'intermédiaire du Cœur de N.S. je vous envoie mes vœux de sainte année. Que le divin Maître nous donne à tous richesse et joie surnaturelles.

Quand cette lettre vous arrivera, j'aurai également terminé la grande tournée des trois vicariats commencée en Août 1906. En ce moment, les Pères de l'Unyamwesi sont réunis ici pour leur retraite, ils en sont au cinquième jour. Pour moi c'est la sixième que je prêche et c'est la neuvième de cette année. Elles ont commencé au mois de Juillet. Un peu plus des deux tiers des missionnaires des trois vicariats y auront pris part et avec celles de l'année dernière à peu près tous auront eu une retraite commune. Je passerai la Noël à Msalolu, le premier de l'an à Tabora et vers le 25 Janvier je serai à Iraku.

Je demande tous les jours à N.S. que ma charge de Visiteur prenne fin à cette époque. Veuillez m'aider à obtenir cette grâce. Je suis persuadé que tout autre rendrait plus de services et que le bien de ces missions exige ce

---

[421] L'abbé Bigou, curé de Rennes-le-Château, est né le 11 avril 1852 et mort le 22 janvier 1917.

[422] Lettre du P. Malet du 30 octobre 1908 au P. Girault (?), A.G.M.Afr., N° 096594-096595.

[423] Probablement il s'agit du village « Uluguru ».

changement. Pour moi, la suprême joie serait d'être appliqué au travail direct de l'apostolat dans le Nyanza Méridional. Les Supérieurs feront de moi ce qu'ils voudront.

En tout cas si je dois rester dans les missions à un titre quelconque, je voudrais vous demander un petit service. Je désirerais me procurer un ouvrage sérieux sur le premier commandement où serait traité très au long la question de l'idolâtrie et de la superstition. Ces questions sont très importantes dans les missions, malheureusement les théologies sont plus que sommaires sur ces matières. Elles se contentent de principes très généraux qui contiennent tout sans doute mais dont l'application présente bien des difficultés. Je crois que certains missionnaires exagèrent beaucoup sur ce point.

Ils condamnent des usages qui n'ont rien de superstitieux et par là mettent sans raison plus d'un obstacle à l'heure de la conversion

Je désirerais également un ouvrage sérieux, théologique, sur les esprits et les démons. J'ai cherché un peu partout des ouvrages sérieux sur ces matières. Je n'ai rien trouvé. Peut-être avez-vous été plus heureux dans votre vie d'étude. Si vous connaissez quelque ouvrage sérieux, je vous serais bien reconnaissant, mon Révérend Père, de prier le Révérend **Père Procureur de Marseille** de me l'adresser à Mombassa en lui donnant toutes les indications nécessaires.

Ces questions du premier commandement ainsi que celles de la coopération devraient être traitées très longuement dans le cours de théologie morale, tandis que le traité de la justice est assez peu important pour le missionnaire.

Autrefois à Carthage je m'étais procuré des cas de conscience, rédigés et résolus par un missionnaire des Indes, un Jésuite Gallo ; il y était longuement question des superstitions des païens et de coopération. Je regrette beaucoup de l'avoir laissé au scolasticat. Peut-être le **Père Procureur de Marseille** pourrait le trouver dans quelque librairie de livres d'occasion. L'article du dictionnaire de théologie sur les rites chinois m'a servi un peu. J'ai lu la Collectanea, mais quelle fouille. Le premier commandement, le sixième et le mariage sont le capital de la théologie morale pour le missionnaire avec un traité bien fait sur les devoirs du confesseur.

Depuis un certain temps, je me fais tout expédier à Mombassa. Je ne sais pas où je serai dans deux mois. Monseigneur le Supérieur Général semblait me dire dans une de ses dernières lettres qu'après avoir terminé la visite je serai rappelé à Maison-Carrée pour rendre compte de vive voix de ce que j'ai vu. Si je devais revenir ce serait inutile de m'envoyer ces ouvrages.

Veuillez me pardonner d'être si importun, Mon Révérend Père et daignez agréer toute ma reconnaissance pour ce que vous ferez pour moi. Je ne cesserai de demander au divin Maître de vous manifester plus clairement mon incapacité afin que vous puissiez me mettre à ma véritable place.

Veuillez agréer, Mon Révérend Père, mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

49. LETTRE DU P. MALET DU 23 DECEMBRE 1908 A MGR LIVINHAC[424]

Msalala, le 30 Octobre 1908

Monseigneur et Vénéré Père,

Me voici à Msalala depuis trois jours. Les retraites sont terminées. Ma santé est toujours excellente.

Je m'attendais à recevoir une lettre de Votre Grandeur. En ce moment je les attends avec plus d'impatience, car il me tarde d'apprendre ce que les supérieurs vont décider sur mon compté. J'espère fermement être délivré de la charge de Visiteur. J'ai parlé franchement à Votre Grandeur. Au début je pensais que cette charge pouvait rendre de grands services. Après expérience et réflexion, j'ai la persuasion :

1) que l'accomplissement de cette charge est à peu près impossible. En théorie, le partage est facile, en pratique l'observation des règles, et les œuvres de zèle se confondent si étroitement que l'un ne va pas sans l'autre. Je pourrai en dire long sur ce point.
2) Je la trouve inutile car le vicaire apostolique peut fort bien veiller aux deux points.
3) je la trouve dangereuse car elle établit une sorte de division dans les esprits à moins que le supérieur ecclésiastique ou le supérieur religieux ne consentent à être soliveaux

J'ai une autre raison à faire valoir à force d'entendre des critiques et des réclamations, en consultant moi-même la difficulté de certaines règles et certaines décisions ; ma confiance en l'opportunité des unes et des autres s'est grandement affaiblie. Je n'en parlerai plus avec la conviction nécessaire, ce serait par manière d'acquit. Ainsi la règle de quatre ans pour le catéchuménat, l'obligation de la vie commune, et les restrictions mises aux sorties etc. etc. ; je ne fais qu'énumérer ; j'écris à la hâte et je n'écrirai plus avant mon arrivée à Mombassa vers le 25 février. Là j'espère recevoir la nouvelle de ma délivrance et connaître ma destination. Si je suis envoyé dans l'Unyanyembé, j'irai avec résignation mais avec la perspective d'une vie d'ennui. Ce vicariat me déplaît beaucoup. Si je vais dans l'Uganda, j'irai avec joie, si je vais au Nyanza Méridional, j'irai avec plus de joie encore. Si Votre Grandeur me rappelle en Europe, Elle saura me trouver une petite place conforme à mes aptitudes.

On va fonder dans le Ruanda, j'en remercie le bon Dieu. Si un jour j'étais missionnaire au Ruanda ! Fiat !!

Veuillez me bénir, Monseigneur et Vénéré Père, et agréer mes sentiments de profond respect en N.S.

J. Malet

Le **P. Heurtebise** [1863-1933] a demandé d'être rappelé. Mieux vaudrait écouter sa demande. Avec son esprit, ses idées et les rancunes des missionnaires contre lui, il ne fera rien. Le **P. Puel** [1872-1932] de Mombassa comme je l'ai dit depuis longtemps serait mieux en état d'arriver à quelques résultats.
A la retraite de Bukolasa nous avions fait 30 changements dans le Vicariat de l'Uganda. Il paraît, que depuis quatorze autres ont été décidés ; je ne suis au courant de rien. C'est presque autant qu'en Kabylie. On se passera facilement du Visiteur.

[424] Lettre du P. Malet du 30 octobre 1908 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 096591.

50. RAPPORT DU PERE MALET DE 1909 CONCERNANT RWAZA[425]

Mon bien-aimé Père,

Je vous remets les deux notes ci-jointes. Elles pourront vous servir au besoin et je pourrai les compléter à l'occasion de vive voix si vous le jugez bon. Je conserve de nombreuses notes et des lettres importantes. Peut-être plus tard si les supérieurs en ont besoin, elles pourront servir à donner certains renseignements. J'ai dû humilier très fortement les **Pères Classe** [1874-1945] **et Embil** [1875-1938] par le seul fait que j'ai dû reconnaître la vérité. Ils ne me l'ont pas pardonné.

Au reste ces deux missionnaires ont de très bonnes qualités. C'est inutile d'ailleurs de sévir à cause du passé, mais le passé peut éclairer le présent et peut-être le passé sera un jour ou l'autre remis sur le tapis. Pour moi, je prie tous les jours pour que les Allemands ne connaissent jamais ce qui s'est passé au Ruanda et je voudrais être à dix ans plus tard afin d'être bien sûr que ces évènements n'auront aucun effet fâcheux pour la mission.

Ce qui m'a le plus indigné, c'est de voir telle ou telle sainte nitouche se scandaliser de quelques gifles alors que des faits si graves pèsent sur eux. Ils ne sont pas coupables devant Dieu, mais aux yeux des hommes les faits restent les faits. Dans la colonie allemande, le fait de brûler une case est puni de deux ans de prison m'a-t-on dit. Votre enfant en Notre Seigneur

J. Malet

Notes sur les affaires du Muléra.

Les événements dans cette station sont certainement les plus graves. Ce qu'on reproche à quelques autres missionnaires n'est rien en comparaison.

1) Les **Pères Classe** [1874-1945], **Dufays**[426] [1877-1954] et **Herménégilde** [1876-1972] avec quelques auxiliaires Baziba, arrivèrent au Muléra le 8 décembre 1903. Jusqu'au mois de Mars rien de saillant. On cherchait les matériaux pour bâtir.

2) Le 18 ou 19 Mars, un des auxiliaires, qui voulait réquisitionner les indigènes pour porter les arbres, fut malmené assez durement et même enchaîné. Aussitôt le 19 mars vers 1 heure, les **Pères Classe** [1874-1945] et **Dufays** [1877-1954] partirent en campagne avec fusils pour venger l'injure. Ils tuèrent dit-on, et pillèrent. Ils ramenaient à la mission plus de cinquante vaches et plusieurs centaines de chèvres.

3) A partir de ce moment ce fut l'inimitié. Un Munya-Ruanda ne pardonnera jamais à qui lui a volé sa vache. Excités par les rapports des auxiliaires, les

---

[425] Rapport du Père Malet de 1909, A.G.M.Afr., N° 098414-098416. Le destinataire du rapport est probablement un des quatre membres du Conseil Général. Ce rapport met en question la version du P. Classe à propos les évènements de 1904 à Rwaza. Voir S. MINNAERT, « Les Pères Blancs et la société rwandaise durant l'époque coloniale allemande (1900-1916) : Une rencontre entre cultures et religions », in *Les Religions au Rwanda, défis, convergences et compétitions*, Actes du Colloque International du 18-19 septembre 2008 à Butare/Huye, Editions de l'Université Nationale du Rwanda, Septembre 2009, pp. 53-101.

[426] Le 4 décembre 1908, l'explorateur Czekanowski, écrivait : « Les envoyés de la mission de Ruaza ont apporté mes coffres avec le phonographe, les rouleaux enregistrès et les textes du père Dufays, patriote luxembourgeois francophile, fils d'un volontaire de la guerre contre la Prusse en 1870 » (J. CZEKANOWSKI, *Carnets de route au cœur de l'Afrique, Des sources du Nil au Congo*, Montricher, 2001, p. 32).

Pères perdirent la tête ; à chaque instant ils se croyaient en danger ; ils écrivirent à Monseigneur qui demanda du secours au fort de Bukoba ; on écrivit à Usumbura. Jamais cependant les indigènes ne vinrent aux environs de la mission. On brûla leur menuiserie, mais des faits de ce genre se passent partout. D'ailleurs si la malveillance avait été très grande on aurait pu tout aussi bien brûler leur église et leur maison. Etant sur les lieux, j'ai interrogé les **Pères Loupias** [1872-1910] et **Dufays** [1877-1954], présents lors des événements ; je leur ai montré les collines des environs situées à 15 ou 20 minutes et je leur ai demandé : « Avez-vous vu les indigènes sur ces collines » ? Les deux m'ont répondu : « Non, nous ne savions pas où ils étaient ». En fait, les missionnaires étaient affolés et se fiaient aux racontars de leurs auxiliaires nègres. Le Père Classe [1874-1945] savait seul la langue.

4) Vers la fin de Juin ou de Juillet 1904, le Père Classe [1874-1945] écrivit au **Père Paul Barthélemy**[427] [1872-1943], supérieur du Bugoyé, pour lui demander d'urgence du secours. Aussitôt le **Père Paul Barthélemy** (je dis Paul et non Joseph) avec le **Père Loupias** [1872-1910] accoururent, amenant avec eux deux ou trois cents Bagoyé. Ils s'attendirent à trouver le poste du Muléra bloqué de toutes parts. Rien, le calme partout, d'ennemis nulle part. Que faire ? Fallait-il s'en retourner ou rester. Rester. Pourquoi ? Il y eut une sorte de conseil auquel prirent part les Pères **Barthélemy** [1872-1943], **Loupias** [1872-1910], **Classe** [1874-1945] et **Dufays** [1877-1954][428]. On résolut d'aller châtier les tribus soi-disant ennemies. On fit donc trois expéditions en règle sur le territoire des trois tribus. Le **Père Barthélemy** pensait qu'elles habitaient à quelques minutes de la station. Il fallut voyager 1 h ½ ou 2 heures pour arriver dans leur pays. J'ai passé par ces tribus en allant au Mulera.

5) Les expéditions eurent lieu les 1, 2 et 4 août. Chaque fois il y avait deux missionnaires et même trois. On a tué du monde ; on a brûlé des centaines de cases ; on a rasé des bananeraies ; on a pillé les troupeaux. Les missionnaires ont tué eux-mêmes des indigènes avec leurs fusils.

6) Au bout de huit jours le **Père Barthélemy** [1872-1943] regagna sa mission du Bugoyé et le Père **Loupias** [1872-1910] resta encore quelques temps au Muléra pour aider les Pères **Classe** [1874-1945] et **Dufays** [1877-1954] et relever leur courage. En s'en allant, le **Père Barthélemy** amenait les vaches volées dans les expéditions ; elles avaient été distribuées aux Bagoyé venus avec lui. Les habitants du Muléra[429], voyant le **Père Barthélemy** seul, l'attaquèrent à deux heures de la station, dans un endroit que j'ai vu. Il se

---

[427] Dans son Journal, l'explorateur Czekanowski écrit : « Le P. Barthélemy, très estimé des Batwa pour ses exploits de chasseur, décida de m'aider. Ils l'appelaient *Nyama Mingi* – Beaucoup de viande – car la chasse en sa compagnie était toujours une bonne occasion de ripailles. Qu'ils lui aient donné un nom en kisuaheli, et non en local kinyoruanda, indiquait leurs rapports avec les commerçants ou plus exactement contrebandiers de l'ivoire du Congo, dont la langue leur semblait – à juste raison – plus familière aux Européens, même si les missionnaires, bon connaisseurs du kisuaheli, parlaient avec les indigènes en dialectes locaux » (J. CZEKANOWSKI, *Carnets de route au cœur de l'Afrique, Des sources du Nil au Congo*, Montricher, 2001, p. 30).

[428] « Le P. Classe ne savait plus que dire ou que faire. Dans son affolement, le Père Barthélemy lui demanda quelles instructions il avait de Monseigneur. 'Sauver l'honneur et la vie, a écrit Monseigneur', lui fut-il répondu. C'est alors qu'on décida l'action ».

[429] « Ils voulaient reprendre leurs vaches ».

défendit bravement, tua plusieurs indigènes et réussit à passer. C'est cette attaque et cette défense qu'on a racontées dans le bulletin et qu'on a mises en avant auprès des officiers allemands.
7) En Septembre 1904, **Van Gravert [von Grawert]**[430], résident d'Usumbura, arrivait au Ruanda pour secourir les Pères[431]. Sa présence était fort gênante : d'un côté il fallait lui avouer qu'on s'était alarmé trop vite, d'autre part, il fallait bien lui désigner certaines coupables et empêcher à tout prix qu'il n'allât chez les tribus châtiées par les Pères. Il aurait vu les débris des cases brûlées, les bananeraies coupées. C'était l'expulsion des missionnaires du Ruanda. Le **Père Barthélemy**, très habile, et gardant toujours son sang-froid, s'offrit comme guide et fut accepté avec reconnaissance. Evidement, il conduisit l'officier là ou les missionnaires n'avaient pas été, mais d'autres pauvres nègres furent punis sans motifs.
8) Il fallait bien aussi renseigner de quelque manière Monseigneur qui était à vingt journées de marches à Marienberg. Il avait demandé un rapport ; ce rapport ne fut pas fait. Le **P. Classe** [1874-1945] écrivit des lettres très vagues qui toutes étaient d'abord envoyées non fermées au Bugoyé afin de se concerter et de dire de même[432]. Or le **Père Barthélemy** [1872-1943] m'a affirmé que Monseigneur ne pouvait connaître les événements par ces lettres.
9) En janvier 1905, Monseigneur fit la visite du Muléra. Ce fut alors courrier sur courrier entre les deux stations du Bugoyé et du Muléra, toujours dans le but de s'entendre. Monseigneur resta cinq jours au Muléra, il fut malade, il dut recevoir un officier allemand, en fait il n'apprit rien, et de plus il ne voulut pas écouter le **Frère Herménégilde** [1876-1962], le seul disposé à le renseigner.
10) Durant la même année eut lieu la visite du Père Sweens qui n'en sut pas davantage ; tout était bien tenu secret.
11) Pourquoi m'a-t-on renseigné ? En 1906, le **Frère Herménégilde**, à cause des rapports des Pères du Muléra n'avait pas été admis au serment par Monseigneur. Il reste ainsi sans serment durant un an. Je suis arrivé au Ruanda en 1907. Les Pères étaient certains que le Frère raconterait tout et que je l'écouterais. **D'autre part, ils craignaient que le Frère, renvoyé de la société, ne fasse connaître toutes ces affaires aux Allemands**. Ils votèrent donc pour lui au serment. Jusqu'ici on n'a pas à s'en plaindre, malgré ses bizarreries et sa nervosité ; c'est un travailleur émérite et un homme très

---

[430] Dans son journal l'explorateur Czekanowski écrit : « l'intervention militaire de von Grawert pacifia le nord-ouest du Rwanda en 1904 (…). Son surnom Tikitiki – imitation supposée du bruit de la mitraillette – témoignait davantage de la stupeur des Rwandais devant cette arme que de ses effets meurtrieurs » (J. CZEKANOWSKI, *op.cit*, p. 33).
[431] « Le Ruanda était en réalité en fermentation. Le P. Brard était dans une situation critique à Issavi. Mgr Hirth voyant que 3 de ses courriers, n'avaient pu arriver et étaient revenus, prévint Bukoba qui envoya des soldats. Le P. Zuembiel de son côté prévint Van Grawert qui partit aussitôt à Issavi. Là on lui dit qu'il n'y avait rien. Il revint à Bugoyé et se plaignit qu'on ait appelé au secours le Bukoba, de qui ne relevait pas ce district et que quand il venait on lui déclara qu'il n'y avait rien. C'est alors que le P. Barthélemy lui dit qu'il avait été attaqué et le conduisit sur les lieux, mais non où on avait incendié etc. ».
[432] « Les correspondances échangées l'ont été pour se concerter sur la conduite à tenir et les choses à dire vis-à-vis de Van Grawert, venu en expédition et à qui le P. Brard avait déclaré qu'il n'y avait rien eu, que ce n'était que des bruits de Nègres ».

pieux. Le Frère, de fait, m'écrivit tout et me certifia la vérité des faits par serment. Les **Pères Barthélemy** [1872-1943], **Loupias** [1872-1910] et **Dufays** [1877-1954] m'ont confirmé tous les faits. Le **Père Classe** [1874-1945] ne m'a rien dit et je ne lui ai rien demandé.

12) Monseigneur a été extrêmement vexé de n'avoir rien connu de tous ces événements, comme il a été très vexé d'avoir été trompé si longtemps par le **Père Couffignal** [1872-1937]. Mais il ne veut pas admettre la responsabilité du **Père Classe** [1874-1945] ; il rejette tout sur le **Père Barthélemy** [1872-1943] et sur le Frère. Le **Père Classe** a su si bien le gagner et le flatter qu'il ne sera jamais considéré par lui comme le plus coupable. Je ne sais si le **Père Léonard** [1869-1953] qui fait en ce moment la visite du Ruanda sera renseigné à son tour.

13] Quand ces troubles du dehors prirent fin, il y eut guerre dans la communauté. D'abord guerre entre les **Pères Classe** [1874-1945], supérieur, et **Dufays** [1877-1954], d'une part et le **Père Réant** [1878-1908] et le **Frère Herménégilde** [1876-1962] d'autre part. Quand ces deux derniers eurent quitté le Muléra, il y eut guerre entre les **Pères Classe** [1874-1945] et **Embil** [1875-1938] d'une part et le **Père Dufays** [1877-1954] d'autre part.

14] D'autres faits malheureux se sont encore passés. Pendant la retraite de 1907, il y eut bagarre entre les bergers des Pères et les indigènes. On eut à déplorer une quinzaine de morts. J'étais au Ruanda et je n'ai connu ce fait qu'en 1908.

15] Au mois d'Août 1908 nouvelle alerte, nouveau pillage où les Pères étaient en cause. Il est vrai qu'au Muléra, les indigènes se tuent pour un oui ou pour un non.

J'ai écrit tout ceci, non pour que les supérieurs reviennent sur le passé. C'est inutile, ce serait même imprudent, mais pour fixer <u>les responsabilités</u> de chacun, et aussi pour qu'on puisse tracer des règles pour l'usage des fusils si l'occasion s'en présente.

En Septembre 1908, je fis voir au **Père Classe** [1874-1945] ses torts ; je lui montrai que je savais tout, combien il avait manqué de franchise en ne faisant pas connaître ces événements si graves ni à Monseigneur ni au Père Sweens. D'ailleurs, j'ai constaté que ce Père en d'autres circonstances a manqué de cette franchise.

Monseigneur m'a communiqué quelquefois des lettres reçues de lui qui disaient sur les mêmes personnes et les mêmes événements tout autre chose que celles qui m'étaient adressées à moi-même.

De par ailleurs, ce Père a d'excellentes qualités avec beaucoup de défauts que j'ai signalés dans le rapport.

J. Malet

51. CARTE DE VISITE DU P. MALET POUR RWAZA, FAITE LE 1ER JANVIER 1908[433]

Carte de visite
pour le poste de Rwaza
(du 20 Décembre 1907 au 2 Janvier 1908)

Personnel : le **R. P. Loupias** [1872-1910], **PP. Dufays**[1877-1954] et **Gilli** [1882-1955]

Votre mission ne date que de quatre ans ; elle s'est développée rapidement avec la grâce du Bon Dieu ; elle continuera sa marche en avant. Suivez bien exactement les instructions qui vous ont été données par Votre Vénéré Vicaire apostolique et rendez-vous dignes de plus en plus des bénédictions du divin Maître. Souvenez-vous que les moyens surnaturels sont les premiers à employer : prières ferventes, mortification constante. Je vous laisse quelques observations qui vous aideront à obtenir les secours nécessaires pour vous et votre chère mission.

I. Relations avec les indigènes

Vous êtes dans un pays d'anarchie où en fait aucune autorité sérieuse ne s'exerce. De plus dans ce pays les inimitiés de famille ne cessent pas ; si on y joint l'habitude de vivre à sa guise, l'habitude de l'ivrognerie on doit convenir que vos relations avec les indigènes présentent de graves difficultés.

1. – Il faut aux missionnaires beaucoup de sang-froid et de prudence. Tout doit être apprécié froidement. Il faut prendre garde surtout de se fier aux mille et mille racontars des Nègres. L'expérience prouve combien souvent on est trompé par eux. Il faut aussi prendre garde de vouloir soutenir son honneur « per fas et nefas »[434] au risque de commettre des injustices. **Instinctivement on considérait les Nègres comme des êtres inférieurs qui n'ont aucun droit et qui ne peuvent qu'avoir tort.**

2 – Il est certain que les lois ecclésiastiques n'autorisent pas des expéditions faites loin de la station. Expéditions où l'on brûle les cases, où l'on détruit des bananeraies, où l'on tue des hommes, où l'on fait un butin considérable que l'on s'approprie ou que l'on distribue.

Tout ce que c'est permis aux missionnaires c'est : a) de se défendre quand ils sont véritablement attaqués ; encore s'il s'agit de la station, faut-il que les ennemis soient aux environs immédiats du poste ; on ne peut admettre que les missionnaires aillent au loin faire la guerre sous prétexte de prévenir les attaques. b) Même dans le cas de légitime défense, le missionnaire doit éviter autant que possible de se servir lui-même des armes, il ne le peut légitimement qu'à défaut d'auxiliaires capables de se défendre. Si on ne se tient dans ces limites, on risque d'encourir l'irrégularité pour cause d'homicide.

3 – **Les missionnaires ont un peu partout une tendance trop prononcée à infliger des amandes et à s'approprier : vaches, chèvres, moutons sous différents prétextes.** Au seul point de vue de la justice on peut facilement exagérer et se rendre coupable de vol. Mais ces actes doivent être considérés

[433] Extrait de la Carte de visite du P. Malet pour Rwaza, faite le1er janvier 1908, A.G.M.Afr., N° 098003-099005.
[434] A tort et à raison.

d'un autre point de vue : Comment ces actes nous font-ils considérer par les indigènes. Peut-être ils inspirent la crainte, nous font-ils aimer ? Comment ces actes seront-ils appréciés par les autorités européennes. N'y verront-elles pas des immixtions dans le gouvernement du pays. On doit à tout prix éviter d'entretenir cette idée que les missionnaires s'ingèrent dans les affaires du pays.
4 – Si on commet des injustices vis-à-vis de la mission qu'on agisse par tous les moyens légaux et qu'on use de son influence morale pour obtenir réparation. Nous n'avons pas le droit d'employer d'autres moyens de nous faire rendre justice. Mieux vaut cent fois souffrir quelques pertes que d'user de répressions violentes. Dans ce cas le recours aux autorités européennes doit être rare.
5 – Nous ne sommes pas les juges des indigènes. Se mêler de leurs procès autrement qu'à titre de conseiller serait se créer beaucoup de difficultés et se faire des ennemis, d'autant plus facilement que souvent les inimitiés de familles sont au fond de toutes les disputes. La plupart du temps il sera plus prudent de laisser les indigènes arranger entrer eux leur différends.
6 – Nous ne sommes pas les vengeurs de nos chrétiens. Prenons garde de les croire innocents sans aucun examen. Souvent ils auront leur tort, et pour apprécier leur conduite on doit prendre comme règle les us et coutumes du pays, quand elles n'ont rien de contraire à la loi naturelle et à la loi divine. Il faut écouter les chrétiens, les encourager s'ils sont dans leur droit. Pour leur faire rendre justice user de son influence morale. Mais petit à petit leur faire comprendre qu'ils doivent eux-mêmes arranger leurs affaires sans recourir sans cesse à la mission.
7 – **Ce n'est pas non plus aux missionnaires à redresser « manu militari » les torts et les injustices qui se commettent un peu partout. Quand même il y aurait aux environs de la mission un marché d'esclaves, ils ne devraient pas partir en expédition pour faire cesser ce scandale. Le Fondateur en 1888, époque de sa campagne antiesclavagiste écrivait à Mgr. Livinhac : « vous pouvez et devez dire que vous êtes seulement des hommes de paix et de prière. » Les indigènes ne doivent pas venir à nous parce qu'ils nous craignent ou nous supposent puissants, un tel motif qui apparaîtra bientôt sans fondement ne saurait être une base solide pour édifier l'édifice du christianisme.**
8 – Il faudrait me semble-t-il se tenir en dehors de toutes les questions de politique locale. Qu'on laisse les Batutsi lever l'impôt sans se mêler de cette question. Que ces chefs soient traités avec bonté. De grâce ne leur infligeons jamais ces humiliations qui n'aboutissent à rien sinon à les aigrir contre nous. Qu'on engage les chrétiens à payer l'impôt selon les usages du pays.
9 – **Dans un pays d'ivrognerie, de vendetta, d'anarchie comme le Mulera, très souvent il y aura des rixes dont seront victimes les hommes de la mission. Dans ce cas on doit évidemment empêcher les malfaiteurs de nuire, mais puisque le missionnaires connaissent le caractère de leurs gens qui se livrent à toutes sortes d'excès, qu'ils prennent toute les précautions pour les prévenir.**
10 – Les missionnaires devraient réprimer très sévèrement l'abus de réquisitionner en leur nom. Que ceux qui à un titre quelconque se disent leurs hommes ne se permettent pas toutes sortes de vexation à l'endroit des autres indigènes.

11 Les missionnaires devront bientôt construire une plus grande église ; qu'ils préparent petit à petit les matériaux nécessaires pour éviter au moment de la construction les levées en masse. Quand il s'agira d'amener à la mission les arbres achetés qu'un missionnaire aille sur les lieux, afin d'éviter les excès, les réquisitions et autres injustices commises en votre nom. Coûte que coûte les corvées doivent être abolies dans nos stations, mieux vaut cent fois dépenser davantage. En général nos stations ne sont pas un bienfait d'ordre matériel et c'est un malheur.

II. Vie commune

N'omettez jamais les exercices de règle. Vous y êtes fidèles, je vous rends ce témoignage, mes bien chers confrères, mais en d'autre temps sous prétexte de travail on a admis souvent tel ou tel exercice ; surtout l'examen particulier.

Désormais vous ferez la lecture spirituelle à l'Eglise ; cet exercice aura de la sorte davantage le caractère religieux qu'il doit avoir.

Parmi les points d'ordre et de discipline, je vous recommande de veiller tout particulièrement au silence.

N'allez pas dans les chambres des confrères vous informer de ce qu'ils font ou de ce qu'ils disent, ou de ce qu'on leur dit. Que chacun s'occupe de l'œuvre qui lui est confiée. Evitez les conversations inutiles avec les indigènes. Certaines causeries n'ont d'autre résultat que de faire perdre le temps.

Evitez également ces autres conversations inutiles lorsque vous vous rencontrez en allant et venant. Nos missions doivent être des maisons de recueillement. Prenez chaque jour pour l'étude le temps qui a été fixé. Je constate qu'un grand nombre de missionnaires éprouvent beaucoup de difficultés à consacrer quelques moments à l'étude et cela uniquement par manque de goût. Il serait très bien de lire au réfectoire le jour de la retraite du mois pour se rappeler que ce jour est un jour de recueillement. Dès que vous pourrez réaliser le vœu exprimé à Rubia que tous les domestiques soient établis dans les bananeraies. N'ayez pas à côté de vous une sorte d'internat qui n'est le plus souvent qu'une école de corruption.

III. Vie matérielle

1. – Comme le demandent les chapitres de 1900 et 1906, précisez en conseil tous les mois ou tous les trois mois ce que vous emploierez pour les dépenses extraordinaires, constructions etc., et pour les dépenses ordinaires. Dans celles-ci indiquez encore ce qui sert pour l'entretien des missionnaires et pour les œuvres.

2. – Il me semble que tout le monde s'occupe plus ou moins de l'économat à un titre ou à un autre. Il serait plus conforme aux constitutions que le même fût chargé de tout le matériel. Mais peut-être y aurait-il des inconvénients dont je ne puis me rendre compte, aussi je vous laisse libre de modifier le statu quo ou de le conserver.

En tout cas je voudrais :

a) qu'on contrôle les achats faits par le nyamapara, il suffirait d'un moment.

b) Que tout le matériel fût confié à l'un ou à l'autre des missionnaires, que certains objets ne soient pas pour ainsi dire en dehors de toute surveillance.

c) Il me semble toujours que les vols de vivres sont très [fréquents ?] dans votre cour de la cuisine. Puisque votre pays est un pays de voleurs, il faudrait me semble-t-il que vos provisions fussent dans un lieu plus sûr.

3. – Prenez grand soin des instruments de menuiserie, il faudrait les placer en ordre dans un endroit spécial, les graisser pour éviter la rouille et prendre toutes précautions pour éviter les détériorations.

4. – **Il faut à tout prix interdire à tout indigène l'entrée du petit réduit où sont les cartouches, il faudrait compter ces cartouches et tenir bien propres les fusils qui sont à la station. Il m'a semblé qu'on n'était pas assez prudent avec ces armes. On ne doit pas par exemple confier à n'importe quel indigène un fusil ou un révolver chargé.**

5. – A cause des multiples échanges, il vous est difficile de noter toutes les recettes, cependant il faut arriver à une comptabilité plus exacte, surtout il faut noter les recettes diverses. Dans ce but, sur tous les projets de budget mentionner :

a) ce qui reste au magasin ;

b) les dons en nature et en argent reçus des Européens ;

c) l'état des troupeaux, de vaches, de chèvres, de moutons ;

d) fixer un prix moyen pour les différents objets échangés du pays : vaches, chèvres etc., … Il est impossible de déterminer ce prix pour tout le Rwanda, mais dans chaque poste on peut connaître la valeur approximative de ces objets et se servir de ce prix pour indiquer les recettes et les dépenses.

6. – **Punissez sévèrement les chefs auxquels vous auriez confié les vaches et qui en votre nom commettraient des injustices, punissez les comme vous pouvez les punir en les leur enlevant.**

7. – Mais en même temps surveillez comme vous le faites vos deux troupeaux de vaches, de chèvres et de moutons puisque ces troupeaux peuvent devenir une source de revenus.

8. – Je vous recommande la bonne tenue et la propreté des chambres particulières.

9. – Ne faites que les travaux matériels indispensables, réservez les autres jusqu'au moment où l'on pourra vous donner un Frère.

IV. L'apostolat

1. – Essayez de toute manière de faire disparaître ces motifs de crainte que vous amènent souvent les catéchumènes. Soyez pleins de bonté pour eux, sortez souvent pour voir les païens, entrer en relation avec eux et inspirer leur la confiance.

Inspirer la confiance c'est convertir à moitié. Aux indigènes nous devons apparaître uniquement comme des hommes de prière, de paix qui ne cherchent que le bien des âmes. Peut-être nos pauvres Noirs ont-ils des idées et des sentiments trop bas pour comprendre ce but de notre apostolat, et n'avoir pas des motifs d'ordre naturel quand ils viennent à nous. Mais du moins par notre conduite, par nos paroles et surtout les moyens surnaturels de conversion, la prière, la mortification, le bon exemple, la charité. Toutes les indus-

tries humaines ne serviront à rien sans ces moyens surnaturels. Employons aussi les moyens naturels légitimes, mais ceux qui font naître la confiance, l'amour et non ceux qui provoquent et entretiennent la crainte. Le « compelle intrare »[435] ne doit pas s'entendre autrement.

2. – Vous avez fixé une heure pour entendre les confessions. C'était nécessaire. Soyez fidèles d'une part à vous rendre au Saint Tribunal à l'heure indiquée ; d'autre part sans nécessité n'y allez pas à d'autres moments. Vous devez habituer vos chrétiens à se préparer un peu pour recevoir les Sacrements. De plus tout en étant très exacts pour les confessions il ne faut pas négliger les autres devoirs d'état. Souvenez-vous toujours que le ministère des confessions est le plus important de tous, qu'il faut tout laisser pour ce ministère.

3. – Ne recevez pas les femmes dans les chambres sous aucun prétexte. Dans vos relations avec elles, évitez tout ce qui pourrait être mal interprété et scandaleux. Vous savez que les indigènes sont très soupçonneux.

4. – Veillez sur l'œuvre de l'Ecole, tâchez d'y attirer les enfants chrétiens, c'est l'unique moyen de les former puisque cette formation est totalement négligée dans la famille. Fournissez-leur le soir le travail manuel qui leur permettra de se procurer leurs étoffes. Insisitez auprès des parents chrétiens pourqu'ils laissent leurs enfants fréquenter l'école. Mais faites-leur comprendre que votre but est tout d'abord d'apprendre à leurs enfants la religion et de faire leur éducation. Mais n'imposez pas, ne réquisitionnez pas, je voudrais que certains travaux fussent réservés aux enfants de l'école. J'insiste sur ce point car je ne vois pas comment vous arriverez autrement à former ces enfants baptisés avant l'usage de la raison.

Des catéchumènes au-dessous de 15 ans exigez la lecture pour le baptême. Bientôt vous aurez des livres en kinyarwanda. Or la lecture est un puissant moyen de conserver et de développer la foi.

5. – Tenez ferme à ne rien donner pour rien. Les cadeaux n'aboutissent à aucun résultat.

V. Charité fraternelle

Je remercie N.S. d'avoir conservé entre vous autres l'année dernière la plus cordiale charité. Mais puisque Rwaza n'a pas toujours joui de ce grand bienfait, laissez-moi vous dire un mot, mes bien chers confrères, pour vous supplier de faire tous les sacrifices afin de conserver entre vous cette charité, tant recommandée par le divin Maître à ses disciples.

Notre Vénéré Fondateur disait aux premiers missionnaires d'employer tout d'abord la prière dans l'œuvre de la conversion des âmes et il ajoutait :

« Après la prière ce qui agira le plus sur les Noirs c'est l'exemple et particulièrement l'exemple de la charité. Les Missionnaires rappelleront que c'est le signe spécial auquel les païens reconnaissaient la divinité de la mission des premiers apôtres : "Voyez comme ils s'aiment". Je le recommande par les entrailles de la miséricorde de N.S.J.C. à tous mes enfants et si je pouvais le faire, je me mettrais à genoux devant chacun d'eux en particulier pour lui adresser cette prière de conserver entre eux intérieurement et extérieure-

[435] « Forcez-les d'entrer ». Paroles tirées de la parabole du festin et des invités qui refusent : « Le maître lui dit : Allez dans les chemins et le long des haies, et ***forcez les gens d'entrer,*** afin que ma maison soit remplie ; car je vous déclare que nul de ceux que j'avais invités ne sera de mon festin ».

ment la charité fraternelle. Ils feraient un mal horrible et empêcheraient certainement la conversion des infidèles si on les voyait brouillés ou divisés entre eux et si à plus forte raison on les entendait se disputer les uns avec les autres ».

Une des causes qui amènent souvent des discussions et des manquements à la charité, c'est la manière de comprendre les instructions données, soit pour faire la mission soit pour la vie de communauté. Cette divergence d'idées se comprend. Un texte n'est jamais assez clair pour couper court aux diverses interprétations. Dans ce cas le seul moyen de garder l'entente, c'est d'exposer loyalement aux supérieurs majeurs les diverses manières d'entendre leurs instructions. Je dis loyalement c.-à.-d. pas en cachette et à l'issu des autres confrères, c.-à.-d. encore en faisant connaître bien clairement les raisons qui sont pour ou contre. Sans cet exposé loyal le supérieur ne peut juger en connaissance de cause. En attendant la solution, on se soumet à la manière de voir du supérieur local

VI. Relations avec les Européens[436]

Vous êtes exposés à de nombreuses visites d'Européens. Prenez garde à deux choses :

1) de manquer à la discrétion.
2) de leur faire croire que nous sommes riches et que notre nourriture de chaque jour a quelque chose de luxueux.

Voici quelques règles :

1) à moins qu'il ne s'agisse de Mr le Résident, un Père seul ira recevoir les Européens, soit le Supérieur soit un autre Père s'il faut parler en allemand. Les autres missionnaires les salueront à leur arrivée.
2) On servira le repas dans une salle à part. Tout doit être bien propre.
3) On ne doit servir qu'une sorte de vin, du vin rouge autant que possible et à un seul repas.
4) Durant la journée un Père seul tiendra compagnie à ces Visiteurs, autant que ce sera nécessaire.

Si les Européens doivent rester plusieurs jours à la station, qu'on prenne garde de ne pas négliger les exercices de piété et les devoirs d'état. Il faut très rarement consentir à des promenades faites avec eux. On leur donne des guides, des renseignements. Cependant on doit éviter de réquisitionner pour eux porteurs et vivres. Il va sans dire qu'on doit leur rendre tous les petits services qu'on peut leur rendre.

VII. Diaire et cahiers de conseil

Dans le diaire contentez-vous de mentionner les faits sans donner d'appréciation de ces faits, on ne sait entre les mains de qui peuvent tomber ces cahiers.

Dans les conseils passez en revue vos chrétiens au moins trois fois par an, pour vous instruire mutuellement de leur conduite. Consultez-vous sur la manière de diriger les diverses œuvres. Notez les décisions prises et les raisons. A la séance suivante lisez le procès-verbal.

---

[436] En marge : « je laisse au supérieur le soin d'appliquer prudemment ces règles en temps opportun ».

Que votre chère chrétienté de Rwaza se développe. C'est votre vœu, c'est le vœu de vos Supérieurs, c'est surtout le vœu de Notre Seigneur et de Marie votre céleste protectrice.

Vous vous donnerez mes bien chers confrères, comme par le passé. Vous vous souviendrez toujours que la sainteté de l'apôtre est la condition du succès de son apostolat, et vous emploierez avant tout dans cette œuvre toute surnaturelle de la conversion des âmes, les moyens surnaturels comme le divin Maître le recommandait à ses apôtres : ***« Sicut palmes non potest ferre fructum nisi manserit in vite, si nec vos nisi in me manseritis »*** (Jean XV 4)[437].

Cette carte de visite sera lue en lecture spirituelle tous les trois mois.

Ruasa, le 1er Janvier 1908

J. Malet

DEUX BANYARWANDA AVEC LEUR CARTE D'IDENTITE

[437] « Demeurez en moi, et je demeurerai en vous. Comme le sarment ne peut de lui-même porter du fruit, s'il ne demeure attaché au cep, ainsi vous ne le pouvez non plus, si vous ne demeurez en moi ».

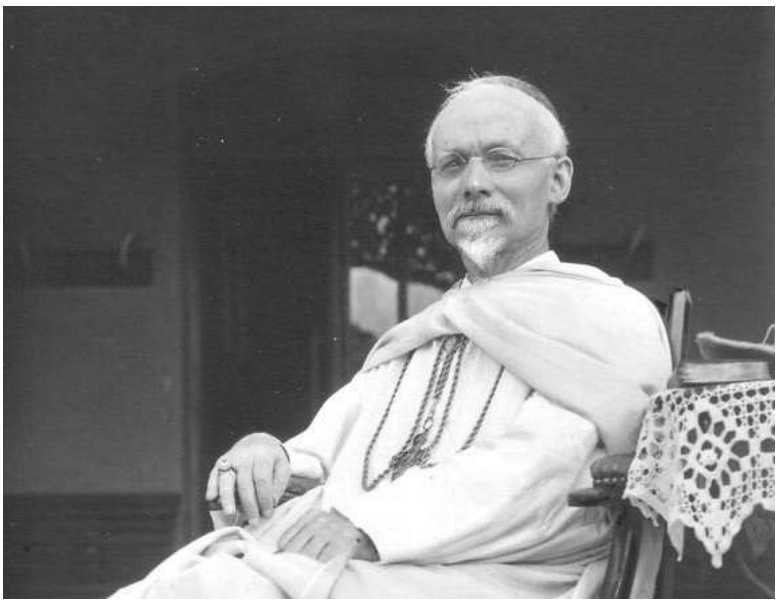

MGR STREICHER (1863-1952)

**MGR GERBOIN (1847-1912) ENTROURE
DE SES CONFRERES ET DES MILITAIRES ALLEMANDS**

2

DIRECTOIRE POUR LE CATECHUMENAT DE 1908 A L'USAGE DES MISSIONNAIRES DU NYANZA MERIDIONAL PAR MGR HIRTH[438]

CATECHUMENAT QUELQUES PRINCIPES GENERAUX

Il faut être bien convaincu que l'œuvre de conversion est de tout point une œuvre surnaturelle ; elle doit donc l'être aussi quant aux moyens employés pour procurer ces conversions.

Ces moyens sont indiqués aux missionnaires, d'une manière générale, dans l'enseignement que nous donne l'Eglise surtout par l'organe de la S.C. de la Propagande. Ils sont précisés davantage aux membres de la Société par nos Constituions, les Instructions du Cardinal Fondateur et de nos Supérieurs.

Dans l'œuvre des conversions on ne peut guère réussir qu'autant qu'on aime les âmes d'une charité sincère en Notre Seigneur ; il faut donc s'appliquer sans cesse à se faire pratiquement tout à tous.

Comme c'est en même temps une vraie éducation et formation des âmes qu'il faut entreprendre, il sera bon aussi de se bien pénétrer de son rôle d'éducateur, d'étudier et puis d'appliquer avec patience les vrais principes d'une éducation bien chrétienne.

ART. I. – OBSERVATIONS SUR LE CATECHUMENAT EN GENERAL

1. – Recrutement.

Les stations du Vicariat se trouvant toutes placées au centre de populations assez denses, on devra chercher tout d'abord les jeunes gens, qui offrent plus de garanties de persévérance, et non pas les enfants, quoique le ministère soit auprès d'eux plus facile et plus attrayant, ni les gens de l'âge mûr, qui demandent beaucoup plus de travail, et n'arrivent malgré tout qu'à une instruction assez médiocre.

Ce sont les jeunes gens qui ne sont pas tout à fait arrivés encore à ce qu'on appelle proprement l'âge d'hommes, qui pourront aussi le mieux aider le missionnaire à propager la religion.

Dès le début, il faut prendre de préférence des ***jeunes gens*** déjà mariés, mais gardant à peu près toute leur liberté pour venir souvent à la mission,

---

[438] Mgr Hirth, Directoire pour le catechumenat à l'usage des missionnaires du Nyanza Méridional (*1ère édition)*, Maison-Carrée, Alger, A.G.M.Afr., (le manuscrit de 1908), 46 pp., N° P. 184/1 et P. 183/1.

dont ils deviennent, autant que possible, les premiers ouvriers pour tout le matériel. Il faut avoir soin d'établir de suite les meilleures relations avec les chefs ; leurs sujets en seront d'autant plus libres pour fréquenter la mission.

On s'attache à prendre tout d'abord les gens les plus rapprochés de la mission, et on ne s'étendra que progressivement. A moins de raisons toutes particulières qu'on devrait exposer, on ne commencera pas à placer simultanément sur plusieurs points éloignés de la station, des auxiliaires chargés de recruter des catéchumènes.

2. – Par qui se fait le recrutement ?

Le recrutement dans les premiers temps d'une fondation se fait directement par le missionnaire, puis, sitôt que possible, par des aides indigènes formés sur place, mais non rétribués d'une manière fixe, c'est-à-dire, non pris à gages fixes comme des domestiques.

Il est trop difficile et trop coûteux de trouver pour le moment des aides de ce genre dans toutes les missions ; puis ceux-ci jusqu'à présent nous ont rendu partout d'assez mauvais services. On se demande même si, en certains endroits, ces aides n'ont pas arrêté beaucoup plus l'œuvre qu'ils ne l'ont avancée.

Dans une station en fondation, il faut d'abord ouvrir la porte à tous. Peu à peu on distingue les gens qui se laissent travailler par la grâce ; on devra continuer à les seconder et à les instruire à chaque occasion. Vers la fin de la première année, on ne doit pouvoir organiser un catéchisme pour une deuxième série ; puis bientôt après, on prend une troisième série…

Dans toute mission, les premiers peuvent et doivent, à cause du temps dont dispose le missionnaire, recevoir une instruction et une formation beaucoup plus soignées que ceux qui les suivront après plusieurs années.

Au début, les missionnaires feront beaucoup de sorties, mais toujours dans les villages les plus rapprochés ; il a peu de profit à courir de suite au loin.

3. – Prosélytisme à créer.

Mais si les premières recrues sont faites directement par le missionnaire, le recrutement pour être fécond devra se continuer et se propager surtout par les indigènes eux-mêmes, et cela le plus tôt possible. Dans les stations qui ont déjà eu leurs premiers baptêmes, cette manière de trouver des catéchumènes paraît la plus pratique.

La grande règle qu'il faut donc inculquer dès les premiers jours, c'est que tout catéchumène, dès qu'il a un commencement de foi, doit se regarder comme obligé de communiquer lui-même cette foi à tous ceux qu'il peut atteindre, et son action doit se développer à mesure qu'il avance dans la foi.

Ce point est capital.

Il ne faut pas s'attendre surtout à trouver le prosélytisme inné chez les indigènes ; mais on peut et on doit le faire naître au plus tôt. Cela demande une application constante, car la chose paraît d'abord entièrement nouvelle à nos gens ; et puis il y a beaucoup d'empêchements à l'exercice de ce prosélytisme : la timidité, la paresse, le manque d'aptitudes et de savoir-faire. Trop souvent, le missionnaire même n'a pas un savoir-faire suffisant, aussi longtemps qu'il n'a pu acquérir une certaine expérience.

Il faut aussi chez le missionnaire, outre une grande confiance en cette méthode, un zèle judicieux.

Qu'on se garde bien de créer un prosélytisme factice, de ne suggérer que des motifs ***humains*** pour attirer à la religion. Il s'agit de faire bien comprendre le sens de la parole de l'Apôtre : ***Est autem quaestus magnus pietas cum sufficientia***[439]. Maintenant surtout que les Européens et les commerçants de tous les pays viennent créer autour de nous un nouvel ordre de choses, le missionnaire devra veiller à ce que son œuvre ne soit pas assimilée à celles des autres étrangers ; il devra s'appliquer à donner une idée ***juste*** du rôle de la vraie religion.

Dans les admissions au baptême, on tiendra compte de la manière dont chaque catéchumène remplit ce devoir du prosélytisme.

Pratiquement, pour arriver à faire exercer ce prosélytisme, il faut souvent descendre en particulier, avec chaque individu que l'on veut former, dans les plus petits détails, après que l'on s'est bien rendu compte des circonstances qui peuvent l'empêcher de réussir. Il faut lui faire expliquer assez souvent de la manière dont il s'y prend avec chaque catégorie d'individus, et prendre à ce sujet des notes précises afin de pouvoir porter à ce travail assez d'esprit de suite. Très souvent il arrive que ceux qui essaient de gagner quelque nouvelle recrue rendent compte d'une manière beaucoup trop vague et trop générale de leur prétendu travail ; il s'ensuit que, même après deux ou trois années, il n'y a encore aucun résultat

Cet enseignement mutuel doit être introduit dès les premiers temps d'une fondation. Quand on a laissé prendre aux chrétiens des habitudes d'indifférence et d'insouciance à l'égard du salut de leurs propres parents et de leurs amis, il devient bien difficile de changer ensuite, et là où les gens n'ont pas compris ce devoir, on avance lentement et bien difficilement.

ART. II. – POSTULAT

1. – Méthode de l'initiation à la foi.

Il est admis que notre catéchuménat de quatre ans se divise en postulat et catéchuménat proprement dit.

A part les toutes premières années d'une fondation, les gens, pendant leur postulat, ne peuvent guère être initiés aux éléments de la doctrine qu'entre eux, à la maison.

Là où c'est la coutume, on pourrait les laisser assister le dimanche au catéchisme des catéchumènes ; il vaudrait mieux cependant, pour bien des raisons, que cela ne fût pas, et s'il faut une réunion aux commençants, qu'elle soit distincte.

Nous ne pouvons guère empêcher nos gens de commencer leur enseignement par le texte même des prières, alors surtout que celles-ci commencent à être récitées dans les familles. Ce n'est nullement logique pour de grandes personnes qui devraient être gagnées par la réflexion aidée de la grâce, et cette méthode convient plutôt aux enfants ; mais pour avoir quelque succès pratique, il semble qu'il faille pour le moment tolérer cet usage et le laisser se propager.

L'indigène qui veut en initier un autre à la religion doit chercher à lui expliquer les paroles des prières, et il faudra l'exercer pratiquement à le faire.

---

[439] « La piété avec contentement est un grand avantage ».

Toutes les vérités élémentaires de la religion se retrouvent sous ces textes. Il y a, au reste, une importance capitale à bien faire comprendre ces prières qui doivent jouer un si grand rôle dans la vie chrétienne de nos pauvres néophytes ; souvent, ils n'auront guère d'autre aliment que celui-là pour se soutenir dans leur foi.

2. – Motifs qui amènent au catéchuménat (Postulat).

Dès qu'un adepte montre quelque désir de se faire instruire, il commence à être catéchumène, quoique dans ce désir on ne trouve encore presque rien de surnaturel. Quand Dieu n'envoie pas des grâces toutes spéciales, les gens sont attirés d'abord par toutes sortes de motifs naturels : désirs de gains matériels ou d'avantages temporels, désirs de protection dans les moments d'ennui, désirs de privilèges de toute sorte, simple entraînement ou engouement pour un nouvel ordre de choses… Quelquefois les motifs sont moins avouables encore[440].

Tous les motifs sont bons à Dieu pour entrer dans les âmes, quand il y a suffisamment de sincérité dans la volonté ; du reste c'est au missionnaire à se rendre compte de leur valeur, à les épurer, ou faire épurer par des auxiliaires bien choisis parmi les chrétiens.

3. – Défauts à éviter dans le recrutement.

Pour attirer les catéchumènes, on doit éviter tout ce qui sent la réquisition. Dans aucune de nos stations nous ne devons essayer de nous poser en seigneurs temporels. Les païens qui n'ont pas encore la foi, même en germe, ne doivent pas être convoqués à la mission en bloc ou par villages ; mais on fera son possible auprès de chaque individu pour le faire venir spontanément et librement, là où les catéchismes ont été institués.

Ce ne sont pas les chefs païens qui doivent nous amener ou nous envoyer leurs gens ; renonçons à cet idéal irréalisable dans les circonstances où nous nous trouvons. D'ailleurs, beaucoup trop de petite politique se mêle à une pareille manière de faire.

4. – Réunions à faire éviter.

On sera très réservé pour permettre dans les villages des réunions de catéchumènes sous un quasi-catéchiste, surtout lorsque ces réunions seraient un peu nombreuses. C'est partout contre les mœurs du pays ; les indigènes y voient une attaque directe de l'autorité, et les chefs s'en offusquent. Dans plusieurs endroits, ces réunions doivent même être interdites formellement.

5. – Formation et surveillance des catéchumènes (Postulants).

Il faut veiller beaucoup à ce que les catéchumènes, et surtout les *prétendus* catéchumènes, ne s'affranchissent pas de l'obéissance légitime aux chefs. Souvent on les connaîtra par là.

Ceux qui se disent « priants » doivent aussi éviter de se poser trop tôt en parti affectant de s'isoler et de se séparer extérieurement du reste des païens.

Les jeunes gens surtout, comprenant mal parfois certaines paroles du missionnaire, ont la tendance de se moquer des païens et de leurs superstí-

[440] Les catéchumènes aiment surtout à nous apporter des procès à trancher ; on leur donnera des conseils pour arranger à l'amiable avec la partie adverse, spécialement lorsqu'ils veulent plaider contre leurs chefs.

tions et celle de vouloir arrêter par la violence les pratiques superstitieuses. Rien n'est plus contraire à l'esprit évangélique, et même à la simple prudence humaine. On doit apprendre aux chrétiens à témoigner aux païens une grande pitié et une grande charité, pour les attirer ainsi à la force de bonté et de patience. Le contraire arrive à créer beaucoup trop tôt, parmi les païens, un parti qui devient bien vite militant, et qui, en s'acharnant contre les chrétiens, arrête beaucoup de conversions, d'autant plus que les chefs, qui tous restent païens à cause de leur polygamie, lui prêtent presque toujours l'appui de toute leur puissance, et trouvent encore le moyen d'avoir pour eux les autorités même de la colonie.

Là où on le peut, il importe beaucoup de voir de temps en temps les postulants dont la bonne volonté se manifeste davantage ; on les voit, soit par groupes, soit surtout en particulier avec leur quasi-catéchiste.

On les inscrit sur un petit registre, sous le nom de celui qui les amène, et on dirige leur formation en graduant avec intelligence l'enseignement qu'on leur fait donner. Pour ne pas rester dans le vague et n'avancer que trop lentement, - facilement on arrive à trop compter les uns sur les autres pour ce travail – un des missionnaires pourra être chargé spécialement de ce recrutement, surtout là où le supérieur lui-même ne peut assez s'en occuper.

On peut aussi se partager les différents villages, s'il y a lieu.

Pendant les deux premières années, le catéchumène n'est qu'en ébauche ; on ne voit pas qu'il soit possible d'établir pour ces postulants des catéchismes réguliers à la mission, si ce n'est pendant les premières années d'une fondation.

Dans une mission complètement organisée et qui entretient de vrais catéchistes, ceux-ci feront bien de voir régulièrement leurs recrues pendant le postulat ou même de les réunir par groupes, si les missionnaires le jugent à propos.

6. – Admission au catéchuménat proprement dit.

Avant d'admettre au vrai catéchuménat, il faut faire subir, en séance privée, un examen très sommaire sur la science acquise, et constater suffisamment qu'aucun obstacle n'empêchera le baptême après les deux ans qui restent à faire.

Comme science, on exige que les prières du matin et du soir soient sues et comprises, et que l'aspirant puisse répondre suffisamment à des questions équivalentes au deuxième petit catéchisme du Père Pacifique ou aux dix-sept premières questions du « Précis du **P. Michel** [1855-1926]».

Pour le reste on demande : de désirer ***sincèrement*** le baptême, quoique ce désir soit assez faible encore ; – de ne pas rester simultanément avec plusieurs femmes ; – d'être soumis aux chefs et aux lois légitimes du pays ; – d'avoir un vrai désir de pratiquer les commandements ; – de ne pas être actuellement un sujet de scandale ; de ne plus fumer le chanvre ; – de n'avoir pas de motif humain trop prédominant de demander le baptême…

On n'a pu trouver encore de signe spécial extérieur à donner à ceux qui passent au catéchuménat proprement dit. On se contente de les porter sur le registre, et on leur promet le baptême après leur temps de formation, s'ils sont dociles. Il n'est pas à propos de spécifier qu'il y a au moins deux ans encore avant le baptême.

7. – Registre des catéchumènes.

Le registre des catéchumènes est bien nécessaire ; c'est d'après ce registre que le Conseil de la maison décidera plus tard l'admission aux catéchismes de semaine des six derniers mois. Là surtout où les catéchumènes sont un peu nombreux, il ne peut y avoir d'ordre dans les admissions au baptême si le registre n'est pas régulièrement tenu à jour.

Ce cahier est confié à un des missionnaires qui pourra être spécialement chargé du recrutement et de la formation des catéchumènes. Pour les observations, il est tenu à jour par lui au moyen surtout des catéchistes ou quasi-catéchistes qu'il voit de temps en temps. Les visites des missionnaires dans les villages ont pour but aussi de contrôler la formation des catéchumènes et les renseignements des gens faisant fonction de catéchistes.

Quoique le registre renferme la colonne « Date du commencement du postulat », il semble plus pratique, pour n'avoir pas trop de noms inutiles, de n'inscrire les gens au moment où ils passent du postulat au catéchuménat.

On peut suivre le formulaire suivant pour ce registre :

N° D'ORDRE	DATE D'ENTREE AU POSTULAT	DATE D'ENTREE AU CATECHUMENAT	NOM	PERE TUTEUR	DOMICILE	AGE	SEXE	CATHECHISTE	DATE DE LA MEDAILLLE

Cela tient sur une page ; celle d'en face pourra être réservée tout entière aux observations, c'est-à-dire spécialement aux obstacles survenus au baptême ; on les marquera à mesure qu'on les découvre ou au moins à époques fixes. Il est nécessaire d'indiquer par un mot, avec date à l'appui, le motif qui fait ajourner les catéchumènes.

ART. III. – CATECHUMENAT – 3e ET 4e ANNEE

C'est le moment de se rappeler plus souvent encore que ce n'est pas seulement à la lettre de la règle des quatre ans qu'il faut s'attacher, mais à l'esprit de cette règle. La troisième et la quatrième année sont destinées, bien plus que les précédentes, à ***l'épreuve*** et à ***la formation***.

1. – Fréquentation régulière de la mission.

En règle générale, les inscrits qui habitent dans un rayon de huit kilomètres sont tenus, pendant ces deux ans, de venir régulièrement à la mission. Les circonstances peuvent seules aider à préciser en chaque endroit ce que l'on peut faire. On vise à obtenir le plus possible, selon le temps que savent se créer les missionnaires, et aussi selon l'esprit de suite et le degré de fermeté qu'ils sauront y mettre.

2. – Catéchisme de « la foule », le dimanche.

A moins qu'on ne constate un souffle de grâce, dépassant bien la mesure ordinaire, on s'en tiendra à la maxime : qu'il n'y a que fort peu d'utilité à provoquer, le dimanche, des réunions de plusieurs centaines de ces catéchumènes. Il n'est pas possible d'intruire avec profit de pareilles réunions, et puis ordinairement les chefs du pays en prennent volontiers ombrage. Il ar-

rive de plus que beaucoup de ces gens, qui ne peuvent jamais avancer au baptême, se découragent et répandent un certain mauvais esprit qui empêche bien des conversions.

3. – Catéchisme des ajournés.

Dans chaque station, il devrait se former peu à peu un catéchisme de postulants d'un caractère spécial, c'est-à-dire, d'adultes d'une certaine bonne volonté que des circonstances particulièrement difficiles, et la polygamie surtout, empêchent de recevoir le baptême après leurs quatre années. Ce sont souvent des gens assez respectables, des chefs même, dont l'instruction est déjà avancée, et qu'à tous les points de vue la mission a intérêt à gagner. Il faudrait les réunir de préférence le dimanche, matin ou soir, dès qu'ils sont assez nombreux, dans un local bien tenu, évitant de les mêler surtout aux enfants. On leur ferait une instruction bien appropriée à leur état : on leur rappellerait discrètement leurs devoirs, la manière de se sauver eux-mêmes et de procurer la conversion des autres. On leur enseignerait aussi quelques exercices de piété, comme de faire peut-être chez eux la prière du matin et du soir ; on leur ferait même réciter à chaque réunion certaine prière spéciale…

4. – Catéchisme de 3e année.

Dans toutes les stations, il est établi un catéchisme régulier que les catéchumènes s'engagent à fréquenter dès leur admission au catéchuménat proprement dit. La durée normale de ce catéchisme est d'une année. Selon les circonstances, on exige une ou deux, ou même trois assistances chaque semaine. Là où la chose n'est pas possible, on devra cependant arriver à un minimum d'une présence tous les quinze jours. Chaque catéchumène doit s'en tenir à ce qui lui est fixé sous ce rapport.

5. – Catéchisme des médailles – 4e année.

C'est pendant la troisième année que les catéchumènes sont censés apprendre la lettre du catéchisme des « Commençants », s'ils ne l'ont déjà fait auparavant. Ils se la font enseigner par les chrétiens ; on suppose qu'ils y mettent environ une année. La médaille est alors donnée, et les médailles forment ensuite un cours à part pour le catéchisme, autant du moins que cela est possible. Ils sont réunis plus souvent chaque semaine, comme il convient à mesure qu'ils approchent du baptême. La durée normale de ce catéchisme est de six mois.

6. – Présences exigées à ces deux catéchismes.

On exerce un contrôle sur la présence à ces deux derniers catéchismes, mais sans les rendre absolument obligatoires, comme on le fait pour ceux des six derniers mois de la quatrième année ; il faut savoir tenir compte des difficultés de chacun. Le plus grand nombre de nos gens n'ont pas la liberté suffisante pour y venir, à cause de l'impôt, des corvées, etc.…

En somme, les catéchismes des dix-huit premiers mois du catéchuménat proprement dit, servent à constater et à éprouver la bonne volonté de chacun, plutôt qu'à augmenter beaucoup l'instruction.

Ces catéchismes se font sur semaine plutôt que le dimanche ; on les subdivise en plusieurs catégories selon le temps dont disposent les missionnaires. En certains endroits, on les fait de préférence le soir.

7. – Matière de l'enseignement.

La matière de l'enseignement pendant ces deux ans, sauf les trois derniers mois, se trouve résumée tout entière dans le petit catéchisme que nous appelons des « Commençants ». On fera bien de voir à temps et plusieurs fois tout le chapitre de la grâce et de la prière, ainsi que les sacrements en général, de manière à réserver surtout les trois mois de la fin pour l'étude des six derniers sacrements et des commandements de l'Eglise.

Il n'est pas possible de préciser ici d'une manière absolue la matière à traiter dans chaque cours des catéchismes de troisième et quatrième années, sauf pour les trois derniers mois ; cela dépend du nombre de cours et de sections que le plus ou moins de missionnaires permettent d'établir dans chaque mission, et c'est au supérieur du poste à en préciser la matière.

A ces instructions de troisième et de quatrième année s'applique plus spécialement ce que dit le P. Desurmont : « On doit, quand on évangélise les païens, viser premièrement à la foi avec un commencement de purification du cœur » (II. 461). Dès lors, il faut inculquer souvent le grand précepte de la prière. Les païens adultes étant presque tous habitués à recourir fréquemment à leurs divinités, on ne laissera pas tomber cette habitude, mais on la transformera de bonne heure, en les excitant à s'adresser dorénavant en toute occasion au vrai Dieu, aux Saints Anges, etc.

Il faut que le quasi-catéchiste continue pendant tout ce temps à former de son côté chacune de ses recrues ; c'est lui qui leur apprend la lettre du catéchisme, et continue à leur donner des explications sur le texte.

8. – Catéchumènes éloignés de la station.

Les hommes éloignés de plus de huit kilomètres et les femmes éloignées de plus de six kilomètres, ne peuvent venir régulièrement aux catéchismes de troisième année et des médaillés ; on fera en sorte qu'ils y viennent de temps en temps, et de préférence avec leurs catéchistes. Pour qu'on puisse admettre au baptême des gens aussi éloignés de la station, il faut que celle-ci ait assez d'existence pour avoir pu former des catéchistes sérieux, adultes et relativement anciens dans la foi. Ce seront eux alors qui devront jusqu'à un certain point, faire auprès de leurs catéchumènes tout le travail que feraient les missionnaires auprès d'eux. On aura soin de les bien guider et de bien préciser et contrôler leur travail.

En attendant un plus grand développement de la mission, on ne baptisera pas des gens qui ne peuvent être admis à fréquenter, pendant les six mois consécutifs, les deux catéchismes préparatoires au baptême. Si les catéchumènes ne peuvent eux-mêmes trouver pour ce temps un gîte assez rapproché de la mission, celle-ci devra plutôt les aider.

9. – Médaille.

La médaille est imposée par le missionnaire spécialement chargé du catéchuménat ; elle est accordée seulement lorsque la lettre est parfaitement sue par tous ceux du moins qui sont assez bien doués pour la retenir. On ne donne que la médaille de l'Immaculée Conception et elle est donnée gratis. On marque la date de la réception dans le registre des catéchumènes.

Autant que possible, il ne faudrait donner la médaille qu'à ceux qui semblent pouvoir être baptisés après le temps ordinaire de l'épreuve. Il ne paraît pas avantageux pour le bon développement de la chrétienté, de donner trop vite la médaille à un nombre considérable de gens, que l'on prévoit ne pou-

voir ensuite être admis au baptême après le temps requis ; il vaut mieux ne la donner qu'à ceux auxquels on peut réellement continuer des soins et on peut assurer le progrès dans l'instruction, soit à la station par le missionnaire même, soit plus loin et en dehors par des néophytes zélés.

Donner la médaille à une masse de plusieurs centaines ou de plusieurs milliers de Noirs que l'on ne peut même songer à baptiser tous dans les dix ans, et qu'on laisse végéter dans une demi-foi, c'est exposer ce signe religieux à être absolument déprécié et souvent profané, non seulement par ceux qui le portent, mais par les autres païens. D'ailleurs, ces gens qui portent la médaille et qui ne se disent souvent catéchumènes que pour la forme, finissent à tout le moins presque toujours par la rejeter. Ils croient qu'ils deviennent ainsi, comme ils sont disposés à le dire, « renégats de la religion ».

En tout cas, on a constaté partout que les plus difficiles à convertir sont ceux qui, dans les commencements d'une fondation, ont reçu trop tôt ce signe et l'ont ensuite rejeté.

Dans les premiers temps, il ne faut pas non plus se hâter de prodiguer la médaille aux enfants, même s'ils savent la lettre du catéchisme ; il y a des stations où les grandes personnes ne veulent faire aucun effort pour la mériter, parce qu'on leur a laissé croire faussement que c'était tout au plus un signe pour les petits enfants.

10. – Admissions aux catéchismes préparatoires au baptême.

Les admissions aux instructions des six derniers mois, se font tous les trois mois et après un examen public sur la lettre du catéchisme et sur les prières, ainsi que sur les explications déjà reçues. Les gens attachent une grande importance à cet examen et y apportent un enthousiasme qu'il faut conserver et même chercher à produire s'il n'existait pas, car il est d'un secours précieux pour exciter certaines volontés faibles encore. Toute nouvelle admission de catéchumène est aussi un encouragement pour le catéchiste qui l'a formé.

Il faut savoir entretenir un égal enthousiasme pour chacun des examens qui suivent ; c'est un stimulant pour tous.

Il est mieux de ne pas admettre à passer l'examen ceux que l'on prévoit ne pouvoir être baptisés prochainement, à cause de quelque empêchement moral qui subsisterait encore et qui ne pourrait être enlevé dans les six mois.

ART. IV. – EXCEPTIONS A LA REGLE DES QUATRE ANS

Tout ce qui est dit ci-dessus s'applique au catéchuménat régulier, comptant quatre ans complets. Quelques exceptions sont admises dans les premiers temps d'une fondation et même dans la suite, en faveur de ceux qui n'ont pas (tout à fait) l'âge adulte On a cru jusqu'ici que ce que l'on appelle la règle des quatre ans ne s'appliquait rigoureusement qu'aux adultes proprement dits, arrivés à l'âge de 24, 25 ans, par exemple, ou même 21, 22, selon les individus.

Les exceptions qui suivent, ou plutôt la manière de faire adoptée ici a été soumise, il y a plusieurs années déjà, à Monseigneur le Supérieur Général, qui n'a pas jugé à propos d'y contredire.

1. – Raisons qui motivent certaines exceptions.

Autant il paraît sage d'appliquer avec intelligence et discernement cette règle des quatre ans, autant il paraît criminel de l'appliquer indistinctement, même aux enfants. La règle est portée à la fois pour le bien général de la société religieuse que nous formons, et le bien des individus en particulier. La communauté, ainsi que les particuliers, ont tout à gagner si les adolescents surtout sont admis au baptême avant d'avoir contracté trop fortement l'habitude de suivre toutes leurs passions ; mais toujours à condition qu'ils soient bien éprouvés et bien formés. A cause précisément de la faveur dont on les fait bénéficier, il faut même demander une formation d'autant plus complète qu'elle sera moins longue. Il ne peut guère être question de faire combattre efficacement les passions avant le baptême.

Dans une fondation, l'exception à la règle des quatre ans, si elle est faite sagement :

1° est pour le plus grand bien de la chrétienté à établir, car les premiers néophytes, dirigés spécialement dans ce but, sont un secours très précieux pour aider à former les suivants, surtout pour en former simultanément un grand nombre.

2° Elle est pour le bien des particuliers, qui sont beaucoup mieux instruits si leur nombre n'augmente d'abord que par petits groupes, et qui ainsi échappent moins à la surveillance qu'il est si important d'exercer sur eux après le baptême.

3° Elle est aussi pour le plus grand bien des missionnaires eux-mêmes, qui de la sorte ont l'occasion de s'initier progressivement à leur noble métier de convertisseurs, si difficile à apprendre. Ils ont également la satisfaction d'avoir, après deux ou trois ans déjà, leur temps occupé par le consolant ministère des sacrements à administrer, au lieu de ne se livrer qu'à des travaux matériels.

2. – Quels sont ceux qui sont admis avant la fin de leurs quatre ans.

Il y aurait beaucoup de détails à donner, car les circonstances où se trouvent les missionnaires sont multiples.

1° ***Jeunes gens***. – Même dans une mission en fondation, si les catéchismes peuvent s'ouvrir régulièrement dès les premiers mois, on pourra baptiser après deux ans révolus, les jeunes gens de 20 à 25 ans, qui remplissent toutes les conditions requises, pourvu qu'ils soient pris dans les environs immédiats de la mission, et aient ainsi la possibilité de venir tous les jours à la messe et à l'instruction. Mais il est à souhaiter que les premières séries de baptêmes ne comptent qu'une quinzaine d'élus au plus ; ce nombre peut aller en augmentant peu à peu dans les séries suivantes.

On choisira de préférence des jeunes gens qui sont encore avec leur première femme.

Il ne faut pas se hâter surtout de prendre des jeunes gens encore libres, mais en âge de se marier, car il peut se faire qu'ils ne trouvent ensuite que difficilement des jeunes filles chrétiennes ; d'autre part, on ne doit pas facilement introduire l'usage des dispenses d'infidélité.

2° ***Enfants demeurant chez les indigènes***. – Il semble aussi qu'il ne faille pas se hâter de baptiser des petits enfants, et même des enfants de 12 à 15 ans ; leur persévérance est trop difficile à assurer, et ils ne peuvent guère aider les missionnaires dans le travail des conversions, tandis qu'on

doit compter beaucoup pour ce travail sur les premiers jeunes gens que l'on baptisera. Le tour des enfants viendra sitôt qu'on aura pu trouver dans la parenté un parrain ou une marraine sûrs.

3° ***Orphelins de la mission.*** – Notre Vénéré Fondateur a permis autrefois de baptiser après deux ans de catéchuménat, les orphelins et enfants rachetés, élevés chez les missionnaires. Il ne faut pas se laisser séduire facilement par les apparences de bonne volonté que donnent ces enfants encore jeunes. Beaucoup de ceux qu'on a ainsi baptisés nous ont rendu d'assez mauvais services, et n'ont été souvent pour les missionnaires qu'un embarras. Leur formation est bien difficile dans les conditions où nous les mettons ; il faudrait y consacrer un temps et posséder des aptitudes que les missionnaires réunissent rarement. On s'entendra donc avec Monseigneur le Vicaire apostolique avant de se charger de tels enfants, garçons ou filles.

4° ***Enfants indigènes élevés à la mission.*** – On risque d'exposer aussi le baptême quand on le donne trop vite à certains enfants un peu éloignés de la station, que l'on prend comme pensionnaires à la mission pendant leur catéchuménat. Un bon nombre sont tentés de quitter la mission aussitôt après le baptême ; souvent alors ils n'ont déjà plus le respect qu'ils devraient avoir pour le missionnaire qu'ils ont vu de trop près. Ils ont « prié » par routine pendant qu'ils étaient en pension ; loin du missionnaire, la légèreté et l'inconstance leur font à tout le moins négliger leurs devoirs.

5° ***Filles et femmes demandées en mariage***. – Il y a certaine catégorie de filles et femmes qu'on ne peut presque jamais assujettir à la règle des quatre ans ; ce sont celles qui ont dessein de se marier avec des néophytes et à qui les circonstances ne permettent pas d'attendre. Il semble que le minimum qu'on puisse leur demander, c'est une année de catéchuménat ; ce temps paraît strictement nécessaire pour les éprouver et leur donner le minimum de formation. Pour y arriver, il faut que dès le commencement d'une mission on ait soin d'instruire là-dessus, surtout en particulier, les premiers jeunes gens néophytes qui veulent se marier à ces filles ; ils doivent prendre dès les premiers temps la bonne habitude de consulter sur ce point et de suivre les indications du prêtre. Celui-ci verra comment il pourra faire donner quelque instruction à la fille dans sa famille, et, selon les pays, il étudiera comment il peut l'amener ensuite, après ces premières notions, aux catéchismes de semaines préparatoires aux baptêmes. Il faudrait exposer le cas au Vicaire apostolique si la jeune fille ne pouvait même pas promettre cette assistance des six mois.

On ne peut rien donner ici de plus précis, à cause des coutumes si différentes de chaque pays.

ART. V. – CATECHISMES DES SIX MOIS PREPARATOIRES AU BAPTEME

1. – Situation matrimoniale.

On admettra à ce catéchisme ceux-là seuls dont la situation matrimoniale a été suffisamment tirée au clair, c'est-à-dire pour lesquels on a constaté que le mariage est valide ou qu'il pourra le devenir au moment du baptême. C'est même dès la troisième année qu'on devra s'occuper de cette question pour voir au moins quand et comment elle pourra et devra être ré-

glée. On conserve dans un registre le résultat de l'enquête, car souvent il y aura lieu, même beaucoup plus tard, de revoir les notes prises à ce sujet.

Il faudra éprouver plus longtemps que les catéchumènes ordinaires, selon que le scandale est plus ou moins grand, ceux qui, par leur faute, ont été cause pendant leurs quatre ans, du divorce de leur femme légitime, quoiqu'ils puissent encore bénéficier du privilège paulin.

La même chose doit se dire aussi à plus forte raison de ceux qui se remarient à une femme païenne avant leur baptême, après avoir renvoyé leur femme légitime.

2. – Sectionnement des cours, nombre des instructions.

S'il y a un grand nombre de catéchumènes, on fait plusieurs sections là où la chose est possible ; il est difficile, en effet, de faire avec fruit ces catéchismes si importants lorsque les auditeurs sont plus de quarante, surtout si on laisse prendre aux femmes l'habitude d'apporter leurs enfants à la mamelle, ce qui d'ordinaire distrait hommes et femmes.

Quatre instructions par semaine, c'est le minimum qu'on doive exiger ; si on le peut, on en fait cinq et même six dans les commencements.

3. – Avis sur la manière de faire le catéchisme.

Quant à la manière de faire ces catéchismes, on ne parle ici de ce qui est longuement expliqué dans tous les auteurs spéciaux. Tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut s'exercer longtemps et consulter beaucoup pour arriver à faire le catéchisme avec fruit. Du missionnaire catéchiste, pendant ces six mois surtout, dépendent en grande partie la foi et la persévérance des chrétiens.

Qu'on exige tout d'abord une grande attention à la prière avant et après les séances.

Pendant l'instruction même, on s'efforce d'éveiller et de diriger l'activité personnelle des catéchumènes. On se rappellera ce grand axiome en éducation, – et ici c'est une vraie formation des âmes que l'on a pour but – « Ce que l'on fait soi-même est bien peu, ce que l'on fait faire est presque tout ».

Il faut donc provoquer la réflexion, et pour cela des images bien choisies peuvent être utiles.

Il faut faire parler souvent, mais sans faire perdre le temps. On a bien dit : plus le catéchiste parle, moins les gens savent.

Qu'on se rappelle aussi que chez nos Noirs, il faut absolument créer la conscience, non pas seulement l'éclairer ou même la réformer, comme chez les enfants qui ont un reste d'éducation chrétienne, mais réellement la donner, pour les choses même les plus essentielles parfois. C'est difficile, mais c'est indispensable pour faire de vrais chrétiens.

Le missionnaire catéchiste tâchera de concilier par ses manières et toute sa tenue le respect et l'estime de ses catéchumènes ; entre eux et lui, il doit même y avoir une affection réciproque.

On y arrivera par l'exercice d'un sage commandement, conciliant dans la vraie mesure la douceur et la fermeté.

Le catéchiste éclairé a un grand tact pour discerner les moyens à employer avec chacun.

Une grande constance ou esprit de suite, provenant d'une sérieuse préparation, est une des meilleures conditions du succès.

Les catéchumènes même adultes sont souvent comme de vrais enfants ; un rien les scandalise ou les rebute et les arrête. On évitera donc, comme avec les enfants, tout ce qui peut s'appeler mauvais genre : genre inconstant ou léger, genre impatient ou moqueur, genre justicier ou méticuleux, genre négligent ou trop familier…

Il faut de la discipline dans les catéchumènes, de l'ordre parmi les hommes, les femmes et les enfants, même quand le missionnaire n'est pas présent, avant ou après les séances. Il n'est pas admis cependant que l'on frappe les enfants, ou qu'on inflige d'autres pénitences corporelles ; on retardera plutôt ceux qui ont mauvaise volonté. Le silence est nécessaire pendant l'instruction.

Garder sa dignité est un excellent moyen pour donner de suite une idée vraie du prêtre.

4. – Caractère pratique du catéchisme.

N'oublions pas surtout que les catéchismes dès le premier jour doivent revêtir un ***caractère pratique***. Nous enseignons des dogmes et des préceptes destinés à ***diriger la vie*** des futurs chrétiens ; il faut donc non seulement faire connaître ces préceptes, mais encore indiquer les moyens particuliers qu'il convient de prendre dès avant le baptême pour les accomplir.

Les confrères de la station s'entendront pour la méthode à employer et pour les meilleurs moyens de former des âmes vraiment chrétiennes.

Nos chrétiens auront souvent à défendre leur foi contre les impies, les musulmans, les protestants ; il n'est pas possible de leur apprendre en détail les réponses aux objections qu'ils entendront contre la vraie religion ; il faut donc les pénétrer d'autant plus des principes d'après lesquels ils pourront plus tard résoudre ces objections.

5. – Matière des instructions ; ordre à suivre.

Il semble plus pratique de voir deux fois toute la matière pendant les trois mois consacrés à chaque catéchisme ; la première fois on la voit avec plus de développements.

Plusieurs catéchumènes (les femmes surtout) se découragent à cause de notre terminologie trop difficile. D'autres, parmi les vieux, mettent toute leur religion à retenir quelques mots latins.

Dans la même station, on fera bien de s'entendre sur l'auteur adopté pour les explications ; cela facilite la tâche aux examinateurs, et leur permet d'être plus justes.

Le catéchisme proprement dit dure ordinairement une heure, explications et interrogations, tout compris. L'étude de la lettre est faite à part, soit avant soit après la séance. Une demi-heure chaque jour pendant les six mois paraît suffire pour faire apprendre par cœur tout le catéchisme des sacrements, mais à condition que le répétiteur fasse bien son travail.

Il y a lieu peut-être de retenir un peu plus les enfants pour mieux leur donner le temps d'apprendre à lire ; mais ceux qui sont plus grands doivent être invités à trouver ailleurs des moniteurs.

La séance deviendrait trop longue, si on voulait y annexer encore une classe de chant.

6. – Insistance sur quelques points spéciaux.

Il y a certains points sur lesquels il convient partout d'insister davantage ; d'autres points s'imposent plus spécialement en certaines stations.

Partout les nouveaux convertis sont frappés vivement de la pensée de la ***présence de Dieu*** qu'on devra rappeler souvent ; Il faut s'attacher à faire comprendre le plus possible : le péché originel et ***ses effets*** ; la rédemption, non pas opérée jadis seulement, mais s'opérant maintenant pour chacun ; la nécessité et la puissance de la grâce ; le grand moyen de la prière pour l'obtenir ; puis les fins dernières dont le souvenir impressionne toujours beaucoup. Au catéchisme des sacrements, il ne faut pas hésiter à revenir encore sur la grâce et la prière ; il faut donner une idée vraie de la Pénitence, et surtout faire aimer ce Sacrement, faire apprécier beaucoup le Saint Sacrifice de la messe et la présence réelle.

Pendant toute cette préparation au baptême, on reviendra souvent sur la contrition des péchés ; et on donnera l'habitude de la prière et du fréquent recours à Dieu.

Et puisque c'est une éducation complète de tout l'homme que nous devons faire, on exigera même de nos Noirs une certaine propreté, politesse et charité. (La remarque a été faite en plusieurs endroits que nos chrétiens ne saluent même pas les Européens).

On insistera fortement, et longtemps avant le baptême – mais avec tact et discrétion – sur la nécessité, à tout point de vue, du travail manuel et de préférence du travail des champs ; la chose est d'une grande importance pour l'avenir de nos chrétientés.

7. – Complément nécessaire du catéchisme.

Chaque missionnaire doit se créer du temps pour voir tous les jours en particulier quelques catéchumènes de son catéchisme. On commence ainsi ensemble la vie de famille, de cette manière on donne confiance aux chrétiens pour revenir plus tard demander conseil quand ils en auront besoin. Pour le moment, on fait pénétrer davantage les instructions données, on se rend compte des difficultés de chacun. On pousse toujours aussi au prosélytisme, parce que souvent il n'y a pas de moment plus favorable que ces six mois. Celui qui ne fait rien sous ce rapport avant le baptême, ne fera rien non plus dans la suite, et promet de n'être qu'un médiocre chrétien. Par contre, ceux qui seront bien dirigés, pourront déjà gagner plusieurs recrues avant le baptême.

Les jeunes garçons peuvent aussi être vus en particulier, mais il sera mieux d'en prendre plusieurs à la fois. Quant aux femmes, elles doivent s'appliquer, autant que possible, les exhortations générales que l'on fait à ce sujet pendant les instructions.

Les enfants n'enseigneront guère autour d'eux que la lettre du catéchisme, et ils ne pourront servir encore pour propager les convictions religieuses ; mais quand ils en auront l'âge, il faudra revenir à eux, afin de leur apprendre alors à répandre la religion.

L'esprit de suite est nécessaire dans cet ordre de choses, si l'on veut obtenir des succès réels. Autant que possible, le même missionnaire doit toujours suivre la même série de gens, non seulement avant mais encore après leur baptême.

La mesure de temps à consacrer par le missionnaire au soin de ces catéchumènes, en dehors des catéchismes proprement dits, ne peut être dictée à chacun que par la mesure de charité qu'il leur portera. Saint Paul appellerait ces catéchumènes : ***Filioli, quos iterum parturio***[441]... Il faut savoir concilier dans une juste mesure ce devoir avec les autres devoirs du missionnaire

8. – Conscience à éclairer avant le baptême.

Il a été constaté assez souvent déjà que les missionnaires sont exposés à laisser leurs catéchisés dans la plus complète bonne foi sur certaines fautes ou habitudes pourtant matériellement graves. Pour ces matières plus délicates, le Supérieur donnera les indications nécessaires afin que les gens soient éclairés. Mais on se rappellera toujours qu'il y a des choses qu'on ne doit pas dire devant certaines personnes.

9. – Catéchismes redoublés.

Il y a tels jeunes gens mieux doués qui ont tout à gagner à suivre deux fois ce catéchisme des six mois, soit avant leur baptême, soit après. On leur facilitera la chose au besoin, même en les secourant un peu matériellement. Il faudrait essayer d'en avoir presque à chaque série de baptêmes ; ils peuvent rendre plus tard grand service à la mission, si on a soin de poursuivre leur formation jusqu'à ce qu'elle soit assez complète. Des jeunes femmes pourraient également être formées ainsi.

10. – Répétiteurs.

C'est dans ces catéchismes préparatoires au baptême que le missionnaire doit se faire aider à tout le moins par des répétiteurs ou même par de vrais catéchistes. Ces répétiteurs sont nécessaires quand on est obligé de donner l'instruction à beaucoup de gens à la fois, comme il doit arriver dès la sixième ou septième année d'une fondation, si du moins on a fait un travail méthodique, et si aucun incident n'est venu arrêter le développement normal de la Mission. Ils peuvent alors prendre à part certains petits groupes plus faibles, qui n'ont pas saisi suffisamment les explications du missionnaire, et leur donner à nouveau ces mêmes explications. Cela suppose qu'ils ont assisté au catéchisme qui vient de se faire.

C'est aussi à eux que revient les soins d'enseigner la lettre du catéchisme des sacrements ; on y ajoute l'énoncé des quinze mystères du Rosaire et les titres des quatorze stations du Chemin de la Croix, afin qu'après leur baptême les nouveaux néophytes n'aient pas de peine à pratiquer de suite ces dévotions.

Quelques enfants peuvent apprendre les prières latines pour servir la messe ; on a vu qu'ils le faisaient facilement. On ne prend que ceux qui ont l'âge de faire la communion, ceux qui ne l'ont pas encore faite n'étant pas admis à servir la messe.

On évitera de ravaler ces répétiteurs au rang de simples serviteurs à gages.

11. – Quelques conditions des examens.

L'examen à la fin du catéchisme des commerçants est public, et le Supérieur ou un autre missionnaire au moins y assiste en même temps que le

[441] « Mes petits fils, que j'enfante de nouveau ».

Père directeur de ce catéchisme. Il faut exiger que la lettre soit sue, non pas à moitié, mais parfaitement, par ceux à qui on peut raisonnablement le demander. Dans cet examen on insiste surtout sur les explications données et sur leur application pratique.

S'il y a alors des aspirants encore douteux, à cause de quelque nouvelle difficulté survenue, ils devront être ajournés et ils attendront, soit en refaisant leurs trois mois, soit en suspendant leur instruction pendant six mois et plus, selon les cas. On ne doit pas enseigner la matière des sacrements à ceux qu'on prévoit ne pouvoir être baptisés de suite.

Ceux qui n'ont pas la science suffisante et ceux qui ont cinq absences même pour cause légitime, comme maladie, affaires imprévues, etc. recommencent leurs trois mois, soit qu'ils suivent le catéchisme des commençants, soit qu'ils suivent celui des sacrements.

Cette mesure, qui paraît rigoureuse au premier abord, doit être appliquée sans décourager personne ; elle est nécessaire, vu la disposition des indigènes à spéculer sur la compassion du missionnaire. Même trois ou quatre absences non justifiées peuvent suffire pour motiver un retard.

L'examen final est subi environ huit jours avant le baptême. Il ne reste guère alors que la science à constater, car, pour toutes les autres conditions, si l'une d'elles venait à manquer, même pendant le cours des trois derniers mois, il serait mieux ordinairement d'arrêter le catéchumène de suite, afin qu'il ne soit pas initié, à son préjudice peut-être et à celui de l'Eglise, à toute la doctrine des sacrements. Pendant les six derniers mois, c'est toujours au Conseil à prononcer les exclusions et retards temporaires.

On doit faire en sorte qu'il y ait le moins de refus possible aux deux derniers examens, pour ne pas décourager et créer un certain mauvais esprit ; un refus sur quinze ou vingt examinés paraît suffire. Par ailleurs ces refus, bien judicieusement appliqués, entretiendront une grande émulation pendant les six mois de catéchisme, et pourront servir très utilement à élever peu à peu le niveau de l'instruction chez tous les catéchumènes.

12. – Parrain.

La question du parrain doit être tranchée bien avant le baptême. Elle est dans nos missions bien plus importante encore que dans les pays déjà chrétiens. Dans les premiers temps d'une mission, le besoin de parrains sérieux se fait moins sentir, il est vrai, parce que le missionnaire peut suppléer en partie le parrain, mais néanmoins dès la deuxième série de baptêmes, on aura soin de rechercher et de ***former*** de bons parrains.

Il faut que chaque chrétienté forme une vraie famille ; si grande que celle-ci puisse devenir, le même esprit d'union et d'assistance mutuelle devra y régner. A cause du travail qui s'accumule après un petit nombre d'années, le missionnaire ne peut pas toujours courir après chaque brebis en particulier ; bientôt il ne pourra même plus initier à lui seul aux pratiques chrétiennes les nouveaux admis, et devra se faire aider par les parrains. Malheur à la mission qui n'a pas la précaution de faire fonctionner dans toute sa vigueur une si utile institution ! Elle risque de compter bientôt quantité d'âmes qui négligeront leur salut, parce que le missionnaire n'est toujours que trop exposé à de fréquents changements.

Quelquefois le parrain s'impose : ce sera le chrétien qui aura contribué davantage à la conversion du nouveau baptisé. Dans ce cas, il est connu

assez longtemps d'avance, et il concourt à la formation de son filleul. Si le parrain doit être choisi, que ce choix se fasse au moins un mois avant le baptême.

Le parrain est pris, autant que possible, dans la famille du futur baptisé, et dans des conditions telles qu'il puisse exercer sur son filleul l'influence la plus sérieuse et la plus durable possible.

Il faut qu'il soit assez instruit et assez zélé pour la religion et qu'il ait une bonne réputation. Un homme soupçonné de fumer le chanvre, une femme qui a eu un enfant naturel, ne seront pas admis comme parrain ou marraine.

On n'admettra pas facilement des gens étrangers au pays, qui abandonneraient leur pupille après quelques années.

Le même parrain ne peut pas non plus se charger d'un trop grand nombre de filleuls.

Les missionnaires, Pères, Frères, Sœurs, feront bien de ne pas accepter ces fonctions, d'autant plus que les Nègres sont facilement guidés par l'intérêt.

C'est le filleul qui choisit son parrain ; mais il peut y avoir lieu de lui conseiller souvent un meilleur choix, sans toutefois trop lui préciser la personne, ni surtout l'imposer.

Quant aux obligations des parrains et marraines, elles sont expliquées dans les auteurs ; elles sont d'autant plus graves que les parents et tuteurs naturels manquent presque toujours dans notre petite société chrétienne.

Le parrain veillera sur les intérêts spirituels de son filleul, surtout dans les dangers et les découragements, dont il préviendra le missionnaire ainsi qu'en cas de maladie.

Il pourra être aussi d'un secours précieux pour obtenir de notre jeunesse des mariages chrétiens et bien assortis.

Ce qui est dit du parrain pour les adultes, s'applique également au parrain des petits enfants, que l'on se garde bien de laisser choisir au hasard.

Les parrains n'exerceront bien leurs fonctions qu'autant qu'ils seront formés, car d'eux-mêmes, ils n'en auront aucune idée. Outre les avis qu'on peut leur donner en particulier, on essaiera de les réunir tous un des derniers jours avant le baptême pour leur rappeler leurs devoirs.

Les marraines prennent facilement sur leurs filleules certains droits, même au temporel, et leur imposent quelques petites sujétions ; cela n'est pas un mal, mais il faut rester dans les justes limites.

13. – Travail demandé.

Dans les endroits où cela peut se faire sans inconvénients, il est avantageux d'imposer à tous, hommes et femmes, avant chacun des deux examens de la fin, quelque travail léger, de courte durée, et pas trop humiliant. Mais il faut que la chose soit bien interprétée, que les aspirants y voient un sacrifice pour la religion et non une corvée en faveur du missionnaire.

14. – Nom chrétien.

Le prénom chrétien, qui est imposé dans les derniers jours, ne doit pas être donné au hasard. Il faut avoir assez de foi pour savoir que c'est un des points où Dieu se plaît à intervenir.

Les aspirants peuvent choisir eux-mêmes un nom, ou le recevoir de leur parrain. S'il y a lieu, le missionnaire donne le choix de trois ou quatre noms.

15. – Quelques conditions d'admission au baptême.

Entre autres conditions que l'on recherche dans les admissions au baptême, il y a l'***intention pure***, si l'intention surnaturelle n'est pas unique, qu'elle soir au moins prédominante chez tous ; – une ***instruction suffisante***, qui servira pour maintenir la foi très solide[442] ; – la bonne réputation, ou au moins la vie scandaleuse du passé réparée devant le public ; – la ***soumission*** simple et complète au prêtre comme représentant de Dieu ; – la ***piété*** démontrée par la fidélité à réciter les prières du matin et soir ; – une ***épreuve suffisante*** et une vraie formation. – Il faut que le chrétien paraisse en germe, sans idées fausses ou erronées sur la vraie notion du christianisme ; – le ***prosélytisme*** bien exercé, dans la famille au moins, et même avec un certain succès dans les commencements d'une mission surtout ; c'est une mauvaise note pour un aspirant, s'il s'est montré incapable de communiquer la foi à ses parents et amis. – Il faut de plus : que l'aspirant ait ***restitué*** les biens injustement acquis ; – que, pour les gens mariés, il y ait ***entente suffisante*** dans le ménage ; que le prix de la femme soit ***acquitté*** avant le baptême. – Tous les jeunes garçons et même les adultes pas trop âgés doivent ***savoir lire*** pour pouvoir se servir de suite d'un livre de prière.

Dans les premiers baptêmes, on ne se hâtera pas d'admettre des « rouleurs », qui changent facilement de domicile, ou sont étrangers au pays ; ni des gens mal famés autrefois ; ni même des éclopés, des gens difformes, ou qui souffrent de maladies qui rebutent les autres Nègres, etc. Ceux qui sont atteints de ces infirmités seront admis un peu plus tard. Dans ces circonstances, il faut considérer non pas seulement le bien de l'individu, mais aussi le bien général ; autrement, on s'expose à arrêter la conversion de plusieurs gens de bonne volonté qui auraient pu rendre grand service.

16. – Ondoyés.

On se rappellera les intentions de l'Eglise qui demande que les ***adultes ondoyés***, échappés à la mort, reçoivent ***quamprimum***[443] le supplément nécessaire d'instructions et le baptême solennel. Ces ondoyés devront suivre autant que possible toute la série des catéchismes de troisième et quatrième année, à moins qu'on croie pouvoir y suppléer complètement en particulier.

17. – Instructions de certains enfants.

Il y a une classe d'enfants catéchumènes qui risquent d'être bien mal instruits de leur religion, si on n'y veille à temps : ce sont les enfants arrivés à l'âge de leur première communion. Le mieux semble que ces enfants suivent d'abord des catéchismes communs, même celui des six mois. Mais comme ils ne peuvent guère en profiter à cause de la légèreté de leur âge, il semble préférable de ne leur conférer alors que le baptême. On les laisse se reposer un peu, puis on les fait passer dans la série des enfants qui suivent les catéchismes complets de première communion, (sinon dans une nouvelle série de six mois). Cela les retarde un peu pour la communion ; mais

---

[442] Il faut se rappeler que nos chrétiens seront souvent scandalisés par les Indiens, les islamisés de tout pays, les protestants, les étrangers de toute couleur, de sorte que la religion comptera bientôt de nombreuses défections, si la foi n'est pas solide et bien exercée.

[443] « Sans délai (dès que possible) ».

l'inconvénient est moindre que s'ils communiaient fréquemment avec une préparation insuffisante. Après la première communion, il est parfois si difficile de les ramener à un catéchisme régulier.

18. – Exercices préparatoires au baptême.

Les exercices que l'on fait suivre aux ***baptizandi*** la semaine qui précède le baptême se rapprochent, autant que possible, des exercices des premiers jours d'une retraite ; ils servent surtout à achever la préparation du cœur. On y consacre cinq ou six jours, avec deux instructions par jour, si possible (où il n'y a pas d'habitude contraire trop fortement établie), ou au moins un minimum de trois jours, et d'une instruction, mais avec désir d'augmenter sitôt que les circonstances le permettront.

Il importe de réunir les aspirants dans un lieu recueilli et bien décent, orné d'images ; jamais à l'église même. La réunion peut avoir lieu dans la chapelle de la Sainte Vierge, quand il y a une, mais non sur une cour ouverte, ou sous un simple hangar.

On s'attachera à rendre les exercices assez attrayants pour ne pas créer une trop grande lassitude, mais on ne craindra pas non plus d'exiger beaucoup de ces aspirants. On a toujours remarqué que la grâce de Dieu est particulièrement puissante à ce moment, et les gens montrent la plus grande bonne volonté.

19. – Baptême.

Les baptêmes se font aux quatre grandes fêtes fixées, savoir : à Noël, à Pâques (c'est-à-dire le dimanche des Rameaux), à la Saint-Pierre et Saint-Paul, à la Solennité du Rosaire, afin que les néophytes se rappellent facilement l'anniversaire de leur baptême, et que les catéchismes puissent régulièrement durer environ trois mois chacun.

Aussi longtemps que cela se pourra, la cérémonie du baptême aura lieu le matin même de la fête ; plus tard, quand les confessions deviendront nombreuses dans la station, elle se fera la veille. C'est l'heure de midi qui, en certains endroits, a été choisie comme la plus convenable.

Les cérémonies du baptême solennel des adultes produisent une grande impression sur nos Noirs, on les emploiera aussi longtemps que le nombre des ***baptizandi*** le permettra sans imposer trop de fatigue. Plus ces élus pourront saisir le sens de ces rites, qui a dû leur être expliqué assez longtemps, plus ils seront à même de recueillir les grâces de cette journée.

On leur adressera une allocution avant de les conduire à la porte de l'église ; les parrains y assisteront.

Qu'on évite surtout de précipiter les cérémonies ; mais qu'on les fasse de manière à donner une haute idée de la religion. On s'entourera de plusieurs servants ; tout aura été bien préparé d'avance : une cuvette assez vaste recevra l'eau baptismale ; un vase bien décent servira pour l'eau qui sera versée assez abondamment. Le sel sera aussi blanc que possible et placé dans un récipient convenable ; le cierge sera grand, et le voile à imposer consistera, non en un manuterge ou un simple amict, mais en une étoffe blanche, pouvant couvrir entièrement le néophyte ; cette étoffe sera toujours très propre et n'aura pas d'autre usage.

Il y a lieu de surveiller les réjouissances profanes à l'occasion du jour du baptême ; les Noirs savent si peu garder le juste milieu.

20. – Instructions spéciales après le baptême.

On conseille ordinairement aux nouveaux baptisés de fréquenter un catéchisme spécial pendant les dix ou quinze premiers jours qui suivent leur baptême.

Autant que possible, c'est le supérieur qui fait ce catéchisme ; il y trouve l'occasion de connaître un peu mieux ses nouvelles ouailles ; il le fait à l'église. Il faut avoir soin de ne pas renvoyer à ce moment tout ce qui regarde le sacrement de Pénitence, ce serait beaucoup trop long, et il y a déjà beaucoup à faire pour initier de suite aux pratiques chrétiennes.

21. – Assistance à la messe sur semaine.

On insistera beaucoup pour que tous les nouveaux baptisés qui le peuvent assistent tous les jours à la messe et à l'instruction qui suit. L'Eglise désire, en effet, que les fidèles assistent le plus possible au Saint Sacrifice et y fassent la Sainte Communion. Les néophytes eux-mêmes en ont le plus grand besoin, si nous voulons qu'ils persévèrent et grandissent dans la foi. Ne leur laissons donc pas contracter à propos du Saint Sacrifice ces déplorables habitudes que nous avons vues presque partout dans nos pays déchristianisés ; nous serions nous-mêmes coupables d'avoir fait des chrétiens à tout le moins médiocres. Une mission où les premiers néophytes n'ont pas la dévotion de l'assistance quotidienne à la Sainte Messe, sera bientôt stationnaire.

22. – Sacrements et préparation aux sacrements.

La fréquente confession doit être introduite de suite après le baptême.

Pour la communion on se rappellera que la Sainte Eglise n'a pas deux manières de faire différentes, l'une pour les chrétiens déjà anciens et l'autre pour les néophytes.

Là où la chose est possible, il serait à souhaiter que l'on pût faire aux nouveaux néophytes un catéchisme à part, le samedi de préférence, pendant les trois mois qui suivent le baptême : ce serait sur la Pénitence et l'Eucharistie. Si la chrétienté est un peu nombreuse, il est ainsi plus facile de faire l'instruction et de contrôler les présences.

Autant que possible aussi, on fait promettre avant le baptême de ne pas s'éloigner de la mission pendant les trois, ou même les six premiers mois ; les habitudes chrétiennes ne peuvent pénétrer chez ceux qui, dès le lendemain du baptême, reprennent leurs voyages au long cours.

Dans les premiers mois qui suivent le baptême, il faut suivre de près les nouveaux chrétiens, les habituer à venir demander conseil au missionnaire dans ce qui est de son ressort, les aider aussi à ne pas se relâcher dans leur prosélytisme.

3

DIRECTOIRE POUR LE CATECHUMENAT DE 1909 A L'USAGE DES MISSIONNAIRES DU NYANZA MERIDIONAL PAR MGR HIRTH[444]

DIRECTOIRE POUR LE CATECHUMENAT QUELQUES PRINCIPES GENERAUX

L'œuvre des conversions est une œuvre surnaturelle et divine que Dieu fait avec nous et par nous.

Elle demande donc de notre part d'abord la prière qui fait descendre les grâces du ciel sur les âmes que nous évangélisons, et qui nous assure les lumières et la force dont nous avons besoin. Non contents de prier nous-mêmes, nous ferons souvent prier en public pour le salut des infidèles, et formerons à cet apostolat les âmes saintes et justes (et il y en a dans toutes les missions) : ***Orate pro invicem ut salvemini ; multum enim valet deprécatio justi assidua***[445].

Elle requiert ensuite que nous soyons bien unis, comme causes secondaires ou instrumentales, à la cause principale qui se sert de nous, c'est-à-dire Notre Seigneur. Cette union à Notre Seigneur qui nous vaudra de porter des fruits abondants, ***qui manet in me et ego un eo, hic fert fructum multum***[446], consiste dans la sainteté habituelle de la vie, dans une grande charité pour Dieu et pour les âmes, par laquelle nous nous proposons les mêmes fins que Notre Seigneur lui-même, la plus grande gloire de Dieu à procurer, et les âmes à sauver, et enfin dans une parfaite conformité de notre volonté à celle de Dieu par rapport aux moyens à employer pour arriver à ce double but.

Ces moyens, dont Dieu veut que nous nous servions, sont ceux que nous imposent la Sacrée Congrégation de la Propagande, nos Constitutions, les Instructions du Cardinal Fondateur et de nos Supérieurs.

Enfin souvenons-nous qu'il ne suffit pas de convertir et d'instruire les âmes, vaille que vaille ; il faut les éduquer, les former à la vie chrétienne, qui est la vie de Notre Seigneur en elles. ***Quos iterum parturio donec formetur***

---

[444] Mgr Hirth, Directoire pour le catéchuménat à l'usage des missionnaires du Nyanza méridional de 1909, *(2ème édition)*, A.G.M.Afr., Alger, 1909, 78 pp., N° P. 184/2.

[445] « Priez les uns pour les autres pour que vous soyez sauvés ; la prière assidue du juste est très efficiente ».

[446] « Celui qui demeure en moi et moi en lui, porte beaucoup de fruits ».

Christus in vobis[447]. Ce travail de formation et d'éducation demande de nous un zèle persévérant, une patience inlassable, une charité qui se fait pratiquement toute à tous, en même temps que l'étude et la réflexion nécessaires pour connaître et appliquer les vrais principes d'une éducation chrétienne.

CHAPITRE IER – DU RECRUTEMENT

ART. IER – QUI DOIT-ON RECRUTER D'ABORD ?

La densité des populations au milieu desquelles nos stations sont établies nous donnera une assez grande facilité pour bien choisir nos premières recrues, et nous adresser en premier lieu aux âmes qui ont le plus d'aptitude à se laisser convertir et instruire, qui ont plus de chance de persévérance, et qui, une fois converties, pourront le mieux aider les missionnaires à propager la religion.

Les enfants ne remplissent pas ces conditions ; car, bien qu'auprès d'eux le ministère soit plus facile et plus attrayant, ils offrent peu de garanties de persévérance quand ils vivent dans une famille et dans un milieu païen. Les hommes arrivés à l'âge mûr, endurcis déjà dans les préjugés du paganisme, ne se convertissent qu'avec beaucoup de peine, et très souvent, à cause de leur intelligence peu ouverte, ils n'arrivent malgré tous les efforts qu'à une instruction religieuse assez médiocre. Les jeunes gens au contraire réalisent davantage les conditions énumérées plus haut, surtout lorsqu'ils ont déjà leur domicile propre et que, pour eux, la question si critique et si épineuse du mariage est déjà tranchée. Il faut donc dans les commencements, sans jamais cependant exclure personne, s'adresser de préférence à des jeunes gens, mariés, et gardant à peu près toute leur liberté pour venir souvent à la mission ; en même temps qu'on les instruira, on pourra les employer comme ouvriers pour tout le matériel.

Il est évident d'autre part que les gens rapprochés de la station sont dans de meilleures conditions pour être bien instruits et pour persévérer. C'est donc dans les proches environs de la mission qu'il faudra d'abord faire ses recrues. A moins de raisons particulières qu'on devra exposer au Vicaire apostolique, on ne commencera pas à placer simultanément sur plusieurs points éloignés de la station des auxiliaires chargés de recruter des catéchumènes.

Son Eminence, notre très vénéré Père, nous recommandait de chercher tout d'abord à gagner l'esprit des chefs. Il n'y a pas toujours beaucoup d'espoir de les convertir pour les raisons que l'on sait. Néanmoins, cette recommandation de notre Fondateur garde toute son opportunité et son importance, et c'est pour ne pas s'en être inspiré que, dans certaines missions, on a failli faire échouer complètement l'œuvre de l'évangélisation. Si, en effet, on ne peut pas convertir les chefs, on peut au moins par d'amicales et pacifiques relations, obtenir d'eux qu'ils laissent leurs gens libres de fréquenter la mission.

Il faudra donc faire tout son possible, et, au besoin, se résoudre à de réels sacrifices d'amour-propre ou d'intérêt matériel, pour ne pas se mettre

[447]« Je les enfante de nouveau jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous ».

en état d'hostilité avec les chefs du pays. Il ne faudra accepter qu'avec une extrême réserve et prudence les rapports de nos gens, catéchumènes ou néophytes, sur leur mauvais vouloir à l'égard de la mission ; car nos chrétiens ont tout intérêt à se poser en persécutés ; ils voient en cela un moyen de s'attirer nos faveurs et de se soustraire à l'autorité de leurs maîtres temporels.

Ce que nous disons des chefs suprêmes ou sultans, doit s'étendre, proportion gardée, aux chefs subalternes, en même aux chefs de familles considérables, où l'on a l'espoir de faire des catéchumènes. Quant aux moyens à prendre pour se concilier la bienveillance des autorités indigènes, on relira avec fruit ce que dit à ce sujet notre vénéré Fondateur dans ses Instruction aux premiers missionnaires de l'Afrique Equatoriale (p. 18).

ART. II – QUI DOIT FAIRE LE RECRUTEMENT ?

Dans les premiers temps d'une fondation, le recrutement se fait directement par le missionnaire. Celui-ci ouvre sa porte à tous ceux qui se présentent sous quelque prétexte que ce soit ; il entre en conversation avec eux, et en leur parlant, il n'oublie jamais le but qu'il doit poursuivre qui est de faire du bien à leurs âmes ; en conséquence, il profite de toutes les occasions qui se présentent pour parler de religion. Peu à peu il distingue ceux qui, se laissant toucher par ses entretiens et par la grâce, montrent quelques velléités de se convertir. Pour seconder ces âmes de bonne volonté, il les encourage et les instruit à chaque occasion.

En même temps les missionnaires font beaucoup de sorties, ce qui leur est facile dans les commencements d'une mission, où il n'y a pas encore de chrétiens à diriger ni de catéchumènes à préparer immédiatement au baptême. Mais on doit surtout visiter les villages les plus rapprochés de la station. Le but de ces sorties est d'entrer en relations de bienveillance avec les indigènes, de faire tomber leurs préjugés contre les missionnaires, qui, dans les commencements leur sont toujours plus ou moins suspects, de les amener peu à peu à fréquenter la mission, de leur parler, à l'occasion, du bon Dieu et du salut éternel de leurs âmes ; enfin d'encourager les bonnes volontés qui se sont déjà manifestées. Il faut dans ces visites éviter tout ce qui sentirait la raideur, la morgue, la dureté, l'esprit de domination. On doit y mettre de la simplicité, de la cordialité, de la condescendance, de la bienveillance, un certain abandon, mais sans familiarité déplacée qui compromettrait notre dignité. Il faut que ces gens soient vite à l'aise avec nous, sans toutefois perdre le respect qu'ils nous doivent. Il faut leur faire comprendre notre vrai rôle au milieu d'eux, notre parfait désintéressement, l'affection sincère que nous leur portons, et le bien que nous leur voulons, afin qu'ils apprennent vite à nous distinguer des autres Européens.

Par l'emploi de ces moyens, on arrive bientôt à s'attacher des âmes et à faire des recrues pour le catéchuménat. Vers la fin de l'année, on doit pouvoir organiser un catéchisme régulier pour une première série ; dès les premiers jours de la deuxième année, un nouveau catéchisme pour une deuxième série, puis bientôt après, on prend une troisième série.

Dans toute mission les premières recrues peuvent être mieux instruites et mieux formées, à cause du temps considérable dont dispose le missionnaire ; et il doit en être ainsi, car il importe grandement que les premiers

catéchumènes et néophytes soient des modèles à tout point de vue ; c'est en effet d'après eux et même par eux que seront formés ceux qui viendront dans la suite.

Dès qu'on aura des catéchumènes sérieux et plus tard des néophytes, le missionnaire devra s'aider des uns et des autres dans l'œuvre du recrutement ; car il n'est pas possible dans le principe d'avoir des catéchistes attitrés, et il ne faut pas compter sur des chrétiens quelconques, venus d'autres missions et à qui l'on confierait la charge de catéchistes. Ces catéchistes improvisés nous ont rendu partout jusqu'à présent d'assez mauvais services, et on se demande même, si, en certains endroits, ces aides n'ont pas arrêté la mission beaucoup plus qu'ils ne l'ont avancée. D'ailleurs même quand il deviendra possible d'avoir de vrais catéchistes, sérieux et bien formés, ils devront être aidés comme le missionnaire, dans l'œuvre du recrutement, par les catéchumènes et les néophytes. Que les missionnaires, en vue de propager rapidement la foi, cherchent donc à former dans leurs catéchumènes et leurs néophytes les aides dont ils ont besoin. Ceci nous amène à parler du prosélytisme des fidèles, qui est la manière la plus normale et la plus avantageuse de propager la foi.

ART. III – COMMENT DOIT SE FAIRE LE RECRUTEMENT OU DU PROSELYTISME.

Le missionnaire doit amener lui-même à la religion les premières recrues ; il ne peut en être autrement dans un pays entièrement neuf où il n'y a encore ni chrétiens ni catéchumènes. Mais on conçoit aussi facilement qu'il ne peut pas propager la foi par lui-même auprès de tous. Sa parole ne peut atteindre toutes les individualités. Et les attendrait-elle toutes, qu'il ne peut que jeter, comme en passant, des semences de vérité dans la plupart des âmes ; et ces semences ne sauraient germer, se développer, fructifier, que si elles sont pour ainsi dire continuellement arrosées, cultivées et entretenues. Or à ce travail le missionnaire ne peut pas suffire par lui-même : ***Ego plantavi, Apollo rigavit***[448]. La propagation de la foi, surtout pour être faite d'une manière rapide et fructueuse, demande donc le recours de ceux qui ont déjà adhéré. La parole de Dieu, comme un incendie, doit se communiquer de proche en proche, d'individu à individu, de famille à famille, de village à village, de tribu à tribu. Le missionnaire met le feu sacré de la foi dans certaines âmes ; celles-ci en embrassent d'autres, et l'incendie se propage : ***Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur***[449] ***?... sermo currat et clarificetur***[450]. C'est de cette façon que la religion chrétienne s'est répandue en si peu de temps dans l'univers entier, du vivant même des Apôtres. Les premiers fidèles par leur prosélytisme concouraient à l'œuvre des messagers autorisés de l'Evangile et contribuaient à l'extension de la foi. Ne lisons-nous pas dans les Actes que la parole de Dieu fut portée et implantée à Samarie et à Antioche, avant que les Apôtres y fussent venus, par les fidèles de Jérusalem que la persécution avait dispersés ? Appolos, dont les mêmes Actes font connaître le zèle évangélique, n'était-il

[448]« Moi, j'ai planté, Apollon a arrosé ».
[449] « Je suis venu porter le feu et qu'est-ce que je veux, sinon qu'il soit allumé »
[450] « Que la parole courre et soit glorifiée ».

pas une conquête d'Aquilla et de Priscille, disciples de saint Paul ? Celui-ci venant évangéliser Ephèse, n'y trouve-t-il pas déjà des disciples gagnés sans doute à la foi par de simples fidèles, puisqu'ils n'étaient pas encore baptisés ? L'Apôtre, dans les fers à Rome, voyait avec joie que la parole de Dieu était annoncée par les frères : ***plures e fratribus in Domino confidentes vinculis meis abundantius auderent sine timore verbum Dei loqui***[451]. Il félicitait les Thessaloniciens d'avoir répandu partout la bonne nouvelle qu'il leur avait annoncée. ***A vobis enim diffamatus est sermo Domini non solum in Macedonia et in Achaia, sed et in omni loco fides vestra quae ad Deum est profecta est, ita ut non sit nobis necesse quidquam loqui***[452]. Enfin ne voyons-nous pas que, dans nos missions les plus florissantes, la foi a été propagée en grande partie par le prosélytisme des fidèles ?

Ce prosélytisme est donc entre les mains du missionnaire un puissant moyen d'apostolat, et il ne négligera rien pour le faire naître d'abord, puis pour le développer, l'éduquer, le diriger, et le rendre de plus en plus fructueux. Tout d'abord, il tâchera de donner aux âmes qu'il formera, une foi solide, convaincue, ardente. C'est de cette foi que jaillit spontanément le prosélytisme : ***Credidi, propter quod locutus sum (Ps.)***[453]**.** ***Conceptum sermonemen tenere quis poterit ?***[454] (Job). Il veillera à ce que les néophytes soient réguliers dans la pratique de la religion : une chrétienté tiède et négligente produit plutôt une mauvaise impression sur les païens, loin de les attirer à elle. Il aura soin que les fidèles ne blasphèment pas le nom de Dieu par leurs désordres et leur vie licencieuse, mais qu'ils donnent l'exemple des vertus chrétiennes en particulier de la charité fraternelle. Car il importe grandement que la paix, la concorde, l'union règnent dans la communauté chrétienne, ***cor unum et anima una***[455]. Voyez comme ils s'aiment, disaient les païens des premiers fidèles. Ce spectacle de la charité chrétienne les touchait, et les invitait suavement à se faire chrétiens pour en goûter les fruits.

Mais il faut en outre exciter et pousser les chrétiens, à s'employer directement à la conversion de leurs frères païens. On leur fera d'abord comprendre qu'il est dans les plans de la Providence que les hommes reçoivent les uns des autres le bienfait de l'instruction religieuse, que Dieu ne révèle pas à chacun les vérités de la foi, mais qu'il en a confié le dépôt aux Apôtres et à leurs successeurs, et les a chargés de les répandre dans l'univers entier. Enfin que les fidèles qui ont entendu et reçu la parole divine, doivent en être les échos, la répercuter partout, et la faire connaître à ceux que la prédication du missionnaire lui-même ne peut atteindre. On leur dira aussi que dans l'œuvre du salut comme dans les besoins de la vie matérielle, les hommes doivent s'aider les uns les autres, que Dieu demande à chacun de prendre soin dans une certains mesure du salut de son prochain : ***uni-***

---

[451] « Que plusieurs parmi les frères, confiant en Dieu par mes chaînes, aient davantage l'audace de proclamer sans crainte la parole de Dieu ».

[452] « Car pour vous la parole de Dieu a été répandue non seulement en Macédoine et en Achaïe, mais aussi en tout lieu votre foi qui est en Dieu a progressé de sorte qu'il n'est plus nécessaire pour nous de dire quoi que ce soit ».

[453] « J'ai cru, c'est pour cela que j'ai parlé » (Psaume 115,1 [ancienne version grècque] et 2 Co 4,13).

[454] « Qui pourra retenir la parole reçue ».

[455] « Un cœur et une seule âme ».

cuique mandavit Deus de proximo suo[456]. C'est la loi de charité, et tous y sont tenus.

Pour exciter les fidèles à propager la foi, on fera aussi appel à l'instinct, inné à tout homme, de communiquer ce qu'il sait de nouveau, et même de faire part aux autres de ce qu'il possède, surtout si en agissant ainsi il ne s'appauvrit pas lui-même. Le missionnaire fera jouer aussi le ressort de l'affection que les chrétiens ont naturellement pour leurs parents et amis païens. Si, les voyant dans un grand péril de perdre la vie ou même seulement des biens temporels, ils font tout leur possible pour les en arracher, à plus forte raison doivent-ils s'efforcer de les tirer de la voie de la perdition éternelle dans laquelle ils sont engagés. On excitera dans le cœur des chrétiens le désir de voir grandir la communauté chrétienne à laquelle ils appartiennent. On fera appel à la charité qu'ils se doivent à eux-mêmes, leur disant qu'en travaillant au salut des autres, ils assurent le leur propre : ***qui converti fecerit peccatorem ab errore viae suae...operiet multudinem peccatorum***[457]**.**

Enfin on ne croira pas trop facilement qu'ils sont incapables de se laisser toucher par des motifs de reconnaissance ou de charité envers Dieu. La reconnaissance ne les oblige-t-elle pas à faire connaître et aimer ce Dieu qui les a tirés de l'esclavage du démon pour en faire ses enfants ? S'ils aiment véritablement le bon Dieu, comment peuvent-ils ne rien faire pour procurer sa gloire et empêcher qu'il soit méconnu et offensé ?

Voilà ce qu'on répétera souvent aux néophytes et catéchumènes pour faire naître en eux les sentiments d'un prosélytisme de bon aloi. Qu'on ne se contente pas de leur redire sur tous les tons : « Instruisez, instruisez », de leur demander toujours où sont les gens qu'ils ont convertis, de les morigéner, de les injurier même s'ils n'ont pas de conversions à leur acquit ; de les menacer, de les harceler, de les pousser l'épée dans les reins à faire des conversions. En agissant ainsi, on les décourage, on leur est à charge, on les ennuie. Peut-être cependant, pour s'attirer vos faveurs, pour ne pas encourir votre disgrâce, vous présenteront-ils quelques prétendus convertis, qui ne persévéreront pas ou feront mauvais chrétiens. Il ne faut pas leur commander impérieusement de faire du zèle, de prêcher, de convertir ; il faut les inviter, les presser doucement à coopérer au salut de leurs frères en présentant à leur volonté les motifs qui l'engagent, qui l'obligent même à le faire, afin qu'elle s'y détermine spontanément et comme d'elle-même.

Il ne suffit pas de faire naître et d'entretenir l'esprit de prosélytisme dans les chrétiens, il faut les diriger, les aider, les encourager sans cesse dans son exercice. Il faut leur apprendre et leur indiquer la conduite à tenir non seulement pour convertir les âmes en général, mais aussi pour réussir auprès de chaque âme en particulier.

Ils doivent savoir que s'ils ne s'appliquent pas à donner le bon exemple aux païens, leurs efforts pour les convertir seront stériles.

Qu'ils mettent d'autre part toute leur confiance dans l'arme de la prière et ne négligent pas lorsqu'ils tentent la conversion de quelque âme en particulier de prier très spécialement pour elle.

---

[456] « A chacun Dieu a donné des ordres (recommandation) concernant son prochain ».

[457] « Celui qui aura fait un pêcheur se convertir de l'erreur de sa voie (sa manière de vivre) couvrira une multitude de péchés ».

Le troisième moyen de propager la foi est l'enseignement direct. Mais qu'ils se rappellent bien que personne n'est prophète dans son pays. Par conséquent, ce n'est pas en se donnant des allures de prophète, en prenant des airs hautains de supérieur et de pédagogue, qu'ils pourront convertir leurs frères. Il y faut plus de modestie : qu'ils se contentent d'être d'humbles échos de la parole du missionnaire, ***vox clamantis***[458], pour la répéter l'occasion à qui veut l'entendre, et à qui elle peut être utile. Que les païens comprennent que les chrétiens, en essayant de propager leur foi, n'ont aucun désir de domination et d'accaparement, mais qu'ils veulent simplement faire du bien à tous.

On apprendra aussi aux néophytes à présenter la religion sous un jour attrayant, et qui pique la curiosité, à faire valoir les avantages qu'elle procure, le bonheur qu'elle fait gouter : ***Evanglizo vobis gaudium magnum***[459]***... Veritas liberabit vos***[460]... Qu'ils ne craignent pas de dire qu'on trouve dans la religion et dans la religion seule, les solutions du problème du vrai bonheur, même en ce monde, en faisant sentir cependant que ce sont surtout des biens spirituels et un bonheur éternel qu'elle procure, en même temps que la délivrance du péché et de son châtiment sans fin dans l'autre vie. Qu'ils fassent voir dans les vérités de la religion, non pas de simples nouvelles venues d'Europe, mais des enseignements que Dieu, dans sa miséricorde, nous a donnés, pour être notre consolation dans les misères de cette vie, et nous faire parvenir à la félicité éternelle dans le ciel.

La timidité peut être chez beaucoup de nos Nègres un obstacle à l'exercice du prosélytisme. Mais qu'ils sachent bien qu'on ne leur demande pas d'aller prêcher la parole de Dieu publiquement, sur les places et dans les réunions. Qu'ils profitent simplement de toutes les occasions qui se présentent à eux de faire connaître la vérité. Que de fois les païens entrent eux-mêmes les premiers en conversation sur ce sujet ! Que de fois ils demandent en quelque sorte aux chrétiens la raison de leur foi, en leur disant, par exemple : Que vous rapporte cette religion ? Pourquoi priez-vous ? Vous n'en êtes pas plus riches ; les Blancs ne vous donnent rien. Quoi de plus simple alors que de justifier sa conduite tout en donnant aux autres d'utiles enseignements ?

Les fidèles doivent aussi savoir qu'on ne leur demande pas d'entreprendre la conversion de tous les païens indistinctement. Qu'ils soient aux aguets pour discerner les âmes de bonne volonté, qui n'attendent qu'une occasion, un encouragement, un bon conseil, pour se décider à prier. Car il y a de ces âmes, plus ou moins travaillées par la grâce, qui voudraient bien suivre la religion, mais elles sont timides, indécises, arrêtées par le respect humain ; et si elles restent dans le paganisme, c'est qu'elles n'ont personne, ***hominem non habeo***[461], pour les aider à faire les premiers pas dans la bonne voie et les présenter au missionnaire. En outre, il est bien peu de fidèles qui n'aiment des amis, des parents, des voisins, avec lesquels ils sont dans l'intimité et auprès desquels ils n'éprouvent aucune gêne pour faire des insinuations, des propositions au sujet de la religion. Qu'ils s'adressent à ces

---

[458] « La voix de celui qui crie ».
[459] « Je vous annonce une grande joie ».
[460] « La vérité vous rendra libres ».
[461] « Je n'ai pas personne pour cela ».

personnes-là. Mais il faut savoir s'y prendre suivant les cas. Un père déterminé ses enfants à prier, un frère aîné, ses frères plus jeunes, par l'ascendant de l'autorité ; de même un époux, sa femme, avec plus de réserve toutefois et en tempérant l'autorité d'une bonne dose d'affection ; car souvent, chez nos Nègres, les femmes se montrent récalcitrantes, quand on a l'air de vouloir les dominer. Un ami intime ne résistera pas aux sollicitations pressantes de l'amitié. Un enfant, pourvu qu'il n'y ait pas de trop grands obstacles extérieurs, comme la polygamie, pourra même beaucoup pour ses parents, si après les avoir d'abord gagnés par sa soumission, ses prévenances, son attachement sincère, il sait quelquefois leur insinuer combien il serait heureux de leur voir partager sa foi et ses espérances. A l'égard d'égaux qui leur sont bien connus, mais sans relation spéciale d'autorité, de parenté ou d'amitié, les néophytes auront toujours au moins l'ascendant du raisonnement et de la vérité bien présentée de manière à persuader et à convaincre.

Il faut savoir distinguer parmi les catéchumènes et néophytes, ceux qui ont le plus d'aptitude et qui se trouvent dans un milieu plus favorable pour exercer le prosélytisme, et les former d'une façon spéciale. Avec eux on doit souvent descendre en particulier dans les plus petits détails, leur faire rendre compte de la manière dont ils s'y prennent avec chaque catégorie d'individus, des résultats auxquels ils arrivent, des difficultés qu'ils rencontrent, des objections qu'on leur fait ; car si on leur demande compte de leur prétendu prosélytisme d'une manière trop vague et trop générale, pratiquement on n'aboutira à rien. On leur indique les moyens de surmonter les difficultés qui se présentent, on leur suggère les réponses aux objections qui leur sont faites. On les encourage et, comme ils ne sont que trop portés à manquer de persévérance, on les invite à ne pas lâcher les âmes auprès desquelles ils ont quelque chance de réussir. En même temps le missionnaire prend des notes sur ce qui lui est dit, et il augmente chaque jour son trésor d'expérience personnelle sur la manière de diriger et d'aider le prosélytisme.

Cet exercice du prosélytisme et cet enseignement mutuel doivent être introduits dès les premiers temps d'une fondation. Quand on a laissé prendre aux chrétiens des habitudes d'indifférence et d'insouciance à l'égard du salut de leurs propres parents mêmes et de leurs amis, il devient très difficile de changer ensuite, et là où les gens n'ont pas compris ce point on avance lentement et bien difficilement.

Dans les admissions au baptême, surtout dans les commencements d'une mission, on tiendra compte de la manière dont chaque catéchumène remplit ce devoir de prosélytisme.

Enfin que les missionnaires aient une grande confiance dans cette méthode de recrutement que nous venons d'exposer ; elle nous semble rationnelle et est appuyée d'ailleurs sur l'expérience. Surtout que les missionnaires ne se découragent pas, si, dans son application, ils ne constatent pas que des succès évidents viennent couronner leurs efforts ; qu'ils ne cherchent pas pour cela à changer de tactique. Quand on change continuellement de méthode, on n'aboutit à rien

CHAPITRE II – DU POSTULAT

ART. IER – DEFINITION DES POSTULANTS.

Il est admis que notre catéchuménat de quatre ans se divise en postulat et catéchuménat proprement dit.

Le postulat est censé durer deux ans.

On entend par postulants tous ceux qui, pour un motif ou pour un autre, ont un certain désir de suivre la religion, et le manifestent soit en venant d'eux-mêmes assister aux instructions soit en écoutant les catéchistes ou les missionnaires qui vont les visiter.

ART. II – INSCRIPTIONS DES POSTULANTS.

On ne peut avoir un registre régulier des postulants, comme on en a un des catéchumènes et des néophytes ; car, outre qu'il est difficile de préciser où le postulat commence, on ne peut jamais compter d'une façon assurée sur la persévérance des postulants. Néanmoins il faut prendre, dans un cahier, le nom de ceux que nous croyons nous-mêmes, ou qu'on nous dit désirer suivre la religion, afin de ne pas les perdre de vue et de pouvoir les encourager à persévérer. La meilleure manière de les inscrire est de les grouper, avec les renseignements nécessaires, sous le nom du catéchumène ou du néophyte qui les a recrutés et qui s'en occupe. Un missionnaire, surtout là où le supérieur ne pourra pas s'en occuper, sera chargé spécialement de tenir ce cahier, de surveiller et de diriger la formation des postulants qui y sont inscrits.

Dans les stations plus développées, il devient nécessaire de se partager les différents villages au point de vue du recrutement et de la direction des postulants. Chaque missionnaire prend alors soin des villages à lui assignés. Sans cette précaution on arriverait facilement à compter les uns sur les autres pour ce travail, qui ne serait pas mené d'une façon suivie et donnerait peu de bons résultats. Néanmoins le supérieur ou le Père désigné ***ad hoc***[462] garde la direction générale du postulat et du catéchuménat ; il veille à maintenir l'unité dans les efforts. S'il y a des catéchistes attirés, c'est lui en premier lieu qui leur fait rendre compte, les dirige et pourvoit aussi à leur entretien matériel.

ART. III – DIRECTION ET SURVEILLANCE DES POSTULANTS.

Dans les commencements d'une mission, pendant la période de fondation, rien n'empêche qu'on ait à la station des réunions régulières de postulants, qui viennent spontanément et librement, sur l'invitation du missionnaire, dans le but de se faire instruire. Mais on doit éviter de poser, pour ainsi dire, en seigneur temporel, de convoquer à la mission, en bloc et par villages, des païens qui n'ont aucune intention de suivre la religion. Ce ne sont pas non plus les chefs païens qui doivent nous amener ou nous envoyer leurs gens. L'assistance au catéchisme deviendrait une vraie corvée, pour laquelle on aurait autant de répugnance que pour les corvées de travail. On

[462] « Pour cela ».

veillera aussi à ce que dans les villages où il y a des catéchistes ou quasi-catéchistes, ceux-ci ne réquisitionnent pas les gens pour venir « prier ».

Lorsque la mission aura fait des progrès et que le soin des catéchismes et des chrétiens empêchera les missionnaires de conserver pour les postulants les réunions spéciales qui avaient d'abord été établies dans les commencements, on pourra, là où c'est la coutume, les laisser assister le dimanche au catéchisme des catéchumènes. Il vaudrait mieux cependant, pour bien des raisons, que cela ne fût pas.

A part donc les premières années d'une fondation, les postulants doivent être initiés aux éléments de la doctrine chrétienne, à la maison, et par les chrétiens ou catéchumènes qui s'occupent d'eux. Toutefois le missionnaire aura soin de voir de temps en temps les postulants dont la bonne volonté devient plus connue. Il les verra, soit aux cours de ses visites dans les villages, soit en les faisant venir à la mission, en particulier ou par groupes, sous la conduite de celui qui les instruit. D'autre part, le missionnaire a soin de diriger, au sujet de la formation et de l'instruction des postulants, ceux qui font auprès d'eux office de catéchistes.

Dans les villages de certaines missions résident de vrais catéchistes ; ceux-ci verront régulièrement les postulants ou même les réuniront par groupes, en évitant toutefois les assemblées trop nombreuses qui portent ombrage aux chefs, et les réunions mixtes d'hommes et de femmes, qui, en l'absence du missionnaire, ne sont pas sans danger pour les mœurs et sont même réprouvées par les coutumes du pays.

Il faut veiller beaucoup à ce que les postulants et les prétendus priants (ceci s'applique aussi aux catéchumènes et aux chrétiens) ne s'affranchissent pas de l'obéissance légitime aux chefs. Souvent on les connaîtra par là.

Ils doivent éviter aussi de se poser en parti, affectant de s'isoler et de se séparer extérieurement du reste des païens.

Les jeunes gens surtout, expliquant mal parfois certaines paroles du missionnaire, ont la tendance à se moquer des païens et de leurs superstitions ; ils ont aussi la tendance à vouloir arrêter par la violence les pratiques superstitieuses. Rien n'est plus contraire à l'esprit évangélique, et même à la simple prudence humaine. On doit apprendre aux chrétiens à témoigner aux païens une grande compassion et une grande charité, pour les attirer ainsi à force de bonté et de patience. Le contraire arrive à créer beaucoup trop tôt, parmi les païens, un parti qui devient bien vite militant, et qui, en s'acharnant contre les chrétiens, arrête beaucoup de conversions, d'autant plus que les chefs, qui tous restent païens à cause de leur polygamie, se mettent presque toujours de ce parti avec toute leur puissance. Puis ces chefs trouvent encore le moyen d'avoir pour eux les autorités mêmes de la colonie

ART. IV – INSTRUCTION ET FORMATION DES POSTULANTS.

Ce à quoi l'on vise dans l'instruction des postulants, c'est de faire concevoir et de développer en eux un désir de plus en plus sincère et solide de se convertir et de recevoir le baptême. Il faut bien se persuader que, souvent et même dans la plupart des cas, les païens qui ont quelque intention de se faire instruire sont attirés tout d'abord par des motifs naturels : désir de pro-

tection dans les procès et contre les vexations des chefs indigènes ; désir de gains matériels ou d'avantages temporels ; désir de privilèges de toute façon ; simple entraînement ou engouement pour un ordre de choses nouveau ; quelquefois les motifs sont moins avouables encore. Dieu se sert de tous ces motifs d'ordre naturel pour entrer dans les âmes, pourvu qu'il y ait suffisamment de sincérité dans la volonté, c'est-à-dire pourvu qu'il n'y ait pas intention arrêtée de tromper le missionnaire en feignant la religion, en d'autres termes pourvu que les motifs d'ordre surnaturel ne soient pas positivement exclus. C'est au missionnaire qu'il appartient de se rendre compte de tout cela. Si donc les postulants sont suffisamment sincères bien qu'ils ne soient mus que par des motifs naturels, le missionnaire doit travailler à épurer ces motifs, ou à les faire épurer par des auxiliaires bien choisis. On y arrivera en donnant aux postulants une idée exacte de la religion, en leur en enseignant les principales vérités, surtout celles qui regardent la vie future, en leur inspirant un grand désir de sauver leurs âmes. Il servira pour cela de leur rappeler souvent certaines maximes très simples de la Sainte Ecriture : ***Quaerite primum regnum Dei... Quid prodest homoni si mundum universum lucretur... Non ex solo pane vivit homo... Est quaestus magnus pietas cum sufficientia... Non sunt condignae passiones hujus temporis ad futuram gloriam quae revelabitur in nobis... Timete eum qui potest corpus et animam perdere in gehennam***[463]... Mais tout en leur faisant comprendre qu'ils doivent rechercher avant tout dans la religion les avantages spirituels, on leur expliquera aussi la seconde partie du texte : ***Quaerite primum regnum Dei***[464], c'est-à-dire ***: haec omnia adjicientur vobis***[465]. On leur apprendra à recourir à Dieu dans leurs nécessités temporelles : ***panem nostrum quotidianum da nobis***[466]... et on les excitera à ce sujet à une grande confiance en la divine Providence, selon les intentions de Notre Seigneur du chapitre VI de Saint Mathieu. D'autre part le missionnaire ne craindra pas de leur donner de bons conseils dans leurs besoins temporels, surtout en leur suggérant les moyens d'arriver à une modeste aisance : l'économie, l'ordre, le travail, et même certaines cultures sur lesquelles il pourra leur fournir d'utiles indications. S'ils ont des procès, s'ils subissent des vexations injustes, on leur donnera des conseils pour s'arranger à l'amiable avec la partie adverse ; on leur prêtera un appui réservé et discret, sans compromettre les bonnes relations avec les chefs indigènes, et sans paraître s'ingérer dans le gouvernement du pays. En un mot que le missionnaire leur apparaisse comme un père qui a à cœur tous leurs intérêts, mais qui veut et qui peut avant tout faire du bien à leurs âmes.

En visant ainsi à donner aux postulants une idée juste de notre rôle à leur égard et à les faire correspondre à nos vues sur eux, on les instruira des grandes vérités de la religion ; on leur apprendra d'abord à croire : ***Quia***

---

[463] « Cherchez d'abord le royaume de Dieu… Quel avantage ce serait pour l'homme s'il gagnait le monde entier. L'homme ne vit pas de pain seulement… La piété avec contentement est un grand avantage… Les souffrances de ce monde ne sont pas proportionnées avec la gloire future qui sera révélée en nous… Craignez celui qui peut anéantir le corps et l'âme dans la géhenne »

[464] « Cherchez d'abord le royaume de Dieu ».

[465] « Tout ceci sera ajouté pour vous »

[466] « Donne-nous notre pain de ce jour ».

Deus est et inquirentibus se remunerator sit[467]. Puis on leur exposera l'histoire de la création et de la chute ; la promesse du Rédempteur, sa venue, mentionnant, mais sans y insister, le mystère de la Sainte Trinité ; le moyen institué par Dieu pour nous régénérer et faire de nous ses enfants. On leur apprendra à faire des actes de foi, de charité, de contrition. Ainsi ils désireront de plus en plus entrer dans la société chrétienne ; et ils auront entre les mains des moyens de salut à la rigueur suffisants, s'il arrivait qu'ils mourussent sans baptême.

C'est plutôt en exposant aux postulants les vérités de la religion, qu'il faut les instruire. C'est plus logique, au moins pour les grandes personnes, qui d'autre part se rebutent et se découragent devant la difficulté de retenir par cœur des textes, qui leur sont d'abord presque incompréhensibles. Toutefois pour les enfants, il n'y a pas d'inconvénient à leur faire retenir de mémoire le texte du catéchisme et des prières : cela leur est facile et les intéresse.

Il est d'autre part très important que ces âmes encore faibles, et qui ont à peine une velléité de se convertir, prient et demandent à Dieu la grâce de la foi et de la conversion. On les exhortera à le faire, surtout du fond du cœur, par de simples demandes comme celle-ci : « Mon Dieu, aidez-moi à vous connaître ; donnez-moi la force de suivre la religion, etc.… » On pourra aussi leur apprendre le ***Pater***[468], afin qu'ils le récitent dans cette intention. Dans la suite il sera bon de leur enseigner peu à peu les prières communes du matin et du soir. Mais le néophyte qui les instruira devra chercher à leur expliquer les paroles de ces prières, en même temps qu'il essayera de les graver dans leur mémoire, et il faudra l'exercer pratiquement à donner ces explications. Il y a, au reste, une importance capitale à bien faire comprendre ces prières, où toutes les vérités élémentaires de la religion se retrouvent, et qui doivent jouer un si grand rôle dans la vie chrétienne de nos néophytes ; souvent, ils n'auront d'autre aliment que celui-là pour se soutenir dans leur foi.

Enfin on aura aussi pour but, dans la formation des postulants, de les faire renoncer de cœur au paganisme et à ses pratiques. C'est en les instruisant peu à peu, comme nous venons de le dire, des vérités de la religion chrétienne, qu'on leur suggérera de renoncer à leurs sacrifices, à leurs amulettes, etc.… en leur expliquant que tout cela est la religion du diable. Mais on aurait tort, ce nous semble, d'exiger dès le commencement du postulat l'abandon de toute superstition païenne. Ces choses-là tomberont peu à peu à mesure que la lumière se fera dans les esprits et que la bonne volonté grandira. A ce sujet, dans l'exposition catéchistique, on attachera une grande importance au chapitre des Anges. C'est là que les postulants verront l'origine et par là la fausseté de la religion païenne.

ART. V – DES POSTULANTS AJOURNES.

Dans chaque station, il devrait se former peu à peu un catéchisme réguliers de ***postulants*** d'un caractère spécial, c'est-à-dire réunissant les adultes d'une certaine bonne volonté que des circonstances particulièrement diffi-

[467] « Car Dieu existe et récompense ceux qui le cherchent ».
[468] « Le Notre Père ».

ciles, et la polygamie surtout, empêcheront d'être admis au catéchuménat proprement dit. Ce sont souvent des gens assez respectables, des chefs même, dont l'instruction est avancée déjà, et que la mission a intérêt à gagner à tous les points de vue. Dès qu'ils sont assez nombreux, il faudrait les réunir, de préférence le dimanche, matin ou soir, dans un local bien tenu, et en ayant soin de ne pas les mêler aux enfants. Le but des catéchismes qu'on leur ferait, serait de les amener peu à peu, en les instruisant et exhortant discrètement, à surmonter les obstacles qui s'opposent à leur admission dans la société chrétienne. On les inviterait à mener une vie de plus en plus conforme à l'équité naturelle, à favoriser, autant qu'il est en eux, la conversion des autres. On éviterait de les décourager par rapport à l'œuvre de leur propre salut. On leur ferait entrevoir et désirer le baptême au moins à l'heure de la mort, s'ils ne pouvaient le recevoir auparavant, et on leur enseignerait le moyen de suppléer à la réception en fait de ce sacrement par le désir sincère de le recevoir, l'amour de Dieu et la contrition de leur péchés. On leur suggérerait aussi de réciter de temps en temps quelques prières, par exemple chez eux, les prières du matin et du soir ; on leur ferait même réciter à chaque réunion certaine prière spéciale.

CHAPITRE III – DU CATHECUMENAT PROPREMENT DIT

ART. IER – ADMISSION.

Lorsque le postulant a été suffisamment éprouvé, sommairement instruit, comme nous venons de le voir, que le désir de suivre la religion et de recevoir le baptême s'est épuré et fortifié en lui, on l'admet au catéchuménat proprement dit. Mais il doit en faire la demande expresse, appuyé de la recommandation d'un chrétien digne de confiance. En outre, avant d'être admis, il est examiné sur la science et ses dispositions.

Comme science, on exige les prières du matin et du soir à réciter et à comprendre, et les connaissances religieuses qui se trouvent exposées dans le deuxième petit du Père Pacifique ou dans les dix-sept premières questions du « Précis de Doctrine chrétienne » du **P. Michel** [1855-1926]. On fera passer à chaque candidat un examen, en vue de s'assurer qu'il a cette science requise.

Comme dispositions, on demande : un désir sincère du baptême, où n'entrent pas de motifs humains trop prédominants ; l'abandon définitif de la polygamie et du divorce ; le désir d'observer les commandements de Dieu ; la soumission aux chefs et aux lois légitimes du pays ; le renoncement à toute pratique superstitieuse ; une conduite actuellement exempte de graves scandales, comme serait par exemple une notable ivrognerie ou l'usage du chanvre.

ART. II – INSCRIPTIONS DES CATECHUMENES.

Les catéchumènes, à leur admission, sont inscrits dans un registre spécial. C'est d'après ce registre que le conseil de la mission décidera plus tard de l'admission aux catéchismes des six derniers mois. Ce registre est bien nécessaire. Là surtout où les postulants sont un peu nombreux, il ne peut y

avoir d'ordre dans les admissions au baptême, si le registre n'est pas régulièrement tenu à jour.

Ce cahier est confié à celui des missionnaires qui sera spécialement chargé du recrutement et de surveillance des catéchumènes. Pour les observations, il est tenu à jour par lui au moyen surtout des catéchistes ou quasi-catéchistes qu'il voir de temps en temps.

Il est bien entendu que ce registre est exclusivement pour les catéchumènes proprement dits. Bien qu'il renferme la colonne « Date d'entrée au postulat », on n'y inscrira les postulants qu'au moment où ils passeront au catéchuménat.

On peut suivre le formulaire suivant pour ce registre :

N° D'ORDRE	DATE D'ENTREE AU POSTULAT	DATE D'ENTREE AU CATECHUMENAT	NOM	AGE	SEXE	PERE OU TUTEUR	DOMICILE	CATHECHISTE

Cela tient sur une page et la page en face pourra être réservée tout entière aux observations, spécialement à celles qui concernent les obstacles au baptême ; il faut les noter à mesure qu'on les découvre ou au moins à des époques fixes. Quand un catéchumène est ajourné pour avancer dans les degrés du catéchuménat ou au baptême, il est bon d'indiquer par un mot, avec date à l'appui, le motif de l'ajournement.

ART. III – INSTRUCTION DES CATECHUMENES.

Ce qui distingue le catéchuménat du postulat, au point de vue de l'instruction religieuse, c'est que dans le catéchuménat on fait aux catéchumènes des catéchismes réguliers, auxquels ils sont tenus d'assister, mais qui sont plus ou moins fréquents selon le degré d'avancement dans le catéchuménat, et aussi suivant le temps dont disposent les missionnaires dans les différentes stations. Si ceux-ci savent économiser leur temps, s'ils ont l'esprit de suite, s'ils se montrent raisonnablement fermes et exigeants, ils arriveront facilement à donner aux catéchumènes des instructions assez fréquentes, qui entretiendront et accroîtront leur foi et leur bonne volonté.

Les missionnaires se rappelleront aussi qu'on instruit avec plus de profit un auditoire moins nombreux, et ils éviteront autant que possible d'admettre aux réunions de catéchumènes, même le dimanche, des multitudes de personnes qui n'appartiennent pas au catéchuménat. Souvent d'ailleurs des réunions si nombreuses porteraient ombrages aux chefs. Il arriverait aussi que les gens admis à ces catéchismes sans avoir la disposition suffisante et les conditions requises, se verraient ensuite exclus au moment du baptême, et seraient alors portés à se décourager et à décourager les autres de se faire instruire.

Il y a deux catégories de catéchismes propres aux catéchumènes : les catéchismes hebdomadaires et les catéchismes quotidiens.

1° Catéchismes hebdomadaires.

a) Division de ces catéchismes.

Les catéchismes hebdomadaires ou quasi-hebdomadaires, par opposition aux catéchismes quotidiens ou quasi-quotidiens sont au nombre de deux. Le premier dure un an ; c'est la troisième année du catéchuménat dans un sens large, et la première année du catéchuménat proprement dit. C'est au cours de cette année que les catéchumènes apprennent la lettre du catéchisme dit « des commencements », s'ils ne l'ont fait auparavant. Il y a, à la mission, un catéchisme régulier pour cette catégorie de catéchumènes. Il pourra se faire, suivant les circonstances, une fois ou deux par semaine. A ce catéchisme d'une année succède le catéchisme des six premier mois de la dernière année de catéchuménat. Il faudra pour y être admis connaître la lettre du catéchisme des commençants. Ce catéchisme sera, autant que possible, distinct du précédent, et aura lieu plus fréquemment, c'est-à-dire, suivant les circonstances, deux ou trois fois par semaine. Dans les chrétientés très nombreuses, où les missionnaires sont surchargés le dimanche par le saint ministère, ces catéchismes se feront de préférence pendant la semaine. Souvent il sera aussi plus commode de les faire dans la soirée.

b) Présences exigées à ces deux catéchismes.

On exerce un contrôle sur les présences à ces deux catéchismes, mais sans les rendre absolument obligatoires, comme on le fait pour ceux des six derniers mois de la quatrième année. En cela il faut tenir compte des difficultés de chacun. Le plus grand nombre de nos gens n'ont pas la liberté suffisante pour venir fréquemment à la mission à cause de l'impôt des corvées, etc.... D'autre part les hommes éloignés de plus de huit kilomètres, et les femmes éloignées de plus de six kilomètres ne peuvent venir régulièrement à ces catéchismes ; on s'arrangera pour qu'ils viennent le plus souvent qu'il leur sera possible, et avec leur catéchistes de temps à autre. Mais il sera bon de fixer à chacun, suivant les distances ou les autres circonstances, ce qu'on exige de lui au point de vue de la présence à ces catéchismes. Pour baptiser des gens éloignés de la station de la distance de plus de huit kilomètres, il faut que cette station soit déjà assez ancienne pour avoir pu former des catéchistes sérieux, néophytes adultes et relativement anciens dans la foi. Ce seront alors ces catéchistes établis dans des annexes, qui devront faire jusqu'à un certain point sur leur catéchumènes tout le travail que feraient sur eux les missionnaires. On aura soin de les bien guider et de bien préciser et contrôler leur travail.

c) Matière de l'enseignement.

La matière de l'enseignement dans ces deux catéchismes est en général celle du catéchisme des commençants. Mais dans le premier catéchisme, on insistera davantage sur les premiers chapitres : Dieu, les Anges, l'homme, la chute. On gardera pour plus tard, quand la bonne volonté des catéchumènes aura grandi et qu'ils seront plus rapprochés du baptême, une explication détaillée des commandements. Dans le deuxième catéchisme, on pourra ébaucher l'enseignement de ce qui regarde les principaux mystères de la foi et le baptême, réservant de plus amples ex-

plications sur ces points pour le catéchisme quotidien. Il faut déjà parler aussi du péché actuel, et il y a lieu de citer quelques traits de l'Ancien Testament. On visera surtout à donner aux catéchumènes la foi sur les grandes vérités. On commencera aussi à opérer en eux le travail de la purification du cœur, en leur inspirant l'horreur du péché en général, la contrition de leurs propres péchés, et le désir de changer de mœurs. Il faudra dès lors inculquer souvent le grand précepte de la prière. Les païens adultes, étant presque tous habitués à recourir fréquemment à leurs divinités, il faut se garder de laisser tomber simplement cette habitude, mais on doit la transformer de bonne heure, en les excitant à s'adresser dorénavant en toute occasion, surtout contre les suggestions du démon, au vrai Dieu, aux saints Anges, etc. Il faut que le quasi-catéchiste d'un chacun continue pendant tout ce temps à former de son côté chacune de ses recrues ; c'est lui surtout qui doit leur apprendre la lettre du catéchisme en leur donnant des explications sur le texte.

2° Catéchismes quotidiens.

Ces catéchismes sont ceux des six derniers mois avant le baptême. Ils sont considérés comme plus spécialement préparatoires au baptême. On les appelle quotidiens parce qu'ils se font, sinon tous les jours absolument, au moins quatre fois par semaine et, là où on le peut, cinq ou six fois dans les commencements.

a) Admission aux catéchismes quotidiens.

Les admissions aux instructions des six derniers mois se font tous les trimestres, et après un examen public sur la lettre du catéchisme et des prières, ainsi que sur les explications déjà reçues. Les gens attachent une grande importance à cet examen, et y apportent un enthousiasme qu'il faut conserver, car il est un secours précieux pour exciter certaines volontés faibles encore. Là où il n'existe pas, il faut chercher à le créer et l'entretenir, si possible, pour chacun des examens qui suivent. Toute nouvelle admission est, du reste, un encouragement pour le néophyte catéchiste. Il est mieux de ne pas admettre à passer l'examen ceux que l'on prévoit ne pouvoir recevoir prochainement le baptême, à cause de quelque empêchement moral qui subsisterait encore et qui ne pourrait être enlevé dans les six mois restants. Il ne faut pas oublier que, pour admettre à ces catéchismes, on devra beaucoup tenir compte de la bonne volonté manifestée pendant les dix-huit premiers mois du catéchuménat.

b) Division et matière des catéchismes quotidiens.

Les catéchismes quotidiens sont au nombre de deux. Ils durent chacun trois mois. Le premier est dit « des commençants », le second « des sacrement ». Le premier a pour matière tout le petit catéchisme ou catéchisme des commençants. Cette matière a été déjà vue précédemment, au moins en partie. Mais pendant ces trois mois, on voit plus spécialement le chapitre sur l'Eglise. On enseigne avec plus de développements ce qui précède, en particulier ce qui concerne les mystères de la Sainte Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption. On voit aussi en détail les chapitres de la prière, de la grâce, ainsi que les sacrements en général et le baptême, de manière à réserver les trois mois de la fin pour l'étude des six derniers

sacrements et des commandements de l'Eglise[469]. Il semble plus pratique de voir deux fois toute la matière pendant les trois mois consacrés à chaque catéchisme. La première fois on la voit avec plus de développements. Dans la même station on fera bien de s'entendre sur l'auteur adopté pour les explications (par exemple Deharbe en allemand, Turcan en français) ; cela facilitera la tâche aux examinateurs et leur permettra d'être plus justes. S'il y a un grand nombre de catéchumènes, on les divise, s'il est possible, en plusieurs sections pour chaque catéchisme. Il est difficile, en effet, de faire avec fruit ces catéchismes si importants, lorsque les auditeurs sont plus de quarante, surtout si on doit nécessairement laisser venir les femmes avec leurs enfants à la mamelle, ce qui cause à tous beaucoup de distractions. Le catéchisme proprement dit dure ordinairement une heure, tout compris, explications et interrogations. L'étude de la lettre est faite à part, soit avant, soit après la séance. Une demi-heure par jour pendant les six mois suffit, si le répétiteur remplit bien son office, pour faire apprendre par cœur tout le catéchisme des sacrements. La lecture étant exigée pour tous les enfants et les jeunes gens qui peuvent y arriver, il y a lieu peut-être de retenir un peu plus les enfants pour leur donner le temps d'apprendre à lire ; mais ceux qui seront plus grand sont invités à se pourvoir ailleurs de moniteurs. La séance deviendrait trop longue, si on voulait y annexer encore une classe de chant.

c) Discipline des catéchismes.

Il faut de la discipline dans les catéchumènes, de l'ordre parmi les hommes, les femmes et les enfants, même quand le missionnaire n'est pas avec eux, avant ou après les séances. Il n'est pas admis cependant que l'on frappe les enfants, ou que l'on inflige d'autres pénitences corporelles ; on retardera plutôt ceux qui ont mauvaise volonté. On arrivera à procurer l'ordre et la discipline, par l'exercice d'un sage commandement, conciliant dans une juste mesure la douceur et la fermeté. Le missionnaire doit d'abord veiller à ce que les prières du commencement et de la fin soient récitées pieusement, avec un ensemble et une lenteur convenables. Le silence est nécessaire pendant l'instruction. Et puisque c'est une éducation complète de tout l'homme qu'il faudrait donner dans ces catéchismes, on fera même adopter une certaine propreté, politesse et charité. (La remarque a été faire en plusieurs endroits que nos chrétiens ne saluent même pas les Européens). La bonne tenue est un excellent moyen de donner une haute idée du prêtre et de dignité. Le missionnaire devra donc veiller sur lui-même pendant le catéchisme et, par ses manières, se concilier l'estime, le respect et l'affection de ses catéchumènes. Un grand nombre, même parmi les adultes, sont comme de vrais enfants : un rien les scandalise, les rebute et les arrête. On évitera donc avec eux tout ce qui peut s'appeler mauvais genre : genre inconstant ou léger, genre impatient ou moquer, genre justicier ou méticuleux, genre négligent ou trop familier.

---

[469] Une Circulaire précisera ultérieurement plus en détail, la matière de chaque catéchisme.

d) Avis sur la manière de faire le catéchisme.

De la manière dont les catéchumènes sont faits, surtout pendant les six mois préparatoires au baptême, dépendent en grande partie la foi et la persévérance des chrétiens. Ce sujet est suffisamment développé dans les auteurs spéciaux. Tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut exercer longtemps et consulter beaucoup pour arriver à faire les catéchismes avec fruit. Personne ne doute non plus qu'un catéchisme bien fait ne s'improvise pas : il faut une sérieuse préparation, éloignée et prochaine. La préparation éloignée a été commencée par le missionnaire durant ses années de théologie ; mais il doit la continuer pour ainsi dire tous les jours de sa vie en nourrissant sont esprit de la doctrine qu'il doit exposer aux autres et en se l'assimilant de plus en plus. Les prêtres catéchistes sont comme des mères qui allaitent leurs enfants : or celles-ci ont besoin d'une nourriture plus forte et plus substantielle que toute autre personne. « Comment donner aux enfants le lait de la doctrine dans toute sa pureté si on ne s'est auparavant nourri soi-même et si on ne continue à se nourrir chaque jour du pain substantiel de la vérité » ? (Mgr Lelong. – Le bon Pasteur). Cette nourriture dont ils ont besoin, les missionnaires la trouveront dans la lecture assidue et dans la méditation du catéchisme ***ad parochos***[470] du saint Concile de Trente. A chaque catéchisme il faut aussi une préparation prochaine, plus ou moins longue sans doute, selon la plus ou moins grande habitude du missionnaire soit à manier la langue, soit à faire le catéchisme ; mais enfin il en faut une pour prévoir non seulement ce que l'on dira, mais la manière dont on le dira, de façon à être intéressant, clair et exact. L'exactitude dans l'exposition de la doctrine demande souvent beaucoup d'étude et de réflexion ; car on doit veiller à ne pas amoindrir, dénaturer ou falsifier les dogmes, en s'ingéniant à les mettre à la portée d'intelligences rudimentaires, comme celles de nos Nègres. D'autre part, l'exposition des préceptes de morale demande beaucoup de précision et de précautions si l'on ne veut pas s'exposer à fausser les consciences en prêtant flanc à des interprétations erronées ou exagérées de ce que l'on dit. En somme cette question de préparation est tellement importante qu'il vaudrait mieux, si le temps faisait absolument défaut, diminuer le nombre du catéchisme que de l'omettre complètement ou de la négliger. D'ailleurs si les missionnaires, surtout dans les commencements, ont soin de prendre des notes par écrit, avant ou après leur catéchismes, consignant ainsi le fruit de leurs réflexions ou de leur expérience, ils se feront comme un petit trésor dans lequel ils n'auront plus tard qu'à puiser, en l'augmentant, s'il y a lieu, et qui leur permettra de ne consacrer que peu de temps à la préparation immédiate de leurs catéchismes. Pendant l'instruction même, on s'efforce d'éveiller et de diriger la réflexion et l'activité intellectuelle des catéchumènes, et de tenir constamment en suspens leur attention. Pour cela les images bien choisies peuvent être utiles. Il faut faire parler souvent ceux que l'on catéchise, de manière cependant à ne pas perdre le temps. On a bien dit avec raison : « Plus le catéchiste parle, moins les gens savent ». Nos gens ne sont pas capables de prêter une attention soutenue à de longs discours. On procédera donc avec eux par interrogations, décomposant en un certain

[470] « Pour ceux qui sont en charge d'une paroisse (curés) ».

nombre de sous-questions courtes et faciles les demandes du texte, s'adressant d'abord aux plus intelligents et aux plus instruits pour obtenir une réponse qu'on suggère au besoin, puis demandant la même chose à d'autres sous les mêmes termes ou en variant les termes, s'assurant que tous, même les moins intelligents, ont compris. Il est très utile aussi de recourir à des images et à des comparaisons familières aux auditeurs. Un missionnaire un peu habitué à la langue et aux usages du pays trouvera facilement des similitudes qui rendront frappantes certaines vérités de la religion, convaincant certains raisonnements. Il y a quelques points sur lesquels il convient d'insister davantage. Partout les nouveaux convertis sont frappés de la présence de Dieu ; on devra souvent la leur rappeler. Il faut s'attacher à faire comprendre du mieux possible le péché originel et ***ses effets*** ; la Rédemption, non pas opérée jadis seulement, mais s'opérant maintenant pour chacun de nous ; la nécessité et la puissance de la grâce et le grand moyen de la prière pour l'obtenir ; puis les fins dernières dont le souvenir frappe aussi beaucoup. Au catéchisme des sacrements, on n'hésitera pas à revenir encore sur la grâce et la prière et on tâchera de donner une idée vraie de la Pénitence, et surtout de faire aimer ce sacrement ; enfin de faire apprécier le Saint-Sacrifice de la messe et la présence réelle. Nos chrétiens auront souvent à défendre leur foi contre les musulmans, les protestants, les impies. S'il n'est pas possible de leur apprendre en détail les réponses aux objections qu'ils entendront contre la vraie religion, il est bon de leur suggérer les réponses aux objections les plus courantes ; mais il faut surtout faire entrer solidement dans leur esprit les principes d'après lesquels ils pourront plus tard résoudre ces objections. Au sujet des dogmes niés par les protestants on les engagera à éviter les discussions toujours dangereuses sur les textes de la Sainte Ecriture ; qu'ils en appellent à l'enseignement de ceux qui sont les successeurs légitimes des Apôtres, et l'opposent à celui des hérétiques qui, s'étant révoltés contre l'autorité établie par Notre Seigneur, n'ont aucune mission pour enseigner. C'est pourquoi on aura soin d'insister sur les points de doctrine concernant l'Eglise et son magistère infaillible, l'attachement et la soumission que le doivent tous les vrais chrétiens dans la personne des membres de son hiérarchie. Dans l'enseignement catéchistique, il faut viser le cœur non moins que l'intelligence. Les catéchismes dès les premiers jours doivent revêtir un caractère pratique. Nous enseignons des dogmes et des préceptes qui doivent diriger la vie des futurs chrétiens. Il faut donc savoir exposer les conséquences pratiques qui ressortent des dogmes. Un exemple entre mille : Dieu est partout. Il nous voit toujours : donc veillons sur nous, craignons de l'offenser en sa présence. On ne négligera pas non plus de suggérer certaines affections, par exemple l'horreur du péché, l'amour de Notre Seigneur qui découlent naturellement de la considération des vérités dogmatiques. Quant aux préceptes, il faut développer non seulement ce qu'on est obligé de faire et d'éviter, mais indiquer en même temps quels moyens particuliers il convient de prendre, dès avant le baptême, pour conformer sa conduite à la loi divine. Ainsi en n'enseignant que les péchés, dites aussi ce qu'il faut faire pour ne pas succomber à ces sortes de tentations. Qu'on se rappellera que chez les Nègres que nous catéchisons, il faut non seulement éclairer la conscience ou la réformer, mais

presque la créer parfois même pour les choses les plus essentielles parfois. Le paganisme l'a, pour ainsi dire, complètement faussée. Quiconque les connaît un peu, sait bien qu'ils attachent une grande importance à des transgressions purement légales, ou extérieures, ou involontaires, soit contre les coutumes ou lois plus ou moins superstitieuses reçues chez les païens, soit contre certains usages du christianisme, tandis qu'ils ne se soucient pas ou presque pas des vrais péchés théologiques, surtout lorsqu'ils ne sont pas extérieurs. Il faudra aussi éclairer les consciences et ne pas les laisser dans une bonne foi plus ou moins douteuse sur certaines fautes ou habitudes très pernicieuses, même à la société en général, de même que sur certaines pratiques évidemment superstitieuses. L'éducation des consciences sur ces matières si délicates demande un grand tact et un grand discernement. Pour cela les missionnaires s'entendront avec le supérieur, qui leur donnera les indications nécessaires, afin que les gens soient suffisamment et discrètement éclairés. On se rappellera cependant qu'il y a des choses qui ne doivent pas être dites publiquement devant toutes sortes de personnes. En enseignant les préceptes de la morale, les missionnaires insisteront souvent sur la loi du travail. **Ils ne craindront pas d'entrer sur ce sujet dans des détails pratiques, et même, en-dehors du catéchisme, d'habituer leurs gens au travail, surtout à celui de la culture de la terre, que Dieu a spécialement imposé à l'homme dès le Paradis terrestre. Mais on aura soin de recommander avant tout, non pas le travail du mercenaire, qui travaille pour un maître étranger, souvent dans un pays étranger, mais le travail de l'homme libre, qui travaille pour soi, chez soi, dans son pays, ses champs à lui, en vue de subvenir à ses nécessités temporelles et même d'arriver à une modeste aisance ; car la pauvreté, comme l'oisiveté, est une mauvaise conseillère. On apprendra aux indigènes à tirer du sol où ils sont nés et où la Providence les a placés, toutes les ressources qu'il peut fournir. Que les missionnaires ne croient donc pas avoir tout fait pour la régénération même spirituelle de ces pauvres Nègres, s'ils les ont habitués à réciter leur chapelet, à assister à la messe tous les jours, à communier fréquemment, etc.... C'est quelque chose, mais ce n'est pas tout. Il faut les habituer aussi au travail, et même le leur faire aimer. En dehors des avantages qu'il offre pour la conservation de la vertu chez les individus, il y a là une question sociale grosse de conséquence, et qui, si elle n'est pas résolue dans un bon sens, entraînera presque infailliblement la ruine de nos missions, ou du moins empêchera que la société chrétienne soit jamais solidement établie dans ces pays**.

e) Complément nécessaire des catéchismes quotidiens.

Par ces compléments nécessaires aux catéchismes quotidiens, il faut entendre : 1° les répétitions données aux catéchumènes par des catéchistes indigènes ; 2° les soins que le missionnaire doit donner à ces catéchistes en les voyant de temps en temps en particulier. 1° C'est dans les catéchismes préparatoires au baptême que le missionnaire doit se faire aider par des répétiteurs ou des catéchistes. Ces répétiteurs sont nécessaires, là où on est obligé de donner l'instruction à beaucoup de gens à la fois,

comme cela doit arriver dès la sixième ou septième année d'une fondation, si du moins on a fait un travail sérieux et méthodique, et si aucun accident n'est venu arrêter le développement normal et régulier de la mission. Ces répétiteurs peuvent alors prendre part à certains petits groupes plus faibles qui n'ont pas saisi suffisamment les explications du missionnaire, et leur donner à nouveau ces mêmes explications. On suppose que les répétiteurs ont assisté au catéchisme qui vient de se faire. C'est aussi à eux que revient le soin d'enseigner la lettre du catéchisme des sacrements ; on y ajoute l'énoncé des quinze mystères du Rosaire et les titres des quatorze stations du Chemin de la Croix, afin qu'après leur baptême les nouveaux néophytes n'aient pas de peine à pratiquer de suite ces dévotions. Quelques enfants peuvent apprendre les prières du servant de messe ; on a vu qu'ils y arrivaient facilement. Mais on ne les admettra pas à servir la messe avant qu'ils n'aient fait leur première communion. Des néophytes trop jeunes ne peuvent remplir les fonctions de répétiteurs ; il faut à ceux-ci une autorité et une tenue que des enfants ne peuvent avoir. On évitera du reste de ravaler ces répétiteurs au niveau de simples serviteurs à gages. Pour former de bons répétiteurs, il serait utile de choisir quelques jeunes gens parmi les mieux doués du catéchuménat, et de leur faire redoubler, pour ainsi dire, mais après leur baptême, les deux catéchismes de six mois. On saurait ainsi à qui s'adresser pour les questions plus difficiles que l'on pose dans le catéchisme, et en même temps ces sujets s'habitueraient, en écoutant le missionnaire, à la méthode d'enseigner la religion. Ils peuvent rendre plus tard de grands services à la mission, si on a soin de poursuivre leur formation jusqu'à ce qu'elle soit assez complète. Il faudrait essayer d'avoir presque à chaque baptême des jeunes gens de cette catégorie. On leur faciliterait cette assistance aux catéchismes quotidiens en les secourant matériellement au besoin. On pourrait enfin former de jeunes femmes de la même manière.

2° Les missionnaires doivent chaque jour se réserver du temps pour voir en particulier quelques catéchumènes de son catéchisme. De cette façon, on commence ensemble la vie de famille et on donne confiance aux futurs chrétiens, qui sauront plus tard, quand il le faudra, revenir demander conseil. Pour le moment on fait pénétrer davantage les instructions données, on se rend compte des difficultés de chacun. On pousse toujours aussi au prosélytisme, parce que souvent il n'y a pas de moment plus favorable que ces six mois. Celui qui ne fait rien sous ce rapport avant le baptême, ne fera rien non plus après, et il promet de n'être qu'un médiocre chrétien. Par contre ceux qui sont bien dirigés peuvent déjà gagner plusieurs recrues avant le baptême. Les jeunes garçons peuvent de la même manière être vus en particulier ; mais il sera mieux d'en prendre plusieurs à la fois. Quant aux enfants, il n'y a rien à gagner au point de vue du prosélytisme à les voir en particulier. Ils ne sont guère capables d'enseigner autour d'eux que la lettre du catéchisme, et ne peuvent pas servir pour propager les convictions religieuses. Mais il faudra revenir à eux, quand ils en auront l'âge, afin de leur apprendre alors à répandre la religion. Pour les femmes, on ne les voit pas en particulier ; elles s'appliquent, comme elles le peuvent, les exhortations générales que l'on fait au sujet du prosélytisme. L'esprit de suite est nécessaire dans cette question du prosélytisme, si on veut obtenir des succès réels. Il est tou-

jours possible de s'arranger pour que le même missionnaire suive la même série de gens, même après le baptême. La mesure de temps à consacrer par le missionnaire au soin de ses catéchumènes proprement dits, ne peut être dictée à chacun que par la mesure de charité qu'il leur portera. Il faut savoir concilier, dans de sages proportions, ce devoir avec les autres devoirs du missionnaire. Pour faciliter l'admission aux derniers catéchismes on pourrait user d'une feuille de contrôle et de notes, sorte de petit dossier que les missionnaires se transmettraient. Chaque individu aurait sa feuille, sur ce modèle, par exemple :

Nom.....Père.....Mère.....Famille...
(Suivant.....).....Age.....Village.....Instruit par

3e année :	Présences.....	Observations.....
	Science.....	
4e année :	Présences.....	Observations.....
1er catéch. 6 mois :	Science.....	
4e année :	Présences.....	Observations.....
2e catéch. 3 mois :	Science.....	
4e année :	Présences.....	Observations.....
3e catéch. 3 mois :	Science	

Situation de mariage.....

f) Examens finaux.

Les examens à la fin de chaque catéchisme sont publics, et le supérieur ou un autre missionnaire au moins y assiste en même temps que le Père qui a dirigé le catéchisme. Il faut exiger que la lettre soit sue, non pas la moitié, mais parfaitement, par ceux à qui on peut raisonnablement le demander. Mais on insiste surtout sur les explications données et sur les applications pratiques. Ceux qui n'ont pas la science suffisante recommencent leur trois mois soit des commençants, soit des sacrements. Il en est de même de ceux qui n'ont pas été suffisamment assidus. Le maximum d'absence tolérée est de cinq dans les trois mois, même quand il y a une cause légitime, comme maladie, affaire survenue, etc.... La mesure doit être appliquée sans décourager personne, c'est-à-dire qu'il ne faut pas se contenter de formuler sèchement une sentence d'exclusion, mais dans chaque cas particulier il faut donner au catéchumène ajourné de bonnes raison d'abord, et aussi des encouragements à la persévérance. Cette mesure, qui paraît rigoureuse au premier abord, semble nécessaire, pour le moment du moins, vu la disposition des gens à spéculer sur la compassion ou l'inexpérience du missionnaire. On a vu certaines stations, où, pendant des années, les catéchumènes se permettaient de manquer plus de la moitié des catéchismes préparatoires au baptême. Quand dans de pareilles conditions l'on veut baptiser quand même, la mission est bientôt arrêtée. S'il y a des aspirants au catéchisme des sacrements pour lesquels on doute encore qu'ils puissent être admis au baptême après trois mois, à cause de quelques difficultés survenues, ils devront être ajournés, et ils attendront, soit en suspendant leur instruction régulière ; car il faut veiller à ce que ces ajournés n'abandonnent pas

la religion et n'oublient pas ce qu'ils ont appris. On ne doit pas enseigner la matière des sacrements à ceux qu'on prévoit ne pouvoir être baptisés de suite. L'examen final du catéchisme des sacrements est subi huit jours avant le baptême. Il ne reste guère alors que la science à constater, car pour toutes les autres conditions, si l'une d'elles venait à manquer pendant le cours des trois derniers mois, il serait mieux ordinairement d'arrêter le catéchumène de suite, afin qu'il ne soit pas initié à son préjudice peut-être, et au préjudice de la religion, à toute la doctrine des sacrements. Pendant les six derniers mois, c'est toujours au Conseil à prononcer les exclusions et retards temporaires. On doit s'arranger pour qu'il y ait le moins de refus possible aux deux derniers examens pour ne pas décourager et créer du mauvais esprit. Un refus sur quinze ou vingt examinés paraît suffire. Par ailleurs, ces refus, bien judicieusement appliqués, doivent entretenir une grande émulation pendant les six mois de catéchisme, et peuvent servir très utilement à élever peu à peu le niveau de l'instruction chez tous les catéchumènes.

ART. IV – VIE CHRETIENNE DES CATECHUMENES.

L'enfant qui est dans le sein de sa mère, bien qu'il ne soit pas encore né, est cependant vivant ; et il vit d'une vie humaine, parce qu'il est déjà un homme ; mais ce n'est qu'un ***inchoatio***[471] de la vie, et une préparation à une vie humaine plus complète. Il en est de même du catéchumène avant le baptême. Avant d'être régénéré par ce sacrement, il doit commencer à vivre de la vie chrétienne. C'est dans ce sens qu'il est ici question de la vie chrétienne des catéchumènes.

1° Chapelle des catéchumènes.

A ce sujet, disons d'abord que les catéchumènes, surtout pour les exercices publics de leur vie chrétienne, devraient avoir, puisqu'on ne croit pas pouvoir les admettre à l'église avec les néophytes, une sorte de chapelle ou de grande salle fermée, ayant un caractère religieux, où ils prieraient en commun, où on leur annoncerait la parole de Dieu, et qui ne servirait pas à des usages profanes. Dans les stations où il y a, en dehors de l'église, une chapelle de la Sainte Vierge, elle pourrait servir aux exercices des catéchumènes.

2°Réception au catéchuménat.

L'entrée au catéchuménat devrait être marquée par une cérémonie religieuse ; celle-ci consisterait dans la remise de la médaille. Ordinairement nous donnons la médaille aux catéchumènes comme nous leur donnerions une chose quelconque, une roupie, par exemple. Il faudrait y mettre plus de façon. Il est bon que les catéchumènes attachent une grande importance à l'entrée au catéchuménat et à la réception de la médaille, à peu près comme les clercs à l'entrée de la cléricature et à la réception de la tonsure. Faisons donc la remise de la médaille et de la réception au catéchuménat une sorte de cérémonie religieuse.

---

[471] « Commencement ».

Que les catéchumènes qui doivent être reçus soient réunis dans leur salle ou chapelle ; que le prêtre, revêtu du surplis, bénisse devant eux les médailles, et qu'ils les reçoivent à genoux de ses mains ; après quoi le prêtre leur donne à chacun la bénédiction, avec la formule ordinaire qu'il emploie pour bénir les personnes. Il faudrait autant que possible que l'on pût se procurer des cordons convenables, ou des chaînettes, pour chaque médaille, afin que le prêtre imposât lui-même la médaille au catéchumène qui viendrait se faire inscrire dans un registre préparé à l'avance. Cette réception des catéchumènes pourrait se faire tous les trois mois à l'époque des baptêmes.

Au sujet de la médaille que recevront les catéchumènes à leur entrée au catéchuménat, nous ferons les observations suivantes : il faut s'en tenir à l'usage de donner la médaille de l'Immaculée Conception ; elle doit être de la grandeur moyenne que nous connaissons tous ; on ne la fait pas payer, au moins la première fois.

Il est bon d'enseigner aux catéchumènes que cette médaille est un signe religieux ; que l'image de la Sainte Vierge s'y trouve gravée ; qu'ils la portent pour professer qu'ils veulent suivre la religion de Jésus, fils de Marie, pour être protégés par Elle, particulièrement pendant le temps du catéchuménat, afin qu'Elle les aide à bien se préparer au baptême, et qu'Elle les enfante pour ainsi dire Elle-même à la vie chrétienne...***per Mariam ad Jesum***[472]. On pourra leur répéter tout cela dans une petite allocution, le jour de la réception de la médaille, et on aura soin de revenir sur ce sujet de temps en temps, et de les exhorter à porter toujours fidèlement ce signe protecteur.

Il est donc bien entendu que désormais on donnera la médaille aux seuls catéchumènes que l'on prévoit devoir être baptisés après le temps ordinaire de l'épreuve, c'est-à-dire après deux ans. Il ne semble pas avantageux pour le bon développement de la chrétienté de la distribuer dès le début, comme on l'a fait quelquefois, à un nombre considérable de gens, que l'on prévoit ne pouvoir être ensuite admis au baptême après le temps requis. Il vaut mieux ne l'accorder qu'à ceux auxquels on peut réellement continuer ces soins, et dont on peut assurer le progrès dans l'instruction, que ce soit à la station par le missionnaire même, ou plus loin et en dehors par des néophytes zélés. Donner la médaille à une masse de plusieurs centaines et de plusieurs milliers de Noirs, que l'on ne peut même songer à baptiser tous dans les dix ans, et qu'on laisse végéter dans une demi-foi, c'est exposer ce signe religieux à être absolument déprécié et souvent profané, non seulement par ceux qui le portent mais par les autres païens. D'ailleurs ceux qui ont ainsi reçu la médaille ne sont catéchumènes que pour la forme et finissent presque toujours par la jeter. Ils croient qu'ils deviennent par là, comme ils sont exposés à le dire, renégats de la religion. Or, on a constaté partout que ceux qui sont les plus difficiles à convertir, ce sont ceux qui, dans les commencements d'une fondation, ont reçu trop tôt ce signe et l'ont ensuite rejeté.

Enfin ne nous hâtons pas de prodiguer, comme on a pu le faire, la médaille aux enfants en bas âge, même s'ils savent la lettre du catéchisme, quand on ne les admet pas définitivement au catéchuménat proprement dit. Il y a des stations où les grandes personnes dédaignent la médaille, parce

[472] « Par Marie vers Jésus ».

qu'on leur a laissé croire faussement que c'était tout au plus un signe pour les enfants.

3° Formation morale des catéchumènes.

Une fois reçus solennellement au catéchuménat par l'imposition de la médaille, les catéchumènes doivent donc commencer à mener une vie qui prépare à la grâce du baptême et aux obligations qui le suivent.

Un des points qui dans notre catéchuménat a été peut-être plus mis en oubli, c'est la préparation que dans la primitive Eglise on appelait ***ascétique*** par opposition à celle qui s'appelait ***catéchétique*** ; les deux sont également nécessaires, et pendant tout le catéchuménat il faut mener de front la double formation de l'intelligence et du cœur.

En quoi consiste la préparation du cœur, et quel est son programme ? Le saint Concile de Trente nous le dit au chapitre VII, ***De justificatione*** [473]:

Disponuntur autem ad ipsam justitiam, dum excitati divina gratia et adjuti, fidem ex auditu concipientes, libere moventur in Deum, credentes vera esse quae divinitus revelata et promissa sunt ; atque illud in primis, a Deo justificari impium per gratiam ejus, per redemptionem, quae est in Christo Jesu ; et dum peccatores se esse intelligentes, a divinae justitae timore, quo utiliter concutiuntur, ad considerandam Dei misericordiam se convertendo, in spem eriguntur, fidentes Deum sibi propter Christum propitium fore ; illumque, tanquam omnis justitiae fontem, diligere incipiunt, ac propterea moventur adversus peccata per odium aliquod et detestationem, hoc est, per eam poenitentiam quam ante baptismum agi oportet ; denique dum proponunt suscipere baptismum, inchoare novam vitam, et servare divina mandata[474].

Dans ce passage sont énumérées toutes les dispositions qu'il faut s'appliquer à mettre dans le cœur de ceux que l'on veut préparer au baptême : la foi, la crainte de la justice divine, l'espérance, la confiance un amour de Dieu au moins initial ; la détestation des péchés, le désir de recevoir le baptême ; le propos de changer de vie et de garder les commandements. Voilà le programme bien tracé, il faut l'exécuter

A ce but les instructions catéchistiques elles-mêmes concourent pour une grande part, si le missionnaire catéchiste s'efforce non seulement d'instruire, mais de faire croire ce qu'il enseigne, s'il revient sans cesse sur la nécessité de la conversion du cœur, et sur les moyens d'opérer cette conversion, à savoir : le regret des fautes passées, la fuite du mal, la pratique du bien, et la prière fréquente.

---

[473] « Sur la justification ».

[474] « Ils sont disposés pour la justice elle-même lorsque, éveillés et aidés par la grâce divine, concevant la foi par l'écoute, ils sont mus librement vers Dieu, croyant que ce qui est divinement révélé et promis, est vrai ; et croyant en premier lieu ceci que l'impie est justifié par Dieu par sa grâce, par la rédemption qui en en Christ Jésus. Et alors, en comprenant qu'ils sont pécheurs, ils sont portés à l'espérance en se tournant, par crainte de la justice divine, confiants que Dieu leur sera miséricordieux à cause du Christ. Et alors ils commencent à l'aimer en tant que source de toute justice, et à cause de cela ils sont mus contre les péchés par une sorte de haine et par une répulsion, c'est-à-dire par cette pénitence dont il faut faire preuve avant le baptême ; et finalement, lors qu'ils se proposent de recevoir le baptême, de commencer une vie nouvelle et de garder les commandements divins ».

Mais ces exhortations ne suffisent pas ; il faut aux catéchumènes l'exercice de la prière, par laquelle ils obtiennent les grâces dont ils ont besoin pour une vraie conversion du cœur, et la pratique des bonnes œuvres et en particulier des œuvres de pénitence, par lesquelles ils se rendent Dieu propice, font preuve de leur bonne volonté devant Dieu et devant les hommes, et enfin s'habituent à la vie foncièrement chrétienne qu'ils devront mener plus tard.

a) Exercice de prière. – Il faut des exercices privés et publics

1° Comme exercice privé, tous les catéchumènes ont à réciter les prières du matin et du soir, ce qu'ils doivent faire tous les jours comme les chrétiens. On les exhorte à recourir souvent à Dieu, à la Sainte Vierge, aux Anges gardiens, sous forme d'aspirations et d'oraisons jaculatoires, dans leurs nécessités temporelles et spirituelles, surtout dans les tentations. Pendant les six derniers mois avant le baptême, les catéchumènes récitent le rosaire en entier, une fois par semaine, à savoir trois dizaines le dimanche, et deux dizaines chacun des autres jours de la semaine. Mais que ce ne soit pas une récitation quelconque et toute de routine. Peut-être n'avons-nous pas fait assez attention jusqu'ici qu'une des fins de la dévotion du Rosaire est précisément de procurer plus facilement le salut aux pauvres gens illettrés. Je prie donc tous mes confrères de vouloir bien étudier davantage ce puissant moyen de conversion que nous offre la Sainte Eglise, en se procurant même un des nombreux manuels qui l'expliquent. Dès le début des catéchismes quotidiens, le missionnaire doit la faire connaître aux catéchumènes. A chaque séance, il devrait consacrer quelques minutes à un des quinze mystères ; de cette manière pendant les six mois, les aspirants au baptême apprendraient pour le reste de leur vie à se servir de ce précieux moyen de conversion et de sanctification. Aux examens, on devrait même questionner là-dessus. Pour habituer les catéchumènes à méditer d'une façon suivie, chaque jour, les quinze mystères, on leur rappellerait, au moins dans les commencements, les mystères qu'ils doivent méditer le jour-même ou le lendemain. On n'omettra pas non plus de leur dire que l'ignorance ou l'oubli des mystères ne doit pas les empêcher de réciter quand même leurs dizaines de chapelet, en demandant les grâces spéciales dont ils ont besoin. Etant donné que, dans les circonstances actuelles, nos salles de catéchisme consistent encore assez souvent en hangars ouverts, il sera difficile de bien réciter le chapelet en commun à la fin de l'instruction. Il faudra obtenir des catéchumènes qu'ils le récitent plutôt chez eux. On demandera et exigera même qu'ils comptent les Ave sur les doigts, malgré la grande répugnance qu'ils prétendent y trouver ; ce sera le moyen de faire cesser la mauvaise habitude qu'ont presque tous nos néophytes de manquer à la récitation de cette prière, sitôt qu'ils n'ont plus leur chapelet. Pendant les trois derniers mois surtout, on les exhortera à faire souvent dans la journée les actes de foi, d'espérance, de charité, de contrition, celui-ci particulièrement le soir avant de s'endormir. Enfin on les engagera à redoubler de prières à l'approche des examens, en demandant à Dieu le succès.

2° Comme exercice public, les catéchumènes ont les prières ordinaires avant et après le catéchisme ; dès la première fois, ils doivent les dire posément avec un grand respect extérieur. Si cette manière de prier les frappe, ils s'en

souviendront toute la vie. Après chaque séance de catéchisme, on leur fera en outre réciter la prière suivante pour détester leurs péchés et demander la grâce de conversion.

« ***Mon Dieu, je me prosterne devant vous, je vous adore comme mon Créateur et mon Souverain Seigneur. Je vous remercie de m'avoir créé, de m'avoir donné une âme pour vous connaître et pour vous aimer. Je vous remercie de m'avoir donné votre Fils Jésus Christ, pour expier mes péchés, me sauver de l'esclavage du démon et de l'enfer, et me mériter le Ciel. Je vous remercie de m'avoir fait la grâce de vous connaître, vous et votre Fils, mon Sauveur, et de m'avoir mis dans la voie du salut. Mon Dieu, je vous en supplie, achevez ce que vous avez commencé en moi, donnez-moi votre saint Baptême qui effacera mes péchés et fera de moi votre enfant. Mais ô mon Dieu, je suis tout entier plongé dans le mal ; je suis né dans le péché ; je n'ai fait jusqu'ici que commettre le péché. Je voudrais bien détester tout à fait mes péchés. Je voudrais bien ne plus les commettre. Je voudrais bien observer vos commandements. Mais je n'en ai pas la force en moi-même. C'est pourquoi, je vous supplie, ô mon Dieu, de changer vous-même mon cœur ; faites que je déteste mes péchés que je les abandonne, que je pratique les bonnes œuvres que vous demandez de moi, et qu'ainsi je puisse recevoir le baptême et devenir votre enfant. Je vous demande cette grâce par Jésus Christ, votre Fils et Notre Seigneur ».***

Suit l'acte de contrition.

Que cette prière soit traduite dans la langue du pays, le plus clairement possible, de façon qu'elle soit bien comprise, en évitant les longues phrases et les périodes enchevêtrées, qui ne sont pas dans le génie de nos langues indigènes, et dans lesquelles on ne sait pas où mettre les pauses nécessaires pour faciliter la récitation publique et pour aider la mémoire. Les catéchumènes apprendront cette prière par cœur dès le commencement du catéchuménat, et ils la réciteront publiquement, comme nous l'avons dit, après chaque séance de catéchisme, jusqu'au baptême. On leur dira en outre de la réciter en particulier, matin et soir. Le dimanche, il faudrait un exercice public de religion pour les catéchumènes ; on le ferait dans la chapelle ou salle de catéchuménat, à l'heure de la grand'messe, là où la chose se peut. Au commencement on réciterait la prière préparatoire ordinaire, et on chanterait un cantique[475]. Le corps de l'exercice comprendrait : – 1° une lecture assez longue et intéressante d'un passage historique du Nouveau Testament. On ferait à l'aide d'une concordance les récits de la naissance et de la vie cachée du Sauveur, de sa Passion, de sa Résurrection, de ses apparitions et de son Ascension. On les dirait aux époques correspondantes de l'année liturgique. On prendrait dans Saint Jean en particulier des récits plus détaillés de mi-

[475] Pour n'arriver pas trop de peine à faire chanter le cantique, quelques-uns des quasi-catéchistes ou futurs parrains pourraient assister à cette réunion, là où elle n'a pas lieu pendant la grand'messe même. Il ne faut pas trop varier ces cantiques, deux ou trois peuvent suffire : celui du baptême est tout indiqué, on peut y ajouter quelques couplets spéciaux aux catéchumènes. Il y a aussi le cantique intitulé : *Prière pour les infidèles*, puis un cantique à la Sainte Vierge.

racles éclatants de Notre Seigneur, comme la résurrection de Lazare, ou d'autres récits, comme l'entretien de Notre Seigneur avec la Samaritaine. Les actes des Apôtres pourraient aussi fournir des lectures intéressantes. Mais tous ces récits devraient être traduits sur le texte même de la Vulgate, et non pas empruntés à des histoires saintes plus ou moins développées. Ils n'en seraient ainsi que plus intéressants, et il serait plus facile d'en faire une traduction adaptée au génie de nos langues indigènes. – 2° Le missionnaire lui-même ferait cette lecture à haute et intelligible voix, après quoi il réciterait pour les catéchumènes deux ou trois oraisons en latin, choisies parmi celles qui suivent les leçons, à la cérémonie du Samedi-Saint ou du samedi de la Pentecôte. – 3° Il developperait ensuite dans une petite instruction les enseignements dogmatiques et moraux qui se dégagent de la lecture qu'il viendrait de faire. – Pour terminer l'exercice, il réciterait sur les catéchumènes la prière ***Oremus pro Catechumenis nostris***[476]**,** de la cérémonie du Vendredi-Saint. Enfin on chanterait encore un cantique et on réciterait les prières finales ordinaires. Lorsqu'il s'agit des catéchumènes des six derniers mois avant le baptême, il est difficile d'être exigeant pour leurs présences aux instructions du dimanche ; car si on demande rigoureusement, aux gens plus éloignés surtout, cette assistance du dimanche, ceux-ci ne peuvent fournir les présences exigées aux catéchismes de la semaine. Il faut donc se contenter d'exhorter à venir le plus souvent possible, et exercer un contrôle suffisant, mais sans rendre obligatoires toutes les présences sous peine de retard du baptême.

b) Pratique des bonnes oeuvres.

Il faut avant tout demander aux catéchumènes qu'ils s'efforcent d'observer les commandements de Dieu. On insistera sur le premier en ce qu'il a de prohibitif, et on veillera à ce qu'ils renoncent aux pratiques superstitieuses du paganisme. Mais un point très important sur lequel il faudra spécialement éprouver les catéchumènes, c'est la loi divine touchant le mariage. On exigera d'eux qu'ils se mettent en règle avec elle, s'ils n'y sont pas, dès l'entrée au catéchuménat. Il est, en effet, parfaitement inutile de les soumettre à une épreuve quelconque, si on ne les éprouve pas au sujet de cette loi, la plus difficile pour eux. D'ailleurs n'oublions pas qu'elle oblige même dans l'infidélité. Donc, pas de polygamie ; pas de divorce ; cohabitation avec la femme légitime lorsqu'on peut la découvrir. S'ils se marient durant le catéchuménat, qu'ils le fassent avec un conjoint baptisé, ou catéchumène, ou même encore païen mais libre de tout autre lien et s'il n'y a pas de danger de perversion à craindre. Cependant le cas est encore assez rare où dispense peut être donnée prudemment à un simple catéchumène éloigné du baptême, de se marier à une femme chrétienne ; on pourrait donner plus facilement pareille dispense à un homme baptisé qui voudrait s'unir à une catéchumène. Le mariage contracté pendant le catéchuménat n'empêche pas de bénéficier du privilège paulin après le baptême. Un polygame se présentant au catéchuménat devra garder la première de ses femmes, si elle est légitime ; si celle-ci refusait de rester, il devrait demeurer sans femme, mais dans ce cas on abrégerait pour lui le temps du catéchuménat, ou mieux on le laisserait davantage dans le postulat. Il en serait de même de ceux qui ne

[476] « Prions pour nos catéchumènes ».

se présenteraient au catéchuménat qu'avec une seule femme, mais avec laquelle ils ne seraient pas unis légitimement, à moins qu'ayant leur femme légitime encore vivante, on pût amener celle-ci à revenir à son mari. Dans le cas de doute sur la validité du mariage d'un catéchumène avec sa femme actuelle, on les laisserait ensemble. On pourrait de même permettre à un catéchumène de se marier à une femme non chrétienne douteusement libre. De cette façon on aurait des catéchumènes éprouvés par rapport à la loi du mariage. D'autre part, dans le catéchuménat, ils feraient une sorte de noviciat de mariage avec tel ou tel conjoint. Car étant donné l'usage possible dans certaines conditions, du privilège paulin, les liens contractés avant ou pendant le catéchuménat ne seraient pas toujours indissolubles. On ajoutera à l'observation de la loi divine, l'observation des lois de l'Eglise concernant le repos du dimanche et des fêtes chômées, les jeûnes et les abstinences, même du carême. Aux catéchumènes des six derniers mois, on pourrait ajouter comme bonnes œuvres : réparation des dommages causés autrefois à des tiers, (cette réparation pourrait se faire souvent sous forme d'offrandes à la Sainte Vierge) ; puis il ne faut pas craindre de leur imposer des privations, des jeûnes, des travaux même pour la religion, pourvu qu'on le fasse avec discrétion. Mais l'œuvre la plus excellente qu'il faut recommander à tous, et même imposer, c'est de travailler à la conversion et à l'instruction religieuse de leurs proches et amis ; ils profiteraient pour cela des loisirs du dimanche

ART. V – DUREE DU CATECHUMENAT.

1° Principes généraux.

D'après ce qui a été dit plus haut, le catéchuménat dans un sens large, c'est-à-dire comprenant aussi les deux années de postulat, dure quatre ans. C'est la règle qui a été imposée dès le commencement par notre vénéré Fondateur et qui est devenue une tradition pour notre Société ; c'est donc la règle qui doit être observée dans ce Vicariat. Mais ce ne doit pas être une règle absolument inflexible ; il faut s'attacher à sa lettre sans doute, mais aussi à son esprit, et l'appliquer avec intelligence et discernement. Elle a été portée pour le plus grand bien de la société et des particuliers ; quand ce bien exige qu'on y déroge, on ne craindra pas de le faire.

Et d'abord la communauté ainsi que les particuliers ont tout à gagner si les adolescents surtout sont admis au baptême avant d'avoir contracté trop fortement l'habitude de suivre toutes leurs passions ; mais à condition cependant qu'ils soient bien éprouvés et bien formés. A cause précisément de la faveur dont on les fait bénéficier, il faut demander une formation d'autant plus complète qu'elle sera moins longue.

Ensuite, il est très important qu'au commencement d'une station les missionnaires aient le plus promptement possible des sujets bien instruits et bien dirigés, qui puissent les aider à recruter les catéchumènes et à les former, ainsi que les néophytes qui suivront.

En outre, si l'on attend la quatrième année avant de baptiser, on aura à s'occuper à la fois d'un trop grand nombre de catéchumènes et de néophytes, et ils seront par le fait même moins bien formés ; tandis qu'en commençant plus tôt, et en choisissant les sujets les plus aptes et les mieux disposés, on peut leur consacrer plus de temps et exercer sur eux, après le baptême, une continuelle surveillance.

Enfin, de cette façon, les missionnaires s'initient progressivement et à loisir à leur noble fonction de convertisseurs et d'éducateurs des âmes ; et ils ont la consolation d'avoir déjà, après deux ou trois ans, une part de leur temps occupée par l'administration des sacrements.

2° Applications pratiques.

a) Jeunes gens. – Même dans une mission en fondation, si les catéchismes peuvent s'ouvrir régulièrement dès les premiers mois, on pourra baptiser après deux ans révolus les jeunes gens de 20 à 25 ans, qui remplissent toutes les conditions requises, pourvu ***qu'ils résident dans les proches environs de la mission, et aient ainsi la possibilité de venir tous les jours à la messe et à l'instruction***. Mais il serait bon que les premiers baptêmes ne comptassent qu'une quinzaine d'élus au plus ; ce nombre peut aller en augmentant légèrement avec chaque baptême. On choisira de préférence des jeunes gens qui sont encore avec leur première femme. Il serait imprudent de prendre des jeunes gens encore libres, mais en âge se marier ; car il peut se faire qu'ils ne trouvent ensuite que difficilement des jeunes filles chrétiennes, et, d'autre part, il faut être très réservé pour donner des dispenses d'infidélité.

b) Enfants. – On peut baptiser aussi, sans attendre les quatre années, les enfants, proches parents d'une famille chrétienne ; car l'on pourra choisir, dans leur parenté, des parrains sûrs qui s'occuperont d'eux après le baptême et garantiront leur persévérance. Quant aux enfants, même jusqu'à 15 ans, qui ne sont pas dans ces conditions, il ne faut pas se hâter de les baptiser ; leur persévérance est trop difficile dans un milieu complètement païen ; on attendra de pouvoir leur donner des parrains placés dans les conditions voulues pour les faire persévérer. Notre Vénéré Fondateur a permis autrefois de baptiser, après deux ans de catéchuménat, les orphelins rachetés par la mission. Il ne faut pas se laisser séduire par les apparences de bonne volonté que donnent ces enfants encore jeunes. Beaucoup de ceux qu'on a ainsi baptisés nous ont rendu d'assez mauvais services, et n'ont été souvent pour les missionnaires qu'un embarras. Leur formation est bien difficile dans les conditions où nous les mettons ; il faudrait y consacrer beaucoup de temps et posséder des aptitudes diverses que les missionnaires réunissent rarement. On s'entendra donc avec Monseigneur le Vicaire apostolique avant de se charger de pareils enfants, garçons ou filles. On élève quelquefois dans les stations des enfants indigènes, qui ont leurs parents demeurant plus ou moins loin. Comme ils sont exposés à nous quitter après le baptême, il ne faut pas non plus se hâter de les baptiser, à moins qu'ils n'aient des parents chrétiens pour s'occuper d'eux ensuite. S'ils retournent simplement chez des parents païens, ils en arrivent vite, par inconstance et légèreté, à négliger pour le moins leurs devoirs, d'autant plus qu'ils n'ont guère le respect qu'ils devraient avoir pour le missionnaires qu'ils ont vu de trop près.

c) Jeunes filles. – On devra veiller beaucoup au danger de baptiser des jeunes filles qui seront exposées ensuite à être mariées à des païens par leurs parents ou tuteurs. Quant aux filles ou femmes demandées en mariage par des néophytes, on ne peut pas les astreindre à la règle des quatre ans. Il semble que le moins qu'on puisse leur demander c'est une année de caté-

chuménat ; ce temps paraît strictement nécessaire pour les éprouver et leur donner le minimum de formation. Il faut que, dès le commencement d'une mission, le missionnaire ait soin d'instruire les jeunes néophytes qui sont exposés à rechercher en mariage des filles païennes, qu'ils ne pourront les épouser qu'après qu'elles auront été suffisamment instruites et auront reçu le baptême et qu'ils doivent dans cette affaire de leur mariage consulter préalablement le missionnaire et suivre ses indications. Celui-ci verra comment il pourra faire donner quelque instruction à la jeune fille dans sa famille, et, selon les pays, il avisera comment il lui sera possible de l'amener ensuite, après ces premières notions, à fréquenter les catéchismes de semaine préparatoires au baptême. Il faudrait exposer le cas au Vicaire apostolique si la jeune fille ne pouvait même pas promettre cette assistance des six mois.

CHAPITRE IV – LE BAPTEME

ART. IER – PRELIMINAIRES DU BAPTEME.

1° Conditions d'admission au baptême.

Entre autres conditions que l'on recherche dans les admissions au baptême, il y a :

a) L'intention pure ; si l'intention surnaturelle n'est pas unique, que chez tous elle soit au moins prédominante.

b) Une *instruction suffisante*, qui servira pour maintenir la foi très solide. Il faut se rappeler que nos chrétiens seront souvent scandalisés par les Indiens, les islamisés de tout pays, les protestants, les étrangers de toute nationalité ; de sorte que la religion comptera bientôt de nombreuses défections, si la foi n'est pas solide et bien exercée.

c) La bonne réputation, ou au moins la vie scandaleuse du passé suffisamment réparée devant le public.

d) La soumission simple et complète au prêtre comme au représentant de Dieu.

e) La piété démontrée par la fidélité à réciter les prières quotidiennes et à suivre les exercices religieux du catéchuménat.

f) Epreuve suffisante et une vraie formation ; il faut que le chrétien paraisse en germe, sans idées fausses ou erronées sur la vraie notion du christianisme.

g) Le prosélytisme bien exercé, dans la famille et même avec un certain succès dans les commencements d'une mission surtout ; c'est une mauvaise note pour un aspirant, s'il s'est montré incapable de communiquer la foi à ses parents et à ses amis.

h) L'entente dans le ménage pour les gens mariés ; notons que le prix de la femme doit être acquitté avant le baptême autant que faire se peut ; sans cela ordinairement les mariages ont des chances de n'être pas stables.

Ajoutons que les restitutions, s'il y a lieu, doivent être faites avant le baptême.

Enfin il faut exiger des jeunes garçons et des jeunes gens qu'ils apprennent à lire, pour pouvoir se servir d'un livre de prière de suite après le baptême.

Dans les premiers baptêmes, on ne se hâtera pas d'admettre des « vagabonds », qui changent facilement de domicile, ou qui sont même étrangers au pays ; ni des gens autrefois mal famés ; ni même des éclopés, déformés, ou qui souffrent de maladies qui rebutent les autres Nègres ; non pas qu'il faille rebuter ceux qui sont atteints de ces infimités, et qui doivent être nos privilégiés comme ils sont ceux du bon Dieu. Mais il faut éviter de former avec eux le premier noyau de chrétiens, pour ne pas scandaliser et éloigner de la religion d'autres gens de bonne volonté qui auraient pu rendre grand service. Ces malheureux, dont on peut dire ***talium est regnum coelorum***[477], seront baptisés un peu plus tard, et à leur tour.

2° Choix du parrain.

La question du parrain à donner au nouveau néophyte doit être tranchée bien avant le baptême. Elle est dans nos missions bien plus importante même que dans les pays déjà chrétiens. Dans les premiers temps d'une mission, le besoin de parrains sérieux se fait moins sentir, il est vrai, parce que le missionnaire peut suppléer encore en partie à leur absence, mais en tout cas, dès le deuxième baptême, on aura soin de rechercher et de former de bons parrains.

A cause du travail qui s'accumule après peu d'années pour le missionnaire, celui-ci ne peut pas courir toujours après chaque brebis en particulier ; bientôt même il ne pourra plus lui seul initier aux pratiques chrétiennes les nouveaux admis, et devra se faire aider par les parrains. Malheur à la mission qui ne maintient pas dans toute sa vigueur l'institution des parrains ! Elle risque de compter quantité d'âmes négligeant leur salut, parce que le missionnaire surchargé de travail les perd de vue. Généralement d'ailleurs, les parrains restent à côté de leurs filleuls, tandis que le missionnaire est exposé à de fréquents changements.

Quelquefois le parrain s'impose : ce sera le chrétien qui aura contribué davantage à la conversion du nouveau baptisé ; dans ce cas, il est connu assez longtemps d'avance, et il concourt à la formation de son filleul. Dans les autres cas, ce choix doit se faire assez longtemps avant le baptême, six mois même ne seraient pas de trop.

Il faut que le parrain se trouve dans des conditions telles d'autorité, de relations familiales, de voisinage, qu'il puisse exercer sur son filleul une influence sérieuse et durable. Il serait bon aussi que le parrain fût pris dans la famille de celui qui doit être baptisé. Enfin on évitera de donner à un baptisé un parrain qui serait quoique plus âgé, son inférieur eu égard aux relations de consanguinité.

Jusqu'à nouvel ordre, on ne donnera pas de marraines aux hommes, ni de parrains aux femmes.

Les parrains et marraines doivent avoir une bonne réputation. On n'admettra pas, par exemple, un homme soupçonné de fumer le chanvre ni une femme qui a eu un enfant naturel.

Il faut aussi qu'ils soient assez instruits et zélés pour la religion.

On n'admet pas facilement des gens étrangers au pays, qui abandonneront leur pupille après quelques années.

---

[477] « LeRoyaume des Cieux appartient à de telles gens ».

Le même parrain ne peut pas non plus se charger d'un trop grand nombre de filleuls.

Les missionnaires, Pères, Frères, Sœurs, ne se chargeront pas non plus de ces fonctions, pour lesquelles on les recherche d'ailleurs par intérêt. Une exception pourrait être faite pour le premier baptême d'une mission, en vue de satisfaire aux prescriptions de la liturgie baptismale ; alors le même est parrain de toute une série.

C'est le filleul qui choisit son parrain ; mais il peut y avoir lieu de l'aider et souvent de lui conseiller un meilleur choix, sans toutefois trop lui préciser la personne, ni surtout l'imposer. Le futur baptisé doit s'entendre à cet effet avec le missionnaire avant d'avoir averti la personne qu'il veut choisir ; car alors il deviendrait difficile de l'écarter en dehors des cas de notoire indignité dont parle le Rituel.

On doit prendre les mêmes précautions par rapport au choix des parrains ou marraines pour les petits enfants, et tout ce que nous venons de dire s'applique aussi à eux.

Enfin si à l'époque de la confirmation le parrain de baptême est mort, s'il est allé s'établir dans des pays éloignés, ou s'il est devenu un mauvais chrétien, on lui subsistera un parrain de confirmation bien choisi, qui assumera vis-à-vis du néophyte, les obligations de celui du baptême.

Quant aux devoirs des parrains et marraines, ils sont expliqués dans les auteurs, mais ils urgent d'autant plus dans notre petite société chrétienne indigène que les parents et tuteurs naturels manquent presque toujours à nos convertis.

Pour obtenir de notre jeunesse des mariages chrétiens et bien assortis, le parrain pourra être d'un secours précieux. C'et lui aussi qui veillera sur son filleul, dans les maladies et dangers spirituels de perversion ou de découragement, et prendra soin d'avertir à temps le missionnaire.

Les parrains et marraines n'exerceront bien leurs fonctions qu'autant qu'ils seront formés, car d'eux-mêmes, ils n'ont aucune idée de leur rôle. Outre les avis qu'on peut leur donner en particulier, on essayera de les réunir tous un des derniers jours avant chaque baptême pour leur rappeler leurs devoirs.

Les marraines prennent quelquefois sur leurs filleules de petits droits, même au temporel, et leur imposent quelques petites sujétions ; ce n'est pas un mal, mais il faut rester dans de justes limites.

3° Choix du nom.

Le nom chrétien, qui est imposé dans les derniers jours, ne doit pas être donné au hasard. Il faut avoir assez de foi pour savoir que c'est un des points où Dieu se plaît à intervenir.

Les aspirants peuvent choisir eux-mêmes un nom, ou le recevoir de leur parrain. S'il y a lieu de s'en mêler, le missionnaire donne le choix de trois ou quatre noms. Mais il doit éviter absolument d'imposer d'office un nom que le futur baptisé ne veut pas accepter ; souvent d'ailleurs nos Nègres ont pour certains noms des répugnances qui ne sont que trop fondées.

4° Pénitence baptismale.

Dans les endroits où cela peut se faire sans inconvénients, il y a avantage à imposer avant le baptême un certain travail, mais léger et point trop humiliant, durant peu de jours, pour les hommes comme pour les femmes. On

apprend aussi aux aspirants à faire quelque sacrifice pour la religion, à condition toutefois de leur expliquer qu'ils ne font pas ce travail pour le missionnaire.

Il sera bon aussi de l'imposer avant le passage au catéchisme des sacrements, comme avant le baptême. Mais on évitera de susciter du mauvais esprit et de laisser croire qu'on veut exploiter les gens. A cet effet, on peut exempter discrètement ceux dont on prévoit l'échec aux examens.

5° Retraite préparatoire au baptême.

On fera suivre aux ***baptizandi***, pendant la semaine qui précèdera le baptême, certains exercices religieux se rapprochant de ceux que l'on donne ordinairement pendant les premiers jours d'une retraite ; ils serviront à achever la préparation du cœur. On y consacrera à ces exercices cinq ou six jours, avec deux instructions par jour, là où cela se peut ; ou bien au moins trois jours, en tâchant d'augmenter dès que les circonstances le permettront.

Il importe alors de réunir les aspirants dans un lieu recueilli et bien décent, orné d'images, la chapelle de la Sainte Vierge par exemple, quand il y en a une, et non dans une cour ouverte, ou sous un simple hangar.

On s'attachera à rendre les exercices assez attrayants pour ne pas créer une trop grande lassitude, mais on ne craindra pas non plus d'exiger beaucoup de ces aspirants. On a toujours remarqué que la grâce de Dieu est particulièrement puissante à ce moment-là, et que les gens montrent la plus grande bonne volonté.

ART. II – LA CEREMONIE DU BAPTEME.

Les baptêmes se font aux quatre grandes fêtes fixées, savoir : à Noël, à Pâques (c'est-à-dire les Rameaux), à la Saint-Pierre et Saint-Paul, le Rosaire, afin que les néophytes retrouvent facilement l'anniversaire de leur baptême, et que les catéchismes puissent régulièrement durer environ trois mois chacun.

Aussi longtemps que cela se peut, on fait le baptême le matin même de la fête, puis, la veille, quand les confessions deviennent nombreuses dans la station, C'est l'heure de midi qui a été choisie dans certains endroits comme la plus convenable ; mais le missionnaire qui a besoin de la sieste sera dispensé de cette tâche.

Les cérémonies du baptême solennel des adultes produisent une grande impression sur nos Noirs, on les emploiera aussi longtemps que le nombre des ***baptizandi*** le permettra sans trop de fatigue. Plus les élus pourront saisir le sens de ces cérémonies, qui ont dû être expliquées assez longuement pendant la retraite, plus ils seront à même de recueillir les grâces de cette journée unique.

On ne doit pas manquer de leur faire une petite allocution avant de les conduire à la porte de l'église dans le but de raviver la foi, la contrition et le bon propos ; les parrains y assistent à cette allocution.

Qu'on évite de précipiter les cérémonies ; il faut les faire de manière à donner une haute idée de la religion. On s'entourera de plusieurs servants ; tout aura été bien préparé d'avance. Le sel sera aussi blanc que possible et placé dans un récipient convenable. Un vase décent contiendra l'eau baptismale qui sera versée assez abondamment et recueillie dans une grande

cuvette, à défaut de fonts baptismaux. Le cierge sera grand, et le voile à imposer consistera, non et un manuterge ou un amict, mais en une belle étoffe blanche, marquée d'une croix brodée, et pouvant couvrir le néophyte de la tête aux pieds ; cette étoffe sera toujours très propre et n'aura pas d'autre usage.

Il sera mieux de renvoyer d'un jour ou deux le baptême des enfants n'ayant pas encore l'âge de raison.

Enfin il y a lieu de surveiller les réjouissances profanes à l'occasion du jour du baptême ; les Noirs savent si peu garder le juste milieu !

ART. III – APRES LE BAPTEME.

1° Instructions spéciale.

Les nouveaux baptisés doivent fréquenter un catéchisme qui se fait à l'église et assister à la messe quotidienne pendant les dix ou quinze premiers jours qui suivent leur baptême.

Autant que possible, c'est le supérieur qui fait ce catéchisme ; il y trouve l'occasion de connaître un peu mieux ses nouvelles ouailles. Le but est d'initier sans retard les nouveaux baptisés aux pratiques chrétiennes ; toutefois on ne renverra pas à ce moment toute la matière du sacrement de Pénitence.

2° Assistance à la messe sur semaine.

On insistera beaucoup pour que, même après la période spéciale d'instruction dont nous venons de parler, tous les nouveaux baptisés qui le peuvent viennent tous les jours à la messe et à l'instruction qui suit. Il ne faudrait pas, en effet, laisser prendre aux néophytes les déplorables habitudes que nous avons vues presque partout dans nos pays déchristianisés. L'Eglise désire que les fidèles assistent le plus possible au Saint Sacrifice et y fassent la sainte Communion. Les néophytes particulièrement en ont le plus grand besoin, si nous voulons qu'ils persévèrent et grandissent dans la foi et la charité. Ne leur laissons donc pas contracter une routine de négligence à propos du Saint Sacrifice ; nous serions ainsi coupables d'avoir fait des chrétiens à tout le moins médiocres.

3° Sacrements et préparation aux Sacrements.

La fréquente confession doit être introduite aussitôt après le baptême ; et pour la communion on se rappellera que la sainte Eglise n'a pas deux manières de faire, l'une pour les chrétiens déjà anciens et l'autre pour les Nègres nouveaux convertis.

Là où la chose est possible, il serait à souhaiter que pendant les trois mois qui suivent le baptême on pût faire le samedi, un catéchisme spécial aux nouveaux baptisés sur la Pénitence et l'Eucharistie, pour aider à bien se préparer à recevoir ces sacrements, et cela sans préjudice des confessions et communions qu'ils seraient toujours libres de faire sur semaine. Si la chrétienté est un peu nombreuse, cela permettra de suivre de plus près les néophytes pendant ces quelques mois, car il est important qu'ils ne soient pas immédiatement confondus dans la messe.

Autant que possible aussi, il faut faire promettre à ceux qui vont être baptisés de ne pas s'éloigner du pays pendant les trois, ou même les six premiers

mois qui suivent le baptême ; les habitudes chrétiennes ne peuvent pénétrer chez ceux qui, aussitôt après, entreprennent de longs voyages.
Enfin, dans les premiers mois qui suivent le baptême, il faut veiller plus spécialement sur les nouveaux convertis, les habituer à venir demander conseil au missionnaire dans ce qui est de son ressort, et les aider aussi à continuer le prosélytisme.

APPENDICE

I. – Des adultes ondoyés in extremis.

Lorsqu'un adulte a été baptisé ***in extremis***, il faut continuer à s'occuper de lui, soit pour l'aider à bien mourir, et lui donner au besoin les sacrements de confirmation, de pénitence et d'extrême onction, soit pour le faire persévérer et lui faire tenir les engagements de son baptême, s'il revient à la santé. Dans ce dernier cas, le missionnaire doit le visiter ou le faire visiter souvent pendant la convalescence, pour l'instruire de plus en plus et lui rappeler qu'il est baptisé et chrétien. Il importe grandement de le mettre bien en face de ce fait accompli ; car, naturellement, se voyant échappé à la mort, dont le péril lui a fait accepter le baptême, il est porté à oublier celui-ci et à retomber dans le paganisme.

Comme il y a trop d'inconvénients pour le moment à admettre définitivement ces adultes, aussitôt après leur guérison, dans la société chrétienne, pour en suivre toutes les pratiques, on se contentera de les laisser assister à la messe à une place à part et on leur procurera ***en particulier*** l'instruction qui leur est nécessaire pour les faire persévérer. On les conduira ainsi jusqu'à ce qu'ils aient la science et les autres conditions morales exigées des adultes catéchumènes que l'on admet aux catéchismes des six derniers mois ; puis, si l'on est suffisamment sût de la persévérance, et qu'il y ait un bon répondant ou parrain, on pourra immédiatement les admettre publiquement dans la communauté chrétienne, mais sous ***la promesse bien explicite*** que ces adultes suivront de suite les deux catéchismes des « commençants et des sacrements ». Les cérémonies du baptême sont alors suppléées, ou le baptême est renouvelé sous condition, s'il y a lieu. La raison de cette conduite est que : s'il est nécessaire sans doute d'admettre au plus tôt de pareils adultes dans la communauté chrétienne, pour qu'ils puissent satisfaire à la loi dont ils sont devenus les sujets, il faut éviter par ailleurs, sous prétexte de procurer le bien du particulier, de perdre en même temps le particulier et de causer du dommage à toute la communauté. Or les particuliers, d'après l'expérience souvent faite, acceptent rarement, après leur entrée à l'église, de se laisser instruire suffisamment pour pouvoir persévérer, si du moins le supérieur de la station ne joint pas une grande fermeté à une grande autorité ; et alors il arrive que ces adultes pratiquent toute leur vie avec négligence une foi mal comprise, quand ils ne vont pas jusqu'à donner le scandale d'une défection complète.

On ne peut pas cependant admettre immédiatement à la confession et à la communion ces baptisés in extremis avant qu'ils en soient suffisamment instruits. Pour la confession, on les instruit en particulier, de manière qu'ils puissent se confesser plusieurs fois déjà pendant leurs six mois de caté-

chisme. Pour la communion, ils pourraient attendre la fin des six mois, à moins qu'on les instruise aussi sur ce sacrement, en particulier, ce qui souvent sera bien difficile.

II. – Enfants baptisés sans être admis à la première communion.

Il y a une classe d'enfants catéchumènes qui, si on n'y veille, risquent d'être bien mal instruits de leur religion : ce sont les enfants arrivés à peu près à l'âge de la première communion. Le mieux semble qu'ils suivent d'abord les catéchismes communs, même des six mois. Mais comme ils ne peuvent guère en profiter à cause de la légèreté de leur âge, il est préférable de ne les admettre alors qu'au baptême. Après un intervalle, on les ferait passer dans la catégorie des enfants qui suivent les catéchismes complets de première communion, ou bien une seconde fois dans celle des catéchumènes de six derniers mois. Cela les retarde un peu pour la communion ; mais ils s'en trouvent mieux que s'ils faisaient de bonne heure beaucoup de communions pour lesquelles ils ne sont pas assez préparés.

Jean-Joseph
Vic. apost. du Nyanza Méridional

**APPRECIATION DE MGR HIRTH
ET DE SA METHODE D'EVANGELISER
PAR LE P. LEONARD
PUBLIEE DANS SA LETTRE DU 30 JANVIER 1909 A MGR LIVINHAC**[478]

« **Je veux parler de l'état de malaise qui existe dans le Vicariat par suite des différences de vues et d'appréciations que je constate entre Monseigneur et le R.P. Malet.** Tout le monde s'en est aperçu plus au moins ; certains en causent, assez peu cependant ; c'est peut-être moi qui suis le plus au courant de la chose. Devant les confrères, je cache et même je nie la chose le plus que je puis ; je leur montre que j'ai la plus grande estime, la plus grande affection pour tous les deux, la plus grande confiance en tous deux ; je ne vois pas d'autres moyens de les pousser à faire de même. **Je sais que Votre Grandeur est au courant de tout, c'est pourquoi je ne veux pas parler plus longuement du fait lui-même ; je vais essayer d'en montrer les causes ; cela pourra aider à trouver les remèdes voulus. Dès les premiers jours de mon arrivée dans le Vicariat, j'ai prié Monseigneur Hirth de vouloir bien se charger de la direction de ma conscience ; on me disait que la plupart des missionnaires du Vicariat s'adressaient à lui.** Sa grandeur était absente, j'avais fait la demande

LE P. LEONARD (1895)

[478] Extrait de la lettre du Père Léonard du 30 janvier 1909 à Mgr Livinhac, A.G.M.Afr., N° 095193-95. Le P. Léonard avait été nommé au Vicariat de Mgr Hirth pour sa connaissance de la langue allemande.

par écrit. **Sa réponse fut affirmative, mais rien de plus. A son retour, je voulais causer, m'ouvrir ; je n'ai pas trouvé d'écho, mais plutôt de la réserve, de la diplomatie. Je n'ai plus recommencé.** A ce moment Mgr Streicher faisait des démarches pour me faire revenir au Buganda: Mgr Hirth l'a su ; je lui ai dit franchement que jamais je ne ferais la plus petite démarche pour quitter son Vicariat, que je ne voulais pas quitter, que je remerciais le bon Dieu de m'avoir envoyé au Méridional. J'attribuais quand même la froideur de Monseigneur à cela ; je pensais qu'avec d'autres il agissait autrement. J'ai appris depuis que d'autres avaient essayé comme moi et qu'ils avaient laissé de même. **Il y a en Monseigneur une certaine timidité qu'on est tenté de prendre pour manque de franchise, manque de confiance. Jamais il ne dit franchement ce qu'il veut, ni ce qu'il pense ; de par caractère il est diplomate ; il a peur de froisser en disant sa pensée, mais souvent il arrive à froisser en ne le faisant pas. Il se réserve toujours des échappatoires pour pouvoir se réfugier quand il verra qu'il s'est trompé ou qu'il n'est pas arrivé à son but. Ensuite il y a en Mgr Hirth une fermeté de volonté qui parfois devient de l'entêtement. Je voudrais trouver un mot plus respectueux, mais ce mot ne dirait pas bien la chose, et alors il ne souffre pas la réplique ; ou bien il se tait, ou bien par un mot qui lui échappe, il « ferme le bec » à son interlocuteur qui naturellement est toujours son inférieur. Par timidité il se tait dans des choses assez graves, où il devrait parler franchement : d'autres se basent sur ce silence pour agir en conséquence. Par suite de sa fermeté de volonté, il propose souvent des choses irréalisables. On le connaît et on se dit que Monseigneur demande beaucoup afin d'obtenir le plus possible. Mais ce qui décourage ensuite, c'est qu'il ne se montre pas satisfait du résultat obtenu. Un mot de satisfaction encouragerait. En somme la volonté de Monseigneur est une forteresse imprenable ; il n'y a qu'une voie pour y entrer, celle du cœur, des attentions délicates ; très peu l'ont trouvée. On estime beaucoup Mgr Hirth, on l'aime aussi, on est fier de lui ; on n'aime pas vivre à côté de lui, on éprouve une certaine lassitude. Voilà, Monseigneur et Vénéré Père, où en étaient les missionnaires de Nyanza Méridional vers la fin de 1906. Alors arriva le P. Malet avec sa franchise, la cordialité, la piété que tout le monde connaît. On avait besoin de s'ouvrir à quelqu'un ; j'étais du nombre**. Dans les premiers temps Monseigneur profita de la présence du P. Malet pour faire faire par celui-ci des choses qu'il n'avait osé faire lui-même ; par ailleurs avec son grand esprit de foi et d'obéissance il accepte tous les projets de réforme du **P. Visiteur**. L'un par obéissance, l'autre par estime de confiance ; ils cédèrent mutuellement beaucoup de choses, peut-être trop. Ils auraient dû d'abord étudier davantage leur situation réciproque. **Le P. Malet va visiter les missionnaires. Monseigneur ne les avait pas vus depuis trop longtemps. Il met tout le monde à l'aise. Monseigneur a pour principe : « avant tout la mission » , il ne le dit pas en paroles, mais pour quelqu'un qui observe, c'est bien clair. P. Malet prend pour principe : « avant tout les missionnaires, leurs âmes ». Je me rangerais plutôt du côté du P. Malet, disant que si j'ai de bons missionnaires, la mission ne peut manquer de bien marcher ; que si elle ne réussit pas alors, il faut s'en prendre à la Providence qui permet beaucoup de choses que nous ne comprenons pas. Il faut avouer ensuite que Monseigneur a un sys-**

tème de faire la mission qui est idéal, et qu'en pratique une infime minorité de missionnaires sont capables de le suivre. Je dirais presque qu'il est impraticable, parce que, étant donné que dans une mission, il y a une foule de choses différentes à faire, on ne peut pas consacrer à chacune d'elles le temps et l'application qu'il faudrait pour réussir et qui sont prescrits par Monseigneur. Souvent on est obligé de se dire ceci : « **faisons ce que nous pouvons** ». Avec cela tout n'est pas fait, et le missionnaire se décourage en pensant que son Evêque n'est pas content de lui. **Evidemment le P. Malet a reçu beaucoup de plaintes. Parfois il a dû contredire Monseigneur et les intéressés n'ont pas su se taire suffisamment. N'a-t-il pas quelquefois exagéré ses jugements ? N'a-t-il pas quelques fois ajouté trop de foi à certains missionnaires ? N'aurait-il pas dû parfois envisager davantage le bien de la mission et fortifier les missionnaires contre les difficultés au lieu de leur céder ? Je ne voudrais pas le nier. Il me semble même que vers ces temps derniers, il était dans un état de nervosité qui parfois pouvait l'empêcher de voir tout à fait juste. Aussi il me semble qu'il apprécie trop sévèrement le P. Classe** ; pourtant je ne veux pas encore me prononcer, j'attends d'avoir vu les missions du Ruanda. Pardonnez, Monseigneur et Vénéré Père, toute cette prétention, de vouloir m'ériger en juge de ce qui ne me regarde pas. C'est peut-être un manque de jugement : du moins veuillez croire en ma bonne et loyale volonté. (...) En relisant tranquillement ma lettre, il me semble que dans un passage je ne donne pas ma pensée telle qu'elle est ; c'est quand je parle, au bas de la 6e page et au haut de la 7e du système de faire la mission imposée par Mgr Hirth. On pourrait croire que je veux le condamner : ce n'est pas cela. **Le système en lui-même est un idéal, je ne crois pas qu'on trouve mieux : pour le réaliser complètement il faut un personnel assez considérable (deux Pères, même dans une petite station, ne suffissent pas) et ce personnel doit être un personnel de choix ; les missionnaires doivent recevoir une formation soignée, avant et après leur arrivée en mission. De plus ce système demanderait qu'on eût les chrétiens et les catéchumènes, au moins la plupart du temps, sous la main : il faudrait pouvoir les empêcher de ''rouler''. C'est dans ce sens, et non pas dans un sens absolu, que je dis qu'on pourrait considérer le système comme impraticable.** Maintenant étant donné qu'on ne peut pas le réaliser d'une façon absolue, faudrait-il le laisser de côté ? Faudrait-il en chercher un autre ? Non ! Certainement. C'est le meilleur en théorie et en pratique. C'est un programme qu'il faut suivre, tâcher de le réaliser le plus qu'on peut. **Ce que je voudrais, c'est qu'on eût davantage pitié des missionnaires qui ont certainement bonne volonté ; qu'on ne songe pas si vite à les briser, à les décourager, et cela parce qu'ils n'atteignent que de loin un idéal qui n'est complètement réalisable pour personne. A ce propos je dois dire que je trouve que Mgr Hirth exagère dans ses exigences à propos des écoles, je veux dire des écoles qui se trouvent dans chacune de nos missions.** Un Père doit y consacrer toute une matinée chaque jour. Ce temps n'est pas perdu, je ne le trouve pas trop long. **Mais je trouve qu'on ne peut pas toute une matinée astreindre des enfants, des jeunes gens à écouter exclusivement des explications catéchétiques, ou à apprendre des textes d'histoire sainte. En ce moment tout le monde veut savoir lire, écrire, calculer, et ce sont ces matières qui attirent les jeunes gens**

à l'école. Nous en aurions tant que nous en voudrions, chrétiens et païens, si notre programme admettait davantage de ces matières. Avec le système actuel nous avons des élèves, mais beaucoup nous échappent, ceux que nous avons viennent parce qu'on l'exige d'eux absolument et qu'on paie la demi-journée comme s'ils faisaient du travail. Mais il n'y a pas l'entrain qu'on voudrait dans une telle œuvre. Le missionnaire qui en est chargé doit chercher à la rendre attrayante ; en pratique cela n'existe guère. **N'est-ce pas contre la nature des jeunes gens que d'entendre tous les jours et plusieurs heures par jour rien que des sermons ? Ce sont des réflexions que j'entends dans toutes les stations.** Cependant je ne cesse d'exhorter les confères à suivre exactement la ligne de conduite de Monseigneur. **Un peu de matières profanes ferait tant plaisir au gouvernement.** 2 Février. – Je relis de nouveau, et maintenant je suis de nouveau mécontent de moi-même ; j'ai honte de mon esprit de critique ; il me semble que je dois exagérer. Je laisse quand même ; Votre Grandeur saura discerner. Cela pourra servir en même temps à faire connaître le fond mauvais qui est en moi. Léonard ».

LA RESIDENCE DU DR KANDT A KIGALI

UN TRIBUNAL LOCAL

DES FORGERONS